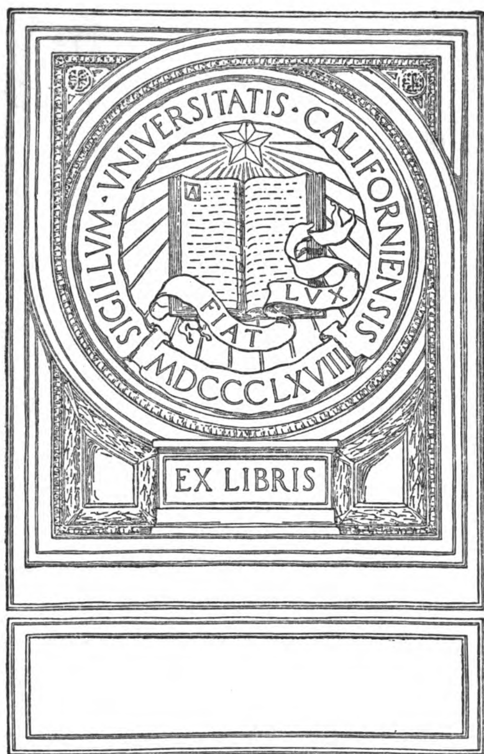

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

REVUE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE

REVUE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. Ch. Michel et P. Thomas

AVEC LE CONCOURS DE

MM. F. Cumont, L. Parmentier et H. Pirenne

TOME XLV

BRUXELLES

H. LAMERTIN, ÉDITEUR, 20, RUE DU MARCHÉ-AU-BOIS

PARIS, ALPHONSE PICARD, Libraire-Éditeur, 82, rue Bonaparte

Gand, impr. Eug. Vander Haeghen, 60, rue des Champs

1902

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XLV

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT, LETTRES ET SCIENCES.

COMPTES RENDUS.

TABLES DE LA CHRONIQUE

DE LA

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE

1902

Les chiffres arabes renvoient aux nos de la Chronique.

I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

II. — TABLE DES AUTEURS.

III. — COLLABORATEURS DE LA CHRONIQUE.

MM. A. Bauer, P. Bergmans, J. Bidez, H. Bischoff, F. Cumont, A. De Ceuleneer, H. Demoulin, G. Des Marez, E. Dony, J. Feller, P. Fredericq, V. Fris, P. Graindor, H. Grégoire, O. Grojean, A. Hansay, J. Haust, M. Henen, M. Huisman, M. Jacques, G. Lacour-Gayet, M. Laurent, Ch. Leroux, H. Lonchay, F. Magnette, Ch. Michel, L. Molitor, L. Parmentier, O. Pecqueur, H. Pirenne, G. Remacle, P. Thomas, V. Tourneur, M. Wilmotte.

LES ÉLÉMENTS ROMANS DU NÉERLANDAIS [1]

M. Salverda de Grave s'est fait, depuis plusieurs années, une spécialité de l'étude des mots d'origine française dans la langue des Pays-Bas. Après une première série d'articles conçus au point de vue du néerlandais et parus dans le *Tijdschrift voor nederlandsche Taal- en Letterkunde*, XV, 172-219, XVI, 81-104, XIX, 85-102, et dans *Taal en Letteren*, VII, 97-106, 129-144, il vient en partie de reprendre ses matériaux, en partie de poursuivre l'exploration du domaine qu'il s'est assigné et où il est le premier à s'aventurer, d'abord pour préciser, vis à vis de l'élément français, la part d'influence que l'on peut attribuer, en ce qui concerne le lexique néerlandais, au latin écrit du moyen âge et à celui des temps modernes, puis pour déterminer la région dialectale d'où le néerlandais a surtout tiré ses emprunts français à l'époque médiévale. Tous ces travaux se font remarquer par l'emploi d'une méthode philologique parfaite, par une information aussi étendue qu'elle peut l'être, et par une critique qu'on ne peut trop admirer, tant elle est alerte, perspicace et froidement observatrice. Les remarques que je hasarderai ici auront uniquement pour objet soit d'ajouter l'un ou l'autre fait à ceux que l'auteur a pu connaître, soit d'émettre quelque doute sur certaines de ses interprétations.

L'*Essai* est donc une étude consacrée aux mots néerlan-

---

1 J. J. Salverda de Grave. *Essai sur quelques groupes de mots empruntés par le néerlandais au latin écrit.* 165 pp. Amsterdam, 1900. (*Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam. Afdeeling Letterkunde.* Nieuwe reeks. D. III n° 1). — *Les mots dialectaux du français en moyen-néerlandais. Romania,* 1901, XXX, 65-112.

dais qui, d'après leur forme, semblent pouvoir venir aussi bien du latin que du français. Dans l'*Introduction* (p. 1-46), M. Salverda fait la théorie de la question; il s'attache à découvrir les moyens qui permettent de se prononcer sur l'origine latine ou française de ces mots, et il arrive à partager ceux-ci en quatre groupes : I. ceux qui ne viennent certainement pas du latin; II. ceux dont la provenance latine est assurée; III. ceux qui peuvent être de l'une ou de l'autre provenance, leur forme étant identique en latin et en français; IV. ceux dont l'origine est douteuse au même point, mais dont la forme diffère en français et en latin. Les considérations développées dans cette partie de l'ouvrage sont profondément pensées et, je crois, entièrement justes; on hésiterait seulement sur l'explication donnée à ce fait que les mots empruntés directement au latin vulgaire ou au roman ont été réaccentués à la mode germanique tandis que les plus récents, ceux qui viennent du français, ont gardé leur accent propre (p. 9-15). D'après l'auteur, cette diversité tiendrait à la manière différente dont se serait effectué l'emprunt : dans la première période la transmission se serait faite par la voie populaire, grâce aux rapports intimes des Germains et des Latins ou Romans; dans la seconde, par la voie savante, par l'intermédiaire de gens qui savaient et lisaient le français. Je ne crois pas que l'on puisse dire d'une façon absolue que le commerce immédiat du peuple emprunteur avec le peuple auquel il prend des éléments lexicologiques favorise, en soi, la réaccentuation de ceux-ci. Il est évident au contraire qu'un mot entendu garde son accent beaucoup plus facilement qu'un mot connu par la lecture, et en ce cas ce serait l'inverse de ce que l'on constate qui devrait s'être produit en néerlandais. D'ailleurs M. Salverda lui-même reconnaît qu'au moyen âge l'influence française dans les Pays-Bas, loin d'être purement littéraire, a surtout été politique et directe, et que souvent il y a eu frottement entre Français d'une part et Flamands et Hollandais de l'autre (p. 31). Sans doute, il ajoute que cette fois le contact se faisait surtout dans les classes instruites, mais en réalité la cause de la variabilité d'accentuation dans les termes étrangers doit être de nature plus générale et résider dans cette loi que la

tendance à l'assimilation de l'emprunt agit chez un peuple en raison inverse du degré de culture auquel celui-ci est parvenu. Cette loi, elle s'est vérifiée autrefois à Rome pour les emprunts faits au grec, on peut en constater les effets tous les jours en comparant la langue du vulgaire à celle des lettrés, et c'est elle aussi qui doit expliquer que « au moyen âge l'adaptation des mots latins (c'est-à-dire tirés du latin écrit) au néerlandais était beaucoup plus fréquente et plus complète que dans les temps modernes » (p. 25). — L'application des règles établies dans l'*Introduction* constitue le corps de l'ouvrage; celui-ci est ainsi formé de listes méthodiques où les termes sont répartis d'après les quatre groupes indiqués, et où le classement adopté est justifié pour chacun d'eux. P. 48, je ne crois pas qu'il faille mettre au compte des parlers du nord de la Gaule l'altération de *s* sourde en sonore que présente *dosaal :* l'exemple cité parmi les *Additions et corrections* de *assaziné,* qui se dit non seulement à S[t] Pol, mais aussi dans tout le Hainaut au moins et peut-être dans toute la Wallonie, doit s'expliquer par une dissimilation; la preuve que *s* forte médiale n'était pas devenue *s* douce, c'est que, dans la région en question, elle est devenue ultérieurement la chuintante sourde *ch* et notamment dans des types qui, passés en néerlandais, y ont pris *s* douce (cf. le verbe *fachí*, le subst. *lach*, centre du Hainaut). P. 49, on pourrait sans doute ranger *doxaal* « jubé » non pas dans le groupe III, mais dans le groupe I; l'original latin est *dorsale,* la forme *doxale* n'est constatée pour le bas-latin qu'en Flandre, et *doxal* existe encore aujourd'hui dans les patois belges; l'*x* étant une altération anormale de *rs*, il semble plus naturel de supposer que le mot a été introduit dans le dialecte comme terme savant et que c'est là que cette altération s'est produite plutôt que dans le bas-latin lui-même, puisque celui-ci ne présente pas de variétés locales, si ce n'est — ce qui serait le cas ici — lorsqu'il latinise les particularités du terroir; *doxaal* serait donc un emprunt fait par le néerlandais à la langue des régions limitrophes. P. 56, je verrais dans *libelle* un mot d'origine sûrement française; en effet, le français en tirant le mot du latin a donné au suffixe *-ellus* une forme inaccoutumée, et il est peu probable que le néerlandais, qui,

lui aussi, a ordinairement *-el* et non pas *-elle* = *-ellus*, soit ici indépendant. P. 60, on pourrait, semble-t-il, ranger sous I la forme moderne *anachoreet*, laquelle doit être une reformation de *anacorijt* sur le français *anachorète*, qui, depuis le XVI[e] siècle, a remplacé *anacorite*. P. 61, note 1, *campernoelie*, à côté d'un plus ancien *campernoele*, n'est sans doute pas un cas où la terminaison *ie* soit attribuable à l'analogie des nombreux mots en *-ie :* il doit remonter à une forme dialectale *campernouille* qui existe encore notamment dans le centre du Hainaut et désigne une variété de champignons. Dans *kandelaar*, p. 62, n. 1, il n'est pas nécessaire de postuler la substitution par le néerlandais du suffixe *-aar* à *-ier :* la palatale initiale assigne à ce mot une provenance picarde, or on a en Hainaut *candlé*, avec le suffixe *-aris :* le néerlandais s'est donc borné à latiniser ce dernier (cf. p. 53). P. 124, *laxeeren* « purger » pourrait prendre place sous IV plutôt que sous II ; nos patois possèdent en effet *lachí* dans le même sens. — Parmi ses conclusions, lorsqu'il signale toutes les chances qu'il y a pour que le nombre de mots empruntés directement au français soit beaucoup plus considérable que ne le montrent les listes (p. 159), l'auteur aurait pu aussi tenir compte de cette simple probabilité mathématique que, les mots appartenant certainement au groupe II étant en proportion très inférieure vis-à-vis de ceux du groupe I (cf. p. 157 et 158), il est vraisemblable que la plupart de ceux des groupes III et IV sont d'origine française. Enfin, p. 160-161, en mettant au point le phénomène de la latinisation et en le restreignant à ses justes limites pour ce qui concerne son action sur des catégories de mots déterminées, peut-être aurait-il pu relever l'importance qu'il prend dans de multiples cas isolés, car, si en somme le néerlandais n'a fait que fort peu d'emprunts immédiats au latin écrit, souvent il a latinisé à outrance les nombreux termes tirés par lui du français.

L'étude de M. Salverda sur *les mots dialectaux* a pour objet les emprunts qui ont été faits au moment où le francien n'était pas encore la langue écrite générale, c'est-à-dire jusque vers le XV[e] siècle. Elle part de cette idée que les formes normales de ces mots — et par là l'auteur entend celles qui sont les plus fréquentes, les plus usuelles en néerlandais —

doivent provenir d'une même région, région qu'elle s'efforce de déterminer. — Le premier chapitre, qui tend à démontrer l'influence de la quantité des voyelles françaises sur le timbre qu'elles ont pris en néerlandais, me semble appeler des réserves. Cette question de la quantité est très délicate, puisqu'elle varie essentiellement avec les temps, les localités, les individus et les circonstances; je crains bien que la répartition adoptée par M. Salverda des voyelles en longues, moyennes et brèves ne soit plus factice que réelle. Du reste, les exemples d'emprunts modernes allégués pour montrer qu'une voyelle longue ouverte devient régulièrement fermée chez l'emprunteur pourraient s'expliquer par les prononciations provinciales belges du français. Celles-ci en effet ont dû jouer un rôle important, et dont il y aurait à tenir compte, dans l'histoire des influences exercées par le français chez nos voisins du Nord; or le Belge tend à prononcer avec un son plus ou moins fermé *chaise*, *tête-à-tête*, *peuple*, etc. Au fait, ce qui amène ici l'altération du timbre de la voyelle doit être plus général et s'appliquer également à ce que M. Salverda appelle les moyennes brèves (§ 3) : c'est cette tendance qu'ont eue et qu'ont encore beaucoup de nos patois à fermer leurs voyelles toniques, sauf quand elles sont suivies d'une forte entrave (cf. dans le Centre *salem* = *sé*, *furnum* = *foú*, *ferrum* = *fyér*, *matrem* = *mér*, *mobilem* = *méup*, *Fidèle* nom propre = *Fidél*). Cette tendance, elle était tout naturellement appelée à triompher en néerlandais, favorisée par la *Dehnung* qu'y subissent les voyelles en syllabe ouverte et qui, dans les mots germaniques, amène le changement des voyelles ouvertes en fermées. Ainsi s'expliqueraient les mots signalés aux § 1 et 3, dans lesquels la tonique est suivie d'une consonne simple; de même ceux où la voyelle est suivie de *l* simple provenant de *ll*, les liquides n'entravant que faiblement; de même aussi ceux qui ont *r* + cons. ou *st*; et si, dans ces derniers cas, la fermeture ne se produit plus parmi les mots empruntés à l'époque moderne, c'est que la propension à la *Dehnung* n'est plus assez forte en néerlandais pour les assimiler complètement (§ 6). Quant à *pt*, *kt*, *ks* (voy. le tableau, p. 71), ce sont des entraves suffisamment puissantes, et on peut à bon droit y assimiler *ss* *kk* *tt*, puisque des régions qui diphtonguent

ĕ latin devant *st*, *r* + cons., *rr*, *ll*, ne le font pas devant les doubles consonnes en question (cf. *Tijdschrift*, XV, 186-197). — Au chap. III, l'auteur voit dans l'*o* de *mobel, popel, foor*, etc., une réduction de la diphtongue *oe*, qui aurait existé dans le dialecte au lieu de *ue* = *ǒ* latin libre (p. 84). Seulement, les formes sur lesquelles il s'appuie pour établir l'existence en Hainaut de cette diphtongue, ce sont celles qu'y a prises **jǒvenem*; mais on sait que *jovene* a existé en gallo-roman à l'état de proparoxyton et que la langue, lorsqu'elle a voulu le rendre paroxytonique, lui a fait subir les altérations les plus diverses; ce mot ne prouve donc rien. Bien plus, les patois hennuyers postulent une diphtongue *ue*, puisque *ŏ* tonique libre y est aujourd'hui représenté par *ú* (cf. dans le Centre *novum* = *nú*, *bovem* = *bú*), ou bien par *wè* lorsqu'il est suivi d'une consonne persistante (cf. *nova* = *nwèf*, **tropat* = *twèf*). Peut-être donc faut-il voir dans les mots cités par M. Salverda des termes latinisés. D'autre part, l'auteur, constatant en néerlandais des mots d'emprunt ayant *ie* = *ĕ* latin libre, en conclut qu'ils proviennent du Hainaut, car, dit-il, *pied* devient *pîd* dans la région wallonne et à partir de Gosselies (p. 85). Mais la réduction de *iee* à *ie* dans le Nord date seulement de la fin du XIIe siècle et celle de *ie* à *i* lui est certainement postérieure; s'est-elle donc produite assez tôt pour qu'on puisse en tirer argument à propos de mots ayant *ie* et qui tous datent de la plus ancienne période d'emprunt (—1315)? P. 87, je ne crois pas davantage que *oi* puisse être une réduction de *oei* parallèle à *ó* = *oe*; les patois contemporains ont également *ú* = *ǒ* + yod. P. 90-91, j'admettrais difficilement la provenance uniquement dialectale de l'*o* fermé qui se rencontre, jusque dans la période moderne, dans des mots ayant *o* long en latin; ne s'agirait-il pas plutôt d'une latinisation des suffixes *-orem* et *-osum?* Plus loin, il est peut-être téméraire d'inférer de l'existence de la seule forme *boen*, introduite à une époque récente, une prononciation générale française de *o* + *n* en *oun* (p. 99). — Parmi les problèmes que soulève le traitement des consonnes, l'un des plus intéressants est celui des destinées de *c* initial + *a*. M. Salverda, qui a déjà traité la question en détail dans le *Tijdschrift*, XVI, 89-95, note qu'en néerlandais les mots romans ayant *c* + *a* persistant se ren-

contrent généralement avec la palatale dure, tandis que dans le cas de $c + a = e$, *ie* les formes normales remontent à un type ayant *ch* (p. 103). Mais faut-il conclure de là, comme il incline à le faire, qu'il y ait eu un parler où cette double série de formes fût régulière? Je ne le pense pas. En théorie, le fait d'un traitement différent, suivant que *a* persiste ou passe à *e, ie*, est parfaitement admissible; l'altération du *c*, *g* + *voy.* est un phénomène continuellement en puissance et dont l'histoire des langues romanes offre des exemples de toutes les époques; il serait donc fort possible que la palatale ait commencé à évoluer lorsqu'elle s'est trouvée être suivie d'un *ie* ou d'un *e*, et cela d'autant plus que c'est surtout devant les voyelles antérieures qu'elle s'altère le plus facilement (Cf. Rousselot, *Études de prononciations parisiennes*, 1899, p. 62). D'autre part, il ne faudrait pas non plus attacher trop d'importance à ce fait que jusqu'ici on ne signale aucun patois faisant régulièrement cette différence; des mouvements peuvent s'être produits depuis le moyen âge, et en tout cas rien ne serait plus faux que de se représenter les aires dans lesquelles la palatale persiste ou bien devient *tch* comme des territoires entièrement distincts et des zônes parfaitement pures, que l'on pourrait séparer par une ligue se faufilant entre les villages limitrophes. On trouve à l'Est de la limite tracée par M. Simon (*Mélanges wallons,* 1891) de nombreux exemples de la palatale restée dure, par ex., à Chapelle-lez-Herlaimont, *carpint* « charpente », *carton* « charretier », *acaté* « acheter », *fókí* « faucher », *blank* « blanche », etc., outre de multiples cas qui peuvent s'expliquer par des dissimilations, comme *cachí* « chasser, chercher », *candgí* « changer », *kertchí* « charger », *calindgí* « v. fr. chalengier », etc.; mais en revanche on la rencontre parfois altérée devant *e, ie* jusque très avant dans le domaine picard; ainsi *canem* possède un *tch* notamment à Binche, Familleureux, Flénu, Ogy, Ath, Belœil, Herchies et Pipaix. Cette hésitation que nous révèlent les patois contemporains n'a peut-être pas toujours existé, mais peut-être aussi est-elle la cause en partie des nombreuses graphies apparemment contradictoires que l'on rencontre dans les manuscrits picards et que l'on attribue généralement à l'influence française. Quoi qu'il en soit, les emprunts néerlandais ne nous permettent pas de conclure avec sûreté

à l'existence d'un domaine dans lequel la palatale + *a* = *e* s'altère régulièrement ou se soit altérée autrefois. En effet, il faut remarquer d'abord que le néerlandais, à côté des formes en *ka* et en *tche*, en possède également qui ont à la fois *k, tch,* et d'autres qui ont *tcha* et *ke*, ce qui dénote une hésitation non moins grande que dans les parlers contemporains. De plus, les mots qui ont uniquement *tch* ne sont pas, après tout, en proportion tellement supérieure, et on peut en réduire le nombre à l'aide de quelques observations spéciales; c'est ainsi que *chevaelerie*, *baetseler* doivent apparemment être attribués à l'influence littéraire française; *archer* se dit encore dans le Borinage; *tcher* existe à Ath, Belœil et Pipaix; *coutch* se rencontre dans ces deux derniers villages; *pertse* ne peut être de provenance picarde, car il n'a pas la diphtongue *ie*; *trans* de même, car il n'a pas gardé la nasale *en*; *mouche* se dit dans de nombreuses localités du Hainaut (cf. la carte-spécimen *Abeille* de l'*Atlas* de M. Gilliéron), etc., si bien qu'en somme on n'est autorisé à conclure de l'examen des emprunts néerlandais qu'à une certaine incertitude, dans la région hennuyère, relativement au traitement de *c* + *ie*, *e* provenant de *a*, ce que confirment d'autre part les patois encore vivants. — Comme conclusion de son travail, M. Salverda, réunissant les caractéristiques normales qu'il a constatées dans les termes passés en néerlandais, indique les traits que devait posséder le dialecte original. Parmi ces traits, le 2[d], passage de *a* latin libre à *ei* devant *t* et devant voyelle, — le 3[e], distinction de *an* et de *en*, — le 7[e], persistance du *t* mobile final, — le 8[e], amuïssement d'*s* devant liquide, — et le 9[e], persistance du *w* germanique, semblent assurés. Pour le 1[er], qui serait l'allongement des voyelles devant une consonne simple et devant les groupes *st*, *r* + cons. et *ll*, il est douteux; on pourrait tout au plus le considérer comme une tendance à la fermeture des voyelles dans les conditions indiquées, ce qui, du reste, n'en diffère pas complètement en fait, puisque dans la pratique les sons brefs doublent souvent les sons ouverts, et les sons longs les sons fermés. Pour le 4[e], qui porte que les diphtongues provenant de *ĕ*, *ŏ* latins étaient accentuées sur le premier élément, il est entendu que la diphtongue de *ŏ* était *ue* et non *oe*. Dans le 5[e], qui serait le maintien d'*ō* libre latin plus longtemps qu'ailleurs,

on peut avoir affaire tout simplement à une latinisation des suffixes *-orem* et *-osum*. Enfin, le 6e doit se borner à cette constatation que *c* initial + *a* était généralement conservé.

Mais quel est donc le dialecte qui possédait ces divers traits, et comment faut-il le comprendre, voilà peut-être un point sur lequel l'auteur manque d'idées suffisamment nettes. Reprenant la théorie de M. Simon, il admet que « les dialectes limitrophes des contrées où l'on parle et où l'on parlait néerlandais, se ramènent à deux grands groupes : le picard et le wallon, que sépare une ligne qui passe entre Binche et Charleroi » (p. 66). Cette idée est fausse (cf. Rom., XXI, 334) et les études dialectologiques, à mesure qu'elles avancent, montrent de plus en plus que la ligne n'existe pas sur le territoire gallo-roman. Mais elle conduit M. Salverda à une conception plus inadmissible encore, à savoir qu'il y aurait eu dans les contrées en question une langue wallonne et une langue picarde générale. Sans doute, l'auteur le dit avec raison, les mots étrangers du néerlandais ne sont pas dûs au frottement qui se produit à la frontière entre villages voisins. Mais qu'entend-il exactement par cette langue générale de la Picardie et de la Wallonie ? Est-elle écrite ou parlée ? Il semble bien qu'il admette les deux, puisqu'il explique sa pensée en parlant de l'influence des grands centres intellectuels et commerciaux (p. 64). Or, il y a évidemment à faire les réserves les plus formelles sur l'existence d'un parler commun à toute une région dialectale et que l'on pourrait considérer comme une entité plus ou moins indépendante; et, quant à la conception d'une langue littéraire générale, elle est également fort douteuse, n'étant pas appuyée par le témoignage des monuments et des textes conservés. D'ailleurs les résultats auxquels arrive M. Salverda démentent eux-mêmes les considérations théoriques émises en tête du travail : le dialecte tel qu'il est reconstitué ne se rencontre nulle part au moyen âge en tant que langue commune. Ce n'est pas à dire par là que sa localisation en Hainaut doive être suspecte; je la crois au contraire parfaitement juste, et, si l'argument tiré de l'importance des villes hennuyères me paraît ne la corroborer que très faiblement, étant donné que ces villes n'ont pas eu une importance supérieure à celles des autres pro-

vinces, l'histoire des emprunts néerlandais me semble s'éclairer très bien par le fait historique de la longue domination des comtes de Hainaut sur toute la Hollande. Mais fallait-il nécessairement concevoir la région qui a prêté des termes à celle-ci comme possédant une langue une et compacte? Non, évidemment. Ce que l'on peut entrevoir à travers les mots empruntés, ce sont les parlers d'un domaine plus ou moins déterminé et qui lui-même présente, au point de vue linguistique, le morcellement habituel : la coexistence de doubles et de triples formes, qui est si fréquente, le montre assez. Mais on peut dire — et c'est ainsi, je pense, qu'il faut concevoir le dialecte reconstitué — que, dans ce domaine, les mêmes types lexicologiques avaient néanmoins un aspect phonétique sensiblement le même et que les traits indiqués dans la conclusion y coïncidaient le plus souvent pour une bonne partie.

Alphonse Bayot.

COMPTES RENDUS

Dr Walter Nausester. **Denken, Sprechen und Lehren.** I. *Die Grammatik.* 1 vol. in-8°. Berlin, Weidmann, 1901. Prix : 4 Mk.

Ce sont des questions pédagogiques que traite cet ouvrage dont voici les conclusions pratiques : il convient de bannir le thème latin et à plus forte raison les rédactions latines; il faut exclure les langues anciennes du programme des premières années d'études. En Belgique, nous sommes familiarisés avec ces idées. Ce qui nous intéresse dans le livre de M. Nausester, ce sont moins les réformes qu'il préconise, que les arguments dont il fait usage. Il part de loin. Dès le début de son livre on est intrigué, et curieux de savoir quelle est sa pensée de derrière la tête. Il commence par déclarer la guerre aux formes, j'entends tout ce qui constitue le matériel des déclinaisons, des conjugaisons, aussi bien dans les langues modernes que dans les idiomes franchement synthétiques, comme les langues anciennes. Tout ce fatras de désinences, de terminaisons, de métaphonies ne sert de rien : c'est un simple *ornement externe* du langage. Par elles-mêmes, elles sont incapables d'exprimer soit le singulier, soit le pluriel, la dépendance ou l'indépendance des concepts, les degrés d'une qualité, le temps où s'accomplit une action, etc. Pourtant, cela sert à comprendre les textes, direz-vous? Pas le moins du monde. Sans les terminaisons, vous comprendriez tout aussi bien la phrase *Petrum Paulus ferit*, à une seule condition, il est vrai, c'est qu'on vous ait fait présumer que les coups ont été reçus par Pierre et non par Paul. Dans nos lectures, comme dans nos conversations, nous comprenons, non pas à la faveur des formes et des indications qu'elles nous donnent, mais parce que nous suivons l'idée qui se dégage du contexte et parce que le sens des *mots* nous soutient et nous guide. Quand nous commettons un contre-sens, c'est que ce fil d'Ariane nous échappe; c'est qu'il nous manque un jalon, et qu'un fait, une notion indispensable nous font défaut. Mais les formes n'y sont pour rien. La plupart des bévues que renferment les versions de nos collégiens proviennent d'une connaissance imparfaite

du sujet, des faits, des milieux, de l'inexpérience des « réalités » qui est le propre de leur âge. Moralité pour nous, éducateurs : n'insistons pas sur l'étude de la grammaire; enseignons bien les différentes acceptions des mots et donnons à nos élèves la science la plus parfaite possible de la société et des idées antiques.

M. Nausester poursuit sa démonstration avec une originalité dont la hardiesse déconcerte. C'est ainsi qu'il prétend que personne ne dira ; *vor diesem Haus steht ein Baum*, *vor jenem Bäume*, phrase où la seule métaphonie du mot *Bäume* indique l'opposition du pluriel au singulier; à *Bäume*, on ajoutera *mehrere* qui à lui seul exprimera la notion du pluriel. — Dans la phrase de César (de bello gallico, II, 17) : *his rebus cognitis exploratores centurionesque praemittit qui locum idoneum castris deligant*, le subjonctif n'apprendra rien, parce qu'il va de soi que, si l'on détache des centurions et des éclaireurs, c'est pour les charger d'une mission. Oui, mais si César avait écrit *delegerunt ?* — Les superlatifs *summi oratores*, *nobilissimi homines*, *ego potissimum*, *minime*, *summa auctoritas* du début du discours *pro Roscio*, n'ajoutent rien au sens des positifs; la terminaison prête seulement au mot plus d'éclat, plus de dignité; quand il s'agit d'appuyer effectivement sur le sens, on recourt à des mots auxiliaires : *audacissimus ex omnibus.* — Dans les vers de l'Enéide : *Hic viridem Aeneas frondenti ex ilice metam — constituit signum nautis pater*, *viridem* qui, grammaticalement, se rapporte à *metam*, forme avec *Aeneas* qui l'en sépare un seul concept, tout comme si l'on disait *viridis Aeneas*, avec le sens de vigoureux.

Si les affirmations de M. Nausester choquent souvent par leur caractère outrancier, elles émanent cependant d'un pédagogue consciencieux, et reposent maintes fois sur des observations judicieuses. Il est certain qu'en lisant, en écoutant les autres, en traduisant des textes, nous devinons beaucoup, et que nous ne nous préoccupons pas toujours des formes, mais que nous suivons l'idée au petit bonheur des mots et des images qu'ils éveillent en nous. C'est surtout vrai, quand il s'agit des langues modernes, où les désinences casuelles et autres sont si effacées qu'elles tendent à disparaître. Ici, on peut, à la rigueur, les comparer à une parure un peu surannée, héritage du langage de nos pères. Mais il est audacieux de leur dénier toute importance dans les langues anciennes. Il ne suffit pas de soutenir que les Grecs et les Romains auraient pu s'en passer et qu'ils se seraient compris quand même. A ce compte, ils pouvaient, comme nous, se passer des mots eux-mêmes, car un geste, un regard communique fort bien une idée. La réalité est que les anciens usaient de la déclinaison et de la conjugaison, qu'ils en usaient avec profusion et qu'habitués à s'en servir, elles leur étaient indispensables.

Pour ce qui est de nos élèves, M. Nausester le reconnaît lui-même à

plusieurs reprises, il faut continuer à leur apprendre les formes et exiger qu'ils les sachent, parce qu'elles sont pour eux le moyen de contrôler si leur divination ne renferme pas une erreur. N'est-ce pas un des avantages inappréciables des langues anciennes, du moins dans les premières années de leur étude, que cette obligation constante pour le commençant de vérifier l'exactitude de sa traduction? N'est-ce pas là un des moyens les plus simples, partant les plus efficaces d'opérer l'éducation de *l'attention?* M. Nausester a beau dire qu'il faut donner à l'enfant toutes les notions, toutes les idées dont le texte comporte la connaissance. Cette préparation est indispensable, je le sais; mais elle ne suffit pas. J'ignore si les jeunes Allemands font preuve de plus de logique et de plus de réflexion que nos disciples. Toujours est-il qu'il arrive à ceux-ci de substituer sans gêne aux idées de l'auteur les inventions les plus extraordinaires, quand ils oublient de s'en référer aux avertissements tacites des formes. Et quand les professeurs, même ceux des classes supérieures, se plaignent que leurs élèves ignorent déclinaisons et conjugaisons, on aurait tort de prétendre qu'un reste de pédantisme ou d'habitude d'école les fait parler. Ils se rendent compte, fort justement, qu'il manque aux enfants la pierre de touche contre laquelle ils éprouveront leurs traductions.

A. Grégoire.

Leo Meyer. **Handbuch der griechischen Etymologie.** *Erster Band. Wörter mit dem Anlaut α, ε, ο, η, ω.* Leipzig, S. Hirzel, 1901. 656 pp. in-8°. Prix : 14 mk.

M. Leo Meyer est le vénérable professeur de Dorpat-Juriew qui publia, de 1861 à 1865, une *Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache,* donna en 1879 une étude intitulée *Griechische Aoriste* et fit imprimer en 1869 un important ouvrage de philologie germanique : *Die gothische Sprache. Ihre Lautgestaltung, insbesondere im Verhältnis zum Altindischen, Griechischen und Lateinischen.* Je n'étonnerai personne en disant que ce dernier livre a vieilli. Ce qui est plus grave, c'est qu'on ait pu dire, non sans raison, quand l'auteur donna en 1882-84, une nouvelle édition du tome 1er de sa *Grammaire comparée,* qu'il n'avait tenu compte que dans une mesure fort insuffisante des progrès réalisés par la linguistique au cours des vingt dernières années.

Nous voici cette fois en présence d'un *Manuel d'étymologie grecque.*

Comme ce gros volume, le premier d'une série, n'est précédé d'aucune introduction et ne possède ni index ni table des matières, force nous est de recourir au prospectus de la maison Hirzel pour voir un peu clair dans

l'économie de l'ouvrage. Ce premier volume (il y en aura quatre) ne traite que des mots commençant par une des voyelles *α, ε, ο, η, ω*, et en effet le livre contient cinq grandes divisions disposées dans cet ordre. Mais là ne se borne pas l'originalité du plan. L'auteur a totalement renoncé à l'ordre alphabétique, qui lui paraît bigarré (*bunt*) et qui a le tort de séparer des choses étroitement connexes. L'ordre qu'il adopte est celui-ci : voyelles — occlusives — sifflante — nasales — liquides. et cet ordre, il l'observe dans la structure intime des mots dont il traite. C'est ainsi que *ἄχνη* précède *ἀφάσσειν*, lequel précède *ἄφαρ;* plus loin, on trouve *ἀθάρᾱ;* à quelques pages de là, *ἀσσύτερος*, immédiatement suivi d'*ἀσκάντης;* si le *γ* note la nasale gutturale devant gutturale, p. ex. dans le groupe initial *ἀγκ-*, ce groupe doit être cherché entre *ἄνευ* et *ἄντα*. On finit, après des tâtonnements, par reconnaître que l'alphabet de M. Leo Meyer est celui-ci: *α ε ο η ω ι υ — κ ξ π ψ τ — γ β δ ζ — χ φ θ — σ — ν μ — ρ λ*. C'est un ordre plus scientifique, je le veux bien, mais je doute que le maniement du livre en devienne plus aisé. Un point encore : p. 337, je trouve l'adjectif homérique *ἐΰς*, mais aucun des autres mots grecs commençant par *ευ-* : *εὖτε εὔχομαι εὐθύς εὐνή εὐμαρής εὑρίσκω εὖρος;* je cherche vainement *οὐρανός οὖς οὐκ οὗτος οὖθαρ*. J'en conclus après quelque réflexion qu'*ἐΰς* est relevé dans le premier tome parce que le groupe *ευ* ne figure pas ici une diphtongue véritable, mais représente deux syllabes, *ε* + *υ*, tandis qu'*ευ* et *ου* sont de réelles diphtongues dans *εὑρίσκω* et *οὐρανός*. Ces derniers mots doivent dès lors être étudiés dans un autre tome. Vraiment, l'auteur est ingénieux, mais combien laconique. Un mot de préface eût été le bienvenu.

Mais le laconisme de M. Leo Meyer cesse dès qu'il aborde l'étude de l'*ἀ-*, préfixe copulatif. Dès lors et jusqu'au bout du volume, c'est un torrent, c'est un fleuve, c'est une mer de citations (1). M. Meyer s'est en effet assigné entre autres tâches celle de mentionner l'emploi le plus ancien de chaque mot, non seulement en grec, ce qu'on ne peut qu'approuver, mais encore en latin, en vieil indien, en gotique. Et chaque fois le passage où apparaît le mot est reproduit *in extenso*. Soit le thème *Ἄρτεμιδ-*; M. Meyer cite quatre passages d'Homère et les trois premiers vers de l'hymne homérique XXVII, puis se borne à nous dire que l'étymologie n'est pas encore établie, et que l'on rencontre comme formes doriennes *Ἄρτεμιτ-* et *Ἄρταμιτ-*. En vérité, on attendrait davantage d'un manuel d'étymologie. Faut-il donc se reporter à l'article « Artemis » de Pauly-Wissowa ou au chapitre que Preller-Robert consacrent à la déesse, pour y trouver la mention des tentatives d'explication? Je veux bien que celles-ci sont nombreuses et qu'aucune d'elles ne rallie tous les suffrages. La plus ancienne rattache le nom de la déesse à l'adj. *ἀρτεμής* « incolumis ». Clément d'Alexandrie semble tenir

---

(1) L'éditeur veut bien nous dire qu'il y en aura cent mille.

le mot pour non-grec (phrygien). Carl Robert se prononce pour un rapprochement avec ἀρταμεύς, ἄρταμος, ἀρταμεῖν; Artémis serait littéralement « la Bouchère ». Pour Fick-Bechtel, *Griech. Personennamen*², p. 439, Ἄρτεμις est une forme hypocoristique, qui se rattache à ἀρτέμης comme ψεῦδις à ψευδής, ἀρτέμης ayant le sens passif de « soigné », ἄρταμος ayant le sens actif de « qui donne ses soins ». Tout cela ne s'impose pas à la conviction. Le -δ- de la forme ionienne (Ἀρτέμιδος) n'est pas primitif, et n'a été provoqué que par les nombreuses formes féminines en -ιδ-ος; le -τ- primitif est confirmé par le nom de mois Ἀρταμίτιος à Astypaléa, à Calymna, à Cos, à Cnide, à Rhodes, enfin par le nom de promontoire Ἀρταμίτιον de l'Eubée; mais laquelle des deux voyelles, de l'α ou de l'ε, est primitive? Gust. Meyer, *Griech. Gramm.*³ p. 103, pense qu'Ἄρταμις pourrait être né d'Ἄρτεμις par assimilation; K. Brugmann, *Griech. Gramm.*³ p. 71, note l'hypothèse d'un signe de doute et renvoie à C. Buck, *Amer. Journ. of Philol.*, X, 463 ss. Quand nous aurons cité Kretschmer *Kuhn's Zeitschr.*, XXXIII, 467 ss., nous aurons relevé les noms de la plupart des linguistes contemporains qui ont essayé de déterminer l'origine de cet énigmatique vocable, mais, une fois encore, c'est bien dans un manuel d'étymologie grecque qu'on s'attendrait à les voir mentionner, plutôt qu'ailleurs (1).

S'il s'agit d'Ἀπόλλων, M. Leo Meyer est plus explicite et discute longuement, pour l'adopter presque, « l'intéressante et toute nouvelle » (2) étymologie proposée par Léop. von Schroeder (*Kuhn's Zeitschr.*, XXIX, 193-229), et d'après laquelle Ἀπόλλων refléterait le védique *saparyênya*, un des surnoms d'Agni. — Mais cette étymologie a été réfutée déjà par Froehde, *Bezz. Beitr.*, XIX (1893), p. 240, pour qui Ἀπόλλων signifie « prophète », Froehde invoquant ἀπειλή, le dorien ἀπέλλα = ἐκκλησία, le lat. *appellare*,

---

(1) L'explication de l'alternance -αμ- : -εμ- proposée par O. Hoffmann, *Griech. Dial.*, I, p. 143, et que j'ai reprise dans mes *Dialectes doriens*, p. 32, est sans portée, le mot étant vraisemblablement étranger à la famille indo-européenne. — Kretschmer (loc. cit.) approuve l'interprétation de C. Robert; pour lui, l'accent d'Ἄρταμις s'explique par l'emploi comme nom, qui a généralisé l'accent reculé du vocatif Ἄρταμι; les formations féminines en -ιδ- (comme Mahlow l'a reconnu) sont d'anciens thèmes en -ῐ qui ont transporté l'ῐ du génitif (-ῐος) au nominatif (-ῐς) et par là sont entrés dans la flexion des thèmes en -ιδ- (nom. -ῐς); la vieille forme thématique se rencontre dans l'argien Ἀρτάμι < *Ἀρτάμιι (GDI. 3283), tandis que pour l'accusatif, du reste constant depuis des temps très anciens, Ἄρτεμιν, on pourrait aussi penser à l'hétéroclise; la flexion par -τ- provient de l'assimilation du -δ- au -τ- précédent, ou est due à l'influence analogique de χάρις, -τος; l'ionien Ἀρτεμίσιον ne doit pas nécessairement remonter à Ἀρτεμίτιον, mais peut être une formation nouvelle comme Προβαλίσιος, Τρικορύσιος.

(2) Elle date de treize ans!

compellare, etc. Dirons-nous que H. Lewy, *WfklPh.*, 1893, col. 860, rappelait l'assyrien *aplu :* fils, et que Tomaschek tient le nom pour lélège ? Bien que Froehde soit approuvé par Fick-Bechtel, *Personenn.*, p. 438, son explication autorise encore le doute. Mais ce que M. Leo Meyer eût dû dire au moins, c'est que la forme primitive est, non pas *Ἀπόλλων* venant d'un *Ἀπολγων* qui n'a jamais existé, mais *Ἀπέλλων*, attesté à Amyclées, à Epidauros Limera, à Mégare, à Syracuse, en Crète, ailleurs encore, et qu'ainsi que l'a bien vu Joh. Schmidt (*Kuhn's Zeitschr.*, XXXII, 327 s.), *Ἀπόλλων* est une forme analogique provoquée par le vocatif *Ἄπολλον*, issu d'*Ἄπελλον*, et où l'*ε* atone a subi l'assimilation à l'*ο* de la syllabe finale. Cf. du reste le nom de mois *Ἀπελλαιών* à Ténos, les noms propres *Ἀπελλέας Ἀπελλᾶς Ἀπελλῆς*, *Ἀπελλίς*, *Ἀπελλικῶν*, *Ἀπέλλιχος*, toutes formes où cette assimilation ne se pouvait produire.

Mais laissons les dieux à leur Olympe. Page 2, M. Leo Meyer s'exprime ainsi : « Dans quelques formes, peu nombreuses, l'ancienne sifflante initiale est représentée par l'esprit rude, comme dans *ἁθρόος*, forme attique d'*ἀθρόος*, *ἅπαξ* ..., *ἁπλόος* ..., *ἁπληγίς* ..., *ἅπας*. » L'esprit rude d'*ἁθρόος* n'est pas primitif; l'aspiration primitive devait disparaître à raison de la présence de l'aspirée *ϑ* à la seconde syllabe, d'où la forme commune *ἀθρόος*. Ici encore l'analogie a joué son rôle, et l'on eut *ἁϑρόοι* d'après *ἅπαντες*, comme *ἁμόϑεν* pour *ἀμόϑεν* d'après *ἁμοῦ ἁμῶς*, *ἑϑῆναι* d'après *εἶναι*, de la racine *sē-* (1), *ὁλό-φωνος*, *ὁλό-χρῡσος*, etc. Cf. Brugmann, *Griech. Gramm.*³ p. 121 ; *Grundr.* I², p. 746-747.

Page 160 : il est exact qu'*ἀφρός* « écume » réponde au vieil indien *abhram* « nuage », mais le latin *imber*, gén. *imbris*, est un parent que M. Leo Meyer oublie; on pose un primitif **m̥bhró-*; la nasale sonante est réfléchie en latin par *em-*, d'où **ember* (cf. v. ind. *ambhas-* « eau »); *ĕ* devient *ĭ* devant le groupe *-mb-*, ou peut-être seulement devant le groupe *-mbr-*, auquel cas l'*ĭ* proviendrait des cas obliques, gén. *imbris*, etc (2).

Page 46, M. L. M. rapproche avec raison gr. *ἀκτίς* « rayon » du védique *aktush* « éclat, lumière du jour ». Un autre rapprochement s'impose : l'*α* du grec, l'*a* du védique représentent une nasale gutturale sonante : le gothique a *ûhtwô* « aurore », de **unχtwô*; primitif **n̥qtwâ-*. Cf. Brugmann, *Grundr.* I², 382.399. — M. L. M. songe à une parenté avec *ἀγ-άλλεσϑαι* « être paré, être joyeusement fier, faire parade de », primitivement « briller », parenté bien problématique. W. Prellwitz, *Etym. W. d. gr. Spr.*, pose *ἀγάλλω* = **m̥γαλγω*, cf. *μέγαλο-* et got. *mikiljan* = *μεγαλύνω*.

---

(1) Ou rac. *jē*? Voy. H. Hirt, *Indog. Forsch.* XII (1901), p. 229 ss.

(2) Stolz, *Lat. Gramm.* ³ p. 26.64; F. Sommer, *Handbuch d. lat. Laut- u. Formenlehre*, p. 73.

. P. 139, ἀίδης n'explique pas l'attique ᾄδης (avec l'esprit rude et l'α long); Wackernagel part de *αἰϜιδ- et songe au lat. *saevos* (*Verm. Beitr.* 4 ss.); pour l'α long, cf. ἄει < *αἰϜει, δᾱήρ < *δαιϜηρ, etc.

P. 438, comparant ἐρέβινθος « pois chiche » et lat. *ervum*, l'auteur émet l'avis que β pourrait provenir d'un ancien υ « comme p. ex. dans βόυλεται à côté de lat. *volt.* » C'est là une conception erronée : att. βούλομαι thess. βελλόμενος béot. βειλόμενος dor. δήλομαι locr. δείλομαι procèdent de *βολ-νο-μαι et *δελ-νο-μαι; le β de l'attique devant ο, le δ du dorien devant ε représentent la labio-vélaire indo-européenne g^w des thèmes primitifs $g^w\bar{l}$*no-* et g^w*elno-* (Brugmann, *Grundr.* I² p. 358.478.593; *Gr. Gr.*³ p. 73.88), tandis que le latin *volt vult* (cf. lituanien *pa-velt* « il veut ») remonte à une racine *wel-*. Voy. Stolz, *Lat. Gr.*³, p. 163 et les auteurs cités en note, surtout Solmsen, *Studien zur lat. Lautgeschichte* (1894).

P. 15, M. L. M. rapproche ἄημι, *ventus* et *vannere*, « secouer le blé, le purifier au vent ». On admettra plutôt que *vannus*, d'où *vannere*, provient d'un thème ayant pour initiale *qw-* (cf. lat. *vapor* gr. καπνός lit. *kvâpas* « souffle, fumée »), le vieux haut-allemand ayant *hwennen*, de **hwanian*, « secouer, vanner ». Cf. Brugmann, *Grundr.* I², p. 321.334. Stolz, *Hist. Gramm. d. lat. Spr.*, I, p. 259. Zupitza, *Die germ. Gutturale* 5, 55. Stolz, *Lat. Gramm.*³, p. 67. Etc. (¹).

Page 7, l'étymologie d'ἄανθα, glosé par Hésychius εἶδος ἐνωτίου et tiré d'Alcman, est connue. Il faut accentuer ἀάνθα, qui provient d'*αὐσ-ανθᾱ, αὐσ- étant une des formes de la racine à laquelle le grec emprunte son mot pour « oreille »; cf. lat. *auris* pour **ausis*, lit. *ausìs*. Voy. W. Schulze, *Quaest. ep.* 38; G. Meyer, *Gr. Gr.*³, p. 434 s., J. Schmidt, *Die Pluralbildungen d. idg. Neutra*, p. 407 s. Etc.

Page 19, l'auteur déclare que la parenté étymologique d'ἀίσσειν n'est pas établie. Brugmann, *Grundr.* II, p. 847, en rapproche le vieil-indien *ve-vij-ya-te* (*vij-* « se hâter, fondre sur »), qui suppose une racine **waxig-* alternant avec **waxiq-* de *ϝαι-ϝικ-yω = ἀίσσω ᾄττω (²).

---

(1) Je dois dire que Solmsen, *Untersuchungen zur griechischen Laut- und Verslehre* (1901), p. 281, approuve Vanicek, qui tirait *vannus vanno* de **vat-nos *văt-nō; wăt- : wēt- = wā-* dans vha. *wadal wedil* « instrument pour soufler » : *wē-* dans ἄημι, etc.

(2) Cette étymologie est due à Osthoff, *Paul-Braunes Beitr.*, VIII, 271; elle est approuvée par Wackernagel, *KZ.*, XXVII, 276 (qui note en passant que le mot n'offre pas de trace d'un F initial dans Homère) et par G. Meyer, *Gr. Gr.*³, p. 595. Depuis, Brugmann a pris ombrage du F initial supposé et (*Gr. Gr.*³, p. 48) pose un primitif **αι-Ϝιxyω*, mais Solmsen, op. cit., p. 189, observant avec raison que pareil type de formation intensive ne se rencontre nulle part, explique par la dissimilation la chute du F initial de

Page 33, M. L. M. doute qu'*ἀκαλανθίς* soit l'équivalent d'*ἀκανθίς* « linot ». — Hésychius nous fait connaître la forme laconienne d'*ἀκαλανθίς*, qui est *ἀκαλανσίρ*, et il la glose par *ἀκανθυλλίς*, qui n'est qu'un diminutif du premier. Qu'il s'agisse du linot (*Fringilla cannabina*) ou du petit chardonneret (*Aegithalus pendulinus* L.), il me paraît qu'il y a équivalence des termes.

P. 89, M. L. M. songe à rapprocher *ἄτερ* d'*ἄνευ* et du latin *sine*. « Dans ce dernier mot, l'*i* remplace une ancienne voyelle *a* (« A-Vocal »), tout comme p. ex. dans *in-* (*in-ermis* « non armé ») à côté d'*ἀν-*, » et l'auteur renvoie à sa grammaire, I, 254 [1]. Ceci nous prouve à la fois que M. L. M. n'admet pas l'existence indo-européenne de la triade *a e o*, pas plus que la résolution d'une nasale sonante *n̥*, forme réduite de *ne-*, en *α-* grec, en *en-* (plus tard *in-*) latin. Il y aurait dès lors mauvaise grâce, il y aurait même persécution à lui opposer des étymologies basées sur des théories auxquelles n'adhère pas M. Leo Meyer. Quand j'aurai dit que l'hom. *ἀμφασίη* (p. 186) ne doit pas être remplacé par *ἀφασίη*, mais s'explique fort bien par *ᾱν-*, forme grecque d'une nasale sonante longue (Brugmann, *Gr. Gr.*^{3}, p. 87); — que *ἁμαρτο-* (p. 222) ne peut pas être issu d'*ἀ- σμαρτο-* comme *ἡμεῖς* d'**ἀσμεῖς*, parce que l'esprit rude de *ἡμεῖς* est dû à l'influence analogique de *ὑμεῖς*, influence qui ne pouvait trouver son égale dans le cas de l'isolé **ἀσμαρτο-*; — que *εἵμαρτο* ne peut naître d'**ἔσμαρτο*, mais bien de **σέσμαρτο*; — qu'enfin, pour tout l'article *ἁμαρτάνειν*, il y avait lieu de consulter H. Osthoff, *Indog. Forsch.* VIII, p. 11; — que l'on rencontre, à côté d'*ἄνευ*, une forme éléenne *ἄνευ-ς*, comme *μέχρι-ς*, *πολλάκι-ς*, etc., une forme épidaurienne *ἄνευ-ν*, comme *πολλάκι-ν*, que la forme mégarienne *ἄνις* (Aristoph., *Ach.*, 798 et ailleurs) n'est pas seulement en étroit rapport avec *ἄνευ*, mais est vraisemblablement une formation nouvelle d'après *ἄλις*, *χωρίς*, et qu'en général M. Leo Meyer ne me paraît pas attacher une importance assez grande aux faits dialectaux du grec, d'une part, et, de l'autre, à l'influence capitale de l'analogie dans l'épanouissement d'une langue; — que les mots d'origine orientale ne sont pas suffisamment étudiés, et qu'il existe un livre de H. Lewy, intitulé *Die semitischen Fremdwörter im Griechischen* (Berlin, 1895), dont je n'ai pas trouvé encore la mention dans

---

**ϜαιϜικγω*. — Prellwitz, *Bezz. Beitr.*, XXVI (1901), p. 232, pose un primitif **saisîkyô*, intensif de $\sqrt{}$*seiko*, *sîk* et *sĭk*, cf. *ἵκω*, dor. *εἵκω*, *ἥκω*.

(1) Il est vrai que Wackernagel, *Indog. Forsch.*, I, p. 420 tire lat. *sine* d'un indo-eur. *sn̥nê*, vieux locatif de *senu*, et en rapproche *ἄνευ*; cf. Lindsay-Nohl, *Die latein. Sprache*, p. 680 : c'est la *forme* donnée à son explication par M. L. M. qui n'est plus admissible. — Pour Schmalz, *Lat. Gramm.*^{3}, p. 272, *sine* < peut-être de **si+ne* « pas ainsi. »

l'ouvrage de M. L. M. et auquel il aurait pu faire des emprunts, sinon toujours heureux, du moins intéressants; — qu'ἀφύη (p. 157) n'est pas une sardine, que M. L. M. n'a pas cité cette fois les passages les plus anciens où se trouve le mot, à savoir les fragments 60, 89, 124 d'Épicharme dans l'édition Kaibel, et que le *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio contient, au mot *cibaria*, une discussion intéressante et une étymologie curieuse du mot, quoique vraisemblablement fausse (1); — qu'ἔλεγος (p. 471) n'est peut-être pas « d'origine obscure », et qu'il y a lieu de relire p. ex. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, II, p. 87, où le mot est rattaché à la même racine que les vocables arméniens *elêgn*, *elêgneay*, qui signifient « roseau », « flûte de roseau », ἔλεγος étant d'origine phrygienne; — que ὅττι (p. 514) n'est pas une vieille assimilation de ὅ-τϝι, mais est le neutre ὅτ composé avec τί, la simplification en ὅτι s'étant produite d'après le simple τί (cf. G. Meyer, *Gr. Gr.*[3], p. 260; Brugmann, *Grundr.*, II, 9. 54. 777; cf. *Gr. Gr.*[3], 532. 536. 561 : ὅττι < *σϝόδ τι); — qu'il faut, pour juger ὀδάξ, comparer J. Schmidt, *Pluralb.*, 427, Brugmann,*Grundr.*, II, p. 250. 373, W. Schulze, *KZ.* XXXIII, p. 395, Meister, *Herodas*, p. 748 s.; — qu'à propos d'ὄζος (p. 524), M. L. M. peut croire qu'un got. *st* répond dans l'occurrence à un gr. ζ; — qu'il convient, à propos d'ὀσφραίνομαι (p. 540), de lire Brugmann *Indog. Forsch.*, VI, p. 100 ss., et, à l'occasion d'ὀνίνημι (p. 541), de consulter H. Hirt, *Indog. Forsch.*, XII, p. 219 ss.; — qu'ὄνος « âne » ne saurait à la fois être pour *ὄσνος et avoir un rapport quelconque avec le sémitique et notamment avec l'hébreu *âthôn* « ânesse » (2), — j'aurai relevé quelques-unes des nombreuses notes marginales dont se couvre mon exemplaire.

Comme remarque générale, je dois encore noter que les transcriptions de l'arménien, du lituanien et du sanscrit sont fort étrangères à celles généralement admises, et que les phrases sanscrites sont particulièrement déconcertantes dans l'état où nous les présente M. Leo Meyer, le savant linguiste ayant jugé bon (Indra se demande pourquoi) d'abroger résolument les lois du sandhi.

Il me peine de devoir constater toutes ces défectuosités de l'œuvre colossale que veut nous offrir M. Meyer, mais, quand l'*Iliade* et l'*Odyssée* auraient été, par bribes, réimprimées — très correctement — une demi-douzaine de fois, je ne vois pas trop ce que la science étymologique y gagnerait, le *Thesaurus* d'Estienne-Didot et le Liddell and Scott n'existant pas d'hier.

Ce n'est pas cependant que le besoin d'un dictionnaire étymologique du grec ne soit universellement ressenti. Le *Griechisch-lateinisches etymologisches Wörterbuch* de Vanicek remonte à 1877; les *Grundzüge der griechi-*

---

(1) Tome I, 2e partie, p. 1165 s.
(2) Sur ὄνος voy. G. Meyer, *Indog. Forsch.* I, p. 319 s. et Lewy, op. cit. p. 4.

schen Etymologie de Georg Curtius datent de 1879 (5e et dernière édition); le regretté Gustav Meyer a promis pendant plusieurs années un dictionnaire étymologique que devait publier la librairie Trübner, de Strasbourg, et qui n'a jamais paru; récemment la même maison annonçait comme étant en préparation un lexique étymologique du grec, que composerait M. Félix Solmsen, de Bonn. En 1892, W. Prellwitz a imprimé un dictionnaire qui peut rendre des services, mais qui ne cite aucune référence, et qui, établi sur un plan assez particulier, cherche à multiplier les affinités linguistiques entre le grec ancien... et l'allemand moderne; j'ajouterai que l'influence des conceptions linguistiques d'Aug. Fick y est par trop exclusive. Il restait donc à nous donner le livre attendu. Ce livre, je le dis avec infiniment de regret, parce que l'auteur mérite tout respect et tout honneur, M. Leo Meyer ne nous le donne point. Il y a sans doute quelque courage à dédaigner le travail des générations venues après soi; il peut même y avoir quelque grandeur, quelque héroïsme à demeurer fidèle obstinément aux idées une fois conçues dans la jeunesse, mais il y a peut-être à cette attitude aussi quelque danger : il se pourrait, malgré tout, que les jeunes n'eussent pas toujours et partout tort, et que ce livre apparût décidément comme le testament linguistique d'une école défunte.

Bruxelles. ÉMILE BOISACQ.

Omero : l'Iliade, *commentata da* C. O. ZURETTI. Vol. III. — Libri IX-XII. 1 vol. in-12°. Turin. Löscher, 1900. Prix : 2 l. 40.

M. Zuretti donne, dans l'excellente collection Loescher, la suite de l'édition d'Homère qu'il a entreprise. Le texte est accompagné d'un copieux assortiment de notes de toute espèce : grammaticales, syntaxiques, explicatives, et ce qui est un peu une nouveauté, du moins dans les livres d'école, littéraires et artistiques. Je ne doute pas qu'un élève, même des pires, ne parvienne à comprendre et à traduire le poète, s'il se donne la peine de recourir à cet apparat qui occupe plus des deux tiers du livre. Mais vous devinez l'inconvénient. Il faut bien du courage pour lire un vers avec l'obsession constante d'une demi-douzaine d'annotations qui parfois vous aident, parfois vous laissent indifférent, quand elles n'ont pas le tort de vous distraire et de vous impatienter. Il me semble que plus de sobriété ne nuirait pas, surtout dans une édition classique. Mais si je plains un peu les élèves italiens qui étudieront l'Homère de M. Zuretti, je ne puis que recommander le livre à

mes collègues : il renferme une foule d'indications qui leur viendront à point dans la préparation de leurs leçons [1]. A. G.

Épiménide de Crète, par H. Demoulin (Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, XII[e] fascicule). Bruxelles, Office de publicité, 1901, 137 pp.

La dernière monographie consacrée à Épiménide était celle de Schultess (Bonn, 1877), travail consciencieux, mais qu'un grand nombre de publications et de découvertes importantes rendirent bientôt insuffisant : l'*Ἀθηναίων πολιτεία* d'Aristote, l'étude de Kern *de Orphei, Epimenidis, Pherecydis theogoniis*, l'ouvrage capital de Rohde, *Psyche*, pour ne citer que les plus considérables. De plus, Schultess n'avait pas fait d'une manière assez systématique le triage et le classement des renseignements relatifs à la vie d'Épiménide. La publication d'une nouvelle étude était donc à souhaiter. M. Demoulin s'est chargé de la faire; la méthode, l'esprit de combinaison, la connaissance étendue des textes anciens et de la littérature moderne dont il a donné des preuves, montrent qu'il était capable d'aborder un sujet aussi difficile. Il a su le traiter d'une manière intéressante. L'exposé est clair et précis, et rien qu'à la prudence avec laquelle M. D. manie l'hypothèse et refait l'état ancien de nos documents, on devine tout de suite la valeur des reconstructions qu'il propose.

Le résultat le plus important de ce travail sera le classement par époques et par catégories d'auteurs de toutes les traditions relatives à la vie d'Épiménide, et l'indication du degré de créance que chacune d'elles mérite. Les conclusions sont souvent négatives, et quand on rencontre des affirmations, elles vont rarement sans de notables réserves. Mais, d'un autre côté, il ne faudrait pas demander à un tel travail ce qu'il ne peut donner : un stemma complet de la généalogie des différentes traditions, et une biographie certaine. Ce qu'il fournit de positif est d'ailleurs presque aussi précieux. M. Demoulin nous indique l'idée qu'on s'est faite d'Épiménide aux différentes époques depuis le VI[e] siècle, et il dégage de la légende de ce personnage au moins quelques détails historiques. La chronologie d'Épiménide paraît

---

1 Qu'il me soit permis de justifier mes critiques par quelques exemples : Je considère comme inutile ce qui est dit de *φύζα, φόβου, ἑταίρη*, IX, 2 — de *νέοι ... γέροντες*, v. 36 — de *μέγιστον*, v. 39 — de *αὐτὸς δέ*, v. 12. Est-il nécessaire de chercher une antithèse entre *ἔχε* du vers 2 et *ἔχον* du vers précédent? ou encore entre *λιγυφθόγγοισι* du v. 10 et *μηδὲ βοᾶν*, v. 12?

assez solidement fixée. Contrairement à l'avis de M. Kenyon et de plusieurs autres, M. D. rend admissible que Plutarque, en composant la vie de Solon — document plein de données pour la vie d'Épiménide — n'a pas utilisé l'*Ἀθηναίων πολιτεία* d'Aristote; il établit le sens des premières lignes de ce traité; ces résultats ne sont pas les seuls auxquels M. D. soit arrivé, mais ils suffisent pour montrer la valeur scientifique de sa dissertation, qui est à tous égards excellente.

J. Bidez.

Camille Gaspar. **Essai de chronologie pindarique.** Bruxelles, Lamertin, 1900. xvi-196 pp. in-8.

Il n'est pas nécessaire de faire ressortir la difficulté du sujet que M. Gaspar a traité, et il serait tout aussi superflu d'en montrer l'importance. Quelles œuvres littéraires ont besoin d'être datées et replacées dans les circonstances où elles se sont produites, autant que ces odes de Pindare, si remplies d'allusions historiques, que l'exégète ne peut se dispenser d'élucider?

M. Gaspar n'est pas le premier, d'ailleurs, qui ait étudié la chronologie pindarique. Bœckh et Bergk — pour ne prendre que les principaux — se sont occupés déjà de cette question. Mais jusque dans les derniers temps, le problème restait fort embrouillé, les partisans de Bœckh, d'un côté, s'appuyant sur l'autorité de Pausanias, pour faire commencer l'ère des Pythiades en l'ol. 48,3, les partisans de Bergk, d'un autre côté, se fondant sur les données des scholies pindariques, pour placer la 1re Pythiade en l'ol. 49.3. A ces divergences de vue relatives surtout aux Pythiques, venaient s'ajouter des discussions sur la date des diverses Olympiques — date dont l'indication est maintes fois corrompue dans les scholies — et encore sur celle des Néméennes et des Isthmiques, pour lesquelles nous n'avons pour ainsi dire aucune indication précise.

Le moment était venu de reprendre l'étude de la question : en effet, grâce aux découvertes de papyrus, faites en Égypte, on a pour la chronologie des odes de Pindare de nouveaux points de repère : les odes de Bacchylide notamment établissent quelques synchronismes, puis, une liste de vainqueurs aux jeux olympiques [1], en donnant l'année de plusieurs des victoires chantées par le poète, fixe du coup la date de la composition d'un bon nombre d'odes olympiques, et, chose

---

1 Voir le 2d volume des *Oxyrhynchus Papyri* de MM. Grenfell et Hunt. 1899.

capitale, écarte d'une façon définitive l'opinion de Pausanias, suivie par les partisans de Bœckh sur la chronologie des Pythiades.

Le livre de M. Gaspar n'est certes pas un de ceux, qui, du coup, apportent à tous les problèmes une solution originale et définitive; l'auteur n'a d'ailleurs pas cette prétention; mais au moins, il a su nous indiquer, dans une étude d'ensemble très consciencieuse, l'état de la question, avec toute la complexité et toutes les difficultés du sujet; les opinions déjà émises, sont reprises, discutées, appréciées, et maintes fois remplacées par des solutions personnelles de l'auteur; et nous voyons défiler l'une après l'autre, à la place qu'elles occupent dans le temps, les diverses odes triomphales de Pindare. Pour ce classement difficile, M. Gaspar s'est servi de considérations métriques — quoiqu'en certains endroits il s'en défie lui-même, cf. p. 28 et d'autre part p. 56, note 2! — puis très souvent de considérations historiques — parfois même on se croirait en train de lire un livre d'histoire — enfin des analogies de pensée et d'expression, qui rapprochent plus ou moins étroitement certaines odes; mais son mérite principal, c'est d'avoir mis à profit les dernières découvertes.

Une trouvaille aussi importante que celle du papyrus d'Oxyrhynchus devait naturellement attirer l'attention de plus d'un pindarisant; aussi, quand l'impression de l'ouvrage de M. Gaspar fut terminée, au mois d'août 1900, avait déjà paru à Leipzig, une brochure très substantielle de M. Lipsius traitant le même sujet [1]. Il sera intéressant de comparer les résultats auxquels sont arrivés, indépendamment l'un de l'autre, le professeur de l'université de Leipzig et le jeune docteur de l'université de Bruxelles.

Grâce aux nouvelles données, il n'a été difficile ni à l'un ni à l'autre d'écarter une fois pour toutes grand nombre de conjectures erronées et de fixer des dates jusqu'ici incertaines. Faut-il parler encore de la fameuse chronologie de Bœckh ? MM. Lipsius et Gaspar l'ont enterrée. De plus, il est désormais démontré que c'est en l'ol. 76.1 qu'Agésidamos de Locres, Hiéron de Syracuse, et Théron d'Agrigente ont tous les trois triomphé, le premier au pugilat des *παῖδες*, le second au cheval monté, le troisième au quadrige. Remarquons encore que, pour M. Gaspar aussi bien que pour M. Lipsius, la nouvelle liste montre que nous pouvons avoir confiance dans les scholies, là même où le contrôle de leurs données n'est pas possible.

---

1 J. H. Lipsius. Beiträge zur pindarischen Chronologie, dans les *Berichte über die Verhandlungen der Kön. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*. Philol. histor. classe. 22er Band. 1900. I. Sitzung vom 3 Februar 1900.

Mais, si le papyrus d'Oxyrhynchus impose aux deux plaidants un accord presque complet pour la date des *victoires* célébrées dans les odes de Pindare, il n'en est pas de même pour la date de la composition des odes elles-mêmes, chose capitale évidemment au point de vue de l'histoire littéraire. Or ici, les divergences sont nombreuses. Rappelons d'abord que Hiéron, Théron et Agésidamos ont triomphé tous les trois aux jeux de l'ol. 76.1; nous avons pour ces victoires deux odes à Agésidamos (XIme et Xme Olympiques), deux odes à Hiéron (IIme et IIIme Olympiques) et une à Théron (Ire Olympique). D'après M. Gaspar la XIme Olympique (ode courte à Agésidamos) a été composée à Olympie même, avant le départ de Pindare pour la Sicile, tandis que la Xme Olympique, plus longue, est postérieure au retour de Sicile; en cela, il est d'accord avec M. Lapaume; mais, celui-ci est d'avis que la IIIe Olympique, à Hiéron, a très probablement été composée et exécutée en Sicile, tandis que M. Gaspar, comprenant avec ce que dit la scholie, place cette ode avec la XIe Olympique, à Olympie même. Il n'y avait certes aucun motif de rompre avec la tradition, qui — M. Gaspar l'avoue lui-même — est très digne de foi. Quant à la IIe Olympique, la 2de ode à Hiéron et à la Ire Olympique, à Théron, M. Gaspar et M. Lapaume sont d'accord pour en placer la composition après le départ du poète en Sicile, départ qui, sur l'invitation des envoyés d'Hiéron, a suivi immédiatement les fameux jeux Olympiques de l'ol. 76.1, où nous avons vu que Pindare était présent. Jusqu'ici donc la différence est encore minime; mais elle devient remarquable et de la plus haute importance, quand il s'agit de dater la composition de la IIme et de la IIIme Pythiques, toutes deux adressées à Hiéron de Syracuse. M. Gaspar place la première (IIme Pythique) en tête des odes adressées à Hiéron, soit en l'ol. 75.4 donc avant le départ de Pindare pour la Sicile. L'ode, dit-il, ne mentionne pas le titre de *βασιλεύς*, et ce titre se trouve au vers 23 de la Ire Olympique, qui est de l'ol. 76.1. Pour faire accepter sa thèse, M. Gaspar aurait dû réfuter un article de M. [illegible][1], qui montre, d'une manière concluante, que la IIme Pythique ne peut en aucune façon être placée en tête des odes à Hiéron; sans doute, il aurait modifié son exposé, s'il avait pu examiner ici une supposition très plausible de M. Lapaume (p. 13): le *κασίγνητος* nommé dans la IIme Pythique ne serait autre que la Ire Pythique adressée à Hiéron; or celle-ci est de l'ol. 77.3; par conséquent, les deux odes (IIe et Ire Pythiques) auraient été envoyées en Sicile à peu d'intervalle l'une de l'autre, après le retour de Pindare en Grèce. Disons en passant que par cette même hypothèse M. Lapaume rejette le second voyage de Pindare en Sicile, cette dernière

1. Neue Jahrb. für Philologie, CLXI (1900), p. [illegible]

Il suffira de dire quelques mots encore sur les Isthmiques et sur les Néméennes, dont la chronologie ne peut être établie qu'au moyen de présomptions. Sans doute, c'est ici que l'auteur a montré le plus de vraie originalité; mais la tendance qu'il a de placer dans la jeunesse du poète, plus d'odes qu'on n'a l'habitude de le faire, ne se justifie pas toujours. Nous admirons la belle argumentation de M. Gaspar, quand il démontre que la VIIe Isthmique et la Xe Néméenne sont les premières œuvres en date de Pindare, et n'appartiennent pas, comme le croient la plupart des commentateurs, à la vieillesse du poète; mais nous ne pouvons nous empêcher de demeurer sceptique, vis-à-vis de l'explication des v. 39-42 de la VIIe Isthmique; nous croyons qu'il y est bien question de la vieillesse du poète. Et que dire de la VIIe et de la VIIIe Néméennes? Pour dater la première, notamment, adressée à l'Éginète Sôgenès, l'auteur a retracé toute l'histoire d'Égine, et malgré cela, il ne paraît pas convaincu lui-même de ce qu'il avance; après six pages d'argumentation, il conclut dans des termes qui nous font douter plus que jamais : « quoi qu'il en soit, la chronologie de la VIIe Néméenne conservera toujours un certain degré d'incertitude » (p. 42).

Mais ce ne sont pas là des défauts qui enlèveront au livre beaucoup de lecteurs : il est bien écrit et bien composé; il traite avec aisance et compétence des questions qui sont parmi les plus compliquées; il n'évite d'ailleurs aucune des difficultés du sujet; il réussit à nous donner, en somme, un guide excellent, bien informé, clair et précis, dont se serviront avec profit tous ceux qui voudront désormais étudier et expliquer Pindare.

J. De Decker.

The Knights of Aristophanes, *edited by* R. A. Neil. Cambridge, University Press, 1901. xiv-229 pp. in-8°. Prix : 10 sh.

M. R. A. Neil, professeur de sanscrit et de grecs à l'université de Cambridge, préparait depuis longtemps cette édition des *Chevaliers* d'Aristophane. Il en avait commencé l'impression, 144 papes du texte avec le commentaire étaient tirées. Il est mort sans avoir pu mettre la dernière main à son œuvre, sans avoir pu, notammennt, achever l'introduction, dont nous n'avons ainsi qu'un tronçon. MM. W. S. H[adley] et L. W[hibley], qui signent modestement de leurs initiales, ont achevé le travail de leur collègue et ami et présenté son livre au public.

Nous ne pouvons qu'être reconnaissants aux deux savants hellénistes de la peine qu'ils se sont donnée, car c'est vraiment un travail remar-

quable que R. A. Neil se préparait à publier, et cette nouvelle édition des *Chevaliers* — pour lui laisser son titre traditionnel, quoique incorrect — est actuellement la meilleure dont nous disposions.

Nous n'insisterons pas sur l'introduction : on a vu qu'elle est restée inachevée, mais ce que l'on nous en donne suffit pour nous faire regretter que R. A. Neil n'ait pu la terminer, comme il l'avait commencée. En revanche nous avons un commentaire complet et qui présente un très vif intérêt : c'est ici que nous voyons se déployer la vaste érudition de l'éditeur et que nous admirons, avec sa perspicacité, la variété et la profondeur de ses connaissances : histoire et grammaire comparée, métrique et mythologie, syntaxe et archéologie, rien ne lui est étranger, et il tire parti de tout pour compléter et préciser l'exégèse si difficile d'Aristophane. Contentons-nous de signaler l'usage qui est fait de l'étude du rythme pour saisir le vrai sens de plus d'un passage, les étymologies intéressantes qui sont souvent invoquées, les nombreux renseignements empruntés aux monuments figurés, et les références abondantes aux textes les plus variés qui sont toujours classées avec soin et qui ne sont jamais encombrantes. R. A. Neil avait évidemment étudié de près toute la littérature exégétique, mais il semble que les scholiastes auraient pu fournir plus souvent d'utiles éclaircissements. Nous n'en citons qu'un exemple. Au vers 258, l'éditeur, qui explique longuement *τὰ κοινά*, ne dit rien des mots *πρὶν λαχεῖν* qui ne s'entendent pas très facilement. Les commentateurs ont tâtonné beaucoup, mais il semble qu'un scholiaste a donné la vraie interprétation en glosant ces mots par *πρὶν χειροτονηθῆναι, πρὶν κληρωθῆναι*. Parmi les interprètes modernes, il est regrettable que Neil n'ait pas connu les ingénieuses et savantes études de notre compatriote M. A. Willems; s'il se rencontre avec lui pour l'interprétation du vers 1266, il aurait eu grand avantage à consulter son explication excellente du vers 814 qui a arrêté tous les exégètes, et où M. A. Willems a déterminé le sens précis d'*ἐπιχειλής* d'une façon définitive.

La constitution du texte est en général très satisfaisante. Neil avait collationné en entier le *Ravennas* et, quoiqu'il n'ait pu nous indiquer dans sa préface les principes de sa critique, il est aisé de voir que c'est cet important manuscrit qu'il considère comme la source du texte la plus autorisée. Aux vers 143, 201, 407 (où il se rencontre avec M. A. Willems), 723 etc., il est revenu avec raison, contre l'avis de M. Zacher, à cet excellent témoin, et l'on ne peut que regretter qu'il n'ait pas fait de même aux vers 417 et 605, comme l'a montré M. A. W., ainsi qu'au vers 433.

Ce n'est pas à dire qu'il faille suivre le *Ravennas* aveuglément. Quel est le manuscrit que l'on puisse suivre ainsi? — Au vers 210, par exemple, Neil a sans doute été trop timide, et c'est, nous semble-

t-il, un des cas les plus évidents d'une faute de la tradition. On nous permettra de nous y arrêter un moment. L'esclave commente au marchand l'oracle qui annonce la chûte du Paphlagonien. Le texte de l'oracle portait,au vers 201, αἴ κα (texte du *Rav.*) μὴ πωλεῖν ἀλλᾶντας μᾶλλον ἔλωνται; et la paraphrase (v. 210) doit rappeller la formule caractéristique: αἴ κα, peu familière au langage populaire du marchand: αἴ κα μὴ θαλφθῇ λόγοις. Ce qui le prouve, c'est que, jouant sur ces deux syllabes incomprises, Agoracrite répond (211): τὰ μὲν λόγι' αἰκάλλει με, « les oracles me flattent ». Meineke avait fort bien vu que cette réponse, combinée avec le texte de l'oracle, suppose αἴ κα au vers 210, malgré l'autorité des mss. qui donnent tous αἴ κεν. C'est bien le cas de corriger. Neil, pas plus que M. Zacher, ne l'a osé, sans doute à cause de la métrique. Mais il faut remarquer qu'Aristophane lui-même, *Acharn.* 835, traite comme bref l'α de κα, et ceci est de nature à lever tous les scrupules.

Nous ne pousserons pas plus loin cet examen d'une œuvre dont l'auteur n'est plus là pour se défendre, mais nous tenons à répéter tout le profit que tireront les philologues de cette remarquable édition : elle tiendra une place d'honneur à côté des meilleures, et on déplorera avec les éditeurs que Neil ait pu donner si rarement la mesure de son goût, de son érudition et de son sens critique. Faut-il ajouter que l'exécution typographique est de tous points admirable? C'est inutile quand on a dit que le livre sort des presses de l'université de Cambridge.

Ch. M.

S. Jérôme et la vie du moine Malchus le captif, par P. van den Ven. Louvain, Istas, 1901, 161 pages.

Personne ne contestera l'importance des trois vies d'ermites qui ont été écrites par S. Jérôme. Ce sont des documents capitaux pour les débuts du monachisme, et en même temps pour l'histoire littéraire. Faut-il y voir des fictions romanesques ou des récits en tout point dignes de foi ? S. Jérôme a-t-il connu et utilisé des narrations écrites, plus anciennes ? Ces questions ont été souvent débattues. Pour la vie de Malchus, notamment, l'opinion s'était répandue que l'on possédait le document même dont S. Jérôme se serait servi. Récemment encore, MM. Kunze et Zöckler soutenaient cette thèse. M. van den Ven la reprend, la soumet à un examen attentif, et démontre qu'elle n'a rien de fondé.

La vie de Malchus nous est connue par trois récits : celui de S. Jérôme, jusqu'à présent fort mal édité; une narration grecque, non encore imprimée, et une version syriaque, publiée elle-même d'après

des manuscrits qui ne sont pas les meilleurs que l'on possède. M. van den Ven édite le texte grec d'après trois manuscrits, avec un soin, une méthode, et une connaissance de la langue qu'on est loin de trouver dans toutes les éditions de textes hagiographiques. Il publie d'après un bon manuscrit un fragment de la vie syriaque, qu'il doit mettre sous les yeux de ses lecteurs pour les besoins de sa démonstration; ensuite il élucide la question de savoir si l'un des trois textes connus aujourd'hui est l'original des deux autres. Ses conclusions sont catégoriques : ici, comme pour la vie de Paul de Thèbes, l'œuvre de Jérôme nous donne la rédaction la plus ancienne, et les deux autres n'en sont que des traductions, le syriaque dérivant lui-même de la version grecque.

Après avoir donné à cette thèse une extrême vraisemblance, M. van den Ven aborde une question qu'il fallait bien examiner, mais pour laquelle nous sommes misérablement documentés. Quel est l'écrivain qui a mis en grec le *De Viris illustribus*, et les trois narrations hagiographiques composées par S. Jérôme? Serait ce l'ami du saint, Sophronius, à qui Jérôme lui-même attribue une traduction « très élégante » de la vie d'Hilarion? M. V. montre fort bien l'intérêt de ce problème, et il le rattache, en quelques pages fort bien venues, à l'ensemble de l'histoire littéraire. Il arrive ensuite à une solution imprévue : les vies grecques de Malchus et d'Hilarion sont du même traducteur, peut être de Sophronius; quant à la vie de Paul de Thèbes et au *De Viris*, ils sont de deux autres auteurs. En même temps — car jamais M. V. ne se contente d'effleurer les problèmes, — nous trouvons réunies et complétées pour autant qu'elles peuvent l'être, toutes les données anciennes relatives à Sophronius. Ici, il se pourrait que la découverte de quelque document nouveau vînt forcer M. V. à modifier sa thèse, mais pour le moment, il a épuisé le sujet, et on lui doit un exposé excellent de tous les arguments qu'il était possible de faire valoir.

Enfin, M. V., qui nous prodigue les trouvailles faites dans le cours de ses recherches, signale un problème curieux : la vie grecque d'Hilarion semble être une traduction faite d'après deux procédés tout différents : fort littérale au début, elle devient brusquement, après les cinq premiers paragraphes, beaucoup plus libre. Or M. V. vient de retrouver dans le *Parisinus* 1540, une version grecque de ce texte dont il donne une édition provisoire (p. 150-155), et qui est d'un bout à l'autre une traduction fort libre, rédigée tout à fait d'après la manière qui semble caractériser Sophronius. Que faut-il penser de tout cela? « Il est à supposer que lorsque S. Jérôme reçut l'exemplaire de la version grecque exécutée par Sophronius, il ne trouva pas de son goût les remaniements, parfois bizarres, qu'avaient subis son œuvre en passant du latin en grec. Dès le début, il dut être singulièrement

étonné, par exemple, de voir l'historien Salluste transformé en bienheureux serviteur du Christ, et en confident du biographe. Estimera-t-on chose invraisemblable qu'il ait écrit un mot de reproche à celui qui lui faisait commettre un parail anachronisme, et que Sophronius, pour satisfaire l'illustre écrivain, ait refait de son mieux les premiers paragraphes de son travail, sans avoir le courage de poursuivre jusqu'au bout cette difficile et fastidieuse besogne? » Le problème est posé; personne ne serait mieux que M. V. à même d'en réunir un jour toutes les données et d'en achever l'examen.

Ce qui précède suffit pour montrer l'importance de cette monographie. Elle porte, d'un bout à l'autre, la marque d'un labeur infatigable et désintéressé. Aucune question n'est tranchée qu'après un examen attentif de chacun des moyens d'information dont on dispose. Le volume est rempli de remarques excellentes et mainte note eût mérité de faire le sujet d'un article de revue. La dissertation, dans son ensemble, est parfaite d'exactitude et de précision; l'exposé est clair et méthodique; rien n'y vise à l'effet. Il serait difficile, ce me semble, de faire mieux dans ce genre.

J. Bidez.

Aug. Molinier. **Les sources de l'histoire de France. I. Époque primitive, Mérovingiens et Carolingiens**. Paris, A. Picard, 1902. VIII-288 pp. in-8°.

L'excellente collection des Manuels de bibliographie historique, publiée par la maison Picard, vient de s'enrichir d'un ouvrage que l'on attendait depuis longtemps et qui répond complètement à ce que l'on était en droit d'espérer de son auteur. M. A. Molinier a voulu que les érudits français n'eussent plus à envier à l'Allemagne les *Geschichtsquellen* de Wattenbach. On possédera désormais, grâce à lui, le guide exact et sûr qui manquait encore dans le domaine de l'historiographie française du moyen âge (des origines aux premières guerres d'Italie).

Ce n'est point le plan de Wattenbach toutefois que M. Molinier a adopté. Au lieu de rédiger comme son célèbre devancier une sorte d'histoire de la littérature historique, il a préféré une allure plus didactique, une disposition plus condensée et se prêtant mieux à un ouvrage de références. C'est de la méthode suivie par Teuffel dans son histoire de la littérature romaine qu'il s'est inspiré. Chacun de ses chapitres se compose tout d'abord d'un court résumé donnant les renseignements essentiels sur la nature des sources étudiées et sur leur importance relative, puis vient l'énumération de ces mêmes sources, tantôt dans l'ordre chronologique, tantôt, pour les vies de

saints par exemple, dans l'ordre topographique. Pour chaque ouvrage sont indiquées les éditions principales, puis la liste des ouvrages à consulter. M. Molinier ne s'est pas borné à faire entrer dans son répertoire les sources narratives seules, annales, chroniques, vies de saints, etc., il a joint à celles-ci, sous le titre de *Sources indirectes* [1], les lettres, les poésies, les inscriptions, les traités. Enfin, il ne mentionne pas seulement les textes écrits en France ou ayant spécialement l'histoire de France pour objet, il signale encore toutes les œuvres étrangères importantes pour la connaissance de cette histoire.

L'auteur a voulu donner avant tout à son livre un caractère objectif ou pour mieux dire impersonnel. Il prétend seulement exposer les résultats de la science et s'abstient le plus souvent de donner son opinion dans les questions controversées. Le mérite de son livre, et il suffit pour lui assurer une haute valeur, consiste dans une connaissance parfaite des mille détails du sujet, grâce à laquelle il a été possible de dresser la bibliographie critique de l'histoire de France du IVe au Xe siècle. Une lecture attentive de l'ouvrage ne nous y a rien fait découvrir qui fût inexact et nous ne pourrions citer de travail important qui n'y soit point mentionné.

Une légère remarque pour finir M. Molinier s'est astreint au pénible labeur de dresser de très longues listes de vies de saints, particulièrement pour l'époque mérovingienne. Était-il bien nécessaire, aujourd'hui surtout que nous possédons la si commode *Bibliotheca Hagiographica Latina* des Bollandistes, de mentionner tant de textes dont beaucoup sont d'époque fort basse et ne contiennent pas la moindre parcelle de renseignements utiles? N'eût-il pas convenu, tout au moins, de désigner par un astérique celles de ces vies qui présentent vraiment une valeur historique et quelques-unes d'entre-elles, celles de S. Éloi par exemple, de S. Columban, de S. Grégoire d'Utrecht ou de S. Willibord, n'eussent-elles pas mérité les honneurs d'une notice détaillée [2]?

---

1 Je me demande si l'expression de *Sources indirectes* est bien exact. Tout document, écrit ou non, servant à la connaissance du passé est une source. Une chronique nous apprend les évènements d'une autre manière que ne le font par exemple une lettre ou un poème, mais cette manière-là n'est ni plus ni moins directe que celle-ci. Toute la différence consiste en ce que l'auteur de la chronique a voulu laisser à la postérité un témoignage historique, tandis que, en règle générale du moins, celui de la lettre ou du poème ne l'a pas voulu. Mais cette disposition toute subjective des auteurs n'a pour le savant qui étudie leurs écrits, aucune importance.

2 J'en dirai autant de la *Translatio SS. Marcellini et Petri* d'Éginard. Il n'eût pas été sans intérêt de remarquer que ce texte, par les renseignements

Avec les volumes suivants l'intérêt et l'utilité de l'excellent ouvrage de M. Molinier iront croissant. C'est surtout, en effet, pour l'epoque postérieure à la période carolingienne que la nécessité d'un manuel d'historiographie française se fait vivement sentir.

H. PIRENNE.

ALEXANDER CARTELLIERI. **Philipp II August König von Frankreich. III. Philipp-August und Heinrich II von England (1186-1189).** Leipzig, Meyer et Paris, Lesoudier. 1900. 161 pp. in-8°.

Nous avons déjà apprécié dans cette *Revue* (t. XLII, p. 328) les qualités éminentes de critique et de méthode qui distinguent l'ouvrage de M. Cartellieri. On les retrouvera au même degré dans ce troisième livre qui termine le premier volume de la nouvelle histoire de Philippe-Auguste. Les trois années qui se sont écoulées de 1186 à 1189 n'ont été marquées par aucun événement de grande importance; mais elles abondent en négociations entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne et M. Cartellieri a su reconstituer avec une clarté parfaite les diverses combinaisons politiques qui s'y sont déroulées. On trouvera en appendice un certain nombre d'exercices épistolaires contenant des détails intéressants pour l'histoire du XII[e] siècle et faisant suite à ceux que l'auteur avait publiés déjà à la fin du livre II. Une table des noms cités dans l'ensemble du premier volume et d'excellents tableaux chronologiques terminent l'ouvrage dont la suite, espérons-le, ne tardera pas à paraître [1].

H. PIRENNE.

---

inestimables qu'il nous fournit sur les routes conduisant d'Italie au Nord des Alpes au IX[e] siècle, ainsi que sur la vie à la cour d'Aix-la-Chapelle, présente une valeur particulière pour l'histoire de la civilisation carolingienne.

1 La correction typographique du volume est remarquable. J'ai trouvé pourtant, p. 285 une faute d'impression : Bouvignies pour Bouvignes (aussi à la table).

M. Dimitresco. **Pierre de Gavaston,** *comte de Cornouailles. Sa biographie et son rôle pendant le commencement du règne d'Edouard II (1307-1314).* Paris, Bouillon, 1898. 107 pp. in-8°. — **Étude sur les rapports politiques de Philippe-Auguste avec Richard Cœur-de-Lion (1189-1199).** Leipzick, Brockhans, 1897, 61 pp. in-8°.

Le premier de ces essais historiques, qui nous parviennent bien tardivement, est l'œuvre de début d'un jeune professeur au Lycée royal de Bucarest, ancien élève de M. Ch. Bémond, de Paris.

Le style se ressent évidemment de la nationalité de M. Dimitresco. Mais il est empreint néanmoins d'une très suffisante clarté, et la lecture des 90 pages dont se compose cette monographie est fort aisée.

Quant au fond, la matière est méthodiquement présentée, et l'auteur, on le sent, a mis à profit dans son œuvre, les leçons excellentes qu'il a dû recevoir de ses maîtres à l'École pratique des Hautes Études, MM. Bémond et G. Monod. Il nous donne d'abord une notice d'allure critique de toutes les sources auxquelles il a puisé pour l'élaboration de son livre : actes diplomatiques, chroniques du temps, documents divers et ouvrages de seconde main. Cette partie (16 pages) du travail de M. D. n'est pas celle qui sera consultée avec le moins de fruit par ceux qui voudraient s'initier aux sources de l'histoire anglaise au moyen âge. Vient ensuite la biographie de Pierre de Gavaston, ce Gascon, devenu le favori du triste Edouard II, et dont la faveur et les excès de pouvoir donnèrent l'occasion aux seigneurs et aux partisans des libertés publiques de remporter une victoire nouvelle sur le souverain, et d'augmenter l'influence et le pouvoir du Parlement.

Gavaston n'est pas très sympathique par lui-même, c'est un favori, un ambitieux, un rapace, comme tant d'autres qui ont maladroitement abusé du pouvoir que leur abandonnaient des princes timorés ou incapables; sa chute rappelle celle de plus d'un autre en Angleterre, en France, en Espagne et ailleurs. Son « rôle » fut original, en ceci que ses actes politiques furent beaucoup moins importants en soi que par les conséquences qu'ils entraînèrent. En effet, sa conduite excita les grands du royaume à réclamer de nouveau, en les précisant et en les accentuant, des réformes politiques et à renforcer encore davantage les garanties du Parlement, de création récente (1295), en face du pouvoir royal, despotique et de mauvaise foi. « Piètre homme d'État, dit excellemment l'auteur, il a favorisé, bien malgré lui, tout un mouvement qui se rattache au développement historique des libertés anglaises. »

Son règne, sa lutte avec les nobles, sa fin tragique [1], ne sont donc qu'un épisode entre tant d'autres, de cette lutte grandiose entreprise par le peuple anglais pour la conquête de la liberté politique et civile.

La valeur documentaire propre du travail de M. D. est ainsi de nous présenter un tableau minutieusement détaillé, précis et méthodique d'un des actes de ce long drame, connu déjà dans ses lignes principales.

A un autre point de vue, plus particulier, l'étude du rôle du comte de Cornouailles est intéressante; car elle soulève la question des droits des hauts fonctionnaires du royaume. Nous voyons, en effet, par le cas de Gavaston, que le sénéchal, le maréchal et les autres grands du royaume s'arrogèrent, à cette occasion, le droit de chasser les mauvais conseillers du Roi, au besoin même de les condamner à mort. La chose valait la peine d'être relevée par notre auteur, car c'était là le premier exemple de la prétention des Nobles, et spécialement du sénéchal, de prononcer des peines en matière politique et de limiter ainsi la prérogative royale.

Enfin, et sans doute cela intéressera le plus ceux qui sont à l'affût des causes d'ordre économique dans l'examen des événements les plus divers, on trouvera dans la biographie de Gavaston des détails fort curieux sur la situation des banquiers italiens en Angleterre, à l'époque des Édouards, sur les rapports de Gavaston avec ces financiers prêteurs, spécialement avec un Friscobaldi, devenu, par ses créances, accapareur de la plupart des revenus du roi. Édouard I avait chassé les Juifs en 1290; leur place fut aussitôt prise par des Italiens. L'influence dangereuse que ces derniers avaient su acquérir au bout de peu de temps, leur main mise sur les deniers publics avivèrent la haine invétérée des sujets d'Édouard II pour tout ce qui était étranger, et ce sentiment « nationaliste » ne fut pas la moindre cause de la chute du favori du roi, étranger aussi, et de plus acoquiné à Friscobaldi. C'est, du moins, l'avis de M. Dimitresco, et son opinion n'a rien que de fort probable.

Le travail du jeune professeur roumain est donc, en résumé, fort méritoire et de nature à intéresser et instruire les amis de l'histoire.

— Nous signalons, du même auteur, (en français également) une *Étude sur les Rapports politiques de Philippe-Auguste avec Richard Cœur de Lion*. C'est un clair exposé d'événements connus, mais précisés et étudiés directement à la lumière des documents anciens. Ici, comme dans le *Gavaston*, on trouve, en préface, une utile notice critique sur les chroniques anglaises, françaises et allemandes, relatives aux règnes de Philippe et de Richard.

---

1 Survenue le 19 juin 1312. — Pourquoi l'auteur, sous le titre de son travail indique-t-il les dates 1307 à 1314?

Donnons simplement un aperçu des faits examinés par l'auteur. 1° Les préparatifs de la croisade, les traités conclus entre les deux rois et leurs rapports pendant la croisade. 2° Le retour de Philippe-Auguste et ses menées auprès de Henri VI pour mettre Richard en prison. 3° Les guerres entre les deux souverains après la mise en liberté du roi d'Angleterre. 4° Les relations de Philippe et de Richard, après le traité de 1196, jusqu'en 1199.

F. MAGNETTE.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO. **L'Affaire du Collier,** *d'après de nouveaux documents recueillis en partie par* A. BÉGIS. Ouvrage contenant 12 planches hors texte. — Paris, Hachette, 1901. 1 vol. in-12 de 356 pp. 3 fr. 50.

— **La Mort de la Reine,** (*les Suites de l'Affaire du Collier*), *d'après de nouveaux documents recueillis en partie par* A. BÉGIS. Ouvrage contenant 9 planches hors texte. — Paris, Hachette, 1901. 1 vol. in-12 de 265 pp. 3 fr. 50.

Après les *Légendes et Archives de la Bastille*, le *Drame des Poisons*; après le *Drame des Poisons*, l'*Affaire du Collier*; après l'*Affaire du Collier*, la *Mort de la Reine* : comment ne pas admirer la souplesse et la fécondité du talent de M. Frantz Funck-Brentano, qui semble devenu l'historien attitré des grandes affaires judiciaires de la fin de l'ancien régime? Cette fécondité, — il faut le dire tout de suite, — s'allie à une méthode rigoureuse dans l'emploi des documents, à un art pittoresque et dramatique de présenter les faits. Le lecteur, non prévenu, pourrait croire que les aventures des personnages peu ordinaires qui défilent dans cette galerie en deux volumes sont sorties de l'imagination d'un romancier. Non, ces personnages ont vécu, ils ont appartenu à l'histoire. L'auteur a grand soin d'indiquer d'une manière précise, en tête de chaque chapitre, les documents d'archives ou autres, dont beaucoup étaient encore inédits, qui servent de pièces justificatives à ces histoires vraies et invraisemblables. On comprend que le grand public et que la critique aient accueilli avec une faveur marquée l'*Affaire du Collier* et la *Mort de la Reine*.

L'intérêt de ces deux volumes, qu'il serait difficile d'analyser, est dans la précision du détail anecdotique et authentique. C'est par là que l'histoire du Collier de la Reine se trouve renouvelée depuis les premières origines jusqu'à la fin. Le récit fait passer sous les yeux amusés et attristés du lecteur des aventuriers de toute marque. C'est le cardinal de Rohan et la jolie baronne d'Oliva, pour lesquels il semble

que l'auteur se sente des sympathies secrètes, comme pour des complices inconscients et aimables d'une odieuse machination; c'est Jeanne de Valois et tous les satellites qui évoluent autour de cet astre de première grandeur, le comte de La Motte, Cagliostro, et combien d'autres. Sur ce fond d'intrigues, de mensonges et d'infamies, la figure de Marie-Antoinette se détache avec un relief saisissant. L'auteur n'est point un avocat qui plaide; c'est un historien qui raconte, avec preuves à l'appui. La mémoire de la reine ne saurait avoir une justification plus complète, s'il en était encore besoin, que ce récit minutieux et rigoureusement documenté.

La *Mort de la Reine* continue l'*Affaire du Collier*. M. Funck-Brentano a voulu savoir ce qu'étaient devenus après la conclusion judiciaire tous les personnages qui avaient été mêlés au fameux procès; il s'est fait l'historien de leurs dernières années. Le volume n'a pas l'unité du précédent; car le Collier rattachait les uns aux autres tous les héros du drame, qui furent ensuite dispersés dans toutes les directions; mais il ne lui est pas inférieur en intérêt et en vérité.

Le chapitre sur le procès et la mort de Marie-Antoinette donne une impression saisissante des fortunes par lesquelles est passée la malheureuse femme. Après les Goncourt, M. Funck-Brentano a su écrire, sur cette affreuse tragédie, des pages d'histoire qui resteront parmi les plus éloquentes et les plus vraies. Les destinées ultérieures de Cagliostro, du cardinal de Rohan, de la baronne d'Oliva et de son mari, de la comtesse et du comte forment le sujet de divers chapitres. La campagne de pamphlets infâmes savamment dirigée par la comtesse de La Motte est analysée avec détail; c'est un chef-d'œuvre de stratégie diabolique. Quant aux aventures du comte de La Motte, elles sont plus extraordinaires peut-être que celles de Cagliostro; ne fut-il pas à un moment inspecteur de la police sous la Restauration? Les dernières pages laissent le lecteur dans un singulier étonnement. Il y apprend, en effet, que Jeanne de la Motte, qui mourut à Londres en 1791 d'une mort bien authentique et tragique, laissa des sosies qui prolongèrent son existence pendant de longues années encore, à Paris et jusqu'au fond de la Crimée; si bien qu'elle mourut encore deux fois, en 1825 et en 1844. Après les faux Louis XVII, les fausses comtesses de la Motte: voilà un curieux appendice à l'histoire du Collier de la Reine.

G. Lacour-Gayet.

MARSILLAC. **Les vraies origines de la langue française,** *ses rapports avec l'anthropologie et la physique du globe.* — Paris, Reinwald; Schleicher frères éditeurs 1901, in-8°. 3 fr. 50.

Au moins, voici un livre qui tranche sur la banalité ordinaire et qui sort des sentiers battus de la science officielle.

Grâce aux fouilles de la *Société d'Anthropologie*, on sait, à n'en plus douter, que les races européennes sont aborigènes. Fini, le roman de l'origine aryenne! Et, quant au langage, l'auteur ne croit pas que les peuples du quaternaire, c'est-à-dire du mégalithique, des cavernes et des camps, des villes lacustres et de l'âge du renne, aient oublié leur langue pour adopter celle de l'ancienne Rome.

Mais, cette langue des Pré-celtes, il fallait la retrouver. M. Marsillac l'a retrouvée! Par quels prodiges de divination a-t-il fait surgir cette langue de son tombeau? Par la méthode anthropologique. C'est comme pour l'œuf de Colomb, il fallait penser aux rapports de cette langue inconnue avec la physique du globe. M. Marsillac a eu le bonheur de ne pas se gâter au contact de Dietz, de G. Paris, de Meyer. Son esprit est resté pur de ces influences déprimantes. C'est ailleurs qu'il a eu la chance de s'initier à la linguistique. Une indiscrétion du prospectus de la librairie Reinwald nous l'apprend : « Ces travaux l'avaient éloigné depuis nombre d'années du monde *de la presse.* Mais les Parisiens du siège se souviendront peut-être encore des *Bulletins de la guerre*, dans l'*Électeur libre* d'Ernest Picard, et dans la *Vérité,* qui témoignaient déjà d'un attachement passionné pour tout ce qui intéresse le patrimoine français. » Peut-être aussi la Gascogne, sa patrie, a-t-elle contribué à lui donner cette indépendance de pensée, cette heureuse « outrecuidance », nécessaires pour terrasser les opinions universitaires dans les milieux anthropologistes.

« Les patois gaulois, enseigne-t-on, ont été mis au rebut et remplacés par le latin. » Or ces patois vivent toujours d'un bout à l'autre de la France. Comment donc les savants en *us* ne s'en aperçoivent-ils point! — « Nous avons un *gn* mouillé, un *o* palatal bref, un *j*, un *ch*, un *ŭ*, que n'ont jamais eu les Latins. Nul ne peut assurer d'origine phonique aux *gn* et *ll* mouillés du vieux français, à ses muettes admirables... » De quel droit leur assigner une origine latine? Il suffit de bien prononcer le latin pour s'apercevoir de l'abîme qui en sépare le français. La conclusion, — qui s'impose, — est que le vieux-français, ressuscité des patois par les trouvères, doit être considéré comme l'une des langues primitives de l'Europe. Sur ces prémisses, que les linguistes ne discuteront pas, l'auteur construit un monument de la même solidité, dissipant

à jamais le mirage des langues mortes. Il s'attaque surtout aux noms de lieux, qu'il explique lettre par lettre; car, dans son système, tout s'analyse, rien n'est laissé dans l'ombre. Ainsi *noble*, *n-o-b-le*, signifie *le non-avec-besoin*, donc *le riche*; *Grenoble* signifie *soi en le blé*. Nous regrettons de ne pouvoir fournir ici un ou deux exemples des développements originaux de ces étymologies. Les directeurs de la *Revue*, qui sont des universitaires avérés, en ont redouté la troublante évidence.

Nous en avons assez dit, d'ailleurs, pour montrer que M. Marsillac laisse bien loin derrière lui les ouvrages de Granier de Cassagnac et de l'abbé Espagnolle [1], grâce à ses connaissances profondes en anthropologie. Il est à espérer que les anthropologues, les géologues, les paléontologues de toutes les sociétés qui fourmillent sur le vieux sol gaulois, ne tireront plus leur science que de cette source non contaminée de romanomanie. Ils doivent bien cet hommage à M. Marsillac, cet heureux novateur, ce plaisant clerc, comme on disait en vieux français pré-latin, ce sérieux « zwanzeur », comme on disait en patois belge à l'âge de la pierre impolie.

La thèse de M. Marsillac, pour n'être point sorbonicole, aura des partisans. On se rapelle l'histoire contée par Hérodote sur l'origine du langage. Le phrygien était proclamé la langue la plus ancienne parce que *bê* en phrygien signifie pain. Psammétique le crut, et les prêtres égyptiens, et de même Hérodote...., la chèvre seule ne le crut point. Pareil succès s'annonce pour M. Marsillac. Pécore qui ne le croira.

Jules Feller.

---

1 Je ne vois d'ancêtres dignes de lui que Lenglet-Mortier et Diogène Vandamme : *Nouvelles et véritables étymologies médicales tirées du gaulois;* Le Quesnoy et Paris, 1857. On y lit une tentative d'étymologie du mot *médecine*, en 78 pages, où Médée, les Mèdes, Ahura-Mazda, les Morins, le Rhin, les reins, que sais-je encore? dansent une sarabande effrénée. *Médecine* vient de *mède* et de *cine*. *Mède*, c'est la vie, ou les frères, ou les semblables; *cine* est de même racine que *Caïn* et *ken*, *kan : pouvoir*, *connaître*. Bref la *méde-cine* est la *science de la vie*. — Parcourir un sot livre est quelquefois très salutaire. Dans les moments de doute, quand l'esprit submergé se demande s'il a rien appris ou si la science acquise compense la peine qu'on s'est donnée, feuilletez la VÉRITABLE *origine*... ou les VÉRITABLES *étymologies*... : cela vous permettra de calculer les distances et vous remettra en bonne humeur.

Henri Chamard. **Joachim du Bellay** (*Travaux et mémoires de l'Université de Lille*). Lille, au siége de l'Université, rue Jean-Bart, 1900. xvi-545 pages, in-8°.

Joachim du Bellay est une des plus sympathiques et des plus originales figures de la Pléiade et l'on peut s'étonner qu'il n'ait pas encore rencontré son historien. M. Chamard a voulu combler cette lacune et il a brillamment réussi. Son étude à laquelle, comme il le dit, il a consacré huit années de travail, est un véritable monument élevé à la gloire du charmant poète angevin.

Et tout d'abord, la méthode est excellente. M. Chamard a compris que pour mettre du Bellay en pleine lumière, il ne suffisait pas d'analyser ses œuvres, mais qu'il fallait aussi le replacer dans son milieu historique et le suivre pas à pas dans les diverses étapes de sa carrière qui sont aussi les étapes de son talent d'écrivain. Chez du Bellay, nous dit M. Chamard, l'homme et le poète ne font qu'un, l'œuvre tient à la vie par des liens étroits et la connaissance de l'une est nécessaire à la compréhension de l'autre.

De là une division très juste et très claire du livre en deux parties que sépare le voyage que du Bellay fit à Rome en 1553. Avant le voyage de Rome, du Bellay plein de fougue juvénile, tout imbu des leçons qu'il a reçues, ignorant de la vie et passionné pour les théories est encore un poète livresque; après le voyage, instruit par l'expérience et le dur contact de la vie, il devient un poète personnel.

Ces deux phases de la vie du héraut de la Pléiade, qui sont en même temps les phases de sa carrière poétique, M. Chamard les examine successivement.

Issu d'une antique famille de l'Anjou, qui prétendait remonter au temps d'Hugues Capet, Joachim comptait parmi ses cousins issus de germains les quatre frères du Bellay, tous les quatre illustres dans la politique et dans l'église et dont le plus célèbre, le cardinal Jean du Bellay, devait être son protecteur pendant la seconde partie de sa carrière.

C'est au château de la Turmelière, non loin de Liré, que Joachim naquit, en 1522 et non en 1524, ainsi que l'établit M. Chamard. Orphelin dès le bas âge et confié à la tutelle d'un frère aîné, son enfance fut triste et son éducation négligée. A vingt ans, il vint étudier le droit à l'université de Poitiers et s'y lia avec de nombreux humanistes, entre autres Jacques Peletier, qui eut la plus grande influence sur la direction de ses idées et qui exprime déjà en 1545, dans la préface de sa traduction de l'Art poétique d'Horace, les théories fondamentales de la *Défense de la langue française.* Peu de temps après, en 1547, suivant

M. Chamard, du Bellay rencontrait Ronsard dans une hôtellerie des environs de Poitiers et le suivait à Paris où il entra au collège de Coqueret et suivit les leçons de Jean Dorat.

La Pléiade était fondée. M. Chamard nous donne de très intéressants détails sur l'éducation littéraire des jeunes humanistes groupés à Coqueret, sous la direction de Dorat. Nous y assistons à l'enfantement des doctrines d'où va surgir la *Défense*, et à la formation de leur culture gréco-latine. Chose curieuse, l'enthousiasme de ces jeunes gens s'adresse aux néo-latins tout autant qu'aux anciens; ils mettent sur la même ligne Sannazar et Virgile, Jean Second et Catulle! Ils aiment aussi les Italiens, Pétrarque et Arioste surtout, dont ils admirent la haute valeur esthétique, la forme raffinée et parfaite.

Ils dédaignent au contraire la vieille poésie française; ils n'ont pour Clément Marot qu'un respect de commande; mais ils apprécient fort Jean Lemaire de Belges, Antoine Héroët et Maurice Scève, le principal représentant de cette école lyonnaise, dont M. Brunetière a tout récemment indiqué l'importance dans la formation des idées de la Pléiade (*Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1900).

C'est pendant qu'ils poursuivaient ainsi leurs études dans la calme retraite du collège de Coqueret que parut en 1548 l'*Art poétique* de Sibilet. Tout en faisant une petite part aux poètes grecs et latins et en mettant sur le même pied Clément Marot et Virgile, Saint-Gelays et Pindare, Sibilet célébrait non sans éloquence le rôle glorieux des poètes et conseillait à ses disciples de cultiver les grands genres, le sonnet, l'ode et l'épopée.

L'*Art poétique* de Sibilet troubla profondément les membres de la Pléiade; ils y rencontraient, en effet, des idées qui leur déplaisaient à côté d'autres qui leur étaient chères et qu'ils regrettaient de ne pas avoir été les premiers à présenter au public. Ils se hâtèrent donc de réparer le temps perdu et chargèrent du Bellay de rédiger et de publier leur Manifeste, *la Deffense et Illustration de la Langue Françoyse*, qui parut en 1549.

M. Chamard analyse avec beaucoup de sagacité ce manifeste fameux qui est, comme il le dit fort bien, « une œuvre complèxe inspirée à la fois par le sentiment le plus patriotique et l'esprit le moins national..., plaidoyer pour le français contre les humanistes trop épris d'Antiquité et pour l'humanisme contre les Français trop épris de Moyen Age », contradiction qui ne s'explique que par ce fait que la Pléiade, fascinée par l'Italie, a voulu faire en France ce qui s'était fait avec tant de succès dans le péninsule.

Toute cette partie de l'ouvrage de M. Chamard est extrêmement intéressante, soit qu'il examine le rôle des précurseurs de la Pléiade, soit qu'il expose la théorie de la *Défense* au sujet de l'imitation des

anciens et des Italiens, soit qu'il mette en relief la haute idée que Joachim du Bellay se faisait du poète et de la poésie. Avec la *Défense* un élément nouveau s'introduit dans la littérature : l'art. « Qu'est-ce en somme que la *Défense?* se demande M. Chamard. Un hymne à l'art. Nul n'est poète sans art. »

La Manifeste de la Pléiade fut le signal d'une violente levée de boucliers de tous les adversaires de la nouvelle école, entre lesquels se distingue au premier rang Barthélémy Aneau dans son *Quintil Horatian.* Du Bellay y répondit par la seconde préface de l'*Olive.* Dans l'analyse de ce recueil de vers qui avait paru en même temps que la *Défense*, M. Chamard examine diverses questions fort intéressantes, telles que celles de la part de du Bellay dans l'introduction du sonnet en France. « Marot et ses amis, conclut-il, n'avaient fait que cueillir des fleurs : du Bellay, plus artiste, tressa une couronne. C'est lui qui le premier s'avisa d'une suite de sonnets, se rattachant tous à la même idée, roulant sur un sujet unique. » Du reste, l'*Olive* est une imitation servile et souvent littérale de Pétrarque, d'Arioste et des Italiens. Olive elle même a-t-elle existé? ne faut-il voir en elle qu'une amante idéale, analogue à celle que Maurice Scève célébrait en 1544 sous le nom de Délie (anagramme de *l'Idée*)? La seconde hypothèse semble la plus vraisemblable, surtout quand nous lisons le sonnet 113 de l'*Olive*, sonnet dans lequel du Bellay glorifie *l'Idée* à l'instar de Scève et l'identifie à la Beauté, conformément à la théorie platonicienne de l'amour.

Le poète était-il sincère en écrivant l'*Olive* et les *Sonnets de l'honnête amour?* Il semble bien que non et que tout ce pétrarquisme et tout cet idéalisme quintessencié n'étaient pour lui que de simples thèmes artistiques; c'est ce qui ressort à l'évidence des strophes qu'il adresse *à une Dame* en 1553 et dans lesquelles il se moque de lui-même et fait une mordante et spirituelle satire des théories de *l'Idée.*

Une grave maladie qui dura deux ans et dont les suites devaient le rendre sourd comme son ami Ronsard, modifia profondément les sentiments de du Bellay et lui inspira de nouveaux poèmes d'un tour plus sérieux et plus personnel, dont les principaux sont la *Complainte du Désespéré*, l'*Hymne chrétien* et l'*Adieu aux Muses.*

A ce moment de sa carrière, en 1552, à peine âgé de trente ans, Joachim du Bellay se trouvait à un de ces tournants de la vie qui décident de tout notre avenir.

Souffrant, aigri, désabusé, il ne croyait plus à son génie, il avait perdu l'espérance et la foi; mais il avait appris à pleurer, à répandre de vraies larmes, à sentir par lui-même. Il ne fallait plus qu'une secousse pour réveiller sa verve endormie et pour transformer le poète livresque qu'il avait été jusqu'alors en poète personnel. Cette secousse, ce fut le voyage de Rome qui la lui donna.

En 1553, le cardinal du Bellay, le protecteur des humanistes et l'ami de Rabelais, fut envoyé en ambassade à Rome par le roi Henri II et prit avec lui son jeune cousin Joachim en qualité d'intendant et de secrétaire. Le poète séjourna cinq ans dans la ville des Papes. M. Chamard fait un tableau très curieux et très complet de la vie romaine au XVI[e] siècle, des mœurs du peuple, du luxe et des intrigues de la cour pontificale. Il nous décrit la vie fastueuse du cardinal du Bellay qui avait acheté les Thermes de Dioclétien et y avait fait aménager un palais et des jardins splendides. Ce milieu social et surtout le contraste saisissant qui surgissait pour ainsi dire à chaque pas entre les ruines de la vieille Rome et les somptueux édifices de la Rome nouvelle réveillèrent le génie de Joachim.

Rongé de nostalgie, dégoûté de son existence subalterne de parent pauvre, il chercha des consolations dans la poésie et c'est ainsi qu'il écrivit des poèmes latins, la *Romae descriptio* et les *Poemata*, qu'il transposa et amplifia ensuite en français dans les *Antiquités de Rome* et les *Regrets*.

Les *Antiquités de Rome* sont encore une œuvre de transition, dans laquelle la rhétorique, la mythologie, les allégories et les symboles continuent à jouer un trop grand rôle ainsi que l'imitation des Italiens. Mais l'imagination du poète y est déjà plus libre, il pense davantage par lui-même, il a le *sentiment des ruines*. « Le premier, dit M. Chamard, il a ressenti fortement la mélancolie particulière que fait naître dans l'âme le spectacle émouvant des vestiges. » Par là, il ouvre la voie à Volney, à Chateaubriand, à Madame de Staël et aux poètes romantiques.

Les *Regrets*, « le chef d'œuvre de Joachim du Bellay », sont un recueil de 191 sonnets, composés pour la plupart vers la fin de son séjour à Rome et publiés à Paris en 1558. C'est une sorte de journal intime que l'auteur écrit pour lui-même et où il est lui-même et rien que lui-même.

J'écris naïvement tout ce qu'au cœur me touche,

dit-il et, cette fois, livré à sa propre inspiration, il est personnel et vraiment lyrique.

« D'un bout à l'autre des *Regrets*, on sent jaillir du cœur les épanchements et les confidences. Tantôt le poète gémit ses tristesses et ses déceptions, la ruine de ses espérances et les chagrins de son exil, tantôt il redit le dégoût que provoque en son âme le spectacle écœurant des hontes italiennes et la colère qui le saisit contre des mœurs si dépravées. Et c'est ainsi que tour à tour s'expriment dans ses vers la douloureuse mélancolie d'un *élégiaque* et la mordante causticité d'un *satirique*. »

Élégiaque, il regrette la vie d'autrefois, la grande patrie française et la petite patrie natale,

> La France et mon Anjou dont le désir me point.

Il les aime toutes deux d'un égal amour,

> La France, mère des arts, des armes et des lois,

et l'Anjou dont la *douceur* lui plait plus que l'*air marin* de Rome, comme il le dit si bien dans le sonnet célèbre :

> Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage.

La partie satirique des *Regrets* n'est pas moins remarquable et plus originale encore. C'est qu'ici du Bellay est un innovateur; il agrandit le cadre du sonnet, il y fait entrer en quatorze vers des tableaux de mœurs ou des portraits, il crée le sonnet satirique, il allie, pour la première fois peut-être dans la littérature française, la satire et le lyrisme.

En somme, comme le dit M. Chamard, « dans les *Regrets* du Bellay s'est mis tout entier. Il nous a donné là le meilleur de lui-même, tout son esprit et tout son cœur. C'est avec son esprit qu'il a raillé les mœurs romains, avec son cœur qu'il a pleuré son cher Anjou ».

Les *Antiquités* et les *Regrets* ne sont pas les seuls recueils de poésie inspirés à du Bellay par son séjour en Italie; il faut citer aussi les *Jeux rustiques* qu'il écrivit pour se délasser et parmi lesquels figurent quelques pièces intéressantes, telles que la *Vieille courtisane* dont l'âpre réalisme fait songer à la *Macette* de Regnier. Bizarre inconséquence, dans les *Jeux rustiques* du Bellay se plaît à plaider la cause de la nature contre l'art, contrairement à tous les principes de la *Défense!*

> Aussi les vers du temps d'Orphée,
> D'Homère, Hésiode et Musée,
> Ne venaient d'art, mais seulement
> D'un franc naturel mouvement.

« La seule nature fait naître le poète », s'écrie-t-il; malheureusement il ne voit la nature qu'à travers ses modèles habituels, Ovide, Virgile ou les Italiens. C'est ainsi qu'il puise dans le *Naugerius* latin de Navagero les idées de plusieurs poèmes, superbes du reste par le rythme, entre autres du *Vanneur de blé* et de l'*Offrande à Vénus*.

C'est, d'ailleurs, un phénomène bien remarquable que cette impuissance de du Bellay et de tous les poètes de la Pléiade à s'inspirer directement de la nature. Leurs souvenirs classiques, leur goût de la mythologie interposent entre la nature et eux une sorte de voile qui les empêche d'en apercevoir et d'en ressentir ces impressions toutes

fraîches, dont les grands lyriques du XIX[e] siècle ont tiré tant de merveilleux effets.

Sous ce rapport, le lyrisme de la Pléiade est bien inférieur au lyrisme des romantiques, et c'est là un point que M. Chamard n'a pas suffisamment mis en lumière. En réalité, les poètes de la Pléiade comme leurs héritiers du grand siècle ne comprennent pas la nature; elle est pour eux un simple décor, même chez Ronsard dans sa célèbre apostrophe aux bûcherons de la forêt de Gastine; mais ils ne communient pas avec elle, elle ne les émeut pas, elle ne leur dit rien.

Lisez, par exemple, le sonnet 135 des *Regrets*. Du Bellay revient de Rome, il traverse la Suisse et voici toutes les impressions que lui laisse l'admirable paysage alpestre :

La terre y est fertile, amples les édifices,
Les poêles bigarrés et les chambres de bois...
Ils ont force beaux lacs et force sources d'eau,
Force prés, force bois. J'ai du reste, Belleau,
Perdu le souvenir, tant ils me firent boire.

En 1557, en effet, le cardinal du Bellay renvoyait son cousin à Paris pour y veiller sur ses intérêts. M. Chamard nous donne de curieux détails sur ces dernières années de la vie du poète et tout spécialement, sur son ami Jean de Morel, élève d'Erasme, grand humaniste, maître d'hôtel du roi et qui avait fait élever ses trois filles par un docte Gantois, Jean Utenhove. Toutes trois avaient reçu une éducation fort remarquable. L'aînée, Camille, savait à dix ans, parler le grec, écrire l'hébreu et composer des vers latins; c'est du Bellay qui nous le dit lui-même dans ses *Poemata*, sans doute avec un peu d'exagération.

La maison de Morel était un « temple des Muses » et tous ces beaux esprits s'y réunissaient pour deviser à l'aise. Mais ce milieu d'humanistes fit peut-être à Joachim plus de mal que de bien; il le ramena à la poésie artificielle, par exemple, dans le *Poète courtisan* de 1559, qui reprend les théories de la *Défense* et de l'*Olive*, sous la forme d'une satire ironique dirigée, paraît-il, contre Mellin de Saint Gelays, suivant une hypothèse que discute M. Chamard.

Étrange contraste! Au moment où il attaque le poète courtisan, du Bellay s'efforce lui-même de mériter ce titre! Il flatte François II dans son *Ample discours au roi*, inspiré par des Instructions de Michel de l'Hôpital, sorte de sermon politique en vers très éloquent et qui annonce le fameux *Discours* de Ronsard.

Mais de nombreux soucis tourmentaient le pauvre poète. Lui, l'artiste par excellence, devait consacrer tout son temps à l'administration des nombreux intérêts financiers de son riche parent, le cardinal du Bellay.

Évêque de Paris, de Limoges, de Bordeaux, du Mans, abbé commendataire d'une foule d'abbayes et de prieurés, le cardinal avait dû abandonner ce cumul à la suite de la publication des décrets du Concile de Trente. Mais en renonçant à ses évêchés, il avait eu soin d'y conserver des droits importants, entre autres celui de la collation des bénéfices. C'est ainsi qu'en cédant l'évêché de Paris à son cousin Eustache du Bellay, il s'était arrangé de façon à le maintenir dans une sorte de tutelle que Joachim était chargé d'exercer en son nom. Mission délicate et périlleuse qui amena des froissements nombreux et même des graves conflits entre le poète et ses deux cousins germains, l'évêque titulaire et son frère Jacques du Bellay.

M. Chamard nous raconte en détail cette lamentable histoire, avec pièces à l'appui. Parent pauvre en butte aux rancunes et au dédain de ses puissants cousins, Joachim se défendit avec une ténacité qui manqua de lui attirer la disgrâce du cardinal lui-même.

Son âme fière en ressentit beaucoup d'amertume et ces soucis incessants achevèrent de ruiner sa faible santé déjà usée par la maladie et peut-être aussi par l'abus des plaisirs. Il ne cessa point cependant de cultiver la poésie et charma ses derniers jours en composant avec son ami Utenhove des poésies latines, les *Xenia*. Il mourut en poète, frappé d'apoplexie pendant qu'il écrivait des vers, le 1er janvier 1560. Il n'avait que trente sept ans.

M. Chamard termine son livre par quelques considérations générales sur le rôle de du Bellay dans l'œuvre de la Pléiade et reconnait avec raison en lui l'un des fondateurs du classicisme. Un index des noms et une excellente bibliographie complètent cet ouvrage remarquable et qui mérite d'être placé au premier rang parmi les bonnes biographies des auteurs français.

H. PERGAMENI.

Pages et Pensées morales, *extraites des auteurs français des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, par* HENRI MARION *et* H. DEREUX. Paris, Colin, 1900. 459 pp. in-12. Fr. 3-50.

Ce recueil se présente au public dans des conditions particulièrement intéressantes. Henri Marion en avait arrêté le plan et rassemblé les principaux matériaux, mais la mort ne laissa pas au regretté maître de l'Université la joie d'achever un ouvrage classique auquel il attachait un grand prix. M. Dereux s'est pieusement chargé de compléter le travail de son ami; sans en modifier les grandes lignes, il y a ajouté un certain nombre de morceaux, et il a rédigé les notices (36) destinées à renseigner les jeunes lecteurs sur les auteurs cités.

La méthode qui a présidé à la disposition de ces extraits est la méthode historique. En mettant sous les yeux des élèves, en un tableau mouvant et en une série de plans successifs, les différentes formes de la conscience humaine, les éditeurs ne se sont pas proposé de faire prévaloir *leur* système de morale; ils ont eu la pensée désintéressée d'enseigner simplement le respect des convictions sincères. Leur manuel, où se retrouvent les qualités de tact et de pénétration qui honorèrent l'enseignement de Marion, est un traité de tolérance généreuse et réfléchie; et ce n'est certes pas nous qui lui reprocherions son éclectisme patriotique. On pourra trouver, dans d'autres livres similaires, tels passages de Descartes, Malebranche, Pascal, Nicole, La Rochefoucauld, Bossuet etc., reproduits aussi dans ce recueil; mais les pages réservées à Diderot, Duclos, Turgot, Töpffer, Amiel, Guizot, Auguste Comte, Littré, Bersot, Martha, Paul Janet, J. Simon etc. donnent à l'œuvre de MM. Marion et Dereux un réel cachet de nouveauté. La lecture de ces morceaux est piquante à plus d'une titre.

Les indications biographiques ne tiennent que quelques lignes; il y aurait lieu de vérifier certaines dates. L'ouvrage est enrichi d'une table méthodique des extraits, dans laquelle les matières sont rangées par ordre de questions, sous les titres de « philosophie morale, philosophie de l'histoire, psychologie des facultés, psychologie sociale; morale générale, religieuse, politique; pédagogie etc. » Les esprits méthodiques ne seront pas insensibles aux avantages de cette classification.

M. Henen.

A. Dubrulle. **Explication des textes français** (*Principes et applications*). Paris, Belin, frères, 1901. Prix : 3 fr. 50.

L'explication littéraire des textes, et plus spécialement dans la langue maternelle, nous paraît être avant tout chose personnelle et de tempérament. On accordera d'abord que le physique, le regard, le timbre de voix même y puissent jouer quelque rôle. *Se faire entendre à force de se faire écouter* par cinquante bambins turbulents, taquins, étourdis! Encore faut-il des poumons solides pour soutenir cette continue grandiloquence, des cordes vocales de vibrations assez déliées, que ce soit pour claironner une apostrophe, flûter une recommandation, imposer tel apophthegme moral ou pédagogique, ou mieux encore, qu'il faille adapter à l'expression infiniment variée des idées et des sentiments l'infinie variété harmonique des accents, des inflexions et des tons. Sans compter qu'il peut manquer encore ce quelque chose de leste, de pimpant, de déluré, non sans une pointe de bonhomie et de

belle humeur, qui complète cette chimérique autant qu'idéale compréhension — physique — du régent de littérature.

Et par là-dessus, prendre — j'allais dire empoigner — prendre un morceau, extrait ou œuvre entière, et d'un tour de main le résoudre en l'idée maîtresse, et, d'un mot, en concentrer la portée morale, en faire jaillir toute l'émotion, tout le sentiment artistique; puis, cette première fringale esthétique assouvie, s'attarder au long des vers, des phrases, des mots — telle une flânerie admirative autour d'un monument dont, ses grandes lignes architecturales contemplées et saisies, on se rapproche pour en mieux reconnaître les parties et les détails — s'attarder, dis-je, tout le long du texte pour en souligner les menus festons et astragales, pour en savourer tous les régals d'art — ce double labeur requiert sans doute un goût et un sentiment innés, de la pénétration naturelle, un je ne sais quoi de prompt, de spontané, de prime-sautier, d'endiablé aussi par à-coup, qui doit tenir aux fibres et aux moëlles du maître et que toutes les rhétoriques du monde sont impuissantes à engendrer.

— Qu'est-ce à dire et méconnaissez-vous à ce point la leçon des rationnelles et scholastiques pédagogies? Ne redoutez-vous pas que cette aisance native ne se travestisse en phraséologie creuse ou en verbeuse paraphrase, et ne se dénature même parfois en quelque bagou boulevardier?

— A merveille et j'allais y venir. Il importera donc que cette spontanée facilité soit servie par une érudition qui s'approvisionne, se nourrisse et se féconde dans une exploration journalière et incessante de la langue et de la littérature, des œuvres et des hommes. Sinon, qui pourra dénombrer les légèretés, les écarts, les erreurs grossières où — si aisément — glissent les commentaires improvisés, les catéchèses de première lecture, les explications trop sûres d'elles-mêmes? Tel détail historique ignoré, telle notion littéraire incertaine, telle anecdote biographique insoupçonnée, et voilà le sens d'un morceau faussé, la portée d'un ouvrage ou insuffisamment élucidée ou dépouillée de ce qui en faisait le piquant et l'à-propos.

Et puis — ceci est sans doute plus grave encore — le sens exact et précis des vocables, l'histoire du mot, le sentiment des tours et des nuances, l'affinement de l'oreille à la musique des cadences et des rythmes; tout le travail du style qu'il faut refaire inversement à l'écrivain pour remonter à l'idée nue et informe — *sera-t-il Dieu, table ou cuvette* — et mieux apprécier dès lors la forme, dessin et coloris, dont il a su adorner sa pensée; cette inquiète curiosité qui tiendra en éveil l'esprit du maître, le jettera à l'affût du moindre détail propre à l'éclairer, aiguisera, comme dit notre auteur, cet instinct littéraire qui découvre les intentions les plus délicates et les beautés les plus discrètes — tout

cet acquis ce n'est pas la nature, mais l'application, mais l'étude, mais la pratique journalières qui le donnent.

Et c'est pour cela qu'il est bon que de loin en loin des professeurs de lettres écrivent, pour ainsi parler, *leurs mémoires de classes* et viennent apporter à leurs confrères moins initiés et rompus aux finesses du métier, comme aux timides et aux timorés le bénéfice et les leçons de leur expérience.

De ce genre, de cette utilité aussi, pensons-nous, est le manuel de M. Dubrulle. Doctement, et comme il convient divisé en deux parties, les principes d'abord, les applications ensuite, l'ouvrage traite rapidement de *la place du morceau dans l'ensemble*, *du plan et de la liaison des idées* pour s'étendre sur *les remarques littéraires* et *les remarques historiques* qui témoignent d'une vaste lecture et dont les multiples exemples, citations et rapprochements présentent beaucoup de variété et d'intérêt, tout comme le chapitre de *la Lecture,* « preuve du commentaire » qui leur fait suite; une demi-douzaine de morceaux — de *la Chanson de Roland* à *la Conscience* de Victor Hugo — montrent enfin l'application de ces excellents principes.

L'ouvrage de M. Dubrulle sera lu avec profit par tous, et surtout par les débutants; ils tâcheront de s'inspirer, de s'imprégner de ses enseignements, de s'en assimiler la méthode — quittes, l'heure de la leçon venue, à les laisser s'absorber et se fondre dans la chaleur et la fougue de leur intime personnalité.

OSCAR PECQUEUR.

L'éducation morale dans l'Université. (*Enseignement secondaire*). Conférences et discussions présidées par M. ALFRED CROISET, membre de l'Institut, doyen de la faculté des lettres de Paris. Paris, F. Alcan, 1901. 250 pp. in-8°, cart. Prix : 6 fr.

La réforme disciplinaire de 1890 en France, décrétée par le ministre Bourgeois, et les motifs qui l'inspirèrent ne firent pas seulement de l'éducation la base de la discipline scolaire dans l'Université, mais sollicitèrent vivement l'attention des spécialistes et restituèrent à cette grave question une jeunesse, un intérêt dont l'intensité est loin d'avoir faibli. Ce livre en témoigne. « Quelques professeurs, dit M. Croiset, dans son avant-propos, ont pensé que l'Éducation morale méritait un examen approfondi. Ils résolurent de tenir des réunions où ils convoqueraient leurs collègues et où l'on rechercherait en toute sincérité, dans un esprit vraiment scientifique, d'abord si le mal (signalé par des

écrivains universitaires) existe, et, au cas où il existerait réellement, quels remèdes on peut y apporter. Un programme arrêté d'avance avait déterminé la nature précise et l'ordre des questions à étudier. Chacune faisait l'objet d'une conférence, qui était suivie d'une libre discussion. » Les séances de cette « enquête » furent présidées par M. A. Croiset.

Les personnalités les plus distinguées du corps enseignant et de l'administration présentèrent des rapports ou se mêlèrent à la controverse. Nous soulignons les noms de M. Gautier, inspecteur de l'Académie de Paris, le délégué du gouvernement français au congrès de Bruxelles et celui de M. Bernès, professeur au lycée Lakanal, l'envoyé spécial de la presse d'enseignement.

Le volume édité par la maison Alcan dans la collection si soignée de la *Bibliothèque générale des sciences sociales*, est — sans plus — un compte rendu lumineux des conférences et des discussions dirigées par M. Croiset.

Traditions et tendances de l'Université, conditions et moyens de l'éducation royale au lycée, éducation morale par les classes de grammaire, de lettres, de sciences, d'histoire, de philosophie, conférences spéciales de morale en dehors des classes, tel est le sommaire de cette consultation spontanée et instructive.

En s'inspirant des doctrines qu'on y préconise, l'Université donnera aux jeunes générations « une très haute éducation morale, la plus capable de faire d'honnêtes gens de ce temps-ci, des consciences fermes, libres et tolérantes ».

L. M.

ROGER ALEXANDRE. **Le Musée de la Conversation.** 3e éd. Paris, Bouillon. 1900. Prix : 7 francs.

Chaque peuple connaît une rubrique fort étendue d'expressions et de phrases traditionnelles. Parfois ce n'est qu'un mot, un nom, au moyen duquel on veut caractériser une personne ou une situation : un « Alphonse », une « demi-mondaine ». Généralement cependant c'est toute une phrase, en prose ou en vers. Ces emprunts sont qualifiés de « citations », plus spécialement s'ils ont une origine littéraire bien sentie. Désignés par les Allemands sous le nom pittoresque de « mots volants » (*Geflügelte Worte*), ils ont donc été conçus, employés pour la première fois, par quelque personnalité littéraire, mais sont tombés peu à peu dans le domaine public.

Si la France peut se flatter de fournir aux peuples germaniques la presque totalité des termes étrangers contre lesquels même un Bis-

marck se régimba inutilement, elle a également à son actif le plus grand nombre des citations littéraires traditionnelles, qui font partie de la langue courante actuelle.

Le fait est que les peuples étrangers eux-mêmes citent plus souvent du français que de l'allemand ou de l'anglais : une preuve de l'influence considérable exercée par la vie intellectuelle française, de la sympathie universelle qu'elle rencontre, même au-delà des frontières françaises.

Ces « mots volants » viennent sur nos lèvres ou se présentent sous notre plume aussi naturellement que si nous les avions pensés nous-mêmes. Leur signification n'est pas toujours claire à première vue, parce que, séparés de leur contexte, ils ont commencé une existence indépendante. Ils passent de bouche en bouche, de plume à plume, et sur le long chemin qu'ils parcourent, ils subissent facilement, par suite de l'infidélité de la mémoire humaine ou sous l'influence des événements qui se succèdent, des modifications et s'écartent souvent beaucoup de leur signification originelle. Aussi ne sommes-nous pas du tout certains de les employer à propos, ou de ne pas dénaturer la pensée de celui qui les a écrits.

Qu'on prenne par exemple l'expression *fin de siècle*, laquelle a sévi depuis quelques années dans le langage familier comme une épidémie, tant à l'étranger que chez nous. Conçoit-on qu'en Allemagne « fin de siècle » soit devenu synonyme d' « immoral » ? Et est-il besoin de dire, que telle ne fut pas l'intention de MM. Micard et de Jouvenot qui employèrent l'expression en 1888 pour la première fois, comme titre d'une pièce dramatique ?

On ne s'est guère occupé à rechercher l'histoire de ces « clichés » ; et de fait, leur origine n'est pas toujours facile à retracer. Aussi les auteurs de dictionnaires et d'encyclopédies ont-ils trouvé plus commode de les ignorer tout simplement ou de les condamner comme populaires ou vulgaires. « Il n'est guère », dit Littré avec une sincérité qu'on ne saurait assez admirer, « que le hasard qui fasse rencontrer le renseignement qu'il faudrait pour les expliquer ».

C'est pourquoi nous croyons pouvoir signaler ici un ouvrage remarquable, paru récemment sur l'origine de ces « mots volants ».

Voyons d'abord les citations proprement dites.

Les classiques, jusqu'aux figures les plus élevées de la littérature, ont ainsi trouvé le chemin de la mémoire du peuple. Ce bagage classique n'est pas bien lourd cependant : ce ne sont guère que des phrases isolées, des passages spirituels ou caractéristiques, qui se sont ancrés dans l'esprit de chacun. On sait vaguement qu'ils ont été dits ou écrits par quelqu'un pour la première fois, mais on oublie généralement par qui, et seuls les mieux au courant de la littérature en savent — et encore ! — quelque chose de plus.

Anciens et modernes, tous ont été également mis à contribution par le penchant, existant dans l'homme, de s'emparer d'une pensée exprimée sous une forme heureuse. Il va de soi que ces emprunts appartiennent plus spécialement à des personnalités qui ont eu leur heure de célébrité dans le domaine littéraire.

Ainsi, c'est à Boileau que nous devons p. ex. le *beau désordre* qui serait *un effet de l'art;* à Corneille : *Et le combat cessa faute de combattants.* La parternité de la *raison du plus fort* revient à La Fontaine, et c'est encore Boileau qui imagina, entre autres conseils salutaires : *Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.* Celui qui a passé quelques années sur les bancs, saura sans doute retrouver dans La Fontaine : *Ne forçons point notre talent* et se rappellera de même, sans trop de peine, avoir lu dans Corneille : *Le jeu ne vaut pas la chandelle.*

Il s'en faut que ces bribes traditionnelles nous introduisent toujours en si bonne compagnie. Que de fois des citations passées dans le domaine public, ne nous rappellent-elles pas des personnages obscurs dont les œuvres sont tombées, à juste titre d'ailleurs, dans l'oubli? En répétant le vers fréquemment cité : *Chassez le naturel, il revient au galop* on ne songe guère à l'auteur du *Glorieux*, Destouches; encore moins à Lamotte Houdard à propos du dicton familier à tous : *L'ennui naquit un jour de l'uniformité.* Bien peu nombreux sont les lettrés que les *Juges à Berlin* font penser à Andrieux et son anecdote rimée du *Meunier de Sans-Souci;* et je défie le plus ferré de nos professeurs de littérature de nous dire que la fameuse phrase *Glissez, mortels, n'appuyez pas*, appartient à Roy, poète très médiocre qui n'eut peut-être jamais que ce seul vers heureux.

Nombreuses sont les personnalités qui partagent l'oubli du brave Roy. Il y a, dans la littérature des siècles antérieurs, bien des figures dont on n'a retenu qu'une pareille pensée fugitive. Leur nom n'est même plus cité en rapport avec leur propriété. Bien plus : il existe même une tendance nettement marquée, de grossir toujours l'actif de ceux qui portent un grand nom, ou encore de ceux qui ont fait le plus de tapage dans le monde des lettres.

C'est pourquoi le vers du malheureux Roy est généralement attribué à Voltaire. La sentence : *La critique est aisée et l'art est difficile* est souvent mise sur le compte de Boileau, alors qu'elle est de Destouches, et ce vers n'est pas le seul attribué à Boileau, un privilège que l'auteur, au fond très peu poétique de l'*Art poétique*, partage avec Horace en latin. « On ne prête qu'aux riches. »

Il arrive également qu'une phrase traditionnelle a plus d'un père. La question d'origine n'en devient que plus épineuse : Messieurs les auteurs ont toujours été d'un sans-gêne exemplaire pour les dictons traditionnels existants, tout autant que pour la propriété de leurs confrères.

Un comique, maintenant oublié, du nom de Favart, créa de cette manière : *Charbonnier est maître chez lui*, modifiant à sa guise l'ancien proverbe : Charbonnier est maître en sa maison. La déclaration de Basile : *Calomniez, il en restera toujours quelque chose* est une pensée de Bacon. Le bruyant Cyrano de Bergerac avait déjà dit : *Que diable aller faire aussi dans la galère d'un Turc*, avant que Molière intercalât ces mots, avec la forme que nous savons, dans son *Pédant joué;* et Voltaire, quand il écrivit : *Et par droit de conquête, et par droit de naissance* ne connut pas le moindre remords d'avoir pillé l'abbé Chassagne.

On pourrait en citer d'autres. Voltaire avait raison de dire : *La plupart des bons mots ne sont que des redites*, et il n'échappe point lui-même à cette règle. Avec Basile, il appliqua le vieux proverbe : *Ce qui est bon à prendre est bon à garder.*

L'esprit populaire, nullement dégoûté, attrappe ainsi partout où il peut, les mots qui lui plaisent, et dans bien des cas leur origine n'est rien moins que distinguée. Le théâtre, popularisé surtout dans notre siècle, a puissamment contribué à les répandre, et la musique leur a conservé leur vogue. Qu'on ne s'imagine pas que ces emprunts soient toujours des pensées belles ou profondes. Oh que non ! Bien des fois c'est une ineptie, comme si ces citations voulaient donner raison à Beaumarchais, quand il dit : *Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante.*

L'opéra-bouffe et l'opéra-comique ont fourni de nombreuses citations, et déjà cette prédilection est caractéristique pour l'esprit populaire. Citons entr'autres *Qu'il reste seul... avec son déshonneur* de la *Favorite*; l'insipide *Il grandira, car il est Espagnol*, de la *Périchole; triste exilé sur la terre étrangère*, de la *Reine de Chypre*. Chacun sait retrouver : *le Sabre de mon père* dans la *Grande Duchesse* et le cri du cœur : *Ah qu'il est doux de ne rien faire* dans *Galathée*. De même nous devons à la scène : *Et l'on revient toujours à ses premières amours*, ainsi que : *Une chaumière et un cœur.*

Si l'origine des phrases que nous venons de mentionner, peut encore s'appeler assez noble, tel n'est pas le cas pour maint autre emprunt qui nous mène dans la vie des classes inférieures. Tantôt ces recherches de la paternité nous font aboutir à la chansonnette, tantôt au vaudeville, ou encore à une anecdote ou naïveté, devenue populaire on ne saurait plus dire comment.

A cette rubrique appartiennent les phrases appelées généralement *scies populaires*, d'autant plus répandues qu'elles sont plus bêtes. Qui ne se rappelle le cri de : *En voulez-vous des-z-homards?* qui résonnait il y a quatre ou cinq ans, dans tous les pays de langue française? Il vient d'une chansonnette lancée par Dufor au Moulin Rouge. Une autre

de scies qu'on entend parfois encore : *As-tu vu Lambert?* — a une histoire plus curieuse. Ce cri date de 1864. Une dame venue à Paris pour assister à une fête, aurait égaré son mari nommé Lambert. Elle l'aurait redemandé à tous les échos et de mauvais plaisants, imitant ses cris désespérés, auraient répété sur tous les tons : *Hé Lambert, as-tu vu Lambert?* « Lambert » mit tout Paris en délire pendant des mois. Il y eut une dizaine de chansonnettes par le même thème : on alla même jusqu'à annoncer « la mort de Lambert ». Pourtant « Lambert » n'était pas mort, car on eut la joie d'entendre peu après : « Il est retrouvé, Lambert! »

A côté de beaucoup d'inepties, on trouve également des choses excellentes. Tels les deux vers très connus :

Cet animal est très méchant,
Quand on l'attaque, il se défend.

Empruntée à une chansonnette parue en 1828, cette citation compte parmi les meilleures saillies qui aient jamais été écrites et mérite pleinement la faveur dont elle jouit. Il en est de même de la recette plaisante qu'il « *faut un lièvre pour faire un civet* ». Cette naïveté, populaire entre toutes, fut commise par un livre de cuisine dont l'auteur bien intentionné, le sieur de La Varenne, « escuyer de cuisine de M. le marquis d'Uxelles », au 17e siècle, était probablement plus versé dans les secrets du noble art culinaire que dans les finesses du style.

On comprend quelle tâche ardue ce devait être de retracer, avec quelque chance de succès, l'origine de ces mots et dictons volants, quand bien même on se bornait aux plus usités. M. Alexandre s'est acquitté de cette tâche avec une érudition qui inspire le respect, et avec une sincérité qui lui donne droit à notre sympathie.

AUG. GITTÉE.

CHRONIQUE

1. — L'Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique vient de paraître. Outre les renseignements ordinaires, il renferme quatre notices biographiques intéressantes : le baron M.-E. de Sélys-Longchamps, par F. Plateau; E.-G. Guffens, par le chev. E. Marchal; P. Génard, par Max Rooses; J. Dupont, par G. Huberti, et il est orné de quatre excellents portraits.

2. — Nous recevons le premier numéro de la *Monatschrift für höhere Schulen*, dirigée par MM. R. Köpke et A. Matthias (Berlin, Weidmann, 12 fasc. par an, prix : 15 Mk.) et destinée à l'étude des questions touchant à l'enseignement secondaire. Un article-programme de M. Matthias trace d'une façon très intéressante la tâche du nouveau périodique qui s'efforcera de faire appliquer dans toutes ses parties le décret du 26 novembre 1900, mettant sur le même pied les Gymnases, les *Realgymnasien* et les *Oberrealschulen*. A côté d'une série de comptes rendus d'ouvrages pédagogiques, il nous faut signaler un article de M. J. Kreutzer sur l'enseignement de l'histoire romaine, et surtout celui de M. A. Harnack sur la façon de traiter cette histoire dans l'enseignement secondaire. La nouvelle revue ne peut manquer d'attirer l'attention de tous ceux que préoccupe la question capitale de la formation de la jeunesse.

3. — Par une heureuse innovation, le Collège de France vient de publier son annuaire, comme l'École pratique des Hautes-Études (*Annuaire du Collège de France*. Première année. Paris, E. Leroux, 1901. 81 pp. in-8°. Fr. 1-50). Les proportions en sont modestes, et il faut espérer que le succès du début engagera l'éditeur à développer l'intéressant opuscule. Sous sa forme actuelle, il comprend, après une courte notice sur l'histoire de l'institution, des notes concises mais substantielles sur les sujets variés traités en 1901, dans les quarante-trois chaires de ce grand établissement scientifique. Vient ensuite le programme des cours pour l'année 1901-1902, la liste des laboratoires, et les adresses du personnel. On pourrait peut-être, avec le temps, ajouter une liste des publications du corps enseignant, pendant l'année écoulée, comme on le fait dans les rapports de nos universités, et peut-être, comme à l'École des Hautes-Études, une dissertation scientifique par un des professeurs.

4. — La *Revue* vient de recevoir l'*Annuaire* publié par l' « Association Générale des Étudiants de Paris » pour l'année académique 1901-1902. Ce

volume de 336 pages comprend deux parties. La première, consacrée à l'Association elle-même, retrace l'histoire mouvementée de l'institution, depuis sa fondation (1884) jusqu'à l'heure présente. Décrétée d'utilité publique en 1891, l'Association, aujourd'hui prospère et puissante, assure à ses membres de multiples avantages. Elle est divisée en dix sections (Droit, Médecine, Pharmacie, etc...) qui toutes sont représentées au sein du comité. Une liste des sociétaires clôt la première partie. — Dans la seconde, on trouve des extraits nombreux des règlements universitaires concernant l'immatriculation, les inscriptions, les examens, les thèses. Le régime des étrangers est l'objet d'une notice spéciale. Suivent des renseignements très complets sur chaque Faculté, chaque École, chaque Institut ressortissant à l'Université de Paris : indication des cours, adresses des professeurs, rien n'y manque. Bref, cette seconde partie est un véritable répertoire; elle pourra être consultée avec profit par nos étudiants belges, qui souvent ne possèdent que des notions très vagues sur l'enseignement supérieur français.

5. — Sous le titre : *Le battaglie per la vita e la scelta di una professione* (Milan, Hoepli, 1902, 430 pp., 4 fr.), M. le prof. G. STRAFFORELLO vient de publier une étude pleine de vie et d'intérêt sur la façon dont le jeune homme doit se conduire au milieu des luttes de notre société contemporaine. Il examine tour à tour les différentes carrières : professions libérales, industrie, commerce, arts, métiers, et il donne à propos de chacune des préceptes, des exemples et des anecdotes, dont la vérité et l'utilité méritent d'être appréciées ailleurs encore qu'en Italie.

6. — Le *Journal des Savants*, dont nous nous étions trop hâté d'annoncer la disparition prochaine, a recommencé, avec sérénité, l'année 1902, la 237e de son existence.

---

7. — Le 13e Congrès international des Orientalistes se tiendra cette année à Hambourg, du 4 au 10 septembre. Aux sections déjà existantes, on se propose de joindre une section coloniale.

8. — Parmi les manuscrits arabes de la bibliothèque universitaire de Tubingue, M. Chr. Seybold, qui en prépare le catalogue, a découvert 84 feuillets d'un texte des Mille-et-une Nuits, datant d'environ cinq cents ans et qui est sans doute le plus ancien des manuscrits que nous ayons de cet ouvrage. Il contient notamment un récit absolument nouveau.

9. — Notre collaborateur M. M.-A. KUGENER a eu l'heureuse idée de publier dans la *Revue de l'Orient Chrétien* (1901, p. 476 s.) une traduction française de la remarquable préface mise par M. Sachau en tête du catalogue des mss. syriaques de la Bibliothèque de Berlin. C'est un tableau des plus intéressants de l'histoire du peuple syrien et de sa littérature.

10.— Le quatrième volume de la grande histoire ancienne de M. Ed. MEYER a paru plus tôt que l'on ne pouvait le prévoir (*Geschichte des Alterthums*, Vierter Band. *Das Perserreich und die Griechen*. Drittes Buch : Athen [vom Frieden 446 bis zur Capitulation Athens im Jahre 404 v. Chr.]. Stuttgart, Cotta, 1901. x-666 pp. in-8°. Prix : 13 Mk.). L'ouvrage a continué à grandir entre les mains de l'auteur, et un cinquième volume sera néces-

saire pour arriver à l'année 355, que l'auteur considère comme la fin de l'histoire grecque proprement dite. Nous reviendrons sur les trois volumes quand nous aurons ce complément indispensable qu'on nous promet pour un délai très rapproché. et qui nous apportera en même temps un index complet. Pour le moment, il nous suffira de dire que le nouveau volume dépasse peut-être encore en intérêt le précédent. Il nous donne le tableau de la civilisation attique sous Périclès, avec de fort beaux chapitres sur la tragédie, la comédie, les sciences, la philosophie et la sophistique, puis après l'affreuse guerre de Péloponnèse, la tragique catastrophe de 404. Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous disions récemment sur la profondeur et la variété de l'érudition de M. Ed. Meyer, sur l'originalité des points de vue et le talent de la mise en œuvre (*Revue*, 1901, p. 423 s.). — M.

11. — En construisant le quai qui doit réunir le port oriental d'Alexandrie à la baie d'Anfouchi, on a mis à découvert une partie notable de la nécropole de Pharos. Les tombes sont très bien conservées et les peintures ont encore toute leur fraîcheur.

12. — L'Institut archéologique allemand a pu reprendre les fouilles de Pergame grâce aux subventions du gouvernement impérial. MM. Dörpfeld, Conze, Thiersch et Kolbe y ont pris une part active. Les derniers travaux avaient fait découvrir une des principales portes de la ville : en suivant la voie qui pénétrait dans la cité, on était arrivé à un grand marché. On a, cette fois, suivi la grande rue, au de là du marché, dans ses zigs-zags sur les flancs de la colline, jusqu'à une grande fontaine, dont le bassin long de 21 mètres est couvert d'un toit supporté par 12 colonnes. En outre, on a découvert une autre porte de la ville, flanquée de deux tours. Parmi les inscriptions nouvelles, on signale un règlement de police relatif aux rues, anx égouts, aux citernes et aux puits. Les fouilles seront continuées et l'on a commencé la construction d'une maison pour les directeurs des travaux.

13. — La Hollande continue à nous envoyer des thèses de doctorat en philologie classique aussi neuves qu'intéressantes. Celle de M. W. de Visser (*De Graecorum diis non referentibus speciem humanam.* Leyde, Los, 1901. iv-283 pp. in-8°) aborde un terrain peu fréquenté jusqu'à présent par les philologues : elle est consacrée à étudier, dans la religion grecque, les divinités qui n'avaient pas la forme humaine, les animaux, les arbres et les pierres qui étaient l'objet d'un culte. Ce qui fera le mérite durable de ce savant travail, c'est le livre II dans lequel l'auteur a réuni et classé tous les textes et tous les témoignages archéologiques relatifs à ces différents cultes; cette collection de documents rendra service pendant longtemps, quand certaines théories à la mode, pour lesquelles M. de Visser a peut-être été trop indulgent, seront oubliées à juste titre. Le livre I n'est qu'une brève introduction, et le livre III essaie de préciser la nature et l'origine des cultes non anthropomorphiques, et de montrer comment peu à peu l'anthropomorphisme les a absorbés. La bibliographie est très riche, mais elle manque un peu de précision : on ne devrait jamais omettre de donner la date des livres que l'on cite, de même que l'indication de la ville où ils ont été publiés; comme il est indispensable de veiller à l'orthographe des

noms propres (le nom de E. Rohde est estropié tout le long du volume). Mais nous ne voulons pas finir par un reproche et nous tenons à répéter qu'il faut féliciter M. de Visser du choix de son sujet et de la façon dont il l'a traité. — M. J.

14. — La tâche que s'est assignée M. de Jong est plus modeste, mais il s'en est acquitté avec autant de science et de méthode (*De Apuleio Isiacorum mysteriorum teste*. Leyde, Brill, 1901, 152 pp. in-8°). Il a voulu essayer, après MM. Lafaye et Drexler, de se faire une idée aussi précise que possible de ce qu'étaient les mystères d'Isis que l'on célébrait dans le monde romain. Partant du passage bien connu d'Apulée (*Metam.*, XI, 23), dans lequel celui-ci décrit en termes brefs et ambigus le bonheur auquel parviennent les initiés, il a donné de ces quelques lignes un commentaire abondant, emprunté aux textes et aux inscriptions, et après lequel il restera bien peu de chose à glaner. M. de Jong est extrêmement bien informé, et il a puisé aux meilleures sources, il connaît très bien la bibliographie de son sujet et ce n'est pas sa faute s'il reste encore des obscurités dans le curieux texte des *Métamorphoses*. Nous espérons rencontrer bientôt le jeune auteur sur un terrain plus fécond et où son érudition sera mieux récompensée. — M. J.

15. — MM. Boissier et Schlumberger ont communiqué récemment à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres des photographies qu'ils ont reçues de M. Hild, doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers, et du lieutenant-colonel Marais. Celle-ci représentent une merveilleuse statue, en marbre, de Minerve, trouvée récemment à Poitiers, à 2 mètres de profondeur du sol. Haute de 1^{m}52, la statue serait admirablement conservée si elle n'était malheureusement privée du bras droit. Il n'est pas douteux que cette trouvaille ne soit un événement considérable dans le monde de l'archéologie.

16. — Le célèbre trésor d'argenterie découvert en 1869 à Hildesheim et conservé au musée de Berlin n'avait jamais fait l'objet d'une publication en rapport avec son importance. Il fallait d'abord procéder au nettoyage et à la mise en état des vases endommagés et cette délicate opération a pris de longues années. Enfin MM. Pernice et Winter nous ont donné l'étude archéologique longtemps attendue (*der Hildesheimer Silberfund*, Berlin, Spemann, 1901). Quarante-six photogravures reproduisent toutes les pièces de cette riche vaisselle, dont une partie remonte au Ier siècle avant notre ère et qui comprend de véritables chefs d'œuvres de ciselure. Chacune de ces planches est éclaircie par un commentaire sobre et substantiel, qui ne recule devant aucune difficulté de technique ou d'interprétation. Une introduction générale rappelle les circonstances de la trouvaille, et précise le caractère de l'ensemble du trésor. Il faudra décidément renoncer à y voir, comme on s'était plu à l'imaginer, le service de voyage de Varus; on paraît s'être servi de cette argenterie au moins jusqu'au IIe siècle de notre ère. — Somme toute ce livre est une très importante contribution à l'histoire de l'orfèvrerie antique sur laquelle la découverte de Bosco-Reale avait déjà ramené l'attention.

17. — Dans la grande *Victoria history of the counties of England*, dont

la publication se poursuit, l'histoire des divers comtés à l'époque romaine est traitée par M. Haverfield, dont on connaît la compétence spéciale en cette matière. Nous avons sous les yeux les chapitres relatifs au Norfolk et au Worcestershire : ils résument tout ce qu'on sait de l'occupation de ces territoires sous les empereurs, indiquent d'après les publications locales les trouvailles qui y ont été faites, sont illustrés d'excellentes gravures et accompagnés d'un index toponymique et d'une carte. Lorsque toutes les parties de l'Angleterre auront été ainsi passées en revue nous possèderons pour la Bretagne romaine un répertoire archéologique tel qu'il n'en existe pour aucune autre province de l'empire.

---

18. — M. Crönert (voir *Chronique*, 1901, n° 114) a publié dans les *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, t. V, p. 586, *über die Erhaltung und die Behandlung der Herculanensischen Rollen*, un article plein de révélations sur l'état actuel des papyrus d'Herculanum. On y apprend que dans le dernier quart du siècle passé, les travaux de l'*officina de' papiri* s'étaient fort ralentis; que, même, ils chômaient complètement depuis huit ans au moins. C'est en janvier 1893 que M. L. Corazza a placé sur la machine à dérouler, le papyrus 1669, que Bædecker signale à la curiosité des touristes; depuis lors, le déroulement de ce volume, le dernier entamé, n'a plus fait un pas. Mais le directeur du Musée national de Naples, M. G. de Petra, secondé par le bibliothécaire, M. E. Martini, a décidé de remettre en marche les opérations : et c'est en vue de cette reprise d'activité que M. C. a publié son article. — La tâche que le gouvernement italien semble proposer avant toute autre, l'exploration des 387 rouleaux qui n'ont pas encore été ouverts, devrait n'être abordée, suivant M. C., qu'après une série de travaux préliminaires : pourquoi en effet augmenter l'encombrement, avant d'avoir mis de l'ordre dans le fatras de fragments et de menus débris que l'incurie de l'*officina* a laissés s'entasser? D'abord, il y aurait à prendre des mesures urgentes pour protéger les diverses catégories de papyrus contre la poussière, contre les insectes et contre l'action de l'air; — ensuite, on devrait dresser un inventaire méthodique de tout ce qui a été déjà déroulé; et cet inventaire devrait être précédé lui-même d'un classement et d'une description des diverses écritures que l'on a rencontrées jusqu'ici (certains ouvrages sont conservés en plusieurs rouleaux, copiés par la même main), et aussi des nombreuses variétés, fines ou grossières, de feuilles de papyrus dont les rouleaux sont formés. Pendant le temps que dureraient ces travaux, on pourrait faire appel à l'ingéniosité des chimistes. N'est-il pas surprenant que l'on en soit encore réduit au vieux procédé du père Piaggi (1753)? et ne serait-il pas désolant de voir ce procédé continuer à détruire irrémédiablement les volumes, après en avoir massacré tant déjà, entre autres une inappréciable biographie de Socrate qui gît aujourd'hui dans une cassette, brisée en mille morceaux?

L'administration du Musée de Naples a l'intention de donner, dans une *collectio tertia*, la fin des *disegni inediti*, ou copies encore inédites de papyrus déjà déchiffrés. Ici aussi, il faudra éviter plus d'une bévue faite

précédemment : ne reproduire tels quels que les *disegni* des fragments perdus; se défier du reste, et le soumettre à une revision minutieuse; il s'y trouve des falsifications (*Rhein. Mus.*, LIII [1898], p. 585), et trop de copies incomplètes : les dessinateurs, le plus souvent, ignoraient le grec; de plus, ils ne transcrivaient que les caractères entièrement conservés et parfaitement lisibles. Enfin M. C. donne des conseils pratiques à ceux qui entreprendraient d'éditer l'un ou l'autre des traités contenus dans les *volumina Herculanensia;* il nous apprend que toutes les éditions publiées jusqu'à ce jour devront être refaites après le dépouillement complet des volumes de la bibliothèque; que divers ouvrages étaient représentés par plusieurs exemplaires dans la collection de la villa de Pison; enfin que la découverte d'un volume latin, faites dans les fouilles de 1870, donne à penser que la lave d'Herculanum ne serait pas avare de papyrus, le jour où l'on aurait trouvé des fonds pour achever de la creuser. — J. Bidez.

19. — Les publications des papyrus de Strasbourg se succèdent et se ressemblent par leur ampleur : il vient de paraître encore un gros volume (*Anonymus Argentinensis, Fragmente zur Geschichte des Perikleischen Athen aus einem Strassburger Papyrus*, avec reproduction phototypique, Trübner, 1902) consacré par M. Bruno Keil à un petit morceau de papyrus, acheté au Caire, en 1898, chez un marchand d'antiquités. Le verso (50-100 ap. J.-C.) donne un passage d'un écrit historique grec en prose; on n'a d'ailleurs que la deuxième moitié des 26 lignes d'une colonne, mais on en lit assez pour voir qu'il s'agit des constructions exécutées sur l'acropole, et d'autres faits relatifs à l'histoire d'Athènes au Ve siècle av. J.-C. — J. B.

20. — Les Anglais reprochent aux Allemands d'être, dans leurs publications de papyrus, trop avares de fac-similés. Les deux derniers fascicules des publications de Berlin (*Aegyptische Urkunden aus den Kgl. Museen zu Berlin : Griechische Urkunden*, IIIe vol., fasc. 6 et 7, 1901) ne tiennent pas encore compte de ces réclamations. — Parmi les pièces qui y sont éditées, signalons des actes de vente d'esclaves : entre autres d'un garçon, en 161-164, pour 300 drachmes; d'une fille, achetée en 151 à Sidé de Pamphylie par un citoyen d'Alexandrie; puis une pétition d'un vétéran réclamant le paiement d'une dette; enfin des règlements importants pour ceux qu'intéresse l'histoire de l'industrie, etc. — J. B.

21. — La *Wochenschrift für klassische Philologie* (1902, n° 4) rapporte une découverte importante faite par M. Schubart dans les acquisitions récentes du Musée de Berlin : celle d'un rouleau de papyrus du VI-VIIe siècle ap. J.-C., en fort mauvais état malheureusement, et contenant des pièces du livre V de Sappho, entre autres des fragments considérables de deux poèmes composés « dans une forme métrique très particulière ». Le premier de ces poèmes est adressé à une des élèves de Sappho, qui était désespérée de devoir quitter sa maîtresse; dans le second, Sappho console une amie, que la froideur de la belle Atthis plongeait dans un noir chagrin. « Ces deux pièces sont pleines de descriptions de la nature vraiment merveilleuses ». — J. B.

22. — L'*Archiv* de M. Wilcken paraît à peine depuis un an, et déjà un nouveau recueil du même genre se fonde : les *Studien zur Paläographie*

und Papyruskunde, herausgeg. von C. WESSELY (Leipzig, Avenarius) : rien ne peut mieux donner une idée de l'ardeur avec laquelle on se livre en Allemagne à l'étude des papyrus. Le premier fascicule du recueil renferme neuf articles, parmi lesquels on remarque d'abord une édition de quelques documents grecs, arrivés au *Theresianum* de Vienne avec un envoi d'antiquités fait par le Khédive ; — puis la publication par M. S. de Ricci de trois des cinq papyrus grecs trouvés par les Français à Antinoé, dans la tombe d'un certain Aurélius Kolluthus; la plus importante des trois pièces est le testament même d'Aurélius; — une étude, avec pièces à l'appui, de M. Wessely sur les impôts payés par des Juifs du pays d'Arsinoé, la cinquième année du règne de Vespasien ; — un article sur les fragments les plus anciens des poèmes d'Hésiode ; en 1887, M. Wessely avait publié des morceaux assez longs des *Travaux et des Jours*, et du *Bouclier d'Hercule*, appartenant à un volume du IV-V[me] siècle ap. J.-C. et trouvés dans les papyrus de l'archiduc Renier ; lui et M. Rzach viennent de découvrir dans la même collection d'autres débris de ce précieux volume, avec des morceaux de la *Théogonie*. — Le recueil de M. Wessely ne sera pas périodique : on publiera les fascicules au fur et à mesure qu'on en aura réuni la matière; trois de ces fascicules formeront un volume, mais chacun se vendra séparément. — J. B.

23. — Le dernier « rapport archéologique » de l'*Egypt exploration fund* contient (p. 4 à 7) la relation annuelle de MM. GRENFELL et HUNT, portant cette fois sur les recherches qu'ils ont faites dans le Fayoum pendant l'hiver 1900-1901. De nouveau, ils ont exploré une série de cimetières ptolémaïques, avec l'espoir de rencontrer des momies entourées de papyrus. Dans quatre premières localités, leurs efforts furent infructueux, ou à peu près. Le sable n'étant pas assez sec, les cartonnages que l'on découvrait dans les tombes, étaient mal conservés et tombaient en poussière au premier contact. A Dimê toutefois, la cave d'une maison qui avait été déjà fouillée jusqu'au ras du sol, livra des rouleaux du premier siècle av. J.-C. A la fin de l'hiver seulement, près des ruines d'un village obscur, les explorateurs trouvèrent ce qu'ils cherchaient, des cartonnages en bon état, composés de papyrus grecs et démotiques, datant en grande partie du III[e] siècle av. J.-C. Ces trouvailles feront l'objet des publications de l'année 1902-1903. Cet hiver nous donnera le 1[er] volume des papyrus de Tebtunis (Umm el Barakat, voir *Chronique* 1900, n° 102), c'est-à-dire des textes de la fin de l'époque ptolémaïque, notamment une série de 46 décrets d'Évergète II, traitant diverses questions, et d'une valeur historique comparable « à celle de la pierre de Rosette ». L'hiver suivant, les souscripteurs de la *graeco-roman Branch* recevront la 3[e] partie des papyrus d'Oxyrhynchus. — J. B.

24. — MM. GRENFELL et HUNT ont déjà achevé de publier la collection de papyrus qu'ils ont acquise en Egypte pour lord Amherst (*The Amherst papyri, part* II, *classical fragments, and documents of the Ptolemaic, Roman and Byzantine periods*, London, 1901). Ce second volume donne moins de textes intéressants que le premier (voir *Chronique*, 1901, n° 116) : cinq nouveaux fragments théologiques; dix-sept fragments littéraires (à

noter : un morceau important du *Pasteur* d'Hermas, VIe siècle ; — des fables de Babrius, III-IVme siècle ; — des vers d'Homère et des scholies ; — quinze vers très mutilés, appartenant à une tragédie sur la mort d'Hector ; IIe siècle av. J.-C. ; — quelques vers du *Sciron* (?) d'Euripide, etc. ;) enfin 130 documents. Faite aux frais de lord Amherst, l'édition est extrêmement soignée ; le volume est muni de vingt-cinq planches superbes ; c'est « la plus belle publication de ce genre que le monde ait vue ». — J. B.

25. — Malgré les travaux récents sur la chronologie des odes de Pindare, l'époque et la succession des odes siciliennes étaient loin d'être fixées avec quelque sureté. Aussi convient-il de signaler une importante étude *Hieron und Pindaros*, que M. de Wilamowitz vient de consacrer à cette question (*Sitzungsber. der Akad. der Wiss. zu Berlin*, 1901, LIII, 1273 ss.) et qui donne la solution de bon nombre de difficultés qui avaient arrêté jusqu'ici les philologues.

26. — M. Alphonse Willems, qui, comme on sait, s'occupe depuis de longues années d'Aristophane, et a publié plusieurs mémoires remarquables sur le grand poète athénien, vient de faire paraître dans le *Bulletin de la Classe des Lettres et de la Classe des Beaux-arts de l'Académie royale de Belgique* (1901, n°s 10 et 11) deux piquantes études intitulées, l'une : *Le nu dans la comédie ancienne des Grecs*, l'autre : *Notes supplémentaires sur les Guêpes et les Cavaliers d'Aristophane*. Dans la première, il démontre spirituellement et savamment que les idées reçues sur la question sont en contradiction avec la réalité ; un appendice curieux apporte une théorie nouvelle et séduisante sur la répartition des places au théâtre du temps d'Aristophane. La seconde est consacrée à l'examen d'un certain nombre de passages controversés des *Guêpes* et des *Cavaliers ;* nous signalerons notamment les observations relatives au but que s'est proposé Aristophane dans la seconde partie des *Guêpes*, et l'explication du mot *μοῦσα* (*Cav.*, v. 505), qui sert de point de départ à des réflexions sur le degré de culture du public athénien. Les amateurs de littérature grecque liront avec plaisir et avec profit les ingénieuses dissertations de M. Willems.

27. — La grande collection des *Commentaria in Aristotelem graeca* publiée par l'Académie de Berlin s'achève rapidement. Le commentaire d'Alexandre d'Aphrodisiade sur le traité *Περὶ αἰσθήσεως* vient d'être publié par les soins de M. Wendland (Reimer, 1901). Une connaissance plus complète et un meilleur classement des manuscrits assurent au texte une base plus large et plus solide, que celle sur laquelle repose l'édition de Thurot parue en 1875, et M. Wendland a de nouveau fait preuve dans sa recension de toutes les qualités du philologue. Un appendice fait connaître d'après un ms. de Jérusalem un curieux extrait relatif aux ouvrages dont la lecture était recommandée aux Byzantins du XIIIe siècle.

28. — L'histoire et la géographie anciennes profiteront également des recherches que M. Cuntz a consacrées à Polybe (*Polybius und sein Werk*, Leipzig, Teubner, 1902). Il s'attache avant tout aux données topographiques contenues dans son ouvrage et en tire des conclusions nouvelles sur l'époque et les pays où l'auteur a voyagé. Certaines contradictions du texte actuel montrent qu'il a subi des additions au moins jusqu'à l'époque des

Gracques. De ces constatations résulte une connaissance beaucoup plus précise de la vie du célèbre historien, et une appréciation plus judicieuse de son œuvre : il semble que celle-ci n'ait été éditée qu'après la mort de Polybe, qui jusqu'à ses dernières années eut le souci de l'améliorer sans oser la publier.

29. — *Die Germania des Tacitus erklärt von* G. VON KOBILINSKI. I. *Text.* II. *Anmerkungen.* Berlin, Weidmann, 1901. 28 et 100 pp. pet. in-8° avec une carte. 60 pf. et 1 mk. 20. — Parmi les innombrables éditions de la *Germanie* de Tacite qui ont paru en Allemagne, celle de M. von Kobilinski peut passer pour l'une des plus recommandables. Destinée aux élèves des gymnases, elle fournit tous les éléments nécesssaires à l'intelligence du texte. Sans négliger l'interprétation grammaticale, l'éditeur s'est attaché surtout à expliquer le fond, les *Realia.* A cet effet, il a utilisé largement le commentaire de Müllenhoff. Il faut louer le tact avec lequel il a su mettre à la portée des élèves les principaux résultats des recherches de l'illustre savant.

30. — La Collection des Écrivains grecs chrétiens vient de s'enrichir d'un nouveau volume, le 7e de la série. C'est le tome premier des œuvres d'Eusèbe de Césarée, publié par M. J. HEIKEL, professeur à l'université d'Helsingfors : il contient la *Vie de Constantin*, l'*Éloge de Constantin*, et la pseudo *Oratio Constantini in sanctum cœtum*, qui sont ordinairement réunis dans les mêmes manuscrits. L'édition, précédée d'intéressants prolégomènes, est suivie d'un *index graecitatis* extrêmement complet et soigné qui rendra de grands services non seulement pour l'intelligence de ces textes difficiles, mais pour l'histoire du grec ecclésiastique. — On annonce comme devant paraître prochainement, les *Oracula Sibyllina*, par L. Mendelssohn et Geffcken, l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, par E. Schwartz, ainsi que la traduction de Rufin, par Mommsen.

31. — On devait croire que le temps était passé, où les érudits pouvaient soutenir, en de gros volumes, qu'Homère habitait aux bouches de l'Escaut et de la Meuse, qu'il parlait le flamand et que c'est en Flandre que s'étaient déroulées les scènes de l'Iliade. Ces fantaisies font sourire de pitié. Hélas! il y a encore au XXe siècle des historiens de cette sorte, mais comme Homère est un peu passé de mode, c'est aux origines du Christianisme qu'ils s'en prennent maintenant. Nous tenons à signaler un certain Dr H. Lisco, digne en tous points de ses fameux devanciers du XVIe siècle. M. le Dr H. Lisco a un plan, il veut détruire dans leurs fondements les prétentions de l'Église romaine à l'apostolicité et il n'entend pas y aller par quatre chemins. L'école hypercritique hollandaise niait l'authenticité de toutes les lettres de S. Paul, l'école de Tubingue niait la venue de S. Pierre à Rome, mais la critique indépendante a depuis longtemps rejeté ces conclusions tendancieuses. M. le Dr H. Lisco a trouvé mieux, il va bouleverser de fond en comble toute l'histoire des deux premiers siècles, et son procédé est bien simple. Appuyé sur des textes qu'il arrange, armé de procédés scientifiques qu'il fausse, il démontre que ce n'est pas Rome, la capitale de l'Empire, que désignent les anciens documents comme le centre du Christianisme primitif, mais le port d'Éphèse, qui, d'après lui, portait le

même nom. En 570 pages in-8° (*Roma peregrina. Ein Ueberblick über die Entwickelung des Christentums in den ersten Jahrhunderten*, von Dr. H. Lisco. Berlin, Schneider, 1901), il soutient que c'est à Éphèse que S. Pierre et S. Paul ont fondé l'Église, que c'est là qu'a vécu et écrit non seulement S. Jean, mais Clément de Rome, là que S. Ignace a souffert le martyre, là qu'a été rédigé le *Pasteur* d'Hermas, et qu'avaient leur siège les premiers papes jusqu'à Pie I; que c'est à Éphèse qu'il faut rapporter Justin, Irénée, Tatien, Marcion, Valentin, l'auteur du *Canon de Muratori* et le martyr S. Apollonius. On est tenté de hausser les épaules, en regrettant le temps perdu à prendre connaissance de ces billevesées, puis on se demande si des élucubrations de ce genre ne peuvent pas déconsidérer la science, sous le masque de laquelle elles se présentent, et si c'est pour produire un Dr Lisco qu'ont travaillé les Mommsen, les Harnack, les Lightfoot, les Duchesne et les Fustel de Coulanges. Mais sans doute vaut-il mieux ne pas prendre au tragique ce Homais de Poméranie : peut être, après tout, n'y a-t-il ici qu'un *Witz* un peu plus copieux que d'ordinaire, et le docte allemand, en récrivant à sa façon l'histoire du Ier siècle, a-t-il voulu tout simplement ennuyer Sienkiewicz. — M.

32. — L'histoire du règne de Julien n'est pas précisément un domaine inexploré et l'on pouvait craindre qu'en traitant ce sujet rebattu, M. Caetano Negri ne tombât dans d'inévitables redites. En parcourant cette nouvelle biographie du dernier empereur païen (*L'imperatore Giuliano Apostata*, Milan, Hoepli, 1901) on s'aperçoit immédiatement que l'auteur n'a pas fait sa spécialité de l'étude de l'antiquité : il n'a pas été amené par une étude minutieuse des sources à préciser davantage les faits. Mais les problèmes attachants que posent à l'historien la tentative de réaction de l'Apostat, l'ont attiré, et il s'est efforcé de les résoudre avec une louable impartialité. Pourquoi Julien a-t-il préféré « l'hellénisme » au christianisme? Ses projets avaient-ils quelque chance de réussir et quels effets pouvait-on en attendre? M. Negri essaie de répondre à ces graves questions en étudiant à la fois la situation morale et religieuse de l'empire et la psychologie du réformateur, et s'il condamne sa politique, il reste sympathique à sa personne.

33. — Les recherches de M. Richard Wuensch sur la fête du printemps dans l'île de Malte (*Das Frühlingsfest der Insel Malta*, Teubner, 1902) nous fournissent un curieux exemple de la continuité des usages sacrés et populaires. Le point de départ de cette étude est un passage de l'historien arabe Al Hasan al Bûrînî, qui raconte, vers 1591 qu'au printemps les Maltais pleuraient pendant trois jours la disparition d'une idole de St Jean, qui était ensuite retrouvée et ramenée avec jubilation à son église. C'est manifestement la survivance chrétienne d'une cérémonie païenne, qui selon l'auteur, était née de la combinaison de la fête sémitique d'Adonis avec les Anthestéries ioniennes. Adonis fut remplacé plus tard par St Jean et l'antique « pompe » gréco-punique se perpétue encore dans la procession de St Grégoire qui a lieu tous les ans au mois de Mars.

---

34. — On n'a plus à faire l'éloge du *Manuel d'histoire de l'Art* de Springer, sa réputation s'est répandue bien au delà des frontières de l'Allemagne, et c'est l'un des plus populaires, parce que c'est un des meilleurs ouvrages de ce genre. Il forme maintenant quatre beaux volumes richement illustrés et les éditions successives l'ont constamment amélioré. La maison E. A. Seemann de Leipzig vient de faire paraître la sixième édition des tomes I à III qui sont mis très habilement au courant des plus récents progrès de la science. Le tome I consacré à l'antiquité (*Handbuch der Kunstgeschichte*, von A. Springer. I. *Altertum*. xii-378 pp. gr. in-8°. 652 gravures, 6 pl. color. Cartonné. Prix : 8 Mk.), a été mis au point par M. A. Michaelis et c'est celui qui a été le plus considérablement remanié. Le volume a près de 100 pages et 155 gravures de plus que dans la 5e édition, et partout l'éminent éditeur a tenu compte des travaux et des découvertes qui enrichissent continuellement notre connaissance de l'art ancien. Par une très heureuse innovation, le texte renvoie continuellement aux gravures de la *Kunstgeschichte im Bildern* que nous avons recommandée ici (*Revue*, 1901, p. 1315), et dont il fournit le meilleur des commentaires explicatifs. Il n'est pas un des chapitres qui n'ait été remanié, mais il nous faut signaler tout particulièrement les pages consacrées à l'architecture grecque, qui sont certainement le meilleur résumé de ce genre que l'on puisse consulter actuellement, et qui méritent toute l'attention des archéologues. — C'est de 125 pages et de 150 gravures qu'a été augmenté le tome II. par les soins de M. J. Neuwirth (*Mittelalter*. viii-414 pp. 529 gr. et 6 pl. color. Cartonné. Prix : 7 Mk.). Ici encore, on reconnaît partout la main d'un savant admirablement informé. Les améliorations portent sur toutes les parties de l'histoire de l'art au moyen âge, et en particulier sur le domaine de l'art byzantin où l'activité scientifique est si grande en ce moment. — Le tome III (*Die Renaissance in Italien*. viii-316 pp. 323 grav. 12 pl. color. Cartonné. Prix : 7 Mk.), ne réclamait pas de modifications bien profondes, mais l'ouvrage s'est enrichi de planches coloriées fort remarquables, et dont nous avons plaisir à signaler la première, représentant une terre cuite de Donatello, du musée de Berlin, dont la reproduction est de toute beauté. On ne peut que recommander aux archéologues comme aux lettrés cette publication si savante et si artistique. — M.

35. — Nous avons annoncé naguère (*Chronique*, 1901, n° 236), l'apparition du premier cahier de *L'Art en Belgique*, la belle publication dirigée par M. H. Hymans. Le second cahier qui suit à un assez bref intervalle mérite, comme le premier, tous nos éloges (Leipzig, E. A. Seemann, 1902. Prix : 20 Mk.), et ne peut manquer d'avoir le même succès. Les très belles photographies dont il se compose présentent la même variété et le même intérêt : 11. *La Charité*, sculpture de Godecharle; 12, *L'Adoration de l'Agneau*, de J. van Eyck; 13. *L'escalier du Palais de justice de Bruxelles*, de Polaert; 14. *La Madonne de Bruges*, de Michel-Ange; 15. *Une rue au Caire*, de E. Wauters; 16. *Le Tabernacle de Léau*, de Cornelis Floris; 17. *Le monument du comte F. de Mérode*, de G. Geefs; 18. *Les sept Sacrements*, par R. de la Pasture; 19. *Une scène du déluge*, de M. Kessels; 20. *La mise au tombeau*, par Q. Metzys. Toutes les périodes de l'histoire de l'art

sont, comme on le voit, représentées par des œuvres capitales. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons l'apparition du troisième cahier, qui ne le cède en rien aux deux premiers. Il contient : 21. *Jubé de l'église de Dixmude;* 22. Corneille de Vos, *La famille du peintre;* 23. J. B. de Bay, *Le premier berceau;* 24. P. P. Rubens, *La descente de croix*; 25. *L'Hôtel de ville de Bruxelles;* 26. J. Dillens, *Le silence de la tombe;* 27. G. Wappers, *Une scène de la révolution de 1830;* 28. *La Bourse de Bruxelles;* 29. M. Kessels, *Femme en deuil;* 30. A. Wiertz, *Combat des Grecs et des Troyens autour du corps de Patrocle.* — La *Revue* publiera prochainement une étude sur les services qu'une publication de ce genre peut rendre à l'enseignement secondaire.

36. — M. Th. Lindner annonce la publication d'une nouvelle histoire universelle depuis l'époque des Invasions, qui comprendra en tout neuf volumes. (*Weltgeschichte seit der Völkerwanderung.* Stuttgart et Berlin, Cotta). Le premier volume s'étend jusqu'à la fin du IX[e] siècle. A côté de l'histoire de l'Europe qui en occupe naturellement la plus grande partie, des chapitres speciaux sont consacrés à l'Islam, à la Chine et à l'Inde. La compétence nous manque pour apprécier ces derniers. Mais l'histoire des peuples romans et germaniques est exposée d'une manière très remarquable, avec une clarté parfaite et une grande largeur de vues. La bibliographie sommaire annexée à chaque chapitre nous a paru dressée avec autant de soin que d'impartialité. — H. P.

37. — Le tome IV de l'*Histoire de France* dirigée par M. Lavisse (Paris, Hachette, 1902), qui vient d'être distribué, a pour auteur M. A. Coville et pour sujet *Les premiers Valois et la guerre de cent ans* (1324-1422). Les trois premiers livres se rapportent aux règnes de Philippe de Valois, de Jean le Bon et de Charles V. Le quatrième a pour sujet l'époque si troublée et si malheureuse de Charles VI. Enfin on trouvera dans le cinquième un tableau très vivant de la vie littéraire et artistique à la fin du moyen âge. Les travaux antérieurs de M. Coville, dont on connaît le beau livre sur *Les Cabochiens et l'Ordonnance de 1413* (1888), le désignaient à exposer l'histoire d'une période dont l'intérêt consiste surtout dans les mouvements sociaux dont elles fut agitée et dans les réformes politiques qui la signalèrent. Sans négliger le récit de la grande guerre entre la France et l'Angleterre, l'auteur s'est donc attaché surtout et avec raison, à l'histoire interne du royaume. Les chapitres qu'il lui a consacrés méritent par la précision de l'information et les qualités du style, d'être placés parmi les meilleures parties de la nouvelle *Histoire de France.*

38. — La *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique* vient de s'enrichir d'un cinquième volume, qui forme une suite naturelle au *Grand Schisme* paru l'an dernier (*L'Église et les origines de la Renaissance,* par M. Jean Guiraud. Paris, Lecoffre, 1902. 341 pp. in-12. Prix : 3-50 fr.). M. Guiraud expose, en un résumé vigoureux, l'accueil fait par les papes à la renaissance humaniste et artiste, depuis le moment où cette renaissance sort péniblement de la culture médiévale, représentée par Giotto et par Dante. On a dit de Pétrarque qu'il était le premier homme moderne : en quoi mérite-t-il cet éloge? Par quelle lignée de lettrés et d'artistes est-il

suivi? Comment ce mouvement s'épanouit-il complètement et harmonieusement sous l'influence des papes de la première moitié du XVe siècle? Quels symptômes morbides ce mouvement porte en lui? Quels excès il annonce et quelles réactions? C'est ce que M. Guiraud raconte en ce tableau de la civilisation pontificale. L'information du jeune savant va aux plus petits détails indicateurs, mais de l'ensemble se dégagent de larges perspectives, et une forte leçon.

39. — *L'Histoire de la Civilisation contemporaine en France*, publiée par M. Alfred Rambaud, en 1888, rencontra dès son apparition l'accueil le plus favorable auprès du grand public comme auprès du public universitaire dans tous les ordres d'enseignement. Ce succès ne s'est pas ralenti depuis lors, comme le prouvent les nombreuses réimpressions de ce remarquable ouvrage. Mais telle est la rapidité des changements et des progrès qui se produisent sous nos yeux dans toutes les branches de l'activité humaine : agriculture, industrie, commerce, législation, économie politique et sociale, sciences pures et appliquées, beaux-arts, littérature, modes, etc., qu'une période de douze ans écoulés imposait une refonte et une mise au point complètes de tout l'ouvrage. Les corrections de détail telles qu'on les avait faites au fur et à mesure des réimpressions ne pouvaient plus suffire : il fallait reprendre le tout à pied d'œuvre. M. Alfred Rambaud a mené à bonne fin ce travail considérable. Il a minutieusement revu, complété et mis à jour l'ouvrage entier; il a refait de fond en comble le dernier tiers du livre et l'a augmenté d'une soixantaine de pages. Cette sixième édition (Paris, Colin, 1901. 1 vol. in-18. Prix : 5 fr.) constitue donc une véritable nouveauté, et doit remplacer partout les éditions précédentes. Conduite dans toutes ses parties jusqu'à 1900, elle présente le bilan complet et définitif de la société française à la fin du XIXe siècle.

40. — A signaler deux intéressants travaux relatifs à l'histoire de la géographie encore si peu scientifiquement étudiée jusqu'aujourd'hui dans notre pays : la *Bibliographie de Pierre Apian* par M. F. Van Ortroy chargé de cours à l'Université de Gand (*Le Bibliographe Moderne.* Mars-Octobre 1901), et *Les Manuscrits de la « Chronica do descobrimento e conquista de Guiné » par Gomes Eannes de Azurara et les sources de Joã de Barros*, M. J. Mees (*Bibliotheca da Revista Portugeza colonial e maritima,* 1901).

---

41. — Le dernier rapport sur la Bibliothèque de la ville et de l'université de Gand constate que le dépôt s'est accru pendant l'année 1900 de 9460 volumes, comprenant 2054 acquisitions, 4399 dons et 3007 thèses et publications académiques. Parmi les acquisitions figurent, comme raretés bibliographiques une lettre d'indulgence, donnée à Malines, le 6 avril 1480, et un précieux recueil d'écrits de controverse protestante dus à J. Utenhove, M. Microen, etc., et imprimés à Embden et à Londres de 1554 à 1567. La bibliothèque s'est enrichie de plusieurs manuscrits, dont voici une liste sommaire :

1. *Rymkronyk van Vlaenderen.* Chronique de Flandre en vers néerlandais. XVe siècle. Rouleau de 2m54 de long.

2. Deux fragments de pièces de théâtre en néerlandais, XV[e] siecle, provenant de la chambre de rhétorique *Marien theere* à Gand.

3. *Hoe men een gestaedigh ingekeert leven sal hebben.* XVII[e] siècle, in-12. A la fin, en acrostiche, le nom de Margarita de Carrion, béguine.

4. *Verdrijf des droefheyts ende melancolie behelsende vele aerdighe vraeghen ende andtwoorden.* XVII[e] siècle, in-4°.

5. *Ceremoniale ad vestitionem et professionem monialium ordinis S. Benedicti prout observatur in monasterio B. Mariæ Virginis vulgo Leprosarii civit. Gandavensis anno 1661.* In-4°.

6. *Statuten ende ordonantien voor het clooster van S. Barbara gheseyt Joouris Vrancx, 1686.* In-4°.

7. *Ordonnantien ende statuten van het Ryckegasthuys binnen Ghendt, 1689.* In-fol.

8. *Rites et preces pro vestitione et professione monialium in monasterio S. Barbaræ vulgo in Jerusalem.* Début du XVIII[e] siècle; in-4°.

9. *Obituarium van het clooster van S. Barbara in Jerusalem* (1463-1805). XVIII[e] siècle, in-4°.

10. Huit volumes de commentaires sur la coutume de Gand, de consultations d'avocats, etc. XVIII[e]-XIX[e] siècle.

Le nombre de volumes demandés par bulletin à la salle de lecture s'élève à 15371; le nombre de lecteurs ayant signé sur le registre déposé au bureau d'entrée, à 12830. A l'extérieur, il a été prêté 4230 ouvrages. Le service de prêt mutuel entre bibliothèques a donné lieu à l'expédition de 160 colis.

Un nouveau catalogue de la section de jurisprudence a été dressé sous la direction de M. O. de Meulenaere, conseiller à la Cour d'appel de Gand, à qui la Bibliothèque doit les deux autres catalogues, alphabétique et méthodique, de cette section. C'est un catalogue idéologique, ou index-catalogue, où les ouvrages et les articles de revues sont inventoriés et classés dans l'ordre alphabétique des sujets.

Les travaux du catalogue de la section gantoise ont été poussés avec une grande activité, et le jour n'est pas éloigné où l'on pourra songer à l'impression de cet inventaire, qui constituera une véritable encyclopédie locale. — P. B.

---

42. — *Bossuet. Sermons choisis* avec une introduction, des notices, des sommaires et des notes, par Ch. Urbain, docteur ès lettres (Paris, Victor Lecoffre, 1901. 1 vol. broché de 560 pp.). Cette édition contient un choix de sermons (27) de toutes les périodes de la carrière oratoire de Bossuet. L'auteur analyse avec compétence et clarté, dans une introduction de 25 pages, les caractères de la *prédication* de l'évêque de Meaux. Il consacre un chapitre intéressant à l'étude des manuscrits et des principales éditions des sermons. Chaque discours est précédé d'une courte notice et d'un sommaire. Ce livre classique se recommande surtout par la variété des œuvres choisies et par la fidélité du texte soigneusement collationné sur les manuscrits. — M. H.

43. — *Voltaire. Histoire de Charles XII, roi de Suède.* Nouvelle édition avec des notes historiques et critiques, par Gabriel Syveton, professeur

agrégé de l'Université (Paris, Victor Lecoffre, 1901. 1 vol. cartonné de 340 pp.). L'auteur s'est efforcé de faire dans des proportions modestes une édition critique du *Charles XII;* et, pour établir ses notes, il a mis à contribution les travaux les plus récents de la science. Le texte suivi est celui de Beuchot. Quelques pages de style alerte ont pour but d'initier les élèves aux mérites de l'ouvrage historique de Voltaire. Un court appendice renferme, entr'autres, le jugement que Montesquieu porte sur Charles XII, et deux portraits du roi de Suède tracés par deux diplomates qui l'ont approché. Nous aurions voulu que l'auteur y joignit une carte destinée à renseigner les jeunes lecteurs sur les lieux, où les événements s'accomplissent. C'est une lacune facile à réparer dans une prochaine édition, car nous ne doutons pas du succès de cet excellent livre classique. — M. H.

44. — A côté de ses grands travaux d'histoire, M. Albert Sorel trouve le temps de donner au public comme des copeaux de ses études, pour employer le mot de Max Müller. A ses *Essais d'histoire et de critiques*, à ses *Lectures historiques*, à ses *Nouveaux essais d'histoire et de critique*, l'éminent auteur vient d'ajouter un recueil aussi vivant et aussi intéressant sous le titre d'*Études de Littérature et d'Histoire* (Paris, Plon-Nourrit, 1901, 281 pp. in-12. 3-50 fr.). Montaigne et Pascal, Taine et Sainte-Beuve, Maupassant remplissent excellemment la partie littéraire du volume, tandis que des chapitres historiques du plus puissant intérêt sont consacrés au Drame des poisons, à la Campagne de Russie, au maréchal de Castellane, à Napoléon et sa famille, à Waterloo, aux mémoires de Bismarck. L'ensemble constitue un véritable trésor de précieux renseignements, d'aperçus nouveaux, de vues originales et profondes. Au milieu de ces pages émues, spirituelles ou éloquentes, nous ne pouvons nous empêcher de signaler tout particulièrement le discours charmant, intitulé *Science et Patrie* prononcé par l'auteur dans une réunion des anciens élèves de l'École des sciences politiques de Paris, et que nous voudrions faire lire par tous nos étudiants. — L.

ACTES OFFICIELS

Un arrêté royal du 26 novembre 1901 accepte la démission offerte par M. Lapaille (R.), prof. de 4e latine à l'A. R. de Huy. M. Lapaille est admis à faire valoir ses droits à la pension et autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

Sont promus dans l'Ordre de Léopold : 1° au grade de commandeur, M. Sauveur (M.), secrétaire général du ministère de l'intérieur et de l'instruction publique; 2° au grade d'officier, MM. Le Normand de Bretteville (C.), De Bruyn (L.) et Van Droogenbroeck (J.), directeurs; 3° au grade de chevalier, MM. Mareschal (C.) et Van Gael (F.), chefs de division.

Par arrêté royal du 5 décembre 1901, M. Van Beneden (Ed.), directeur de la classe des sciences, pour 1902, est nommé président de l'Académie royale de Belgique pour la dite année.

Par arrêté royal du 10 décembre 1901, est approuvée l'élection de M. J. Obrie en qualité de directeur et de M. J. Van Droogenbroeck en qualité de sous-directeur de l'Académie royale flamande.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Théodore Hegener, ancien professeur d'anglais à l'Athénée royal de Bruxelles et à l'École de guerre. M. Hegener a été pendant de longues années un des collaborateurs assidus de notre revue, à laquelle il a fourni des articles de pédagogie sagement pensés et fort intéressants. Il a publié aussi des ouvrages estimés pour l'enseignement de la langue anglaise.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XX, 4. — Catalogus codd. hagiographicorum latinorum bibliothecae Duacensis. Appendix : Passio S. Vincentii; Miracula S. Theodorici, S. Thomae Cantuariensis, S. Nicolai; Vita S. Nicolai Albimacensis; De Solemnitatibus S. Jacobi apostoli; Miracula S. Rictrudis, S. Eusebiae, Vita Eusebiae, Carmen Johanni Elnonensis; Inventio patriarcharum Abraham, Isaac et Jacob; Translatio S. Neoti. — Bulletin des publications hagiographiques. — Suite du Repertorium hymnologicum d'Ulysse Chevalier.

The Classical Review, (1901), n° 9 (Décembre). — J. H. Moulton, Grammatical Notes from the Papyri. — M. A. Bayfield, On two Places in Sophocles' *Antigone*. — A. W. Verrall, Aphrodite Pandemos and the *Hippolytos* of Euripides. — J. C. Rolfs, The Diction of the Roman Matrons. Plin. *Epist.* I, 16, 6. — Reviews. Correspondance. Archaelogy.

Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Litteratur und für Pädagogik, 1901, 9tes Heft. — I. O. Waser, Pasquino. Schicksale einer antiken Marmorgruppe. — E. O. Schmidt, Flugschriften aus der Zeit des ersten Triumvirats. — H. v. Patersdorff, Eine Geschichte Deutschlands im XIX. Jahrhundert. — Anzeigen und Mitteilungen. — II. B. Schmid, Natur- und Geisteswissenschaften im XIX. Jahrhundert. — R. Wagner, Die Kunst im Schulzimmer. — Anzeigen und Mitteilungen. — Register.

10tes Heft. — I. E. Bethe, Homer und die Heldensage. — U. Wilcken, Der heutige Stand der Papyrusforchung. — Anzeigen und Mitteilungen. — II. O. Kohl, Griechische Schulgrammatiken. — J. Ilberg, R. Richters Reden und Aufsätze. — Register.

Revue des Études anciennes, tome III, n° 4. — Ph. Legrand, Pourquoi furent composés les hymnes de Callimaque? — G. Rodier, Note sur un passage du *De anima* d'Aristote. — Antiquités nationales. Jullian, Notes gallo-romaines. — Origines de quelques villes françaises. — A propos de toponymie. — Burgus super Dordoniam. — Sancta Maria de Ratis. — Tongres. — Buste de Minerve. — C. Gassies, Bas-reliefs gallo-romains (trouvés à Meaux). — Mélanges et documents (Fontrier, Milliaire de la route de Sardes à Smyrne. — Gerakis, Inscriptions de Sinope. — Ramsay, Sarcophage d'Ambas-Arasi. — Jouguet, Chronique des papyrus). — Bibliographie.

Revue des Humanités en Belgique, 5e année, nº 4. — A. Bocquet, Leçons raisonnées de grammaire grecque. — J. Fabritius, Quelques observations basées sur des expériences personnelles, à propos des tableaux de Hölzel. — A. Masson, Leçons de français en VIIe latine. — Chronique et documents. — Revue bibliographique.

Revue de l'Université de Bruxelles, 7e année, nº 7. — Georges Bouché, A propos de notre Enseignement moyen. — Variétés : Paul Héger, L'Enquête sur l'Enseignement secondaire en France.

COMPTES RENDUS.

Le Diable prédicateur, comédie espagnole du XVIIe siècle, trad. pour la 1re fois en fr. par Léo Rouanet. Paris, Picard, in-12º. 4 fr. « Excellente traduction. avec commentaire, d'une pièce curieuse et intéressante. » Henri de Curzon, Rev. crit., 1901, nº 32.

H. Diels, *Herakleitos von Ephesos*, griech. und deutsch. Berlin, Weidmann, 1901. xii-56 pp. in-8º. 2 mk. 40. « Méthode prudente; texte souvent amélioré, presque toujours plus solidement établi; introduction pleine d'idées ». J. Bidez, Rev. crit., 1991, nº 42.

Dionysius of Halicarnassus, *The three literary Letters*, ed. with engl. transl., notes, etc. by W. Rhys Roberts. Cambridge, Imprimerie de l'Université, 1901. « Excellent travail. » Am. Hauvette, Rev. crit., 1901, nº 34.

Victor Duruy, *Notes et souvenirs (1861-1894)*. Paris, Hachette, 1901. 2 vol. in-8º. « La plus grande partie de ces mémoires est consacrée aux réformes de l'enseignement exécutées ou projetées par l'auteur. » A. Moret, Rev. crit., 1901, nº 50.

K. Dziatzko, *Untersuchungen über ausgewählte Kapitel des antiken Buchwesens*. Leipzig, Teubner, 1900. 206 pp. in-8º. « Approfondi. » Albert Martin, Rev. crit., 1901, nº 43.

R. Ehwald, *Exegetischer Kommentar zur XIV. Heroide Ovids*. Gotha, 1900. 26 pp. in-4º (Progr.). « Brochure pleine d'excellentes remarques. » Paul Lejay, Rev. crit., 1901, nº 38.

Q. Ennio, *I frammenti degli Annali*. ed. ed illustr. da Luigi Valmaggi. Turin, Loescher, 1900. xviii-168 pp. « Très recommandable; guide sûr et parfaitement informé. » Paul Lejay, Rev. crit., 1901, nº 32.

Eusebius, *Die Kirchengeschichte aus dem Syrischen übersetzt v.* E. Nestle. Leipzig, Hinrichs, 1901. x-296 pp. in-8º. 9 mk. 50. « Sera utile pour la critique et l'interprétation de l'Eusèbe grec. » Paul Lejay, Rev. crit., 1901, nº 47.

G. Finsler, *Platon und die Aristotelische Poetik*. Leipzig, Spirgatis, 1900. XI-252 pp. « Montre dans la *Poétique* d'Aristote le reflet des théories de Platon. Original et approfondi. » My, Rev. crit., 1901, nº 31.

Hermann Fischer, *Schwäbisches Wörterbuch*. Ir livr. A—Alter. Tubingue, Laupp, 1901. 80 pp. in-4º. 2 mk. 50 (paraîtra en 30 livr.). « Dictionnaire monumental, tout à la fois sémantique, phonétique et historique, qui sera utile non seulement aux linguistes, mais encore aux folkloristes. » V. Henry, Rev. crit., 1901, nº 34,

P. Foucart, *Les Grands mystères d'Eleusis. Personnel, cérémonies.* Paris, Klincksieck, 156 pp. in-4°. (Extrait du t. XXXVII des *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et B.-L.*). « Riche en résultats nouveaux: discussions et démonstrations d'une sobriété lumineuse. » Albert Martin, Rev. crit., 1901, n° 46.

R. Fruin, *Geschiedenis der Staatsinstellingen in Nederland tot den val der Republiek*, éd. H. F. Colenbrander. La Haye, Nijhoff, 1901, in-8°. « Édition d'après des cahiers d'élèves d'un cours de Fruin malheureusement fort vieilli et que l'éditeur aurait dû mettre au courant. » Th. Bussemaker, Museum, IX, n° 8.

F. Funck-Brentano, *L'Affaire du Collier.* Paris, Hachette, 1901, in-8°. « Mise au point très vivante et très critique de la célèbre affaire. Le plan eût gagné à être moins calqué sur celui d'un roman. » J. Chavanon, Rev. crit., 1901, n° 31.

F. Funck-Brentano, *La mort de la Reine (Les suites de l'affaire du collier).* Paris, Hachette, 1901, in-8°. « M. F. B, joint, à son talent d'historien, des qualités de romancier et de dramaturge. » J. Chavanon, Rev. crit., 1901, n° 45.

Émile Gebhart, *Conteurs florentins du moyen âge.* Paris, Hachette, 1901. 289 pp. in-16. « Régal de fins lettrés. » Henri Hauvette, Rev. crit., 1901, n° 51.

Gildersleeve, *Syntax of classical greek from Homer to Demosthenes*, I. New-York, 1900. x-190 pp. « C'est plutôt un répertoire des faits de syntaxe grecque qu'une syntaxe théorique; du reste, le livre est bien fait et sera utile. » My, Rev. crit., 1901, n° 35.

V. Giraud, *Essai sur Taine, son œuvre et son influence.* Paris, Hachette, 1901. xxiv-322 pp. gr. in-8°. « Étudie essentiellement la formation du génie de Taine. Grande abondance de renseignements, mais bien des propositions contestables. » F. Baldensperger, Rev. crit., 1901, n° 30.

A. J. Grant, *The French monarchy* (1483-1788). Cambridge, University Press, 1900, in-18°. « L'emporte par son esprit critique sur plus d'un des manuels d'histoire nationale en usage en France. » R[euss], Rev. critique, 1901, n° 32.

G. Grützmacher, *Hieronymus, eine biographische Studie*, I. Leipzig, Dieterich, 1901. viii-298 pp. in-8°, 6 mk. « Ce travail d'ensemble sur St. Jérôme sera le bienvenu ». Paul Lejay, Rev. crit., 1901, n° 47.

P. Guiraud, *La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce.* Paris, Baillière, 1900. « Important. » F. Cauer, Wochenschr. für klass. Philol., 1901, n° 36. — « Grande réunion de matériaux mis en œuvre avec sagacité. » Costanzi, Riv. di filologia, 190.

Eberhard Graf Haugwitz, *Der Palatin, seine Geschichte und seine Ruinen.* Rome, Loescher, 1901. 6 mk. « Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première est une histoire du Palatin et de ses édifices; l'auteur, qui est poète, s'y abandonne un peu trop à son imagination. La seconde est un bon guide dans les ruines du Palatin. » J. H. Holwerda, Museum, IX, n°s 6-7.

D. C. Hesseling, *Het Afrikaansch.* Leyde, Brill, 1899. 156 pp. in-8°. 3 fr. « Montre que la langue des Boers a été influencée surtout par le malayo-portugais. » Hubert Pernot, Rev. crit., 1901, n° 30.

Histoire de France, t. II et III. Paris, Hachette, 1901. « Ces deux volumes, allant de Hugues Capet à St. Louis, œuvre de M. Luchaire, présentent toutes les qualités de l'historien et de l'écrivain ». F. Rocquain, Rev. crit., 1901, n° 45.

M. Hoffmann, *A. Böckh; Lebensbeschreibung und Auswahl aus seinem wissenschaftlichen Briefwechsel.* Leipzig, Teubner, 1901. 12 mk. « Intéressera tous les philologues. » W. Ribbeck, Wochenschr. für klass. Philol., 1901, n° 39.

Hoffmann von Fallersleben, *Unsere volkstümlichen Lieder*. 4e Aufl. v. K. H. Prahl. Leipzig, Engelmann, 1900. viii-348 pp. in-8°. 7 mk. « Le nouvel éditeur a considérablement enrichi le recueil d'Hoffmann, et l'a fait avec goût et avec méthode. » A. C(huquet), Rev. crit., 1901, n° 37.

Q. Horati Flacci *opera*, reçogn. Ed. C. Wickham. Oxford, Imprimerie de Clarendon (1900). « Se recommande par des qualités éminentes. Le texte adopté est très conservateur. » Paul Lejay, Rev. crit., 1901, n° 31.

Francisco A. de Icaza, *Las « Novelas ejemplares » de Cervantes.* Madrid, Suarez, 1901. 279 pp. pet. in-8°. 4 pesetas. « Livre instructif et sobrement écrit, qui rétablit sous leur vrai jour les *Nouvelles* de Cervantes. » Léo Rouanet, Rev. crit., 1901, n° 31.

K. Joël, *Der echte und der xenophontische Sokrates*, Bd II. Berlin, Gaertner, 1901. 28 mk. « Ouvrage conçu d'après les idées de Dümmler; ne donne que des résultats négatifs pour la connaissance de Socrate, et ne voit dans Xénophon que l'influence d'Antisthène. » A. Döring, Wochenschr. für klass Philol., 1901, n° 23.

J. J. Jusserand, *Les Sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France.* Paris, Plon, 1901. 474 pp. in-8°. « Volume très nouveau et très divertissant, témoignant d'une grande érudition. » Casimir Stryienski, Rev. crit., 1902, n° 1.

A. H. Kan, *De Jovis Dolicheni cultu.* Groningue, Wolters, 1901. 115 pp. in-8°. « Ne fait guère que préciser et rectifier des points de détail. » A. de Ridder, Rev. crit., 1901, n° 39.

F. Keutgen, *Urkunden zur städtischen Verfassungsgeschichte.* I, II. Berlin, 1899-1901, in-8°. « Excellent recueil. » Fockema Andreae, Museum, IX, nos 6-7.

Ernst Kornemann, *Zur Geschichte der antiken Herrscherkulte.* Leipzig, Dieterich, 1901. 4 mk. 80. « Montre comment le culte des souverains s'est propagé d'Orient en Occident, d'abord en Grèce, puis dans l'empire romain. Les matériaux épigraphiques sont utilisés avec soin. L'auteur aurait dû insister davantage sur le caractère plus politique que religieux du culte des empereurs. » M. W. de Visser, Museum, IX, n° 11.

Spyr. P. Lambros, *Catalogue of the greek manuscripts on mount Athos.* Vol. II. Cambridge, University Press, 1900. vii-597 pp. « Travail prodigieux, qui vaudra à son auteur toute la reconnaissance des hellénistes. L'Université de Cambridge, qui a généreusement fait les frais de la publication, a bien mérité des lettres grecques. » My, Rev. crit., 1901, n° 27.

K. Lamprecht, *Zur jüngsten deutschen Vergangenheit.* I. Berlin, Gaertner, 1902, in-8°. « Le rp. formule plusieurs remarques critiques sur la méthode de l'auteur. » P. J. Blok, Museum, IX, n° 11.

P. Lauer, *Le règne de Louis IV d'Outremer*. Paris, 1900, in-8°. « Se recommande autant par la connaissance exacte des sources que par l'intelligence des hommes et des évènements du Xe siècle ». R. Parisot, Rev. crit., 1901, n° 41.

André Le Breton, *Le roman français au XIXe siècle*. 1e partie. Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr., 1901. 315 pp. in-8°. 3 fr. 50. « L'auteur connaît bien son sujet, et il joint à son érudition un jugement délicat. » A. C(huquet), Rev. crit., 1901, n° 35.

Lebreton, *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron*. Paris, 1901. « Œuvre d'une grande importance qui prendra place à côté du livre de Riemann sur Tite Live ». Pascal, Rivista di filologia, 1901.

E. Marcks, *Kaiser Wilhelm I*, 3e édit. Leipzig, Duncker, 1899, in-8°. « Peut passer pour un modèle de biographie scientifique ». Ch. Seignobos, Rev. crit., 1901, n° 45.

Monlaur, *Angélique Arnauld*. Paris, Plon, 1901, in-8°. « Ce livre attestant une étude insuffisante des sources et de fâcheuses préventions confessionnelles n'a aucune valeur historique. » A. Gazier, Rev. crit., 1901, n° 30.

Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*. Tome III, 1899. « Monument élevé à la gloire de la science française. » G.Radet, Revue des études anciennes, 1901.

Meisterhans, *Grammatik der Attischen Inschriften*. 3e éd. rev. p. Ed. Schwyzer. Berlin, Weidmann, 1900. xiv-288 pp. « Cet ouvrage si estimé a été soigneusement mis au courant. C'est surtout la phonétique qui s'est enrichie. » My, Rev. crit., 1901, n° 30.

H. Menge, *Lateinische Synonymik*. 4te Aufl. Wolfenbüttel, Zwissler, 1900. 2 mk. « A recommander aux maîtres comme aux élèves. » C. Stegmann, Wochenschr. für klass. Philol., 1901, n° 18.

Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*. III : *Das Perserreich und die Griechen*, 1e partie. Stuttgard, 1901. xii-691 pp. in-8°. « C'est un des mérites éminents de ce livre que d'assigner aux histoires particulières leur place exacte et leurs proportions justes dans l'histoire universelle, et en même temps de montrer sous leur vrai jour les relations des peuples anciens entre eux. Il faut louer dans ce volume, comme dans les précédents, la science étendue de l'auteur, sa large intelligence de tous les éléments constitutifs de l'histoire, sa critique à la fois libre et prudente, et toujours si personnelle. Les faits et les aperçus les plus variés se disposent et s'arrangent avec aisance et clarté. » Maurice Croiset, Rev., crit., 1901, n° 28. — Résumé du même ouvrage par A. Höck, Wochenschr. für Klass. Philol., 1901, n°s 33-34.

H. Meyer, *Die Sprache der Buren*. Goettingue, 1901. xvi-105 pp. in-8°. « Manuel qui s'adresse à la fois aux savants et à ceux qui voudraient étudier pratiquement la langue des Boers, et qui est clair et plein de faits puisés aux sources. » A. Meillet, Rev. crit., 1901, n° 39.

Leo Meyer, *Handbuch der Griechischen Etymologie*, I. Leipzig, Hirzel, 1901. 656 pp. gr. in-8°. « Travail colossal, mais qui ne tient aucun compte des progrès de la phonétique, et qui ne peut être consulté utilement que par des savants déjà formés. » V. Henry, Rev. crit., 1901, n° 29.

Gustave Michaut. *Le Génie latin, la race, le milieu, le moment, les genres.* Paris, Fontemoing, 1900. 376 pp. in-12°. « Livre intéressant, très vivant, d'un disciple de M. Brunetière. L'étude porte spécialement sur la tragédie et la poésie lyrique, dont l'auteur montre très bien l'évolution ». Th. Ruyssen, Rev. crit., 1901, n° 48.

G. Milhaud, *Les philosophes géomètres de la Grèce. Platon et ses prédécesseurs.* Paris, Alcan, 1900. 388 pp. « Montre très bien l'influence de la réflexion mathématique sur la nature des concepts philosophiques des Grecs. » My, Rev. crit., 1901, n° 30.

F. G. Mohl, *Les Origines romanes.* I. *Étude sur le lexique du latin vulgaire.* II. *La 1re personne du pluriel en gallo-romain.* Prague, 1900. « Ingénieux et original, mais parfois trop subtil et trop hypothétique. » J. Vendryes, Rev. crit., 1901, n° 34. — « Érudition admirable, grande force de déduction. Les difficultés ne sont pas toutes résolues, mais les opinions de l'auteur méritent d'être prises en sérieuse considération. » E. Bourciez, Rev. crit., 1901, n° 34.

G. Notor, *La femme dans l'antiquité grecque.* Paris, Laurens, 1901. 288 pp. in-4° (pll. et figg.). « Livre de haute vulgarisation, où les documents que l'art ancien fournit sur la vie de la femme grecque sont commentés avec érudition. Les illustrations sont des reproductions rigoureusement exactes de monuments connus de l'antiquité. » F. de Mély, Rev. crit., 1901, n° 28.

Omero, *L'Iliade*, commentata da C. O. Zuretti. Vol. III (l. IX-XII). Turin, Loescher, 1900. xi-199 pp. « Ce n'est pas ainsi que doit être comprise une édition d'Homère pour les classes. Trop de paraphrases et trop peu d'explications vraiment utiles. » My, Rev. crit., 1901, n° 27.

W. Osiander, *Der Hannibalweg.* Berlin, Weidmann, 1900. « L'auteur s'efforce de déterminer jour par jour, étape par étape, la marche d'Hannibal depuis l'Èbre jusqu'au Pô; il pense que le général carthaginois franchit les Alpes au col du mont Cenis. La solution proposée est raisonnable et vraisemblable, mais il reste des difficultés insolubles; M. O. veut parfois trop prouver. » J. Toutain, Rev. crit., 1902, n° 1.

Pierson-Kuiper, *Het Hellenisme*, III : *Antiochië.* Harlem, Tjeenk Willink, 1900. 1 fl. 05. « Esquisse très réussie, sauf quelques petits détails. » E. O. Houtsma, Museum, IX, n° 11.

N. G. Politis. *Παροιμίαι*, t. II. Athènes, Sakellarios, 1900. 699 pp. « Ouvrage important et utile, mais qu'on ne pourra juger en connaissance de cause que lorsqu'il sera plus avancé. » My, Rev. crit., 1901, n° 29.

Pollucis *Onomasticon*, ed. E. Bethe. Fasc. I, Leipzig, Teubner, 1900. xx-305 pp. « M. B. s'est tiré avec honneur d'une entreprise difficile. » My, Rev. crit., 1901, n° 34.

Albert Polzin, *Studien zur Geschichte des Deminutivums im Deutschen.* Strasbourg, Trübner, 1901. xiv-110 pp. in-8°. 3 mk. « Consciencieux et méthodique. » V. Henry, Rev. crit., 1901, n° 27.

Sextus Propertius, *Die Elegien*, erkl. v. Max Rothstein. Berlin, Weidmann, 2 vol. de xlviii-375 et 384 pp. in-8°. 12 mk. « Excellent commentaire explicatif, qui rendra de bons et durables services. » Paul Lejay, Rev. crit., 1901, n° 36.

O. Puchstein, *Die griechische Bühne*. Berlin, Weidmann, 1901. vi-144 pp. (avec figg.). 8 mk. « Combat la théorie de Dörpfeld. Cet ouvrage est d'une haute portée archéologique. » My, Rev. crit., 1901, n° 36. — « Combat Dörpfeld en ne tenant compte que de Vitruve et des résultats des fouilles, qu'il n'a d'ailleurs pas étudiés sur place; a eu tort de négliger les données fournies par les tragédies et les comédies du Ve siècle. » A. Körte, Wochenschr. für klass. Philol., 1901, n° 26.

Georges Radet, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*. Paris, Fontemoing, 1901. xiv-498 pp. in-8°. « Œuvre historique d'une haute valeur et d'un charme pénétrant. » Am. Hauvette, Rev. crit., 1901, n° 34.

Riemann et Goelzer, *Grammaire comparée du grec et du latin : Phonétique et étude des formes grecques et latines*. Paris, Colin, 1901. 20 francs. « A recommander aux philologues allemands, qui n'ont rien de pareil dans leur langue. » H. Ziemer, Wochenschr. für klass. Philol., 1901, n° 40. — Vivement recommandé aux étudiants par Nazari, Rivista di filologia, 1901.

R. Röhricht, *Geschichte des ersten Kreuzzuges*. Innsbruck, 1901, in-8°. « Récit tout à fait complet. Information d'une incomparable richesse. » N. Jorga, Rev. crit., 1901, n° 38.

Mme Roland, *Lettres*, publiées par Cl. Perroud. T. I (1780-1787). Paris, Leroux, 1900. 720 pp. in-4°. « Cette publication mérite les plus grands éloges. » A. C(huquet), Rev. crit., 1901, n° 37.

H. W. Roscher, *Ephialtes, eine pathologisch-mythologische Abhandlung über die Alpträume und Alpdämonen des Klassischen Altertums*. Leipzig, Teubner, 1900. 133 pp. gr. in-8° (Extr. des Mém. de la Soc. des sc. de Saxe). « Mémoire très curieux, abondant en documents soigneusement recueillis et heureusement mis en œuvre. » P. Decharme, Rev. crit., 1901, n° 32.

Édouard Ruel, *Du sentiment artistique dans la morale de Montaigne*. Paris, Hachette, 1901. lxiv-431 pp. gr. in-8°. « Livre original et charmant. » Charles Dejob, Rev. crit., 1902, n° 1.

M. Schanz, *Geschichte der Römischen Litteratur*. II Teil, 2te Hälfte (vom Tode des Augustus bis zur Regierung Hadrians); 2te Auflage. (Handbuch d. Alt. Wiss. von I. v. Müller, VIII 2, 2). Munich, Beck, 1901. 9 mk. « Excellentes additions; en particulier, donne des renseignements bien choisis sur les destinées des œuvres au moyen âge et dans les temps modernes. » Wochenschr. für klass. Philol., 1901, n° 26.

H. Schlitter, *Die Regierung Jozefs II in den Österreichischen Niederlanden*. I. Vienne, Holzhausen, 1900, in-8°. Le rp. reproche violemment à l'auteur de s'être placé au point de vue autrichien. H.-L. Colenbrander, Museum, IX, n° 9.

Charles Schmidt, *Historisches Wörterbuch der Elsäsisschen Mundart*. Strasbourg, Heitz, 1901. ix-447 pp. in-8°. 25 mk. « Très riche en renseignements, malgré d'inévitables lacunes. » V. Henry, Rev. crit., 1901, n° 27.

Erich Schmidt, *Charakterisken*, 2e série. Berlin, Weidmann, 1901. 326 pp. in-8°. 6 mk. « Livre varié et nourri, remarquable par le talent d'exposition. » L. Roustan, Rev. crit., 1901, n° 28.

Alfr. Schöne, *Die Weltchronik des Eusebius in ihrer Bearbeitung durch*

Hieronymus. Berlin, Weidmann, 1900. xiii-280 pp. « Résultats importants pour la critique du texte, l'histoire du livre, la biographie de St-Jérôme, etc.» Paul Lejay, Rev. crit., 1901, n° 51.

O. Schrader, *Reallexikon der Indogermanischen Altertumskunde*, II. Strasbourg, Trübner, 1901. xi-488 pp. in-8°. 13 mk. « Ce volume est digne du premier. Il y a lieu de faire quelques observations de détail. » V. Henry, Rev. crit., 1901, n° 33.

L. Annaei Senecae *De beneficiis libri VII, De Clementia libri II*. Ed. Car. Hosius. Leipzig, Teubner, 1900. xxv-267 pp. « Soigné. » Paul Lejay, Rev. crit., 1901, n° 33.

Cl. Lawrence Smith, *A preliminary study of certain manuscripts of Suetonius' lives of the Caesars*. 37 pp. in-8° (Extr. des *Harvard Studies in Classical Philology*, vol. XII). « Résultats importants; l'auteur reconnaît 2 classes de mss. de Suétone; beaucoup de leçons de mss. de la 2de classe n'ont pu venir que d'une bonne source manuscrite. » Émile Thomas, Rev. crit., 1901, n° 47.

Albert Sorel, *Études de littérature et d'histoire*. Paris, Plon, 1901. 278 pp. in-8°. 3 fr. 50. « Volume d'un contenu varié, plein d'idées suggestives exprimées dans une langue originale, vigoureuse et vivante. » A. C(huquet), Rev. crit., 1901, n° 45.

Ant. Springer, *Handbuch der Kunstgeschichte*. I. *Das Alterthum*. 6e Aufl. neubearb. v. A. Michaelis. Leipzig, Seemann, 1901. xii-378 pp. gr.-8° (gravv. et pll.). « Améliorations nombreuses et considérables. M. Michaëlis a fait à l'art hellénistique et à l'art gréco-romain, généralement trop sacrifiés, la part qui leur revient. » Salomon Reinach, Rev. crit., 1901, n° 37.

E. Stengel, *Die aeltesten franzoesischen Sprachdenkmaeler*. 2e éd. Marbourg, Elwert, 1901. 58 pp. in-12. « Textes reproduits diplomatiquement; bibliographie complète; excellent glossaire. Bref, guide des plus précieux. » E. Bourciez, Rev. crit., 1901, n° 35.

W. Strehl, *Grundriss der alten Geschichte und Quellenkunde*. I. *Griechische Geschichte*. 2e éd. Breslau, Marcus, 1901, 261 pp. in-12. 4 mk. 40. « Très bon. » Am. Hauvette, Rev. crit., 1901, n° 34.

Alb. Thumb, *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus*. Strasbourg, Trübner, 1901, viii-275 pp. in-8°. 7 mk. « Cet ouvrage a du mérite, mais il est naturel qu'il prête à discussion sur plus d'un point. » Hubert Pernot, Rev. crit., 1901, n° 44.

A. Thumb u. K. Marbe. *Experimentelle Untersuchungen über die psychologischen Grundlagen der sprachlichen Analogiebildung*. Leipzig, Engelmann, 1901. 2 mk. « Cette première et heureuse tentative prouve qu'il est possible d'employer au service de la linguistique les procédés de la psychologie expérimentale. » G. Heymans, Museum, IX, n° 11.

O. Tüselmann, *Die Paraphrase des Euteknios zu Oppians Kynegetika*. Berlin, Weidmann, 1900. 43 pp. in-4° (Extr. des Mém. de la Soc. des sc. de Goettingue). « Donne pour la première fois la paraphrase entière. La publication est utile, mais elle eût pu être meilleure. » My, Rev. crit., 1901, n° 27.

G. Vallée et P. Parfouru, *Mémoires de Charles Gouyon, baron de la*

Moussaye (1553-1587). Paris, Perrin, 1901. Le rp. émet des doutes sur l'authenticité de ces mémoires. J. H. Mariéjol, Rev. crit., 1901, n° 32.

A. VAN BERKUM, *Atlas der Oude Geschiedenis in Kaarten en Platen* Groningue, Wolters, 1901. 2 fl. 75. « Malgré quelques lacunes, cet atlas rendra d'éminents services à l'enseignement classique, qui, en Hollande, de purement verbal qu'il était, tend à devenir de plus en plus intuitif. » W. Koch, Museum, IX, n°s 6-7.

H. VAN GELDER, *Geschichte der alten Rhodier*. La Haye, 1900. VIII-521 pp. in-8°. « Il ne manque rien à ce livre de ce que nous pouvons actuellement savoir sur le sujet traité. » A. Bouché-Leclercq, Rev. crit., 1901, n° 31.

G. VOLLGRAFF, *De Ovidi mythopoeia quaestiones sex*. Diss. Berlin, 1901. « Il est peu vraisemblable qu'Ovide se soit servi d'un manuel de mythologie; mais, en développant cette thèse contestable, M. V. a fait mainte constatation très utile. » J. Tolkiehn, Wochenschr. für klass. Philol., 1901, n° 46.

C. WEILL, *Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870*. Paris, Alcan, 1900, in-8°. « Écrit avec conscience et avec intelligence dans une forme sobre, claire et précise. » Ch. Seignobos, Rev. crit., 1901, n° 52.

TH. WHITTAKER, *The Neo-Platonists*. Cambridge, University Press, 1901. XIV-232 pp. in-8°. « Livre de lecture courante, qui n'entre point dans les discussions critiques, mais va droit aux résultats acquis. » E. Thouverez, Rev. crit., 1901, n° 43.

U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, *Die Textgeschichte der griechischen Lyriker* (Extr. des Mémoires de la Soc. des sciences de Goettingue). Berlin, Weidmann, 1900. 121 pp. « Savant exposé, où l'on trouvera une foule d'excellents conseils à méditer, de la façon dont la critique alexandrine a établi le texte des neuf lyriques classiques. Parmi les *excursus*, celui qui est consacré à Tyrtée est particulièrement important et instructif. » My, Rev. crit., 1901, n° 35.

U. VON WILAMOWITZ-MÖLLENDORFF, *Reden und Vorträge*. Berlin, Weidmann, 1901. 6 mk. « Aucun philologue, aucun lettré ne négligera de lire ce livre, qui donne de l'antiquité une idée si vivante et dans lequel l'art s'unit à l'érudition, la finesse d'esprit au plus noble enthousiasme. » K. Kuiper. Museum, IX, n°s 6-7. « On relira avec fruit ces études originales. » Zuretti, Rivista di filologia, 1901.

W. WUNDT, *Völkerpsychologie*. Ier Band : *Die Sprache*. 2er Theil, x-644 pp. in-8°. Leipzig, Engelmann, 1900. 15 mk. « Effort puissant pour mettre des réalités psychiques à la place de notions abstraites. » A. Meillet, Rev. crit., 1901, n° 32. — « L'auteur n'apporte pas une synthèse nouvelle, mais son livre se lira avec profit. » G. Heymans, Museum, IX, n° 9.

R. D'AWANS et E. LAMEERE, *Lectures historiques sur l'histoire de Belgique*. T. I. Bruxelles, Castaigne, 1901. 696 pp. « Ce premier volume n'est pas sans défaut, mais, dans son ensemble, il constitue un excellent ouvrage, très méthodique, très varié et très intéressant, qui contribuera à fortifier

les études historiques et l'esprit national. » H. Pergameni, Rev. de l'Université de Bruxelles, 7e année, nº 3.

Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis. Bruxelles, 1898-1901. xxxv-1387 pp. in-8º. 50 fr. « Répertoire inappréciable, dont il est inutile de louer l'information et l'exactitude. » Paul Lejay, Revue critique, 1902, nº 3.

V. Brants, *L'Université de Louvain. Coup d'œil sur son histoire et ses institutions, 1425-1900.* Bruxelles-Louvain, 1901, in-8º. « Bon aperçu de l'activité de l'Université catholique qui n'est rien moins, l'auteur aurait dû y insister, que la continuation de l'Université fondée en 1425 par Jean IV de Brabant. » P. Fredericq, Rev. Hist., Nov.-Déc. 1901.

Charles Buls, *Croquis Siamois.* Bruxelles, Balat, 1901. 240 pp. in-8º. 3 fr. 50. « Description exacte et détaillée, d'une lecture attrayante. » Joseph Halkin, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 1.

Victor Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes, etc.* Fasc. V. « Cette partie de l'excellent travail de M. Ch. renferme les premiers éléments essentiels de toutes les études qui seront entreprises sur les contes des grands recueils arabes. » M. G. D., Rev. crit., 1902, nº 2.

O. Colson, *Le cycle de Jean de Nivelle.* Liège, s. d. [1900], in-8º (Extrait de *Wallonia,* t. VIII). « Jolie étude de Folklore dont les conclusions paraissent certaines. » G. Kurth, Archives Belges, 1901, nº 9.

Arthur Daxhelet, *Manuel de littérature française.* Bruxelles, Lebègue, 1901. 379 pp. gr. in-8º. 4 fr. « L'auteur se montre aussi habile écrivain que théoricien sagement novateur. Certaines parties gagneraient à être plus développées, notamment les exposés historiques, qui ne sont pas exempts d'erreurs. Mais ce livre, très original et très intéressant, n'en est pas moins à recommander aux professeurs. » A. Doutrepont, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 1.

J. De Le Court, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas Autrichiens. 3e série, 1700-1794,* t. X. Bruxelles, Goemare, 1901, in-fol. « Il y aurait lieu de résumer souvent les documents au lieu de les publier in-extenso. » A. Delescluse, Archives Belges, 1901, nº 9.

E. Deneef, *Geschiedenis van de Nederlandsche letterkunde voor het middelbaar onderwijs.* Bruxelles, Lebègue, 1900. viii-236 pp. in-8º. 2 fr. 50. « A part quelques imperfections, c'est un bon livre, bien conçu, très agréable à lire, ne surchargeant pas la mémoire et propre à éveiller l'intelligence de l'élève. » I. Vandegaer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 1.

H. Francotte, *L'industrie dans la Grèce ancienne.* I. Bruxelles, 1900, in-8º. « Œuvre remarquable dont on devra discuter les déductions. » G. Glotz, Rev. Hist., nov.-déc. 1901.

H. Francotte, *La législation athénienne sur les distinctions honorifiques, et spécialement des décrets des clérouchies athéniennes relatifs à cet objet.* Louvain, Peters, 1900. « Important. » O. Schulthess, Wochenschrift für klass. Philol., 1902, nº 1.

V. Gantier, *La langue, les noms et le droit des anciens Germains.* Berlin, Poetel, 1901, in-8º. « Bien que l'auteur ne manque pas de mérite, son livre,

faute de préparation et de méthode, constitue l'une des productions les plus stupéfiantes de la littérature historique. » G. Kurth, Archives Belges, 1901, nº 9.

K. Hanquet, *Étude critique sur la chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium.* Bruxelles, Schepens et Lebègue, 1900, in-8°. « Étude minutieuse, pénétrante et d'une lecture agréable, mais dont toutes les propositions ne s'imposent pas également. » M. Prou, Le Moyen Age, sept.-oct. 1901.

G. Janssens, *Gheel in Beeld en Schrijft.* Turnhout, Splichal, 1900. 320 pp. in-8° avec grav. 10 fr. « Tableau intéressant de la colonie de Gheel; pour une large part, ouvrage de première main. » C. Lecoutere, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 1.

G. Kurth, *Clovis.* 2me édition. Paris, Rétanx, 1901, 2 vol. in-8°. « L'auteur fait preuve d'une connaissance parfaite des sources du sujet, mais se laisse parfois dominer par ses convictions religieuses. » A. Molinier, Le Moyen Age, sept.-oct. 1901. — Cf. E. W. Brooks, English Historical Review, oct. 1901.

P. Van den Ven, *S. Jérôme et la vie du moine Malchus le captif.* Louvain, 1901, in-8°. « Ce travail est un modèle de discussion scientifique et ses résultats semblent inattaquables. » G. Grützmacher, Deutsche Litteraturzeitung, 1902, nº 4.

LES PROCÉDÉS INTUITIFS DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

L'enseignement de l'histoire dans nos Athénées est encore régi par les plans d'études mis en vigueur il y a vingt ans (arrêté ministériel du 11 juillet 1881). En dépit d'une distribution très rationnelle des matières, les cours dits *concentriques*[1] d'histoire ne paraissent plus jouir actuellement de la faveur unanime qui les avait accueillis à l'époque de leur création. On n'incrimine point leur ordonnance même, qui est fondée strictement sur la meilleure pédagogie; on leur reproche, et non sans fondement, de se restreindre en un cadre trop étroit (celui de l'histoire *politique*) et, en accumulant de plus en plus nombreux les *faits* d'ordre inférieur, de faire obstacle à l'emploi constant et décisif des méthodes *actives*. S'il est vrai que l'éducation a pour devoir de s'adapter aux nécessités, aux exigences de *temps* et de *milieu*, on conviendra que nos programmes d'histoire sont au nombre de ceux pour lesquels un remaniement s'impose. Dans un enseignement vraiment moderne, l'histoire n'a pas seulement pour fin l'ornement de l'esprit; on lui demande plus que des leçons morales; elle doit contribuer à préparer des jugements droits, des volontés à la fois saines et fortes. L'histoire est peut-être encore — comme le disait récemment M. Seignobos[2], « la

---

1 D'après cette organisation. le collégien est appelé — comme on sait — à voir, en *sept* années, *trois* fois successivement l'histoire *universelle* et *deux* fois l'histoire *nationale*, dans un enseignement gradué et s'élargissant à mesure.

2 *Revue universitaire*, 1901, mai, p. 487.

plus humble et la plus imparfaite des sciences »; sous l'influence d'une critique de plus en plus pénétrante, elle n'en diminue pas moins, chaque jour davantage, les aspects imparfaitement connus du passé des peuples. Pour répondre à sa mission, l'éducation historique doit s'alimenter autant aux manifestations sociales (mœurs, religion, art, littérature, sciences) qu'aux annales militaires ou aux vicissitudes politiques.

Comment organiser cet enseignement de la *civilisation*, comment subordonner entre elles les données multiples qui en constituent l'ensemble, en départageant ce qu'on a si bien dénommé « les connaissances *de luxe* et celles *de nécessité* »?[1] Le problème est complexe; les bonnes volontés pourtant ne doivent pas être impuissantes à lui trouver une solution à peu près satisfaisante, qui permette de dispenser aux jeunes gens la philosophie même de l'histoire, en la proportionnant à leur âge, à leur degré de culture et d'entendement[2]. Le langage de l'histoire sera pour eux plus attrayant et plus vrai; l'enseignement en deviendra plus productif.

---

1 GUYAU, *Éducation et hérédité* (étude sociologique). Paris, Alcan, 1889, p. 126.

2 Ce problème préoccupe pédagogues et maîtres de l'enseignement secondaire en France. Voir, entre autres, les conclusions adoptées par la *Commission de l'enseignement* (prés. M. Ribot) dans la *Rev. des Humanités*, 4e année. n° 1, juin 1900 et le Rapport présenté au 4e *Congrès des prof. de l'ens. second.* (en 1900) par M. Malet sur *la méthode et l'organisation de l'ens. de l'hist. et de la géogr.*, dans *Rev. univ.*, 1900, oct., pp. 268-270. En Allemagne, il a fait éclore quantité de brochures et donné naissance à trois *écoles*, chacune préconisant ses voies et moyens de réalisation pratique. Voir A. Richter (*Die Kulturgesch. in der Volksschule*, Gotha, 1887), K. Biedermann (*Der Geschichtsunterricht auf Sch. nach kulturgesch. Methode*, Wiesbaden, 1900, 2te Aufl.); K. Lorenz (*Der moderne Gesch.-unterricht*, Munich, 1900, 2te Aufl.); voir aussi H. Vander Linden (*Rev. des Human.* 1901, août, *Chronique hist.*, pp. 21-23). Mais sur un point l'accord est fait et paraît unanime : *moins de batailles, plus d'histoire de la civilisation.* Qu'on diminue d'une part pour élargir de l'autre! Qu'on réduise à la stricte mesure qui leur revient les faits politiques les plus essentiels, qui doivent former le cadre de l'histoire générale et il y aura bien place pour l'histoire de la civilisation dans ses traits les plus marquants! Il ne s'agit, en somme, que de dominer une bonne fois la matière historique pour opérer un triage auquel il est devenu urgent de se résoudre. — La question mérite d'être traitée à part; elle comporte des développements que nous ne pouvons lui donner ici.

Mais l' « *acquisition* des connaissances » n'est pas tout; l' « *organisation* des connaissances est beaucoup plus importante » [1]. Dans l'histoire, plus que dans toute autre branche de l'éducation, la somme des *faits* vaut bien moins que la façon dont ils s'assimilent. « Qu'on nous rende... le droit de beaucoup ignorer », s'écrie M. Lavisse [2], « afin que nous sachions bien quelque chose ». Quoi qu'en disent les pédagogues en chambre, on abandonne de plus en plus, dans nos classes, les méthodes *passives* qui laissent l'élève inerte sans faire appel à ses facultés de raisonnement, sans éveiller sa curiosité d'esprit. La pratique de l'*enseignement par les yeux* tend à se généraliser de plus en plus dans nos athénées et nos collèges. « Peu d'idées me semblent avoir marché aussi vite », dit M. le professeur F. Collard [3], « chaque jour le matériel intuitif se perfectionne et se développe ». Nombreux sont les titulaires des cours d'histoire qui saisissent toute occasion propice de recourir à l'intuition, regrettant qu'une matière brute trop touffue ne leur permette pas de consacrer systématiquement une partie de chacune de leurs leçons à la documentation des *faits* au moyen de l'*image*. Bien plus que l'inertie ou l'indifférence des maîtres, la surcharge des programmes et l'insuffisance de l'outillage didactique ont été jusqu'ici les vrais obstacles à l'emploi régulier et incessant d'un mode de travail qui devrait être la base même de l'enseignement historique. Il reste à réaliser bien des progrès; pourtant de sérieux efforts ont été faits qui se signalent à l'attention.

Les *excursions scolaires*, prescrites naguère par les plans d'études, étaient tombées peu à peu en désuétude [4]. Une

---

1 GUYAU (*Éduc. et héréd.*), p. 97.

2 *Revue universitaire* (Paris) 1896, 1r juin (article ayant pour titre : *Encore l'examen de St Cyr*).

3 *La Méthodologie moderne*, 1e partie (*Méthodologie générale*). Bruges, De Haene, 1900, p. 6.

4 Deux circulaires ministérielles notamment (24 août et 16 nov. 1881), avaient organisé les visites d'élèves aux dépôts d'archives de l'État. Une liste de documents des *Archives générales du royaume* et des dépôts de province avait été dressée par les soins de l'archiviste général Gachard et communiquée à tous les titulaires des cours d'histoire. L'essai recommandé par le Gouvernement fut réalisé dès l'abord dans plusieurs athénées; mais les visites cessèrent bientôt d'avoir lieu, par la suite, d'une façon régulière.

récente circulaire ministérielle (29 août 1899) les a rétablies, estimant qu'il faut « habituer les élèves à l'observation des faits, parler à leur imagination, fournir à leur intelligence des notions positives qui donnent une base réelle à l'enseignement théorique en général ». Les élèves « sérieux et appliqués » des trois classes supérieures doivent faire annuellement au moins *une* excursion; ceux de la rhétorique au minimum *trois* (soit *une* par trimestre).

Ces visites de lieux historiques, monuments, musées, dépôts d'archives, bibliothèques, n'offrent réellement d'intérêt — on en conviendra — et ne sont vraiment profitables que dans les milieux propices (la capitale ou nos grandes cités, ou nos *villes d'art*). Le plus souvent, on risque fort de parcourir très rapidement le cycle des quelques choses intéressantes à voir. Encore faut-il qu'on se donne la peine de les organiser pour de petits groupes d'élèves — ce qui est parfois bien difficile. Dans les localités dépourvues de monuments intéressants ou de souvenirs historiques de réelle valeur, on y suppléerait dans une certaine mesure, semble-t-il, par l'étude faite en commun, sous la direction du maître, de *reproductions artistiques* (photographies, gravures du plus grand format possible), capables d'évoquer les originaux qui manqueraient. Nous précisons : un crédit modeste mettrait à la disposition du professeur quelques planches murales conçues dans la manière des excellents *Wandbilder* de Seemann. On sait qu'indépendamment de sa splendide collection des *Chefs-d'œuvre de l'art* [1], le grand éditeur de Leipzig vient de mettre en vente la première livraison d'une série nouvelle : *L'art en Belgique* (édifices, tableaux, sculptures) [2]. Quiconque a pu en avoir sous

---

[1] E. A. Seemann's *Wandbilder*, Leipzig, 10 livr. de 10 planches chacune (format 60 × 78 ctm.). Prix de chaque livr. 15 Mk.; de chaque planche 3 M. La collection complète doit comprendre cinq nouvelles livraisons (de 10 planches); les 11e et 12e livr. ont paru tout récemment. En consultant la liste détaillée des numéros de la collection (catalogue sur demande), on ferait très aisément un heureux choix, approprié au but à atteindre. Un texte explicatif a été rédigé pour les dix premières livraisons (Warnecke, *Hundert Meisterwerke der bild. Kunst.* Prix : 3 Mk.).

[2] L'intérêt de cette publication a été signalé aux lecteurs de cette *Revue* (1901, *Chron.* n° 236, p. 387; 1902, *Chron.*, n° 35, p. 64 s.). Prix de la 1e livr. contenant 10 planches : 20 Mk.; de chaque planche de 60 × 78 cm. 3 Mk.

les yeux quelques spécimens devra reconnaître que ces reproductions phototypiques sont d'une exécution de tous points impeccable. Ces planches superbes illustreraient on ne pourrait mieux la parole du maître qui voudrait les commenter devant ses élèves [1]. Une collection de tableaux de Hölzel a été mise depuis plusieurs années à la disposition des professeurs de langues modernes pour l'emploi de la méthode dite *directe*. Pourquoi ne doterait-on pas nos *musées* d'histoire, si pauvres encore, de quelques planches choisies dans la collection Seeman? Quelques *causeries* sur des sujets bien choisis et avec une *démonstration* appropriée vaudraient, au point de vue de l'effet utile, plus d'une *excursion scolaire* d'organisation souvent malaisée.

De même, là où feraient défaut les dépôts d'archives ou les bibliothèques pourvues de documents anciens, on pourrait recourir avec avantage, soit à quelques fac-similés (ceux de l'*École des chartes*, par exemple), soit à des publications spéciales dans le genre de celle que M. L. Devillers a consacrée aux précieuses chartes (féodale et pénale) de Baudouin IX de Constantinople (datées de 1200) [2]. Dans l'esprit des récentes circulaires ministérielles, ce qui importe au fond, c'est bien moins de promener les élèves dans les *salles* d'archives, que de leur faire voir ce qu'est matériellement un document historique (charte, cartulaire, etc.) et de leur montrer comment on l'utilise pour édifier tel ou tel chapitre de l'histoire.

Il y a vingt ans, le Gouvernement avait pris l'initiative d'introduire dans l'enseignement moyen l'usage de la *lanterne magique*. A grands frais, nos Athénées comme nos Écoles moyennes et normales avaient été pourvus d'appareils à

---

1 En attendant la publication (avec la 4e livr.) du commentaire-préface dont s'est chargé M. H. Hymans, une de nos autorités en matière d'art, le professeur trouverait sans trop de peine le moyen de se documenter, grâce aux bons *guides* consacrés à nos richesses artistiques; voir entre autres : *Ch. de Flou* (Bruges), *De Deyne* et *Butaye* (Ypres), *H. Hymans* (« Brugge und Yperen », Seemann, 1900).

2 *Publication extraordinaire du Cercle archéol. de Mons*, f° 1898. Mons, Dequesne. Une introduction aussi claire que précise et une traduction accompagnent la très belle reproduction des deux chartes latines dont les *Archives de l'État à Mons* possèdent les originaux.

projections lumineuses [1]. Des instructions relatives au fonctionnement de la lanterne avaient été rédigées par M. Ed. Verschaffelt [2] qui montrait aussi l'utilité indéniable de la projection dans l'enseignement en général et en particulier dans celui de la cosmographie, de la géographie, des sciences naturelles et de l'histoire. On manquait malheureusement de collections convenables de diapositives à faire défiler sur l'écran. Après quelques tâtonnements ou des essais infructueux, les appareils presque partout furent remisés dans les collections des laboratoires de physique. Tandis que, dans l'intervalle, le procédé de la *projection* se répandait de plus en plus dans le domaine public, — chez nous comme dans les pays voisins, — nos écoles ne faisaient rien dans cette voie [3]. Dans les dernières années, pourtant, un revirement s'est produit, dû en grande partie à la très active propagande de vulgarisation de deux de nos collègues, MM. Kemna et De Deyne [4]. Plus récemment, le Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen préconisait l'emploi de la projection dans l'enseignement. Le Gouvernement, après une mission d'enquête confiée à M. De Deyne (circulaire du 27 nov. 1899), invita à son tour les bureaux administratifs des Athénées et les préfets des études à prendre les dispositions voulues en vue de doter de l'outillage nécessaire les professeurs d'histoire et de géographie comme les professeurs de sciences naturelles. Désireux de voir se généraliser l'emploi de ce procédé intuitif, le Gouvernement a même promis d'aider, par voie de subsides, les communes à compléter éventuellement le matériel scolaire qui serait insuffisant [5].

---

1 Nous ne parlons pas du *stéréoscope* dont l'emploi, excellent dans l'enseignement individuel, présente pratiquement, dans les classes nombreuses, plus d'inconvénients que de réels avantages.

2 Cf. F. Collard (*La Méthodologie moderne*, 1e partie), pp. 8 et 9.

3 A de rares exceptions près, du moins, au nombre desquelles il faut signaler les établissements d'instruction primaire et moyenne de Bruxelles.

4 G. Kemna, *Les projections lumineuses dans l'enseignement.* Anvers, 1895. — V. De Deyne : *Propagation de l'enseignement scientifique par les projections lumineuses.* Bruxelles, Lebègue. — Voir aussi le substantiel mémoire rédigé par M. Kemna pour le *Congrès intern. de l'ens. moyen.* Bruxelles, 1901 (*Rapports préliminaires* du Congrès), pp. 130-139.

5 Cf. *Rapport triennal*, 16e période (1897-99). Bruxelles, Goemaere, 1900, pp. CLXXVIII et 202.

Aujourd'hui, de bons appareils existent dont le maniement, exempt de danger, ne demande qu'une courte initiation et un peu de prudence. Des collections de clichés pour la projection ont été réunies en grand nombre, au moins dans les pays voisins. Nous mentionnerons, parmi les plus importantes, la maison *Lévy et ses fils* (Paris, 25, rue Louis-le-Grand) dont les catalogues indiquent actuellement au-delà de 20,000 vues de tous les pays du monde; on y remarque des centaines de clichés reproduisant des monuments et ruines de Grèce, Italie, Palestine, Égypte, des œuvres d'art des musées d'Italie, du Louvre (antiques, Renaissance, modernes) etc.; un *Voyage en Belgique* (300 vues au moins, édifices, sculptures, ruines etc.); une série (700 n[os]) est consacrée à l'*Histoire de France*, ancienne et moderne (scènes historiques, portraits, batailles etc.). Les *diapositives* de la maison Lévy ont acquis depuis nombre d'années une grande renommée non seulement en France, mais aussi à l'étranger, notamment en Allemagne [1]. Un grand établissement d'éditions photographiques de Berlin (A. W. Fuhrmann, W, Passage) y a trouvé les matériaux nécessaires à la création d'une collection qui compte déjà 156 séries des plus variées (de 25 à 130 vues chacune), accompagnées la plupart d'un canevas de conférence (*Vortrag*). Nous y trouvons deux *Voyages en Belgique* (l'un de 51 vues coloriées, l'autre de 50 en noir avec *livret* en français) [2]. A Londres, c'est la maison Newton & C° (3, Fleet Street, Temple

---

1 Voir D[r] C. F. Meyer : *Uber die Verwendung der Projektion im geschichtlichen und geogr. Unterricht* (*Lehrproben und Lehrgänge*, Halle a. S. Juli 1899), p. 75.

2 En Allemagne, la *projection lumineuse* n'a guère pénétré jusqu'ici dans les écoles. — Il est vrai qu'on y pratique l'intuition sous d'autres formes excellentes. — Tout se borne encore à quelques initiatives isolées; la *projection* n'est en usage que dans quelques Gymnases et Realschulen de Berlin, Leipzig, et de Poméranie (Stettin, Stargard, Neu-Stettin, Greiswald). Le gouvernement prussien est resté sourd aux sollicitations des propagandistes de la *projection à l'école*; il en est pourtant de très actifs : tel le prof. D[r] C. F. Meyer, de Stettin, à l'obligeance de qui nous devons ces renseignements précis. On est, par contre, plus avancé en Autriche, où le *Skioptikon*, un Cercle viennois de fondation déjà ancienne, a mis à la disposition des écoles, qui en usent largement, des milliers de *vues* pour la projection.

Bar, London, E. C.) qui édite le plus grand nombre des clichés pour la projection utilisés dans les collèges anglais. Il semble donc que, mis en garde contre les multiples écueils à éviter et pourvu de subsides suffisants, le professeur pourrait trouver aisément à l'étranger un choix très suffisant de clichés à faire défiler sur l'écran. Est-ce la voie la meilleure à suivre pour la réunion des séries de *vues* convenablement appropriées au but poursuivi?

On ne peut songer à abandonner le maître à ses seules forces; ce serait préparer une « intervention maladroite » qui n'aboutirait peut-être qu'à « faire échouer la tentative actuelle pour une nouvelle période de vingt ans » [1]. La préparation ou l'acquisition de bons clichés constitue un travail « long et souvent décevant », nous dit M. Kemna, qui est parvenu à former lui-même 12 collections (au total 1200 vues) « depuis une dizaine d'années qu'il y travaille ». M. De Deyne a, de son côté, réuni une cinquantaine de séries de clichés pour projections; certaines de ces collections sont accompagnées de textes explicatifs, « canevas que tout professeur pourra développer à son gré » [2]. MM. Kemna et De Deyne, à la compétence desquels on peut s'en rapporter, estiment que la solution la meilleure, la plus simple et la moins onéreuse serait que le gouvernement fît créer à ses frais, par les soins de comités de professeurs et de praticiens (dessinateurs et photographes), une série de collections de diapositives qu'il mettrait à la disposition des Athénées et Écoles moyennes, soit à titre définitif, soit à titre de prêt [3]. C'est ce qu'a fait déjà le ministère de l'Instruction publique en France : une collection roulante de *vues* pour la projection dans l'enseignement officiel a été annexée au Musée pédagogique de l'État, à Paris; elle compte actuellement 100,000 vues. Les prêts se sont élevés, pendant l'année 1899-1900, au chiffre de 30,000 [4]. D'importantes maisons d'éditions photographiques

---

1 Cf. le rapport présenté au *Congrès de l'ens.* (Bruxelles 1901) par M. G. KEMNA, p. 133.

2 Ibid. pp. 134 et 135. La maison *Lévy et ses fils* (Paris) exécute sur commande des *vues* sur verre pour projection, d'après les documents qu'on lui fournit (2 fr. 50 pièce, y compris cliché et épreuve).

3 Ibid. p. 138. — 4 Ibid. p. 136.

ont, elles aussi, déjà créé de véritables bibliothèques roulantes pour la projection dans les écoles. Chez A. Fuhrmann (Berlin) est organisé un service de prêts (*Verleihinstitut*) pour tous les établissements d'instruction d'Allemagne; la maison Newton C° (Londres) prête de même, moyennant un prix modique, toutes ses collections de vues sur verre aux collèges anglais [1]. S'inspirant de la même idée, la maison H. Cerf (Van Cleef-Cerf succr, 59, rue de la Madeleine, Bruxelles) offre des *abonnements* aux séries les plus variées de diapositives [2].

Quelle que soit la solution à laquelle on s'arrête, il est urgent que l'on fasse le nécessaire pour rendre possible, une bonne fois, la pratique d'un procédé intuitif qui a acquis droit de cité dans l'enseignement autour de nous, notamment en France, en Angleterre, en Hollande, en Suisse et en Autriche. Les adeptes les plus fervents de la projection à l'école n'ignorent pas que le manque de temps, comme l'insuffisance des voies et moyens s'opposent absolument à ce que ce mode de travail devienne un auxiliaire constant de l'enseignement historique. Que le professeur d'histoire soit mis à même d'organiser, de temps en temps et régulièrement, une séance de projections pour ses élèves : tel est le résultat à atteindre [3].

Quant aux choix des vues à projeter sur l'écran, à notre avis il faudra, au moins dans les débuts, se borner à des sujets de généralisation de nature à synthétiser ou vivifier les notions du cours bien plus qu'à les reprendre dans le détail. Nous en signalerons deux qui, dans cet ordre d'idées, paraissent naturellement s'imposer : une excursion à travers toutes les époques de l'histoire nationale, un aperçu (fût-il même très sommaire) de l'histoire de l'art à l'aide de reproductions d'œuvres d'art bien choisies. Dans l'état actuel de nos programmes, le temps consacré à l'histoire de Belgique

---

1 Cf. C.-F. Meyer (*Uber die Verwendung* etc.) p. 74.

2 Ajoutons que la maison J. Lebègue (46, rue de la Madeleine, Brux.) annonce des séries de vues pelliculaires (moins chères et moins fragiles que les vues sur verre) s'adaptant à tous les appareils et accompagnées de canevas de conférences. Mais les numéros mis en vente jusqu'ici ne portent que sur les sciences et la géographie (*Catalogue spécial*, 1902).

3 Voir le *Rapport* de G. Kemna p. 132 et F. Collard (ouv. cité) p. 10.

nous est parcimonieusement compté. Que de fois nous regrettons de ne pouvoir modérer l'allure rapide avec laquelle nous menons nos élèves, tantôt pour fixer les traits d'un personnage de premier plan, tantôt pour mettre en plus complet relief quelque grande scène historique! La projection lumineuse peut nous y aider : s'il nous est possible de faire défiler sur l'écran les œuvres de nos artistes, de nos peintres, de nos sculpteurs, personnages et scènes apparaîtront pleins de vie, restitués dans leur milieu, éclairés dans le décor de leur époque [1]. Si imparfait que soit notre commentaire, nous aurons peut-être, par cette simple évocation de notre patrimoine artistique, éveillé chez quelques-uns un peu de ce noble enthousiasme que donne le sens esthétique.

L'éducation n'est en dernière analyse que la recherche des moyens « d'élever le plus grand nombre possible d'individus en pleine santé, doués de facultés physiques ou morales aussi développées que possible » [2]. Il faut bien reconnaître qu'en ne réservant pas une place, même modeste, à une première initiation aux beaux-arts, l'école méconnaît un de ses plus pressants devoirs; elle accroît chaque jour le nombre de ceux qu'une culture incomplète condamne à la privation des jouissances les plus saines, les plus moralisatrices. Plus d'une fois, en ces derniers temps, des hommes d'enseignement ont plaidé chez nous la cause de l'enseignement esthétique [3]. On est de

---

1 Une publication qui nous semble très recommandable, sous ce rapport, est la *Collection d'histoire de Belgique* dont la maison H. Cerf (Bruxelles, 59, rue de la Madeleine) a la propriété. Cette série de 100 clichés pour la projection a été créée d'après des œuvres de *maîtres* (des Musées d'Europe ou collections particulières). Le prix en est assez elevé (175 fr.). Mais pourquoi quelques établissements ne s'entendraient-ils pas pour l'acquérir en commun, s'ils sont pauvrement dotés, et pour établir un *roulement* à l'amiable? Le Gouvernement, il est vrai, se décidera peut-être à imiter la Ville de Bruxelles qui a acquis en une fois *dix* de ces collections à l'usage des établissements d'instruction de la capitale.

2 Guyau (ouvr. cité), préface, p. X.

3 Cf. J. Sauvenière (Discours prononcé à la *distrib. des prix du Concours général de l'ens. moyen*, 1898). — J. Krekelberg : *Du rôle des beaux-arts dans l'instr. et l'éduc. Rev. des Humanités*, 1e année 1897-98, pp. 108-161. — L. Picalausa : Rapport présenté au *Congrès intern. de l'ens. moyen*, 1901, *Rap. prélimin.* 80-81. — Guyau (*Éducation et hérédité*), a consacré à

moins en moins fondé à invoquer, pour rester inactif, soit la pénurie des moyens, — devant les multiples perfectionnements apportés aux procédés techniques, — soit le manque de temps, devant la nécessité de plus en plus inéluctable d'alléger les programmes d'études. L'accueil chaleureux qui a été fait, il y a quelques mois, lors du Congrès de l'enseignement moyen, au vibrant et éloquent appel adressé en faveur de *l'art à l'école* par M. le chanoine Krekelberg, a prouvé que les bonnes volontés, — à défaut peut-être des capacités qu'il faudrait d'abord créer, — ne manqueraient pas dans le corps professoral. Quelque coupable que soit une indifférence aussi opiniâtre sur un sol dont le passé artistique est à la fois lointain et glorieux, nous n'espérons pas voir l'enseignement esthétique prendre place de sitôt dans nos cours d'études comme enseignement systématique. Déjà il y a vingt ans, une de nos autorités pédagogiques [1] demandait qu'« une large part » fût faite « à l'histoire des beaux-arts » dans les classes supérieures des Athénées royaux. Ce vœu, sur le principe duquel l'accord est unanime, attend encore sa réalisation pratique.

Nous consolerons-nous à la pensée qu'au-dehors on n'est guère plus avancé, sous ce rapport, qu'en Belgique? Dans les Revues pédagogiques de France, les professeurs de l'enseignement secondaire [2] formulent des desiderata identiques aux nôtres et M. G. Perrot, Directeur de l'École normale supérieure, vient lui-même de préconiser l'introduction de l'histoire de l'art dans les lycées [3]. En Allemagne, la question est ouverte depuis plus d'un demi-siècle [4]. En dépit des efforts

---

l'enseignement esthétique, à sa valeur et à ses moyens d'action, quelques pages très suggestives (pp. 146-158).

1 Feu Wagener, prof. à l'Université de Gand (Séance du *Conseil de perfectionnement de l'ens. moyen*, mars 1880). V. *Rapport triennal* 10e période (1879-1881), p. 510.

2 Notamment M. G. Lanson dans *Rev. univers.* 1900, 15 juin et M. Maur. Fallex dans la même *Revue*, 1901, févr. p. 179.

3 Dans une publication intitulée : *L'histoire de l'art dans l'enseignement secondaire.* Paris. Chevalier-Maresq. 1900, in-12.

4 Cf. J. Krekelberg : *Du rôle des beaux-arts* etc. pp. 134 et suiv. — Dr W. Schilling : *Kunst und Schule* (*Lehrproben und Lehrgänge.* Halle. 1899. Juli) pp. 35-47.

incessants des Rud. Menge, des Lange, de toute une pléiade de pédagogues, les plans d'études officiels n'ont pas encore admis le *Kunstgeschichtsunterricht* dans les Gymnases. Les programmes hessois et badois sont les seuls, à l'heure actuelle, qui prescrivent une initiation élémentaire à l'histoire de l'art. La génération présente des maîtres est pourtant si bien acquise à l'idée que déjà surgissent, de plus en plus nombreuses, les initiatives individuelles dans les écoles autant que dans les sociétés ou œuvres d'éducation populaire [1].

Ce premier enseignement de l'histoire de l'art, — tel qu'il est compris dans les milieux où il se fait, — n'admet d'ailleurs la théorie pure qu'à titre accessoire; il met le profane en face des œuvres mêmes, donne une parole aussi *vivante* que possible au bronze, à la pierre, à la toile, où le génie de l'artiste a fait jaillir l'immortelle beauté; il s'évertue surtout à développer, à affiner ce que Léonard de Vinci dénommait « le bon jugement de l'œil » [2]. Cette méthode, la seule jugée efficace, implique la reproduction, à l'aide des meilleurs moyens dont on puisse disposer, des monuments, sculptures, tableaux ou objets d'art difficilement accessibles. Sous ce rapport, on n'a nulle part encore aussi bien qu'en Allemagne, compris combien *l'image* est précieuse pour éclairer l'idée, pour fixer la parole du maître. Planches murales (*Wandtafeln*), recueils de gravures (*Bilderbücher*) abondent, auxquels l'enseignement peut faire constamment appel. Largement dotés en général, comme en témoignent les intéressants annuaires (*Berichte*), publiés par leurs Directeurs, les Gymnases et Realschulen disposent de multiples publications, éditées avec le plus grand soin et par les praticiens les plus habiles, reproduisant les objets d'art de tous genres comme les œuvres des *maîtres* de toutes les époques : collections de Seemann, de Langl, de Lehmann, de Cybulski; recueils de Hirt et de Menge — pour ne citer que les plus répandus — auxquels nous ne pouvons,

---

1 Cf. les exemples donnés par le D[r] Schilling (art. cité), pp. 42 et 46. Voir aussi *der Bildungs-Verein* (*Zeitschrift der Gesellschaft für Verbr. von Volksbildung*). Berlin, 1901. passim.

2 Cité par Guyau (*Éducation et hérédité*), p. 156.

quant à nous, donner qu'un coup d'œil d'envie et de regret [1].

Un maître autorisé, M. Ern. Lavisse, le disait naguère : « L'histoire est pour partie une description : c'est pourquoi tout livre d'histoire devrait être un livre d'images, et l'enseignement historique deviendra vraiment intelligible quand il commencera par montrer, expliquer, commenter des objets, des figures et des scènes » [2]. On se pénètre de plus en plus de cette vérité en France; les *albums historiques* parus ces derniers temps en font foi : tel le recueil consacré par M. G. Fougères à *la vie publique et privée des Romains* [3], continué en quelque sorte par l'*Album historique* de M. A. Parmentier pour le moyen âge et les temps modernes [4]. Nous attendons encore cette « renaissance » du livre classique en Belgique où l'on n'a pas compris jusqu'ici, semble-t-il, que, si l'*image* peut et doit renouveler l'enseignement historique, c'est à la condition d'avoir, grâce à une fidélité scrupuleuse, la valeur du *document* lui-même. Plusieurs initiatives ont surgi pourtant, très récemment [5]. Elles nous font augurer un notable perfectionnement de nos instruments de travail. Espérons que nos éditeurs — l'esprit d'entreprise ne leur a pas toujours manqué — se résoudront aux sacrifices nécessaires, à raison des difficultés matérielles et autres à surmonter en l'occurrence.

Cependant « faire voir n'est pas tout ». Il faut aussi faire comprendre, faire raisonner et agir; les yeux ne doivent pas être un moyen commode de remplacer l'intelligence, mais une

---

1 A titre de renseignement, nous signalons, comme un des répertoires les plus complets de l'outillage didactique en Allemagne, le *Müller's Führer 2 durch das ges. Lehrmittel Gebiet.* Dresde, A. Müller-Fröbelhaus. 1901. 200 pages (envoyé gratis aux écoles sur demande).

2 *Rev. univers.* 1896, 15 mars, pp. 273-274.

3 1re édit. 1894. 2e éd. Hachette 1901. 116 pp. in-4°, environ 900 gravures.

4 Paris, Colin. 3 vol. I, *Moyen âge jusqu'au 13e s.* II, *Fin moyen âge. Renaiss., Réforme.* III, *16e et 17e siècles.* 1900. De 1500 à 2500 grav. dans chaque volume.

5 J. Roland : *Tableaux d'histoire de Belgique,* 73 planches lithog. (84 × 63 cm) Namur, Wesmael-Charlier, 1899. — R. d'Awans et E. Lameere : *Album d'histoire de Belgique* (en cours de publication). — A. Vermast : *Album-manuel d'histoire générale* (*I. Antiquité et moyen âge).* Gand, Vanderpoorten. 1901.

ressource pour la développer »[1]. S'il importe que le maître n'*apprenne pas tant les histoires qu'à en juger*, comme le disait si judicieusement Montaigne[2], l'élève doit jouer un rôle actif après comme pendant les leçons[3]. L'enseignement en classe a son complément naturel et obligé dans la lecture. C'est auprès de ces *maîtres muets*, les livres, que les élèves verront se dérouler, dans toute sa puissance, le tableau si vaste et si varié d'un passé dont on leur aura dépeint, à l'école, quelques scènes. Mais, abandonnés à eux-mêmes, nos élèves lisent peu, ou lisent mal. Ne l'oublions pas : la plupart des jeunes gens qui nous sont confiés, — en province surtout — nous arrivent de milieux indifférents ou étrangers à toute culture intellectuelle et aux jouissances de l'esprit. Ils y retournent en quittant l'école. Loin de se préoccuper de diriger les lectures de leurs enfants, les parents ne sont le plus souvent pas à même de le faire. D'autre part, la lecture en commun, tous les élèves réunis, est forcément des plus rares, étant donnée la surcharge des programmes. Les comptes rendus d'ouvrages, les conférences qui seraient très utiles dans les classes supérieures ne peuvent pas se faire davantage pour la même raison. Le maître est attentif à signaler, en toute occasion propice, les ouvrages facilement accessibles et de lecture instructive. Aussi voudrions-nous voir tous nos manuels classiques suivre l'exemple, donné déjà par quelques-uns, de mettre en tête des chapitres les plus importants du texte des indications sommaires de bonne bibliographie. Quelques listes, bien dressées, si courtes fussent-elles, seraient de petits répertoires auxquels on ne manquerait pas de recourir.

Il serait vivement à souhaiter qu'on pût faire plus encore : remettre le livre entre les mains de l'élève et s'assurer ensuite qu'il l'a lu. On y arriverait en dotant le cours d'histoire de collections même très modestes où figureraient, parmi les premiers, quelques bons livres de synthèse historique. Les bibliothèques d'élèves ont été instituées déjà depuis nombre

---

1 Guyau (*Éduc. et héréd.*) p. 122.

2 *Essais.* Liv. I. Chap. XXV. Ed. Tardieu (Paris, 1828) p. 298.

3 Cf. le Rapport présenté (sur l'*ens. de l'hist.*) par M. H. Vander Linden au *Congrès de l'ens. moyen* (*Rapp. élimin.*, p. 78).

d'années dans nos athénées — au moins pour plusieurs des cours littéraires (ceux de langue et littérature françaises et germaniques). Un collaborateur de cette Revue [1] disait naguère avec raison que cette innovation constituait une des meilleures mesures qui aient été jamais prises dans l'enseignement « moyen ». Quelques établissements — trop rares encore — ont pourvu les professeurs d'histoire de petites bibliothèques scolaires et des cotisations modiques d'élèves aident à les accroître régulièrement. Il n'y aurait qu'à généraliser ce qui qui est resté à l'état d'initiative excellente pour fournir à l'enseignement de l'histoire un puissant auxiliaire dont on apprécierait bientôt la valeur.

Cet enseignement est, au reste, l'un de ceux qui réclament le plus impérieusement un outillage didactique bien ordonné, des instruments variés de travail et de démonstration. Des améliorations sérieuses s'imposent, à ce point de vue, qui réaliseraient les vœux tant de fois formulés par les titulaires des cours d'histoire de nos Athénées [2]. La réforme des plans d'études qu'élaborent en ce moment les organismes directeurs de notre enseignement moyen en sera-t-elle l'occasion, si longtemps attendue? On est en droit de l'espérer. Aux termes de l'arrêté ministériel du 11 juillet 1881, fixant le programme des Athénées royaux, un local spécial devait être « affecté à l'enseignement de l'histoire et de la géographie ». Ce local devait être « fourni de tous les objets d'intuition et de démonstration nécessaires au cours : photographies, gravures, plâtres, atlas, cartes, sphères, etc. »[3]. Or, il est avéré que, vingt ans après, l'on rencontre encore dans nos Athénées des professeurs d'histoire *nomades,* contraints, par la formule consacrée des nécessités du service, d'errer de local en local pour faire leurs cours [1]. Il importe que l'on trouve au plus tôt, coûte que coûte,

---

1 M. G. Duflou (*Les écoles publiques anglaises*) dans *Rev. Inst. publ.* 1895, 4e livr., p. 246.

2 Les *notes* envoyées au *Congrès de l'ens. moyen* (Bruxelles, sept. 1901) et fondues dans le *Rapport* de M. H. Vander Linden (*Rapp. prélim.* pp. 74-78), ce Rapport lui-même et les vues échangées en séance du *Congrès* témoignent de l'unanimité des *desiderata* du Corps enseignant.

3 Cf. *Rapport triennal* 10e période (1879-1881), *Annexes* XLI, p. 91.

1 Nos collègues de France ont exprimé maintes fois les mêmes doléances

le moyen d'aménager à chaque titulaire une classe spéciale qui devienne peu à peu, sinon un petit musée historique, à tout le moins un *laboratoire* pourvu de tous les instruments de travail jugés indispensables.

C'est à la commune qui est le siège d'un athénée qu'incombe la charge de mettre à la disposition du Gouvernement « un local convenable, muni d'un matériel en bon état » (art. 9 § 1 de la loi du 15 janvier 1881)[2]. A quelques rares exceptions près, les villes ne se sont pas montrées généreuses jusqu'ici. On redoutait déjà, il y a vingt ans, qu'elles ne le fussent point[3]. Le dernier Rapport triennal, tout en rendant hommage, en termes très élogieux, à la « très grande majorité » des titulaires des cours d'histoire, fait cette pénible constatation que bon nombre d'Athénées royaux — les Écoles moyennes sont moins bien partagées encore — sont « dépourvus de l'outillage didactique nécessaire »[4]. Le même Rapport nous apprend que le Gouvernement est résolu à user de la faculté qu'il a, de par la loi de 1881, d'intervenir dans les frais d'amélioration des locaux et du mobilier classique, et que *le temps n'est plus loin où cette lacune sera comblée*[5]. C'est sur cette perspective réconfortante que nous terminerons cet exposé des moyens intuitifs dont la pratique est appelée à aider à la rénovation d'un enseignement qui tient dans l'éducation moderne une place incontestée. Il ne lui manque qu'une orientation plus vigoureuse vers les méthodes progressives pour qu'il arrive à donner tout l'effet utile qu'on est en droit légitimement d'en attendre.

EM. DONY.

---

et il ne paraît pas qu'ils aient reçu, jusqu'ici, complète satisfaction. (Cf. le vœu formulé par le 4e *Congrès des prof. de l'ens. second.* dans *Rev. univ.* 1900, oct. p. 270).

2 Cf. *Rapport triennal,* 16e période 1897-99. Bruxelles, Goemaere, 1900, page LI.

3 Cf. *Rapport triennal,* 10e période 1879-81, page 295.

4 Voir *Rapport triennal,* 16e période, page XXXII.

5 Ibid., page XXXII.

COMPTES RENDUS

Die Litteraturen des Ostens in Einzeldarstellungen. Band VI : *Geschichte der persischen Litteratur* von P. Horn. — *Geschichte der arabischen Litteratur* von C. Brockelmann. Leipzig, Amelang, 1901, x + 228 + vi + 265 pp. in-8°. Prix : 7 mk. 50 broché; 8 mk. 50 relié.

Désirant fournir à tous ceux qui s'intéressent à la vie intellectuelle des peuples de l'Orient des traités de littérature qui n'exigent aucune préparation spéciale chez le lecteur, la maison Amelang de Leipzig a entrepris de publier une série d'histoires littéraires relatives à l'Orient proprement dit et à la partie orientale de l'Europe. Ces histoires littéraires, qui paraîtront sous le titre général *Die Litteraturen des Ostens in Einzeldarstellungen*, formeront 10 volumes grand in-8°; chaque volume comprendra environ 500 pages et coûtera 7 mk. 50 broché et 8 mk. 50 relié. Le premier volume donnera l'*Histoire de la littérature polonaise* par A. Brückner, professeur à l'université de Berlin; le second l'*Histoire de la littérature russe* par W. Wolner, professeur à l'université de Leipzig; le troisième l'*Histoire de la littérature hongroise* par G. Heinrich, professeur à l'université de Budapest; le quatrième *a)* l'*Histoire de la littérature moyen et néo-grecque* par K. Dietrich de Munich, avec, comme appendice, l'*Histoire de la littérature turque moderne* par P. Horn, professeur à l'université de Strasbourg; *b)* l'*Histoire de la littérature roumaine* par G. Alexici, *Docent* à l'université de Budapest; le cinquième *a)* l'*Histoire de la littérature bohémienne* par J. Vleck, *Docent* à l'université de Prague; *b)* l'*Histoire des littératures slaves méridionales* par M. Murko, *Docent* à l'université de Vienne; le sixième *a)* l'*Histoire de la littérature perse* par P. Horn; *b)* l'*Histoire de la littérature arabe* par C. Brockelmann, professeur à l'université de Breslau; le septième *a)* l'*Histoire de la littérature hébraïque* par K. Budde, professeur à l'université de Marbourg; *b)* l'*Histoire des littératures chrétiennes de l'Orient* par C. Brockelmann; le huitième l'*Histoire de la littérature chinoise* par W. Grube,

professeur à l'université de Berlin; le neuvième l'*Histoire de la littérature hindoue* par M. Winternitz, *Docent* à l'université allemande de Prague; le dixième l'*Histoire de la littérature japonaise* par K. Florenz, professeur à l'université de Tokyo.

Le premier et le sixième volume de cette collection d'histoires littéraires sont déjà parus; nous allons rapidement rendre compte du sixième qui contient, comme nous l'avons vu, l'*Histoire de la littérature perse* par M. Horn et l'*Histoire de la littérature arabe* par M. Brockelmann.

La littérature de la Perse a trouvé dans M. Horn un historien des plus compétents. M. Horn s'est occupé presque exclusivement de la Perse depuis une dizaine d'années, et passe, dans les milieux savants, pour l'un des meilleurs connaisseurs de la littérature de ce pays. Son ouvrage, conformément au programme de l'éditeur, s'adresse au grand public : il lui présente un tableau d'ensemble de la littérature perse d'après ses écrivains les plus distingués. La prose scientifique et même la poésie populaire, qui a existé dès le début à côté de la poésie savante, ont été passées sous silence. La poésie populaire aurait mérité, à divers égards, d'être étudiée : elle ne l'a pas été, M. Horn n'ayant pas suffisamment de documents à sa disposition.

M. Horn a divisé son ouvrage en deux parties : la première est consacrée à l'ancienne littérature perse et à la littérature pehlvie, la seconde à la littérature néo-perse ou persane. De l'ancienne littérature perse, qui va jusqu'à la mort de Darius III (330 av. J.-C.), il ne nous reste plus que l'Avesta (le livre sacré de la religion de Zoroastre) et les inscriptions cunéiformes des rois Achéménides; de la litttérature pehlvie, qui fleurit sous les Sassanides (environ 212 ap. J.-C. à 652), il ne nous est conservé que des ouvrages en prose qui sont pour la plupart des traités théologiques. Près de cinq siècles et demi séparent, comme on le voit, la littérature pehlvie de l'ancienne littérature perse : des œuvres qui ont vu le jour pendant ce long espace de temps, rien n'est parvenu jusqu'à nous.

L'ancienne littérature perse et la littérature pehlvie sont de beaucoup inférieures à la littérature néo-perse ou persane, tant sous le rapport du nombre que sous celui de la valeur des monuments littéraires. Par sa grande richesse poétique, la littérature persane s'est non seulement imposée comme modèle à tous les peuples musulmans, notamment aux Arabes et aux Turcs, mais elle a même exercé une certaine influence sur les littératures de l'Europe. Firdousi (Xe siècle), l'illustre auteur du *Shahnaméh*, cette splendide épopée, qui fait encore après mille ans les délices des Persans depuis le shah jusqu'au derviche: Hafiz (XIVe siècle), le grand poète lyrique, qui chante dans ses *ghazels* l'amour et le vin, les beautés de la nature et les joies de la jeunesse, et qui a inspiré à

Gœthe son *divan oriental-occidental*, et à Bodenstedt son *Hafiz Mirza Schaffy*, un des plus grands succès de librairie de tous les temps; Saadi (XIIIe siècle), le moraliste le plus populaire de l'Orient qui prêche dans son *Boustan* (jardin de plaisance) et dans son *Goulistan* (jardin des roses) la justice, la bienveillance, l'amour, la tolérance; Djellal-Eddin-Roumi (XIIIe siècle) et Nizami, l'un le plus grand poète mystique, l'autre le plus grand conteur romantique de la Perse; Enweri, l'auteur des *cassides* (dithyrambes) les plus célèbres; Omar Khayyam, le plus fin ciseleur de *roubais* (quatrains), le poète Djami ainsi que beaucoup d'autres sont universellement connus et leurs œuvres ont été traduites dans la plupart des langues littéraires.

L'ouvrage de M. Horn est écrit dans un style très clair, et les nombreux extraits qui y sont communiqués des œuvres les plus importantes, en rendent la lecture des plus attrayantes. Ces extraits, qui vont de l'Avesta aux « Journaux de voyage » du Shah Naçireddin en même temps qu'ils soutiennent l'intérêt, illustrent les considérations théoriques et esthétiques. M. Horn s'est montré fort parcimonieux en fait de renseignements bibliographiques : seuls les travaux les plus importants, et parmi eux, presque uniquement les travaux allemands, ont été cités; quant aux traductions, M. Horn n'a signalé que les traductions allemandes, sauf dans quelques rares cas, où celles-ci faisaient défaut. C'est là chose fort regrettable : les lecteurs étrangers en voudront à M. Horn de les abandonner à eux-mêmes après leur avoir inspiré le désir de lire les chef-d'œuvres qu'il leur a si bien analysés; et puis, peut-on passer sous silence dans une histoire de la littérature perse, sans commettre une véritable injustice, les noms de savants aussi distingués que West, Schefer, Jackson?

L'ouvrage de M. Brockelmann est un résumé de la grande *Histoire de la littérature arabe* qu'il a publiée récemment et qui a été accueillie avec tant de joie et de reconnaissance par les spécialistes. Comme celui de M. Horn, il va des origines jusqu'à nos jours, et s'adresse au grand public. Mais, tandis que M. Horn ne s'est occupé que de la belle littérature, M. Brockelmann a réservé, à côté de la poésie, tant savante que populaire, et de la prose littéraire, une place importante à la littérature scientifique et religieuse. Une histoire de la littérature arabe qui ne tiendrait compte que des œuvres vraiment littéraires, risquerait fort de n'intéresser que très peu le grand public — les poésies arabes ne peuvent guère être goûtées que des spécialistes — ensuite, elle ne mettrait nullement en lumière le grand rôle historique que la littérature arabe a joué. C'est par la religion de leur prophète Mahomet que les Arabes ont conquis toute l'Asie antérieure; c'est par leurs travaux scientifiques qu'ils ont contribué au progrès de la civilisation. Traducteurs et imitateurs des Grecs, les Arabes ont été au moyen âge, en

philosophie, en mathématiques, en médecine, en sciences naturelles, les maîtres de l'Occident.

L'*Histoire de la littérature arabe* de M. Brockelmann, comme l'*Histoire de la littérature perse* de M. Horn, est d'une lecture agréable, et renferme des extraits des œuvres les plus importantes. M. Brockelmann a été un peu plus prodigue en renseignements bibliographiques que M. Horn; mais les travaux étrangers ne semblent aussi avoir été mentionnés qu'en l'absence de travaux allemands.

Nous espérons que les volumes qui restent à paraître de l'utile publication entreprise par l'éditeur Amelang ne se feront pas attendre trop longtemps, et nous ne doutons pas qu'ils ne forment eux aussi d'excellents livres de vulgarisation scientifique.

M. A. KUGENER.

Griechisches Lesebuch, von U. VON WILAMOWITZ-MÖLLENDORFF; tome I, *Textes* (402 pp. en 2 vol.); t. II, *Explications* (270 pp. en 2 vol.). Berlin, Weidmann, 1902. 9 Mk. 40, relié.

Le programme des études grecques dans les gymnases, comme le montre M. de Wilamowitz, est plus que démodé. Il est en désaccord avec des vérités d'une évidence aveuglante pour quiconque se tient au courant des progrès de l'histoire. Consultez la liste des auteurs traduits par les élèves. Qu'y trouverez-vous? Un choix singulièrement restreint et décevant : juste de quoi faire prendre le grec pour la langue d'un âge d'or « où s'exprimèrent, en des chants d'une harmonie inimitable, les héros d'un printemps du monde lointain et fabuleux. Avec ce qu'on fait lire de grec aux jeunes gens, l'antique Hellade ne peut leur apparaître — si leur imagination ne reste pas complètement indifférente et inerte — que comme un pays enchanté, l'acropole d'Athènes se dessinant dans un lointain aussi vaporeux que l'île des Phéaciens, et les guerriers de Marathon prenant le même aspect légendaire que les héros du siége de Troie » : idées artificielles, chimériques et condamnables, car, même dans l'enseignement, la vérité doit avoir le pas sur les plus belles des illusions.

Mais on a discuté assez, depuis deux ans, la théorie dont ce nouveau *Lesebuch* est la mise en œuvre, pour qu'il soit superflu d'en refaire l'exposé aujourd'hui. Le plan même du *Lesebuch* a été indiqué à plusieurs reprises dans la *Revue* [1], et on le trouve réalisé tel, ou à peu près tel qu'il avait été annoncé.

1 Voir notamment t. 44 (1901), p. 15.

L'ouvrage comprend quatre volumes : deux de textes, et deux d'explications. Les morceaux sont groupés sous huit rubriques : I. Fables et récits. — II. Histoire. — III. Politique. — IV. Géographie et astronomie. — V. Mathématiques et mécanique. — VI. Médecine. — VII. Philosophie. — VIII. Christianisme primitif. — IX. Esthétique et grammaire. — X. Documents et lettres.

Ces diverses sections nous donnent des extraits allant du VIe siècle avant J.-C., jusqu'au IVe siècle de notre ère : en d'autres termes, ces lectures promènent l'élève à travers une période de mille ans. En même temps, on y fait la connaissance d'auteurs appartenant aux régions les plus diverses du monde ancien : Strabon d'Amasie (ville du Pont), Epictète de Phrygie, Posidonius de Syrie, Maxime de Phénicie, Héron d'Égypte, Diodore de Sicile, Marc-Aurèle de Rome.

L'idée d'introduire des textes post-classiques dans les chrestomathies grecques n'est pas une nouveauté, du moins en France. Les *Morceaux choisis* de Chassang, par exemple, renferment des extraits des époques alexandrine et gréco-romaine. Mais ce que voulait M. Chassang, c'était éclairer par des lectures le cours d'histoire littéraire; « faire voir vite et dans un ordre méthodique la fleur de la littérature grecque. » Si le *Lesebuch* de M. de Wilamowitz produit les mêmes résultats, s'il suggère une idée juste et complète de l'histoire de la prose grecque, si l'on y trouve des spécimens des styles les plus caractéristiques, et même des manières différentes d'un même auteur, par exemple d'Aristote, si de plus ces lectures développent le goût des jeunes gens en leur faisant sentir par contraste la beauté et la grandeur de la langue des penseurs et des poètes, et la puérilité d'une vaine rhétorique, tout cela n'est donné que par surcroît. Le but de M. de Wilamowitz est en réalité tout autre que celui de Chassang. C'est en vue des idées, et non du style, que les morceaux sont choisis [1]. Aussi ce livre de lecture contient-il beaucoup de textes et d'auteurs qui seront des nouveaux venus dans l'enseignement moyen. Voici, par exemple, la composition des groupes III, IV, VI, X.

III. *Politique :* 1. L'idéal de la démocratie athénienne (Oraison funèbre de Périclès, Thucydide, II, 34-46); — en appendice : un choix d'inscriptions trouvées dans le cimetière d'Athènes, sur les tombes de guerriers tués dans les expéditions du Ve siècle; des inscriptions et des épitaphes trouvées dans d'autres endroits, et relatives à divers épisodes des guerres

1 Un essai avait été fait dans ce sens par M. Max Schmidt, *Realistische Chrestomathie aus der Litteratur des klassischen Altertums*. Leipzig, Dürr, 1900-1901. Voir l'excellent compte-rendu de M. A. Grégoire, *Revue de l'Instruction publique*, t. 44 (1901), pp. 414-416.

médiques; — 2. Théories politiques d'Aristote : *a*) l'État (*Politique*, I, 1); *b*) le citoyen (III, 1); *c*) les diverses formes de gouvernement (III, 7); *d*) la raison d'être du droit de la majorité (III, 10); *e*) la division naturelle des citoyens en classes (IV, 4); *f*) les formes de la démocratie et de l'oligarchie (IV, 6); *g*) la forme extrême de la démocratie (IV, 4); *h*) la forme la meilleure de l'État (IV, 11); — 3. Polybe sur le cycle des formes de gouvernement, et sur l'excellence de la constitution politique du peuple romain = VI, 3-56 (« Polybe sera toujours placé au premier rang des historiens; Tite-Live n'est qu'un rhéteur; son ouvrage n'a de valeur historique que là où il est une traduction, inintelligente malheureusement, de l'ouvrage de Polybe. »)

IV. Géographie et astronomie : 1. Système de l'univers (extraits du *περὶ κόσμου*). — 2. Asiatiques et Européens (extraits d'Hippocrate, *περὶ ἀέρων ὑδάτων τόπων*). — 3. Le pays des Celtes et ses habitants (d'après Posidonius; Strabon, IV, 1, 1-8). — 4. Mœurs des Celtes (d'après Posidonius; Strabon, IV, 4, 2; Diodore, V, 25; Athénée, IV, 152). — 5. La Bretagne (Strabon, IV, 5). — 6. La côte latine et Rome (Strabon, V, 5, 2). « Le choix aurait été tout autre, s'il s'était agi d'initier de futurs philologues à l'étude de l'antiquité. Par exemple, je n'ai pas choisi la description d'un pays grec, parce que le jeune Allemand, à qui Tacite montre les origines de sa patrie, doit voir aussi comment la France et l'Angleterre font leur entrée dans l'histoire du monde; et la description détaillée que Strabon donne de la capitale du monde grec, Alexandrie, a dû céder la place à celle de Rome. »

VI. Médecine : 1. Hippocrate, sur l'épilepsie (extraits du *περὶ ἱρῆς νούσου* : « Ce texte montrera non seulement que les Grecs ont placé la médecine sur le fondement solide de l'expérience, mais encore que l'observation des lois de la nature est le meilleur auxiliaire pour faire triompher la piété sur la superstition. ») — 2. Hygiène (« En découvrant que le soin de l'hygiène est un de ses devoirs essentiels, la médecine est revenue à un point de vue qui a été celui des Grecs, depuis que leur médecine est devenue scientifique, c'est-à-dire, non pas depuis Hippocrate, mais depuis Alcméon de Crotone, 500 avant J.-C. ») : *a*) extraits de Dioclès de Karystos, contemporain de Platon (Oribase, III, 22); *b*) d'Athénée d'Attalie, contemporain de Claude et de Néron (*ibid.*, III, 23).

X. Documents et lettres. D'abord, un heureux choix de documents épigraphiques (décrets, rescrits et lettres). Coïncidence caractéristique, tous, sauf les deux derniers, parce qu'ils sont de l'époque impériale, figurent dans le *Recueil d'Inscriptions grecques* de M. Charles Michel : n[os] 74, 86, 681, 32, 33, 41, 45*c* reproduit d'après ce recueil même, 50; CII, 3, 174; Ditt., *Syll.*, 376. — Ensuite, des lettres privées : Épicure à un enfant (176 Usener); Épicure sur son lit de mort à Idoménée (138);

deux fils à leur père (252 av. J.-C. = *Flinders-Petrie papyri*, II, 27-45); une femme délaissée à son époux (septembre 172 av. J.-C. = *Papyrus du British Museum*, 42); invitation à une noce (III[e] siècle ap. J.-C. = *Oxyrhynchus*, I, 111); lettre de condoléance (II[e] s. ap. J.-C. = *ibid.*, 115); lettre d'affaire (même date = *ibid.*, 126); une chrétienne à son époux (IV[e] s. ap. J.-C. = *Grenfell Greek Papyri*, I, 53).

Évidemment, il arrivera à presque tous les hellénistes de regretter l'absence de tel ou tel morceau, qu'ils jugeront de tout premier ordre. M. de W. s'y attend. La littérature grecque est trop riche pour qu'il en soit autrement. Ce que M. de W. demande, c'est que chacun ne déclare pas dénué d'intérêt ce qui ne l'intéresse pas personnellement. Il a cherché à former un recueil où les maîtres les plus diversement doués et préparés trouvent de quoi satisfaire leur goût et stimuler l'attention de leurs élèves. Une des sections où se rencontreront les préférences les plus nombreuses sera sans doute la deuxième (*Histoire*) : 1. Solon (d'après l'*Ἀθηναίων πολιτεία* d'Aristote). — 2. Pausanias et Thémistocle (Thucydide, I, 128-138). — 3. La bataille de Salamine (Eschyle, *Perses*, vers 290-477). — 4. Périclès : *a*) institutions et constructions (Plutarque, *Périclès*, 11-13); *b*) sa fin (*ibid.*, 36-39); *c*) Périclès jugé par ses contemporains (Thucydide, II, 65; Eupolis, fragment des *Δῆμοι*, Protagoras dans Plutarque, II, 118*e*; Socrate d'après Platon, *Phèdre*, chap. 54). — 5. Démosthène (*discours sur la couronne*, 139-210). — 6. Alexandre le grand, d'après Arrien; *a*) la bataille contre Porus; *b*) la révolte des Macédoniens; *c*) sa mort. — 7. Jeunesse de Scipion Emilien (Polybe, 32, 8-16). — 8. Tibérius Gracchus (Appien, *Guerres civiles*, I, 7-17). — 9. Les derniers jours de César (Plutarque, *César*, 56-69).

On ne trouve, dans ce *Lesebuch*, rien d'Homère, rien ou presque rien des tragiques, rien du Nouveau Testament; c'est que ces œuvres doivent avoir, indépendamment du *Lesebuch*, leur place marquée dans les programmes allemands. Hérodote n'est pas représenté non plus, car on ne peut apprécier ce grand narrateur qu'en le lisant par longues tirades et couramment.

M. de W., et les membres de la commission qui lui avait été adjointe par le ministère prussien [1], auraient voulu insérer un morceau de la *Poétique* d'Aristote. Mais l'extrait aurait dû être trop long. Il serait resté malgré tout difficile pour les élèves, d'autant plus qu'ils ignorent, ou à peu près, le drame, dont la connaissance est indispensable à quiconque veut lire cette *Poétique*. « Le commentaire, pour être

(1) Cette commission, présidée par M. Matthias, était composée de MM. Diels, C. Bardt, Reinhardt, Wendland et E. Bruhn.

honnête, devrait montrer que le jugement d'Aristote ne peut nous lier, ni nous satisfaire. Enfin, la *Poétique* n'a pas eu une influence profonde sur l'antiquité. Sa valeur n'est pas comparable à celle de la *Rhétorique*. *L'épître aux Pisons* donne d'ailleurs aux élèves une idée suffisante de la poétique ancienne (voir le *Nachwort*, p. 200).

M. de W. regrette lui-même de n'avoir pas pu ajouter un extrait de la botanique de Théophraste et de la zoologie d'Aristote ; son collaborateur, tombé malade, lui a fait défaut. Enfin, il tient pour une lacune l'absence d'une section réservée à la logique et à la rhétorique.

Il faut lire le *Nachwort*, que j'aurais voulu pouvoir citer en entier, pour se rendre compte des difficultés rencontrées et surmontées dans la confection de ce livre de lecture. Chaque extrait nécessitait une introduction claire et substantielle, orientant l'élève, mettant le maître sur la voie du commentaire historique. Or, pour beaucoup de ces auteurs, les notices étaient à créer de toutes pièces. Faut-il dire que M. de W. nous les a données complètes et succinctes à souhait ; qu'elles sont merveilleusement suggestives, et qu'on doit les recommander à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire ?

Comme le *Lesebuch* doit pouvoir être lu par les élèves en dehors des heures de leçon, il fallait y réunir toutes les explications que l'on demanderait en vain aux grammaires et aux lexiques employés dans les gymnases. Or, ces instruments sont adaptés à la grécité de quelques auteurs classiques. Ils ne fournissent pas même le moyen de lire une page de Diodore ou de Polybe. Ici encore, M. de W. s'est magistralement acquitté de sa tâche. Ses explications sont claires, précises, suffisantes, et elles auront de plus le mérite d'initier les élèves allemands à la critique littéraire. Enfin, une grande partie des textes réunis dans ce recueil, sont mal conservés, mal édités, et il s'agissait de les adapter tout d'un coup *in usum scholarum*.

Pour venir à bout de ce travail compliqué, M. de W. a profité d'auxiliaires précieux. M. E. Bruhn a revu de près toutes les explications. M. Knaack a fait le choix des extraits de Héron. La description du *διόπτρας*, encore inédite, a été communiquée par M. Schöne. M. Wendland a établi le texte du *περὶ κόσμου*. M. Heiberg, de Copenhague, a prêté sa coopération pour les morceaux d'Archimède et d'Euclide, etc., etc.

Mais ce qu'il fallait pour créer le *Lesebuch*, c'était une connaissance encyclopédique et approfondie de toute la littérature grecque ; c'était une science étonnamment riche, et assez généreuse pour se prodiguer. C'est pourquoi ce livre de lecture est bien l'œuvre personnelle de M. de W. Jamais d'ailleurs ses collaborateurs ne sont sortis du rôle de simples conseillers. L'auteur revendique la responsabilité de tout

ce qui figure dans les quatre volumes, et c'est à lui qu'on la connaissance de tout.

Souhaitons que tous les professeurs de notre pays apprennent à utiliser sans retard les ressources inappréciables qui se trouvent réunies dans le *Lesebuch*, que, surtout, un de nos hellénistes en fasse [illegible] Je suppose que M. de W. ne refuserait pas son autorisation à une œuvre d'aussi excellente propagande : une adaptation pour nos élèves. On rendrait un grand service à la cause des études grecques, et sans doute aussi, si l'on va au fond des choses, à la cause de la vraie éducation. Comme M. de W. l'indique dans un passage de sa préface, en composant ce livre, il prend parti dans la polémique ouverte par le *Phèdre* de Platon, et il se range du côté des philosophes, contre les rhéteurs et les sophistes.

J. [illegible]

Aristote. Traité de l'Ame, *traduit et annoté par G. Rodier, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Tome I. Texte et traduction* [illegible] *pp. Tome II Notes,* [illegible] *pp.* Paris, Leroux, 1900 [illegible] Prix : [illegible]

Jusqu'en ces derniers temps, l'ouvrage fondamental sur le *Traité de l'Ame* d'Aristote était l'édition de Trendelenburg, parue en [illegible]. C'est dire qu'elle était antérieure aux travaux des Bonitz, des Waitz, et de tant d'autres savants qui ont considérablement approfondi notre connaissance d'Aristote. Néanmoins, aujourd'hui encore, ceux qui consultent l'édition de Trendelenburg admirent la concision et l'érudition du commentateur qui, malheureusement, nous est présenté dans un latin souvent bizarre et obscur. Dans la seconde édition, qui date de [illegible], C. Belger a revu quelque peu l'ouvrage en [illegible] et en a partiellement comblé les lacunes. Mais les recherches faites en ces vingt-cinq dernières années ont sur beaucoup de points apporté des lumières nouvelles, et l'on peut dire que M. Rodier a bien fait de consacrer son labeur à un sujet qui avait grand besoin d'être étudié à nouveau.

Ce sujet, M. Rodier l'a traité avec toutes les ressources de l'érudition la mieux informée, avec une méthode, un sens critique et une indépendance de jugement auxquels tous les lecteurs compétents seront heureux de rendre hommage.

Il convient tout particulièrement de le louer d'avoir donné, en regard du texte, une traduction complète de l'ouvrage édité. Voici comment il expose ce que veut être sa traduction : « Dans notre essai de traduction, nous n'avons eu d'autre souci que de serrer d'aussi près que

possible le texte et la pensée d'Aristote. A cette préoccupation constante, nous avons, de propos délibéré, sacrifié toute recherche de l'élégance et même de la correction grammaticale, quand nous pouvions le faire sans nuire à la clarté et qu'il le fallait pour reproduire fidèlement l'allure des phrases et l'enchaînement des idées. »

Une traduction est un commentaire perpétuel qui interdit à son auteur de passer, consciemment ou non, à côté d'aucune difficulté d'interprétation. C'est le cas surtout pour le français dont l'impitoyable clarté ne permet jamais, comme il arrive avec le latin et aussi avec l'allemand, de reproduire et de calquer en quelque sorte simplement dans la traduction, les obscurités ou les équivoques que l'on n'a pas su tirer au clair dans l'original. Lorsqu'il s'agit d'ouvrages hérissés de difficultés de toute sorte, la traduction est une tâche que devraient toujours s'imposer ceux qui veulent rendre véritablement aisée la lecture du texte, et faire autre chose qu'une édition critique destinée aux seuls spécialistes. Dans le texte français, M. Rodier a eu soin de mettre entre crochets les nombreuses additions et explications dont il est impossible de se passer pour donner une version intelligible des œuvres d'Aristote, et pour dégager les idées multiples qui sont condensées dans son style ramassé et compact.

En ce qui concerne le texte grec, M. Rodier n'ignore aucune des corrections et des conjectures proposées par les modernes, mais il use à leur égard de la plus grande circonspection. Il a même plus de scrupule que Biehl, le dernier éditeur, déjà bien plus réservé cependant que ses devanciers, et il renonce à la plupart des conjectures que celui-ci avait cru devoir encore conserver. C'est à la fois une preuve de sagesse et un heureux signe du temps.

Le second volume contient les notes explicatives. Les commentaires des anciens y sont utilisés, de même que les travaux modernes, et les difficultés sans nombre sont toujours, sinon résolues, du moins abordées et exposées avec conscience et sagacité. L'auteur a ainsi accumulé dans son commentaire des résultats scientifiques qui seraient profitables à d'autres lecteurs encore qu'à ceux du *Traité de l'âme*. Pour leur en rendre l'accès plus facile, il eut été bon d'ajouter à la fin du second volume un registre alphabétique des principales expressions et idées expliquées.

M. Rodier apprécie très haut le mérite du *Traité de l'âme :* « Sa valeur dogmatique n'est guère contestée, et le serait moins encore s'il était mieux connu. Il peut y avoir, dans la psychologie d'Aristote, des obscurités et, si l'on veut même, des contradictions, au moins apparentes, mais elle est, à coup sûr, plus profonde et plus conséquente que notre psychologie classique, mélange incohérent de doctrines carté-

siennes et péripatéticiennes, auxquelles on ajoute parfois, comme pour accroître la confusion, des lambeaux du système Kantien. »

J'imagine que c'est là un jugement que beaucoup de psychologues actuels seront tentés de révoquer en doute. Du moins, il ne leur sera plus permis de le faire *a priori*. Même ceux qui ne sont pas des hellénistes consommés pourront, grâce à M. Rodier, prendre une connaissance sérieuse de l'ouvrage d'Aristote; sans doute, après cette étude, tous accorderont au moins à M. Rodier que le *Traité de l'âme* a infiniment gagné de valeur, dans leur appréciation, à être mieux connu.

L. P.

Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis, *ediderunt* Socii Bollandiani. Bruxelles, 1901. Deux tomes en un vol. in-8° de xxxv-1387 pp.

Commencée en 1898, cette grande entreprise a été menée à bien en trois ans et cette heureuse rapidité ne témoigne pas moins hautement de l'organisation admirable des Bollandistes que la valeur même du nouvel instrument bibliographique qu'ils viennent de mettre à la disposition des érudits. Le but de la *Bibliotheca hagiographica latina* est de fournir la liste de tous les textes proprement hagiographiques (*vitae*, *passiones*, *translationes*, *miracula*) écrits en langue latine avant l'année 1501, et qui ont été imprimés. Les auteurs ont naturellement adopté pour la disposition de leur travail l'ordre alphabétique [1]. Sous chaque nom de saint, sont groupés les divers textes hagiographiques dont ce saint est l'objet, en commençant par le plus ancien d'entre eux. Pour chacun de ces textes sont fournis l'*incipit* et le *desinit*, ainsi que la liste de toutes les éditions connues. On a eu recours en outre assez fréquemment aux manuscrits, soit pour pouvoir donner l'*incipit* et le *desinit* des pièces dont on n'a jusqu'ici imprimé que des fragments, soit pour cataloguer de nombreuses pièces inédites qui semblent n'avoir aucune chance d'être publiées plus tard à cause de leur peu d'intérêt. Enfin, dans un

---

(1) Les noms de saints qui se rencontrent *toujours* associés dans le même ordre sont classés à la lettre initiale du premier d'entre eux. Ainsi on cherchera *sub verbo* Cosmas les textes intéressant S. Damianus. En revanche, quand deux ou plusieurs saints forment le sujet d'un même récit mais sans que l'on observe entre eux le même ordre de succession dans tous les cas (par exemple : *Passio SS. Leucii, Thyrsi Callinici*, ou *Passio SS. Thyrsi, Leucii et Callinici*), des renvois ont été établis.

grand nombre de cas, les auteurs, sans d'ailleurs prétendre à un dépouillement définitif, ont signalé, à côté des textes hagiographiques proprement dits, des passages relevés par eux dans diverses œuvres historiques du moyen âge, par suite de leur importance pour la biographie de tel ou tel saint. En revanche, ils ont banni de leur répertoire, les hymnes, les séquences, les offices métriques, les sermons ne renfermant point de renseignements historiques, et toutes les inscriptions. Pour ne point donner à leur œuvre des proportions démesurées, aussi bien que pour ne point en retarder l'apparition pendant de longues années, ils ont renoncé à fournir la bibliographie des travaux critiques se rapportant aux sources historiques dont ils ont dressé l'inventaire. Ils n'ont pas cru non plus devoir marquer la filiation des différentes éditions d'un même texte ou même indiquer celles de ces éditions qui ne constituent que la reproduction d'une édition antérieure. On regrettera peut-être qu'ils aient poussé si loin la réserve. Un simple signe typographique eût suffi pour avertir le lecteur dans tous les cas où l'on n'a affaire qu'à de simples réimpressions et les moyens d'information que possèdent les Bollandistes les eûssent mis à même, malgré la rareté et l'éparpillement d'un bon nombre d'éditions, de contrôler facilement leur originalité. Peut-être une nouvelle édition apportera-t-elle à l'ouvrage ce léger perfectionnement. Car on ne doit point douter qu'un livre appelé à rendre autant et d'aussi excellents services que celui-ci ne s'épuise rapidement. Dès aujourd'hui, il doit figurer dans toute bibliothèque historique, à côté du Potthast, dont il annule à peu près complètement toute la partie hagiographique.

H. PIRENNE.

A. DE SAINT-LÉGER. **La Flandre Maritime et Dunkerque sous la domination française** (1659-1789). Paris-Lille, Ch. Tallandier, 1900, in-8°. 471 pp. avec une carte.

C'est un symptôme significatif du progrès des hautes études en France que le nombre croissant des thèses de doctorat présentées depuis quelques années aux diverses facultés des lettres. Paris ne possède plus aujourd'hui le monopole dont il a joui pendant si longtemps. Les récentes universités régionales rivalisent désormais avec celle de la capitale, sinon, cela va sans dire, pour le nombre de leurs docteurs, du moins pour la valeur des travaux composés par eux. Et, dans le domaine des études historiques, ce mouvement de décentralisation scientifique a tout naturellement amené une orientation des esprits vers l'histoire provinciale, si négligée pendant longtemps par l'enseignement supérieur. Les facultés ont compris que pour remplir leur

double mission scientifique et nationale, chacune d'elles devait s'attacher à l'étude de la région où elle est établie et profiter des avantages de sa situation particulière pour continuer, avec les ressources d'une critique plus pénétrante et d'une intelligenee plus complète des problèmes, les grands travaux d'histoire provinciale entamés par les Bénédictins du XVII[e] siècle. Ce n'est certainement point le hasard qui, à un an d'intervalle, nous a valu, de Nancy le beau livre de M. Parisot sur le Royaume de Lorraine [1], et de Lille la très remarquable étude de M. de Saint-Léger sur la Flandre Maritime.

On sait qu'il faut entendre par le nom de Flandre Maritime la province la plus septentrionale de la France de l'Ancien Régime, c'est-à-dire le pays compris entre les provinces de Picardie, d'Artois, de Flandre Wallonne et les Pays-Bas. Cette région, toute entière de langue flamande, a été annexée par Louis XIV. La cession de Gravelines et de Bourbourg au Grand Roi par le traité des Pyrénées forme le point de départ d'une série d'agrandissements qui, après diverses péripéties exposées en détail par l'auteur, aboutirent enfin, après la paix d'Utrecht, à donner à la province l'étendue qu'elle devait conserver depuis lors. A partir de cette date, la Flandre maritime compta environ 136 villes, bourgs, villages et hameaux, répartis entre les châtellenies de Cassel, Bergues, Bailleul et Bourbourg, les territoires de Dunkerque, Merville, Wervicq sud et Warneton sud.

Le régime français épargna les institutions locales qui existaient dans le pays au moment de la conquête. M. de Saint-Léger a décrit ces institutions dans un excellent chapitre que les historiens belges liront avec un vif intérêt. Mais le sujet de son travail est avant tout de montrer les procédés employés par le gouvernement royal pour soumettre la région conquise à la centralisation monarchique. L'analyse détaillée qu'il en a faite est singulièrement instructive et constitue une contribution des plus importantes à la connaissance de la politique gouvernementale sous l'Ancien Régime. Le système suivi à l'égard de la Flandre a consisté essentiellement à établir, par dessus les usages locaux qui demeurèrent en vigueur, une armature d'institutions nouvelles, échappant complètement au contrôle de la province et qui arrivèrent rapidement à altérer l'ancienne organisation d'une manière essentielle. Citons parmi ces nouveautés : la subordination du pays aux parlements de Paris et de Douai, la création d'un bailliage, d'un présidial, de divers tribunaux d'exception, et enfin l'extension des pouvoirs de l'intendant de Lille à la Flandre Maritime. C'est surtout en matière financière que se caractérise nettement le nouveau régime. Tandis que

---

1 M. Parisot a soumis, il est vrai, son travail à la Sorbonne, mais il l'a préparé à Nancy. Sur cet ouvrage, voy. *Rev. de l'Instr. publ.* 1899, p. 390.

sous le gouvernement espagnol, la Flandre votait annuellement l'impôt, elle se voit maintenant dépouillée de cette prérogative. Le roi fixe souverainement le subside à payer et l'assemblée des Chefs-Collèges du pays n'a d'autre mission que de procéder à la répartition des sommes exigées. A partir de la période des grandes guerres de Louis XIV; l'impôt devient écrasant. Non seulement le roi a réuni à son domaine les droits dits des Quatre-Membres qui appartenaient jadis à la province, mais constamment apparaissent des impositions nouvelles. L'érection d'offices de toute espèce que le pays est obligé de racheter, forme le moyen le plus habituel pour lui arracher des subsides. Dans les derniers temps de l'Ancien Régime, l'aide ordinaire seule atteignait la somme énorme de 1,184,809 lb. 7 s. 8. d.

Si le gouvernement français pesa sur les populations bien plus lourdement que le gouvernement espagnol, il leur apporta en revanche une administration meilleure et plus éclairée. De grands travaux de fortifications et d'utilité publique furent entrepris. On établit des chaussées, on creusa des canaux. Dunkerque, malgré la jalousie de l'Angleterre, qui exigea en 1713 la démolition de ses remparts et la destruction de son port, devint une place maritime de premier ordre. Grâce au labeur de ses habitants, l'agriculture se maintint en somme florissante, si bien qu'à la veille de la Révolution, la Flandre Maritime était, à tout prendre, une des provinces les moins épuisées du royaume. Mais elle était encore loin à cette époque de faire corps avec le reste de la France. Elle restait comme jadis un pays strictement flamand : le français était à peine enseigné dans ses écoles et elle conservait jalousement ses traditions particularistes. En 1789, ses cahiers se caractérisent, à côté de ceux des autres provinces de France, par l'énergie avec laquelle ils protestent contre les agents du pouvoir central. Il faudra, ici comme en Alsace, attendre la crise révolutionnaire, pour voir s'accomplir la fusion entre le pays conquis et la patrie française.

Ce court résumé suffira peut-être à montrer l'intérêt de l'ouvrage de M. de Saint-Léger. Basé sur une connaissance complète des sources manuscrites et imprimées, bien composé, clairement écrit, il se range au nombre des meilleurs travaux d'histoire provinciale que nous ayons lu dans les dernières années [1].

H. PIRENNE.

---

1 Le seul point sur lequel on désirerait des informations plus nombreuses est la situation morale et intellectuelle de la population sous le régime français. M. de Saint-Léger nous fournit à cet égard de curieux renseignements, mais il eut été possible sans doute, d'en augmenter le nombre. L'auteur nous semble avoir passé aussi un peu rapidement sur les mesures prises par le gouvernement en matière linguistique et sur leurs conséquences.

Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre (*Decreten van den grave Lodewijck van Vlaenderen*) de 1348 à 1358, édité par le Comte Thierry de Limburg-Stirum. Bruges, De Plancke, 1898-1901, 2 vol. in-4°.

On connaît la belle publication de M. le comte de Limburg-Stirum intitulée *Codex Diplomaticus Flandriae* de 1297 à 1327, renfermant une foule énorme de documents relatifs à la lutte des Flamands contre Philippe le Bel et la révolte de la Flandre Maritime contre Louis de Crécy. Vu la période qu'il embrasse, le volumineux *Cartulaire* que vient d'éditer le président de la Société d'Émulation de Bruges, offre une importance moindre que son aîné au point de vue de l'histoire purement politique du Comté; mais, même sous cet aspect, les 1500 documents qu'il renferme sont des plus intéressants.

Ainsi un acte de 1353 rappelle le nom de Gossuin d'Oedeghem, l'ancien compagnon de Zannekin roué en 1328 [1]; puis, c'est comme un écho de la guerre civile de dix ans qui vient à peine de finir que rendent les pièces relatives à Jacques van Artevelde (I, 210, 234; II, 374), à l'occupation du château de Bornhem (I, 450), ou bien à la taxe dont le comte, à l'instar de Gand, frappa la lignée du tribun gantois [2]; d'autres actes confirment que certains nobles, imitant leurs pères, les Clauwaerts de 1302, embrassèrent le parti du capitaine général de Gand. Nous voyons qu'il avait établi comme bailli d'Alost, Guillaume de Leeuwerghem (I, 191, 244), sans doute le fils de ce Robert qui commanda à Courtrai et qui fut avec Jean Borluut, l'ami de Guillaume Van Artevelde, grand propriétaire, riche drapier et chef du parti du Lion à Gand au début du siècle; mentionnons aussi le chevalier G. de Vaernewijc et le sire de Calkene (I, 16, 81, 260), cités comme anciens adversaires du Comte.

Un autre personnage qui joua un rôle important dans la révolte de la Flandre de 1338 à 1348 revient fréquemment sous la plume du scribe : Simon de Mirabello, dit van Halen, le célèbre descendant des Lombards, qui devint *rewaert*, oncle de Louis de Maele par sa femme Elisabeth, bâtarde de Flandre, et qui fut assassiné, un an après Artevelde, par ordre du comte. On peut voir sur lui le bel article de M. de Pauw dans la *Biographie Nationale*. Déjà M. Van der Haeghen dans son livre *Het klooster ten Walle en de abdij van den Groenen Briel* (Gand, 1888), avait publié de nombreux documents relatifs aux contes-

---

1 Corrigez dans la table p. 660, II, 401, et non 461.
2 Corrigez dans la table p. 640, II, 279. et non 374.

tations concernant l'héritage de l'ancien rewaert; ici nous voyons se terminer les différends (I, 83, 95, 97, 212, 428, 451 etc.) entre Élisabeth de Flandre qui venait de se remarier à Arnould de Heurle, seigneur de Rummen et le comte qui avait confisqué entr'autres le château de Ten Walle à Gand. Le sire de Rummene passa en 1356 au service de Wenceslas de Brabant (II, 63); le comte s'empara de ses biens, mais les lui restitua l'an suivant (I, 594), sans doute à la prière du fils de Simon de Mirabello, messire Francon de Halen, devenu l'un de ses favoris (I. 44, 252; II, 9).

Un des documents fait allusion à la mort de Jacques Bets, le chef des révoltés de Poperinghe (II, 284), tué en mai 1344 par les Yprois sous la conduite de leur capitaine Jean de Houtkerke, établi par Artevelde (I, 350), et qui défendit vaillamment le Westland contre l'invasion française en 1347 et fut tué en juillet 1350 (I, 340).

Nombreux sont les renseignements fournis par le recueil sur cette terrible enquête générale de la Flandre en 1348 à 1352 qui coûta la vie à tant de personnes.

Voici deux sauf-conduits de 1349 (I, 109-110), relatifs aux Flagellants d'Ypres auxquelles Louis de Male accorda un instant sa protection et qui ont échappé aux investigations de M. P. Fredericq (*Les Sectes des Flagellants et des Danseurs* dans *Mémoires de l'Académie*, Bruxelles, 1899); le savant professeur aura sans doute relevé déjà pour son *Codex sacratissimarum indulgentiarum*, le passe-port délivré par ce comte à des personnes se rendant au grand jubilé de Rome (I, 103).

Puis, c'est l'accusation portée par Louis de Male, au début de 1350, contre son intime Siger d'Enghien, d'avoir voulu l'empoisonner (I, 41, 70, 169; II, 2); le comte, qui refusa d'absoudre Siger malgré l'intervention d'Édourd III, déchargea pourtant de l'accusation deux valets G. de Tolnare et Jean d'Houdemakere, impliqués dans l'affaire (I, 299, 309, 393), et accorda l'année suivante un sauf-conduit à trois chevaliers brabançons pour venir se justifier d'avoir aidé le seigneur d'Enghien.

On sait par Gilles Li Muisis (*de Smet*, t. II, 415), les cruautés exercées par Alard d'Espierres, particulièrement sur les Courtraisiens avec lesquels il vivait dans une vive inimitié. Déjà en 1349, il avait été condamné pour avoir fait manger une lettre et son sceau au messager de Courtrai qui lui apportait la défense de connaître sur certains bourgeois qu'il avait arbitrairement emprisonnés (I, 218); ses cruautés ainsi que celles de son frère, le sire d'Halewyn, nécessitèrent, une enquête en novembre 1351 (II, 259), et ils furent décapités en décembre 1352 (I, 3, 398, 400, 485).

C'est d'ailleurs l'époque des luttes privées entre hobereaux et villes. En 1361, le chevalier Olivier van Steelant combattit avec

ses serviteurs la ville de Tournai; le président Wielant dans ses *Antiquités de Flandre* décrit cette étrange affaire où d'ailleurs les Tournaisiens finirent par avoir le dessous. Or, en 1354 nous voyons le chevalier de Heule porter un défi identique à Popéringue (II, 339), et Philippe de Haveskerke, qui avait déjà eu mainte difficulté avec ceux de Nieuport, vint succomber sous les coups des Yprois dans les premiers mois de la même année (I, 468, 983; II, 520-522). Tous ces gentilshommes d'ailleurs avaient les mœurs des sires de Halewijn, et nous les voyons couper les pieds aux vilains (II, 348).

On me pardonnera de grouper ces détails, mais je ne puis résister au désir de faire connaître la richesse de cette mine de renseignements épars.

Comme si les violences et les déprédations ne suffiraient pas pour opprimer les paysans et les bourgeois, voici les échevins du métier de Hulst poursuivis pour exactions sur les plaintes — inutile de dire combien de fois réitérées — de leurs administrés (II, 285). Aussi, ne sera-t-on pas étonné que les premières années de ce règne troublé soient marquées d'essais de révolte à Ypres, dans le Franc, à Dixmude et qu'une conspiration se trame à Damme. Et tandis que des guerres privées éclatent entre les familles au sein des villes, boucheries atroces où les adversaires s'entretuent jusque sur marches de l'autel ou sur les tombes du cimetière (I, 470-471, etc.), des pirates profitent du désarroi général pour piller les Quatre-Métiers.

Les détails abondent dans le recueil sur la guerre de Louis de Male contre Wenceslas de Luxembourg; les confiscations sur les Brabançons, les premiers ravages du comte en juin sur les limites du Brabant, les négociations avortées du 6 juillet 1356 (II, 147), puis la bataille de Scheut. Le même jour (17 août), le nouveau duc de Brabant récompensa son allié l'évêque de Liège de son appui; puis, ayant pris possession de Malines, fit son entrée à Bruxelles, et rentré dans ses États, consentit à une suspension d'armes en mai 1357 (I, 495), qui aboutit à la paix d'Ath (I, 491-496, 545, 554, 580-588; II, 63-74, 149-153, 246, 466 suiv., 483 etc.). Suivent des pièces sur le siège d'Anvers de 1357; de nombreux documents (I, 611-618; II, 524-529), complètent ceux publiés par M. Govaerts dans les *Bulletins de la Comm. roy. d'Histoire* (4, XVIII, 1891), entr'autres les instructions données à l'amiral Jacques Buuc le 5 décembre 1356 (II, 160, 166, 170).

Notons encore que le comte nomme en 1350 le futur chef de la révolte de 1379, Jean Yoens, « son cher ami » et lui fait des présents (I, 574; II, 27); que l'on rencontre le nom d'un de ces ménestrels, Nicolas de Hautpon (II, 87) dont Louis de Male aimait à s'entourer, ce qui provoque la vertueuse indignation du moine de Clairmarais, rédacteur du *Chronicon Comitum Flandriae* et que traduit l'*Excellente Cronike*

(f° lxvj r°). Sur les personnages de la Cour (II, 294), on trouvera une foule de détails minutieux, à tel point qu'on y apprend le nom de la nourrice du comte (II, 48). D'autres parlent des grands officiers, comme par exemple à l'an 1355 où ils nous font connaître le grand « boutellier » de Flandre (II, 254), office disparu sous les ducs de Bourgogne.

Au point de vue des institutions, l'historien pourra glaner dans ce Cartulaire de nombreuses informations concernant la nature de certains fiefs, leurs transferts, adhéritances, reliefs; sur les charges nombreuses entravant le commerce et l'agriculture, comme tonlieux et assises; deux documents même donnent des renseignements sur les salaires.

Chose curieuse, on voit déjà germer la lutte du XVe siècle entre Ypres et les riverains de l'Yperleet inférieur (II, 145); du moins, ce débat eut-il cet excellent effet de faire améliorer le port de Nieuport; les mêmes travaux furent entrepris à Hulst. De même, le Zwin n'avait plus déjà de chasse d'eau suffisante et en 1354, il fallut établir « une commission pour enquêter par quels polders l'eau de l'Écluse venant vers Bruges est empêchée et du remède à y donner » (II, 128).

En effet, l'endiguement du Franc Oriental et des Quatre-Métiers préludant à celui du pays de Waes au siècle suivant, se poursuivait avec une activité dévorante, grâce à l'énergie du *watergraaf* de Flandre, également un fils de Lombard Odon Machet, et des capitalistes gantois qui entreprirent la conversion des *moeres* en polders et fixèrent un lit à la mer par de longues jetées ou digues (II, 490-500, 554 suiv.). Je lis avec plaisir, dans un acte relatif à la ville de Grammont, la confirmation du dicton courant durant tout le moyen âge flamand : *Eens mans wijf es sine have ende sine catteile* (année 1353, II, 326).

De plus, si l'indication du lieu des actes correspond en général (ce qui est probable d'après ce qu'on peut inférer de beaucoup de documents) avec les différents séjour du Comte, la superbe *Liste Chronologique* des documents (II, 567-638), rendue nécessaire par la dispersion des pièces, fixe l'itinéraire du Comte de 1348 à 1358. Enfin, ce volumineux Cartulaire, qui finit par de bonnes tables des noms de personnes (II, 639-673) et des noms des lieux (II, 647-683), nous donne une idée de l'activité des bureaux comtaux, de leur vaste organisation et de leur nombreux personnel.

Ai-je dit que l'éditeur a fait précéder le premier volume d'une Introduction sur les Origines du Conseil de Flandre?

En somme, une excellente contribution à la connaissance du Moyen Age flamand dont il faut vivement féliciter M. le Cte de Limburg-Stirum

V. Fris.

L. DUNCKER. **Fürst Rodolf der Tapfere von Anhalt und der Krieg gegen Herzog Karl von Geldern (1507-1508).** *Ein Beitrag zur Entstehungsgeschichte der Liga von Cambray.* — Dessau, 1900. 86 pp. in-8° (Dissertation inaugurale).

Il convient de signaler à l'attention des spécialistes la thèse de M. Duncker, défendue devant la Faculté de philosophie de Gottingue. Elle intéresse à la fois l'histoire des anciens Pays-Bas et celle des relations internationales au XVIe siècle. Le titre et le sous-titre du savant allemand en sont l'indice.

Qu'y trouve-t-on? Une sorte de récit en partie double : d'une part, un exposé détaillé des campagnes dirigées, en 1507 et 1508, c'est-à-dire pendant les premières années du gouvernement de Marguerite de Savoie, contre le vaillant duc de Gueldre par un des plus habiles capitaines de Maximilien, le prince Rodolphe d'Anhalt; d'autre part, un examen, impartial et soigneusement étayé de preuves, de l'attitude prise par l'archiduchesse-gouvernante, en présence d'une lutte fort barbare qui compromettait la paix publique aux Pays-Bas et entretenait entre les maisons d'Autriche et de France une dangereuse tension de rapports. Louis XII appuyait ouvertement Charles d'Egmont, et une guerre internationale, vu l'état des alliances entre souverains occidentaux à cette époque, pouvait sortir de cette guerre toute locale. L'influence d'un conseiller, devenu puissant auprès de la princesse, le sire de Chièvres, Guillaume de Croy, partisan de la paix avec la France et d'un règlement pacifique de la question gueldroise, les difficultés d'ordre financier, l'opposition sourde des États, enfin la claire perception qu'elle-même avait des dangers pouvant résulter, pour la sûreté et l'intégrité des Pays-Bas, de l'alliance des Français et des Gueldrois, tout cela fit que, sans vouloir enrayer ostensiblement les opérations de Rodolphe d'Anhalt, Marguerite de Savoie suivit, secrètement, puis plus ouvertement, une ligne de conduite peu conforme aux plans paternels. Elle noua des rapports avec le monarque français, avec le duc de Gueldre lui-même, avec Henri VII d'Angleterre, et aussi avec un envoyé du pape Jules II, qui cherchait précisément à cette époque à réunir les princes de l'Occident contre la puissante et gênante république de Venise : le but de ses efforts était de rétablir la concorde entre son père et Louis XII par la cessation à l'amiable des hostilités en Gueldre. En le réalisant, elle ramenait à la fois la tranquilité et la sécurité dans ses provinces, rapprochait les maisons de Bourgogne et de France, et enfin assurait, par cela même, la formation de la fameuse ligue de Cambrai (décembre 1508).

Le travail de M. Duncker met parfaitement en relief ces différents

faits, et le mérite, comme le réel intérêt de l'œuvre, est de nous bien faire saisir le lien étroit existant entre deux groupes d'événements, aussi étrangers en apparence que la guerre à l'embouchure du Rhin et de la Meuse, et celle qui eut pour théâtre, peu après, les rivages de l'Adriatique.

F. MAGNETTE.

C. BLOCH, **Études sur l'histoire économique de la France (1760-1789)**. Préface de E. Levassur. Paris, Picard, 1900, in-8° (IX-269 pp.).

On connaît bien le mouvement d'idées qui, dans la France du XVIIIe siècle préluda aux idées de 1789. On connaît moins la transformation économique qui s'opérait alors en France et qui faisait éprouver le besoin d'institutions nouvelles en tant que régulateurs de la vie économique. C'est à l'histoire de cette transformation que sont consacrées les études de M. Bloch que je vais rapidement passer en revue :

1° *Le commerce des grains dans la généralité d'Orléans (1768).* — Nous apprenons que sous l'influence des physiocrates le gouvernement français fit en 1763 et 1764 un essai de libre circulation des blés à l'intérieur du royaume, mais que dès 1765, de mauvaises récoltes ayant amené la cherté et par suite agité les foules, l'intendant de la généralité d'Orléans et le gouvernement même crurent devoir en revenir aux anciens procédés de règlementation et de monopole.

2° *La répartition de la propriété foncière à la veille de la Révolution dans quelques paroisses de la généralité d'Orléans.* — Cette étude statistique faite pour une quinzaine de paroisses, nous montre que les paysans-propriétaires étaient beaucoup plus nombreux que les propriétaires bourgeois, nobles et ecclésiastiques réunis, mais que les paysans ne possédaient pourtant que la plus petite superficie territoriale. Ils détenaient la petite et la très petite propriété, les bourgeois étaient surtout de petits propriétaires; quant à la très grande propriété, elle était aux mains des nobles. Les résultats auxquels aboutit l'auteur s'appuyent sur des statistiques fort bien dressées, mais il va de soi qu'une conclusion générale ne pourrait s'imposer que par la multiplication d'études analogues.

3° *Les assemblées municipales de 1787.* — L'administration des communautés rurales fut en France dès 1787 modifiée dans un sens libéral. L'auteur montre bien dans quelle mesure cette réforme marqua une étape dans la voie de la décentralisation, dans quelle mesure aussi elle restait en harmonie avec l'état social et politique, par

son recrutement censitaire, la survivance des distinctions d'ordres et la consécration des privilèges de deux d'entre eux, ainsi que par la persistance de la tutelle administrative.

4° *Les cahiers du bailliage d'Orléans au point de vue économique.* — L'analyse de l'auteur nous fait connaître les doléances et les vœux des populations. Celui qu'intéresse l'état de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des finances à la veille de la révolution y trouvera beaucoup à glaner. Il va de soi que ce genre de renseignements historiques ne peut-être utilisé qu'avec infiniment de précaution.

5° *Un projet de crédit agricole au siècle dernier*, est intéressant pour la connaissance des aspirations économiques de l'époque.

6° *Le traité de commerce de 1786 entre la France et l'Angleterre d'après la correspondance du plénipotentiaire anglais.* — L'histoire de ce traité important pour la connaissance des idées libres échangistes n'est pas encore faite définitivement. M. Bloch y apporte une précieuse contribution par le dépouillement auquel il s'est livré de la correspondance du négociateur anglais Eden avec le ministère britannique pendant l'année 1786.

A. Hansay.

Descartes, par Paul Landormy, *ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de philosophie, professeur au Lycée de Bar-le-Duc.* — 1 vol. in-18 raisin, 143 pages. Paris, Paul Delaplane, éditeur. Prix : fr. 0,90.

Ce quatrième volume de la collection : *Les Philosophes*, dont la librairie Delaplane a entrepris la publication, est en tout point digne du précédent consacré à Spinoza (V. *Revue*, 1901, p. 433-434). C'est un chef-d'œuvre d'exposition : méthode, clarté, pénétration de l'esprit d'une grande doctrine, style, on ne sait ce qu'il y faut le plus louer. Et je sais moins encore ce qu'il y aurait à reprendre en cet excellent ouvrage. Des six chapitres dont il se compose, les deux premiers (*Le Collège de La Flèche — Les Voyages de Descartes et sa morale provisoire*), nous font l'histoire de la pensée de Descartes et préparent admirablement le lecteur à l'étude et à l'intelligence de la doctrine. Une analyse, conduite avec précision et originalité, du *Discours de la Méthode* (chapitre III), montre nettement que la méthode cartésienne repose sur une métaphysique. « On ne peut, dit très justement M. Landormy, apprécier qu'une philosophie toute entière. Un système n'est pas composé de parties disjointes et indépendantes : c'est une unité organique; c'est un tout indivisible » (p. 64-65)).

Quant à la doctrine elle-même, M. Landormy l'expose (chapitres IV,

V, VI), avec le sentiment toujours présent des exigences critiques de l'esprit contemporain, mais sans le faire paraître ouvertement. A ce point de vue, signalons, entre autres, les pages remarquables et très heureuses où il défend contre le reproche de cercle vicieux le fait de fonder le criterium de l'évidence sur la véracité divine (p. 89-91); celles où il montre que pour Descartes, dans la définition de Dieu, le concept de l'infini s'identifie avec celui du parfait (p. 92-93), et qui paraissent bien avoir en vue de répondre aux objections des néo-criticistes; et celles enfin où il fortifie la preuve ontologique contre les critiques de Leibniz et de Kant (p. 93-94). M. Landormy se garde bien de citer soit ces philosophes soit leurs objections et de donner jamais à son exposition un caractère de polémique; mais la réfutation de ces critiques, pour être discrète et comme tacite, n'en est pas moins réelle, et elle consiste tout simplement à présenter d'une certaine façon et avec certains commentaires la pensée de Descartes. Seulement, quand au dernier point, il nous semble que, dans l'exégèse de M. Landormy, la doctrine cartésienne abandonne le point de vue de la transcendance divine et se ramène en réalité à la théorie de l'immanence divine [1]. Ce progrès incontestable (nous disons: immanence, et non pas panthéisme), nous apparaît, dans l'ouvrage, comme un simple progrès *interne* de la pensée cartésienne, et une telle manière de comprendre et de présenter un philosophe ne vaut-elle pas mieux, n'est-elle pas même plus profondément vraie que l'exposé purement scientifique et soi-disant objectif qui ne fait voir dans le passé que choses fixées et mortes, au lieu de révéler la vie qu'elles recouvrent? Même dans les questions où (tel le problème de l'union de l'âme et du corps, p. 100 et suivantes) la solution cartésienne ne lui paraît pas décisive, notre auteur fait effort pour lui donner, devant notre esprit, toute la force possible. Bref, le Descartes de M. Landormy — et c'est à nos yeux le plus bel et le plus juste éloge à faire de son livre — est, dirait-on, un contemporain : la chaîne qui le rattache à la pensée actuelle est si fortement et si discrètement nouée que nous pouvons lire son *Descartes* sans nous sentir séparés de l'auteur des *Méditations métaphysiques* par près de trois siècles et par (au moins) une grande révolution philosophique.

G. Remacle.

---

1 Cf. p. 94 : ..... « cet être nécessaire n'est pas détaché de nous et de notre idée comme un objet de son image, il adhère à notre propre réalité, à notre pensée, il y est impliqué, il en fait l'existence ».

W. Meyer-Lübke, **Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft** (*Sammlung romanischer Elementarbücher herausgegeben* von Dr W. Meyer-Lübke, I. *Reihe. Grammatiken,* I). Heidelberg, Carl Winter, x-224 pp. gr. in-12. Prix : 5 Mk.

L'éditeur de ce petit livre en a inséré le sommaire à la couverture, et il y a joint ce bout de commentaire : « Le volume, dit-il, renferme une vue d'ensemble très nette de ce qui constitue les fondements, les données et les fins de la philologie romane; il contient ce qu'un romaniste doit savoir avant de se livrer à des travaux systématiques de science; son caractère pédagogique le fera adopter promptement par toutes les universités et par ceux qui enseignent les langues romanes. »

En s'exprimant ainsi, l'éditeur rend la tâche facile à la critique étrangère; car, étant donnés le nom autorisé et la belle sincérité scientifique de M. Meyer-Lübke, on peut admettre qu'il ne s'est engagé qu'à coup sûr dans cette entreprise de librairie; son *Introduction* est d'un placement ferme en Allemagne. Pourtant, après l'avoir lue, je me demande la façon dont il faut l'accueillir en Belgique. Sera-ce le livre du maître? Sera-ce le vade-mecum de l'étudiant [1]? Dans la première hypothèse, rien à redire. Dans la seconde, me voilà hésitant. Car on ne trouve rien ici de ce qu'on appelle un manuel en France; la disposition des matières, les intitulés, l'exposé, tout suppose une préparation déjà assez étendue; M. Meyer-Lübke, qui est un savant et qui toujours s'est adressé à des savants, n'a pas appris cette terminologie particulière des pédagogues, où il y a de l'abondance, de l'insistance, parfois de la puérilité, où les exemples sont accumulés, les aridités fleuries, la pilule habilement dorée. Supposons donc que nous avons un petit livre pour les maîtres, ce que la richesse bibliographique achève de nous persuader, et voyons en quoi il consiste exactement.

L'*Introduction* a deux parties, précédées d'une entrée en matière. Celle-ci compte 24 pages, dont 8 de bibliographie et 16 consacrées à définir le domaine roman, à le délimiter historiquement et à en indiquer les grandes subdivisions en langues et en dialectes. M. M. ne

---

1 Dans un avant-propos M. M. parle bien du *Neuling* auquel il s'adresse, et qualifie son livre de *Handbuch*, mais c'est affaire d'interprétation. Au surplus il n'offre pas chat en sac et il avertit que son ouvrage est *mehr wegeweisend als wegeebnend.* Sur ceci nous sommes d'accord avec lui, et nous l'excusons volontiers d'avoir omis une syntaxe, une stylistique et une métrique, puisque son livre n'est qu'une *Einführung.*

s'explique pas sur la constitution de ces derniers, et il glisse — il a raison — sur la querelle qui divisa jadis MM. Paris, Meyer, Chabaneau, Horning et Groeber.

Des deux parties, la première est la plus brève (pages 25-54). Elle comporte trois courts chapitres : l'élément latin; l'élément gaulois; l'élément germanique des langues romanes. C'est le matériel de ces langues qui y est sommairement dénombré. Dans le premier chapitre, sont étudiés les vocables originels (dont les altérations, dès la période romaine sont signalées) et les mots entrés plus tard dans les idiômes romans; l'auteur formule des règles et se contente de quelques échantillons; on les eût désirés plus variés, comme on eût préféré des déterminations moins abstraites et moins concises; ainsi nous dire que certaines professions mettaient en contact avec le peuple et qu'il en résultait des inoculations latines dans la langue populaire, c'est fort bien; mais pourquoi ne pas citer quelques exemples d'Eulalie ou du St Alexis (clergé) ou des lois (juristes)? Pour l'élément gaulois, dont la proportion d'importance est si minime, M. M.-L. s'est montré relativement généreux, et quatorze pages peuvent suffire pour caractériser l'apport germanique.

La seconde partie est de beaucoup la plus développée. C'est, en somme, un très habile résumé des deux premiers volumes de la Grammaire comparée de l'auteur. Mais il n'y a pas que cela. Il y a, en outre, quarante pages, dont l'originalité est très attachante, et, somme toute, les meilleures du volume. Elles ont, comme le reste, un titre un peu vague : Tâches de la philologie romane, et elles débutent par des généralités, d'où il ressort que ces tâches sont doubles. Il y a d'abord les tâches *biologiques*, qui consistent à « examiner les changements » linguistiques en soi, à montrer par quelle voie le latin *pater* est » devenu le fr. *père*, le lat. *cantabam*, le fr. *chantais*, le lat. *filia regis*, » le fr. *la fille du roi* et, en combinant les observations faites à ce » sujet sur des matériaux romains avec celles que suggèrent d'autres » groupes de langues plus ou moins rapprochés, à permettre de reconnaître ce que c'est que la vie du langage, de remonter à la cause » première de toutes ces modifications, de séparer ce qui est humain en » général de ce qui est propre à tel ou tel groupe plus ou moins » important. » Il y a ensuite les tâches *paléontologiques*, « dont le but » principal est de reconstituer les périodes abolies des langues, d'en » éclairer, si possible, les parties obscures, avant tout de projeter de la » lumière sur les phénomènes linguistiques de l'an 500 à l'an 1000, à » une époque où l'on écrivait peu ou prou le roman, mais où le latin » tendait à s'éloigner considérablement de la forme classique, restée » en usage et comme immobilisée dans les œuvres écrites. »

Je n'ose affirmer que ce programme ait été rempli dans toute sa

rigueur; mais, terminologie à part, il n'est pas à regretter qu'un romaniste l'ait formulé; ce sera un beau cadre pour l'avenir. M. Meyer-Lübke a su se borner à un petit nombre de faits, étudiés avant lui ou par lui et dont il a tiré tout ce qu'ils pouvaient récéler d'informations pour l'histoire de la langue; il a été ingénieux et même subtil, et il est peu de cas où il n'ait été démonstratif. J'avoue qu'il m'a deci delà plus étonné que convaincu. Ainsi lorsqu'il expose — très au long, ma foi — ses vues sur *u* et *ü*, il démolit de façon plus péremptoire qu'il ne reconstruit; je le trouve, aussi, bien indulgent pour la jolie invention de M. Schuchardt (*turbare* < *trouver*); je doute beaucoup que *ne* latin ait rien à voir avec le *ne* qu'on introduit après *je crains* à l'affirmatif, etc., etc. Petits détails que tout cela, d'ailleurs, en comparaison des nombreuses pages où la conviction se forme chez le spécialiste, à mesure qu'il goûte plus vivement le plaisir d'une belle démonstration, élégante et nette. Un dernier grief, plus minuscule que les autres, me reste sur le cœur, et le voici. Pourquoi M. Meyer-Lübke a-t-il traité si *stiefmütterlich* le dialecte wallon et n'a-t-il nommé aucun des travaux qui s'y rattachent? P. 12 la mention s'imposait presque; p. 20 et 62, les études de MM. Simon, Haust et Doutrepont eussent été utilement citées; p. 38 et 39 les formes *trŭt* (à propos de tru-and) et *bilǫk* (à propos de *bellucas*) eussent été d'à-propos; p. 63 les *Mélanges wallons*, les recherches personnelles de MM. Feller et Maréchal eussent fourni d'intéressantes analogies à celles que des instituteurs ont faites pour M. Joret. Mais voilà assez de prêches pour notre paroisse.

M. WILMOTTE.

Pages choisies de Daudet (TOUDOUZE). — **Bourget** (TOUDOUZE). — **Tourgueneff** (CANDIANI). — **J. de Maistre** (POTEZ). Paris, Arm. Colin. 3 fr. 50 le vol.

L'apparition de *Pages choisies* de la maison Arm. Colin est toujours l'occasion d'une joie pour moi. Chaque fois c'est forcément un pas de fait hors de la routine dans le domaine de l'enseignement de l'histoire de la littérature.

Dans combien de cours — je dis même cours de facultés et non pas seulement dans l'enseignement moyen — l'histoire de la littérature n'a-t-elle été longtemps — et n'est-elle encore, hélas! qu'un trou avec du verbiage autour! D'ailleurs plus ou moins de virtuosité, sans doute, dans cette exposition. Mais rarement autre chose que des appréciations générales, — j'allais dire vagues, — des critiques du style, des études du style, des études du caractère des personnages lancées du haut de la chaire — ou dictées ne vous déplaise. Mais l'œuvre en dissection

avait-elle été lue par l'auditeur de ces cours? Autre question! Et le récipiendaire pouvait — dans le temps — passer de très brillants examens littéraires sans connaître l'œuvre dont il savait la critique. C'était, avouons-le, un peu le manque de livres qui excusait le procédé — du moins à l'égard des auteurs du 19e siècle.

Toujours faute de livres présentant, à des conditions abordables, des passages suffisamment étendus des œuvres du 19e siècles, le cours dit d'histoire de la littérature se bornait à des nomenclatures d'auteurs et d'œuvres. Le plus souvent, on se rattrapait sur la biographie. Et sans doute, il faut qu'un cours soit critique; sans doute, il faut des détails biographiques, — ceux-là seulement, il est vrai, qui jettent quelque jour sur l'œuvre de l'auteur. Mais il faut avant tout, n'est-ce pas, que soit connue l'œuvre elle-même, qu'aucune critique, si ingénieuse soit-elle, qu'aucun résumé, si complet soit-il, ne peuvent en aucune façon dispenser de lire.

D'autre part dans les volumes parus des notices de M. G. Toudouze (Bourget, Daudet), de M. H. Potez (J. de Maistre), de M. Candiani (Tourgueneff) offrent tout ce qu'il faut pour guider le lecteur à travers l'œuvre de l'auteur. C'est un cours critique de littérature avec documents à l'appui.

Grâce à la publication de ces « Pages choisies » dont doivent se pourvoir les bibliothèques de nos athénées et de nos collèges, nos élèves ont actuellement cent fois plus de moyens que la génération qui était sur les bancs il y a trente ans, de faire connaissance avec Chateaubriand, Sand, Mérimée, Michelet, Flaubert, et bien d'autres.

Il y a vingt ans notre admiration de commande était encore presque exclusivement concentrée sur Buffon. Télémaque le relevait de temps à autre. On ne sortait de ces deux modèles que pour retomber sur Boileau. Nous ne trouvions dans nos chrestomathies que deux ou trois pages de V. Hugo, — pas davantage de Vigny — pas un mot de Goncourt. De Zola, le nom n'était pas même prononcé.

C'est sur ces échantillons sans étendue, sans valeur, que devait reposer plus tard le fameux cours critique!

Aujourd'hui Daudet, puis Bourget viennent d'être suivis, dans la collection des « Pages choisies », de J. de Maistre, de Tourgueneff.

Ces volumes sont ce qu'ils devaient être. Ils offrent une quantité suffisante d'extraits d'une étendue qui permet d'asseoir un jugement solide sur l'œuvre de l'écrivain et sa manière.

Très souvent le jeune lecteur regrette, je le sais bien, de ne pas trouver de plus nombreux extraits. Il aurait été ravi de lire, je n'en doute pas, l'épisode du « Vent » dans Jack, et tant d'autres pages de *Trente ans de Paris* ou du *Petit chose*, mais il aurait, à ce compte-là, fallu transcrire tout Daudet! Bourget y aurait passé tout entier! Voilà

des « pages » qui loin de donner la satiété mettent par l'excellence du choix, en appétit de lire le reste de l'œuvre et ce n'est par la moins bonne méthode d'éveiller le goût des lectures littéraires.

V. Monet.

André Le Breton. **Le roman français au XIXe siècle.** *Première partie : avant Balzac.* Paris, *Société française d'imprimerie et de librairie.* 1901. 1 vol. in-18. Prix : 3 fr. 50.

Livre charmant et solide. Car ce sont bien des livres sur l'évolution du roman que nous donne M. Le Breton, et non des rapsodies d'articles bien ou mal venus, selon l'humeur du moment ou le hasard du point de vue. A ce mérite, assez rare aujourd'hui, si nous ajoutons que l'auteur juge en philosophe plein d'aperçus profonds, en connaisseur subtil du cœur humain, et que, chose étrange, éloigné du pessimisme et du mépris ordinaires aux clairvoyants, il a su conserver pour les hommes et les œuvres une tendre et généreuse sympathie, on comprendra quelle estime il faut accorder à ses études.

Cherchez dans votre mémoire les titres des romans qui ont paru entre 1789 et 1830 : d'abord vous ne trouverez presque rien. Le roman d'alors ne répond pas encore à notre conception actuelle, et peut-être ne songerez-vous ni à Mme de Souza, ni à Mme de Krüdener, ni à *René*, ni aux *Martyrs*, ni à *Bug-Jargal*. Tel qu'il est, cependant, le roman d'alors a servi de pont entre le classicisme et le romantisme. « Diffamé sur le Parnasse au temps du Louis XIV, raillé par Molière, honni par Boileau, le roman s'est trouvé, en 1715, le seul genre auquel le classicisme ait négligé d'imposer ses lois, et il avait profité de son heureuse disgrâce au XVIIIe siècle pour peindre hardiment la vie ». A la période suivante, dans tous les genres purement littéraires, sauf dans le roman, nos écrivains sont les prisonniers d'un « poncif ». Le roman seul avait conservé souplesse, indépendance, sincérité. A la vérité, ces romanciers qui ont assisté aux drames révolutionnaires, n'ont pas essayé de peindre la vie et les mœurs de leur temps. Il ne sont ni grands observateurs ni grands peintres. Leur œuvre est au plus haut degré subjective : c'est le retentissement des événements dans leur âme qu'ils analysent. Mais comme leur moi n'est qu'une fraction de l'âme de leur temps, ils expriment chacun une des faces de la *maladie du siècle,* maladie de la volonté et de la sensibilité, qui n'était point particulière à René ni à Obermann. Il en faut rapporter une partie au génie douloureux et passionné de Rousseau, au coup de pistolet de Werther, au charme vaporeux des poèmes d'Ossian; mais pourquoi aima-t-on ces œuvres, et pourquoi ces œuvres elles-mêmes furent-elles

possibles, sinon parce que le malaise était général? L'humanité s'agitait inquiète, ébranlée par la tempête révolutionnaire et vingt ans de guerre européenne. L'envers de la gloire est triste. Au dedans c'est l'exil, la persécution, l'échafaud; la famille décimée, le foyer désert; la foi, la philosophie, le patriotisme discrédités : on se replie, on s'isole, on s'ausculte avec acuité, avec ennui, avec angoisse. Ce caractère de la société française après 1789 se manifeste surtout dans la littérature d'imagination. Le roman, avec sa forme libre, non encore emprisonné dans des règles, servit à exprimer, sous des noms supposés, la plainte et le cri de détresse, ou bien, par contraste, les rêves d'humanité meilleure et de nature plus somptueusement belle. A ce point de vue on peut dire que le roman du commencement du XIXe siècle fut l'initiateur du romantisme. Sa gloire est de l'avoir préparé, sa tare est de n'en être qu'une première forme, maladroite et imparfaite.

Après avoir ainsi caractérisé en général la période qu'il étudie dans ce volume, M. Le Breton analyse curieusement les œuvres, les replace dans leur milieu, les présente comme des reflets d'âmes souffrantes, d'amours torturées, de revendications féministes.

Je voudrais poursuivre cette analyse de chapitre en chapitre. Ce serais le meilleur moyen de faire valoir l'œuvre de M. Le Breton. Mais les mille nuances de la nature, quand on les résume, se simplifient en images d'Épinal. On ne peut réduire en trois lignes, par exemple, le portrait si finement tracé de Mme de Charrière, ni le cas psychologique de sa liaison avec Benjamin Constant, ni son influence sur le talent et l'avenir de l'auteur d'*Adolphe*, ni tout le récit troublant de ce qu'elle souffrit pour lui et par lui. Quand il a montré les âmes des romanciers, étudié leurs mémoires ou leur correspondance, il aborde les œuvres. On peut dire qu'alors il les a déjà expliquées, étant donné qu'ils ne savent mettre dans leurs romans que les lambeaux de leur cœur. On pourrait même l'accuser de déplacer l'intérêt et de nous attacher aux romans vécus par ces illustres victimes plus qu'à leurs romans écrits et arrangés, si d'autre part l'intérêt que nous prenons à leur détresse morale ne rejaillissait sur leur œuvre et ne la faisait aimer, si encore M. Le Breton, avec une sympathie très vive et vraiment communicative, ne savait souligner dans l'œuvre, à côté de ce qui est fade, prétentieux, genre empire et sujet de pendule, tout ce que font survivre la touche de l'art, ou la noblesse de l'idée, ou le cri éternel de la passion.

De tous ses héros, je crois que c'est Mme de Staël qu'il aime le moins. Ce génie lui a semblé trop masculin, trop rempli d'incohérences et de contradictions. Puis, dans les romans qu'elle a laissés, il y avait trop peu d'art et de goût. Cependant là encore, après avoir bien critiqué *Delphine*, il ne termine pas sur un mot dur et cinglant, il ramène nos impressions vers les pages qui exaltent le côté féminin de pitié, de

bonté, de naïve aspiration au bonheur. Il n'a manqué à cette règle de bienveillance qu'à propos de *Corinne. Corinne* l'a agacé, parce qu'il n'aime pas cette thèse que le génie est incompatible avec la vie bourgeoise simple et régulière. Bien que cette thèse dangereuse ait souvent été usurpée pour justifier les plus grands écarts, elle apparaît, en général, plus vraie que la thèse contraire. Seulement il faut distinguer entre génie et génie. M. Le Breton cite, comme des modèles de vie simple, un peintre et un musicien, Le Poussin et Mozart. Ne recherchons pas s'il ne s'est pas trompé sur la sainteté de Mozart; demandons-nous si le peintre génial, le musicien génial a nécessairement dans la tête le chaos de pensées et de sentiments qui se heurtaient en Pascal, en Mirabeau, en Mme de Staël. Le génie n'est point partout adéquat au génie. Il y a des génies tout de perfections et d'harmonies, comme celui de Sophocle et de Goethe; il y a des génies tout de heurts et de disparates, comme celui de Rousseau et de Byron. Et si Madame de Staël mérite à quelque titre de figurer à côté de ces esprits tourmentés et inquiets, il y a danger que M. Le Breton ait été mal inspiré de lui jeter à la tête, en guise d'adieu, ce que ses deux mariages n'ont pu lui donner, les fils de Madame de Lamartine et de Madame Hugo.

Au reste, ce trait cruel est une exception. Pour vous en convaincre, voyez avec quelle complaisance, quelle admiration il a parlé de Chateaubriand. L'auteur des *Martyrs* en avait besoin. On l'a beaucoup « démoli » depuis Sainte-Beuve, parce qu'on s'est malignement placé sur le terrain de la sincérité. M. Le Breton a réussi à se montrer plus généreux en se mettant au point de vue de l'art. Sa conclusion s'élève ici au ton du lyrisme : « Aussi ne saurions-nous trop honorer, trop chérir l'âme magnifique et désolée de François de Chateaubriand, de celui qui a fécondé l'imagination de tout un siècle et qui dort aujourd'hui son dernier sommeil au bruit des vagues, dans son majestueux tombeau du Grand-Ré. »

Un autre caractère de ces études, c'est que l'auteur ne reste jamais enfermé dans l'analyse d'un seul livre ou d'un seul homme. Il sait comparer. Sa mémoire a tout retenu de ses vastes lectures, et, aussi facilement qu'un autre se représenterait le monde bruyant et bigarré de la vie, aussi facilement son imagination embrasse le monde entier des romans et des œuvres lyriques, y choisit avec à-propos telle œuvre ancienne ou récente, française ou russe, tel héros, tel acte, telle page sublime, afin d'en éclairer l'œuvre qu'il est en train de disséquer et aussi de galvaniser pour nous.

Jules Feller.

FRANCISQUE SARCEY. **Quarante ans de théâtre,** vol. VI, *les Modernes*. — Paris, Bibliothèque des *Annales politiques et littéraires*, 1901.

Les derniers volumes de la publication de M. Brisson nous procurent, à nous provinciaux, plus de plaisir encore que les premiers. Sarcey y parle d'auteurs contemporains dont nous avons vu jouer les pièces, tandis qu'une représentation de Racine ou de Molière est un régal que les troupes de passage nous donnent trop rarement. Ce sixième volume est consacré à V. Sardou, Meilhac et Halévy, E. Pailleron, H. Becque, Armand Sylvestre (*Grisélidis*) et Alphonse Daudet (l'*Arlésienne*). Il s'ouvre par une charmante étude générale sur les qualités nécessaires à l'auteur dramatique, louange et critique assez fine du discours de réception de Sardou à l'Académie (1878). Il y a aussi une sorte de revue des talents du jour en tête des articles sur Meilhac. Les autres auteurs n'ont pas suscité de ces études générales.

Pour Sardou, la colonne barométrique de l'admiration de Sarcey monte et baisse, sans contradiction cependant. Ce que le critique admire, c'est l'entente du théâtre, c'est l'habile charpentier dramatique; ce qu'il réprouve, lui, Sarcey, le calomnié, c'est que Sardou mette tout son talent dans l'intrigue et dans la mise en scène. S'il n'aime guère la satire amère à prétention philosophique de Henri Becque, il ne goûte pas trop non plus les roueries prestigieuses de Sardou. Lorsque Pailleron noue maladroitement à quelques belles scènes de comédie de mœurs une ténébreuse histoire de mélodrame, il lui oppose Scribe, le maître des maîtres, chez qui l'intrigue fait toujours corps avec l'idée de la pièce.

Les comptes rendus de la *Parisienne*, que je ne regrette pas de trouver nombreux, nous montrent bien à nu la façon d'agir de notre critique : plutôt bienveillant et réservé à la première représentation, car il a mille raisons de brave homme de théâtre pour ne point tomber une pièce nouvelle, puis relisant à dix ou vingt ans d'intervalle ses anciens articles sur la pièce, pour les rectifier, en atténuer certains reproches, en accentuer d'autres, habile d'ailleurs à prendre le vent et à courir dans le sens de la foule. On en oublie les auteurs et les œuvres qu'il critique. Car, ce qui charme plus que tout le reste, c'est Sarcey lui-même, sa malice, sa naïveté, sa franchise, ses sympathies, ses embarras et ses voltes; sans compter ses déboires et les « embêtements » dont son réel bon cœur est farci, quand une actrice dépitée tombe chez lui en coup de vent pour protester contre sa barbarie et qu'elle déverse sur le tapis, — suprêmes arguments, — une forêt de cheveux noirs et deux ruisseaux de larmes.

JULES FELLER.

J. Simon. **Premières années**. — Paris, E. Flammarion, 1901. 1 vol. in-8°. Prix : 3 fr. 50.

Après avoir écrit les *Mémoires des Autres*, Jules Simon voit ses propres mémoires publiés par ses deux fils. Ce n'est que justice : lui qui avait si bien parlé de ses contemporains, méritait qu'une pensée filiale lui permît de parler de lui-même, en quelque sorte après sa mort. Mais il est à noter, chose toute à la louange de l'écrivain, que dans ce livre des *Premières années*, il est autant question, pour ne pas dire plus parfois, des « autres » encore que de celui dont la personnalité pourrait à bon droit absorber l'attention. Nous voulons dire qu'à part certaines confidences intimes à deux amis, — que font connaître pour la première fois les éditeurs, — les événements ayant marqué sa carrière (jusqu'en 1851 dans le présent volume) apparaissent plutôt et à tout propos comme prétextes à des considérations générales de toute nature ou à des souvenirs sur ses parents, amis, maîtres, collègues, et les différents milieux où il a vécu et grandi. Il laisse pour ainsi dire deviner, entrevoir seulement quel homme il devint, quelle place il prit peu à peu dans la société française. Au lieu de se mettre perpétuellement en vedette et de faire uniquement converger l'intérêt du récit sur sa personne et ses moindres faits et gestes, ce qui eût été strictement son droit, il laisse parler et agir ceux à la vie desquels la sienne se mêla, et sa personne tend à se fondre, jusqu'à y disparaître, au sein des divers mondes où son activité sociale s'est manifestée. Comme le disent ses fils, s'il donne aujourd'hui le rècit de sa vie, c'est en « spectateur dans la coulisse ».

Le mot est juste. Quand il se reporte à son enfance passée dans un coin perdu de la Bretagne, à Saint-Jean-Brévelay, c'est surtout sa terre natale avec ses profondes caractéristiques de mœurs et d'idées qui l'occupe, et dont il note, à soixante-dix ans de distance, des traits curieux et singulièrement attachants. Au collège, à Lorient, puis à Vannes, il change de milieu : à ce moment de sa carrière, nous vivons avec lui dans des écoles restées, dit-il, des écoles d'ancien régime, telles qu'elles étaient « sous Louis XVI ». Et il nous initie aux beautés pédagogiques de ce régime ! On croit rêver quand on voit quels étaient la douce ignorance des maîtres, l'étroitesse des programmes, la naïveté des méthodes et l'esprit qui présidait à la distribution de l'enseignement public. Il y a là, dans cette partie des mémoires de Jules Simon, des pages d'un puissant intérêt... archéologique. L'intérêt va croissant, quand nous sommes transportés, avec notre conteur, à Paris, à l'École Normale, en 1833. Ici l'étudiant ne parle pas plus de lui-même que du régime matériel de l'internat, des programmes, des procédés d'exa-

mens, des maîtres et au dessus de tous, du maître, du chef par excellence du directeur de l'École, de Victor Cousin enfin. Le célèbre philosophe et professeur est étudié de main de... maître, et peu de portraits, croyons-nous, nous en ont été livrés aussi vivants, aussi vécus que celui qu'en trace son élève. C'est à cette époque que J. Simon commença réellement à faire son éducation; ce fut alors aussi qu'il s'étudia lui-même et chercha des directions à son esprit. « Quand je pus prendre sur moi, écrit-il simplement et noblement, de penser à autre chose, après le premier choc (il est au cours de sa première année d'école), *je pensai à mon âme* ». En cet endroit du récit, la publication de lettres inédites à deux amis d'enfance nous livre ses impressions, ses sentiments, ses troubles intimes, ses recherches vers des solutions aux graves problèmes de la vie spirituelle. On assiste « à l'éclosion d'une âme » qui se forge toute seule sans l'appui d'une famille, au développement d'une intelligence qui se façonne sans le secours d'un conseiller ou d'un éducateur, et ces confidences, faites avec simplicité et sincérité, dans une langue déjà pleine de charme, se lisent avec l'attrait d'un roman psychologique contemporain. On regrette même de ne pas les retrouver plus nombreuses dans le reste de l'ouvrage. Car celui-ci, gardant désormais le caractère d'un récit anecdotique, sentimental et familier, gagnerait encore, aux yeux du lecteur d'aujourd'hui épris d'analyses d'âmes et de problèmes de conscience, en intérêt moral et psychologique.

L'École Normale conduisit Jules Simon à Caen et à Versailles, où il enseigna la philosophie. Ici encore Cousin occupe vraiment la première place dans les souvenirs du jeune maître, et mieux encore l'on apprend à connaître un Cousin despote, orgueilleux, faisant marcher au doigt et à l'œil son « régiment » d'élèves et anciens élèves « philosophes », et gâtant de hautes facultés intellectuelles par de déplorables défauts de caractère. C'est toute une époque de l'histoire de l'enseignement supérieur et secondaire, sous Louis-Philippe, qui revit sous la plume alerte et légèrement humoristique d'un clairvoyant observateur, doublé d'un conteur charmant.

Un caprice de Cousin met Jules Simon à pied et le réduit à une réelle indigence. Notre jeune Breton connaît les difficultés les plus âpres de l'existence matérielle; il ne se décourage cependant pas, et trouve bientôt un réemploi à son activité intellectuelle par son entrée — coup de maître! — à la *Revue des Deux Mondes* du terrible Buloz. Tout ce qui est rapporté de cet étrange personnage, de sa revue, de ses collaborateurs et de son influence, se mêlant à la suite des souvenirs précédents sur Cousin et son autocratisme, sur l'enseignement de la philosophie à cette époque (car Simon avait conservé une certaine situation dans l'Université, celle « d'agrégé volant »), et sur la lutte,

assez mesquine souvent, des personnes et des écoles, forme un chapitre réellement captivant, mais où l'auteur, comme toujours, s'occupe trop modestement de sa propre individualité.

Arrivé à la notoriété, grâce à ses premiers livres de philosophie et à ses articles, Jules Simon est poussé à briguer un mandat de député dans un petit arrondissement de Bretagne. Cela nous vaut des souvenirs d'un ordre tout nouveau : de l'enseignement et du journal nous passons à la politique, dans ce qu'elle avait de plus pittoresque, à nos yeux du moins. Nous faisons avec Simon et ses parrains une tournée électorale dans le collège de Lannion, et nous surprenons sur le vif, grâce à une narration exquise, toutes les beautés du système censitaire, en 1845, dans un pays resté d'ancien régime, où les 273 électeurs n'étaient sensibles qu'aux considérations les plus étroites ou les plus ridicules. Ce chapitre est plein de saveur, fond et forme, et en le lisant on comprend l'admiration de Renan pour la façon de conter de son illustre ami et compatriote. Jules Simon échoue à quelques voix près. Mais la politique le reprit en 1848, et cette fois il devint député des Côtes-du-Nord. Il vécut désormais dans les sphères parlementaires. Aussi son livre abonde-t-il à présent en souvenirs sur Louis-Philippe, sur la révolution de Février, sur les hommes qui furent à cette époque troublée à la tête des affaires, sur les séances de l'Assemblée constituante, sur les chefs de parti, Louis-Napoléon entre autres : faut-il dire que l'on trouve un très vif plaisir à voir parler et agir tant de personnages connus? Quelques mots seuls suffisent souvent à tracer un portrait vivant et net de telle ou telle célébrité contemporaine de notre écrivain; parfois aussi une simple anecdote fait mieux comprendre qu'une longue analyse le tréfonds d'une âme, tel le récit de la visite faite par le peintre Ary Scheffer à Lamennais, devenu possesseur d'une galerie de tableaux. Le prêtre sort de là, marqué en traits ineffaçables.

Certes la deuxième partie du livre des *Premières années* est constitué en sérieuse partie par de l'histoire anecdotique, mais peut-on s'en plaindre vraiment, aujourd'hui qu'on est en quelque sorte étouffé sous le poids de pesants mémoires surgis en masse, depuis une dizaine d'années, de la poussière du passé ? Et puis il faut voir dans le livre de Jules Simon, non pas ce qui est à la surface, mais ce qui en fait le fond, l'intérêt moral; c'est l'histoire d'un jeune esprit qui, sans préparation sérieuse ni complète au collège et à l'École Normale, aux prises, bien tôt, avec les difficultés de la vie, loin de tout foyer et de toute affection réelle, a dû et su se former par lui-même, et s'est mûri par l'expérience et l'étude; qui a trouvé toutes ses consolations et ses récompenses dans le travail, la foi en l'avenir et l'application constante et réfléchie au bien et au vrai.

Tel est le *spectacle moral* que nous donnent les *Premières années*

de J. Simon : si la vie du philosophe et de l'homme politique qui a illustré la France a été celle d'un heureux, elle a été aussi, et surtout, celle d'un travailleur infatigable, d'un ami désintéressé de l'humanité et d'un honnête homme.

F. MAGNETTE.

EDMOND DEMOLINS. **Comment la route crée le type social** : *les routes de l'antiquité*. Paris, Firmin Didot, 1901. 462 pp. in-12°. Prix : 4 fr.

Edmond Demolins est un nom bien connu des lecteurs de la *Revue;* il a été longuement parlé de lui à propos d'un autre livre : « A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons », ouvrage qui a eu les honneurs d'une traduction en anglais, en allemand, en espagnol, en polonais et en arabe.

Le volume dont nous rendons compte aujourd'hui doit servir de base à l'enseignement de la géographie et de l'histoire à l'École des Roches, l'établissement d'instruction récemment ouvert pour lequel également M. Demolins a publié naguère l' « Éducation nouvelle ». Il résume en même temps une partie de l'enseignement que l'auteur a donné pendant seize années à la Société de Géographie de Paris, en s'inspirant des résultats des recherches de son maître Henri de Tourville, comme aussi des travaux de ses collaborateurs de la Science Sociale : Paul Bureau, A. de Préville, Paul de Rousiers, G. d'Azambuja, Ernest Bachelon, L. Poinsard, Ph. Champault et Danzanvillier.

C'est la première partie d'un essai de géographie sociale annoncé sous le titre de : Les grandes routes des peuples.

L'auteur part de ce principe que la cause première et décisive de la diversité des peuples et de la diversité des races, c'est la route que les peuples ont suivie. C'est la route qui crée la race et qui crée le type social.

Les routes du globe ont été en quelque sorte des alambics puissants, qui ont transformé, de telle manière ou de telle autre, les peuples qui s'y sont engagés. Modifiez l'une ou l'autre de ces routes, changez-la de latitude ou d'altitude, faites-y pousser telle production au lieu de telle autre, transformez ainsi dans tel sens ou dans tel autre la forme et la nature du travail, aussitôt le type social est modifié et vous obtenez une autre race.

La diversité de ces routes explique seule la diversité des peuples et ce que l'on appelle trop commodément le génie national de chacun d'eux.

Allant jusqu'au bout dans ses déductions, l'auteur soutient même que si l'histoire de l'humanité recommençait, sans que la surface du globe ait été transformée, cette histoire se répéterait dans ses grandes lignes. Il y aurait bien des différences secondaires, par exemple dans certaines manifestations de la vie publique, dans les révolutions politiques, auxquelles nous accordons beaucoup trop d'importance, mais les mêmes routes reproduiraient les mêmes types sociaux et leur imposeraient les mêmes caractères essentiels.

Cette conclusion d'ailleurs, constatons-le, pour outrancière qu'elle paraisse, n'est pas neuve. Gustave Lebon, dans son beau livre sur les premières civilisations, y aboutit également, mais par des voies quelque peu différentes, en se basant sur la loi de l'évolution, en faisant la part et des conditions d'existence et de milieu, et des sentiments et des idées héréditaires d'une race : c'est là ce qui fait naître chez un peuple son organisation politique, laquelle se moule sur sa constitution physique et mentale. Il n'est pas en son pouvoir d'en choisir une autre, pas plus qu'il n'appartient à personne de lui imposer d'autres lois que celles auxquelles le soumettent son milieu et son passé. Jamais il ne se les assimilera, puisqu'il est impossible de lui apporter en même temps, avec ces lois, qui sont des effets, toutes les causes qui les ont fait naître. Partant de là, Lebon conteste également la grandeur, au point de vue de l'évolution générale de la civilisation, du rôle des conquérants fameux et des grands hommes d'état : leur génie seul ne suffit pas pour modifier la destinée des nations. Ils peuvent sans doute détruire une société, mais il ne leur est pas donné de changer le cours de son évolution. Seuls, les inventeurs de génie sont les hommes supérieurs qui peuvent, en modifiant les conditions d'existence, transformer une civilisation.

Revenons à notre ouvrage. Il aborde une à une l'étude des diverses routes : des steppes, des toundras, des savanes, des forêts, des grands empires du Désert, des grands empires de l'Asie, des grands empires de la Méditerranée ; aux quatre premières, correspondent respectivement les types Tartare-Mongol — et les invasions des Pasteurs — Lapon-Esquimau, Peau-Rouge, Indien ou Nègre; la route des grands empires du Désert a donné les types Arabe et Saharien, Assyrien ou Égyptien; celle des grands empires de l'Asie, les types Chinois, Japonais et Hindou, soit les types anciens de l'Orient; la route des grands empires de la Méditerranée, de son côté, a produit les types anciens de l'Occident, à savoir : la route de la vallée, les types Colchidien et Pélasge; la route ancienne des Ports maritimes, les types Phénicien et Carthaginois; la route moderne des Ports maritimes, le type Vénitien; la route des plateaux, le type Albanais et Hellène; la combinaison des routes, le type Grec et le type Romain.

La thèse de M. Demolins apparaît particulièrement séduisante, concluante et décisive dans les premiers chapitres de son livre, consacrés à l'étude des steppes et des autres sols à production spontanée qui ont créé le type social à la fois le plus simple et le plus traditionnel : le type des pasteurs et des chasseurs. Ce type ne s'y est pas modifié depuis l'origine du monde; c'est l'humanité dans son état élémentaire.

Dans la steppe, dans l'immense empire de l'herbe qui occupe le plateau central asiatique et se prolonge vers l'ouest à travers le Turkestan, la Sibérie, la Russie méridionale jusqu'aux bouches du Danube — toute une vaste région que M. Demolins nous décrit admirablement avec cartes très claires à l'appui — le travail, c'est l'Art pastoral; l'animal, c'est le cheval. La steppe est particulièrement adaptée au cheval; le cheval adapte la steppe à l'homme et lui permet de l'exploiter par l'art pastoral. C'est le cheval qui fournit au nomade sa monture, au pasteur, sa nourriture et sa boisson, principalement en transformant la végétation en une matière animale nutritive : le lait de jument.

Traversons la grande région forestière qui sépare la grande steppe des toundras : nous voilà dans la zone circumpolaire où l'herbe fait place au lichen et le cheval au renne. Mais le renne ne peut produire, comme la jument des steppes riches, le lait en quantité suffisante pour nourrir le Lapon et l'Esquimau; ces populations se trouvent donc obligées de compenser les ressources d'un art pastoral devenu insuffisant par des ressources complémentaires : la pêche et la chasse, ce qui constitue une première évolution vers un type social différent.

Échappons-nous des toundras avec ces populations par le détroit de Behring, gelé pendant huit mois de l'année, ce qui en fait un pont de glace de 92 kilomètres entre l'Asie et l'Amérique : nous nous engageons sur la route des savanes, dans le pays des bisons qui a créé le type des chasseurs, le type Peau-Rouge.

Nous pourrions poursuivre, en le résumant, l'exposé. Nous croyons en avoir dit assez pour montrer avec l'auteur que les sols primitifs donnent naissance à des sociétés simples.

A leur tour, les sols transformés conduisent à des sociétés compliquées. Le lieu, le sol transformé, n'a plus dès lors une influence souveraine. On y constate la divergence des phénomènes sociaux tenant à deux causes : les formes indéfiniment variées du travail et les aptitudes également très variées de chacun.

C'est le développement de ces idées qui constituent la dernière partie de l'ouvrage, plus confuse peut-être, mais non moins attrayante, non moins suggestive.

M. Demolins a parfaitement établi que la géographie peut expliquer

la nature et le rôle social des diverses routes et par conséquent l'origine des diverses races. Ainsi comprise, elle devient le facteur primordial de la constitution des sociétés humaines.

EUG. DUCHESNE.

J. MEES. **Henri le Navigateur et l'Académie portugaise de Sagres**. Bruxelles, 1901. 34 pp.

Il est généralement admis que Don Henrique s'établit au promontoire de Sagres et y fonda une Académie ou école nautique destinée à l'enseignement de la navigation et à l'étude de la géographie. M. Mees dans son travail recherche jusqu'à quel point cette tradition est fondée. Les sources contemporaines (Azurara, Cadamosto et Diego Gomez) ne parlent pas de cette Académie et Don Henrique ne la mentionne pas non plus dans son testament. Tout ce que ces sources nous apprennent, et cela est confirmé par une charte du 19 septembre 1460, c'est que Don Henrique fonda la Villa do Infante, destinée au commerce, en réalité, un petit port de ravitaillement et rien de plus, car c'est de Lagos et non de la Villa do Infante que partent la plupart des navires des explorateurs portugais envoyés par le prince. Barros et surtout Damian de Goes qui écrivirent plus d'un siècle après Azurara donnent une plus grande importance à la Villa do Infante, mais ne parlent pas de l'Académie. Seulement Duarte, Pacheco, Pereira et d'après celui-ci Barros disent que l'Infant fit venir de Majorque, un mathématicien, maître Jacques, dans le but d'apprendre à ses navigateurs l'art de dresser des cartes. C'est là ce qui a donné le jour à la légende de l'Académie de Sagres, inconnue des contemporains, mais répandue par des historiens anglais de l'époque des découvertes et ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que, pour la première fois, la légende a été relatée sous tous ses détails par Lampillas. Et cette dernière version a été suivie dans la suite par presque tous les historiens. En réalité, du jour où le Cap Bojador avait été doublé en 1434 par Gil Eanes, l'Infant avait besoin de cartographes. N'en trouvant pas dans son pays, il fit venir un cartographe majorquin qui put enseigner son art à ceux qui devaient s'embarquer pour découvrir les côtes de l'Afrique. Il y a loin de là à une Académie qui n'a pas plus existé à Sagres que sur un autre point du Portugal et M. Mees a prouvé une fois de plus que ce n'est que par l'étude des sources contemporaines qu'on peut parvenir à écrire, d'une manière scientifique, l'histoire des découvertes et que c'est faire fausse route que de s'appuyer sur des écrivains du XVIIe ou XVIIIe siècle (tel que l'abbé de Cournaud), dont les assertions ne sauraient avoir aucune valeur scientifique.

ADOLF DE CEULENEER.

CHRONIQUE

45. — On annonce que l'*Institut Belge* à Rome, dont il est question depuis un certain temps, va être organisé incessamment. Dom Ursmer Berlière en serait le directeur. Dès maintenant on entreprendrait la publication du fonds des suppliques, conservé aux archives du Vatican, antérieurement au pontificat de Martin V. La nouvelle de la création de cet important organisme scientifique sera accueillie avec joie par tous les amis des études historiques dans le pays.

46. — Le Congrès international des sciences historiques qui devait se tenir à Rome dans le courant du mois d'avril, a été remis à une date indéterminée, et cela « per un complesso di gravi circonstanzi » comme le dit la circulaire datée du 3 mars qui a été adressée à tous les adhérents.

47. — La bibliothèque Bodléienne d'Oxford se propose de célébrer en octobre prochain, le troisième centenaire de sa fondation. C'est en effet le 8 nov. 1602 que, grâce à la munificence de sir Thomas Bodley, la bibliothèque fut ouverte au public. La collection de livres réunie par Humfrey, duc de Gloucester, vers 1540, avait été complètement dispersée au bout d'un siècle environ, et l'université n'avait rien fait pour réparer cette perte. C'est à ses frais que Bodley entreprit de regarnir les rayons de la bibliothèque du duc Humfrey, et de la doter. Les fêtes destinés à remémorer cet acte de libéralité comprendront une réception solennelle des invités par le Vice-Chancelier, le 8 octobre; le soir, une cérémonie dans le *Sheldonian Theater;* dans la matinée du 9, une visite de la bibliothèque et un banquet dans la soirée. Les hôtes étrangers seront hébergés dans les Collèges et dans des demeures particulières. (*The Periodical*, Oxford. mars, 1902.)

48. — Nous apprenons avec un vif regret que le *Museum* de Groningue, bien connu de nos lecteurs, cesse de paraître. Avec cette excellente revue, fondée il y a neuf ans par MM. P. J. Block, J. S. Speyer et B. Symons, disparaît le seul organe critique que possédât la Hollande dans le domaine de la philologie et de l'histoire.

49. — L'excellente revue de Folklore, *Mélusine*, dirigée avec tant de talent, de compétence et d'érudition, par M. H. Gaidoz, suspend momentanément sa publication. Espérons dans l'intérêt de ces études que cette interruption sera de peu de durée et que le vaillant savant ne tardera pas à reprendre la direction de ce remarquable périodique, par lequel il a rendu et pourrait rendre encore tant de services, en donnant à la fois le précepte

et l'exemple de la vraie méthode scientifique sur un domaine si encombré d'incompétents et d'ignorants.

50. — L'Association générale des Étudiants de l'Université de Liège, reprenant une ancienne tradition, a publié récemment un *Almanach*, très élégamment imprimé. Le joli volume, orné d'un portrait de M. le Recteur Dwelshauwers-Dery, réunit d'excellentes notices sur les cercles d'étudiants (cercles de facultés, de bienfaisance, cercles politiques, régionaux, cercles d'étudiants étrangers, d'études et d'agrément), et, dans une partie littéraire, un joli choix de morceaux inédits dus aux principaux écrivains belges : C. Lemonnier, Edm. Picard, I. Gilkin, H. Carton de Wiart, Valère Gille et bien d'autres. Signalons enfin, car ce n'est pas la partie la moins intéressante, dans cette seconde partie, les contributions apportées par les étudiants eux-mêmes. Vers et prose montrent que la nouvelle génération entend suivre les traces de ses aînées et que le culte des lettres n'est pas près de s'éteindre dans notre jeunesse académique. Nous nous associons à l'auteur de la préface pour souhaiter que l'*Almanach* devienne « une durable institution, un signe périodique de solidarité entre tous les étudiants liégeois ».

51. — MM. M, Kalaza, E. Koschwitz et G. Thurau annoncent la prochaine apparition, à la librairie Weidmann de Berlin, d'une revue consacrée à l'enseignement du français et de l'anglais (*Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht*). Elle formera chaque année un volume d'environ 400 pages en quatre livraisons, et le prix de l'abonnement est fixé à 8 marks.

52. — La librairie N. G. Elwert, de Marbourg, annonce la prochaine publication d'une revue consacrée à la philologie arménienne (*Zeitschrift für armenische Philologie*) et dirigée par MM. F. N. Finck, G. Gjantschezian et A. Manandian, avec la collaboration de M. A. Joannissiany. Les premiers numéros contiendront des articles en arménien, en français et en allemand par une série de savants arméniens et par MM. A. Meillet, H. Gelzer, H. Hübschmann, S. Bugge. Le prix de l'abonnement est de 12 fr. 50 pour un volume d'au moins 350 pages, en quatre cahiers trimestriels.

53. — M. Paul de Reul a publié presque simultanément dans la *Revue des Cours et Conférences* de Paris et dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, la leçon d'ouverture du Cours de Principes généraux de l'Évolution du Langage qu'il a fait cet hiver à l'École des Sciences sociales de Bruxelles. Il y étudie le point de vue sociologique dans l'histoire du langage. S'inspirant surtout des idées de Tarde et du grand ouvrage de Wundt, non sans y mêler des vues personnelles et des développements originaux, l'auteur a montré d'une façon très intéressante « qu'il n'y a pas de science harmonieuse, intégrale du langage qui ne place le point de vue social au centre même de sa méthode ». Les sociologues comme les linguistes le liront avec plaisir et profit.

54. — Parmi les recueils périodiques consacrés à la philologie gréco-latine, la *Mnemosyne* hollandaise occupe une place éminente. Fondée en 1852 par Kiehl, Mehler, Naber, Bake et Cobet, elle parut jusqu'en 1862. La publication en fut reprise en 1873 et s'est poursuivie sans encombre jusqu'aujourd'hui. A l'occasion du cinquantième anniversaire de la création du

journal, M. J. J. Hartman a composé une pièce de vers latins qui figure en tête du 1er fascicule de cette année. Elle est intitulée *Ruhnkenius Nabero S. P. D.*, et célèbre, sous une forme ingénieuse et spirituelle, les mérites du vénérable professeur Naber.

55. — Dans la séance publique que l'Académie royale des sciences de Prusse a tenue le 23 janvier à l'occasion de la naissance de l'Empereur, le secrétaire perpétuel, M. H. Diels, a prononcé un discours intitulé : *Wissenschaft und Romantik*, qui vient de paraître dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie. Ce discours roule sur une question qui est à l'ordre du jour en Allemagne : celle de la prééminence de l'art sur la science (cf. le dernier volume de l'*Histoire d'Allemagne* de K. Lamprecht). La réaction de l'esprit artistique contre l'esprit scientifique, dans le pays qui passe pour le pays de la science par excellence, est un des phénomènes les plus intéressants de l'histoire contemporaine. M. Diels a traité son sujet avec une grande hauteur de vues. Il comprend les aspirations nouvelles, mais il défend les droits de la science, et il justifie le rôle de l'Académie de Berlin, qui n'est pas une brillante et stérile assemblée d'artistes et de littérateurs, mais une société de savants travaillant en commun à des œuvres qui surpasseraient les forces individuelles. Ce beau discours mérite d'être lu et médité. On y remarquera quelques pages éloquentes sur Friedrich Nietzsche.

---

56. — *Aristophanes Peace with introduction and notes by* W. Merry (Part I. Introduction and text. Part II. Notes.) Oxford. Clarendon press. 1900. Les éditions annotées de la Paix sont rares et celles de M. Merry arrive certainement à propos. L'introduction est courte et précise. Elle fixe la date de la pièce à 421. Cependant les vers 45 sqq. qui supposent Cléon encore en vie, ne sont expliqués que dans le commentaire et peut-être d'une façon insuffisante par une conjecture de Van Leeuwen. Vient ensuite l'explication de la machinerie, de la mise en scène que M. Merry croit incompatibles avec la théorie de Dörpfeld, le résumé de la comédie, l'examen du problème des deux éditions de la Paix où l'auteur admet avec Fritzsche qu'il y a eu confusion avec une pièce intitulée *Γεωργοί*. Enfin, il explique les allusions à la politique de Périclès et au procès de Phidias. M. Merry paraît s'être montré assez conservateur dans la constitution du texte : peu de conjectures nouvelles, un choix judicieux parmi celles de ses devanciers. On désirerait plus de notes critiques et quelques lignes au moins pour rappeler les manuscrits avec leurs sigles. Le commentaire très complet, trop peut-être, représente la meilleure partie de l'ouvrage. On pourrait élaguer par ci par là très aisément (par exemple v. 4, 8, 203, 301, 341, 1145, 1147, etc). Un index des noms propres et des termes expliqués termine le volume. Bref, sans apporter beaucoup de changements, cette très utile édition réunit tous les éléments indispensables pour la lecture de la Paix. — Paul Graindor.

57. — M. Emanuel Löwy, professeur à l'Université de Rome, bien connu par ses travaux sur les sculpteurs grecs, étudie dans une élégante et savante brochure les procédés des premiers artistes grecs pour exprimer les motifs que leur fournit la nature (*Die Naturwiedergabe in der älteren*

griechischen Kunst). Rome, Lœscher et Cie, 1901, 60 pp. in-8°; 30 grav. dans le texte. Prix : 3,60 Mk.). Il montre, avec plus de précision et de développement qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, que dès les débuts de l'art grec, comme dans les époques postérieures, les artistes bien loin de copier servilement la nature, la reproduisaient surtout en se servant d'images simplifiées que l'observation avait laissées dans la mémoire : cela est vrai pour les statues les plus achevées, aussi bien que pour les esquisses que l'on trouve sur les vases et pour les bas-reliefs. Nous ne pouvons donner ici une idée de la richesse et de la finesse des aperçus, ni de l'érudition artistique de l'éminent auteur. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art ancien, devront lire et étudier dans le texte cette importante monographie, aussi clairement et savamment écrite qu'abondamment illustrée.

58. — M. B. Haussoullier a présenté récemment à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un petit monument grec découvert à Suse, en 1901, par M. de Morgan. C'est un osselet en bronze massif, pesant plus de 93 k., portant sur le plat une inscription grecque boustrophédon de cinq lignes, qui nous apprend qu'il s'agit d'une offrande faite par deux Milésiens à Apollon. Cette offrande provient donc du temple d'Apollon Didyméen, situé sur le territoire de Milet. Or on sait que ce temple a été pillé et incendié par Darius, en 494. La découverte, à Suse, d'une offrande du Didymeion donne raison à Hérodote contre Strabon et Pausanias. Ceux-ci rapportent que le Didymeion a été pillé et incendié par Xerxès, en 479, et que ses offrandes ont été transportées à Ecbatane ; Hérodote, mieux informé, nomme Darius et Suse.

59. — *Les Débuts de l'Art*, par E. Grosse, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau. Traduit de l'allemand par *A. Dirr*. Introduction de *M. L. Marillier*. Un volume in-8° de la *Bibliothèque scientifique internationale*, cartonné a l'anglaise, 6 francs (Paris, Félix Alcan, éditeur). L'art, à ses débuts, a été nettement réaliste, visant seulement à représenter, de façon exacte, les principaux faits de la vie courante. Ce sont des facteurs secondaires qui ont fait naître la tendance à la simplification, au choix entre les détails, au *style*. Rien de tout cela n'a existé dans les reproductions premières des objets que l'homme voyait tous les jours. L'ouvrage de M. Grosse est conçu sur un plan des plus simples : après une étude préliminaire sur *le but et la voie de la science de l'art*, sur *les peuples primitifs* et sur *l'art*, en général, l'auteur examine *la parure*, *l'art ornementaire*, *la sculpture* et *la peinture*, *la danse*, *la poésie*, *la musique*; une *conclusion* rapide permet de mesurer l'étendue du champ parcouru. Les idées maîtresses de l'ouvrage, inséparablement unies les unes aux autres, consistent essentiellement en cette notion que, pour s'élever à la dignité de science, la connaissance d'un ensemble de faits ou d'individus doit être surtout explicative ; or, nulle part cette méthode ne trouve de plus utiles applications que dans le domaine de l'art. Écrit en une langue alerte, le livre de M. Grosse est accessible à tous : il intéressera les savants, et les hommes les moins initiés aux recherches et aux méthodes de l'ethnographie comparée.

60. — C'est une bien curieuse figure que celle de Manuel Philès, ce poète

de cour qui florissait à Byzance au début du XIVe siècle. Il jouit de la faveur impériale et fut chargé d'ambassades et de missions confidentielles; il connut aussi les jours de disgrâce et les rigueurs des prisons du moyen âge. En relation avec tous les hauts personnages de son temps, il cherche à s'assurer leur protection par des louanges peu désintéressées. Les deux volumes de vers que Miller publia en 1855 n'avaient fait connaître qu'une partie des œuvres de ce fécond auteur.

M. E. Martini complète aujourd'hui son édition, en donnant le texte commenté de cent dix-huit pièces nouvelles tirées de mss. de Turin et de Crémone (*Manuelis Philae carmina inedita*, edid. Aemydius Martini, Napoli, typis academicis, 1901). Tout n'est pas d'égale valeur dans ces mélanges versifiés mais dans leur ensemble ils sont fort intéressants pour l'histoire politique et littéraire de Byzance sous les premiers Paléologues. Un excellent index sera bien accueilli de tous les philologues.

---

61. — M. A. Philippi, dans le 6e volume de ses Monographies de l'histoire de l'art (*Kunstgeschichtliche Einzeldarstellungen*) étudie la période brillante de la peinture en Hollande (*Die Blüte der Malerei in Holland*. I. *Franz Hals, Rembrandt und ihr Kreis*. Leipzig, E. A. Seemann, 1901. 240 pp. in-8°, avec 175 gravures. Prix : 5 Mk.). Nous avons sous les yeux la première partie du volume qui est digne en tout point du précédent, consacré aux peintres italiens, espagnols et flamands. L'auteur a l'art de faire comprendre l'œuvre importante de maîtres comme Hals, Terburg et Rembrandt et de caractériser nettement les groupes variés de petits peintres qui se pressent autour d'eux. Les gravures, presque toutes d'excellentes phototypies, donnent une idée très complète de toute cette puissante floraison artistique. — S.

---

62. — M. Adolphe Krafft adresse à « une élite » son étude sur *Les serments carolingiens de 842 à Strasbourg en roman et tudesque, avec nouvelles interprétations linguistiques et considérations ethnographiques* (Paris, Leroux, 1902). Il est peut-être indiscret de parler de ce livre sans appartenir au groupe d'initiés pour lequel il a été écrit. Eux seuls pourront pleinement apprécier les découvertes historiques et philologiques de l'auteur, qui rattache les Celtes à une « souche mongolique », rapproche l'allemand *Gott* du chinois *Fot*, et explique le nom d'Argentoratum soit par *Ar-hento-rat* soit par *Ar-gwentorat*.

63. — Notre collaborateur M. A. Hansay a consacré à l'un des faits les plus importants du règne de l'évêque de Liège Theoduin, *L'inféodation du comté de Hainaut à l'Église de Liège en 1071*, une pénétrante étude publiée dans le t. XIII de la *Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* (et à part, Liège, Carmaux).

64. — La librairie W. Hiersemann, à Leipzig, entreprend la reproduction en fac-simile du célèbre manuscrit du *Sachsenspiegel* conservé à la bibliothèque de Dresde (*Die Dresdener Bilderhandschrift des Sachsenspiegels*, prix 180 Mk. pour les souscripteurs). La publication sera accom-

pagnée d'un commentaire dû à l'un des meilleurs connaisseurs du vieux droit germanique, le professeur K. von Amira. L'intérêt principal du manuscrit de Dresde consiste dans ses très nombreuses miniatures, précieuses pour l'étude de la procédure formaliste au moyen-âge. Les auteurs de ces miniatures se sont attachés avant tout à faire ressortir les gestes rituels des personnages. On remarque par exemple qu'ils ont toujours dessiné les mains trop grandes pour en pouvoir rendre les mouvements avec exactitude.

65. — Les *Vorreformationsgeschichtliche Forschungen* (Munster, Aschendorff), publiées sous la direction de M. Finke, l'excellent éditeur des actes du concile de Constance, ont pour but l'étude détaillée de la situation religieuse à la fin du moyen-âge, dont la connaissance est indispensable pour l'appréciation scientifique de la Réforme. La collection comprendra trois séries de travaux : 1° des monographies consacrées aux divers territoires de l'Allemagne; 2° des recherches sur les tendances réformistes en France et en Italie à l'époque de la Renaissance; 3° des travaux consacrés spécialement aux finances de la papauté. Les divers volumes de la collection coûteront environ 5 marks. Le premier, qui vient d'être distribué, porte pour titre : *Das Predigtwesen in Westphalen in der letzten Zeit des Mittelalters*, par F. Landmann.

66. — M. Noël Valois vient de faire paraître les deux derniers volumes (III et IV) de son grand travail sur *La France et le Grand Schisme d'Occident* (Paris, Picard). Ils embrassent la période qui va de l'année 1394 à la fin du schisme et complètent un des monuments scientifiques les plus remarquables qui aient été consacrés depuis longtemps à l'histoire de l'Église au moyen âge.

67. — La Commission royale d'Histoire a décidé la publication d'une collection de documents de nature statistique pouvant servir à établir, aux diverses époques, la population de la Belgique. On lira avec intérêt à cet égard une excellente communication de M. J. Vannérus sur *Les anciens dénombrements du Luxembourg* (Bulletin de 1901, p. 421-476). Le même auteur a fait paraître en même temps, dans les *Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal du Luxembourg*, t. XLIX (et à part, Luxembourg, Bück, 1901), le texte des importantes enquêtes de 1575 et 1576 sur *Les biens et les revenus du clergé Luxembourgeois au XVIe siècle*.

68. — Notre collaborateur M. V. Fris a fait tirer à part les études qu'il a consacrées dans le Bulletin de la Commission royale d'Histoire de 1901, aux *Chroniques d'Adrien de But*, et à *La cronycke van den lande ende graefscape van Vlaenderen de Nicolas Despars* (Bruxelles, Hayez). On saura désormais à quoi s'en tenir sur la valeur de ces compilations trop vantées dont M. Fris a soigneusement relevé les sources et dont il détermine exactement le résidu original. Il faut espérer qu'il ne nous fera pas longtemps attendre un travail d'ensemble sur l'historiographie flamande du moyen-âge, qu'il s'est dès maintenant réservée comme son domaine propre.

69. — Nous avons reçu le premier fascicule d'une nouvelle revue intitulée *Bijdragen tot de geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant*, publiée par P. J. Goetschalckx (Hoogstraten, Van Hoof-Roelans).

Notre pays est déjà encombré de revues qui éparpillent inutilement les forces et l'argent et il serait souhaitable d'en restreindre le nombre et non de l'augmenter. C'est ainsi seulement que l'on parviendra à imprimer aux études d'histoire locale la direction scientifique qui leur manque encore trop souvent. Les *Bijdragen* de M. G. fourniront à un petit groupe d'amateurs des documents divers relatifs au Brabant et des articles de variétés. Ils se réclament du patriotisme provincial et non des nécessités de l'érudition.

70. — Dans le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, 2e édition, pp. 684 à 607, v° Wechsel, Karl Adler, professeur à l'université de Czernowitz, publie un article clair, net et précis sur l'histoire de la lettre de change. A la page 688, il utilise la collection des lettres de foire yproises publiés et commentées récemment par notre collaborateur M. G. Des Marez dans son mémoire sur la *Lettre de foire à Ypres au XIIIe siècle.* (Mém. in-8° de l'Académie de Belgique, 1901.)

71. — Sous le titre de *Das Gewerbe* (1288-1527), M. Karl Uhlirz publie dans le vol. II de la *Geschichte der Stadt Wien*, 1901, pp. 592 à 740 (tirage à part, pp. IV-150), une étude du plus haut intérêt sur le régime corporatif de la ville de Vienne. Il retrace tout d'abord l'historique de la corporation, dont les premières manifestations remontent à l'année 1208 (privilège accordé aux teinturiers flamands par Léopold VI), mais dont l'établissement définitif ne date cependant que de la première moitié du XIVe siècle. Il décrit ensuite l'organisation intérieure du métier et rappelle le rôle rempli par la *Bruderschaft* ou confrérie. Enfin il passe successivement en revue chacune des corporations. Cette excellente monographie est illustrée de fac-similés de chartes, d'extraits des registres aux privilèges et d'un grand nombre de sceaux d'artisans. — G. D. M.

72. — A. Van Hove. *Étude sur les conflits de juridiction dans le diocèse Liège à l'époque d'Érard de la Marck* (1506-1538). 2e fascicule, Louvain, J. Van Linthout, 1900, in-8°, pp. 161 à 240. L'an passé dans cette revue (p. 192), j'ai rendu compte de la première partie de l'étude fort érudite de M. Van Hove. La seconde partie (je ne puis que la signaler) est consacrée à l'histoire des conflits d'Érard avec la ville de Maestricht, avec le duc de Cléves, Juhers, les villes d'Aix-la-Chapelle et de Huy. Le paragraphe (pp. 201 à 207) où l'auteur retrace les efforts d'Érard pour réformer dans son diocèse les mœurs et la discipline ecclésiastique, présente un grand intérêt. Une riche biographie termine l'ouvrage. — A. Hansay.

73. — Les *Actus beati Francisci et Sociorum ejus* (Paris, Fischbacher), publiés par M. Paul Sabatier font partie de la *Collection d'études et de documents sur l'histoire religieuse et littéraire du moyen âge* dont nous avons déjà parlé plus d'une fois dans cette Revue. M. S. a établi le texte des *Actus* d'après le manuscrit Rosenthal appartenant aujourd'hui à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Paris. Il a indiqué toutes les variantes du ms. de Liège 343, qui dérive du même original. Les autres mss. ont été peu utilisés, mais M. S. leur a consacré de longs prolégomènes qui faciliteront singulièrement l'établissement d'une future édition définitive qui, pour le moment, serait prématurée. La préface étudie très fine-

ment la valeur des *Actus* et fournit une nouvelle et précieuse contribution à la connaissance du mouvement franciscain, dont M. S. s'est constitué l'historien tout à la fois enthousiaste et critique.

74. — La *Bibliothèque des Bibliographies critiques* (Paris, Picard), dirigée aujourd'hui par un maître en matière bibliographique, M. Henri Stein, vient de s'enrichir de trois nouveaux fascicules : *Épigraphie latine*, par R. Cagnat (nº 13); *Hoffmann*, par H. de Curzon (nº 14) et *Les conflits entre la France et l'Empire pendant le moyen âge*, par A. Leroux (nº 15). Cette dernière, particulièrement détaillée et pourvue de notes très abondantes, constitue l'un des travaux les plus utiles qui aient paru dans la collection.

75. — Après une assez longue interruption, MM. A. Blyau et M. Tasseel reprennent la publication de l'*Iepersch Oud-Liedboek. Teksten en Melodiën uit den volksmond opgeteekend* (Gand, Vuylsteke). Cette collection de chansons vraiment populaires, puisqu'elles ont été recueillies de la bouche même des chanteurs, présente le plus vif intérêt pour le folklore, l'histoire littéraire et la musique. Elle ne manquera point, sans doute, de susciter des recherches spéciales sur l'âge et les sources des divers textes dont elle se compose.

76. — Un éditeur d'Arlon, M. Brück, vient de publier une assez curieuse brochure, qui a pour auteur, M. Jacob-Duchesne, receveur communal, et pour titre *Quelques notes sur le Vieil Arlon* (116 pp. in-8°, avec grav.). Il ne faut pas y chercher plus que ce que la couverture n'annonce, nous voulons dire un aperçu historique, chronologique du passé de la petite cité belgo-allemande. C'est plutôt une causerie, un peu à bâtons rompus, portant sur différents objets d'intérêt local : le développement actuel de la ville, le « Vieil Arlon » avec son ancienne enceinte, ses vieux quartiers, avec les usages, les coutumes, les occupations et la vie publique d'autrefois. Dans ce chapitre, on pourra trouver des renseignements utiles sur les noms des vieilles familles arlonaises, et spécialement sur les châtelains d'Arlon et les derniers seigneurs du domaine de Seymerich-lez-Arlon. — Un autre chapitre contient d'assez nombreux détails sur l'occupation française, l'époque napoléonienne et la période des invasions des troupes alliées en 1814 et 1815. Il y a certes là des éléments d'informations précieux à retenir pour celui qui voudrait entreprendre, après M. Prat (*Histoire d'Arlon*, 1873), l'histoire complète et scientifiquement établie de l'antique chef-lieu du Luxembourg belge. Les recherches de M. Jacob lui ont permis également de publier certaines statistiques qui ont dû intéresser particulièrement bien des familles actuelles d'Arlon : la liste des chefs de ménages, officiers publics, habitant la ville au 1er janvier 1811; une liste électorale dressée en 1825; le relevé officiel de tous les chefs de famille, au 1er janvier 1830, ainsi que le nom des officiers (au nombre de 12) et des soldats (au nombre de 234) formant, à cette date, la garnison hollandaise. — F. M.

77. — La Commission royale des anciennes lois et ordonnances de la Belgique vient de publier le tome X de la 3e série du Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens (4 janvier 1770—22 décembre 1774; éditeur J. de le Court) et le tome V des Coutumes de la ville et du port de Nieuport (éditeur L. Gilliodts-van Severen).

La Commission a confié à M. Berten la publication des Coutumes du Vieux-Bourg de Gand, qui semble vraiment avoir porté malheur à ses éditeurs, puisque successivement MM. Colinez, Van Ackere, Gheldolf, De Hondt et Dubois se sont occupés de la préparer sans pouvoir la terminer. Dans le 5e cahier du t. VII des Procès-verbaux des séances de la Commission (pp. 232-237), M. Berten fait un rapport sur l'état des travaux qui paraissent avancés, et permettent d'espérer la prochaine apparition tout au moins de la coutume principale; car l'éditeur a proposé, non sans raison, de réserver pour plus tard les coutumes des diverses seigneuries comprises dans le Vieux-Bourg. — P. B.

78. — Nous n'avons point encore annoncé l'issue du long procès en plagiat intenté par M. Van Even, archiviste de la ville de Louvain, à notre collaborateur M. H. Vander Linden. Comme la plupart de nos lecteurs le savent sans doute déjà, le tribunal a débouté M. Van Even de sa plainte en lui endossant tous les frais du procès. Il ne convient pas seulement de s'applaudir de cette décision parce qu'elle venge un jeune savant de l'accusation quasi-infamante portée contre lui — la sympathie et l'estime que les historiens belges ont témoignées à M. Vander Linden au cours de cette affaire, lui prouvaient suffisamment qu'il avait cause gagnée auprès du public compétent — mais aussi parce que le jugement du tribunal de Louvain fixe heureusement la jurisprudence en matière de propriété scientifique, s'il est permis d'accoler ces deux mots. Car si l'on peut parler de *propriété* à propos d'une création personnelle telle qu'une œuvre d'art, il n'en est plus de même dès qu'il s'agit d'un travail portant sur des faits historiques. Un renseignement exhumé, comme on dit, de la poussière des archives, n'appartient pas à son « inventeur » : comme le remarque fort bien le jugement « il constitue la propriété collective de tous et sa révélation par la publication le fait rentrer dans le patrimoine scientifique commun où chacun a le droit d'en user et de la vulgariser ». S'il en était autrement il n'y aurait plus de progrès scientifique possible, et l'on s'exposerait à une action en plagiat pour écrire qu'Annibal a franchi les Alpes ou que Charles-Quint est né en 1500.

---

79. — Romanica. M. Wahlund, le distingué professeur à l'Université d'Upsal, vient de publier dans le *Festgabe* offert à W. Foerster, une traduction provençale de la *Navigatio Brendani*. Il s'agit d'une rédaction très abrégée, conservée dans le ms. 9759 fds. fr. de la Bibliothèque nationale, à Paris. Le prototype latin, joint au texte par l'éditeur, se trouve notamment dans le ms. fds. lat. 755 de la même bibliothèque; un autre ms. avait été utilisé par le cardinal Morau dans ses *Acta Si Brendani* (1872).

80. — Dante est plus que jamais à la mode. Le dernier nº de la *Romania* (janvier, 1902) renferme un article de M. C. H. Grandgent, sur les emprunts faits par l'auteur de la *Commedia* aux écrits de St Paul et sur la forme qu'a prise chez lui cette vision de l'apôtre, dont le moyen âge a été fort préoccupé. En Italie, parmi vingt travaux il y a lieu de signaler et de tirer hors pair les *Studii sulla Divina Commedia* du professeur Francesco d'Ovidio

(Milan-Palerme, Sandron, 1901); quelques-uns des essais, réunis sous ce titre, remontent à 1878, date des *Saggi critici* du même auteur; mais ils ont été révisés; d'autres sont nouveaux et le tout a un grand intérêt scientifique. Parmi les sujets abordés, outre l'exégèse d'un certain nombre d'épisodes et de passages fameux du poème, il faut signaler *Sordello, Guido Cavalcanti, Dante et la magie, La topographie morale de l'Enfer*, etc. En Italie aussi ont été publiés deux volumes de conférences consacrées au grand Florentin, sous ce titre : I. *Con Dante e Per Dante* et II. *Arte, Scienza e Fede ai giorni di Dante*. Ce dernier recueil date de 1901; il est édité par la maison Hoepli et renferme, entre autres contributions, une conférence (en français) de Paul Sabatier, *Saint François et le mouvement religieux au XIIIe siècle*, intéressante à rapprocher d'un livre récent d'Arvède Barine, et une conférence (en italien) de Novati, *Vie et poésie de cours au XIIIe siècle.*

81. — Nous avons reçu le 10e fascicule de la *Storia della litteratura italiana* de MM. B. Wiese et Er. Pèrcopo, publiée par l'Union typographique, à Turin. Cet ouvrage de grand luxe, mais de prix modeste (1,20 lire le fascicule) est richement illustré et promet d'occuper dans le domaine de l'histoire de la littérature italienne une place qui n'avait pas encore été prise. Le présent fascicule nous conduit au début du XVIIIe siècle. Nous rendrons compte de l'ouvrage quand il sera complet.

82. — Le 15 février a paru la première livraison de la *Revue des parlers populaires*, sous la direction de M. Guerlin de Guer (Paris, Welter). La Revue se publiera en 5 fascicules annuels (Paris, 8 fr., étranger, 10 fr.); elle fait suite au *Bulletin des Parlers normands*, publié depuis 1898 par le même philologue, et reprend, sous une forme un peu réduite, l'œuvre de la *Revue des patois gallo-romans*, qui a été si féconde et si fâcheusement interrompue. Le présent cahier accorde aux dialectes normands une prépondérance d'attention qui s'explique par le passé scientifique de M. Guerlin de Guer; mais on peut espérer que les autres régions de la France, pour ne rien dire des autres pays romans, occuperont, dans la suite, une part égale dans les études critiques et les publications de textes annoncées.

83. — Le dernier n° de la *Zeitschrift für Romanische Philologie* (XVIe vol., 1re fasc., pp. 76-100) renferme un long fragment de mystère français qui a été découvert dans un château du prince de Salm, à Anhalt. Ce fragment manuscrit, édité par M. Andresen, remonte à la fin du XVe siècle et appartient vraisemblablement à un drame dont les apôtres Pierre et Paul sont les héros. En tout cas la première partie coïncide avec un mystère du martyre de ces deux saints personnages, édité par Jubinal; en revanche la seconde en diffère, de même qu'elle diffère des *Actes des Apôtres* mis en dialogue dramatique par les frères Grebau. Il y a donc de l'inédit dans cette publication, que M. Andresen a accompagnée de notes érudites. Dans le même fascicule de la *Zeitschrift*, M. H. Schuchardt explique le français « dague » comme un emprunt au « sud-roman », où *daga* est le latin *daca*, nom que les Romains donnaient à la petite épée courbe des Daces. De là **dacula*, qui a donné le français *daille*, faucille, etc. M. Schuchardt renvoie à un article qu'il a publié dans *Globus*, LXXX, 12 et 13, sur ce sujet spécial;

je n'ai pu le lire et m'assurer s'il avait comme le wallon *dǎy* = coup (d'une arme), mauvais coup, coup mortel; il serait intéressant de rapprocher le lorrain *daille*, *s'entre-dailler*, etc., si ce n'est chose faite par M. Sch.

84. — Les amateurs de grammaire wallonne trouveront à glaner dans un article publié par M. Georg Nehb dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, XXIV, 1 et 3. M. Nehb y étudie les formes de l'article dans les patois français, et il a dépouillé avec soin les anciens textes wallons, d'archives ou de caractère littéraire. — M. W.

---

85. — M. Victor Giraud, professeur à l'université de Fribourg (Suisse), vient de publier sur Hippolyte Taine, la monographie la plus complète et la plus pénétrante que nous ayons jusqu'à présent (*Essai sur Taine, son œuvre et son influence, d'après des documents inédits*. 2e édit. refondue. Paris, Hachette, 1901. xxxi-311 pp. in-12°. Prix : 3 fr. 50). Pour écrire son livre, il ne s'est pas contenté de relire dans une édition quelconque les œuvres de Taine; il a comparé entre elles les différentes éditions qui en ont été publiées; il en a examiné les variantes; il a recherché dans les revues ou journaux tous les articles que Taine a négligé de recueillir; il s'est enquis aussi de tous les principaux travaux français ou étrangers dont l'auteur des *Origines* a été l'objet. Enfin, il a utilisé et largement cité un certain nombre de documents inédits qui lui ont été communiqués par la famille du grand écrivain, notes d'École normale, programmes du cours de Nevers, manuscrits philosophiques, correspondance, etc. Appliquant alors à Taine, mais avec liberté, sa propre méthode, il a retracé, avec une précision extrême, l'*histoire de sa pensée et de ses livres* (chap. I), puis il a consacré au *logicien* (chap. II) et au *poète* (chap. III) deux études où il essaie de caractériser et de définir la doctrine et l'art de l'historien philosophe. Le chapitre IV étudie l'*influence* et mesure l'action qu'a exercées Taine sur les trois ou quatre générations qui, depuis 1850, se sont succédé dans la vie intellectuelle. Les *appendices* contiennent des *Extraits de quarante articles de Taine non recueillis dans ses œuvres*, des *Notes inédites et fragments des Origines*. Enfin des *Extraits d'articles et de jugements divers sur Taine* terminent cet ouvrage capital. Le livre est bien fait et sera lu avec fruit par les étudiants et les lettrés; il sera reçu avec reconnaissance par tous ceux qui admirent le beau et puissant génie de Taine et qu'indigne la campagne de dénigrement commencée depuis quelque temps contre le penseur indépendant, le savant historien, l'admirable écrivain qui est une des gloires les plus pures de la littérature française contemporaine. — Ch. L.

---

86. — *Molière's Meisterwerke* in deutscher Uebertragung von Ludwig Fulda, Dritte, vermehrte Auflage. Stuttgart und Berlin, J. G. Cotta. 1901. Un volume in-8°, 534 pp. Prix : 6 mk. 50. La première édition de cette traduction allemande des chefs-d'œuvre de Molière parut en 1893. Elle contenait cinq pièces : *le Tartuffe, le Misanthrope, les Femmes savantes, l'École des Femmes, l'Avare.* La 3e édition, parue huit ans après, est aug-

mentée de trois pièces : *l'École des Maris*, *Amphitryon* et *le Malade imaginaire*. Le travail de M. Fulda est une œuvre littéraire considérable, et marque un progrès sensible sur la traduction, fort remarquable déjà, des œuvres complètes par le comte Baudissin (1865-67). Dans la préface, M. F. expose les principes de sa manière de traduire : il ne s'est pas permis de changements personnels, dans l'intérêt scénique; car il veut respecter scrupuleusement l'œuvre du poète. Deux exceptions seulement dans l'*Avare*. Nous pensons que ces deux modifications auraient pu être indiquées en notes, à l'usage des acteurs, mais qu'elles ne devaient pas être introduites dans le texte même de la traduction. M. F. insiste beaucoup sur la fidélité littérale de sa traduction, ce qui n'est pas exact; son travail est bien ce que les Allemands appellent une *Umdichtung* dans le meilleur sens du mot. Rarement il nous paraît trop littéral; par exemple, dans *l'Avare*, I, 1, on lit : *ihren Handlungen Beifall klatschen.* Le franç. *applaudir* s'emploie fort bien au propre et au figuré; mais en est-il de même de l'allemand *klatschen?* Ne faudrait-il pas plutôt *Beifall zollen* ou *spenden?*

Nous terminons en exprimant l'espoir que M. F. traduise également les autres œuvres de Molière avec la même maîtrise qu'il a traduit ces huit pièces, ainsi que *Les Romantiques* et *Cyrano de Bergerac* de M. E. Rostand. — A. Bauer.

NÉCROLOGIE

L'Université de Gand vient de perdre un de ses maîtres les plus sympathiques dans la personne de M. Adhémar Motte, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres, chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre d'Orange-Nassau et décoré de la 3me classe de l'Ordre de la Couronne de Prusse, décédé à Gand le 17 mars 1902.

M. Motte était né à Namur le 20 décembre 1842. Sa famille étant venue s'établir à Gand, il fit ses études à l'Athénée et à l'Université de cette ville. Il obtint le grade de docteur en philosophie et lettres et celui de candidat en droit. Sur les conseils et sous la direction du regretté Auguste Wagener, qui lui portait un vif intérêt, il s'adonna à l'étude de l'histoire, et particulièrement de l'histoire ancienne. Il passa l'examen de docteur spécial en sciences historiques avec une thèse intitulée *Étude sur Marcus Agrippa* (1872). Ce volume de 256 pages témoigne de recherches consciencieuses et d'un grand amour de l'exactitude. A la mort de Frédéric Hennebert (1873), M. Motte fut chargé du cours d'histoire moderne et de celui d'antiquités grecques. Il fut promu professeur extraordinaire en 1878 et professeur ordinaire en 1881. Le gouvernement lui confia une partie considérable de l'enseignement historique dans les sections normales flamandes annexées à l'Université de Gand (1884-1890), et le nomma recteur de l'Université pour la période de 1891-1894.

M. Motte fut un collaborateur actif de la *Revue de l'Instruction publique*. C'est dans notre recueil (années 1875 et suivantes) qu'il fit paraître son remarquable travail sur *La Paix de Cimon*. Cette monographie très fouillée, œuvre d'un esprit judicieux et méthodique, est partout citée avec éloge. Ajoutons-y un article (en collaboration avec M. P. Thomas) sur l'*École normale supérieure de Paris* (année 1883), une *Étude sur le prêt à Sparte* (même année) et des comptes rendus approfondis de l'étude de Fustel de Coulanges sur *La Propriété à Sparte* (année 1881) et du livre de M. Paul Guiraud sur *La Propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine* (années 1895 et 1896).

L'histoire moderne fournit à M. Motte le sujet de deux discours rectoraux fort intéressants : *La politique du duc d'Albe vis-à-vis de l'Angleterre* (1893) et *L'Amiral Gaspard de Coligny* (1894). Aux fêtes du soixante-quinzième anniversaire de la fondation de l'Université de Gand (1892), il esquissa à grands traits l'histoire de l'Université. Il se proposait de reprendre cette histoire et amassait des matériaux en vue d'un *Liber memorialis* quand il a succombé à un mal implacable.

Sa mort a laissé d'unanimes et profonds regrets. La bonté était le trait distinctif de son caractère; il possédait les plus hautes et les plus délicates qualités du cœur; nul ami n'était plus sûr et plus dévoué. Ses élèves et ses collègues conserveront à jamais de lui un souvenir ému.

ACTES OFFICIELS

Par arrêté royal du 3 février 1902, la démission offerte par M. Delville (Ed.-A.), prof. en disponibilité pour cause de maladie, de l'A. R. de Tournai, de ses fonctions dans l'enseignement moyen de l'État, est acceptée. Le prénommé est autorisé à faire valoir ses droits à la pension.

M. G. Kurth, prof. ordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, a été déchargé, sur sa demande, du cours de critique historique et application à une période de l'histoire. Ce cours a été confié à M. K. Hanquet, docteur en philosophie et lettres et docteur en droit.

Par arrêté royal du 22 mars 1902, M. C.-P.-E. Cartuyvels, vice-recteur honoraire de l'Université de Louvain, a été promu au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

M. Vandenbergh, prof. de néerlandais à l'A. R. de Malines, est nommé en la même qualité à l'A. R. de Bruxelles, en remplacement de M. Saey, décédé.

M. Sabbe, prof. de langues germaniques à l'A. R. de Huy, ést nommé en remplacement de M. Vandenbergh, à l'A. R. de Malines.

M. Houben, docteur en phil. et lettres est nommé prof. de langues germ. à l'A. R. de Huy.

PÉRIODIQUES

Byzantinische Zeitschrift, XI (1902), livr. 1 et 2. — K. Praechter, zu Chorikios. — T. Preger, Die Chronik vom Jahre 1570. — P. Papageorgiu, Zu den Briefen des Theodoros Laskaris. — Le même, Zu Photius. — F. Nau, Note sur la date de la mort de S. Jean Climaque. — Papadopoulos-Kerameus, Nicéphoros Kallistos Xanthopoulos. — Le même, *Μάρκος ὁ Εὐγενικὸς ὡς πατὴρ ἅγιος τῆς Ὀρθοδόξου Καθολικῆς Ἐκκλησίας*. — P. Papageorgiu, Zu den Dokumenten des Gottesmutter-Klosters in Makedonien. — Papadopoulos-Kerameus, *Συνοδικὴ πρᾶξις Γεωργίου Ξιφιλίνου*. — P. Papageorgiu, *Διορθώσεις εἰς* Fontes historiae imperii Trapezuntini. — Le même, *Ἀπὸ τοῦ βασιλικοῦ σεκρέτου*. — C. Ferrini, Di un nuovo palinsesto dei Basilici. — Papageorgiu, *Ἀνθίβολον*= archetypus. — Le même, Von Saloniki nach Europa, von Europa nach Griechenland. — J. B. Bury, *Ἀμφότεροι* for *πάντες*. — V. Gardthausen, *Ὁ ὀξύρυγχος χαρακτήρ*. — Papageorgiu, Angebliche Maler und Mosaikarbeiter auf dem Athos im IX und X Jahrhundert. — S. Krauss, Die Königin von Saba in den byzantinischen Chroniken. — Zerlentis, *Κερκυραϊκὸν δημοτικὸν ποίημα*.

The Classical Review. 1902. N° 1. — H. Richards, Platonica, IV. — J. Adam, the arithmetical solution of Plato's number. — J. H. Taylor, Caesar's Rhine Bridge. — J. C. Postgate, an early corruption in Virgil [*Ecl.* IV, 60 sqq]. — E. O. Winstedt, the British Museum Mss. of Juvenal. — W. M. Lindsay, the Emendation of the text of Nonius. — W. Headlam, Ghost-raising, magic and the Underworld. — Reviews. — Reports. — Archaeology.

N° 2. — J. Burnett, a neglected Ms. of Plato. — A. E. Housman, Emendations in the Aratea of Cicero and Auienus. — J. P. Postgate, « To Eat » and « To Drink » in Latin. — Notes. — Reviews. — Correspondance. — Archaeology.

Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Litteratur, und für Paedagogik. — 1902. 1tes Heft. — I. P. Wendland, Christentum und Hellenismus in ihren litterarischen Beziehungen. — W. Soltau, Der geschichtliche Werth der Reden bei den alten Historikern. — J. Kaerst, Die Geschichte des Altertums im Zusammenhange der allgemeinen Entwickelung der modernen historischen Forschung. — Anzeigen und Mitteilungen. — II. C. Reichart, Vaterlandsliebe, Nationalgefühl und Patriotismus. — K. Hirzel, Ueber die Stellung des

Unterrichts in den neueren Fremdsprachen im Lehrplan des Gymnasiums.

IIᵗᵉˢ Heft. — I. P. Cauer, Culturschichten und sprachliche Schichten in der Ilias. — E. Lammert, Die Entwickelung der römischen Taktik. — H. L. Weber, Hat das Reformgymnasium eine Zukunft? — Anzeigen und Mitteilungen.

IIIᵗᵉˢ Heft. — F. Leo, Zur neuesten Bewegung in der griechischen Metrik. — R. Helm, Lucian und die Philosophenschulen. — E. Ziebarth, Cyriacus von Ancona als Begründer der Inschriftenforschung. — Kleine, Mitteilungen. — H. Chr. Eidam, Zur Gymnasialreform. — H. Suchier, Einiges über die akademische Vorbildung unserer neusprachlichen Lehrer. — Anzeigen und Mitteilungen.

Revue des Humanités en Belgique, 5e année, nº 5. — F. Collard, Les nouveaux programmes prussiens ou le latin et le grec en Prusse. — J. Hombert, L'enseignement de la grammaire dans les humanités anciennes. — F. Magnette, Le Cours d'histoire littéraire dans les Athénées. — Chronique et documents. — Revue bibliographique.

Revue de l'Université de Bruxelles, 7e année, nᵒˢ 4-5. — Paul De Reul, Du point de vue sociologique dans l'histoire du langage (Leçon d'ouverture du cours de Principes généraux de l'évolution du langage). — Aug. Vermeylen, Questions de méthode (Leçons d'ouverture du cours d'Histoire de l'art). — Lucien Jottrand, Escales d'Adriatique.

Nº 6. — Maurice Vauthier, La volonté du peuple. — Georges Cornil, La Réforme de l'enseignement secondaire en Allemagne.

COMPTES RENDUS.

Sancti Aureli Augustini, *De fide et symbolo, etc.* rec. J. Zycha (*Corpus scriptor. ecclesiast. Latin.*, vol. XXXXI, sect. V, pars III). Vienne et Prague, Tempsky; Leipzig, Freytag, 1900. xxxxvi-708 pp. in-8º. 22 mk. « Les indications relatives aux manuscrits sont insuffisantes. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, nº 12.

K. D. Bülbring, *Altenglisches Elementarbuch*. 1 : *Lautlehre*. Heidelberg, Winter, 1902. xviii-260 pp. in-8º. 4 mk. 80. « Grâce à M. B., les assises de l'histoire de la langue anglaise ne laisseront désormais plus rien à désirer. » V. Henry, Rev. crit., 1902, nº 10.

O. Christe, *Rastatt. L'assassinat des ministres français le 28 avril 1799*, trad. de l'allemand. Paris, Chapelot, 1900, in-8º. Le rp. combat longuement l'argumentation savante, mais souvent captieuse, de l'auteur, qui veut faire remonter à Debry la responsabilité de l'assassinat et innocente complètement les hussards autrichiens. R[euss], Rev. crit., 1902, nº 3.

Demosthenes, *On the Crown*, with notes, etc., by W. W. Goodwin. Cambridge, University Press, 1901. ix-368 pp. « Le texte peut prêter à la critique, quoique l'on ne puisse désapprouver la méthode générale de l'éditeur. Les notes explicatives sont abondantes et contribueront à assurer le succès de l'édition. » My., Rev. crit., 1902, nº 12.

Eschyle, *L'Agamemnon*, texte, traduction et commentaires par Paul Regnaud. Paris, Fontemoing. vii-217 pp. « Ne tient aucun compte des

principes de la critique ni des lois de la métrique. Les rapprochements avec les Védas sont faux ou forcés. La traduction est viciée par des partis-pris systématiques. » Albert Martin, Rev. crit., 1902, n° 5.

E. Feldpausch, *Die Konkordanzgesetze der französischen Sprechsprache und ihre Entwicklung.* Marbourg, Elwert, 1901. 78 pp. in-8°. « Bon recueil de faits. » E. Bourciez, Rev. crit., 1902, n° 12.

W. Gemoll, *Schulwörterbuch zu Xenophons Anabasis, Hellenika und Memorabilien* (avec figg. pll. et cartes). Leipzig, Freytag, 1901. vii-340 pp. in-8°. « Très imparfait, du moins pour ce qui concerne les *Mémorables.* » My., Rev. crit., 1902, n° 12.

H. R. Hall, *The Oldest Civilization of Greece. Studies of the Mycenaean age.* Londres, Nutts, 1901. xxxiv-346 pp. Fr. 18-75. « Présente un intérêt considérable pour les orientalistes ainsi que pour les archéologues qui s'occupent des débuts de l'histoire grecque. » G. Maspero, Rev. crit., 1902, n° 4.

The Jewish Encyclopedia. Vol. I (*Aach-Apocalyptic Lit.*). New-York, Funk et Wagnalis Company, 1901. xxxviii-685 pp. gr. in-8°. « Intéresse au plus haut point, non seulement tous les orientalistes, mais encore les historiens, les sociologues, les économistes de tous pays, qui y trouveront une mine précieuse de documents ou de renseignements bibliographiques. » J. B. Chabot, Rev. crit., 1902, n° 10.

Fr. Leo, *Die Griechisch-Römische Biographie nach ihrer litterarischen Form.* Leipzig, Teubner, 1901. 329 pp. in-8°. « Ce livre renferme d'excellentes choses; mais le désordre, le manque de clarté et de simplicité, ainsi que certaines exagérations, nuisent à l'ensemble. » Émile Thomas, Rev. crit., 1902, n° 7.

Lysiae, *Orationes*, rec. Th. Thalheim. Ed. major. Leipzig, Teubner, 1901. l-400 pp. (*Bibl. script. Graec. et Rom. Teubn.*). « Marque un progrès sur sur les éditions antérieures. » My., Rev. crit., 1902, n° 12.

Ch. Marty-Laveaux, *Études de langue française.* Paris, Lemerre, 1901. 368 pp. gr. in-8°. « Réunit une série d'études solides et qui n'ont rien perdu de leur intérêt. » E. Bourciez, Rev. crit., 1902, n° 12.

G. Paris, *François Villon.* Paris, Hachette, 1901. 190 pp. in-18. (Collection des *Grands écrivains français*). « Ce petit volume apporte beaucoup de nouveau. Nul n'a pénétré plus avant que M. P. dans l'interprétation du texte de Villon. Aussi est-il plus précis et plus complet que ses prédécesseurs. » A. Jeanroy, Rev. crit., 1902, n° 11.

W. Ridgeway. *The early age of Greece.* Vol. I. Cambridge, University Press, 1901. xvi-684 pp. gr. in-8° (grav.). « Information insuffisante; nombreuses erreurs. Néanmoins ce livre n'est pas à négliger. Pour l'auteur, la civilisation mycénienne est pélasgique; elle a été détruite par l'invasion des Achéens, peuple d'origine celto-germanique. » Salomon Reinach, Rev. crit., 1902, n° 9.

Thucydidis *Historiae*, rec. C. Hude. T. II. Leipzig, Teubner, 1901. vi-348 pp. in-8°. « C'est la meilleure édition critique que nous possédions de Thucydide. » Am. Hauvette, Rev. crit., n° 10.

ALEXIS, M.-G., *Cours supérieur de géographie*, IIe partie, 1. Liége, Dessain, 1902. 227 pp. in-12. « Donne en peu de pages tout ce que l'élève doit connaître. » Joseph Halkin, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, n° 3.

Bibliotheca hagiographica latina. Bruxelles, 1898-1901, in-8°. « Les Bollandistes ont droit à toute notre reconnaissance pour avoir entrepris ce volumineux, aride, mais inappréciable répertoire, et pour l'avoir achevé en un temps aussi court. » P. Lejay, Rev. crit., 1902, n° 3.

J. BIDEZ, *Deux versions grecques inédites de la vie de Paul de Thèbes.* Gand, 1900. XLVIII-33 pp. in-8°. « Travail consciencieux et méritoire; mais l'auteur n'a pas prouvé la priorité de la vie latine due à la plume de St Jérôme. » Aug. Heisenberg, Berlin. Philol. Wochenschr., 1902, n° 5.

Catalogus codicum astrologorum graecorum. II. *Codices Venetos descripserunt* G. KROLL et OLIVIERI. III. *Codices Mediolanenses descr.* MARTINI et BASSI. Bruxelles, Lamertin, 1900 et 1901. 224 et 60 pp. « Plein d'enseignements non seulement pour l'astrologie, mais encore pour l'astronomie antique, pour la chronologie et l'histoire religieuse. » F. Boll, Byzant. Zeitschrift, XI, p. 139.

V. CHAUVIN, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes.* V. *Les Mille et une nuits.* Liége, in-8°. « Témoigne des recherches consciencieuses de l'auteur. » H. St—e, Literarisches Centralblatt, 15 fév. 1902.

H. COPPIETERS-STOCHOVE, *Régestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre.* Gand, 1901, in-8°. « Très soigneusement fait. » V. Fris, Archives Belges, déc. 1901.

H. DEMOULIN, *Épiménide de Crète* (Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège, fasc. XII), Bruxelles, 1901. — Analyse dans *The American Journal of Philology*, XXII, 3, p. 346-348.

G. DES MAREZ, *La lettre de foire à Ypres au XIIIe siècle.* Bruxelles, 1901, in-8°. « Important pour l'étude de l'histoire du droit communal. » P. Collinet, Rev. hist. de droit français et étranger, 1901, n° 6. — « Intéressant tant par le commentaire que par les pièces justificatives. » L. Dechesne, Revue d'économie politique, décembre 1901.

G. DES MAREZ, *De maatschappelijke strijd in Vlaanderen en de Guldensporenslag.* Diest, 1902, in-8°. « Insiste trop exclusivement sur le caractère social de la lutte. » V. Fris, Archives Belges, janvier 1902.

H. FRANCOTTE, *L'Industrie dans la Grèce ancienne.* T. II. Bruxelles, Schepens, 1900. 7 fr. 50. « Ce second volume a les mêmes qualités que le premier et est plus riche en résultats. » J. Sencie, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, n° 3.

V. FRIS, *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470.* I. Gand, 1901, in-8°. « Édition excellente et savamment annotée. » G. Des Marez, Archives Belges, janvier 1902.

A. GAILLARD, *Le Conseil de Brabant.* II. *Organisation et Procédure.* Bruxelles, 1901, in-4°. « Très détaillé, mais assez confus. » A. Delescluse, Archives Belges, déc. 1901.

DE GERLACHE, *Voyage de la Belgica. Quinze mois dans l'Antarctique.* Bruxelles, 1902. VI-291 pp. in-8° (1 carte et 106 grav.). 10 fr. « Récit clair, précis, hautement intéressant. » Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, n° 3.

F. A. Gevaert et J. C. Vollgraff, *Les Problèmes musicaux d'Aristote*. Gand, Hoste, 1899-1901. 355 pp. (fasc. I-II). « La constitution du texte révèle de nombreux et notables progrès. Le commentaire abonde en aperçus originaux du plus puissant intérêt. » D. De Moor, Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 7e année, nos 4-5.

E. Gossart, *Projets d'érection des Pays-Bas en royaume sous Philippe II*. Bruxelles, 1901, in-8°. « Ramène à sa juste valeur le projet de 1570 et démontre l'inexistence de celui de 1559. » H. Barge, Mittheil. aus der hist. Litteratur, 1902, n° 1.

J. Mees, *Histoire de la découverte des Iles Açores et de l'origine de leur dénomination d'Iles flamandes*. Gand, 1901, in-8°. « L'auteur arrive à des résultats importants et fait bonne justice de la prétendue découverte des îles par Josué Van den Berg. On désirerait parfois plus de clarté dans l'exposition. » J. Halkin, Archives Belges, mars 1902.

N. de Pauw, *Jehan Froissart's Cronijke van Vlaenderen getranslateert bij Gerijt Potter Van der Loo*. II. Gand, 1901, in-8°. « La traduction de Potter n'a aucune valeur, mais les pièces justificatives ajoutées par l'éditeur sont intéressantes. » V. Fris, Archives Belges, février 1902.

C. G. Roland, *Toponymie Namuroise*. 3e livraison. Bruxelles, Schepens, 1902, in-8°. 3 fr. « Prend rang parmi les plus ingénieuses et les plus fécondes recherches sur notre histoire nationale. » G. K[urth], Revue bibliographique belge, févr. 1902. — Cf. Archives belges, janvier 1902.

J. Van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*. I, Écriture sainte et liturgie. Bruxelles, 1901, in-8°. « Excellent. » G. Kurth, Archives belges, déc. 1901.

Fr. Van den Weghe, *Geschiedenis der Nederlandsche Taalstudie in Vlaanderen*. Anvers, Bouchery, 1900. 144 pp. in-8°. « La véritable histoire de la philologie néerlandaise en Belgique reste encore à écrire. » C. Lecoutere, Bull. bibliogr. du Musée belge, 6e année, n° 3.

Léon Vanderkindere, *Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, I. Bruxelles, 1899, in-8°. « Dans l'ensemble, ouvrage excellent et qui peut être consulté avec confiance. » F. Lot, Le Moyen Age, nov.-déc. 1901.

Van Elven, *Géographie universelle à l'usage de l'enseignement moyen*, I. Bruxelles, Lebègue, 1901. 263 pp. in-8° (avec cartes, etc.). 3 fr. « Excellent manuel, malgré quelques erreurs. » Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée belge, 6e année, n° 2.

A. Van Hove, *Étude sur les conflits de juridiction dans le diocèse de Liège à l'époque d'Erard de la Marck*, II. Louvain, 1900, in-8°. « Excellente monographie. » C. Callewaert, Archives belges, déc. 1901.

A. Vermast, *Géographie*, I-III. Gand, Vanderpoorten, 1900-1901. 180, 129 et 178 pp. in-8°. 2 fr., 1 fr. 50 et 2 fr. « Bons manuels, à part quelques défauts. » J. Halkin, Bull. bibliogr. du Musée belge, 6e année, n° 3.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX D'UNE RÉFORME DES HUMANITÉS MODERNES

La question de la réforme des humanités modernes est discutée un peu partout. Aussi a-t-elle figuré à l'ordre du jour du Congrès international de l'enseignement moyen qui s'est réuni à Bruxelles au mois de septembre 1901. Les auteurs de cette question se sont sans doute inspirés, en la formulant, de la dénomination usitée en Belgique, mais qui ne semble pas avoir trouvé d'imitateurs ailleurs. Car à considérer la chose et non le titre, on se convainc aisément qu'il ne s'agit pas tant de réformer que de créer cette espèce d'enseignement. Jusqu'ici les humanités modernes n'existent que de nom. La chose n'existe nulle part, si ce n'est peut-être en Norwège et en France, où l'enseignement secondaire moderne répond encore le mieux à l'idée d'une telle éducation; du moins paraît-il y être conçu à l'analogie la plus complète de l'enseignement classique. Pour nous, en tout cas, nous n'avons qu'une étiquette. Nous avons même la plus belle étiquette de toutes, mais, en revanche, la chose nous manque plus que partout ailleurs.

Celui qui connaît l'histoire de l'enseignement moderne, n'est pas étonné de ce fait. Car cet enseignement, né au XVIIIe siècle, devait fournir à l'origine une éducation appropriée à ces enfants de la bourgeoisie qui ne se proposaient pas d'entrer dans les carrières exigeant une culture classique. Les écoles fondées dans cette idée, les *Realschulen* [1], accor-

---

1 *L'école réale économico-mathématique* (*die oeconomisch-mathematische Realschule*) de Jules Hecker, qui a suivi celle de Semler à Halle, a été fondée à Berlin en 1747.

daient bien une certaine part aux branches éducatives de portée générale, mais elles se consacraient surtout aux sciences purement pratiques, pouvant préparer directement à une profession, aux carrières de la bourgeoisie. C'étaient donc des espèces d'écoles mixtes, c'est-à-dire, des écoles, dans lesquelles les élèves recevaient en même temps une éducation *humaine* et une éducation professionnelle. Toute l'histoire des *Realschulen* consiste dans la séparation progressive de ces deux éléments. En effet, les unes se sont transformées peu à peu en écoles nettement professionnelles; les autres ont tendu à éliminer de plus en plus les branches spéciales de leur programme pour ne retenir que celles qui ont une valeur générale et humaine. C'est ainsi que sont nées, d'un côté, des écoles qui s'approchent des véritables humanités, et, de l'autre, des établissements qui ont pour objet exclusif de donner les connaissances techniques nécessaires à un métier ou à un état déterminé. En cela le principe fondamental de l'humanisme, ce principe qui exige que tout enseignement spécial soit précédé d'un enseignement général et basé sur lui, est en voie de triompher. Aujourd'hui il y a des écoles professionnelles se rattachant à tous les degrés de l'instruction, aussi bien au degré primaire qu'au degré moyen et au degré supérieur.

Chez nous, le progrès a été assez lent, et nous en sommes pour ainsi dire toujours en 1850. La section des humanités modernes se bifurque dans les classes supérieures en deux divisions : la division commerciale et industrielle, et la division scientifique. La première est nettement professionnelle, comme le nom même l'indique suffisamment. Il est évident qu'elle n'est pas une école d'humanités. Elle suppose une telle école : commençant en troisième, elle suppose à peu près les connaissances générales qu'un élève acquiert dans les écoles moyennes. Donc si les athénées et les collèges sont des établissements où l'on reçoit une culture générale, la division commerciale et industrielle n'est pas à sa place dans ce cadre, mais en tant qu'école professionnelle, elle s'adapterait de la façon la plus adéquate à l'organisme des écoles moyennes, qui lui serviraient de degré préparatoire. Cependant, je ne suis

pas d'avis qu'il faille absolument la déplacer. Il se pourrait bien que, pour certaines raisons administratives ou d'autres, sa place actuelle lui dût être conservée. Seulement, c'est à une condition, à la condition que les élèves de cette division n'aient aucun cours commun avec ceux de la division des humanités. S'il en était ainsi, les inconvénients qui se présentent aujourd'hui, disparaîtraient bien vite, et à ce point de vue je ne suis pas tout à fait d'accord avec M. Pecqueur [1]. En effet, M. Pecqueur croit qu'il faut d'abord purger les classes des éléments qui ne leur conviennent pas et puis réformer. Au contraire, me semble-t-il, il suffit de réformer pour se défaire de tous les élèves qui n'ont en vue que l'apprentissage d'une profession. Si l'on précisait et développait encore, si c'est possible, le caractère spécial de la division commerciale et industrielle, et si, d'autre part, on *humanisait* la division scientifique, on n'aurait bientôt plus à constater la présence d'élèves amateurs ou irréguliers.

La division scientifique seule peut servir de base à la constitution des humanités modernes. Mais si cette division a rejeté assez bien les matières économiques, commerciales et industrielles, elle a conservé des traces de son origine dans la prépondérance des mathématiques, des sciences qu'on appelle exactes. Cette prépondérance existe presque partout, excepté en France, où l'enseignement secondaire moderne y semble avoir renoncé, et c'est pour cela que je disais tantôt que les humanités modernes sont peut-être le mieux organisées dans ce pays. Quoi qu'il en soit, si ces études sont réellement éducatives, si elles ont pour but de développer un idéal d'humanité et non pas une spécialité déterminée, il est inadmissible qu'aucune branche emporte la balance à son avantage; mais il faut un juste équilibre dans la composition du programme, il faut une juste mesure qui assigne à chaque matière cette part d'influence qui fait que toutes contribuent à une seule et même fin. Cela est hors de doute. Les difficultés surgissent, quand il s'agit de savoir comment on pourrait établir les proportions des diverses branches de l'enseigne-

---

1 *Congrès international de l'enseignement moyen :* Rapports préliminaires. Tournai, Decallonne-Liagre, 1901; page 68.

ment. Y a-t-il moyen de les fixer scientifiquement, je ne dis pas avec une rigueur mathématique, mais au moins avec une exactitude moralement suffisante? Ou bien la solution de cette question doit-elle être abandonnée au caprice, à la tradition, à l'expérience inintelligente ou au bon plaisir du législateur?

La pédagogie dispose de plusieurs moyens pour délimiter la part de chaque branche dans un cours d'humanités. Un de ces moyens consiste à évaluer les connaissances et les habitudes que le but semble réclamer, et à en déduire le temps qu'un élève normal met à les acquérir. Ce procédé est très compliqué et très long; je ne puis pas par conséquent y recourir ici; mais il y en a un autre plus simple, qui donne un résultat immédiat assez plausible. Si le but des humanités constitue une unité complexe, les parties essentielles en sont la culture intellectuelle, la culture morale et la culture esthétique. Or, les branches littéraires et historiques contribuent dans une mesure à peu près égale à cette triple culture, tandis que les branches physiques et mathématiques sont presqu'exclusivement utiles à l'intelligence. En tout cas, les éléments moraux et esthétiques que ces dernières contiennent, sont peu considérables, minimes, de sorte qu'il est permis de les négliger. De là on est autorisé à conclure que le temps qui doit être consacré à l'étude des sciences physiques et mathématiques, ne pourra en général dépasser le tiers de celui qui doit être assigné aux sciences morales et historiques. D'ailleurs, pour éviter tout malentendu, je répète que ce tiers ne doit pas être entendu au sens mathématique, mais dans un sens large et approximatif, d'autant plus que si tous les cours servent à développer l'usage de la langue maternelle, les cours littéraires et historiques ont plus spécialement ce but. Une délimitation rigoureuse, absolument précise n'est pas possible. Heureusement, elle n'est pas non plus nécessaire.

Le résultat ainsi obtenu est assez bien d'accord avec l'idée que se faisait des humanités, au commencement du siècle dernier, le célèbre G. de Humboldt. Car suivant lui, il devait y avoir dans chaque classe huit heures d'enseignement des sciences mathématiques et physiques. Ces huit heures forment

à peu près le tiers dont j'ai parlé. Seulement je fais observer que je compte la géographie parmi les sciences naturelles et que je ne comprends pas dans mon calcul la musique, le dessin et la gymnastique, dont les influences se compensent mutuellement.

Il est vrai, on pourrait soutenir qu'il y a deux espèces d'humanités, les unes caractérisées par la prédominance de l'enseignement littéraire, historique et moral, les autres caractérisées par la prédominance de l'enseignement mathématique et physique. C'est là même la pensée qui semble avoir présidé à la réforme prussienne de 1901. Mais je la considère comme fausse. Si les humanités ont un but défini, on conçoit aisément qu'il doit être essentiellement identique, quel que soit le genre d'école par lequel on veut le réaliser. La différence des espèces ne peut venir que de la différence des études littéraires. Car le même but peut être atteint sous ce rapport par l'étude de langues et de littératures différentes, tandis qu'il n'y a aucun moyen de remplacer les sciences mathématiques et physiques. L'importance de ces dernières ne peut varier dans aucune espèce d'humanités.

Outre l'élimination de toutes les matières économiques, outre la réduction des mathématiques à leur étendue légitime, il y a encore une autre chose à faire, pour que notre section des humanités modernes réponde réellement à son nom, et cette chose est réclamée également en vertu d'un principe de l'humanisme. Ce principe, c'est celui du parallélisme complet de l'enseignement de toutes les sciences essentielles, physiques, mathématiques et morales. Bien que les premiers organisateurs d'une éducation libérale n'aient pas saisi clairement ce principe, on ne peut douter aujourd'hui de sa vérité. D'ailleurs, les institutions positives qui ont été créées depuis la Renaissance, donnent un exemple de plus en plus parfait de l'application du principe en question. Il a été réalisé d'abord pour l'enseignement littéraire et mathématique; dans quelques pays, il est de plus réalisé pour l'enseignement des sciences naturelles. Mais nous, nous nous sommes arrêté à mi-chemin. Nous enseignons les sciences naturelles à l'école primaire; puis nous interrompons cette instruction pendant deux années pour ne la reprendre que dans la cinquième des

athénées; enfin nous la cessons de nouveau en première. Cette anomalie doit disparaître. Il faut que, dans toutes les classes, l'enseignement des sciences naturelles soit continué, j'entends non pas de toutes les sciences naturelles, mais de certaines de ces sciences suivant l'ordre qu'indiquent la psychologie et la logique.

Voilà donc les trois grands principes de l'humanisme sur lesquels l'organisation des humanités modernes doit être basée. Dans une école d'humanités, il ne peut pas y avoir d'enseignement de matières économiques, immédiatement pratiques, mais seulement de ces matières qui portent avec elles un idéal et qui ainsi sont propres à développer l'idéalisme de la jeunesse. Dans une école d'humanités, il ne peut pas y avoir d'enseignement prépondérant d'une spécialité, qui se ferait au détriment d'autres branches, mais toutes doivent être enseignées dans cette juste proportion qui seule est capable de donner la véritable culture générale. Dans une école d'humanités, toutes les sciences essentielles doivent être enseignées à tous les degrés, pour qu'il y ait à tout moment une harmonie aussi parfaite que possible entre les différentes facultés de l'esprit. C'est seulement en s'inspirant de ces trois principes fondamentaux qu'on parviendra à créer des écoles qui formeront des hommes aussi instruits, aussi cultivés, aussi *humains* que ceux qui sortent de la section des humanités anciennes, par conséquent, des hommes qui, comme eux, devront avoir accès à toutes les carrières.

Gand. P. Hoffmann.

NUL DANS LA LANGUE FRANÇAISE

Le mot *nul* (et il en est de même de *nullement*) n'est plus jamais employé avec le sens *négatif* du latin *nullus* que comme adjectif *qualificatif :*

Un homme (une femme) *nul* (nulle), un contrat *nul;* etc.

Comme pronom indéfini, *nul* est peu employé aujourd'hui, et est presque toujours remplacé par *personne* ou par *aucun*. Au lieu de dire :

Nul ne l'a fait, *nul* de nous ne l'a fait,

on emploie à peu près exclusivement :

Personne ne l'a fait; *aucun* de nous ne l'a fait.

Il se maintient dans :

Nul ne le sait; *nul* que Dieu n'est tout-puissant.

Comme adjectif indéfini, à part *nul* (nulle) *autre* et quelques autres locutions, *nul* s'emploie aussi beaucoup moins qu'autrefois :

Je l'aime plus que *nul autre*. Je n'ai *nul* besoin ni *nulle* envie de le faire. Je ne vois chez cet élève *nulle* attention aux leçons.

Et, dans tous les cas, on peut assurer que *nul*, dans toute l'histoire du français, a perdu, dès les origines de la langue, le sens *négatif* du latin *nullus*, pour prendre celui de *ullus* (quelque) :

Ab Ludher *nul* plaid (plaid *quelconque*) nunquam (non unquam, ne unquam, ne jamais) prindrai (*Serments de Strasbourg*).

C'est à peine si, dans les premiers siècles de la langue, on trouve quelque latiniseur, en frais de savoir, qui emploie *nul* dans un sens négatif :

De lui nous savons *nule* rien, *nules* nouvelles (littéralement : De illo nos sapimus *nullam* rem, *nullas* novellas; nous *ne* savons *rien*, nous n'avons *aucunes* nouvelles).

Nul, pour être *négatif*, doit toujours être accompagné de mots qui déterminent ou limitent le degré de force que nous voulons donner à la pensée : *pas*, *point*, *guère*, *jamais*, etc. *Pas* et *point* sont, en réalité, des substantifs auxquels on peut en ajouter beaucoup d'autres que la vieille langue savait employer sans *pas* ou *point*, employés aujourd'hui :

Cela *ne* pèse *une plume*. Cela *ne* vaut *un sou*, *un liard*, *une pomme*, *une paille* (un brin de paille), etc., etc. Je *ne* mangerai viande, *ne* boirai vin.

De là les dizaines, sinon les centaines d'expressions, où *ne* est encore employé seul et qui sont des vestiges de la vieille langue.

*N'*importe. Je *ne* bougerai de là. Je *n'*ai garde de l'avouer. Que *n'*êtes-vous arrivé plus tôt ? Si ce *n'*était lui. *N'*était que je vous connais. Je *ne* puis (je *n'*ose) le faire, etc., etc.

Aux exemples déjà excessivement rares de *nul* employé seul avec un sens *négatif* dans la vieille langue, ajoutons celui-ci de Garnier (XVI[e] siècle).

Nul vieillard, tant fust decrepit, et *nul* enfant, tant fust petit, DEMEURA dans la ville alors, ains (mais) chascun s'élança dehors (*la Troade*, 465-468).

Hors ces quelques cas, c'est avec le sens de *quelque* ou de *aucun* (non négatif = *aliquis, unus*) que *nul* a toujours été employé et l'est encore :

Se (si) li reis (le roi) li alait (allait) de *nule rien* (de quelque chose, en quelque chose) falsant, ja mais (magis = plus) nel (ne le) serviroit ne de tant ne de quant (*Row.*). Et quant *nus* (quelqu'un) en parloit, le faisoit Tybers tantost saisir (*Berte aus grans piés*). Miex (mieux) sui veüs (vu) de lui que *nus* (que qui ce soit) sans mensonge (Id., 2717). Pour savoir se il poïst (pût = pourrait) leur faire *nul* (quelque) damage (Hist. des Croisades, I, p. 429). Sans l'instinct maternel et paternel à paines en nourrirait on *nul* (un seul enfant) (Philippe de Navarre, *Des quatre tenz d'aage d'ome*). Sez tu *nule rien* (quelque chose) de citale (sorte de guitare) (*Fabliaux*, I, p. 4, vers 104). Si Pepins la seüist (l'eût sue, la = Berte) *nulle* part (en quelque endroit que ce fût), il la requerest (il l'eût cherchée ou l'eût redemandée (*Berte*, 2193-94). Se (si) *nus* (quelqu'un) i vient qui ait s' amor faussee, ja del mostier ne savera (saura) l'entree (Romance du XII[e] siècle). Ne placet (plaise à) Dei que çe soit dit de *nul* (quelque) hume vivant (*Roland*, 1074). N'en recrerai (céderai, reculerai) pour NUL homme mortel (pour *quelque mortel* que ce soit) (*Id.*, 3908). Se (si) *nus* (quelqu'un) de cez deus (ces deux) la requiert (la bataille), ja ne li sera contredit (*Chev. au lion*, 689-690). Se (si) de rien *nule* m'amez (si vous m'aimez en quelque chose, c'est-à-dire *un peu*) cest chevalier clamez quite (*Erec et Enide*, 1227-28). Sachiez bien que je n'ai cure de garir (guérir) an (en) *nule* maniere (en ou de quelle manière que ce soit) (*Cligés*, 3092-93). Li hon (l'homme = celui-là) est trop musarz et

ivres qui à fame (femme) fait *nul* marchié (quelque marché que ce soit) (*Fabliaux*, V, p. 182). Se (si) tu os (*audis*, entends) *nul* (quelque) mesdisant qui aille fames (femmes) desprisant, blasme le (*la Rose*), 2128). Mes sires (mon seigneur) Gauvains an (en) a plus grant joie que *nus* (que quoi que ce soit) (*Chev. au lion*, 6504-6505). Il nous distrent (dirent, sens de demandèrent) si nous donrions *nus* (quelques-uns) des chastiaus (Ville Hardouin). Si nous sentions que vous avez *nuls* (quelques) besoins de nostres services (Froissart). Il ne cuide (non cogitat) que *nus* (quelqu'un) le voie (*Cligés*, 1814). Se (si) *nus* (quelqu'un) de vos se repant (repent) (*Id.*, 1856). Le plus cortois que l'on poïst (pût ou eût pu) trover en *nul* leu (en quelque lieu que ce fût) (Id., 2985-86; double signification de l'imp. du subj, en vieux français). Il me pria que pour *rien nule* (pour quelque chose que ce fût (je) ne laissasse qu'an (en) Bretaigne ne m'an (en) alasse (*Cligés*, 4313-16). Pourreit estre que *nul* (quelque) ami nous aidast (voir Petit de Julleville, Litt. fr. II, p. 210).

Il en est de même de *nullement*.

Et sachiez voirement que si nous le pouvions *nullement* faire par nostre honneur et foi garder, nous le ferions certainement (Froissart, I, 1,95). Pourquoi faudrait-il *nullement* s'excuser envers les hommes, si l'on n'est coulpable qu'envers Dieu ? (Calvin, XVI[e] siècle). Avez vous *nullement* subject d'agir ainsi ? (Idem). Je ne l'ai *nullement* offensé (en quelque manière, en quelque chose que ce soit).

Il faut n'avoir jamais lu une ligne de notre vieille langue pour écrire dans une grammaire que « *nul, nullement,* sont *négatifs par eux-mêmes.* »

Rapprochons-nous de notre époque, et voyons si la langue a changé :

Est-il NULLE (quelque) playe si grande que guerre entre les amis ? (Commynes). Voici un exemple aussi remarquable que *nul* (que *tout autre* exemple) des precedents (Montaigne). Ulysse était trop sage pour se confier à *nul* mortel (à quelque mortel que ce fût). T'ai-je jamais refusé *nulle* (quelque) chose ? (La Fontaine). Il ne croyait pas pour cela être obligé à *nulle* (quelque) récompense (J.-J. Rousseau).

Et maintenant :

Je l'aime plus que *nul autre* signifie : je l'aime plus *que qui ce soit :*

Et cette phrase, qui ne devient claire que par le contexte et par le tour de la conversation, est amphibologique lorsqu'elle est isolée. Elle peut signifier :

Je l'aime plus (*que je n'aime*) qui que ce soit, ou : je l'aime plus que qui que ce soit (*ne l'aime*).

Et il en sera partout de même :

A Dieu ne plaise que *nul* (que *quelque*) homme dise. Plaise à Dieu que *nul* (qu'homme qui soit ne) le fasse.

Quelques grammairiens croient que le *ne* sous-entendu dans :

Je l'aime plus que (je N'aime ou que NE l'aime) nul autre.

donne, en ce cas, une valeur négative à *nul;* mais ce point de vue est faux, car ce *ne* sous-entendu est explétif, peut s'effacer comme n'étant pas une *vraie* négation. Ce *ne* est souvent omis aujourd'hui par les écrivains, et son omission vient d'être enfin reconnue comme correcte tant par le Ministère de l'Instruction publique (France) que par l'Académie française. A la page entière d'exemples de nos meilleurs écrivains que je cite dans mon étude sur le verbe et les principaux adverbes, j'ajouterai encore les suivants :

La composition du cabinet est beaucoup moins avancée *qu'on le croyait hier* (Corresp. franç. de l'Indép. Belge, 23 juin 1898). Le mot a repris plus de jeunesse *qu'il en eut jamais* (Annales pol. et litt., p. 236, 9 octobre 1898). L'empereur François Joseph a accordé de bonne grâce à ses sujets plus *qu'ils eussent osé* l'espérer (Id., p. 372, 11 décembre 1898). Au point de vue de l'âge, le personnage d'Athalie, joué à Saint-Cyr, doit être plus parfait *qu'il l'est généralement.* (Lecture, 4 fév. 1899, p. 405). Athalie, en effet, est beaucoup plus jeune *qu'on se le figure* (Id., même page). Toutes les relations de Balzac avec la Presse furent beaucoup plus fréquentes, et, somme toute, beaucoup moins tendues *qu'on pourrait le supposer* d'après ses âpres sorties contre les journalistes (Lecture, 18 mars 1899). Il juge plus encore *qu'il raconte* (Petit de Julleville, Litt. fr., VII, p. 142, 1899). Nous valons beaucoup mieux, déclare l'amiral Rieunier, *que nous le* croyons nous-mêmes (21 juin 1900, Corresp. parisienne de l'Indép. Belge).

Nos grammaires sont encore ici arbitraires; c'est une règle de plus qu'elles auront à corriger.

CONCLUSION. Dans la langue française qui fut (quelques rares exceptions à part), comme dans la langue française qui est, *nul* n'a jamais eu et n'a pas encore le sens *négatif* qu'on lui attribue, et il en est de même de *nullement.* De près, comme de loin, notre *nul* n'a plus rien du *nullus* latin (hormis, bien entendu, lorsqu'il est employé comme adjectif *qualificatif,* comme nous l'avons dit plus haut).

J. BASTIN.

St Pétersbourg, 3 décembre 1901.

COMPTES RENDUS

Histoire de la littérature juive, d'après G. Karpelès, par ISAAC BLOCH, grand rabbin de Nancy et ÉMILE LÉVY, grand rabbin de Bayonne. Paris, Leroux, 1901. 683 pp. in-8°. Prix : 10 francs.

Ainsi que l'indique déjà son titre, le présent travail n'est pas une œuvre originale, mais un abrégé de la grande *Histoire de la littérature juive* de M. G. Karpelès. Venant à la suite des travaux de Léopold Zunz, le père de la bibliographie juive, de Maurice Steinschneider et de David Cassel, l'ouvrage de M. Karpelès peut être considéré comme le premier essai d'une histoire complète et systématique de la littérature juive; aussi faut-il savoir gré à MM. Bloch et Lévy de l'avoir rendu accessible à tous les lecteurs de langue française.

L'histoire de la littérature juive embrasse une période de plus de trois mille ans; « elle comprend tous les écrits des Juifs depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, abstraction faite de la forme, de la langue, et parfois aussi, du moins en ce qui concerne le moyen âge, du fond. » Les principales langues dans lesquelles la littérature juive s'est exprimée sont l'hébreu, l'araméen, le grec, l'arabe, l'espagnol, l'italien, l'allemand, l'anglais, le français.

Le nombre des écrits juifs s'élève à plus de 27,000. Cette grande activité littéraire d'Israël, jointe à sa centralisation religieuse et à son esprit de famille, donne le mot d'une des plus grandes énigmes de l'humanité : la conservation du peuple juif après la destruction de sa nationalité. Grâce à sa littérature, le Judaïsme destitué de pouvoir, sans langue et sans patrie, se maintint dans son indépendance et dans son originalité. Doué au suprême degré du don d'assimilation, il suivit avec ardeur les courants nouveaux et participa à tous les développements de la science. Le tableau que présente sa littérature mérite qu'on s'y arrête : il étonne et surprend à bien des égards.

La *première* période de la littérature juive, la période de la *littérature biblique* correspond au temps de l'indépendance nationale, et

s'étend depuis l'origine jusque vers l'an 200 av. J.-C. Elle renferme les livres historiques de la Bible, la poésie biblique, la littérature prophétique et le canon. La langue de cette période de la littérature juive est presque sans exception l'hébreu, la scène la Palestine.

La *deuxième* période, la période *judéo-hellénistique*, va de l'an 200 av. J.-C. à l'an 100 ap. J.-C. Elle comprend l'interprétation de la Bible par les Sophérims, les Apocryphes et la littérature judéo-alexandrine (les LXX, les historiens et poètes judéo-alexandrins, Philon et Josèphe). Pendant cette période, le génie juif prend contact avec la culture grecque et subit son influence. La langue littéraire est en grande partie le grec, plus rarement l'hébreu. La scène est tantôt la Palestine, tantôt l'Égypte.

La *troisième* période, la période *talmudique*, va de l'an 100 ap. J.-C. à l'an 750. La nationalité juive est anéantie; le peuple d'Israël se dispose à prendre le chemin de l'exil. A cette période appartiennent la Mischna, les Talmuds de Jérusalem et de Babylone, la Hagada, le Midrasch, les Targoums, la Kabbale, la Massore. La langue de la littérature est le néo-hébreu formé par l'hébreu et l'araméen, et mêlé de mots grecs et latins. La scène est d'abord la Palestine, puis la Babylonie et la Palestine, enfin la Babylonie seule.

La *quatrième* période, la période *judéo-arabe*, va de 750-1200. C'est l'époque la plus brillante de la littérature post-biblique. Les Juifs initient les Arabes aux œuvres littéraires et philosophiques de la Grèce, puis participent à toutes leurs manifestations intellectuelles. Cette période, qui donna naissance à des personnalités illustres telles que *Saadia*, *Salomon ibn Gabirol*, *Juda Halévi*, *Maïmonide, Raschi,* est traversée par deux grands courants : le courant hispano-arabe avec ses œuvres philosophiques et poétiques, le courant germanico-français avec ses œuvres exégétiques et talmudiques. La langue littéraire est l'arabe, l'hébreu, l'araméen. Le théâtre de cette activité, l'Afrique septentrionale, l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne.

La *cinquième* période, la période *rabbinique*, s'étend de 1200 jusqu'en 1750. Pendant cette longue période, aucune personnalité remarquable ne s'élève dans le domaine littéraire et scientifique de la littérature juive. L'excès des malheurs replonge le Judaïsme dans l'étude du Talmud et dans les doctrines mystiques de la Kabbale, et renforce son attachement à la tradition. L'hébreu rabbinique, l'hébreu biblique et le latin sont les langues employées par les écrivains. Le théâtre de leur activité est d'abord l'Espagne, la France, l'Allemagne, et plus tard la Pologne, l'Italie et la Hollande.

La *sixième* et dernière période, la période *juive moderne* va de 1750 jusqu'à nos jours. Après de longs siècles de souffrances, Israël est enfin admis dans le sein des nations. La poésie refleurit, les belles-

lettres et les sciences sont cultivées avec ardeur. Les œuvres les plus remarquables sont dues aux Juifs d'Allemagne; aussi la langue allemande est-elle la langue littéraire la plus importante de cette période. Des ouvrages de valeur paraissent aussi en hébreu, qui est devenu la langue littéraire des israélites russes et polonais, ainsi que dans la plupart des langues vivantes. La personnalité la plus distinguée de cette période est *Moïse Mendelsohn*, qui contribua puissamment à la régénération intellectuelle et morale de ses coreligionnaires allemands.

L'adaptation française de l'*Histoire de la littérature juive* de M. Karpelès, nous paraît très réussie : l'exposé en est clair et la lecture agréable. Nous reprocherons toutefois à MM. Bloch et Lévy d'avoir complètement négligé le côté bibliographique. M. Karpelès avait déjà été fort avare sous ce rapport, et s'était contenté de placer à la fin de son ouvrage une courte bibliographie du sujet. MM. Bloch et Lévy sont allés plus loin : ils ont omis cette bibliographie. Les lecteurs le regretteront souvent.

M.-A. KUGENER.

RUDOLF MENGE. **Einführung in die antike Kunst**. *Ein methodischer Leitfaden für höhere Lehranstalten und zum Selbstunterricht*. 3e édition. Leipzig, E. A. Seemann, 1900. VIII-358 pages gr. in-8°. 378 illustrations dans le texte. Prix : 6 Mk.

Voilà un ouvrage que nous pouvons envier à l'Allemagne, car il remplit admirablement le but très utile que lui trace son auteur : initier les élèves — surtout ceux des gymnases — à la connaissance et à la compréhensien de l'art antique. Bien que le livre soit aujourd'hui classique outre-Rhin, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler les mérites qui expliquent et qui justifient son succès. Il ne s'agit point d'un manuel d'archéologie, ni même d'une *Histoire de l'Art* proprement dite. On n'y trouvera pas, par exemple, une étude *systématique* des différentes écoles de sculpture qui se sont succédé en Grèce; l'auteur s'abstient soigneusement de discuter les questions d'attribution, et en général toutes les *Streitfragen*. Le nom des artistes, surtout de ceux qui ne sont représentés aujourd'hui par aucune œuvre authentique, lui importe peu. Agéladas, Canachos, Endoios, Calamis, Alcamène, Euphronios ne sont nulle part cités. D'aucuns pourront s'en étonner. Mais M. Menge leur répond dans sa préface : il a voulu se borner à l'*élémentaire*, au fondamental. Désirant faire connaître à de jeunes élèves l'art antique, il a pensé que le plus simple était de leur présenter les principaux chefs-d'œuvre de cet art; et les 378 illustra-

tions de son livre — la plupart sont de splendides phototypies — suffisent amplement à cette première tâche. Quant au texte, c'est avant tout un commentaire des monuments reproduits, commentaire détaillé, minutieux, savant quoique dépourvu d'appareil scientifique. M. Menge joint à une remarquable clarté d'exposition un sens artistique très fin.

Les notions générales indispensables trouvent leur place au cours du commentaire, lorsque l'étude d'un monument important permet de les énoncer sous une forme concrète. Le temple de Paestum fournira ainsi l'occasion de formuler les principes de l'ordre dorique; celui de la Victoire Aptère introduira tout naturellement les pages consacrées à l'ordre ionique. De même, l'auteur attendra, pour parler de la colonne corinthienne, que son plan l'amène au monument choragique de Lysicrate. Les quelques grands noms que le commençant ne peut ignorer apparaissent dans l'ouvrage selon la même méthode occasionnelle.

A propos de l'*Athèna de Lemnos* et de l'*Athèna Parthénos*, M. Menge dit le nécessaire sur Phidias; les renseignements sur Polyclète suivent la description de l'*Amazone* et du *Doryphore*.

L'art grec classique occupe, comme de juste, la majeure partie du volume, mais ce n'est pas dire que la période pré-hellénique ou la période romaine ou les arts orientaux soient sacrifiés. Au reste, voici la division adoptée par M. Menge. Les arts égyptien, assyro-chaldéen, perse et phénicien forment la première section : quatre chapitres avec 51 pages et 59 illustrations. L'art grec remplit six chapitres (pages 52-213; 165 illustrations) intitulés : *l'Art pré-hellénique, Jusqu'à la conquête perse, Jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse, Jusqu'à la mort d'Alexandre, l'Art hellénique, Olympie*. La troisième partie, consacrée à l'art romain, étudie en quatre chapitres *l'art étrusco-italique, la période républicaine, l'art sous Auguste, l'art sous l'Empire*. Après chaque période importante vient le *coup d'œil d'ensemble* — *Rückblick* — où l'auteur réunit les traits communs aux œuvres décrites, — qualités et défauts, — en dégage l'esprit et en marque la place dans l'histoire de l'art et de la civilisation.

M. Menge n'a pas séparé, dans son livre, la sculpture et l'architecture. Quant aux autres branches de l'art ancien, aux *Kleinkünste* comme il les appelle : céramique, figurines en terre cuite, numismatique, bronzes et bijoux, les notions qui les concernent forment un appendice un peu bien court d'une trentaine de pages.

Est-il besoin d'ajouter que cette troisième édition d'un ouvrage excellent est soigneusement tenue à jour et mise au courant des dernières découvertes? Le chapitre sur l'*Art pré-hellénique* (cf. Préface, p. VIII), où sont corrigées certaines erreurs de Schliemann, suffirait à le prouver. Malgré l'absence de toute citation, nous pouvons en croire l'auteur lorsqu'il fait allusion aux nombreux matériaux utilisés par

lui. C'est donc en toute sécurité que les lecteurs de M. Menge — puisse ce compte rendu en augmenter le nombre — consulteront ce livre d'aspect si aimable, de contenu si attachant, et profiteront de ces vivantes leçons d'archéologie et d'art.

HENRI GRÉGOIRE.

G. F. SCHOEMANN. **Griechische Alterthümer.** *4te Aufl. neu bearbeitet von* J. H. LIPSIUS. II. *Die internationalen Verhältnisse und das Religionswesen.* Berlin, Weidmann, 1902. VII-644 pp. in-8°. Prix : 14 Mk.

Nous avons annoncé naguère (*Revue*, 1899, pp. 443 s.) le premier volume de cette nouvelle édition, et nous ne pouvons que répéter, à propos du tome second, les éloges que nous avons donnés au savant éditeur. M. J. H. Lipsius, ici encore, tout en conservant scrupuleusement l'œuvre classique de Schoemann, a su la mettre au courant des dernières recherches, par des retouches discrètes et surtout par des notes abondantes et précises. Il faut avoir suivi de près le travail scientifique des vingt-cinq dernières années pour se rendre compte de tout ce qu'une pareille mise au point a exigé de labeur et d'adresse. Certes les sujets traités dans ce second volume (les relations internationales et le culte) n'ont pas été renouvelés complètement comme l'ont été les antiquités politiques par la découverte de l'*Ἀθηναίων πολιτεία*, mais ici aussi les inscriptions ont apporté une masse considérable de renseignements, précisant, complétant, modifiant parfois les résultats qui passaient pour acquis. Et si l'on ne peut signaler sur le domaine des antiquités religieuses d'œuvres comparables aux grands travaux de Gilbert et de Busolt, il y avait à tenir compte d'une infinité de dissertations, de programmes, de mémoires, d'articles de revues, de monographies, souvent de grande valeur, dont les résultats devaient être comparés, contrôlés et enregistrés à leur place, sans faire craquer le cadre excellent que l'éditeur s'était imposé de conserver [1].

---

[1] Il faut rendre cette justice à M. H. J. Lipsius qu'il ne s'est pas contenté, comme le font trop souvent ses compatriotes, de noter et de signaler les travaux allemands. Sa bibliographie française, anglaise et italienne est presque complète, ou du moins elle comprend presque tout ce qui a une vraie valeur. P. 204, il fallait renvoyer non au *Corpus* de Bœckh, n° 2656, mais à Dittenberger, 2e éd., n° 601, ou à mon Recueil, n° 453. P. 219, on aurait pu mentionner l'excellent article *Donarium*, par M. Th. Homolle, dans le Dictionnaire de Daremberg et Saglio. P. 601, l'inscription de Gambreion sur le deuil aurait dû être citée d'après le *Recueil des Inscriptions*

Le résultat de ce travail considérable est sous nos yeux et nous pouvons en féliciter chaleureusement l'éminent professeur de Leipzig. Grâce à lui, notre vieux Schoemann qu'ont tant lu et feuilleté tous ceux qui ont étudié l'antiquité grecque, a repris une vie nouvelle et rendra, pendant longtemps encore, d'inappréciables services à des générations d'étudiants. Ils y trouveront, outre une érudition impeccable, ce qui vaut mieux encore, un sentiment très vif de la vie antique et une exposition d'une merveilleuse clarté.

Ch. M.

Thucydidis Historiae, *recensuit* C. Hude. T. II. *Libri* v-viii, *Indices*. Leipzig, Teubner, 1901. vi-348 pp. in-8°. P.: 12 Mk.

M. C. Hude a achevé sa grande édition de Thucydide plus rapidement qu'on ne pouvait l'espérer, il convient de l'en féliciter chaleureusement. Moins de quatre ans après l'apparition du premier volume, voici que le tome II, digne en tout point de son aîné, est aux mains des travailleurs. Nous avons dit déjà (*Revue*, 1899, pp. 29 s.) les services que rendra l'œuvre considérable entreprise par le savant danois; nous avons loué cette belle collection de matériaux si soigneusement élaborés, les précieux *testimonia veterum* et la richesse de l'apparat critique. Nous n'avons pas caché les réserves que nous paraissait appeler la constitution du texte, mais en présence de tout ce que nous donne l'éditeur, il y aurait mauvaise grâce à insister, puisque c'est surtout à l'aide des documents qu'il nous fournit lui-même, que nous pouvons parfois lui faire la leçon. Il nous semble d'ailleurs que cette fois les conjectures ont été moins souvent introduites dans le texte et que les notes ne leur font plus une aussi grande place.

Outre les fragments importants des papyrus d'Oxyrhynchos (n°s XVI, XVII et CCXXV), l'apparat critique fournit aussi d'intéressantes leçons de H., le ms. de Paris, n° 1734, que Bekker désignait par h, et qui semble provenir de la même source que B (*Vaticanus*, 126). Le volume est terminé par divers index : *index orthographicus; index lacunarum codicis Monacensis G; testimonia pseudo-thucydidea; index scriptorum in testimoniorum collectione laudatorum; index nominum propriorum*, qui contribuent à faire de cette édition le manuel définitif de tous ceux qui ont à s'occuper du grand historien athénien.

Ch. M.

---

juridiques grecques, n° III, etc. On pourrait multiplier les observations de ce genre, qui ne s'expliquent que trop bien par l'énorme quantité des textes qu'il y avait à vérifier.

T. Macci Plauti CAPTIVI, *con note italiane del dott.* **Pasquale Giardelli.** Augustae Taurinorum, ex officina Salesiana, 1900. VIII-112 pp. in-12.

Pasquale Giardelli. *Note di critica Plautina*. Savone, Tipogr. Bertolotto, 1901. 32 pp. in-8°.

L'édition des *Captifs* de M. G. est un livre classique estimable et sans prétentions, dans lequel les traductions et les commentaires antérieurs ont été largement mis à contribution. Les explications sont pour la plupart très élémentaires et peut-être trop nombreuses; mais c'est là un point sur lequel nous nous abstiendrons de nous prononcer, ne connaissant pas le degré d'instruction des élèves auxquels l'ouvrage est destiné. Le travail de M. G. nous a paru soigné, à part quelques inadvertances (p. ex., note au v. 378 : « propositions relatives » au lieu de « propositions interrogatives indirectes »; note au v. 515 : « proposition infinitive » au lieu de « proposition avec *uti* et le subjonctif »). L'impression est généralement correcte (mais v. 334-335, il y a deux fois *privatum* au lieu de *privatAM;* v. 505-507, la ponctuation est fautive).

Que M. G. ait étudié de près le texte de Plaute et ait cherché à se faire une opinion personnelle sur des passages controversés, c'est ce qu'attestent ses *Note di critica Plautina*. Il y fait preuve d'un esprit réfléchi, judicieux, délié, parfois un peu trop subtil. Relevons l'excellente interprétation du v. 437 des *Captifs* (p. 18-19), dont le sens avait été méconnu par les commentateurs.

P. T.

S. RIETSCHEL. **Die Entstehung der freien Erbleihe.** Weimar, 1901 (*Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte.* Band XXII. Germanistische Abteilung. SS. 181-244).

Cet important article de R. fournit un nouvel et intéressant élément à la discussion du problème de la propriété urbaine. La tenure libre se rattacherait, selon lui, à la *precaria*, et plus particulièrement à la *precaria oblata.* La *Vitalleihe* ou tenure viagère aurait été la forme intermédiaire entre la précaire et la tenure héréditaire. Il faut distinguer, dit-il, deux espèces de censives, l'une dite *Gründerleihe* ou tenure de fondation, l'autre appelée *private Erbleihe.* Il n'existe aucune différence entre la tenure du plat pays et la tenure de la ville, du moins quant à l'origine. Il est erroné d'attribuer à la censive du domaine ecclésiastique une situation différente de celle de la censive du domaine laïque.

R. se contente d'établir ces thèses sans toutefois les démontrer. Probablement nous réserve-t-il pour plus tard la démonstration pleine et entière de leur vérité.

Arrive la partie particulière de son étude. A l'aide des documents du XII[e] siècle, empruntés aux archives du couvent de St-Étienne, à Wurzbourg, complétés par quelques textes, assez rares d'ailleurs, relatifs à d'autres villes épiscopales, il montre qu'à cette époque de nombreux individus font donation de leur propriété audit couvent avec réserve d'usufruit ou plutôt avec reprise de l'objet donné sous diverses conditions, dont la jouissance viagère semble la plus habituelle. Par exemple, Primus dans l'espoir de la vie future donne sa terre à St-Étienne avec stipulation que le donataire la lui remettra pour qu'il puisse en jouir sa vie durant, sans payer aucun cens. C'est un accensement viager, une *Vitalleihe*, qui embrasse parfois plusieurs vies, celle du père et celle du fils. De là à sa transformation définitive en *Erbleihe*, il n'y a qu'un pas. Si nous cherchons, continue R., dans les différentes espèces de tenures antérieures la forme à laquelle nous pourrions rattacher la *Vitalleihe*, nous découvrons aussitôt la *precaria* sous sa triple forme *data*, *oblata* et *remuneratoria*. L'auteur ne retient toutefois que la *precaria oblata* parce que seule elle correspond en tous points à l'acte juridique, par lequel les habitants de Wurzbourg échangent leur qualité de propriétaires contre celle de censitaires de l'abbaye.

Nous avons de très sérieuses objections à faire valoir contre cette théorie de R., et nous nous proposons de l'examiner en détail dans un écrit ultérieur. Pour le moment nous ne formulerons que les considérations suivantes: 1° Le phénomène décrit à Wurzbourg est trop particulier pour pouvoir résoudre le problème complexe de l'origine de la tenure urbaine. Il se rattache à cette poussée pieuse qui engageait les fidèles à donner aux abbayes leurs biens, comme ils donnaient leurs personnes. — 2. Il faudrait prouver qu'historiquement il y ait eu transformation de la précaire en *Erbleihe* en passant par le stade intermédiaire de la *Vitalleihe*, et surtout prouver qu'à une même époque et dans une même ville on en était dans toutes les circonscriptions qui la composaient, à la *Vitalleihe*, et non pas dans telle partie seulement tandis que dans telle autre on en était déjà à l'*Erbleihe*. — 3. La *precaria oblata* nous paraît la moins propre à expliquer la tenure libre. Dans la constitution de la censive, il n'y a en effet aucune trace de donation. Le censitaire ne donne rien et il ne reprend rien. A choisir, nous aurions préféré la *precaria data*, mais elle ne cadre malheureusement pas avec la situation de Wurzbourg. — 4. La différence entre la tenure libre et la tenure domaniale réside moins dans l'objet du cens que dans les formalités du rapport et de l'investiture.

Comment R. expliquera-t-il que dans une même ville, et à une même époque, telle tenure connaît ces formalités tandis que telle autre les ignore, et qu'il en était ainsi jusqu'à la fin de l'ancien régime? — 5. Nous pouvons croire difficilement que la tenure du plat pays soit identique à la tenure urbaine, et que celle-ci ait partout, à l'intérieur même des différentes seigneuries qui partagent le sol urbain, la même origine. Le problème de la propriété doit recevoir des solutions différentes suivant l'âge et le mode de fondation des différentes villes. Il faut procéder par investigations locales et appliquer à l'étude de chaque localité urbaine la méthode topographique que nous avons suivie dans notre *Histoire de la propriété urbaine.*

L'auteur nous pardonnera nos réserves. C'est le caractère hautement remarquable de son article qui les a provoquées.

G. D. M.

E. Rodocanachi. **Les institutions communales de Rome sous la papauté.** Paris, A. Picard, 1901. In-8°, vii-424 pp.

C'est un fort beau sujet que celui qu'a choisi M. R.. et on regrettera qu'il l'ait traité de façon à lui enlever une bonne part de son intérêt. Au lieu d'expliquer les transformations si nombreuses des institutions communales de Rome, de rechercher ce qui s'y est conservé d'antique, de démêler le rôle des diverses influences qui se sont exercées sur elles, papauté, noblesse, peuple, il se borne à les décrire en quelque sorte de l'extérieur, notant à mesure les changements sans en rechercher la cause et en caractériser la portée. Du VIIe au XVIIIe siècle il fait défiler sous les yeux du lecteur une procession de magistrats et d'institutions qui semblent n'avoir d'autre lien entre eux que celui d'une succession arbitraire. Il a négligé de plus de donner l'indication des sources et des travaux dont il s'est servi. Pour la période la plus intéressante, celle des origines, son information est visiblement insuffisante [1]. Il est mieux documenté lorsqu'il parle des derniers siècles du moyen âge et de la période moderne pour lesquels son travail pourra fournir d'utiles indications [2].

P.

---

1 Il cite les lettres de Grégoire le Grand d'après Migne, ignore les *Ostgothische Studien* de Mommsen, le travail d'Usener sur le Sénat romain à l'époque ostrogothique, et les *Untersuchungen zur Geschichte der Byzantinischen Verwaltung in Italien* de L. M. Hartmann.

2 La liste des principales bulles relatives à l'organisation communale de

É. Toutey. **Charles le Téméraire et la ligue de Constance.** Paris, Hachette, 1902. 475 pp. in-8°. (Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Besançon.)

Le titre de cet ouvrage ne répond qu'assez imparfaitement à son contenu. La ligue formée à Constance en mars 1474 par les Suisses, Sigismond d'Autriche et les villes d'Alsace contre Charles le Téméraire constitue bien l'objet principal des recherches de M. Toutey, mais l'auteur n'a pas su résister à la tentation de sortir des limites étroites d'une monographie, et il a écrit en réalité une histoire de la politique extérieure du célèbre duc. Les tentatives de Charles pour transformer ses États en Royaume, ses rapports avec Frédéric III, Édouard IV et Louis XI donnent lieu à des développements qui font parfois perdre de vue le sujet même du livre. On sera d'ailleurs reconnaissant à M. Toutey d'avoir groupé en un tableau d'ensemble, qui manquait encore, les traits principaux de la carrière si courte et si agitée de Charles. Son récit, qui eût gagné à être plus condensé et plus nerveux, se lit avec agrément et profit. On ne peut dire pourtant qu'il nous apporte des clartés nouvelles. On eût désiré, dans un cadre moins étendu, des recherches plus pénétrantes et un recours plus fréquent aux sources inédites, si nombreuses encore, que renferment les archives de France, de Belgique, de Suisse et d'Allemagne.

M. Toutey a annexé à son livre une bibliographie très abondante, et il est sûr qu'il a utilisé un grand nombre de recueils de documents et d'ouvrages spéciaux. On peut se demander pourtant s'il a réellement dépouillé tous les travaux qu'il cite, tant les titres qu'il leur attribue sont parfois singulièrement reproduits. Qu'est-ce par exemple que : But, *Chroniques de l'histoire de Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, que Gachard, *Documents inédits concernant l'histoire de Bourgogne*, que Kervyn de Lettenhove, *Chroniques de Belgique*, etc.? Les *Mémoires de la république séquanoise* de Gollut ont paru à *Arbois* et non à *Duvernois Arbois*. On s'étonne de trouver les *Fontes rerum Austriacarum* citées deux fois et attribuées en premier lieu à Boehmer! Enfin, on ne comprendra la note suivante : « Lichnowsky. *Geschichte des Hauses Habsburg* (1493). 8 Th., Wien, 1836-1844, in-8°. (Dazu die Regesten von E. Birk, S. oben n° 492) » qu'en se reportant au n° 2946 de la *Quellenkunde* de Dahlmann-Waitz-Steindorff, où l'au-

---

Rome donnée en appendice ne constitue qu'un simple dépouillement du *Codex dominii temporalis S. Sedis* de Theiner. Encore peut-on y relever des erreurs. Aux bulles 3, 4 et 13 l'auteur a pris l'adresse de la bulle pour les premiers mots du contexte, par lesquels on désigne les actes pontificaux. L'analyse de la bulle 6 est inexacte, etc.

teur l'a copiée textuellement, y compris le renvoi qu'elle contient et qui n'a aucun sens dans son ouvrage!

Ces quelques exemples suffiront à montrer que M. Toutey a fait preuve d'une hâte fâcheuse en dressant son appendice bibliographique, et, qu'il s'est laissé aller malencontreusement à citer beaucoup de titres de livres qui lui étaient manifestement peu familiers. Si longue que soit la liste qu'il nous fournit, on y remarque d'ailleurs des lacunes. Il eût fallu y faire figurer les *Gedenkwaardigheden uit de geschiedenis van Gelderland* de Nijhoff, indispensables à consulter pour la guerre de Gueldre, le travail de Lau sur la bataille de Nancy, ceux de Köhler sur les batailles de Granson et de Morat, les *Perserkriege und Burgunderkriege* de Delbrück, etc. Mais en dépit des lacunes de son information, l'ouvrage de M. Toutey, je le répète, est intéressant et instructif. L'auteur y a joint deux cartes, dont l'une représente les possessions de la maison de Bourgogne au temps de Charles le Téméraire, et l'autre les Vosges et le Jura. Il est regrettable, en revanche, qu'il n'ait point songé à le pourvoir d'un index des noms propres.

H. PIRENNE.

Dr MARTIN SPAHN. **Johannes Cochläus**. *Ein Lebensbild aus der Zeit der Kirchenspaltung*. Berlin, Felix L. Dames, 1898. XVI-377 pp. in-8°.

Né en 1479 à Wendelstein d'une famille de paysans, Jean Dobneck, plus connu sous le nom de Cochlaeus, est demeuré célèbre par ses polémiques contre le Protestantisme naissant, mais jusqu'ici personne n'en avait donné une biographie complète. Ce sujet, difficile autant que délicat, M. Spahn l'a traité avec une telle science, une telle modération et une telle hauteur de vues, que son œuvre a recueilli les éloges presque unanimes de la presse scientifique des écoles les plus diverses : l'auteur s'est vu l'objet d'un concert d'éloges qui contrastent singulièrement avec les bruits discordants qui se sont élevés naguère et durent encore autour de sa nomination à l'Université de Strasbourg.

Son travail n'est pas une œuvre de polémique, mais un récit vécu des luttes d'un des plus ardents adversaires de la Réforme. Maître de la question, dominant tous les alentours, il a rattaché heureusement la vie de Cochlaeus à l'histoire de l'Allemagne à cette époque, sans toutefois noyer son personnage dans la masse des événements généraux. Peut-être l'évolution des luttes religieuses aurait-elle pu se marquer plus nettement; peut-être aussi l'auteur aurait-il bien fait de séparer, si je puis parler ainsi, l'histoire générale de l'histoire spéciale, de distinguer la vie et l'œuvre de Cochlaeus : il s'est astreint à un

ordre strictement chronologique; mais plusieurs fois il a dû s'en écarter forcément pour examiner l'activité littéraire de Cochlaeus. Quoi qu'il en soit, fortement documentée bien qu'on ait pu signaler à son érudition quelques lacunes d'ailleurs très minces, vierge de toute déclamation, étudiée avec le souci constant des prescriptions de la critique, habilement conduite dans l'ensemble, écrite avec talent et sérénité, l'œuvre est d'une grande valeur scientifique et d'un puissant attrait.

Il n'est pas possible de l'analyser ici; au moins faut-il résumer les caractères saillants du rôle de Cochlaeus dans la douloureuse tragédie du XVI• siècle. Jusqu'au jour où Jean Dobneck, humaniste et à ce titre sympathique aux idées de réforme, se décida à combattre Luther (1479-1520), sa vie est en elle-même d'un intérêt assez médiocre; mais elle a fourni à M. Spahn un motif d'aperçus généraux sur l'état des études et sur la situation religieuse en divers centres intellectuels de l'Allemagne (Cologne, Nuremberg) et de l'Italie (Bologne, Rome), voire même un prétexte à un brillant hors d'œuvre sur l'Oratoire et sur Raphael. Dans la suite, Cochlaeus remplit diverses fonctions ecclésiastiques plus ou moins importantes, recueillit peu d'honneurs, encore moins de richesses; mais il eut une vie très mouvementée : fréquemment en route, changeant souvent de résidence, il est en lutte avec les réformateurs d'Allemagne, de Suisse et d'Angleterre mais surtout avec Luther et Mélanchton; il est en relations avec les principaux adversaires de la Réforme, princes (notamment avec le duc Georges de Saxe), théologiens, évêques, nonces, cardinaux et papes; il se dépense en efforts, il multiplie ses publications, tantôt pour combattre l'hérésie, tantôt pour ramener l'union, tantôt pour promouvoir la réforme catholique.

Sa correspondance, dont une notable partie a été récemment publiée par M. Friedensburg (*Beiträge zum Briefwechsel der katholischen Gelehrten Deutschlands im Reformationszeitalter*, dans le *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XVIII (1897), pp. 106-131, 233-297, 420-463 et 596-636), témoigne de sa prodigieuse activité en même temps qu'elle éclaire son histoire et celle de son époque. De même, la liste de ses publications, dressée avec grand soin par M. Spahn, est à elle seule une histoire de son activité littéraire : elle comprend 202 numéros. Travaux personnels ou éditions d'œuvres antérieures, presque toutes ces publications poursuivent un but polémique. M. Spahn les a replacées dans le cadre des événements; au cours de son exposé, il en indique l'occasion et la raison d'être, les caractérise brièvement et en marque la portée historique. Plusieurs chapitres sont, en outre, consacrés à l'examen de l'activité littéraire de Cochlaeus. A se placer au point de vue de l'histoire des idées, il est regrettable que M. Spahn n'ait pas

donné une analyse sommaire des principales œuvres. Il paraît bien d'ailleurs qu'il est moins à l'aise sur le terrain des doctrines que sur celui des faits. C'est sans doute ce qui nous explique qu'il estime trop peu la valeur théologique de Cochlaeus. D'autre part, il nous semble bien dans le vrai lorsqu'il reproche à ce polémiste d'avoir suivi une méthode trop absolue, trop peu relative. Au lieu de discuter, la Bible en main, les doctrines des réformateurs, Cochlaeus s'évertuait à prouver qu'elles étaient contraires à la tradition, contraires aux décisions des papes et des conciles, contraires à l'autorité des Pères, des théologiens, etc. Cette argumentation pouvait rassurer les esprits restés dociles à l'Église, mais ne pouvait impressionner des intelligences qui prétendaient se réclamer uniquement des Écritures. Au reste, alors comme aujourd'hui, le fond essentiel du débat fut souvent perdu de vue, à savoir si le Protestantisme est réellement un retour au pur Évangile ou si l'Église catholique est la légitime continuation du christianisme primitif.

De toutes les œuvres de Cochlaeus, l'une surtout lui a valu la haine de ses adversaires et retenu l'attention de la postérité, nous voulons dire les *Commentaria de actis et scriptis Martini Lutheri*. La sincérité du polémiste paraît incontestable, mais ses informations ne sont pas également sûres et il va de soi qu'écrite dans l'ardeur de la mêlée, l'œuvre a subi le contre-coup des passions de l'époque : elle ne donne pas une idée exacte de Luther.

Si grande que fût son ardeur contre la Réforme et bien qu'à la différence du jésuite Faber, il ait préféré la polémique à l'action d'un zèle tendre, Cochlaeus n'agissait qu'en vue de ramener l'unité. Ancien adepte de l'humanisme, ses tendances étaient à la conciliation. C'est ainsi qu'il aurait voulu voir concéder le mariage des prêtres et la communion des laïcs sous les deux espèces. C'est ainsi encore qu'il prit une part importante aux tentatives de conciliation, notamment à la Diète d'Augsbourg de 1530 et aux fameux « Colloques » de Ratisbonne de 1541 et 1546, ainsi qu'aux préparatifs de ces conférences.

Si ses polémiques et ses tentatives d'union, pas plus que celles de l'Eglise, des pouvoirs publics et des catholiques de l'époque, n'ont réussi à rétablir l'unité religieuse, du moins a-t-il concouru à provoquer au sein de l'Église catholique d'Allemagne un puissant mouvement de restauration : il a pris une large part à la création de l'imprimerie catholique dans son pays ; il a recruté, surtout parmi les siens, et il a formé à son image un nombre respectable de prêtres instruits, pieux et disciplinés : son œuvre prélude en quelque sorte à celle du P. Canisius.

Toutefois ses services ne furent guère reconnus. Il mourut pauvre, comme il était né, le 11 janvier 1552.

En retraçant son existence, M. Spahn a enrichi d'une monographie importante la littérature historique sur le XVIe siècle et de plus, par le soin qu'il a mis à la retracer avec exactitude, il a composé une de ces œuvres qui sont éminemment de nature à faire l'union entre des esprits sincères et généreux, mais plus enclins à voir les points qui les divisent qu'à remarquer les points qui les rapprochent.

A. CAUCHIE.

Une femme de diplomate — *Lettres de Madame Reinhard à sa mère, 1798-1815*, traduites de l'allemand et publiées par la baronne DE WIMPFFEN, née Reinhard, sa petite-fille (Publication de la Société d'histoire contemporaine). — Paris, Picard, 1901. 431 pp. in-8°. Prix : 8 fr.

Encore un livre de mémoires sur la Révolution, le Consulat et l'Empire, direz-vous? Mon Dieu, oui. Et ce ne sera pas le dernier..... Faut-il s'en féliciter; faut-il plutôt craindre d'être un jour noyé sous un flot de publications posthumes sur les sombres ou les éclatantes tragédies de l'époque républicaine et napoléonienne? L'avenir répondra et fera le départ entre ce qui devra être retenu et ce qui retombera dans l'oubli. Mais, quoi qu'il puisse arriver, quoi que l'on fasse ou veuille, un titre de livre et une date le soulignant, suffira pour éveiller en nous le désir de parcourir aussitôt le volume; l'idée que l'on y va sans doute fréquenter chez le grand Empereur ou vivre dans la compagnie captivante des héros qui l'entouraient, que l'on y verra se dérouler devant soi d'émotionnantes péripéties de guerre, vous le rend à l'avance intéressant, et ni le format ni le nombre de pages ne vous feront peur. Tel est le cas pour le volume de « *Lettres de Madame Reinhard à sa mère* », écrites de 1798 à 1815, et que la très active Société d'histoire contemporaine à Paris vient de publier grâce à la traduction de l'allemand qu'en a faite Mme la baronne de Wimpffen, petite-fille de l' « héroïne ». Mais le livre répond-il à l'idée que vous en avez conçue? Vous laisse-t-il cette impression, très particulière, que chacun de nous, si peu susceptible soit-il d'émotion dramatique, ressent à vivre pendant quelques heures ou quelques journées de l'existence extraordinaire que menaient les Français d'il y a un siècle? Oui et non.

Madame Reinhard est une charmante jeune femme que son mariage avec un fonctionnaire attaché au ministère des relations extérieures, devenu agent consulaire et diplomatique, a forcée de voyager un peu partout en Europe, et que les circonstances ont fait passer par les situations les plus diverses. Intelligente, sensible, souffrant de la vie qu'elle doit mener, elle entretient une correspondance toute filiale avec

sa mère, une Hambourgeoise d'une haute culture intellectuelle; et dans ses lettres, traduites avec beaucoup de clarté et d'élégance par sa petite-fille, elle s'abandonne à ses impressions, tout en renseignant consciemment les siens sur tout ce que la position de son mari peut lui avoir appris des événements au milieu desquels son existence de femme de diplomate se déroule.

Or, le comte de Reinhard n'a jamais pu jouer qu'un rôle modeste ou effacé [1]. Car lui-même était modeste : très honnête, ce qui était une faiblesse à cette époque, incapable d'intrigues, ennemi des grandeurs, satisfait de servir son pays en sous-ordre, il nous semble bien, en outre, à lire entre les lignes des lettres écrites par sa femme, avoir été doué de capacités diplomatiques simplement modérées. En un mot, homme privé sympathique et des plus distingués, homme politique ordinaire, sans caractère bien tranché, et facile jouet entre les mains de plus puissants ou de plus roués que lui.

La plupart des missions qu'on lui fait accomplir sont ou peu productives de gloire, ou même ressemblent parfois à une sorte d'exil. Ministre résident en Toscane (1798-1799), il doit fuir devant le retour offensif des Autrichiens dans la Péninsule. Appelé alors à diriger le département des affaires étrangères pendant les derniers mois du Directoire, il joue un rôle complètement effacé, et après le 18 brumaire, il se voit peu délicatement mis de côté par Talleyrand. Nommé au poste de Berne, il ne parvient pas à remplir les vues de Bonaparte (1800-1801). Il est accrédité ensuite auprès des villes hanséatiques, mais sans satisfaire davantage son maître (1802-1806). Peu après, il doit quitter l'Europe civilisée et s'établir avec sa délicate compagne et ses deux enfants en bas âge aux confins de la Moldavie, à Jassy. Chargé des fonction de résident et de consul-général, il y traîne une vie obscure, qui se termine, grâce à un manque d'énergie et de perspicacité, par une lamentable aventure : surpris par les Russes, il est conduit et interné, lui et les siens, pendant l'hiver de Friedland et d'Eylau, dans une misérable bourgade de l'Ukraine, enfouie sous les neiges, et ce n'est qu'à grand'peine, au prix de mille souffrances physiques et morales, qu'il peut revenir en quelque sorte au jour et récupérer la santé à Carlsbad, dans la compagnie toute fortuite de Gœthe. Enfin la correspondance de sa femme nous le montre cinq ans après, en 1813, à la cour de Jérôme de Westphalie, en qualité de représentant de Napoléon auprès de son frère. L'invasion est proche, et nous assistons à la ruine du régime français en Allemagne. Le livre se ferme, à la mort de Mme Reinhard sur la capitulation de Paris et le retour des Bourbons.

---

1 Voir l'ouvrage de W. Lang, *Graf Reinhard, ein deutsch-französisches Lebensbild*. Bamberg, 1896 (Cfr. *Revue Critique*, 1898, t. 45, p. 512).

Voilà une existence variée et agitée, certes, mais, nous le répétons, sans grande gloire, vécue pour ainsi à côté de l'autre, la grande vie, celle des combats ou des tournois diplomatiques, celle de la cour ou du camp. Madame Reinhard conte avec beaucoup de simplicité, parfois avec charme, et les détails d'une fine observation ne manquent pas; elle et son mari nous deviennent vite sympathiques, et l'on prend part dès le premier jour à leurs déboires et à leurs tristesses; on passe par leurs épreuves, et c'est avec un sentiment de réel soulagement et de véritable plaisir qu'on les voit franchir définitivement la frontière de Russie, pour revenir à la santé et à la liberté. Mais si le cœur est suffisamment ému, l'esprit n'est guère satisfait dans son désir d'apprendre un peu de neuf, et, pour l'avouer, la curiosité, toujours en éveil quand il s'agit de ce Bonaparte, de ce Napoléon devant lequel pâlit tout autre personnage, trouve peu à s'apaiser. Quelques pages seulement acquièrent à ce point de vue un piquant intérêt: ce sont celles qui furent écrites quand Reinhard passa par le ministère des affaires étrangères. Il y a là certaines lettres où il est question de Bonaparte, revenu à peine d'Égypte et préparant son coup d'État ainsi que de Joséphine, et d'autres sur les 18 et 19 brumaire et les premiers jours du nouveau régime, qui méritent l'attention (à lire dans la *Revue Bleue*, février 1901), et sont à retenir par les historiens, pour être confrontées avec d'autres témoignages.

Ce qui est personnel à Madame Reinhard ou à son mari, et nous renseigne sur leurs tribulations officielles, est donc, pour nous résumer, attachant et se lit un peu à la façon d'un roman; ce qui est d'intérêt général ne révèle rien d'inédit, — le constater n'est pas une critique à l'adresse de notre écrivain, puisqu'elle était presque toujours fort éloignée du théâtre des évènements marquants de l'époque, et qu'au surplus ses lettres étaient soumises à la censure de son mari avant d'être expédiées à Hambourg, — et ne fait que par endroits pénétrer dans le fond des choses et l'intimité des hommes d'une période de l'histoire unique entre toutes.

F. Magnette.

Vie et œuvres de Fédéric Morel, *imprimeur à Paris depuis 1557 jusqu'à 1583*, par Joseph Demoulin, ancien élève de l'École des chartes. Paris, J. Demoulin et A. Picard, 1901. 288 pp. in-8°, avec pll. et figg. Prix : 10 fr.

Né en Champagne, probablement aux environs de Châlons-sur-Marne, en 1523, Fédéric Morel fit ses études à Paris, au Collège royal fondé par François Ier, et appelé maintenant Collège de France. Il

s'appliqua spécialement au grec sous la direction de Jacques Toussain, et lorsque celui-ci mourut en 1547, ce fut Morel qui surveilla l'impression de son célèbre lexique grec-latin, qui ne devait sortir qu'en 1552 des presses de Charlotte Guillard. Depuis 1549, Fédéric Morel remplissait dans cet atelier les fonctions de correcteur pour les ouvrages d'érudition; en 1550, il épousa une fille du célèbre typographe parisien Michel de Vascosan.

Après la mort de Charlotte Guillard, il s'établit pour son propre compte, en 1557, dans une maison appartenant pour moitié à son beau-père, et à laquelle il donna l'enseigne du Franc-Mûrier. A ces débuts, il reçut les plus grands encouragements de Vascosan, dont il peut être considéré comme l'élève, et plus tard, comme le successeur. Il eut aussi la chance d'avoir la clientèle de deux auteurs illustres du XVI[e] siècle : le chancelier Michel de l'Hospital et le poète Joachim du Bellay. Puis vinrent Scévole de Sainte-Marthe, Philibert de Lorme, dont le magnifique traité d'architecture (1567) constitue la plus belle impression de Morel, Étienne de la Boétie, Ronsard, Amadis Jamin, Antoine de Baïf, Jean Dorat, etc. A la suite de la mort de Robert II Estienne, Morel devint en 1571 imprimeur du Roi; si ce titre ne conférait plus à cette époque l'importante prérogative de se servir seul des caractères grecs dits « grecs du Roi », il n'en comportait pas moins encore le droit exclusif d'éditer et de vendre toutes les ordonnances émanées de la chancellerie royale. A peu près à la même époque, Morel reçut le titre d'interprète du Roi dans les langues grecque et latine.

En 1578, il changea de domicile et s'installa rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Fontaine, dans la maison de son beau-père, Michel de Vascosan, mort en 1576; il devint dès lors le premier imprimeur de Paris. C'est alors qu'il renonce aux œuvres des poètes contemporains ainsi qu'aux ouvrages d'actualité pour se consacrer aux auteurs anciens, notamment aux auteurs grecs : des œuvres d'Homère, d'Hésiode, de Platon, de Synésius sortent de son atelier, dont il partage la direction avec son fils, nommé également Fédéric et qui, non moins érudit que son père, devait devenir un des plus célèbres commentateurs de la première moitié du XVII[e] siècle. Quelques publications importantes, telles qu'une édition grecque-latine des hymnes de Pindare, virent le jour pendant cette association rompue en 1583 par la mort de Fédéric Morel.

Au point de vue typographique, Morel se servait des beaux caractères que Claude Garamont avait empruntés à Nicolas Jenson, et qui furent plus tard imités par les Elzevier, ainsi que des « grecs du Roi » dessinés par Henri Estienne, et d'autres caractères grecs, qui lui sont particuliers, mais qui sont inférieurs aux types royaux. L'intérêt de ses impressions réside plus dans la correction du texte que dans l'or-

nementation de la typographie. Il a employé d'assez nombreuses marques, dont les principales sont celles au mûrier et celles à la fontaine.

Comme la majorité des grands imprimeurs du XVe et du XVIe siècle, Fédéric Morel était aussi auteur. On lui doit une traduction de trois oraisons de saint Jean Chrysostome (1557), un traité *De la guerre continuelle et perpétuel combat des chrestiens contre leurs principaux ennemis* (1564), une traduction de fragments de saint Cyprien (1571). Ces traductions sont écrites en un style clair et net, caractérisé par de courtes propositions. Morel a écrit en outre de nombreuses préfaces et épîtres au lecteur, ainsi que des pièces de vers latins en tête d'ouvrages édités par lui.

Tel est l'homme dont M. Demoulin fait parfaitement revivre les traits dans la première partie de son livre. La seconde est consacrée à la bibliographie des 337 impressions connues de Morel. Je n'ai pas à ma disposition des éléments me permettant de contrôler jusqu'à quel point cette liste est complète, mais elle fait reconnaître en M. Demoulin un bibliographe formé à bonne école. J'aurais voulu cependant que, dans ses descriptions, l'auteur eût donné l'indication des signatures, au moins pour les volumes non chiffrés, de manière à faciliter la collation des exemplaires. Je dois regretter également que M. Demoulin n'ait pas mentionné les bibliothèques où se trouvent les ouvrages décrits; il eût rendu ainsi un service véritable à tous ceux qui auront besoin de consulter une impression morellienne. Quant à l'exécution typographique, elle est irréprochable et fait le plus grand honneur à l'auteur. Celui-ci est, en effet, son propre imprimeur et renoue ainsi la tradition des anciens typographes, habiles autant qu'érudits.

La lecture de l'ouvrage de M. Demoulin intéressera non seulement tous ceux qui s'occupent de l'histoire du livre, mais aussi ceux qu'attire l'étude de la Renaissance; elle les convaincra que Fédéric Morel mérite d'occuper une place dans l'histoire de ce grand mouvement littéraire, et ils sauront gré à M. Demoulin de lui avoir fait rendre justice.

PAUL BERGMANS.

EUGÈNE GRISELLE, S. J., *docteur ès-lettres, professeur à l'Université catholique de Lille :* **Sermon de Bourdaloue sur la Pensée de la mort**. (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.)

M. Griselle est un fervent de Bourdaloue. Il étudie ses sermons, fait l'histoire de sa prédication, s'occupe de sa correspondance, de ses

mélanges, découvre de l'inédit. Malheur à celui, fût-il Nisard, qui maltraiterait son auteur favori ou commettrait, à son propos, la plus légère bévue! M. J. Porcher, qui a publié en 1874, à la librairie Delagrave, des Sermons de Bourdaloue, en sait quelque chose.

Il est vrai que M. Griselle est terriblement documenté : il a exploré tous les manuscrits. Et de cette exploration, il a rapporté non sans doute un Bourdaloue nouveau, mais une figure d'orateur plus vivante, plus vraie, plus naturelle. La plupart des éditions qu'on connaît ont reproduit, à peu de chose près, le texte de Bretonneau (1707, soit trois ans après la mort de Bourdaloue). M. Griselle a rapproché ce texte de copies du temps, éditions clandestines dues à des gens qui recueillaient, pour en trafiquer, les sermons prêchés dans les églises, ou bien manuscrits d'amateurs qui semblaient, tel sans doute Tournemeule, courir les sermons pour noter les plus beaux passages. Ces recueils, on l'avouera, ne sont pas à négliger : ils fournissent le moyen de retrouver, prise sur le vif, pour ainsi dire, la prédication de Bourdaloue.

Le sermon que vient de publier M. Griselle et qui roule sur la pensée de la mort, est sorti de l'examen de ces textes divers. C'est une édition critique, faite avec soin et consciencieusement.

Quant au sermon lui-même, il porte bien la marque de son auteur et l'on y retrouve les solides qualités, l'austère exposition, l'enchaînement rigoureux qui font de Bourdaloue une sorte de logicien de la chaire. La comparaison s'impose entre cette œuvre et le sermon *sur la mort* de Bossuet. Et c'est pourquoi l'édition de M. Griselle, avec ses développements inédits, ne peut manquer d'être favorablement accueillie par nos professeurs de rhétorique.

J. Van Dooren.

Georges Pellissier. **Le mouvement littéraire contemporain.** 2e édition, 1901. Paris, librairie Plon. vii-302 pp. in-8°.

Parmi les nombreux ouvrages qui ont paru dans les derniers temps sur la littérature française contemporaine, celui de M. Pellissier est certainement l'un des mieux conçus et des plus utiles à consulter. Il se distingue tout d'abord par l'unité du plan : M. P. a très bien vu que les ascendants directs de la littérature contemporaine sont le romantisme et le réalisme ou naturalisme, le romantisme qui domine jusqu'en 1850 et le réalisme jusqu'en 1880. Sous ce rapport, on doit louer M. P. d'avoir fait au réalisme la place qui lui revient et qui est très grande et d'avoir montré qu'en dépit des apparences, il n'a pas fait banqueroute « si l'on entend par là, cette conception d'art saine, probe,

vaillante, qui consiste à rendre la nature avec autant de vérité que possible ».

On pourrait même aller plus loin que M. Pellissier et dire que toute la littérature du XIXe siècle procède du romantisme. Qu'est-ce, en effet, que le romantisme sinon le réveil de l'individualisme, de la littérature concrète, succédant à la littérature abstraite des classiques ?

De l'individualisme sortent tous les caractères de notre littérature actuelle : d'abord, au point de vue de l'écrivain, la liberté dans l'art; ensuite, au point de vue des œuvres la recherche du caractéristique, le sens du pittoresque, et l'exaltation du sentiment et des tempéraments, qui diffèrent d'après les individus, tandis que les caractères, tant aimés des classiques, s'appliquent à des genres ou à des espèces d'hommes considérés comme des types rationnels.

Ce qui est vrai, c'est que les premiers romantiques, ivres de leur moi, se laissèrent dominer par leur imagination, tandis que leurs successeurs plus sages, entraînés par le grand courant scientifique de la seconde partie du XIXe siècle, mirent plus de précision dans leurs œuvres et s'attachèrent à trouver la beauté dans la vérité.

Telle est, du reste, la conclusion même de M. P. « L'évolution littéraire aboutit, de notre temps, au triomphe de l'individualisme dans tous les genres. »

C'est dans ces conditions que M. P. étudie l'évolution des différents genres de la littérature contemporaine, le roman, le théâtre, la poésie, la critique et l'histoire. Comme ils sortent directement de l'école réaliste ou naturaliste d'il y a vingt ans, M. P. les rattache à cette école dont il étudie les transformations actuelles. Dans le roman, il marque le rôle d'Émile Zola, de Maupassant, de Ferdinand Fabre, de Bourget, d'Anatole France, de Loti, de Huysmans, de Marcel Prévost, de Paul Adam, de Barrès, etc. Dans le théâtre il caractérise excellemment l'importance des *Corbeaux* de Becque qui mettent fin au règne de la pièce *bien faite* et conventionnelle de Dumas et d'Augier.

Des *Corbeaux* sortent le Théâtre libre et toutes les pièces de réelle valeur du théâtre contemporain. « *Hernani*, *La Dame aux Camélias*, *Les Corbeaux*, voilà, sans doute, les trois dates capitales du théâtre français au XIXe siècle. »

Quant à la poésie lyrique, M. P. lui consacre un très remarquable chapitre, plein d'aperçus originaux, de remarques ingénieuses et profondes. Ce qu'il dit des Parnassiens, de José de Heredia, des Symbolistes et des Vers-libristes est particulièrement intéressant. Il nous montre le dédain de Verlaine pour ceux qui le tenaient pour leur maître : « Le symbolisme ? Comprends pas, disait Verlaine à M. Huret. Ce doit être un mot allemand, hein ? Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire ? Quand je souffre, quand je jouis et quand je pleure, je sais bien

que ce n'est pas du symbole. Voyez-vous, toutes ces distinctions là, c'est de l'allemandisme. Moi je suis français. »

M. P. n'est pas de cet avis, il pense que le symbolisme a rendu de réels services au lyrisme français : « Le symbolisme n'est sans doute qu'une phase plus ou moins durable, dans l'histoire de la poésie. A-t-il achevé son œuvre? Nul ne saurait le dire. En tout cas, nous lui devons beaucoup. D'abord il a rompu avec le réalisme et le mécanisme parnassiens qui sacrifiaient le poète à l'artiste, qui eussent fini par ne laisser dans l'art aucune substance. Ensuite, il a dégagé la versification de règles artificielles. »

Dans le chapitre sur la critique, M. P. examine les systèmes de Taine et de M. Brunetière, auxquels il reproche de faire œuvre de géomètres, et leur oppose Sainte-Beuve et M. Émile Faguet.

Dans le dernier chapitre, M. P. cherche à déterminer les liens qui unissent l'histoire à la littérature, expose les méthodes de Renan, de Taine et de Fustel de Coulanges et caractérise le talent de M. Albert Sorel et de M. Ernest Lavisse.

Sans doute, dans ce livre si touffu, et qui s'occupe de tant de choses, on peut différer d'opinion avec l'auteur sur bien des points de détail. L'immense influence de Zola sur le roman contemporain n'est peut être pas assez bien mise en lumière; je ne parle pas de ses romans symboliques actuels, qui ne sont à mon sens que des œuvres de décadence, mais de l'épopée des *Rougon-Macquart* et particulièrement de l'*Assommoir* et de *Germinal*, œuvres violentes et brutales, mais dont la puissante énergie a profondément transformé le roman de mœurs, pour le fond comme pour la forme.

Mais qu'importent ces divergences? Comme le dit fort bien M. P. : « en littérature il n'y a que l'originalité qui compte » et son ouvrage en est la preuve; il restera, car il est original, il exprime sur des questions contemporaines, souvent obscurcies et défigurées par les préjugés d'école, des opinions réfléchies et qui sont bien à lui.

H. PERGAMENI.

GUSTAVE ABEL. **Le labeur de la prose,** *préface par Camille Lemonnier,* Paris, P. V. Stock, 315 pp. in-12. (3 fr. 50.)

Voilà un livre qui m'a réjoui, d'abord parce qu'il est de chez nous et qu'il démontre que nous autres Belges, nous sommes littérairement aptes à autre chose encore qu'à aligner des vers précieux ou obscurs et qu'à « ciseler » des proses « subtiles »; ensuite parce qu'il est d'une nouveauté moins contestable que la plupart des volumes de critique, dont l'apparition périodique, à Paris, a cessé de nous émouvoir, s'ils ne sont signés Brunetière ou Faguet.

A proprement dire, *le Labeur de la prose* n'est pas, il est vrai, un volume de critique; c'est une étude, très documentée, sur la production littéraire, envisagée dans ses causes lointaines et prochaines, dans les circonstances concomitantes et les menus détails, dont elle se complique à l'ordinaire. Nous n'en savons pas très long là-dessus, et quand la couverture jaune d'un joli in-12 nous tire l'œil à la montre d'un libraire, nous nous préoccupons, en général, fort peu de connaître les phases douloureuses par où a passé l'auteur, avant de donner le bon à tirer de cette couverture et des feuillets qu'elle recouvre mystérieusement.

Avons-nous raison? Avons-nous tort? Cela dépend du point de vue où se place un lecteur. S'il entend se délasser uniquement, se promener à travers la pensée d'autrui, comme à travers les salles d'un musée, à quoi lui servirait de s'enquérir des lenteurs d'une préparation technique et des appels d'une inspiration, dont les fruits sont là, plus ou moins savoureux et abondants, devant son regard? Mais si ce lecteur est un studieux, un méditatif, s'il cherche plus et mieux que le fugitif plaisir d'une heure, il y aura pour lui intérêt et profit à être informé de la façon particulière, conforme à son tempérament et à ses habitudes intellectuelles, dont l'écrivain a été conduit à choisir son sujet, à l'envisager et à le traiter.

Et c'est là ce que M. Abel a entendu nous révéler, avec l'appareil de preuves et avec les développements multipliés que comporte une recherche de l'espèce. Son livre s'adresse aux « lettrés, épris de docu- » ments et de curiosités littéraires » et, comme il le dit lui-même, il n'a pas eu l'ambition de tout dire en une matière à peu près inépuisable : « Je me suis borné, déclare-t-il trop modestement, à colliger un cer- » tain nombre de glanures que j'ai faites au hasard de mes recherches. » Cette étude n'est donc qu'une cueillette, qu'un grapillage accom- » pagné, de-ci, de-là, de quelques réflexions que je me suis permis » d'aventurer. Mais si je n'ai pas l'ambition d'être complet, j'avoue » franchement qu'il en est une autre qui me tient au cœur. Ne voulant » pas uniquement m'acoquiner à cette maraude littéraire, pillant et » picorant un peu partout sur mon passage, j'ai entrepris de prouver » quelque chose : à savoir qu'écrire n'est pas toujours aussi facile que » d'aucuns le pensent ».

On le voit, l'enquête de M. Abel n'est pas un simple déballage de documents de toute provenance : c'est aussi une leçon de critique littéraire et ne fût-ce qu'à ce titre, elle est à recommander à nos professeurs belges, qui ont à charge de former le goût et d'épurer la langue des élèves dans nos établissements d'instruction supérieure et moyenne. Que de manuels patentés ne leur apportent point des révélations aussi utiles, et surtout aussi piquantes!

Nous avons constaté que M. Abel avait l'ambition mesurée. Envi-

sagée dans son ampleur, sa tâche eût été, d'ailleurs, trop lourde pour les épaules d'un seul homme. Pour rendre un compte exact et complet du travail cérébral que suppose l'élaboration d'un livre, que de travaux d'approche, en effet : celui qui voudrait n'en rien omettre devrait cumuler des disciplines très distantes les uns des autres, se familiariser avec les derniers résultats des recherches psychologiques, avec l'histoire, avec la critique littéraire telle que les Sainte-Beuve, les Taine, les Schérer et bien d'autres, l'ont conçue et voulue au XIX[e] siècle. La genèse d'un écrit est forcément la genèse de l'écrivain lui-même ; elle nous contraint à l'étudier dans sa personnalité si complexe, dans les éléments constitutifs de celle-ci, éducation, hérédité, etc. ; elle nous permet difficilement de nous désintéresser de ce fameux débat dont l'homme de génie a été, à tant de reprises, le thème orageux, et qui reste encore un débat ouvert ; en bref, elle suppose l'acquisition de plusieurs sciences et vingt ans peut-être de lectures infatigables et poussées dans tous les sens.

En esprit sagace qu'il est, M. Abel a très clairement vu la grandeur du problème et qu'à moins d'une immolation à laquelle il ne pouvait se résigner, il devait se contenter de n'en décrire qu'une des faces. Il n'a donc pas demandé à la psychologie les données récentes qu'elle nous apporte sur le cerveau humain, sur sa physiologie, ses éléments de nutrition, de progression et d'altération, sur la localisation de nos facultés, etc. etc. Il n'a pas, non plus, après Galton, James, Lombroso et Joly, étudié l'homme de génie ; il n'a même pas entendu définir celui-ci. Plus modeste, répétons-le, son ambition avait des chances de pleinement se satisfaire. Elle n'a été qu'à faire voir les alentours de la production littéraire, une fois les facteurs généraux et essentiels donnés, et sans s'enquérir si ces facteurs ne collaboraient pas, dans une proportion plus ou moins large, à l'élaboration du livre, exclusion faite des autres ouvrages artistiques [1].

---

[1] Comme l'indique son titre, *Le labeur de la prose* ne devrait nous exposer que l'élaboration des écrits non versifiés. Pourtant l'auteur ne s'est pas interdit de nous entretenir des poètes, et je relève, dans sa table des noms, ceux de Baudelaire, de Boileau, de Bouilhet, de Coppée, de Gautier, de Hugo, de Lamartine, de Musset, entre bien d'autres, qui ont surtout conquis la gloire ou la notoriété en rimant. Tels autres noms allégués (Sophocle, La Fontaine, Mistral, de Hérédia, Verlaine) symbolisent exclusivement l'art des vers, à des époques ou sous des climats variés, en sorte que *Labeur d'écrire* eût été mieux justifié que *Labeur de la prose.* J'eusse même préféré *Le mal d'écrire*, si ce titre n'eût été déjà usurpé par un M. Albalat, dans un livre, dont l'étrange candeur, fort bien secondée par les réclames de presse, n'est peut-être pas le plus grave défaut.

Ainsi se circonscrivait déjà de lui-même le champ offert aux réflexions de notre confrère. Mais il y a voulu tracer à son tour — et à juste titre — d'autres démarcations. Il n'a donc — sauf de rares exceptions — emprunté ses exemples qu'à la France, et de préférence à la France du XIXe siècle, et je n'hésite pas à dire qu'il devra à cette délimitation excellente le succès de son livre. C'est qu'avant le XIXe siècle on peut affirmer que le travail littéraire est resté enveloppé le plus souvent de mystère, soit par suite de l'incuriosité du public, soit que les écrivains de jadis missent autant de pudeur, à dissimuler les lenteurs et les tâtonnements de la création artistique, que ceux d'aujourd'hui apportent de vain et piteux orgueil à nous ouvrir toute grandes les portes et les fenêtres de leur atelier. Pour connaître approximativement ce que nos grands écrivains des XVIIe et XVIIIe siècles ont peiné à la tâche, il faut consulter, par exemple, la vie de Racine par son fils, celle de Voltaire par Condorcet et les mémoires de Grimm, de Trublet, de Naigeon et de quelques autres petits littérateurs du même temps; encore n'y ferait-on qu'une si maigre cueillette qu'il est très compréhensible que M. Abel se soit dispensé d'y aller voir; en revanche, sur Pascal, sur La Fontaine, sur Bossuet, il a eu du flair et de l'ingéniosité dans son enquête [1], et ce n'est vraiment pas sa faute si la proportion des résultats est si minime dans l'ensemble de sa documentation.

Heureusement le XIXe siècle l'a payé largement de son zèle d'enquêteur, et sur Balzac et Flaubert, par exemple, il a accumulé des notes, dont devra faire son profit, à l'avenir, tout admirateur de ces grands hommes [2]. Ces notes sont un peu éparses dans son livre, et on pourrait en dire autant de celles qu'il a recueillies sur d'autres écrivains. Mais, ce faisant, il obéissait à un dessein bien arrêté. Il a voulu, en effet, distinguer entre les étapes diverses et successives du « labeur de la prose » et il a découpé son ouvrage en une suite de chapitres, consacrés à chacune de ces étapes. A-t-il été absolument heureux dans ses subdivisions? C'est sujet à polémique. Pour ma part, je ne puis que le louer d'avoir cédé à l'intérêt supérieur de la clarté et

1 Pour Bossuet, il eût pu consulter les derniers travaux, ceux de MM. Gazier, Rébelliau et Delmont; pour Pascal, les livres de MM. Michaut et Giraud, ce dernier surtout, si suggestif dans sa forme volontairement scolastique. Mais la glane eût été assurément modeste, étant donné son dessein particulier. De Voltaire, dont la correspondance est une mine, je relève un passage précieux dans la *Revue philosophique*, XIV, p. 496.

2 Un dernier chapitre est exclusivement consacré à une épreuve du *Louis Lambert* de Balzac, épreuve dont le fac-simile est joint au volume. C'est tout une étude d'analyse littéraire qui ne ressemble en rien, il est vrai, aux traditionnelles dissections, dont nos pauvres collégiens sont périodiquement les témoins, peu compréhensifs et jamais passionnés.

au besoin d'être agréable au lecteur; trois cents pages, se suivant sans interruption, eussent exigé de celui-ci un effort par trop soutenu d'attention. Mais peut-être, en conformité des vues exposées en tête du volume, n'eût-il pas été inopportun de subdiviser avec plus de parcimonie. Il est bien certain, par exemple, que le chapitre II (*Quelques réflexions*) est un prolongement du chapitre VIII (*Le Conflit entre les laborieux et les non-laborieux*) et qu'il en formule d'avance l'utile moralité. Car l'auteur n'y a, comme il dit, entendu autre chose que délimiter «... l'importance du problème»; en d'autres termes, il a voulu faire ressortir que chaque écrivain avait sa méthode de travail; que ce travail, aisé pour les uns ne l'était pas pour les autres, et que les premiers n'avaient guère à se féliciter (Thiers, Augier, etc.) d'une application, si profitable aux seconds. Le premier chapitre constitue, en revanche, la définition analytique, si je puis dire, du sujet abordé par M. Abel, et la surabondance des documents, qui l'allongent fort, n'est pas une surabondance stérile.

Le chapitre III n'est-il pas un peu bref, au rebours du chapitre I? C'est ce que jugeront certains lecteurs, affriandés par son titre: *De l'influence des maîtres sur l'art d'écrire.* Ah! si M. Abel ne s'était pas délibérément détourné de l'étude de nos classiques, quels jolis développements le XVII[e] siècle lui eût fournis!

On sait maintenant qu'il y eut, à partir de 1640 environ, toute une pléïade d'hellénisants dans les lettres françaises, et on sait aussi que si Malherbe et Corneille, ces deux Normands de haute taille, sont si dissemblables de Racine, ils le doivent au moins autant à leur éducation toute latine qu'à leur origine et à leur tempérament particulier. Déjà M. Brunetière, dans une œuvre sur l'histoire de la critique, dont l'achèvement n'est plus à espérer, avait fait à ce propos des remarques profondes et nouvelles; M. Giraud (pour ne pas multiplier les citations) en a précisé la portée en ce qui concerne Blaise Pascal; un de mes élèves a récemment achevé une démonstration analogue au sujet de Malherbe; Racine est si bien connu qu'il n'y a plus grand'chose à dire de ses maîtres préférés, les Grecs de la tragédie et de l'histoire. Quand M. Abel mettra au point sa 2[e] édition, j'espère qu'il se souviendra de ma suggestion et qu'il ne bornera plus sa promenade rétrospective aux régions gasconnes, où fleurit le grand Montesquieu. Au surplus, lui qui a lu M. Albalat avec soin, il pourrait sans inconvénient, lui emprunter quelques passages sur la pénétration exercée sur Flaubert par Chateaubriand, et sur ce dernier par Rousseau et Bernardin de S[t] Pierre, à condition de filtrer, toutefois, la verve un peu trouble de ce critique par trop fantaisiste [1].

---

1 Voyez *Le Mal d'écrire*, p. 46 et sv. Mais l'essentiel sur Chateaubriand

Les chapitres suivants nous détaillent d'attrayante façon la série des opérations, qui conduit à l'achèvement d'une œuvre littéraire. Les « habitudes et manies » sont partie intégrante de cette mise en train, sans laquelle tant de chefs d'œuvre ne seraient pas nés; elles forment la matière du chapitre III, précédé de deux autres, dans lesquels M. Abel étudie *Le labeur de la préparation* (V) et *Le labeur de l'exécution* (VI). Parmi ces manies, il en est qui se rapportent plutôt à l'exécution et d'autres à la préparation [1]; mais il était impossible, si on voulait — et légitimement — les grouper à part, de décider plus rigoureusement du lieu où il conviendrait de s'en préoccuper. Au surplus, l'essentiel est dans les chapitres V et VI, dont l'intérêt prédomine; une seule lacune s'y découvre, et elle est relative aux écrivains dramatiques, dont une enquête de MM. Passy et Binet nous a révélé les procédés de travail en 1893. Un fragment de cette enquête a été imprimé dans le t. XXXVII de la *Revue philosophique*; il concerne M. de Curel, et je ne connais pas de document plus remarquable [2] pour l'histoire de l'esprit litté-

---

avait déjà été dit par Sainte Beuve dans son merveilleux livre, *Chateaubriand et son groupe littéraire.*

1 M. Abel n'avait pas à traiter des artistes proprement dits, et pourtant c'est chez eux, chez les musiciens surtout, que l'on constate les bizarreries les plus imprévues. Voici, à titre comparatif, ce que dit Stendhal, *Vie de Haydn*, en parlant du célèbre compositeur viennois : « Haydn, ainsi que » Buffon, avait besoin de se faire coiffer avec le même soin que s'il eût dû » sortir et de s'habiller avec une sorte de magnificence. Frédéric II lui » avait envoyé un anneau de diamants : Haydn avoua plusieurs fois que » si, en se mettant à son piano, il oubliait de prendre cette bague, il ne » lui venait pas une idée... » Des singularités non moins déroutantes ont été observées chez d'autres musiciens; voyez notamment ce que dit Mme Audley de Beethoven dans la biographie de ce maître, ce que Chopin dit de Liszt, etc. Fétis est surtout à consulter sur ces manifestations analogiques.

2 De plus remarquable, non. Mais il est impossible qu'en lisant l'œuvre des Goncourt, M. Abel ne soit pas tombé en arrêt devant ce passage autobiographique de *Charles Demailly* (p. 33) : « D'abord, c'est dans sa tête un » brouillard, une confusion ; puis c'est comme un voile qui pâlit et derrière » lequel on verrait, dans un nuage, s'accorder avant l'ouverture du jour, » les mille rayons d'une aurore ; puis, sous la contraction de la volonté, sous » la fixité du regard intérieur, des formes, des groupes commencent à se » laisser poursuivre; puis, sous la persévérance de la contention, la » ligne naît, l'idée s'incarne, l'image se lève. Lui, alors, saisissant ces » visions formulées et fixées, vivantes et toutes prêtes au papier, les » essayait, les retournait, et souvent mécontent, les rejetait dans l'inconnu » et le vide, où les idées se brisent, sans plus de bruit, sans plus de traces » qu'une bulle de savon sous un souffle d'enfant.... » Que de vérité dans cette poésie, que de poésie dans cette vérité!

raire; mais dans les colonnes du *Temps* se succédèrent les autres chapitres, et, à défaut de la collection de ce journal, M. Abel pourra mettre à profit, à plusieurs endroits, le livre de M. Arréat, *Mémoire et imagination*, qui est, par son objet et ses vues critiques, celui de tous les livres sur la question qui prépare le mieux à la lecture du *Labeur de la prose.* Dans le même ordre d'idées, et toujours en vue d'une réimpression prochaine, je me permettrai de signaler à l'auteur l'admirable lettre que M. de Tocqueville écrivait, en décembre 1850, à M. de Kergolay, et où il exposait tous ses plans et tous ses tâtonnements avant d'entreprendre un ouvrage; avec le portrait que Joubert nous fait de son esprit, dans une lettre à M. de Fontanes (portrait tronqué dans l'édition de Raynal et restitué par M. Pailhès), c'est peut-être le plus merveilleux document intellectuel que le XIX[e] siècle nous ait livré sur le labeur de la prose.

L'auteur, qui sait l'estime affectueuse en laquelle je le tiens, me pardonnera d'avoir moins analysé que critiqué, et d'avoir été plus préoccupé d'ajouter quelques brindilles à sa gerbe que de faire connaître celle-ci par le menu. C'était mon devoir d'agir ainsi dans une revue technique, et ce devoir, je le remplissais avec d'autant plus de satisfaction que j'étais sûr de ne pas discourir à vide. Une seconde édition va bientôt, je l'espère, autoriser certaines retouches, et j'ai le petit orgueil de collaborer à ces dernières. Il n'est pas, quand on présente à un public spécial une œuvre méritante, de façon plus agréable de s'acquitter de sa mission.

M. Wilmotte.

La Logique chez l'Enfant et sa Culture, *Étude de psychologie appliquée, par* Frédéric Queyrat, *professeur de Philosophie au collège de Mauriac.* 1 vol. in-18 de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine, ii-157 pages. Paris, 1902, Félix Alcan, éditeur. Prix : fr. 2-50.

M. Queyrat indique très nettement dans sa préface l'objet de son nouveau livre : « L'étude des premières manifestations de la logique enfantine et de ses progrès, la recherche des causes qui peuvent parfois la faire dévier et qui, par leur action intime sur la pensée, engendrent les différences que les esprits manifestent sous le rapport de la rectitude et de la justesse, puis, comme corollaire, l'indication des moyens les plus propres à fortifier ou à redresser chez l'enfant la logique naturelle, tel est l'enchaînement des idées que l'on trouvera développées dans cette étude. »

Le volume est presque uniquement composé de citations choisies

dans les œuvres d'auteurs célèbres ou arrivés à la notoriété. M. Queyrat laisse toujours parler les autres : il se confine dans le rôle de guide et conduit le lecteur successivement auprès de chaque penseur ou psychologue pour y recevoir ce qu'il a l'intention de lui faire connaître sur telle ou telle partie de son sujet général. L'ordre de ces consultations fragmentaires et leur liaison sont les seules choses que l'auteur détermine. De par sa nature même, cet ouvrage échappe à toute appréciation critique de l'ensemble. Mais l'on peut dire que cette excursion sous la conduite de ce guide érudit ne manque pas de charme. Le volume est vraiment agréable à lire. Seul, le philosophe, de qui c'est le métier d'essayer de pousser toujours plus loin l'exploration de l'esprit, pourra trouver que M. Queyrat n'a fait qu'œuvre de vulgarisation et que les théories ici vulgarisées fourniraient matière à discussions. Il en faut dire autant des conclusions pratiques que l'auteur formule dans le dernier chapitre, intitulé : *L'Éducation du Raisonnement* (pp. 123 à 153) : ce chapitre, à côté de choses excellentes, en contient d'autres sur lesquelles d'importantes réserves seraient à faire. — Mais M. Queyrat ne s'est sans doute pas proposé d'autre but que la vulgarisation de certaines notions élémentaires de psychologie à appliquer dans l'éducation de l'enfant (ces notions, toutes simples qu'elles sont, ne seraient pas inutiles, il faut bien le dire, à la plupart de ceux qui s'occupent aujourd'hui d'éducation) : son livre, clairement composé, remplit toutes les conditions pour atteindre ce but.

G. Remacle.

Cours élémentaire d'économie politique et industrielle *à l'usage des Écoles industrielles et des établissements d'instruction moyenne,* par Adolphe Demeuse, préfet des études honoraire. Arlon, Presse Luxembourgeoise, 1901. 1 vol. in-8°, 200-v pp. Prix : Fr. 1-75.

Rien n'est plus difficile que d'écrire un bon manuel élémentaire, dans n'importe quelle science. En économie politique, la difficulté s'accroît de la multiplicité des écoles et des formules, de la rapidité effrayante du progrès des idées, grand faucheur de systèmes, enfin de la nécessité de connaître un très grand nombre de faits d'ordre très divers.

Les *Éléments* d'Émile de Laveleye furent, en leur temps, c'est-à-dire il y a vingt ans, une véritable révélation en ceci qu'ils raffraîchissaient pour tout le monde la doctrine sèche des classiques. Un souffle de l'école historique et de l'école éthique frissonnait à chaque page, et avec quel charme!

Depuis lors, la science a marché à pas de géant, surtout en matière

de théorie. Si nous recommandons encore aux commençants le petit manuel de Laveleye comme la meilleure et la plus attrayante initiation, nous devons reconnaître qu'il nous manque, en langue française, un petit livre de classe, de style simple et facile, aussi peu technique que possible, abondant en exemples, en faits, en chiffres, et donnant surtout l'impression de la solidité du corps de science que forme aujourd'hui « la littérature ennuyeuse » de jadis.

Je ne puis pas dire que l'ouvrage de M. Demeuse remplisse ces conditions. Les vieilles formules, les boiteuses définitions, les théories mal ébauchées et contradictoires des anciens y sont reproduites. Au fond. c'est toujours du Joseph Garnier, un peu mitigé par l'influence du *Cours* de Paul Cauwès. C'est comme si l'école allemande n'avait pas existé, pas plus que l'école autrichienne, comme si Karl Bücher et Alfred Marshall n'avaient rien écrit. Et si nous poussons l'indulgence jusqu'à admettre qu'un professeur d'enseignement moyen ne doit pas nécessairement connaître les grands ouvrages de tous les maîtres contemporains de la science dont il présente un manuel, nous ne pouvons cependant lui pardonner de ne pas avoir tiré profit des traités les mieux informés de sa langue : je citerai les *Principes* de Charles Gide, et aussi, les *Grandes Lignes* de M. Brants, que l'auteur semble ignorer.

Le livre de M. Demeuse, pourtant, a un mérite que je ne veux pas taire. Il renferme quantité de notions et de renseignements sur la législation belge et des institutions belges. Au chapitre des « moyens d'améliorer la condition des travailleurs » il y a cinquante pages (le quart du volume) consacrées à donner les dispositions principales de nos lois sociales, et les traits caractéristiques de l'organisation d'une foule d'institutions : depuis la Caisse générale d'épargne et de retraite, jusqu'aux œuvres multiples de l'initiative privée.

La préoccupation de l'auteur est très louable. Nous nous ignorons trop, et c'est avec plaisir qu'on voit réagir contre la tendance commune d'aller chercher au loin des exemples, des modèles et des illustrations qui sont sous la main.

Encore faut-il regretter que l'auteur ait tourné son tableau en panégyrique du Gouvernement actuel — ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'il l'emprunte au *Manuel social* du R. P. Vermeersch, S. J. Il va même jusqu'à exposer en détail de simples *projets*, comme le projet de loi sur les accidents du travail.

Quoi qu'il en soit, c'est une heureuse innovation, à laquelle il faut applaudir, bien qu'elle ne compense pas l'indigence de tout le reste du volume.

ERNEST MAHAIM.

CHRONIQUE

87. — Nous apprenons avec grand plaisir que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de décerner à M. Victor Chauvin, professeur à l'Université de Liège, pour sa *Bibliographie arabe*, la moitié du prix Delalande-Guérineau, dont la valeur est de mille francs.

88. — On annonce de Londres que MM. E. M. Thompson, G. F. Warner et F. G. Kenyon, du British Museum, s'occupent de fonder une nouvelle *Société paléographique* pour continuer les travaux abandonnés par l'ancienne *Palaeographical Society* qu'avait fondée Sir Edward Bond en 1873, et qui s'est dissoute en 1895. Il s'agit de reprendre la publication de ces beaux fac-similés photographiques représentant des spécimens de choix de manuscrits grecs, latins et anglais. Les noms des éminents promoteurs de la nouvelle entreprise font bien augurer de son succès.

---

89. — L'étude que consacre M. F. Giesebrecht à l'emploi de l'expression « le nom de Dieu » dans l'Ancien Testament (*Die alttestamentliche Schätzung des Gottesnamens und ihre religionsgeschichtliche Grundlage.* Kœnigsberg, Thomas et Oppermann, 1901. vi-144 pp. in-8°. Prix : 4 mk.), présente un grand intérêt, non seulement pour les exégètes de l'Ancien Testament mais pour tous ceux qui s'occupent de Folk-Lore et d'histoire des religions. Le savant auteur, en effet, montre très bien que la conception que cette expression représente a sa racine dans des idées religieuses, répandues chez la plupart des peuples primitifs. Il a réuni une grande quantité de matériaux se rapportant aux croyances superstitieuses de ce genre, comme les conjurations à l'aide du nom propre, le tabou des noms, etc. et ainsi il a jeté un jour nouveau sur l'interprétation de plus d'un texte, comme sur l'origine de plus d'une coutume primitive.

90. — M. Julien Fraipont, professeur à l'Université de Liège, a publié récemment dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (classe des Sciences), la lecture remarquable qu'il a faite dans une des dernières séances publiques de cette Académie, sur *la Belgique préhistorique et protohistorique*, et qui forme comme un manuel de cette question si intéressante. En une cinquantaine de pages, le savant auteur a su habilement condenser tout ce que les recherches les plus récentes nous ont appris sur l'histoire primitive de notre pays. Partant de l'époque où les hommes de Spy, contemporains du Mammouth, habitaient les grottes des bords de la

Meuse, et les disputaient aux ours, aux lions et aux hyènes, en s'armant de silex qu'ils commençaient à tailler, le conférencier passe ensuite à l'âge du Renne, puis à la période néolithique, qui a laissé en Belgique de si nombreux et si remarquables échantillons de son industrie. Enfin, avec les âges du bronze et du fer, il arrive aux sépultures de Sinsin (Namur), d'On (Luxembourg) et d'Eygenbilsen (Limbourg), etc. à l'aurore des temps historiques.

91. — Nous recevons de notre collaborateur M. M. Laurent, membre étranger de l'École française d'Athènes, deux dissertations céramographiques. La première, intitulée *Sur un vase de style géométrique*, a paru dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, la seconde, *Sur trois amphores d'Érétrie, datant du 6e s. av. J.-C.*, dans l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική. Toutes deux sont ornées d'intéressantes reproductions de vases inédits du musée d'Athènes qu'accompagne un ingénieux commentaire.

92. — Nous avons signalé déjà (*Chronique*, 1898, n° 88; 1900, n° 101) les fouilles importantes que les Allemands font à Milet, en Asie Mineure. M. Th. Wiegand, qui en est le directeur, fait connaître le résultat des travaux les plus récents. Ils ont mis à jour notamment une grande fontaine de l'époque romaine qui était un monument considérable, orné de nombreuses statues de marbre. 150 fragments, découverts jusqu'à présent, ont permis de reconstituer 14 de ces statues. Le monument était à deux étages et avait une façade de 19 mètres. C'est la première fois qu'on peut se faire une idée complète de ces grandes fontaines d'apparat que les Romains appelaient *septizonia* ou *nymphea*.

93. — L'Académie de Berlin vient de faire paraître un nouveau volume de la refonte du *Corpus inscriptionum graecarum*. C'est le premier des inscriptions du Péloponnèse et il est consacré à Égine et à l'Argolide (*Inscriptiones graecae Aeginae Pityonesi Cecryphaliae Argolidis*, edid. M. Fraenkel. Berlin, G. Reimer, 1902. VIII-413 pp. in-4°). Les inscriptions publiées sont au nombre de plus de seize cents, tandis que le *Corpus* de Boeckh n'en fournit que 170 environ pour cette même région. Malgré les fouilles récentes, l'épigraphie de Corinthe reste toujours très pauvre, mais Argos et surtout Épidaure, avec les belles découvertes de l'Asclépieion ont fourni une abondante récolte de documents nouveaux. Parmi les textes qui paraissent ici pour la première fois, il faut mentionner une série d'inscriptions archaïques fort intéressantes.

94. — Nous avons signalé déjà les importantes études sur l'occupation romaine en Bretagne qui sont publiées par M. Haverfield dans la *Victoria history of the Counties of England*. Le chapitre consacré au Northamptonshire est fort important : cette monographie de 65 pages, richement illustrée est accompagnée d'une carte. On remarquera notamment le paragraphe consacré à l'industrie céramique. Les vases décorés à la barbotine qui ont été fabriqués à Castor (*Castor ware*) offrent une ressemblance remarquable avec ceux qui ont été découverts en grand nombre dans notre pays.

---

95. — *Lucien. Dialogues choisis*, suivis de *le Songe* ou *la Vie de Lucien*, avec des notes, une table de noms propres et un lexique, par A. Masson,

prof. à l'Athénée de Liége et J. Hombert, prof. à l'Athénée de Gand. 2e éd., xii-206 pp., vol. in-8° cart. (Decallonne-Liagre, Tournai, 1901). Cette seconde édition est de beaucoup préférable à la première. Les auteurs ont donné plus d'étendue à la notice littéraire, réduit les notes qu'ils rejettent après le texte, effacé enfin nombre de négligences qui déparaient le commentaire grammatical. Bien qu'il reste encore çà et là certaines notes à supprimer ou à refondre, ce *Lucien* est en somme un excellent livre classique, qui figure déjà au programme de la plupart de nos athénées. Le conseil de perfectionnement lui a décerné l'estampille officielle, et ce n'était que justice. — J. Haust.

96. — La grande édition critique de Philon d'Alexandrie entreprise par MM. Cohn et Wendland vient de s'accroître d'un quatrième volume. Il comprend les biographies symboliques et légendaires d'Abraham, de Joseph et de Moïse et le livre sur le Décalogue. On y trouve la même abondance d'informations, la même sûreté de méthode, la même « acribie » philologique que dans les tomes précédents. Au moment de signer la préface, M. Cohn a appris la découverte à la Vaticane d'un palimpseste de Philon, contenant, entre autres traités, celui sur le Décalogue. Mais le texte est constitué sur un fondement si large et si solide, que cette trouvaille, bien qu'intéressante, ne pourra guère le modifier.

97. — Le huitième volume de la Collection des Écrivains grecs chrétiens entreprise par l'Académie de Berlin, vient d'être distribué. Il contient une édition critique des *Oracula Sibyllina*, par M. J. Geffken, professeur au Gymnase de Hambourg. On sera désappointé de n'y pas trouver d'*Index verborum*, comme en ont les volumes précédents, mais le texte de ces oracles est en trop mauvais état pour qu'un travail de ce genre ait quelque utilité. L'introduction, consacrée aux manuscrits et aux éditions précédentes, rend pleine justice à l'admirable travail de Ch. Alexandre qui n'a pas toute la réputation qu'il mérite.

---

98. — M. K. Künstle, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, vient de publier dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique de Louvain* (t. III, n° 2) une notice nécrologique sur F.-X. Kraus, le célèbre archéologue et historien allemand, mort le 28 décembre dernier. Outre une bibliographie complète des travaux si variés de l'éminent auteur de la *Real-Encyclopaedie der christlichen Altertümer*, on y lira avec un vif intérêt l'esquisse biographique « d'un savant dont la vie se consacra au service de l'histoire. »

99. — La collection « Les Saints » publiée à Paris chez Lecoffre, vient de s'enrichir d'un nouveau volume : *Saint Boniface*, par G. Kurth. C'est le premier travail de langue française consacré à l'apôtre de l'Allemagne. Conformément au caractère de la collection à laquelle il appartient, il s'adresse au grand public, mais quand bien même la bibliographie critique qu'il contient en appendice n'en fournirait pas la preuve, le nom de son auteur suffirait à attester qu'il repose sur une connaissance approfondie du sujet et sur une étude personnelle des sources. M. Kurth s'est borné strictement au rôle du biographe. Il ne pouvait entrer dans son plan de déterminer le rôle de Boniface dans l'histoire générale de l'Église au

VIIIe siècle. Ce qu'il a voulu, ç'a été de faire aimer aux lecteurs la belle figure du grand missionnaire dont il a retracé les traits avec amour et avec une émotion communicative.

100. — C'est un véritable roman d'aventures que nous apporte un travail posthume de M. Max Gumplovicz inséré dans la revue de la Société historique de Posen, sous le titre de *Leben und Schiksale Balduins Bischofs von Kruschvitz* (1060-1145). (Posen, 1902, 61 pages in-8o.) Son auteur croit avoir retrouvé, dans la personne du plus ancien chroniqueur polonais, Baudouin Gallus, le comte de Hainaut Baudouin II, qui partit, comme on sait, pour la première croisade avec Godefroid de Bouillon et ne revint plus dans son pays, sans qu'on ait jamais appris s'il avait péri les armes à la main ou en captivité chez les Turcs. M. Gumplovicz croit avoir percé le mystère. Pour lui, Baudouin II, découragé par les difficultés de la marche sur Jérusalem aurait, comme tant d'autres, renoncé à son entreprise après le siège d'Antioche et se serait embarqué secrètement dans quelque port de Syrie. Mais n'osant rentrer dans sa patrie, il se serait arrêté en route et se serait caché dans quelque monastère, ne dévoilant ni son nom ni son origine. Il serait arrivé un beau jour en Pologne et y aurait écrit la chronique attribuée à Baudouin Gallus. Plus tard, pour des raisons inconnues, il aurait repris sa vie errante et aurait terminé brillamment sa carrière comme cardinal et archevêque de Pise. Toute cette histoire repose sur quelques synchronismes, sur le mystère qui plane également sur les trois Baudouin, le comte, le chroniqueur et le cardinal, dont l'auteur fait un seul personnage, et enfin sur la nationalité romane, selon toute apparence, du père de l'histoire de Pologne. Les combinaisons de M. Gumplovicz sont ingénieuses, mais elles ne sont malheureusement que cela.

101. — Notre collaborateur M. V. Fris a fait paraître dans les *Annales de la Société d'Histoire et d'archéologie de Gand*, une étude sur *La bataille de Courtrai* (Gand, Vuylsteke, 1902) qui peut être considérée comme l'exposé le plus détaillé et le plus exact de la célèbre bataille, qui a donné lieu, dans les dernières années, à tant de recherches et de controverses. Au moment de mettre sous presse, nous recevons de même auteur, un petit livre de vulgarisation fort bien fait, et, comme on doit s'y attendre, parfaitement au courant de la science : *Vlaanderens vrijmaking in 1302* (Gand, Vuylsteke. 203 pages in-8o), Citons également parmi les ouvrages qu'a suscités le prochain anniversaire de la bataille, les conférences populaires que M. l'abbé Laenen a publiées sous le titre de *Vlaanderen in het begin der XIVe eeuw en de strijd tegen Philips den Schoone* (Anvers, Kennes, 124 pages in-8o).

102. — La notice de M. A. Hansay sur *La « crenée » générale du Pays de Liège en 1470* (*Bullet. de la Comm. royale d'Histoire*, 1902) permet de fixer avec une approximation suffisante la population de la principauté ecclésiastique à la fin du XVe siècle. M. Hansay a découvert que chaque « feu » avait été taxé à 9 sous, et dès lors, il lui a été possible, par un calcul très simple, de retrouver à combien de ces « feux » correspondaient les diverses sommes perçues. En supposant en moyenne cinq habitants par feu, il arrive à une population totale d'environ 500,000 habitants.

L'exactitude de ce résultat dépend naturellement de celle du facteur de réduction adopté. Si un ménage belge comprend aujourd'hui 5 individus, rien ne nous dit qu'il en ait été de même au moyen âge. Il est probable qu'il faudrait assez notablement réduire ce chiffre pour arriver à correspondre à la réalité. Mais les études de statistique rétrospective sont encore trop peu avancées pour nous permettre aucune conclusion certaine à cet égard.

103. — Le *Recueil des ordonnances des Pays-Bas* de 1506 à 1700, confié aux soins de M. Jules LAMEERE, avance avec une heureuse rapidité. Le tome III qui vient de paraître comprend les ordonnances du 8 janvier 1530 au 11 décembre 1536. On y appréciera une utile innovation : la table chronologique des ordonnances antérieures au règne de Charles-Quint dont le texte se trouve reproduit dans des ordonnances de l'empereur. Elles sont au nombre de 27, s'échelonnant de 1234 à 1502. Il faut espérer que le savant éditeur nous donnera bientôt une introduction aux textes publiés par lui, et un glossaire des termes juridiques qu'ils comprennent en si grand nombre.

104. — Les *Documents pour servir à l'histoire des prix de 1381 à 1794*, publiés par M. Hubert VAN HOUTTE (publication in-4° de la Commission royale d'Histoire. Bruxelles, Kiessling) apportent une précieuse contribution à l'étude de l'une des questions les plus compliquées de l'histoire économique. Ce sont des listes de prix de diverses céréales, tirées des registres des *Espiers de Flandre*, et qui vont sans interruption de la fin du XIVe à la fin du XVIIIe siècle. Nous ne croyons pas que l'on possède nulle part une masse d'informations aussi riche que celle qui nous est offerte ici. M. Van Houtte a disposé très clairement, en une série de tableaux, les milliers de prix recueillis par lui dans les registres. Il y a joint un diagramme de mouvement comparatif du prix du froment à Bruges et à Furnes de 1381 à 1480. Nous reviendrons prochainement sur l'intéressante préface dans laquelle il étudie les méthodes suivies pour évaluer le pouvoir de l'argent au moyen âge et où il fait la critique des matériaux nouveaux apportés par lui.

105. — Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer brièvement à nos lecteurs l'apparition d'un ouvrage aussi neuf par ses résultats qu'intéressant par le sujet qui y est traité : *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI. La compagnie d'Ostende. Étude historique de politique commerciale et coloniale*, par M. HUISMAN (Bruxelles, Lamertin et Paris, Picard, XII-556 pages in-8°). Presque entièrement puisé aux archives de Vienne, de Berlin, de La Haye, de Bruxelles, de Bruges et d'Anvers, le travail de M. Huisman ajoute à notre histoire au XVIIIe siècle une page des plus importantes et des plus instructives. Son intérêt dépasse d'ailleurs de beaucoup le cadre étroit de l'histoire de Belgique. La compagnie d'Ostende a donné lieu à une foule de complications politiques internationales que l'auteur a scrutées jusque dans leurs moindres détails. Il a en même temps jeté une vive lumière sur le rôle joué par la compagnie et écrit ainsi un excellent chapitre d'histoire économique. La Revue consacrera prochainement un compte rendu détaillé à cet ouvrage qui fait honneur au jeune

érudit et au séminaire d'histoire moderne de M. le professeur Lonchay à l'Université de Bruxelles.

106. — Notre collaborateur M. G. Des Marez, a obtenu au concours de l'Académie la médaille d'or pour son mémoire intitulé « L'Organisation du travail dans une ville du XV[e] siècle ».

107. — Dans *Les origines de la neutralité de la Belgique et le système de la Barrière (1609-1830)* (Paris, F. Alcan, xxvi-570 p.). par M. René Dollot, avocat à la cour d'appel de Paris, l'auteur traite un sujet qui doit vivement intéresser les historiens belges et même tous ceux qui, en Belgique, ne sont pas indifférents aux grandes questions nationales. En effet, le livre consciencieux de M. Dollot montre comment depuis la séparation des dix-sept provinces des Pays-Bas de Philippe II en deux États définitivement étrangers l'un à l'autre, la nécessité d'une Belgique non absorbée par la France ou par la Hollande s'est imposée de plus en plus comme une garantie de paix en Europe. D'après M. Dollot, ce serait Richelieu qui le premier aurait songé à une Belgique protégée par la neutralité perpétuelle dont nous jouissons depuis 1831. — P. F.

108. — Il vient de se créer à Assise une *Société internationale d'études franciscaines*. Elle a pour but : 1. De fonder à Assise une bibliothèque où toutes les publications ayant un caractère franciscain seront conservées, et où seront collectionnées non seulement les œuvres importantes, mais aussi les brochures, articles, journaux que les grandes bibliothèques ne peuvent pas avoir et qui ont cependant leur utilité. 2. D'offrir aux écrivains et aux érudits franciscanisants des instruments de travail, dans la cité qui est le centre naturel des études franciscaines. 3. De mettre immédiatement les érudits étrangers qui viennent à Assise en relations avec les personnes qu'ils ont le plus intérêt à connaître, et qui peuvent le plus efficacement les aider dans leurs recherches. 4. De travailler à la confection d'un catalogue spécial des manuscrits franciscains des divers pays de l'Europe. La Société est donc essentiellement scientifique et s'interdit toute incursion dans les questions étrangères à son objet.

109. — L'Université de Bruxelles fêtera au mois d'octobre prochain la trentième année du professorat de M. Léon Vander Kindere. Dans ce but, un comité s'est formé sous la présidence de M. Maurice Vauthier : il comprend un grand nombre des collègues, des anciens élèves et élèves de M. Vander Kindere, ainsi que MM. Paul Frédéricq, H. Pirenne, E. Discailles, de l'Université de Gand, Eugène Hubert, de l'Université de Liège, P. de Paepe, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, etc. Une médaille sera frappée à l'effigie du héros de la fête. Les souscriptions sont reçues chez M. Michel Huisman, docteur spécial en histoire, 48, rue de la Loi, à Bruxelles.

110. — La *Bibliothèque de Bibliographies critiques* s'est enrichie d'un nouveau fascicule qui doit être signalé tout spécialement aux historiens belges. C'est la bibliographie de *L'Histoire d'Artois*, par M. J. Chavanon, archiviste du département du Pas-de-Calais (Paris, Picard, 64 pp. in-8[o]). On y trouvera un répertoire très riche et parfaitement bien disposé, des

sources et des ouvrages historiques relatifs à un pays dont les destinées se sont confondues pendant si longtemps avec les nôtres.

111. — Le volume des *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft*, consacré à l'année 1900, vient de paraître (Berlin, Gaertner). Il contient, comme les précédents, un rapport aussi exact qu'abondant de M. Eug. Hubert, sur les publications relatives à l'histoire de Belgique.

112. — L'absence d'un cours d'histoire du droit au programme des facultés de droit des Universités belges constitue certainement une des lacunes les plus fâcheuses de l'enseignement juridique tel qu'il est organisé dans notre pays. L'Université de Bruxelles l'a compris et elle a instituée récemment dans l'École des Sciences Sociales un cours d'histoire du droit, confié à notre collaborateur M. G. Des Marez. On trouvera dans le n° d'avril de la *Revue de l'Université de Bruxelles* la leçon inaugurale de ce cours. L'auteur y insiste avec force sur l'intérêt que présente l'évolution juridique au point de vue social et il trace avec autant de netteté que d'ampleur les grandes lignes de son sujet. Sa remarquable conférence a été reproduite avec quelques modifications dans le n° du 5 juin de la *Revue des cours et conférences*.

113. — Une découverte intéressante vient d'être faite à la Bibliothèque de Munich par le conservateur des Mss. M. Franz Boll. Il y a retrouvé le livre d'heures de Jacques Coeur, l'argentier de Charles VII. Ce précieux volume est orné de fines miniatures, dont les plus remarquables sont un portrait du fameux financier et une représentation (la plus ancienne connue) de son hôtel que l'on admire encore à Bourges. La notice que M. Boll consacre à ce précieux volume (*Zeitschrift für Bücherfreunde*, mai 1902), en fait ressortir toute la valeur : en fait, on ne saurait en exagérer l'importance pour la connaissance de l'art français au XVe siècle.

114. — Signalons, dans les derniers numéros de la *Revue de Belgique*, les piquants récits de la vie à la cour de Bruxelles au XVIIe siècle, que notre collaborateur M. E. Gossart a réunis sous le titre : *L'Auberge des princes en exil* (à part, Bruxelles, Weissenbruch).

115. — L'*Année sociologique, cinquième année, 1900-1901*, publiée sous la direction de E. Durkheim, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. (Félix Alcan, éditeur.) Le tome V de l'*Année sociologique* contient deux mémoires originaux, le premier de M. F. Simiand *Sur le prix du charbon en France et au XIXe siècle*, l'autre de M. Durkheim *Sur le totémisme*. Dans son travail, M. Simiand procède à une analyse progressive des facteurs qui peuvent être supposés agir sur les prix : consommation du produit, production nationale et importation (demande et offre ; — influences qui différencient le prix sur les lieux de consommation du prix sur le carreau), — éléments du prix sur les lieux de production (coût de la main d'œuvre, bénéfice patronal, etc.) Cette analyse est faite au moyen de données empruntées principalement à la statistique de l'industrie minérale. Au terme de l'étude, l'auteur dégage les facteurs de psychologie sociale dont le phénomène étudié paraît manifester l'action. Le mémoire de M. Durkheim a pour objet de déterminer la signification de découvertes

récentes et fort importantes, qui ont été faites relativement au totémisme. La seconde partie du volume est consacrée à l'analyse des travaux qui peuvent intéresser le sociologue. Quelques innovations ont été introduites. Les analyses sont souvent précédées d'introductions où est exposé l'état de la question, traitée dans un groupe d'ouvrages. Plusieurs cadres nouveaux ont été créés (le langage, la guerre). Le grand nombre de travaux analysés rend l'*Année sociologique* fort utile non seulement aux sociologues, mais aux historiens des religions, du droit, aux économistes, etc.

---

116. — La *Société liégeoise de Littérature wallonne* vient de distribuer les tomes 40 (1900), 41 et 42 (1901) de son Bulletin. Parmi les nombreux travaux primés que publie cette vaillante société, nous en signalerons deux qui intéressent particulièrement les amateurs de philologie romane. Dans le tome 40, M. A. Maréchal, professeur à l'Athénée de Namur, étudie le dialecte de l'arrondissement de Namur, et fixe les limites des principales variations flexionnelles des patois de cette région. Il serait hautement désirable que des travaux de ce genre fussent publiés sur les diverses contrées de la Wallonie : ainsi se formerait peu à peu la carte linguistique de la Belgique romane, œuvre d'intérêt considérable dont nous ne possédons encore que de rares fragments. — Le tome 41 (xvii-235 pp.) est entièrement consacré à un important *Essai d'orthographe wallonne* par M. J. Feller, professeur à l'Athénée de Verviers. L'auteur soumet d'abord à une critique aussi fine que minutieuse les systèmes nombreux et divers qui se sont produits au cours de plus d'un siècle, puis il expose son propre système qui s'efforce de « concilier avec goût le principe d'analogie avec le respect des nuances phonétiques ». Ce système, d'une logique et d'une simplicité remarquables, a reçu l'approbation officielle de la société liégeoise et finira sans doute par rallier tous les écrivains wallons.

117. — A ceux de nos lecteurs qu'intéressent les études de morale pratique, nous signalons avec grand plaisir la traduction d'un ouvrage anonyme, digne en tous points d'attirer leur attention. (*Sur le travail*, trad. du polonais par H. C. Paris, Lethielleux, 1902, in-12. Prix : 2 fr. 50.) L'auteur — il n'est pas indiscret de dire que c'est Mme la comtesse Zamoyska, qui a consacré sa vie au relèvement de la Pologne par le travail — a réuni dans ce petit volume une série de conseils excellents et de considérations élevées, qui, pour s'adresser plus particulièrement aux femmes, ne manqueront d'utilité ni d'à propos pour personne.

118. — M. E. Cazes, inspecteur général de l'Instruction Publique en France, vient de publier un recueil de près de 3000 maximes morales extraites des écrivains de tous les temps et de tous les pays sur lequel nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs (*Pensées et maximes pour la pratique de la vie.* Paris, Delagrave, 1902. 501 pp. pet. in-16. Prix : 3 fr. 50). Le choix est abondant et excellent. L'auteur a fait une large place aux pensées qui résument avec netteté les problèmes du temps présent : famille, éducation, droit, justice sociale, devoir moral et civique,

et, de parti pris, il a écarté « toute pensée capable de porter au scepticisme, au découragement ou au pessimisme ». — L.

---

119. — Nous tenons à appeler l'attention de nos lecteurs sur l'ouvrage de Mgr. A. EHRHARD, professeur à la faculté de théologie de Vienne, intitulé : Le Catholicisme et le XXe siècle (*Der Katholizismus und das zwanzigste Jahrhundert im Lichte der christlichen Entwickelung der Neuzeit.* Stuttgart et Vienne, Jos. Roth, 1902. XII-416 pp. in-8. Prix : 6 fr.), qui fait en ce moment événement en Autriche et en Allemagne. La plus grande partie du volume est consacrée à une large esquisse de l'histoire du Catholicisme au Moyen Age et à la Renaissance. L'auteur s'efforce de montrer comment l'Église catholique a su s'accommoder dans les diverses époques aux circonstances différentes au milieu desquelles elle se trouvait placée. Étudiant ensuite, la situation nouvelle que la civilisation contemporaine fait à l'Église, il essaie de rechercher comment celle-ci pourra en tirer parti pour son développement ultérieur. Le danger, comme il le dit, est d'attacher une importance exagérée à des organismes, à des institutions, à des manières de voir qui étaient justifiés jadis, mais qui n'ont plus de raison d'être. Sans rompre brusquement avec son passé, sans renier aucun de ses principes dogmatiques ou moraux, l'Église peut et doit abandonner ce qui, dans l'héritage du moyen âge, est dû à des causes contingentes; elle a à s'accommoder aux besoins religieux et sociaux de l'époque nouvelle, elle a enfin, par un vigoureux effort, à reprendre dans la science moderne la place d'honneur qu'elle avait dans la science du moyen âge. C'est dans le le livre admirablement écrit et composé du savant professeur qu'il faut suivre l'éloquente et courageuse exposition de ces idées. Nous espérons qu'une adaptation française en doublera bientôt la sphère d'action. Dès maintenaut il nous a paru intéressant de signaler ce volume, qui, muni comme il l'est de l'*imprimatur* de l'évêque de Rottenbourg, est un véritable signe des temps. — M. J.

120. — C'est une partie seulement, mais une partie importante, du vaste programme esquissé par M. A. Ehrhard, que M. J. HOGAN, directeur du séminaire de Boston, a essayé d'exposer en détail dans son livre *Clerical Studies*, excellemment traduit en français par M. Boudinhon (*Les études du Clergé*, trad. franç. Paris, Lethielleux [1902]. 575 pp. in-8°. Prix : 6 francs). Comme le dit Mgr Mignot, l'éminent archevêque d'Albi, dans la préface, « ce livre se trouve être à cette heure le programme le plus complet et le plus judicieux des études ecclésiastiques, ou mieux encore l'exposition la plus précise, la plus loyale de l'esprit dans lequel elles doivent être faites à notre époque ». En effet, à propos des différentes branches des études du séminaire, philosophie, dogmatique, morale, droit canonique, histoire de l'Église, études bibliques et patrologie, le savant auteur appelle l'attention de ses lecteurs sur l'aspect nouveau qu'un grand nombre de questions ont pris depuis le prodigieux développement des sciences historiques au XIXe s. Sans casser les vitres, sans parler même plus haut qu'il ne convient, il fait entendre les vérités nécessaires. Il sait à qui il s'adresse, par exemple,

quand il ne craint pas de dire, à propos des études d'exégèse, qu'on peut « affirmer sans exagération que dans notre siècle on a fait davantage pour comprendre la Bible que dans tous les siècles précédents réunis » (p. 495), ajoutant « il faut avouer cependant que plus la grande part de ce travail a été entreprise et poursuivie en dehors de l'Église catholique » (p. 500). Il parcourt ainsi tous les domaines, semant les conseils les plus judicieux et les aperçus les plus larges sur les méthodes nouvelles à introduire, sur les points de vue vieillis à abandonner, et, si l'on songe que c'est à Rome même que le livre a reçu l'*imprimatur*, on ne peut s'empêcher de constater une fois encore le souffle d'un esprit nouveau. — M. J.

---

121. — *Littérature belge en Allemagne.* M. O. Hauser consacre un volume de traductions allemandes à la poésie lyrique néerlandaise de 1875-1900 (*Die niederländische Lyrik. Eine Studie und Uebersetzungen.* Baumert et Ronge, Grossenhain, 1901. 196 pp. Prix : 2 m.). Le livre est dédié à Hélène Swarth que l'auteur considère comme le plus grand poète lyrique de la Néerlande. Une vraie poésie lyrique néerlandaise, dit la préface, n'existe que depuis 1880; avant cette date rien, depuis, une efflorescence incomparable. L'auteur nous apprend encore, entre autres choses, que M. Pol de Mont est le chef du mouvement pangermanique en Belgique et que son nom est purement germanique : Pol signifie Polydore, de Mont = de Monk c.-à-d. le moine. Un volume de traductions de poètes belges de langue française est annoncé par l'éditeur comme devant paraître bientôt (O. Hauser : *Die belgische Lyrik.* Pr. 2 mk.). — Le même O. Hauser publie dans la *Neue Freie Presse* (n. 13498) une étude sur le Belge *Charles de Lerberghe*, qu'il désigne comme un précurseur de Maeterlinck et dans la revue *Aus fremden Zungen* (1901, livr. 19) une étude sur la jeune Belgique (*Das junge Belgien*). Dans la même revue (livr. 20) a paru un travail de Martha Sommer sur l'écrivain villageois westflamand *Stijns Streuvels;* aussi dans *Das literarische Echo* (15 janvier), avec traduction allemande d'une de ses esquisses. Dans le premier n° de mars de la même Revue, une étude sur Gustave Van Zijpe et dans les numéros du 1er nov., 15 janv., 1er mai des Lettres belges (*Belgische Briefe*); la lettre du 15 janvier expose comment on délivre en Belgique les prix de littérature flamande. Une traduction allemande de Ernest Staes : *Schetsen en beelden* a paru récemment dans la collection Reclam. La traduction allemande des œuvres de Maeterlinck par Oppeln-Bronikowski (Leipzig, Diederichs) comprend déjà 9 volumes; le dernier paru contient *La vie des abeilles.* Les études critiques sur Maeterlinck deviennent tellement nombreuses que je dois renoncer à les signaler ici.

122. — La section berlinoise du *Goethebund* lance un appel en vue de la fondation d'un prix Schiller populaire, en opposition au prix Schiller officiel. Cet appel a lieu à la suite des polémiques soulevées par un rescrit impérial du 10 novembre dernier, introduisant de notables changements dans les statuts de cette fondation, changements qui tous tendent en dernier lieu à faciliter l'exercice du pouvoir discrétionnaire de l'empereur. Le prix Schiller, délivré tous les trois ans au meilleur drame allemand

paru dans cet intervalle, a été fondé par Guillaume I en 1859; il comporte une récompense en argent de 6800 m. (2000 thaler) et une médaille d'or d'une valeur de 100 thaler; ces fonds devaient être prélevés sur la fortune personnelle du fondateur. Guillaume I se rangea toujours à l'avis de la commission; il n'en fut pas de même de l'empereur actuel, à qui, d'après les statuts, incombe en dernier ressort la décision. La discorde entre la commission et lui a été constante. Elle éclata d'abord lorsque la commission proposa pour le prix une pièce de Fulda *Talisman*, qui est une satire contre le byzantinisme, remplie, suivant l'opinion générale de la presse d'alors, de traits personnels contre Guillaume II. L'empereur s'est refusé à payer de sa poche quelqu'un qui se moquait de lui; ce manque de sérénité philosophique est certainement un défaut bien excusable. Depuis lors l'empereur a presque régulièrement rejeté les propositions de la commission; maintes fois le prix ne fut pas décerné; le dernier couronné fut le dramaturge patriotique Ernst von Wildenbruch, qui en 1896, obtint le prix double. Cette fois la commission avait classé premier Gerhart Hauptmann et second Wildenbruch. L'empereur intervertit l'ordre de classement; il n'est jamais allé jusqu'à accorder le prix à quelqu'un qui ne fût pas porté sur la liste de la commission, quoique strictement il en eût le droit, la commission étant purement consultative. Le nouveau règlement comporte notamment que le prix ne sera plus accordé que tous les six ans et que le choix pourra se faire parmi les œuvres dramatiques des douze (au lieu de trois) années écoulées. La tendance visible est donc d'obtenir de la commission une liste de candidats-lauréats plus étendue, pour ne pas être forcé de choisir entre deux ou trois noms, dont peut-être aucun ne trouverait complètement grâce aux yeux de Sa Majesté. L'appel protestataire du *Goethebund* n'est donc pas sans fondement; mais à supposer que l'on parvienne à réunir des fonds suffisants, je me demande quel jury décernera ce prix populaire de littérature allemande.

123. — Les tentatives pour ressusciter le drame antique se succèdent en Allemagne. *L'Association académique pour l'art et la littérature* de Vienne, suivant l'exemple de celle de Berlin, a organisé différentes représentations de drames antiques, parmi lesquelles l'*Héraclès* d'Euripide a eu le plus de succès. Un écrivain viennois, E. von Jagow, a fondu ensemble *Antigone* et *Oedipe-Roi* en une tragédie en cinq actes. La représentation vient d'avoir lieu au nouveau théâtre jubilaire (*Jubiläumstheater*) de Vienne. La critique ne dit pas beaucoup de bien de cette adaptation. Au *Berliner Theater*, le directeur Lindau a mis en scène trois dialogues de Lucien : *Timon*, *le Songe du savetier Mycille* et *le Passage du Styx*. Le succès a été considérable. — Dans un article des *Preussische Jahrbücher* (vol. 105, livr. 3) Bernarda von N. défend la curieuse thèse que seule la philosophie païenne pouvait donner naissance à une vraie tragédie. L'antiquité grecque donnait à ses poètes le mandat de résoudre le problème de l'existence, solution qui constitue le vrai fond de la tragédie. Le christianisme, qui anticipe cette solution et la libre pensée qui en nie la possibilité, privent tous deux le poète dramatique de sa véritable mission. Un drame peut être basé sur la philosophie moderne, mais non une tragédie. — Dans la *Deutsche Rundschau*

(XXVIII, 7), M. Dobschütz publie une étude très documentée sur le roman dans l'ancienne littérature chrétienne; le travail me paraît riche en aperçus nouveaux.

124. — La civilisation antique, dit Chamberlain dans un article éloquent paru dans le *Tag* (43, 47), doit cesser de constituer la base de notre formation intellectuelle. La préceptrice de l'homme moderne doit être la nature. La nature en opposition à la science des livres, à la foi aveugle. « Rien ne nourrit autant l'imagination productive que la contemplation de la nature, rien n'élève mieux à la véracité, à la patience, à la modestie, à la précision de la pensée que l'observation de la nature. » Reprennons de l'idéal hellénique le soin du corps, mais pour le reste adaptons-le à notre être. « Nous autres Germains, nous devons conserver notre originalité libre et arriver à dépasser les Hellènes. » Il faut donc que l'école cesse de cultiver l'idéal hellénique. La formation intellectuelle basée sur les langues anciennes, la grammaire et la rhétorique est en opposition directe avec les besoins de notre époque. « L'étude de la nature nous donnera non la foi, mais la vraie religion, non la science dans le sens aristotélique, mais la sagesse, non l'éloquence artificielle, mais la source inépuisable de tout ce qui est digne d'être dit. »

124. — Les brochures fameuses de Veremundus sur l'infériorité des catholiques allemands au point de vûe littéraire ont eu comme conséquence la fondation d'une association pour le relèvement de la littérature catholique en Allemagne. Cette association a fondé une librairie (*Allgemeine Verlagsgesellschaft*) et une revue (*Literarische Warte*), dont le siège est à Munich. Elle a en outre institué un concours littéraire et proposé trois prix de 5000, 3000 et 2000 marks pour des romans « basés sur la philosophie chrétienne et ne blessant pas le sentiment catholique ». Ces prix viennent d'être décernés le 1[er] à M. Schmidt von Ekensteen pour son roman : *Friede den Hütten*, le 2[d] à M. A. Schott pour son roman *Gottesthal*, le 3[e] à M. Hellenden pour : *Der Stern von Hallalat*. Ce sont trois noms inconnus dans la littérature allemande.

126. — La librairie Teubner annonce une série de commentaires de poètes allemands modernes et de poètes étrangers, qui ont influé sur la vie intellectuelle de l'Allemagne. Parmi ces derniers figureront Rostand (dans la traduction de Fulda), Ibsen, Björnson, Tourguénef, etc. L'entreprise est dirigée par le professeur O. Lyon de Dresde. Les commentaires, sans texte, seront avant tout esthétiques. Chaque volume comprendra environ trois feuilles et coûtera 50 pf. Les premiers volumes paraîtront dans le courant de l'été.

127. — J'attire de nouveau l'attention toute spéciale de nos professeurs d'enseignement moyen sur les biographies et les commentaires de poètes allemands qui paraissent dans la collection universellement connue de Reclam à Leipzig. En voici la liste :

I. Biographies :	*Goethe*	par Haarhaus,	282 pp.	Pr. 60 pf.
	Schiller	par Gottschall,	174 pp.	Pr. 40 pf.
	Hebbel	par Bartels,	128 pp.	Pr. 20 pf.
	Grabbe	par Gottschall,	82 pp.	Pr. 20 pf.

Kleist par Kiesgen, 126 pp. Pr. 20 pf.
Uhland par Mendheim, 106 pp. Pr. 20 pf.
Körner par Zipper, 92 pp. Pr. 20 pf.

II. Commentaires : Auteur unique, M. Zipper. Prix unique : 20 pf. le volume, 60 à 70 pp.

1. *Minna von Barnhelm*, 2. *Iphigenie auf Tauris*, 3. *Jungfrau von Orléans*, 4. *Wilhelm Tell*, 5. *Braut von Messina*, 6. *Minna von Barnhelm*, 7. *Cid*, 8. *Oberon*, 9. *Emilia Galotti*, 10. *Maria Stuart*, 11. *Reinecke Fuchs*, 12 *Egmont*. Ces biographies et ces commentaires sont en tout point très recommandables et vu l'extrême modicité de leur prix aucun professeur ne voudra s'en passer.

128. — M. Melon continue dans *Die neueren Sprachen* son étude sur l'enseignement des langues vivantes en Belgique et le mouvement réformateur. L'article 3 (IX, 10) passe en revue tous les ouvrages publiés avant la circulaire ministérielle recommandant la méthode directe basée sur l'intuition.

129. — Une nouvelle revue *Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht* (Berlin, Weidmannsche Buchhandlung; abonnement 8 marks) distribue son numéro spécimen, qui constitue par la richesse et la variété de son contenu, une excellente recommandation. La revue est dirigée par Koschwitz, Kaluza et Thurau. Parmi les articles de fond je relève des études sur la réforme de l'enseignement des langues vivantes, la lecture à domicile, l'enseignement des langues modernes aux universités australiennes, la division et l'organisation du territoire français, Victor Hugo dans l'enseignement secondaire allemand; parmi les communications (*Mitteilungen*) des rapports sur le Congrès international de l'enseignement moyen à Bruxelles (Scharff) sur les assemblées de philologues allemands, sur les derniers rescrits du Ministre de l'instruction publique en France. Une troisième rubrique *Literaturberichte und Anzeigen* contient des comptes rendus et annonces de livres. Une quatrième *Zeitschriftenschau*. une revue des revues.

130. — *Das literarische Echo*, revue générale de littérature, paraissant tous les quinze jours chez Fontane à Berlin (4 fr. par trimestre) continue à tenir le premier rang parmi les revues similaires. A ses nombreuses rubriques, la revue en a ajouté depuis peu une nouvelle intitulée *Im Spiegel*, dans laquelle les auteurs allemands en vue racontent leur vie, leur façon de travailler, leurs tendances, etc. Pour donner une idée de la richesse de cette publication, j'indique ici le contenu du dernier numéro paru (1er juin). 1. Articles de fond : Benzmann : *Die deutsche Ballade*; Wiegler : *Peter Altenberg* (un poète viennois); Von Ende : *Amerikanische Belletristik;* Krauss : *Schiller-Literatur;* Lienhard : *Harts Verwandlungsphilosophie;* Gædertz : *Plattdeutsches*. 2. *Proben und Stücke* (extraits d'auteurs nouveaux) : *Moderne Balladen*. 3. *Echo der Zeitungen*. 4. *Echo der Zeitschriften*. 5. *Echo des Auslandes* (lettres d'Angleterre, d'Italie, de Suède et du Danemark). 6. *Echo der Bühnen* (revue des théâtres allemands). 7. *Kurze Anzeigen* (comptes rendus de livres). 8. *Nachrichten*. 9. *Der Büchermarkt*.

131. — Aux trois grandes collections de livres à bon marché : Reclam à 20 pf. le volume, Hendel (Halle) à 25 pf. et Meyer's Volksbücher à 10 pf. viennent s'ajouter quatre nouvelles : les *Deutsche Dichter in Auswahl für das Volk* (Berlin, Kitzier) à 10 pf. le volume, les *Wiesbadener Volksbücher* (Verlag des Volksbildungsvereins, Wiesbaden) d'un prix variant de 10 à 20 pf. le volume, la *Allgemeine Bücherei hrsg. von der oesterreichischen Leogesellschaft* (Vienne et Leipzig, W. Braumüller) à 20 pf. le volume, et finalement *Kürschner's Bücherschatz* (Berlin, H. Hillger) à 20 pf. La plus ancienne de ces bibliothèques, celle de Reclam, est arrivée au numéro 4300, Hendel à 1580, Meyer à 1300, Kürschner à 300. Des *Wiesbadener Volksbücher*, 15 volumes ont paru, de la *Allgemeine Bücherei*, une trentaine, et des *Deutsche Dichter für das Volk*, cinq. Les bibliothèques de nos athénées devraient s'abonner au moins à l'une ou à l'autre de ces collections; cela représenterait une bien minime dépense dans leur budget.

132. — La dernière livraison parue de *Euphorion, Zeitschrift für Literaturgeschichte* (IX, 1), éditée chez Carl Fromme à Vienne, contient, entre autres, une étude de Seuffert sur le drame de Björnson : *Ueber unsere Kraft*, la suite de la publication d'un intéressant manuscrit de chants bas-rhénans de l'an 1574, un travail de Tiele sur les *Romanzen und Historien* de Strachwitz, un article de Nagel sur la figure d'Hélène dans la légende de Faust, de nouvelles trouvailles sur Schiller par R. Steig. De nombreux comptes rendus par les sommités de la critique allemande et une bibliographie complète terminent cette livraison de 270 pp. (Pr. 4 m.).

133. — Ont paru récemment la 1re et la 2de livraison du volume X des *Jahresberichte für neuere deutsche Literaturgeschichte* (Berlin, Behr), dont M. Bley et moi avons signalé ici à différentes reprises le haut intérêt. Ces deux fascicules (d'environ 150 pp. gd octavo) rendent compte de la marche de la science pendant l'année 1899 dans les domaines suivants : Histoire générale de la littérature. poésie lyrique du 15-16e siècle, épopée, drame et poésie didactique de la même époque, Luther et la réforme, histoire politique et religieuse du 17e et 18e siècle, lyrique, drame et poésie didactique du 17/18e siècle, drame et histoire du théâtre du 18/19e siècle, histoire de la philologie allemande, histoire de la pédagogie, histoire de la langue allemande, métrique, poésie légendaire, histoire littéraire du 19e siècle, histoire politique du 18/19e siècle, Schiller, école romantique, la jeune Allemagne. Cette revue n'intéresse donc pas seulement le littérateur, mais aussi le philologue, l'historien, le pédagogue, le philosophe etc. Elle étend du reste d'année en année son cadre, pour lequel son titre est devenu beaucoup trop étroit.

134. — L'éditeur Carl Krabbe à Stuttgart publie une ravissante collection miniature de classiques allemands. Dix volumes d'environ 500 pages chacun ont paru jusqu'ici; le prix unique du volume est de 3 m. seulement. La collection comprend les poésies de Goethe (2 vol.), de Schiller, d'Uhland, de Rückert, de Heine (2 vol.), de Lenau, le « Faust » de Goethe et le « Wallenstein » de Schiller. Malgré le petit format l'impression est claire et nette, la reliure solide, riche et de bon goût, — sans dorure sur tranche, — ce

dont nous félicitons l'éditeur. Ces volumes conviennent très bien pour être donnés en prix dans nos établissements d'enseignement moyen.

135. On vient de fonder à Berlin une société pour l'histoire du théâtre allemand (siège : Berlin, W62 Wormerstr. 7). Cette société, qui constituera désormais un centre pour les études dramaturgiques, se propose de publier une revue théâtrale et en outre : 1. une *bibliotheca theatralis germanica*, c.-à-d. une bibliographie complète de tous les ouvrages et articles sur la science du théâtre depuis 1700 jusqu'à 1900 ; 2. une bibliographie des pièces de théâtre depuis 1800. y compris les pièces imprimées comme manuscrit ; 3. un lexique biographique des acteurs allemands depuis 1600 ; 4. un lexique général du théâtre ; 5. des caractéristiques illustrées d'acteurs ; 6. des réimpressions de vieux ouvrages dramaturgiques, mémoires, correspondances, etc. Les membres de la société recevront la revue et ces publications ; la cotisation annuelle est de 12 marks.

H. B.

NÉCROLOGIE

Dominique Keiffer.

1854-1891, voilà certes des dates assez distantes pour enclore l'activité de toute une vie : elles marquent, dans l'enseignement, le commencement et l'achèvement de la carrière de Dominique Keiffer ; mieux que d'autres, nos lecteurs savent ce que le cours de trente-cinq années entraîne de préoccupations et de travail.

Professeur tour à tour à Arlon, à Gand, préfet des études à Namur, Keiffer passa en cette qualité à Liège (1884), où l'on vient d'éprouver les regrets que laisse, au jour des funérailles, la disparition toujours inattendue d'un homme de bien et de talent.

Keiffer aimait l'instruction, les lettres classiques pour elles-mêmes, et, sans cultiver le mètre, il était poète. Après l'accomplissement de ses devoirs immédiats, il revenait toujours à l'un de ces travaux personnels qu'on lui connaissait sur le métier. Quoi de mieux, pour caractériser les tendances diverses de son esprit, que ces titres, *Dictionnaire de style français-latin* — couronné par l'Académie, — *l'Ouvrier à l'école*, travaux multiples d'érudition — qui le firent collaborer à la *Revue de l'Instruction publique*, — nombre enfin de charmantes *Nouvelles ?*

C'est dans les qualités de celles-ci que ceux qui l'ont connu retrouvent au mieux l'auteur, avec sa finesse d'observation, sa bonne grâce dans la forme. Se souvenait-il d'Auerbach et des *Contes de la Forêt noire ?* Toujours est-il que tout jeune encore, il entreprit de créer ou de développer une littérature locale au pays d'Arlon. Il aimait le Luxembourg, il y savait distinguer des caractères : contrée et gens, il les a décrits si bien que *le Quatuor de Vianden* est resté, semble-t-il, sa meilleure production.

L'avancement du professeur déplaça le lettré; cela ne fit pourtant qu'étendre, au profit du pays belge, le champs de l'observation. Dix petites nouvelles parurent à Gand (1869) sous le titre de *Scènes et Portraits;* à Liège, ce fut *Bang* (1889) et autres de ces pages dont le tiré-à-part reste dans les mains des amis,

Par beaucoup de traits communs, le talent de Keiffer rappelle celui d'un autre lettré distingué, qui ne se livra qu'à des travaux de choix, Eugène Gens, l'auteur de *Ruines et paysages*, en son temps professeur de rhétorique française à l'Athénée d'Anvers. Le rapprochement est à l'honneur de tous deux.

Pour avoir fait de la littérature indépendante, ils ne tomberont sans doute pas au rang des écrivains oubliés : l'histoire des lettres belges aura le souci de leur nom.

J. E. D.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ci-après le discours prononcé par M. Kurth au nom des anciens élèves du regretté défunt :

C'est un disciple qui vient déposer sur le cercueil de son ancien maître un hommage de reconnaissance et de regret.

Près de quarante ans se sont écoulés depuis le temps où, sur les bancs de l'athénée d'Arlon, je suivais les leçons de Dominique Keiffer, et le souvenir de son enseignement m'est resté plein de fraîcheur et de vie. Keiffer était un maître admirable. Ceux-là ne savent pas toutes les ressources de son intelligence qui ne l'ont pas connu dans cette période de sa carrière où les ménagements dus à sa frèle santé n'avaient pas encore fermé la bouche du professeur arrivé à la pleine maturité de son talent. Je me parlerai pas de sa méthode d'enseignement; aucun de ses élèves ne s'est jamais demandé s'il en avait une, parce qu'il nous semblait qu'il ne pouvait pas y en avoir une autre que la sienne. Chez lui, rien n'avait l'allure didactique, rien ne sentait le pédagogue, rien ne cherchait à s'imposer au nom de l'autorité. Sa classe de poésie était comme un cénacle où l'on s'entretenait de belles choses, et où un jeune homme très doux, qui était comme notre frère aîné, nous introduisait dans la familiarité des grands esprits avec lesquels il entretenait un commerce assidu. Le génie de l'antiquité se révélait à nous pour la première fois dans sa vérité vivante, avec ce naturel parfait et cette grâce non fardée que les commentateurs font trop souvent disparaître sous le lugubre badigeon de l'érudition. Et cependant, chez notre maître, l'érudition ne manquait pas; elle était même d'une solidité et d'une étendue bien rares. Mais, si nul n'en possédait davantage, nul ne la montrait moins. Grâce à l'art consommé avec lequel il débarrassait la philologie classique de ce qui rebute et décourage l'adolescent, il nous semblait, en étudiant avec lui les chefs-d'œuvre grecs et latins, que nous lisions des écrivains de notre langue, et que nous conversions avec des hommes de notre temps. Nous étions fiers de les comprendre et de les goûter, et nous nous en attribuions volontiers le mérite. Pour lui, la conscience qu'il avait de nous avoir communiqué sa noble passion pour la beauté littéraire était une

récompense qui lui suffisait. Il aimait cette chaire autour de laquelle il voyait s'illuminer tous les ans, sous son souffle, des intelligences jeunes et avides; lorsqu'il se vit forcé d'en descendre, ce dut lui être un dur sacrifice et quelque chose comme le lointain apprentissage de la mort.

Toutefois, ni dans l'absorbant labeur des fonctions de préfet, ni, plus tard, dans les légitimes loisirs de la retraite, il n'a abandonné les travaux qu'il avait entrepris pour nous. Ce lettré délicat, ce fin observateur doublé d'un humoriste sans fiel, qui savait tracer d'une plume si alerte d'ingénieux tableautins de la vie moderne, il revenait avec charme à ces travaux de grammaire et de stylistique qui avaient fait de lui un des premiers latinistes de notre pays. Naguère encore, il les résumait à l'usage des classes dans son remarquable *Dictionnaire de style français-latin*, véritable tour de force pédagogique où la langue de Cicéron s'étonne d'être assez riche pour fournir des expressions aux nuances les plus fines de la pensée contemporaine. L'Académie a décerné une de ses couronnes à ce livre qui est comme son testament de professeur, et j'imagine qu'une des dernières satisfactions qu'il aura goûtées en ce monde, ç'a été de constater que son œuvre avait été appréciée de son pays.

Et c'était justice. Keiffer est un des hommes qui ont honoré notre profession, et nous nous devons d'honorer sa mémoire. De sa laborieuse carrière d'homme d'enseignement et d'homme de lettres, remplie tout entière par le culte des choses idéales et sereines, il sort je ne sais quel discret parfum de distinction intellectuelle et d'élévation morale. Sa vie recueillie et simple a été un grand exemple de dignité. Les souffrances ne lui ont pas été épargnées, mais elles n'ont pas altéré sa douceur native, et il n'y avait pas d'amertume dans le sourire bienveillant et désabusé avec lequel il contemplait autour de lui l'éternelle floraison de la vie.

Maître vénéré, vos élèves ne vous oublieront pas. Vous continuerez de vivre dans leurs cœurs, et leurs souvenirs émus se donneront rendez-vous plus d'une fois, avec leurs prières, autour de la tombe où vous allez, dans l'attente de la résurrection, dormir votre dernier sommeil à l'ombre de la Croix.

ACTES OFFICIELS

Par arrêté royal du 29 mai 1902, la disposition suivante est ajoutée à l'article 19*bis* du règlement organique du concours universitaire et à l'article 15 du règlement organique pour la collation des bourses de voyage : « Nul ne peut, sous peine de nullité, prendre part en qualité de membre d'un jury, à l'examen d'un parent ou allié jusques et y compris le quatrième degré. »

Par arrêtés royaux des 10 et 25 avril 1902, la croix civique de 1re classe a été décernée à : MM. Mansion, P., professeur ordinaire, inspecteur des études aux écoles spéciales annexées à l'Université de Gand; Coppens, P., prof. à l'A. R. d'Anvers; Raskop, J., préf. des ét. à l'A. R. d'Ostende; Lapaille, R., prof. honor. à l'A. R. de Huy; Spineto, E , prof. honor. à l'A. R. de Namur; — la croix de 2de classe à MM. Piers, F., préparateur à l'Université de Liège; Verstappen, F., maître de gymnastique à l'A. R. de Bruges; Schoonooghe, D., ancien maître d'études à l'A. R. de Bruges; — la médaille de 1re classe à MM. Bley, A., et De Ceuleneer, A., professeurs ordinaires à l'Université de Gand; Galopin, G., Lemaire, A., Putzeys, F., et Spring, W., professeurs ordinaires à l'Université de Liège; Dumoulin, A., et Gillet, C., professeurs à l'A. R. de Bruxelles; Painparé, F., prof. à l'A. R. d'Ixelles; Cousinne, V., prof. à l'A. R. de Louvain; Bruyninckx, E., prof. à l'A. R. de Gand; Baijot, F., prof. de gymnastique à l'A. R. de Chimay; Severyn, A.-J.-M., prof. à l'A. R. de Tournai; Laurent, C., surveillant et prof. de gymn. à l'A. R. de Huy; Hermans, J., et Marique, A., professeurs à l'A. R. de Liège; Baudenelle, J., prof. de gymn. à l'A. R. de Verviers; Janssen, P., prof. à l'A. R. de Hasselt; Jérôme, A., prof. à l'A. R. d'Arlon; Goergen, H., prof. à l'A. R. de Namur; De Coquibus, D., prof. de gymn. honor. à l'A. R. de Namur.

Par arrêté royal du 21 mai 1902, M. Renard, Camille, chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, est, sur sa demande, déclaré émérite; il est déchargé de son enseignement.

Par arrêté royal du 13 mai 1902, est approuvée l'élection faite par la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie, de MM. Leclercq, Jules; Wilmotte, Maurice; Nys, Ernest, et Mercier, Désiré, membres correspondants, en qualité de membres titulaires de la dite classe.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXI, 1. — Ad catalogum codd. hagiogr. graecorum bibl. Vaticanae supplementum. — Hipp. Delehaye, Un synaxaire italo-grec. — Savio, La légende des SS. Fidèle, Alexandre, Carpophore et autres martyrs. — Férotin, La légende de Sainte Potamia. — Dom Morin, S. Walfroy = S. Wulphy et les reliques de S. Feuillen à Abbeville. — Poncelet, Note sur les libri VIII miraculorum de Césaire de Heisterbach. — Van Ortroy, Vie de S. Bernardin de Sienne par Léonard Bentivoglienti. — Bulletin des publications hagiographiques. — Chevalier, Suite du Repertorium hymnologicum.

The Classical Review, 1902, nº 3. — A. B. Cook, Unconscious Iterations. I. — H. Richards, Critical notes on the *de Sublimitate*. — Sonnenschein, Interrogative Commands. — W. K. Clement, The Latin Prohibitive and Prof. Elmer. — Notes. — Reviews. — Archaeology.

Nº 4. — Janet Case, Apollo and the Erinyes in the *Electra* of Sophocles. — P. O. Barendt, Ciceronian Use of *Nam* and *Enim*. — W. Warde Fowler, The Number Twenty-seven in Roman Ritual. — Reviews. — Archaeology.

Muséon (**Le**), nouvelle série, vol. III, nº 1. — A. Carnoy, Le latin d'Espagne d'après les inscriptions. — L. de la Vallée-Poussin, Le bouddhisme d'après les sources brahmaniques. — Cte de Charencey, Basque et Gaulois.

Revue des Études anciennes, t. IV, nº 1. — Ph. Legrand, Problèmes Alexandrins. II (Publicité des mimes d'Hérondas). — F. Cumont, Note sur deux fragments épiques relatifs aux guerres de Dioclétien. — Antiquités nationales (C. Jullian, XIII, Paris, date de l'enceinte gallo-romaine. — L'inscription d'Hasparreu. — Gassies, Autel gaulois à Sérapis. — Waltzing, Le Vulcain des Gésates). — Bulletin Hispanique, L'idole de Miqueldi à Durango. — Bibliographie.

Revue des Humanités en Belgique, 5e année, nº 6. — M. Brants, Un cours littéraire moderne. — J. Wasteels, Note sur la réforme du programme des études dans la section grecque-latine des athénées et collèges. — H. De Bruyn, Un écho du congrès de l'enseignement moyen de 1901. — A. Habets, Les Lycées français. — J. Melon, Les langues vivantes en Hollande. — Chronique et documents. — Revue bibliographique.

Revue de l'Université de Bruxelles, 7e année, n° 7. — Léon Leclère, Guillaume Tiberghien, 1819-1901. — G. Des Marez, La conception sociale et économique de l'histoire du droit (leçon d'ouverture du cours d'histoire du droit).

Rivista di filologia, XXX, fasc. 2. — Giri, Alcuni luoghi del quinto libro di Lucrezio. — Pascal, La declinazione atoma in Epicuro e Lucrezio. — Romagnoli, L'impresa d'Eracle contro Gerione sulla coppa d'Eufronio. — Santinelli, Riti delle vergini vestali (Vesta aperit). — De Marchi, Cicerone de lege agraria, II, 14, 36. — Levi, Della gradazione nei dialetti greci. — Olivieri, Una citazione di Frinico (Pap. di Oxyrynchos, t. II). — Sabbadini, Metodi nell' insegnamento della sintassi latina. — Stampini, Lucretiana. — Caccialanza, Schedulae criticae. — Bibliographie.

Zeitschrift für das Gymnasialwesen. 1902, Janvier. — Hoffmann, Was gewährt die humanistische Bildung unseren Schülern? — Lange, Die Concentration des Unterrichts und ihre Grenzen.

Février-Mars. — Biese, Anthologien deutscher Lyrik. — Schlesinger, Das Schreibunterricht an den höheren Lehranstalten. — Bolle, Das neue Lehrplan im Griechischen.

Avril. — Lange, Die französischen Ferienkurse für Ausländer an der Universität Grenoble.

Mai. — Schwarz, Das Mass der Selbständigkeit und Freiheit in der Beherrschung der französischen und englischen Sprache auf dem Gymnasium.

COMPTES RENDUS.

Aucassin et Nicolette, chante-fable du XIIe siècle, mise en français moderne p. G. Michaut, avec une préface de J. Bédier. Paris, Fontemoing, 1901. xlvii-135 pp. in-16. « Traduction précise, fidèle, rendant admirablement la couleur de l'original. » A. Jeanroy, Rev. crit., 1902, n° 13.

A. Bartal, *Glossarium mediae et infimae latinitatis regni Hungariae.* Leipzig, Teubner, 1901. xxviii-722 pp. de 3 col. in-4°. 50 cour. « Complète d'une façon magistrale le glossaire de Du Cange. » J. Kont, Rev. crit., 1902, n° 17.

Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque.* « Livre fondamental. L'histoire de l'astrologie ancienne est trop négligée. » de la Ville de Mirmont, Revue des études anciennes.

F.-P. Bremer, *Jurisprudentiae antehadrianae quae supersunt*, II, 2. Leipzig, Teubner, 1901. xxvi-639 pp. in-8°. « Très bonne et très utile publication. » É. T(homas), Rev. crit., 1902, n° 20.

K. Breysig, *Kulturgeschichte der Neuzeit.* II. *Altertum und Mittelalter als Vorstufen der Neuzeit.* 1ste Hälfte. Urzeit. — Griechen. — Römer. Berlin, Bondi, 1901. « Voulant retrouver dans l'évolution de tous les peuples les mêmes phases, M. B. est amené à regarder trop souvent les faits à travers les verres déformants de ses théories. Dans cette scolastique historique, on sent revivre quelque chose de l'esprit de Hégel. » F. Cauer, Wochenschr. für klass. Philol., 1902, n° 13.

H. BRUNNER, *Grundzüge der deutschen Rechtsgeschichte*. Leipzig, Duncker et Humblot, 1901, in-8°. « Il n'est point de meilleur manuel élémentaire à mettre entre les mains des étudiants. » P. H., Rev. crit., 1902, n° 20.

Vicomte CH. DE LA LALANDE DE CALAN, *Les personnages de l'Épopée romane*. Paris, Bouillon, 1900. 355 pp. in-8°. « Livre intéressant et curieux, qui témoigne de vastes lectures et d'un puissant effort de combinaison et de synthèse, mais qui pèche par de graves défauts de fond et de forme : affirmations sans preuves, interprétations arbitraires, références historiques insuffisantes, etc. » A. Jeanroy, Rev. crit., 1902, n° 14.

W. DITTENBERGER, *Sylloge inscriptionum Graecarum*, 2e éd., vol. III. Leipzig, Hirzel, 1901. 462 pp. in-8°. 14 mk. « Complète à merveille cet admirable instrument de travail. » B. Haussoullier, Rev. crit., 1902, n° 17.

F. DÜMMLER, *Kleine Schriften*, 3 volumes. Leipzig, Hirzel, 1901. « Ces études, dont on a bien fait d'assurer la conservation, sont le produit d'une activité scientifique qui a eu une évolution des plus curieuses. » Schenkl, Wochenschr. für klass. Philol., 1902, n° 19.

H. FISCHER, *Schwäbisches Wörterbuch*, II-III. Tubingue, Laupp, 1901. pp. 161-480, in-4°. « Œuvre de science et de conscience irréprochables. » V. H(enry), Rev. crit., 1902, n° 13.

B. L. GILDERSLEEVE, *Syntax of classical Greek, from Homer to Demosthenes*, I. 190 pp. in-12°. « Excellent instrument de travail. » C., le Muséon, vol. III, n° 1.

O. GRUPPE, *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, 2te Hälfte, 1te Lief. Munich, Beck, 1902. « Partout où elles s'appuient sur des données historiques, les théories de G. inspirent pleinement confiance; quand elles ne sont faites que de conjectures, elles font briller une ingéniosité merveilleuse, et l'on se plaît à croire qu'elles seront plus d'une fois confirmées par les découvertes de l'avenir. » H. Steuding, Wochenschr. für klass. Philol., 1902, n° 12.

J. GUIRAUD, *L'Église et les origines de la Renaissance*. Paris, Lecoffre, 1902, in-8°. « Intéressant, mais gâté par la tendance de l'auteur à exagérer le rôle de la papauté dans la Renaissance italienne, et par une distinction trop absolue entre l'humanisme chrétien et l'humanisme païen. » L. Delaruelle, Rev. crit., 1902, n° 21.

E. L. HICKS et G. F. HILL, *A Manual of greek historical inscriptions*, nouv. éd. Oxford, Clarendon Press, 1901. XXXIV-341 pp. in-8°. « Améliorations sensibles, mais on regrettera la suppression des inscriptions postérieurés à la mort d'Alexandre. Tel qu'il est, ce livre est un modèle d'érudition anglaise. » B. Haussoullier, Rev. crit., 1902, n° 17.

HOMER'S *Odyssey*, XIII-XXIV, éd. with engl. notes and append. by D. B. MONRO. Oxford, Clarendon Press, 1901. 512 pp. in-8°. « Les appendices présentent de l'intérêt, mais ne paraissent pas de nature à faire avancer la question. » Am. Hauvette, Rev. crit., 1902, n° 16.

Q. HORATI FLACCI *Saturarum lib. I*, ed. with introd. and notes by J. Gow. Cambridge University Press, 1901. 120 pp. in-12°. « Soigné ». É. T(homas), Rev. crit., 1902, n° 13.

C. HÜLSEN, *Wandplan von Rom*, en 4 feuilles. Berlin, Reimer, 1901

« Carte destinée essentiellement à l'enseignement et mise au courant des découvertes les plus récentes. » R. Cagnat, Rev. crit., 1902, n° 14.

K. JOËL, *Der echte und der Xenophontische Sokrates*, t. II. Berlin, Gärtner, 1901. 1145 pp. in-8°. « Montre que le Socrate des *Mémorables* n'est pas le vrai Socrate, et essaie surtout de reconstruire les théories d'Antisthène, dont l'influence a été méconnue. Mal composé, et rempli de digressions, le livre de J. n'en est pas moins digne de louange pour les résultats d'ensemble qu'il apporte. » My, Rev. crit., 1902, n° 14.

J. KAERST, *Geschichte des hellenistischen Zeitalters*. I : *Die Grundlegung des Hellenismus*. Leipzig, Teubner. x-433 pp. in-8°. « L'auteur aime les vues d'ensemble, tout en s'appuyant sur une connaissance solide et minutieuse des sources. Ses jugements sont empreints d'impartialité et de modération; ses récits, simples et attachants. ». Am. Hauvette, Rev. crit., 1902, n° 13.

G. KÖRTING, *Lateinisch-romanisches Wörterbuch*, 2e éd. Paderborn, Schöningh, 1901. 1252 col. gr. in-8°. « Sera accueilli avec reconnaissance, malgré ses défauts. » Antoine Thomas, Rev. crit., 1902, n° 18.

H. C. LEA, *Histoire de l'inquisition au moyen âge*, traduite par S. Reinach. Paris, 1900-1901. 2 vol. in-18. « C'est le tableau le plus vaste et le plus impartial qu'on ait retracé de l'inquisition. » R[euss], Rev. crit., 1902, n° 17.

A. MAHLER, *Polyklet und seine Schule*. Leipzig, Barth, 1902. 159 pp. in-8°. « Travail original, abondant en idées neuves et intéressantes. » Salomon Reinach, Rev. crit., 1902, n° 15.

MARC-AURÈLE, *Pensées*, trad. nouv. p. G. MICHAUT. Paris, Fontemoing, 1901. xxi-238 pp. « Bonne traduction, qui a su rendre non seulement le sens, mais encore la physionomie de l'original. » My, Rev. crit., 1902, n° 13.

ED. MEYER, *Geschichte des Alterthums*, t. IV. Stuttgart et Berlin, 1901. vi-666 pp. in-8°. « Révèle les mêmes qualités que les volumes précédents : don de synthèse, art de condenser et de composer, science et méthode. Le jugement sur la démocratie athénienne est sévère, mais juste. » Maurice Croiset, Rev. crit., 1902, n° 13.

W. MEYER-LÜBKE, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*. Heidelberg, Winter, 1901. x-224 pp. in-8°. « Fort intéressant, mais convient mieux aux maîtres qu'aux étudiants. » E. Bourciez, Rev. crit., 1902, n° 17.

W. NESTLE. *Euripides der Dichter der griechischen Aufklärung*. Stuttgart, Kohlhammer, 1901. xi-593 pp. in-8°. « Livre de valeur, quoique l'analyse du caractère du poète ne soit pas complète et que l'auteur ignore des travaux français importants. » Albert Martin, Rev. crit., 1902, n° 14.

PATRES APOSTOLICI, rec., etc. F. X. FUNK. vol. I, 2e éd. Tubingue, Laupp, 1901. CLI-688 pp. in-8°. 10 mk. « Excellent. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, n° 13.

T. MACCI PLAUTI *Epidicus*, iterum rec. G. GOETZ. Leipzig, Teubner, 1902. xvi-129 pp. in-8°. « Tient compte de tous les progrès réalisés dans la critique de Plaute. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, n° 19.

PROCLI DIADOCHI *in Platonis rem publicam commentarii*, ed. G. KROLL, vol. II. Leipzig, Teubner, 1901. ix-476 pp. (*Bibl. script. Graec. et Rom. Teubn.*). « Excellente édition. » My, Rev. crit., 1902, n° 13.

O. Richter, *Topographie der Stadt Rom.* Munich, Beck, 1901. 411 pp. in-8°. « Augmenté et amélioré. » R. Cagnat, Rev. crit., 1902, n° 14.

Em. Rodhe, *Essais de philologie moderne.* I. *Les Grammairiens et le français parlé.* — II. *La méthode mécanique en grammaire.* Lund, Gleerup, 1901. 2 vol. in-8° de 183 et 66 pp. « Critique justement la façon démodée dont on enseigne les langues vivantes et dont on étudie le style des auteurs contemporains. » E. Bourciez, Rev. crit., 1902, n° 17.

G. Saint-Clair, *Myths of Greece explained and dated.* Londres, Williams et Norgate, 1901. 2 vol. in-8°. « Ramène toute la mythologie grecque à l'astronomie. Beaucoup d'imagination dépensée pour défendre une hypothèse invérifiable. » P. Decharme, Rev. crit., 1902, n° 14.

A. Schulte, *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien.* Leipzig, Duncker et Humblot, 1900, 2 vol. in-8°. « Ouvrage de la plus grande valeur et dont l'intérêt s'étend à tout l'Occident de l'Europe. » R[euss], Rev. crit., 1902, n° 20.

H. Sée, *Les classes rurales et le régime domanial en France au moyen âge.* Paris, Girard, 1901, in-8°. « Exposé clair, méthodique, complet, du régime de la propriété foncière et surtout de la situation des paysans au moyen âge. Cependant l'auteur attribue une importance exagérée aux institutions domaniales. » J. Brissaud, Rev. crit., 1902, n° 19.

O. Seeck, *Geschichte des Unterganges der antiken Welt*, Bd II. Berlin, Siemenroth, 1901. Après avoir résumé ce deuxième volume, plein d'idées et fort instructif, M. Höck se déclare adversaire de la thèse de l'auteur sur les rapports de la religion avec la morale (que la religion ne dirige pas la morale, mais que la morale inspire la religion), spécialement dans l'application qui en est faite au christianisme. Wochenschr. für klass. Philol., 1902, n° 9.

E. J. Studer, *Essai de réforme orthographique internationale en quarante langues.* « Accumulation d'erreurs. » H. d'Arbois de Jubainville, Rev. crit., 1902, n° 20.

R. Thurneysen, *Sagen aus dem alten Irland.* Berlin, Wiegandt et Grieben. 1901. xii-152 pp. gr. in-8°. 6 mk. « Intéressant ouvrage de vulgarisation, qu'on sent écrit par un spécialiste. » E. Ernault, Rev. crit., 1902, n° 19.

C. Voretzsch, *Einführung in das Studium der altfranzösischen Sprache.* Halle, Niemeyer, 1901. xiv-258 pp. in-8°. « Fait pour initier les élèves à une étude rationnelle de l'ancien français, ce livre répond très exactement au but qu'il se propose. » E. Bourciez, Rev. crit., 1902, n° 17.

G. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer.* Munich, Beck, 1902. « S'attache surtout à séparer ce qui est d'origine romaine des développements venus de l'étranger. Cet ouvrage servira de point de départ à toutes les recherches qui restent à faire. » Steuding, Wochenschr. für klass. Philol., 1902, n° 18.

Th. Zielinski, *Die Behandlung gleichzeitiger Ereignisse im antiken Epos*, I. Leipzig, Dieterich, 1901. « Renouvelle l'étude des poèmes homériques au moyen d'une méthode ingénieuse et féconde. » Hoerenz, Wochenschr. für klass. Philol., 1902, n° 15.

P. Bergmans, *Dans le Nord de la France. Par la Flandre, l'Artois et la Picardie.* Gand, 1902, 145 pp. in-12. 2 fr. « Excellent petit guide archéologique, agréablement écrit. » Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, no 5.

J. Bidez. *Deux versions grecques inédites de la vie de Paul de Thèbes.* Gand, Vuylsteke; Bruxelles, Lamertin, 1900. xlviii-33 pp. (Travaux publiés par la Fac. de phil. de l'Univ. de Gand, 25e fasc.). « Ce travail d'un des meilleurs et des plus laborieux philologues belges est digne de tous les éloges : l'introduction est excellente et démontre péremptoirement que toutes les versions relatives à Paul de Thèbes dérivent de la biographie composée par St Jérôme; l'édition du texte paraît définitive. » D. Bassi, Rivista di Filologia e d'Istruzione classica, XXX, fasc. 2.

P. G. De Maesschalck, *Oud Dendermonde. — Termonde au temps jadis.* Termonde, 1901. x-96 pp. et 55 pl, in-8°. 12 fr. « Œuvre de vulgarisation réussie. » Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, no 5.

G. Des Marez, *La lettre de foire à Ypres au XIIIe siècle.* Bruxelles, Lamertin, 1901. 292 pp. et fac-similé. « Publication extrêmement méritoire. Le commentaire juridique jette des lumières nouvelles sur le droit médiéval. Au point de vue économique, l'auteur aurait pu tirer davantage des documents qu'il a mis au jour. » H. Van Houtte, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, no 5. — « Livre très bien fait et intéressant au double point de vue juridique et économique. » F. R. Clow, Journal of political economy of the University of Chicago, mars 1902.

W. De Vreese. *Levensbericht van Th. J. I. Arnold.* Gand, Siffer, 1901. 108 pp. — *Levensbericht van M. F. A. G. Campbell.* Ibid., 1902. 29 pp. « Études soignées. » C. L(ecoutere), Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, no 4.

G. Dwelshauwers, *Henrik Ibsen et le Pessimisme.* Bruxelles, 1901, in-8°. « Ne contribuera pas à approfondir la compréhension de l'œuvre d'Ibsen. » H. Lichtenberger, Deutsche Litteraturzeitung, 1902, no 18.

H. Francotte, *Formation des villes, des États, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne.* Paris, Bouillon, 1901. 66 pp. in-8°. « Sujet immense traité d'une façon superficielle. » P. G(uiraud), Rev. crit., 1902, no 21.

J. Geurts, *Nederlandsche Metriek.* Hasselt, Imprimerie St Quentin, 1901. 2 fr. « Excellent manuel. » J. Vandegaer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, no 4.

M. Huisman, *La Belgique commerciale sous le règne de l'empereur Charles VI. La Compagnie d'Ostende.* Bruxelles, H. Lamertin. Paris, Picard et fils, 1902. xii-556 pp. in-8°. 10 fr. « Travail de la plus grande valeur, fondé sur l'étude de documents presque tous inutilisés jusqu'ici, et dont les conclusions sont une véritable révélation sur l'histoire de Belgique au XVIIIe siècle. » H. Pergameni, Revue de l'Université de Bruxelles, 1902, nos 8-9. — « Pour les faits, ce travail est complet jusqu'à épuiser la matière. „ R. Vauthier, La Belgique coloniale, 15 mai 1902. — « Travail le plus complet et le plus consciencieux qui ait paru sur cette matière dans notre pays. » J. Plas, Congo belge, 4 mai 1902. — « Œuvre

importante et de premier ordre, qui fait honneur à la science historique belge. » Le Mouvement géographique, 4 mai 1902.

Inventaire archéologique de Gand, publié par la Société d'histoire et d'archéologie, 1e série (fasc. I-XX). Gand, 1897-1901. 70 fr.; chaque fasc. séparément, 3 fr. 50. « Publication aussi utile qu'intéressante. » Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 5.

G. KURTH, *Saint Boniface* (collection *Les Saints*). Paris, Lecoffre, 1902. 183 pp. 2 fr. « Charmant petit volume, qui donne pour la première fois en français la vie complète du saint, et où les qualités littéraires s'allient à une science méticuleuse. » E. Conrotte, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 5.

P. MEIRSSCHAUT, *Les sculptures de plein air à Bruxelles. Guide explicatif.* Bruxelles, Bruylant, 1900. XVI-212 pp. in-8º et 121 photograv. 5 fr. « Contribuera au développement du goût artistique dans notre pays. Quelques inexactitudes dans les notices explicatives. » Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 5.

H. PIRENNE, *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, 2e éd. Bruxelles, Lamertin, 1902. XVI-270 pp. in-8º. « Ce précieux ouvrage s'est considérablement accru. » A. C(huquet), Rev. crit., 1902, nº 18.

P. VAN DEN VEN, *Saint Jérôme et la vie du moine Malchus le Captif.* Louvain, Istas, 1901. 162 pp. in-8º. 5 fr. « Belle et bonne dissertation, où les règles de la critique de texte et de la critique littéraire sont appliquées avec aisance, discernement et finesse. La démonstration de l'antériorité de l'écrit de St-Jérôme semble complète. » J. F., Rev. bibliogr. belge, 30 avril 1902.

[F. VAN DER HAEGHEN]. *Bibliotheca Erasmiana.* I-III, Gand, Vyt, 1897-1901, in-12º. « Méritera de figurer parmi les plus beaux travaux de ce genre qu'ait produit l'érudition moderne. » H. S[tein], Le Bibliographe moderne Nov.-Déc. 1901.

LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN

DEVANT LES MAITRES DE LA PÉDAGOGIE FRANÇAISE

A. Fouillée, *Les Études classiques et la Démocratie;* Paris, A. Colin, 1898. — F. Vial, *L'Enseignement secondaire et la Démocratie;* Paris, A. Colin, 1901. — G. Lanson, *L'Université et la Société moderne;* Paris, A. Colin, 1902. — Henry Michel, *Notes sur l'Enseignement secondaire;* Paris, Hachette, 1902. — M. Dugard, *De la formation des maîtres de l'Enseignement secondaire à l'étranger et en France;* Paris, A. Colin, 1902.

Depuis que la Révolution française a heureusement brisé le régime des castes, surtout depuis que Waterloo a permis aux classes affranchies de respirer mieux que l'odeur de la poudre, Dêmos essaie d'approprier l'Instruction publique à ses désirs et à ses besoins. Nous ne commettrons pas l'imprudent anachronisme de juger ses prétentions illégitimes : tout de même il faut bien constater que ses prétentions ont grandi plus vite que ses aptitudes. Il a moins désiré l'éducation intégrale, dont il ne sentait ni la beauté ni la nécessité supérieure, que les avantages palpables attachés à l'instruction. Il essaie donc, depuis un siècle, par des efforts dont on peut noter les courbes et les paroxysmes, d'abaisser l'idéal à portée de sa main. A mesure que les Chambres se démocratisent, la conception purement utilitaire gagne du terrain et menace de triompher. C'est à quoi les éléments sociaux qui constituent les cellules nerveuses et cérébrales de la nation ne se résigneront jamais. De là tant de livres de combat, tant d'articles, de discours, d'enquêtes, de congrès; de là ces ouvrages si parents par les titres, et souvent par les idées, que les plus brillants maîtres de France publient coup sur coup pour défendre, améliorer, adapter, sauver l'Enseignement secondaire.

Ce ne sera pas, croyons-nous, une préoccupation déplacée dans cette revue d'étudier un mouvement d'idées que dirigent MM. Fouillée, Henry Michel, Vial, Lanson. Notre pays, si exposé à subir tous les contre-coups de cette lutte, ne doit pas écouter seulement l'opinion de quelques journaux trop habiles à prendre le vent. Demandons prudemment aux maîtres leur avis. Quelles sont les grandes lignes de leurs systèmes? en quoi s'accordent-ils, et quelles sont leurs divergences de vues? Quel enseignement y a-t-il pour la Belgique à tirer de leurs livres? telles sont les questions que nous nous proposons d'examiner.

I.

C'est le malaise et l'impatience du public qui a fait poser aussi âprement le problème de l'Enseignement secondaire en France, en Belgique et dans les États voisins. Duruy avait crée un *Enseignement spécial* qui correspondait à peu près à notre *École moyenne.* Mais le public ne se contenta point de la sphère où pouvaient évoluer les ambitions sorties de ces écoles. Il voulut que cette sorte d'école primaire supérieure fût considérée comme parallèle au Lycée et conduisit aux mêmes carrières libérales. Telle est la première phase de l'affaire : la phase économique. Point de théories d'abord, mais gêne et malaise des appétits, revendications naïvement affichées, prétentions grosses d'inconscience.

Pour traduire proprement ces sentiments et ces besoins, les théoriciens ne manquèrent pas. On accusa un désaccord complet entre le lycée et les nécessités de la vie contemporaine [1]. On trouva l'enseignement classique gangrené de tous les vices, bien qu'en même temps, par une contradiction étrange, on en fit des contrefaçons. Au nom de l'égalité, de la liberté, de l'intérêt collectif de la démocratie, il fallait « moderniser l'enseignement secondaire ». Dans cette formule élastique ou pouvait envelopper les revendications les

---

1 Voyez le ch. I de l'ouvrage cité plus haut de M. Dugard, lequel ramasse un peu trop les témoignages hostiles au classique sans souci de faire un tableau ressemblant.

plus légitimes avec les plus insensées. Les plus modérés proposèrent de mettre l'Enseignement spécial sur la même pied que les Humanités anciennes. « Ne ferait-on point sagement, insinuaient les autres, de supprimer celles-ci, qui sont surannées?... Ne faut-il pas simplifier? Nos fils n'ont que faire de toutes ces vieilleries : il ne leur faut que des débouchés. Plus de débouchés, mais moins d'études, point de surmenage, point de belles-lettres. Les lettres, ça n'est bon qu'à faire des vaudevillistes, ou des rêveurs, ou des réactionnaires. Apprenons ce qui est nécessaire pour le métier futur! »

Voilez-vous la face, philosophes, écrivains, professeurs, artistes, médecins, juristes, penseurs et théoriciens de toute espèce; protestez au nom de la formation intellectuelle et morale, de l'art et de la pensée, de l'idéal et de la religion, de la race, de l'esprit français : la démocratie triomphante se passera de votre concours; elle fera la réforme sans vous et contre vous!

Si la foule, si la bourgeoisie elle-même comprend mal la valeur et la portée morale des études moyennes, avec qui donc et comment le penseur va-t-il s'entendre sur le but de l'enseignement? A qui s'adresser? Comment lutter? La tactique sera-t-elle de présenter au public des arguments qu'il ne comprendra pas? Il y a des oreilles que l'inconscience protège. M. Vial en appelle de la démocratie mal instruite de ses intérêts, à la démocratie mieux renseignée. Formule polie! mais qui donc lui fera trouver le chemin de Damas? On ne sera pas étonné si la plupart jugent trop hasardeuse et trop longue cette voie de persuasion. C'est aux gouvernements et aux parlements qu'ils s'adressent plutôt, à ceux qui ont en mains non la cause d'une seule classe, mais de plusieurs, non pas les seuls intérêts du présent impatient de jouir, mais ceux de l'avenir. Fournir aux gouvernants de bonnes raisons, des arguments solides, des autorités pour résister à la curée des appétits, telle est en somme la tactique suivie par MM. Fouillée, Lanson, Michel et par M. Vial lui-même. Ils plaident devant les législateurs, en paraissant plaider souvent, par coquetterie et bienséance, devant les légiférés.

Au reste, éclairer les ministres, la Chambre, le Sénat, ce ne

sera pas toujours prêcher des convertis. « Le danger de la démocratie, dit M. Fouillée, en mettant le pouvoir aux mains du plus grand nombre, de ceux qui vivent presque au jour le jour, est la substitution de l'intérêt personnel, immédiat et matériel, au bien général et plus ou moins lointain, surtout d'ordre spirituel ». N'est-ce pas aussi en appeler du gouvernement mal instruit au gouvernement mieux renseigné. Ainsi M. Fouillée refuse à la foule le droit de réformer l'enseignement. Son livre ne s'adresse pas à elle. C'est aux gouvernants qu'il réserve ses théories et ses conseils, et l'on ne peut dire qu'il prêche toujours des convertis. D'après lui, il ne faut pas mettre les enfants ni les parents en situation de choisir entre l'avantage personnel et la culture nationale.... A qui est impuissant à choisir en connaissance de cause, on ne doit pas offrir le choix.... L'art de la politique consiste à éviter ce conflit, à séparer les deux intérêts, à leur assigner des sphères qui ne se coupent pas [1].

Voilà une doctrine bien hautaine, pensera-t-on. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, ce n'est pas de l'aristocratisme d'État, c'est du socialisme gouvernemental. L'esprit aristocratique imposerait un idéal d'éducation pour elle, afin d'assurer sa domination sur la masse : M. Fouillée veut que ce soient les cellules cérébrales de la nation qui imposent à la nation entière une solution d'utilité générale. « Une minorité a pour obligation stricte de prendre en main l'intérêt du peuple entier, de l'humanité » [2]. Cette opinion, cette suggestion plutôt paraîtrait bien autoritaire à la masse, si la masse pouvait s'inquiter des opinions de M. Fouillée, mais elle n'y a nulle entrée. Quant aux initiés, la couleur de l'idée n'y fait rien, si l'idée est juste.

Il y a cependant un danger, croyons-nous, à présenter la nation et partant la culture intellectuelle comme divisible en deux catégories opposées, d'une part les études libérales et la classe libérale, d'autre part les études utilitaires et la classe .... servile. Les philosophes qui traitent de ce grave

---

1 A. Fouillée, ouv. cité, *Introduction*.
2 Id., p. 2.

problème et les législateurs qui le traduisent en action devraient s'attacher à montrer qu'entre l'enseignement utilitaire et l'enseignement libéral il n'y a point d'antagonisme; que l'un soigne simplement des intérêts plus immédiats, d'ordre plus matériel, l'autre des intérêts plus lointains, d'ordre plus spirituel; que l'un et l'autre, en somme, conduisent à un *métier*, plus facile ou plus difficile, mais toujours honorable; que l'enseignement humanitaire n'est ni un monopole, ni un prolongement, mais une véritable imprégnation de l'autre.

Le gouvernement ne doit donc pas offrir au public d'une part des études *intéressées*, de l'autre des études *désintéressées*. Il agira plus sagement de présenter les études libérales comme procurant des *avantages personnels*. En effet la plupart de ceux qui s'adonnent aux études dites désintéressées ne s'y livrent pas sans espoir d'en embourser les intérêts, ni par amour de l'intérêt général. Cette abnégation est si rare qu'on peut la considérer, socialement, comme quantité négligeable. Chaque unité de la masse, forcée de choisir pour elle ou pour ses enfants, choisira en vue de l'utilité qui lui apparaîtra la plus désirable, très égoïstement, très personnellement. Elle ne fera intervenir des considérations altruistes que pour colorer son choix. A ce point de vue le mot de *carrières libérales* est une hypocrisie. Le mobile qui précipite les uns vers l'industrie, d'autres vers les arts et les lettres, d'autres vers la politique, l'enseignement, la médecine, les finances, la justice, est partout de même essence : il est égoïste, je veux dire qu'il est naturellement et sagement personnel. C'est au législateur, qui, lui, doit voir les ensembles sociaux, à changer ce chaos des intérêts en harmonie, à faire naître des égoïsmes divers, dosés en quantité et qualité de telle façon que du concours des intérêts particuliers naisse le bien général.

II.

Cette question de tactique résolue, quel sera le système d'éducation? Est-il besoin de constater que tous nos auteurs affirment la nécessité d'une culture supérieure aux besognes journalières? Mais c'est à peu près le seul point sur lequel ils

soient pleinement d'accord. Au sein de cette unanimité hostile à l'utilitarisme il y a des différences d'appréciation curieuses. S'il est vrai, comme dit M. Vial, que la *détermination du but* est la démarche essentielle de la pédagogie, commençons par demander aux plus théoriciens du groupe des considérations sur le but de l'enseignement et l'idéal de l'homme civilisé. Cet examen semblera oiseux à celui dont le siège est fait. Cependant, si des hommes de haute valeur pensent différemment sur les principes mêmes, il faut bien mesurer l'amplitude de ces variations avant de s'occuper de méthodes et de programmes.

M. Vial consacre les trois quarts de son livre à déterminer le but de l'éducation. Il affirme que, si la question si grave de l'enseignement secondaire n'a point avancé d'un pas, c'est parce qu'on a déserté le domaine de la théorie, « le seul où il soit possible de se comprendre et de se réconcilier ». Faute de s'être placé à un point de vue assez général, on n'a point aperçu les faits dans leur vraie perspective, dans leur relief exact, on s'est égaré dans les questions de détail. C'est encore et surtout parce qu'on a oublié l'essentiel : définir préalablement les termes.... M. Vial n'a que trop raison, mais discuter le but, définir les termes, c'est faire de la métaphysique et de la logique, et ces vieilles sciences toutes *formelles*, ancien régime, sont bien loin des réalités de la société moderne.

Je ne sais pas, cependant, si M. Vial ne se fait pas illusion sur la vertu conciliatrice de ce premier examen philosophique. Il faut le faire, cet examen, mais la vérité est qu'il y a autant de buts assignables à l'éducation qu'il y a de buts assignés à la vie humaine. Est-ce *pour la Vie éternelle,* ou simplement *pour la vie*, ou, moins encore, *pour gagner sa vie* que chaque génération se plie sur les livres? Poser ainsi la question, c'est déjà simplifier la réalité. Combien sont nombreuses les conceptions de la vie, depuis celle du sceptique optimiste qui ne veut y voir qu'une comédie ou plutôt un guignol jusqu'à celle du mystique pour qui chaque acte est un symbole ou du croyant pour qui la vie est une préparation, une épreuve et une prison; depuis celle du philosophe positif jusqu'à celle de l'idéaliste le plus spiritualisé, depuis celle de l'animal humain inculte et naïf jusqu'à celle du névropathe

assoiffé de sensations subtiles. Claude Larcher, Rolla, Durtal, le Frédéric de l'éducation sentimentale, le Bergeret d'Anatole France, le Graindorge de Taine, tous les types créés par nos romanciers depuis un siècle nous représentent des conceptions diverses de la vie, dont les variétés peuvent encore se différencier à l'infini. Nos pédagogues seraient de grands enfants s'ils s'imaginaient qu'il n'y a qu'une façon de concevoir la vie et une façon d'y préparer. Que font-ils donc en présence de cette complexité? Les uns l'acceptent, comme M. Dugard : « Toute doctrine pédagogique n'est que la traduction, dans le langage de l'éducation, d'une conception religieuse, politique et sociale de l'existence. Or, ce qui fait la vitalité d'une nation, c'est précisément la complexité des idéaux divers, et parfois contradictoires, qui se développent et s'opposent librement, et dont chacun ne disparaît qu'après avoir en quelque sorte épuisé sa vertu au profit de ceux qui survivent » [1]. Les autres font d'héroïques efforts pour assurer le triomphe d'une conception sur les autres. Ils recherchent celle qui est la plus utile et la plus saine.

La plus saine pour qui? la plus utile à quoi? Au temps de Rousseau on envisageait surtout le perfectionnement individuel, le bonheur individuel. Aujourd'hui on répond presque unanimement : la plus utile à la nation, à l'humanité. Même ceux qui se réjouissent de voir la foule courir en sens divers à des intérêts ou à des idéaux qui s'entrecroisent et se ramifient, y voient tout profit pour la société. Il semble donc que la variété des doctrines pédagogiques peut se ramener à deux tendances, l'une individualiste, l'autre socialiste. En fait, ce qui inquiète actuellement nos auteurs, ce n'est pas l'individu, chair passagère, c'est la société, où il ne faut pas de mystiques, pas de sentimentaux, pas de sceptiques, pas de jouisseurs.

M. Vial pourtant se donne comme individualiste et il reproche même à M. Fouillée une théorie trop socialiste de l'éducation [2]. En réalité l'individualisme de M. Vial est bien

---

1 M. Dugard, ouv. cité, p. 31.
2 Vial, p. 165.

mitigé. D'après lui le but est de développer en chacun la *personne morale,* mais il ajoute aussitôt : « de donner à chacun les moyens de remplir son *devoir social* » [1]. Voici en quoi consiste la différence entre lui et M. Fouillée. M. Vial prend pour centre l'individu, il perçoit le devoir social de l'individu : le rapport à ses yeux est de l'individu à la masse. Il reproche à M. Fouillée sa conception *réaliste* de la société. En effet, au lieu de considérer l'éducation avant tout comme un épanouissement de la personne morale, M. Fouillée la considère comme un développement du génie national. Le rapport, pour lui, est de la société à l'individu. L'homme de gouvernement, le législateur, devant qui l'individu s'efface, concevra le rapport plutôt comme M. Fouillée; l'éducateur, les gouvernés, les unités de la masse le concevront plutôt comme M. Vial. Chacun de ces deux points de vue contient en soi sa nécessité, ses tendances et ses faiblesses. M. Vial critique le système de M. Fouillée en disant que ce système implique une métaphysique déterministe, tandis que le sien postule l'hypothèse plus plausible de la liberté. Cette observation ne nous touche point. L'important est de ne pas être dupe des entités. Pourquoi appeler système ce qui n'est autre chose qu'un point de vue? Un système est une vue dont l'étroitesse est érigée en qualité, sous le beau nom d'unité : un point de vue laisse le droit d'inconstance; on en quitte un pour passer à un autre. Si donc vous écrivez pour persuader les autorités légiférantes, il sera prudent de vous mettre au point de vue où s'est placé M. Fouillée. Vous adressez-vous à l'éducateur ou aux administrés, placez votre centre, comme M. Vial, dans le for intérieur de la conscience individuelle.

Il est d'ailleur un autre individualisme un peu plus corsé que celui de M. Vial. Le théoricien qui parle de devoir social, par exemple, a l'air de considérer la société comme un mouvement d'horlogerie bien organisé, où chaque rouage a sa place et sa fonction déterminées. Il suffit que chacun fasse sa besogne, et tout marche! Or il n'en est pas ainsi. La société,

---

1 VIAL, p. 36-39.

par malheur, n'a pas besoin de toutes les unités disponibles [1]. Il y a lutte pour conquérir la fonction, la *place*. C'est de quoi le gouvernement s'inquiète peu, tant que la crise ne le secoue pas. Mais l'individu s'en inquiète, lui; il y va de sa vie, pour laquelle il a bien un peu le droit d'être féroce. Ce troisième point de vue ne serait-il pas celui des utilitaires de notre temps? et faudrait-il par hasard le mépriser? Nous ne le croyons pas. Aussi quand M. Vial accuse M. Fouillée de contradiction [2] pour avoir assigné à l'éducation tantôt le rôle de *former des citoyens*, tantôt celui de *former des esprits libres*, bien loin de nous effrayer de cette apparente contradiction, nous chercherions volontiers pourquoi il n'a pas fait entrer dans sa synthèse ce troisième rapport, celui de l'individu à l'individu, qu'on appelle communément la lutte pour la vie.

Mais supposons le but de l'éducation bien fixé; on n'a négligé aucune des relations légitimes qui créent des devoirs et des droits; même ceux qui, par ambiguité de langage ou par défaut de perspicacité, n'ont pas examiné le problème sous toutes ses faces, sont prêts à donner aux théories opposées leur part d'influence : quelle sera la *base* de l'éducation? La vertu éducatrice gît-elle dans les langues anciennes plutôt que dans les langues modernes, dans les sciences plutôt que dans les lettres? Et d'abord peut-on admettre plusieurs types d'enseignement secondaire? Pour aboutir à une solution, M. Vial continue longuement son analyse théorique. Nous n'avons pas la place nécessaire ici pour suivre les méandres de ses démonstrations et de ses réfutations. Sa conclusion est qu'il faut régénérer la classe moyenne d'aujourd'hui, dont il constate l'égoïsme, l'inertie et l'aveuglement [3], par un enseignement *unique*, *un*, *social*, *philosophique*. Il ne faut qu'un seul enseignement secondaire [4], et c'est naturellement, — est-il besoin de le dire? — celui des humanités, avec les

---

1 Ce qui ne signifie pas qu'elle possède, d'autre part, toutes les utilités qu'elle désire. Obtient-elle facilement que des médecins s'établissent dans de petites communes rurales?

2 VIAL, p. 170.

3 VIAL, p. 78-100.

4 P. 198.

modifications qu'un esprit philosophique sera tenté d'y introduire. Laissons pour le moment ces modifications et recherchons parallèlement ce que MM. Fouillée, Michel, Lanson, Dugard pensent de cette unité d'esprit de l'enseignement secondaire.

M. Fouillée, dans ses conclusions, dit ceci : « Les études classiques restent l'unique moyen d'entretenir au sein de la France l'élite d'esprits élevés et désintéressés, par cela même l'atmosphère de moralité supérieure sans laquelle une démocratie se rue à la démogagie » [1]. MM. Henry Michel, Lanson et Dugard paraissent plus disposés à accepter divers types d'éducation. « Assouplissons nos cadres et diversifions-les! „ s'écrie M. Michel [2]. — « Il y a place dans nos lycées et dans nos collèges non pour deux types d'enseignement secondaire, mais pour plusieurs » [3]. — « Nous souffrons en France d'un excès d'uniformité », dira M. Lanson [4]. Il y a cependant entre ces derniers une nuance : les sympathies de M. Michel restent bien acquises au classique; M. Lanson estime que « les langues anciennes *peuvent retenir leur place* dans une organisation rationnelle de l'éducation moderne et servir à l'acquisition de l'esprit de méthode et de vérité „ [5]; et cette concession leur est faite à condition qu'elles subissent une réforme dans le sens scientifique. Hâtons-nous d'ajouter que M. Lanson trouve ailleurs une excellente formule conciliatrice qui le montre moins éloigné des idées unitaires de MM. Vial et Fouillée : « Nous avons jusqu'ici uniformisé l'instruction et abandonné l'éducation à l'incohérente action du hasard et des circonstances. Il faut au contraire, en diversifiant l'instruction, unifier l'éducation » [6]. Pour M. Dugard, ce qui importe, ce n'est pas de décider si la base de l'enseignement sera littéraire ou scientifique, si les études de lettres seront classiques ou modernes; « l'âme de l'éducation, c'est le professeur, et c'est par lui qu'il faut agir si l'on veut la renouveler » [7]. On ne saurait mieux dire, le relèvement du

---

1 Fouillée, p. 224.
2 Henry Michel, *Notes...*, p. XIV. — 3 P. XII; cf. encore p. 210.
4 Lanson. p. 6. — 5 P. 20. — 6 P. 10.
7 M. Dugard, p. 21.

professorat doit précéder celui de l'enseignement; mais, pour diriger le professeur dans un sens plutôt que dans un autre, il faut un but, il faut un système, il faut une base. Retournons interroger patiemment les théoriciens.

« Il est nécessaire que l'enseignement secondaire soit libéral, dit M. Vial, il n'est pas nécessaire qu'il le soit de cette façon plutôt que de cette autre »[1]. C'est subordonner avec raison le programme à la méthode. Et, fidèle à ce principe, il trace en traits généraux la physionomie de l'enseignement secondaire. Ce livre III, *esquisse d'un enseignement libéral*, est un véritable traité d'éducation basé sur la philosophie du libre-arbitre. Notons-en les formules saillantes : « L'important, c'est l'éducation de la *volonté* et de la *raison*[2]. — Le véritable centre de l'enseignement, ce n'est pas la science, mais l'homme, et, dans l'homme, la liberté[3]. Les programmes sont accessoires[4]; ils ne doivent point tenir les maîtres en lisières[5]; les programmes doivent être courts[6]. — Au premier rang nous placerons la philosophie, et plus particulièrement la philosophie morale[7]; en second lieu l'étude des sciences sociales[8]; en troisième lieu l'étude de la nature, les sciences naturelles[9]. Philosophie et science sociale ne s'étudieront pas par des cours à titres ronflants, mais l'un par la littérature, l'autre par l'histoire. La méthode de toutes ces branches d'étude, même des lettres, sera la méthode scientifique.

En ce dernier point l'opinion de M. Vial coincide en grande partie avec celles de MM. Lanson et Fouillée; mais, comme ils semblent être opposés entre eux dans les termes, il sera nécessaire de les confronter.

« Un enseignement à base scientifique, dit M. Fouillée, sera toujours détourné vers des fins utilitaires... Pourquoi le sentiment esthétique est-il un bien plus sûr auxiliaire du progrès intellectuel et moral? Parce qu'il est, lui, nécessairement désintéressé, parce qu'on ne peut le tourner en utilitarisme, et que d'ailleurs son objet, qui est le beau, a détroits rapports avec le bien même. Il importe donc, avant tout, dans l'en-

---

1 Vial, p. 199. — 2 P. 228. — 3 P. 229. — 4 P. 254. — 5 P. 255. — 6 P. 257. — 7 P. 259. — 8 P. 265. — 9 P. 268.

seignement secondaire, de maintenir et d'accroître la culture esthétique, poétique, littéraire, historique, philosophique, seule moralisatrice par essence et par destination » (p. 6-8).

M. Lanson déclare, au contraire n'en vouloir « ni au moderne ni au classique, mais à un *certain esprit* que le moderne a emprunté au classique et qu'il voudrait expulser de tous deux ». C'est la *méthode littéraire* qu'il voudrait expulser au profit de la *méthode scientifique.*

Si nous nous en tenions à ces termes généraux, nous voilà bien loin de l'opinion de M. Fouillée. Mais examinons comment Lanson fait le procès à la méthode qu'il appelle *littéraire.* « L'enseignement littéraire est un enseignement qui cultive principalement les facultés imaginatives et sentimentales; qui, visant à produire le discernement du beau, habitue l'individu à exalter ce qui lui plaît; qui, s'efforçant de susciter en chacun les dons créateurs, y allume plus aisément la passion d'exceller et de briller; qui enfin propose comme les formes supérieures et enviables de l'esprit humain la *production des idées personnelles* et *l'art d'y soumettre les autres* » (p. VII). A la bonne heure! Rien de tel que de définir les termes! Mais pourquoi appeler *méthode littéraire* ce qui est la culture enragée du *subjectif?* Quand MM. Vial et Fouillée veulent que l'enseignement littéraire ou esthétique soit la base de l'enseignement, ils conçoivent un enseignement *littéraire objectif* qui ne tombe pas sous la critique sévère de M. Lanson [1].

Mais le nom de méthode scientifique peut soulever d'autres équivoques. M. Fouillée l'employait tantôt dans le sens d'enseignement des sciences naturelles. Ce sens est évidemment hors de cause. Voici la définition que donne M. Lanson : « L'enseignement scientifique s'oriente vers le vrai, non vers le beau; attache plus de prix au contrôle qu'à l'invention et surtout à la prédication des idées. Il développe les facultés de

---

1 Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que M. Fouillée ramène au Beau à la fois le Bien, qu'il définit le *Beau moral*, et le Vrai, qu'il définit le *Beau logique.* Voyez son article *L'art de la nature et la finalité esthétique selon le spiritualisme contemporain,* dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1881. Tome VI, p. 379-410.

raisonnement et d'observations, il habitue aux recherches, aux vérifications méthodiques et patientes... » (p. VIII et p. 20). N'est-ce point là, à première vue, l'idéal de Herbert Spencer et des utilitaristes purs? De semblables paroles n'étonneraient point dans un livre de Spencer, grand appréciateur de notions substantielles, tangibles, utilisables, n'envisageant la philosophie et l'art que comme un dessert ou un panache. Mais M. Lanson, ce fin lettré, ce psychologue subtil ne peut être soupçonné de juger le beau comme un amusement d'oisifs. Il sait bien que le beau n'est pas au pôle opposé du vrai, il n'est que la splendeur du vrai. Il a mille fois raison quand il combat cette espèce d'enseignement qui habitue l'élève à ne considérer le monde objectif que comme un arsenal où l'on va prendre ce qui est nécessaire à étoffer, à rehausser des idées préconçues; c'est la méthode mystique, idéaliste, platonicienne qu'il condamne. Il veut que l'enseignement des lettres lui-même soit soumis à des lois, basé sur l'observation. Ce qu'il y a de plus difficile à réduire en science, il prétend que ce soit scientifique. C'est très bien, à condition qu'il n'y ait pas de malentendu. M. Lanson nous parle quelque part de ces lourds allemands qui ne mettent pas une étincelle d'esprit littéraire, même dans l'enseignement classique : qu'il craigne qu'on ne le prenne au mot, que les médiocrités ne se reposent paisiblement sur les règles de la logique et de la rhétorique, croyant avoir enseigné l'éloquence et la raison quand ils auront seriné le manuel. M. Lanson ne fera jamais que ce qui est *art* ne soit hautement subjectif, individuel. Il faut enseigner scientifiquement la *science* dont un art dépend, soit, mais l'*art* lui-même? Dans toute application, dans toute mise en œuvre, dans tout art, en un mot, il reste un élément subjectif. Faut-il le pourchasser, l'expulser? Ne faut-il pas l'encourager chez ceux qui savent trouver dans leur âme ce ferment, cette énergie, cet amour, cette virtuosité, qui est au-dessus de tout en pédagogie, parce qu'il ne peut se mettre en formules ni en lois? Sans doute, à moins que je ne me trompe fort, M. Lanson n'a pas voulu réagir jusque là. Mais le fait d'appeler enseignement littéraire, esprit littéraire, le subjectivisme des esthètes ignorants et des mystiques illuminés provoquait cette explication.

A son tour quand M. Vial veut faire de la science un *moyen*, non un *but*, pense-t-il à la rendre vassale de quelque doctrine philosophique? Pas plus que M. Lanson, mais, comme il n'est point frappé de cette dualité entre culture subjective et culture scientifique, il songe à réserver le domaine du subjectif : « Former l'esprit, c'est le modeler sur un *idéal* conçu par la *raison*, et dont l'expérience nous suggère mais ne nous donne pas l'image complète. C'est le convier à s'élever jusqu'à ce modèle parfait » (p. 141). A la différence de Bain, de Spencer, il tient l'esprit pour une force originale capable de se diriger, de se modifier, de se créer (142). Il est jaloux d'assurer par la culture les qualités supérieures de l'âme, le goût de l'observation intérieure, le souci du perfectionnement moral (144). Et les *lettres* ne sont pas pour lui, comme pour Spencer et les utilitaires, une connaissance d'agrément, — telle le piano, — moins nécessaire que les autres, mais destinée à remplir les heures vides de l'existence; elles sont le développement psychique lui-même, elles insufflent la liberté et la volonté à la machine, elles font dans l'animal éclore l'homme.

Celui qui croit que l'esprit a son évolution *déterminée* d'avance considère toutes ces belles choses, la dignité, la moralité, la volonté comme des produits, des phénomènes semblables aux autres, dont on peut étudier les causes, mais qu'on ne peut faire dévier ou transformer. Le déterminisme oublie souvent, en pédagogie comme en politique, que toute acquisition nouvelle de l'esprit, soit esthétique, soit morale, soit religieuse, fût-elle anti-scientifique, est une force agissante, vivante, capable de seconder, d'entraver les autres. Votre déterminisme n'est pas scientifique si vous n'admettez pas que la foi, que les sentiments ou les idées de liberté et de puissance sont des causes déterminantes d'actions. Ces idées, ces sentiments, vivant en nous, ont une existence aussi réelle que le fer et le sel, ils entrent dans la trame de notre vie, ils y sont causes avec d'autres causes, ils contribuent à déterminer des actes en quantité et en qualité; et ces actes à leur tour, comme des toxines nuisibles ou des éléments générateurs, contribuent avec tout le reste à la détermination des actes postérieurs. Le subjectif est partout dans l'éducation. Les utilitaires, simplificateurs par tempérament, vou-

draient l'éliminer; M. Lanson, sans le méconnaître sans doute, le malmène cavalièrement; M. Vial reconnait en lui le personnage indispensable, celui pour lequel il existe une pédagogie et des problèmes d'enseignement.

En vertu de ces principes, le centre de gravité de l'enseignement, pour M. Vial, doit être cherché dans *les exercices les plus stimulants de la volonté*, dans ceux qui *mettent l'élève en présence de la difficulté* et *l'obligent à la surmonter*. L'enseignement doit donner une *somme de savoir*, qui est le substrat, pour ainsi dire, de l'éducation; mais elle doit donner surtout *l'aptitude à en acquérir davantage*, c'est-à-dire à la fois le *goût de l'étude* et la *méthode de travail*. M. Lanson, plus utilitaire d'allures, ne s'inscrirait pas en faux contre ces conclusions. Il noterait seulement, comme il le fait avec une lucidité toute spencérienne, que l'éducation *intellectuelle* est la base de toute éducation morale; que l'*instruction* a par elle-même une vertu *libératrice*, donc *éducative;* que l'éducation intellectuelle consiste à faire des esprits *justes* et *libres* [1]. Cela conduit à faire prédominer partout, même dans l'enseignement littéraire, l'esprit scientifique. Nous souscrivons à cette formule à condition que le sentiment esthétique, ainsi subordonné à l'esprit scientifique, ne soit pas méconnu et annihilé. Les hommes de science oublient trop volontiers que la catégorie du subjectif est aussi réelle, partant aussi digne d'observation que la nature. Q'on en étudie les lois, les tendances, les écarts, c'est un champ immense qu'il nous importe de connaître; c'est le domaine essentiel des humanités, et il doit le rester. Toute la concession qu'on puisse faire à l'esprit moderne est d'organiser cétte étude plus scientifiquement.

En vertu de leurs théories, quelle sera maintenant l'attitude de chacun de nos auteurs vis-à-vis des écoles existantes? Personne, pas même les plus fervents unitaires, ne songe à les supprimer. Les plus généreux veulent à la fois renforcer le moderne et le classique, en les animant d'un souffle nouveau. Les autres voudraient renvoyer l'enseignement spécial à sa

---

1 LANSON, p. 57. M. Lanson dirait volontiers, au rebours de M. Fouillée, que le Beau est le *Vrai esthétique,* et que le Bien est le *Vrai moral.*

destination première. A aucun prix M. Fouillée ne consent à ce que le public puisse confondre ces deux ordres d'études. Il rendrait au moderne sa forme ancienne, qui était celle de nos écoles moyennes, considérant que « toute culture surtout pratique, qui conserve pour objet principal de fournir, par les procédés les plus expéditifs, des connaissances immédiatement applicables et même des moyens de vivre, est *primaire*, de quelque nom qu'on le décore ». Et il ajoute : « L'instruction qu'on ne peut *improviser*, ni *acquérir par des efforts de pure mémoire*, qui, au contraire, doit être comme une *lente imprégnation de l'âme*, voilà la seule instruction secondaire digne de ce nom » [1]. Il faut donc distinguer les deux ordres d'enseignement, par la méthode, par les matières, par le nombre d'années, par les carrières où ils conduisent, voire par la différence des locaux [2], afin que des parents à courte vue ne confondent pas l'enseignement avec les bâtiments, ce qui arrive plus souvent qu'on ne croit.

III.

De quelles branches se composera le programme? Fût-on par miracle d'accord sur les plus belles théories et les méthodes, sera-t-on d'accord sur les branches à enseigner, sur les notions indispensables de chacune?

Le programme, répond M. Vial en vertu de ce principe que la méthode est plus importante que le programme, « ne sera pas un répertoire de faits, mais un ensemble d'idées » [3]. Il en donne un curieux spécimen [4]. Prenant le programme actuel d'histoire littéraire dans la classe de rhétoriqne, il substitue au défilé ordinaire des noms de genre et des noms propres une liste d'idées que le professeur devra rencontrer dans son enseignement. Quant à en dire plus ou moins sur la biographie de Montesquieu ou de Bernardin de Saint-Pierre, on le

1 FOUILLÉE, p. 4.
2 VIAL, p. 280. — 3 P. 280-282.
4 C'est aussi l'opinion de M. Henry Michel que l'enseignement spécial ait *son chez lui*, p. 201.

laisse entièrement libre. Voilà certes un modèle de programme fort séduisant. Après réflexion, cependant, il ne semble pas appelé à entrer dans la pratique. D'abord il suggère la thèse, et bientôt on croira qu'il l'impose. Ensuite trop de maitres seraient tentés de partir de la thèse, et ils y plieraient les faits, bon gré mal gré, d'une façon opportune ou inopportune. Ce serait aussi vivant que de faire une tragédie d'après la formule de l'abbé d'Aubignac. Je préfère que le programme impose des noms, comme un cadre dans lequel le maître peut verser toute chaude la matière vivante et libre de sa pensée. Il est bien plus libéral de dire au professeur : « vous parlerez de Buffon et vous en parlerez selon les mille opportunités suggérées par le temps et le lieu, selon le travail fait la veille et selon la tâche du lendemain, selon le passage latin ou grec qu'on vient de lire, par comparaison enfin avec les conseils, les réflexions, les préoccupations ambiantes », que de lui dire : « vous développerez telle idée et vous citerez à ce propos Buffon ». Bref, ce qui donne des ailes à l'idée, c'est sa spontanéité.

Il faut mettre l'esprit aux prises avec les langues étrangères, personne ne le conteste; mais quelles langues faut-il enseigner? Les langues mortes, répond M. Vial. Ce qui domine l'enseignement des langues mortes, c'est le souci de la culture générale : l'étude des langues vivantes tend d'elle-même vers des fins pratiques et utilitaires. Puis les littératures modernes ne sont pas des éducatrices comparables aux anciennes [1]. Nous ne faisons ici qu'indiquer les thèses, d'ailleurs familières à nos lecteurs. MM. Fouillée, Lanson, Michel ont donné beaucoup plus de développement à cette partie d'organisation, en critiquant ce qui existe, en proposant des réformes sur une foule de points.

M. Fouillée veut le latin, vante le latin. Il le loue par des arguments utilitaires de nature à faire impression : le latin revit dans le français, l'italien, l'espagnol; — il facilite l'étude des langues étrangères néo-latines; — l'étranger qui a appris le latin a l'ambition naturelle d'apprendre le français;

1 VIAL, p. 287-289.

— le latin est moins mort que le grec, qui pourtant n'a pas cessé d'être parlé; — il est la langue historique de la civilisation antique et chrétienne; — la Grèce et Rome n'étaient-elles pas des démocraties? — nos origines nationales, notre littérature, notre droit, nos religions sont liés au latin; — tout ce qu'on entreprend contre le latin, on l'entreprend contre le français; les procédés synthétiques du latin sont nécessaires pour compléter le génie analytique français; — les langues modernes offrent de parfaits modernes à ne pas suivre [1]. Nous ne reproduirons pas tous les arguments relatifs à ce parallèle : il sont familiers à tous et restent un éternel sujet de controverse.

Pourquoi aucun parti ne réussit-il à convaincre le parti adverse? Cela tient sans doute d'abord au fond même du débat : si les langues anciennes sont un merveilleux instrument de culture générale, les langues modernes ne sont pas un mauvais instrument non plus. Puis, en faisant la comparaison, on met d'instinct toutes les choses au mieux d'une part, toutes les choses au pis de l'autre. Malgré les volumes qu'on a écrits sur toutes ces questions, nous avons l'impression que chaque argument n'a jamais été examiné foncièrement. On croit avoir assez fait de s'être livré à un brillant assaut d'armes. Il serait temps d'étudier scientifiquement chacune de ces affirmations sans cesse renouvelées, sans cesse réfutées. Il s'agit d'examiner sans passion ni intransigeance *en quoi* et *jusqu'à quel point* chaque thèse est vraie ou fausse. La cause des Humanités anciennes a tout à y gagner. Nous ne tenons pas à ce que les parents nous envoient leurs fils par snobisme, par mode, par affectation d'aristocratie ou de conservatisme. Sans doute M. Fouillée a écrit de belles pages pour défendre l'enseignement libéral et le latin, ou sur la crise de l'Université; il n'a pas écrit les démonstrations décisives. Et même, au chapitre des réformes nécessaires, il se laisse aller à des charges peu justifiées contre l'enseignement de l'histoire, contre le grec, contre la philologie et la prosodie [2]. La réfutation des erreurs que contiennent ces pages serait trop facile, et l'on retournerait

---

1 Fouillée, p. 11-17. — 2 P. 90-103.

aisément les mêmes critiques contre la panacée que présente M. Fouillée, — la philosophie, — mais nous n'aurons pas le mauvais goût d'insister. Le programme de philosophie qu'il veut donner comme couronnement aux études moyennes [1] est trop généreux, trop séduisant, et nous sommes trop de son avis pour que nous soyons tentés d'y porter une main sacrilège. Le temps est passé, d'ailleurs, d'argumenter en prêtant des insanités à chaque spécialiste ou des excès de zèle. Je ne crois pas. — et je suis bien placé pour le savoir, — aux excès de philologie, ni de prosodie, ni de grammaire. Encore une fois toute polémique utile en ce point doit se faire analytique et constructive : Que faut-il apprendre de telle science? en quantité? en qualité? Montrez-le pratiquement par des exemples, chapitres de cours ou leçons écrites. Montrez les moyens de rendre tel enseignement spécial du programme plus intelligent et plus simple, et de le rattacher intimement à la discipline générale dont il doit n'être qu'un des rayons.

M. Lanson, qui faisait surtout campagne pour la réforme de l'enseignement moderne, consacre pourtant un chapitre à la réforme des humanités [2]. Les langues anciennes ont trouvé grâce devant lui. J'ai même le plaisir de rencontrer ici, en thèse préalable, une idée qui m'est chère : si l'on apprend le grec et le latin, c'est pour le savoir. L'auteur ne fait la guerre qu'à la rhétorique, à ce qu'il avait appelé auparavant l'esprit littéraire. Il veut que l'étude des langues anciennes soient dirigées par le souci de la formation scientifique de l'esprit. Avec sa netteté de vue, aimant à se figurer les choses d'une façon concrète et en action, il suit par la pensée l'explication d'un auteur ancien et en marque les étapes successives. Il y a le moment où l'on déchiffre, celui où l'on a déchiffré. Chacun a sa vertu originale pour l'éducation de l'esprit. Il montre par quelles voies patientes, par quelle analyse minutieuse de sens et de rapports, le maître conduit l'élève à la découverte de la pensée ou du sentiment. Il montre la vertu formatrice de ces groupes de problèmes sur lesquels doit s'exercer la sagacité

---

1 Fouillée, p. 125-134 et 137-139.
2 Lanson, p. 102-122.

analytique du jeune homme. Il ne veut point d'érudition sans but ni de curiosités philologiques. Le texte déchiffré, qu'extraira-t-on de son contenu pour la formation de l'esprit? On en extraira l'histoire littéraire, qui, dans l'enseignement secondaire doit se faire à l'occasion des textes. Le commentaire littéraire sera fait largement, sans rhétorique exclamative. Il s'agit de fondre peu à peu la glace dont l'œuvre antique est recouverte, d'introduire peu à peu l'élève au sentiment de l'art grec et de l'éloquence romaine. C'est affaire de temps, de patience, de petites remarques innombrables et précises. Point de dogmatisme, point d'admiration de commande. Mais le commentaire moral doit avoir le pas sur le commentaire esthétique. Au reste toute explication du contenu d'un texte doit prendre la forme d'une explication historique. Ce serait un anachronisme impardonnable d'offrir dans Cicéron ou dans Virgile les lois *éternelles* du goût et de la création artistique. Le point de vue doit être historique et le profit que nous en retirerons sera de connaître l'homme, la société, et comment nous sommes devenus ce que nous sommes. Nous regrettons vraiment d'avoir dû mutiler en le résumant ce solide et substantiel chapitre. On le voit, si M. Lanson n'est pas ennemi d'un enseignement secondaire moderne, qu'il égale au type ancien et qu'il réserve aux futurs agriculteurs, industriels, ingénieurs, commerçants, il n'est pas adversaire non plus d'une éducation classique, régénérée par l'esprit scientifique jusque dans son enseignement littéraire. Ce libre esprit dirait volontiers, comme jadis Voltaire : *mansiones multae sunt in domo patris mei.*

IV.

M. Dugard aborde le problème autrement. Ces suggestions de méthodes et ces remaniements de programmes resteront inefficaces si on ne réorganise pas d'abord la formation des maîtres. C'est dans le même esprit que M. Lanson a imprimé ces lignes caractéristiques : « Bien des aménagements divers de l'édifice universitaire sont au total à peu près équivalents dans la pratique. D'ailleurs *la réforme et le progrès dépendent des maîtres plus que des programmes.* Les programmes aident

ou gênent les maîtres; mais les maîtres, en réalité, font ce qu'ils veulent. Tout consiste à les persuader de vouloir faire ceci plutôt que cela » [1].

Sur cette formation des maîtres, M. Dugard ne parle pas en utopiste. Il sait très bien que « les plus modestes aptitudes pédagogiques sont des qualités natives. S'imaginer que des cours quelconques, des lectures et des théories pourront faire naître et développer le tact, la bienveillance et ce rayonnement d'âme auquel on reconnaît le véritable éducateur, c'est commettre une erreur pareille à celle de ces théologiens qui se figurent que l'étude des dogmes peut inspirer l'amour de Dieu. La formation des professeurs, dans une certaine mesure, ne relève ni de l'école ni des livres. Comme celle de l'artiste, elle échappe à l'influence humaine » [2]. Toutefois comme il est des sciences à la base de tous les arts, qui guident le peintre, l'orateur, le poète, par la méditation des œuvres antérieures et la recherche des règles que les maîtres ont suivies, il est également juste, conclut M. Dugard, qu'il y ait aussi pour le futur éducateur une préparation professionnelle. Partant de là, M. Dugard étudie ce que les pays étrangers ont tenté pour la formation des maîtres, ce que la France a fait dans ces derniers temps. C'est là tout son livre, que nous n'entreprendrons pas de résumer. Il expose surtout en historien informé et impartial. Même dans le dernier chapitre, « des réformes proposées », sur la question de l'École Normale, sur celle du stage, sur la question des épreuves pédagogiques à joindre aux examens, M. Dugard laisse parler les hommes éminents qui ont déposé dans la vaste enquête de 1899, mais il ne combat pour aucune solution déterminée.

Ce n'est pas le moment, à la fin de cet article analytique, de proposer un plan de réforme. Nous laissons ce travail à de plus autorisés. Qu'on nous permette seulement une réflexion générale.

Il faut des écoles normales, avec un personnel d'élite. Il faut un stage ou des écoles d'application. Il faut initier davantage le futur professeur à la connaissance de l'enfant

---

1 Lanson, *op. cit., préf.*, p. X.
2 Dugard, *op. cit.*, p. 29. Nous reviendrons plus loin sur ce mot final.

au point de vue physiologique et psychologique. Il faut exiger du normalien une préparation historique et philosophique plus sérieuse. Il lui faut aussi, non une pédagogie d'État, mais la connaissance de l'histoire de la pédagogie, et cette histoire cessera d'être une banale et superficielle revue des noms et des titres de doctrines si elle est enseignée après, non avant la philosophie générale. L'écueil qu'un gouvernement doit éviter, c'est de s'imaginer que les préceptes théoriques, les formules d'un cours de pédagogie constituent le plus important de la préparation. Former des éducateurs, c'est les aimanter à des sources magnétiques abondantes et heureuses de couler. Il faut compter surtout sur la suggestion, sur la contagion de l'exemple. S'il est une influence à laquelle l'artiste n'échappe point, c'est l'influence vivante, inanalysable, des maîtres.

Si nous avions le temps d'étudier plus profondément toutes les questions relatives à l'organisation intime et au personnel des établissements d'enseignement moyen, ce serait le moment de mettre au pillage l'excellent livre de M. Henry Michel. Sous le titre modeste de *Notes sur l'enseignement secondaire*, ce livre est un recueil d'articles publiés de 1881 à 1894, précédés d'une préface qui comble les lacunes et remet les choses au point. Les articles de M. Michel n'ont rien perdu de leur actualité. Les mêmes questions restent pendantes; questions multiples très spéciales, dont le nombre et l'intimité sortent de notre cadre. Toutes les affaires de l'Université sont discutées dans ce livre touffu, œuvre de longues années d'expérience. Nous le recommandons à tout étranger désireux de connaître le mécanisme et le ménage de l'enseignement secondaire en France, régime intérieur des lycées et des collèges, hygiène, discipline, organisation de l'enseignement spécial, collèges de jeunes filles, études moyennes, examens, baccalauréat, personnel, répétiteurs, proviseurs, finances. En un mot les mille et une ramifications du monde de l'école, sont exposées là dans un style alerte, par un homme qui luttait pour la rénovation de l'enseignement libéral.

Ah! si tous ceux qui sont appelés à légiférer sur l'éducation voulaient bien, auparavant, méditer une demi-douzaine de livres comme ceux-ci! Des mains qui tiennent les destinées

d'une nation n'ont pas le droit d'être indifférentes ou malhabiles. Il serait temps de résoudre ce problème. Et voici un argument que nos modernes brasseurs d'affaires apprécieront. D'ordinaire, il est entendu que le professeur est un être à part. Il ne voit pas la vie dans ses nécessités matérielles. On les laisse bavarder, on subit le sermon pour ne pas contrister ces vieux enfants qui mettent le centre du monde au Muséon tandis qu'il est bien à la Bourse. Ce mépris n'est pas intelligent. Si j'étais homme de finance, je serais bien aise qu'il y eût encore au XXe siècle des gens assez naïfs pour enseigner à se repaître de l'idée, de l'art, de la science, de la culture intérieure. Et pour me rendre la concurrence plus clairsemée, je paierais très cher les mandarins qui créeraient ainsi des diversions... Quand ils chanteraient qu'un parvenu imbécile est le plus ennuyé des hommes et le plus ridicule fantoche du monde, moi, homme d'affaires, je répondrais avec un sourire : C'est cela, instruisez! enseignez le plus possible de choses désintéressées! prenez le plus possible d'oiseaux à votre glu! et retenez-les surtout! Vous désencombrez le marché! Vive la culture libérale : il faut encourager ces braves gens qui enseignent l'art d'être heureux par le travail, et sans capital! Et je favoriserais de mon vote les lois que des ministres honnêtes proposeraient pour le renforcement des études classiques. Et j'y mettrais même généreusement de mes deniers, sûr de ne jamais avoir fait un si bon placement.

JULES FELLER.

COMPTES RENDUS

F. Dümmler. **Kleine Schriften**, 3 vol. (I. *Zur griechischen Philosophie*. II. *Philologische Beiträge*. III. *Archäologische Aufsätze*.) Leipzig, S. Hirzel, 1901 (xxxiv-vi-356, viii-550, viii-374 pp. in-8; 12 pl. et 180 grav. dans le texte). Prix : 38 Mk.

Il y a quelques années, l'Allemagne savante perdait en F. Dümmler un jeune philologue de trente-six ans dont on pouvait attendre, à en juger par ce qu'il avait produit déjà, des travaux importants dans les directions les plus différentes. Philosophie ancienne et archéologie, histoire littéraire et épigraphie grecque, F. Dümmler avait porté son activité sur ces divers domaines, et y avait marqué sa place. Malheureusement, sauf son remarquable volume, intitulé *Academika* (Giessen, Ricker, 1889), dans lequel, poursuivant des études commencées dans sa thèse de doctorat, il avait étudié avec beaucoup de pénétration Antisthène et les principaux représentants de l'école socratique, il n'avait pu mener à bien aucun travail d'ensemble. Absorbé par la préparation d'une histoire de la civilisation grecque et entravé sans cesse par les charges d'un enseignement très lourd, ainsi que par les soins d'une santé débile, le jeune professeur de Bâle s'était contenté de répandre avec profusion les notes, les articles, les comptes rendus dans une foule de revues et de périodiques. Maintenant qu'il a disparu avant l'heure, c'est là qu'il faut chercher les fragments épars des œuvres que nous devait son maturité. Mais ceux-là seuls qui ont suivi de près ses publications savaient tout ce que ces petits travaux contenaient d'aperçus nouveaux, d'idées fécondes et de solide érudition, et la génération nouvelle ne pouvait qu'avec peine se figurer la place importante que F. Dümmler avait occupée dans le mouvement scientifique contemporain. De pieuses mains d'amis se sont chargées du soin de réunir ces morceaux détachés, de sauver de l'oubli ces pages excellentes et de faire sentir en les réunissant ce qu'avait été le jeune savant et ce qu'il promettait. Les trois beaux volumes que nous avons sous les yeux, admi-

rablement imprimés et illustrés, rempliront ce dessein à merveille. A la collection complète des articles éparpillés dans dix-huit revues différentes, les éditeurs ont eu la bonne fortune de pouvoir joindre une série importante de travaux restés inédits : fragments d'ouvrages projetés, leçons publiques ou discours académiques, que nous signalerons en parcourant rapidement ces volumes et qui n'en sont pas le moindre intérêt.

Le tome I, orné d'un beau portrait de F. Dümmler, s'ouvre par une esquisse biographie, attachante et émue, de M. F. Studniczka. Puis, à la suite d'une préface de M. K. Joël. nous trouvons, à l'exception des *Academika* cités plus haut, tout ce que le regretté défunt avait publié sur l'histoire de la philosophie grecque, depuis son petit essai sur la logique d'Antisthène (1881), sa dissertation doctorale *Antisthenica* (1882), et ses *chronologische Beiträge zu einigen Platonischen Dialogen aus den Reden des Isokrates*, jusqu'à ses comptes rendus. Un beau fragment inédit sur la *République* de Platon termine dignement le premier volume.

M. O. Kern s'est chargé de préparer le deuxième volume consacré aux travaux philologiques, qui contient une série intéressante d'œuvres inédites. D'abord la leçon d'ouverture de F. Dümmler à l'Université de Bâle sur *la colère d'Héra dans la poésie, dans la légende et dans l'art*, puis d'autres leçons : *Législateurs et prophètes dans la Grèce ancienne; les ex-voto en Grèce* et enfin le grand morceau sur *la royauté hellénique*, chapitre capital de droit public grec, et l'une des œuvres les plus achevées du jeune savant. A ces œuvres inédites sont joints avec les *Delphica* (1894), l'article *Athena* de l'encyclopédie de Pauly-Wissowa et toute une série intéressante d'articles sur l'histoire religieuse et l'histoire littéraire de la Grèce, ainsi que les notes épigraphiques dont Dümmler avait réunis les matériaux dans son voyage aux îles de l'Archipel. Les articles archéologiques ont été réunis dans le tome III par les soins de M. J. Boehlau. Plusieurs d'entre eux, richement illustrés, sont des monographies importantes, qui ont conservé, malgré leur date déjà ancienne, une valeur considérable. Presque toutes d'ailleurs ont été habilement mises au courant des dernières recherches par le savant éditeur. Ce volume ne contient rien d'inédit, mais des monographies comme celles qui étudient certains vases provenant du Pont (*Ueber eine Klasse griechischer Vasen mit schwarzen Figuren*), ou des fragments de Caere (*Vasenscherbe aus Kyme in Aeolis*), suffisent à donner une haute valeur à ce troisième volume.

Nous avons déjà loué la belle exécution typographique de l'ouvrage : il nous faut aussi remercier tout particulièrement les éditeurs des soins qu'ils ont apportés à la confection des index. Non seulement on y a inséré des additions trouvées dans les papiers du défunt, mais on a

eu l'heureuse idée d'y fondre l'index des *Academika*, de sorte qu'ils donnent un tableau complet de toute l'activité scientifique de F. Dümmler.

CH. M.

FRIEDRICH LEO. **Die griechisch-römische Biographie nach ihrer litterarischen Form**. Leipzig, Teubner, 1901. 330 pp. in-8°.

M. Leo nous apprend dans sa préface qu'il se proposait d'abord d'étudier simplement la forme littéraire des biographies de Suétone, mais que les exigences du sujet l'ont conduit à rechercher quelle a été l'évolution du genre biographique dans l'antiquité gréco-romaine, et qu'ainsi sa dissertation est devenue un livre. Nous n'aurions rien à y redire s'il s'était donné la peine de composer ce livre, d'ordonner sa matière, de mettre chaque chose à son plan. Au lieu de cela, il s'est contenté de nous présenter ses investigations comme il les a conduites, selon la méthode discursive. Aussi le volume que nous avons sous les yeux est-il un véritable fouillis, bien fait pour exercer la patience du lecteur. Celui-ci est-il du moins récompensé de ses efforts? Oui, car M. L. est un érudit ingénieux et perspicace, et l'on trouvera dans le capharnaüm qu'il appelle un livre quantité d'observations curieuses et d'aperçus intéressants. Mais il est impossible de ne pas sentir la fragilité de certaines combinaisons et de ne pas se demander si le résultat est toujours en rapport avec tout ce déploiement de science et de subtilité.

Nous renonçons à analyser un ouvrage aussi touffu et aussi incohérent, quoique l'auteur ait eu la condescendance de résumer dans un chapitre final les conclusions auxquelles il est parvenu. Il nous suffira d'en indiquer brièvement le but et le caractère.

M. L. s'attache à démêler dans les biographies grecques et latines des types déterminés et à montrer comment ces différents types se sont développés, modifiés, croisés, mélangés, altérés. Il examine les rapports de la biographie avec l'histoire et avec l'éloge (*ἐγκώμιον*, *laudatio*), mais il exclut de parti-pris l'autobiographie. La personnalité des écrivains n'entre guère en ligne de compte : c'est la forme littéraire, ou pour mieux dire le schéma, avec ses variations, qui accapare l'attention de l'auteur. Cette conception a nécessairement quelque chose d'abstrait et de mécanique, et la méthode dégénère souvent en un jeu de formules. Cela n'empêche pas qu'il y ait beaucoup à prendre et à apprendre dans ces discussions arides et minutieuses, d'où jaillit de temps en temps un trait de lumière, une remarque frappante, une

idée féconde. L'œuvre de M. L. contient les éléments d'un bon livre qui reste à écrire [1].

P. THOMAS.

JAKOB SITZLER. **Ein aesthetischer Kommentar zu Homers Odyssee.** Paderborn, Schoeningh, 1902. 201 pp. in-8°. Prix : 2,60 Mk.

Nous avons signalé récemment dans cette Revue le *Commentaire esthétique de l'Iliade* de M. Kammer. L'ouvrage de M. Sitzler lui sert en quelque sorte de complément. Un premier et très long chapitre (p. 3-122) donne le résumé de l'Odyssée; le second chapitre décrit le théâtre de l'action, le troisième fait connaître les hommes, leurs occupations et leurs sentiments; le quatrième et dernier, qui ne comprend que dix pages, s'occupe de la métrique, de la langue et du style.

Le travail est soigné et consciencieux, mais dans son ensemble il répond très peu à ce que nous entendrions par un commentaire esthétique. Le premier chapitre est narratif, les autres sont simplement descriptifs. L'œuvre d'art est racontée et ses éléments sont exposés; il resterait à montrer comment elle est faite. L'auteur s'est même entièrement privé d'un des moyens les plus précieux de pénétrer dans l'essence intime du poème, en n'accordant aucune place dans son étude à la comparaison littéraire. Ainsi, tout en reconnaissant que M. Sitzler a écrit un livre estimable à propos de l'Odyssée, je crois utile de dire à nos lecteurs que, chez lui pas plus que chez son devancier M. Kammer, ils ne trouveront le commentaire esthétique d'Homère que nous attendons encore.

L. P.

KARL JOËL. **Der echte und der xenophontische Sokrates.** *Zweiter Band. Erste Hälfte.* XXV et 560 pp.; *zweite Hälfte.* 561-1145. Berlin, Gaertner, 1901. Gr. in-8°. Prix, 28 Mk.

Le premier volume de l'ouvrage de M. Joël a paru en 1893. Sa thèse principale était celle-ci : Socrate fut avant tout un rationaliste, un dialecticien, et un logicien; il a créé une méthode plutôt qu'une doctrine. De là vient la variété des théories et des écoles philosophiques

---

1 Comme la plupart des philologues allemands contemporains, M. L. ignore les travaux français. Ainsi, à propos de l'*Agricola* de Tacite (sur lequel il n'apporte d'ailleurs rien de bien neuf), il ne cite pas même le nom de Gantrelle!

fondées par ses disciples immédiats. Quant à son influence morale, elle résulte de l'exemple donné par son caractère et par sa vie plutôt que d'une prédication proprement dite. A l'inverse de l'opinion courante, Xénophon, moraliste utilitaire et partisan des causes finales, esprit bigot et quelque peu borné, se trouve être, entre tous les Socratiques, celui qui a transmis le moins fidèlement la pensée du maître.

Le premier volume de M. Joël n'obtint pas d'abord l'attention et l'estime que méritaient l'originalité et l'intérêt de sa thèse. On crut, semble-t-il, faire un reproche sérieux à l'auteur en lui disant, du côté philologique qu'il était trop philosophe, du côté philosophique qu'il était trop philologue. Peu à peu cependant sa thèse a fait son chemin. Dans ces derniers temps, la seule tentative considérable de traiter à nouveau les *Mémorables* de Xénophon comme l'expression la plus vraie de l'enseignement socratique a été l'ouvrage de Döring, et elle n'a point réussi à arrêter la marche de l'idée contraire. Il suffit pour s'en convaincre de lire le beau portrait de Socrate que M. Gomperz a tracé récemment dans ses *Griechische Denker*.

Le premier volume de M. Joël comprenait 554 pages. La fin de l'ouvrage, qui vient de paraître, en contient 1145. Bien qu'il ait appliqué le *nonum prematur in annum*, l'auteur n'a donc pas encore réussi à trouver le loisir de faire court. Il convient de ne pas insister sur ce reproche, non plus que sur le manque de plan et de proportion du travail tout entier, car l'auteur lui-même nous a prévenus en plaidant coupable dans sa préface. Son ouvrage est de ceux qu'il eût plutôt convenu d'intituler à la mode allemande : *Forschungen auf dem Gebiete* etc.

Le nouveau volume est dédié à la mémoire de Ferdinand Dümmler. Cet hommage à l'auteur d'études remarquables sur Antisthène apparaît pleinement justifié quand on a saisi l'idée directrice qui, dans leur désordre, relie entr'elles les diverses parties du livre : tout ce qui, chez Xénophon, est déclaré étranger à l'influence de Socrate, est placé directement sous la dépendance d'Antisthène, et l'étude de celui-ci devient ainsi l'objet principal du travail.

Il faudrait un grand nombre de pages rien que pour donner un aperçu, même sommaire, de la foule des problèmes examinés dans l'ouvrage; à plus forte raison est-il impossible d'en aborder ici la critique détaillée. Je me bornerai à indiquer quelques-unes des principales questions traitées. Tout d'abord je signalerai l'étude consacrée au discours attribué à Prodicus par Xénophon sur l'apologue fameux d'Hercule devant les deux chemins. Elle comprend près de cinq cents pages (125-560), ce qui donne un exemple caractéristique du manque de proportion entre les parties de l'œuvre. Ce morceau,

suivant M. Joël, ne peut pas avoir Prodicus pour auteur. La source de Xénophon est en réalité l'Héraklès d'Antisthène.

Semblablement l'*Axiochus*, malgré ses allusions à Prodicus, est une œuvre cynique. Ailleurs, il est admis que c'est contre Antisthène encore que sont dirigés et le *Protagoras* de Platon, et le passage sur la *ὑῶν πόλις* dans la *République*. Même les preuves de l'immortalité de l'âme dans le *Phédon* sont en partie le bien d'Antisthène. L'immortalité individuelle est par elle-même en contradiction avec la conception platonicienne de l'âme et avec la théorie des idées. C'est encore une fois l'influence d'Antisthène qui l'a fait introduire dans le système de Platon. Xénophon et Platon perdent en même temps en faveur de leur rival cynique une partie de leurs anciens disciples. Des auteurs postérieurs, tels que Dion Chrysostome, sont retirés de leur dépendance, et placés exclusivement sous celle de l'école cynique, et en particulier d'Antisthène. On avait admis l'existence d'un sophiste Antiphon différent de l'orateur du même nom. M. Blass, suivi par M. Gomperz, avait attribué à ce sophiste des fragments du *Protreptikos* de Jamblique. M. Joël veut bien reconnaître que ces fragments sont du cinquième siècle, mais à la condition qu'ils viennent enrichir l'héritage de son protégé Antisthène.

Une question depuis longtemps discutée, et encore en suspens pour beaucoup de savants, est de savoir auquel des deux *Banquets*, celui de Xénophon ou celui de Platon, il faut attribuer la priorité. Avec M. Joël, cette question devient accessoire. C'est Antisthène qui a créé le genre littéraire du banquet, et les deux autres Socratiques sont également sous sa dépendance, Xénophon pour le copier, Platon pour le railler et le pasticher.

Je n'en finirais pas d'énumérer les problèmes dont l'hypothèse d'Antisthène fournit la clef. Chaque fois qu'il y a une situation compliquée ou désespérée, là où la plupart des chercheurs ont erré ou perdu pied, Antisthène apparaît, explique, accommode et arrange tout. C'est le Rocambole, ou, pour rester dans les termes classiques, le *deus ex machina* des questions socratiques. L'origine du chapitre de Théodoté dans les *Mémorables* vous a probablement intrigué? Et sans doute aussi la légende de Xanthippe? Et le nom de Silène donné à Socrate? Et le thème du Banquet des sept sages? Et la sentence de l'oracle de Delphes relative à Socrate? Pour avoir une réponse à toutes ces questions, et à beaucoup d'autres non moins obscures, adressez vous encore et toujours à Antisthène.

Antisthène est partout. On ne s'attendrait guère à le voir encore dans l'affaire des *Nuées*. La seconde édition des *Nuées* d'Aristophane, celle que nous possédons, date du commencement du quatrième siècle, et elle est dirigée toute entière, non pas contre Socrate, mais contre

Antisthène. Ce n'est pas non plus la défense de Socrate que Platon a en vue dans son *Apologie*. Lorsqu'il écrivit cette œuvre, Platon était encore en bonne intelligence avec Antisthène. et ce qu'il voulait surtout, c'était le défendre contre Aristophane. Plus tard, à l'époque du *Banquet*, Platon était brouillé avec Antisthène, et voilà pourquoi il s'y pose en ami d'Aristophane.

Il serait injuste de se faire une opinion sur les thèses de M. Joël en les prenant séparées du contexte et de l'étonnant appareil d'érudition sur lequel elles s'appuient. Même celles qui paraissent les plus hasardées ne doivent être jugées qu'après une étude attentive de l'ouvrage tout entier. Sans toucher le fond d'aucun des problèmes, je voudrais du moins remarquer ceci : sur tant de questions capitales de l'histoire littéraire et philosophique d'Athènes, il faut que nos explications soient bien incertaines et fragiles pour qu'un homme de très grande science, comme M. Joël, puisse en présenter d'aussi différentes de celles qu'on a admises jusqu'à présent.

Qu'est-ce que Socrate et quel fut son rôle? Que sont vis-à-vis de lui et l'un vis-à-vis de l'autre Xénophon et Platon? M. Joël a bien vu que c'était là un problème obscur et mal résolu, et il a pensé que l'incertitude de nos solutions devait avoir pour cause une lacune dans nos informations. En vain on a essayé toutes les combinaisons possibles à l'aide des documents conservés; n'y a-t-il nul moyen d'augmenter ces données insuffisantes, de faire intervenir de nouveaux facteurs pour arriver enfin à dégager les inconnues? Pour sortir de l'obscurité, M. Joël a eu l'idée, après Dümmler, d'aller chercher de la lumière en fouillant d'un autre côté, et il a essayé de retrouver parmi les ruines de la tradition les débris du troisième grand Socratique. L'idée est féconde et vraie; c'est une faute de ne tenir compte que des documents qu'un heureux hasard nous a conservés, et de traiter comme n'existant par ceux dont un autre hasard nous a dérobé la pleine connaissance. Une fois engagé dans cette voie de recherches, M. Joël y a marché, non pas facilement ni rapidement — l'embarras du plan de son livre le montre assez — mais avec courage, confiance, entêtement et témérité. Je crois que ce n'est pas un mal. Il est bon de poser dans toute son intransigeance une théorie nouvelle et d'aller du premier coup jusqu'à ses dernières conséquences. Sans vouloir faire de comparaison qui serait ici trop ambitieuse, les grands initiateurs, depuis Wolf lui-même, n'ont pas fait autrement. Le temps se chargera d'éliminer ce qu'il y a d'excessif dans les thèses de M. Joël. Il lui restera l'honneur d'avoir, en les proposant, contribué au progrès de notre connaissance de l'école socratique.

L. Parmentier.

P. J. Chaineux, S. J. **Exercices grecs** (*Deuxième série*) *adaptés à la Grammaire du P. Janssens*. Bruxelles, Société belge de Librairie, 1900. 206 pp.

Le P. Chaineux a donné une suite à la première série d'exercices grecs qu'il avait publiée en 1898. Ces nouveaux exercices consistent également en versions et en thèmes se rapportant, partie à la lexigraphie (verbes en -ω et en -μι), partie à la syntaxe (cas, modes et temps). Tous ceux qui ont la pratique de l'enseignement du grec ont constaté qu'une connaissance sérieuse de la langue ne s'acquiert pas sans de tels exercices; ils ont dû également faire l'expérience que leur préparation est une des parties les plus ingrates de la tâche du maître, et une de celles qui lui coûte le plus de temps. On a beau acheter des livres scolaires allemands ou français et se procurer de nombreux spécimens de la « littérature » sur la matière. Jamais on ne trouve une série d'exercices tout à fait appropriés à son enseignement personnel, et en fin de compte il faut toujours revenir à les préparer soi-même. C'est évidemment en raison de cette nécessité que le P. Chaineux a composé peu à peu et finalement publié son recueil d'exercices. Je l'ai examiné avec grande attention, et j'en ai admiré le soin, l'exactitude, l'ordonnance et la gradation. Ceux-là seuls qui ont mis quelque peu la main à une telle besogne peuvent apprécier ce qu'il faut de recherche, de conscience, d'application et de sens pédagogique pour mettre sur pied un semblable livre scolaire. J'ai la conviction que si les exercices du P. Chaineux sont introduits et mis en pratique dans les collèges de la Compagnie, ils y contribueront très efficacement au progrès de l'étude du grec.

L. Parmentier.

M. Tulli Ciceronis **Rhetorica**, *recognovit brevique adnotatione critica instruxit* A. S. Wilkins. *Tomus I libros* **de Oratore** *continens*. Oxford, typographie de Clarendon (1901). 61 pp. in-8°. (*Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis.*)

M. Wilkins, avantageusement connu par sa belle édition du *De Oratore* avec notes anglaises, était tout désigné pour éditer le traité de Cicéron dans la *Bibliotheca Oxoniensis*. Il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de soin et de tact. La constitution du texte du *De Oratore* soulève bien des questions délicates; souvent il est difficile de décider si l'on se trouve en présence d'omissions dans les anciens manuscrits (les *mutili*) ou d'interpolations dans les plus récents (les

integri). M. W. a adopté le principe suivant, qu'on ne peut qu'approuver : « Sensu non repugnante breviorem fere lectionem probare maluimus, codicum indole iam accuratius cognita. » — Nous n'aurions guère que de menues observations à faire sur un travail si consciencieusement préparé. L'éditeur ne paraît pas connaître les intéressants articles que M. Louis Havet a consacrés au *De Oratore* dans la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes,* année 1893 : c'est un essai d'application des règles de la prose métrique à la critique du texte de Cicéron. — L. I, c. 8, § 33 à la fin, il faut lire *discribere* au lieu de *describere*.

P. T.

LUIGI VALMAGGI. **Nuovi appunti sulla critica recentissima del Dialogo degli oratori** (Extrait de la *Rivista di Filologia e d'Istruzione classica,* XXXe année). Turin, Loescher, 1902. 23 pp. in-8°.

Cet article est la continuation ou le complément d'un rapport qui a paru en 1899 et dont nous avons rendu compte dans la *Revue*, année 1900, p. 263-264. Dans ce nouveau travail comme dans le précédent, c'est la question d'authenticité que l'auteur étudie surtout.

Il est incontestable que les partisans de l'attribution du *Dialogus de oratoribus* à Tacite perdent du terrain. Un de leurs principaux arguments est le témoignage des manuscrits. Or, depuis les recherches de M. Sabbadini, cet argument est en train de leur échapper, car il résulte de diverses données que dans le manuscrit original le *Dialogus* ne portait pas le nom de Tacite, et que ce nom a été introduit après coup dans les copies. On sent dès lors que la question change entièrement de face : il ne s'agit plus de savoir s'il y a moyen de concilier le style du *Dialogus* avec celui des ouvrages historiques de Tacite, mais si, à défaut d'autres raisons, le style du *Dialogus* suffit pour justifier l'attribution à Tacite. A la question ainsi posée la réponse n'est guère douteuse : la différence de style est précisément ce qui embarrasse ceux qui prétendent identifier l'auteur du *Dialogus* avec l'auteur des *Annales*. Nous sommes donc amenés bon gré mal gré à cette conclusion : le *Dialogus* n'est pas de Tacite.

P. T.

Dom H. Leclercq. **Les Martyrs**. I. *Les Temps Néroniens et le Deuxième Siècle*. Paris, H. Oudin, 1902. cxi-229 pp. in-8°. Prix : 3-50 fr.

« La présente collection, nous dit l'auteur, est exclusivement composée des Actes *authentiques* des martyrs. J'ai pensé qu'un ouvrage dont le dessein premier est d'aider à l'édification des fidèles, ne pouvait atteindre son but en faisant usage de moyens frauduleux... » On ne peut qu'applaudir à un aussi noble dessein, et, en fait, le recueil que nous offre Dom Leclercq se distingue avantageusement par sa rigueur scientifique et sa méthode critique de la plupart des livres hagiographiques destinés aux âmes pieuses.

Le volume se compose de deux ou plutôt de trois parties : une préface considérable résume les renseignements que nous possédons sur la rédaction des Actes, sur les poursuites dirigées contre les chrétiens et les peines qui les frappaient. On pourrait peut-être désirer plus de précision sur certains points [1] et même relever quelques menues erreurs, mais dans son ensemble cette dissertation est éminemment propre à servir d'introduction à la lecture des textes traduits. Ceux-ci forment une série fort bien choisie d'« Actes Authentiques », remontant au Ier et au IIe siècle, — les derniers sont ceux des Saintes Perpétue et Félicité (203 ap. J.-C.). Chaque pièce est précédée d'une brève introduction et d'une bibliographie très complète. Enfin un appendice renferme quelques récits légendaires comme les Actes de Ste Thècle, qui ont conservé le souvenir d'une tradition antique.

Dans l'Église primitive les comptes rendus des procès criminels intentés aux chrétiens et en général les passions des témoins qui étaient morts pour la foi, furent recueillis avec soin pour servir d'exemple aux fidèles, toujours menacés de persécution. Ils étaient lus durant les offices et faisaient partie des livres liturgiques. Mais les falsifications que subirent ces documents, jetèrent le discrédit sur tout le genre de littérature auxquels ils appartenaient. Nous pouvons aujourd'hui, grâce aux progrès de la critique historique, distinguer les textes anciens, peu ou point altérés, des élucubrations postérieures à Dioclétien. Dom Leclercq aura le mérite d'avoir tiré des gros in-folios gréco-latins, ces documents vénérables, œuvres de la période héroïque du christianisme, et de les avoir présentés au public éclairé sous une forme vraiment française.

F. C.

---

1 Ainsi dans le paragraphe sur le fondement juridique des persécutions, l'auteur ne paraît pas avoir connu l'étude de Mommsen et les discussions qu'elle a provoquées.

Léon Le Grand. **Statuts d'Hôtels-Dieu et de Léproseries.** *Recueil de textes du XIIe au XIVe siècle*, dans la Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire. Paris, Picard, 1901. xxix-286 pp.

Quand on lit que les établissements hospitaliers du moyen âge étaient soumis à la règle de St Augustin, cela veut dire simplement que les statuts de ces établissements s'inspiraient, dans ce qu'ils avaient de commun, des conseils que, dans une de ses lettres, St Augustin avait donnés à des religieuses pour les guider dans la voie qu'elles avaient choisie. Mais partis des mêmes principes généraux ces statuts arrivaient en fin de compte à se trouver fort différents, les établissements hospitaliers, pour assurer leur fonctionnement, ayant librement choisi les dispositions particulières qui leur paraissaient le mieux convenir à cette fin.

Parmi les établissements hospitaliers, il faut distinguer les Maisons-Dieu, hôpitaux où les malades ne restaient que le temps d'attendre leur guérison, et les léproseries où, par suite de leur état de santé, les malades étaient condamnés à une perpétuelle réclusion.

Le XIIIe siècle est l'époque du plein épanouissement de l'organisation des Maisons-Dieu en France. Le point de départ de ce mouvement doit être cherché dans la promulgation entre 1125 et 1153 des statuts de l'hôpital St Jean de Jérusalem, importants surtout pour ce qui touche le soin des malades et dans les préceptes concernant le genre de vie du personnel religieux, tels qu'ils furent posés aux conciles de Paris et de Rouen en 1212 et 1214. A cette vue d'ensemble M. Le Grand ajoute des renseignements détaillés sur la promulgation des statuts de Maisons-Dieu, sur leur filiation et leur classification en groupes.

Quant aux règlements de léproseries, ils diffèrent fortement de ceux des Maisons-Dieu en ce sens qu'ils ne visent pas seulement le personnel hospitalier. Les lépreux, en effet, forment avec les personnes qui les soignent un collège unique soumis à une règle souvent commune. Les lépreux étaient considérés en somme comme des religieux : 1° par le fait de leur attache à demeure à l'hôpital ; 2° parce qu'au moyen âge, dans cette maladie de la lèpre qui entraînait une absolue séquestration du monde, on voyait une sorte de prédestination à la vie religieuse.

Le livre renferme 13 statuts de Maisons-Dieu et 13 statuts de léproseries qui se complètent par la comparaison et qui sont une source précieuse pour l'histoire de la bienfaisance au moyen âge sous

l'influence des idées chrétiennes. Il se termine par une table alphabétique fort bien faite et de la plus grande utilité.

A. HANSAY.

HERMANN PERGAMENI. **Histoire moderne**. *Sommaire du cours d'histoire politique moderne donné à l'Université de Bruxelles.* Bruxelles, Lebègue, 1902. 300 pp. in-8°

En publiant le sommaire détaillé du cours d'histoire moderne qu'il professe à l'Université de Bruxelles, M. Pergameni n'a pas seulement rendu un immense service aux étudiants de nos candidatures en philosophie et lettres, il s'est créé un nouveau titre à la reconnaissance de l'enseignement historique au développement et à l'amélioration duquel il se dévoue, en Belgique, depuis tant d'années. Son petit volume — véritable chef d'œuvre de méthode et de clarté — se distingue à la fois du manuel, généralement indigeste, et du résumé syllabistique, insuffisant dans sa froide concision. Il constitue un exposé rapide, mais complet et harmonique des *faits* les plus importants qui illustrent l'histoire du monde depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution française. Jamais, pensons-nous, leur groupemeut n'a été réalisé avec autant d'art et de sûreté, de façon à projeter en pleine lumière les grandes *idées* qui dominent les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Mettant en pratique les conceptions qu'il développait récemment dans un remarquable article sur *le Sens de l'histoire* [1], l'auteur fait place, dans son sommaire, aux événements de tous les domaines, — politique, économique, religieux, artistique; il n'en exclut aucun. Ainsi qu'il l'écrivait justement, l'histoire est une résurrection, à la condition que l'historien embrasse la vie sociale tout entière.

Un autre mérite du livre de M. Pergameni, c'est son absence de « chauvinisme » et de parti-pris, non pas que le brillant professeur de l'Université de Bruxelles n'indique ses tendances et ses sympathies, mais ses appréciations sont celles d'un esprit impartial et non prévenu.

Chaque chapitre est précédé d'une bibliographie judicieusement choisie; elle n'énumère pas tous les ouvrages, bons et mauvais, qui ont paru sur telle ou telle matière, mais opère une sélection qui donne aux étudiants le moyen de développer les questions examinées dans le cours. D'ailleurs, ainsi que l'auteur le dit dans sa préface, le sommaire ne remplace pas la leçon; il l'allège et permet au maître de lui donner toute son ampleur.

MICHEL HUISMAN.

---

1 H. PERGAMENI, *le Sens de l'histoire* (*Revue de l'Université de Bruxelles*, mai, 1899-1900).

M. Huisman, **La Belgique commerciale sous l'Empereur Charles VI. La Compagnie d'Ostende.** (*Étude historique de politique commerciale et coloniale.*) Bruxelles, Lamertin, et Paris, Picard, 1902. xii-556 pp. in-8°.

Le XVIIIe siècle belge requiert de plus en plus l'attention des historiens de notre pays : ici même, il a été rendu compte des travaux de MM. Eug. Hubert, H. Lonchay, F. Magnette, G. Bigwood, abbé Laenen, parus en ces dernières années. Peu à peu, il se fait comme une revision approfondie des différents épisodes qui ont marqué chez nous le règne de la Maison d'Autriche, et un jour viendra, il faut l'espérer, où, la science historique ayant éclairé d'une lumière nouvelle les moindres recoins de cette période de notre passé, pourra s'élaborer définitivement une Histoire de la Belgique de 1715 à 1794. Aujourd'hui, à côté des traités spéciaux dont il vient d'être question et de certains recueils publiant méthodiquement des documents, il n'existe d'exposés d'ensemble que sur certaines époques seulement du XVIIIe siècle : tels sont les livres de Gachard, Discailles, Piot et Borgnet. En 1900 enfin a paru à Vienne le premier volume d'une histoire nouvelle du règne de Joseph II aux Pays-Bas, écrite par le Dr Schlitter.

M. Huisman, dans sa récente monographie, continue brillamment la série des études entreprises par nos compatriotes, et sa contribution est l'une des plus importantes. Il nous reporte au règne de Charles VI et s'attache à examiner de près quelle fut la politique commerciale de ce prince. Un fait capital, l'établissement de la célèbre *Compagnie d'Ostende*, attire ses regards. C'est qu'aussi bien il caractérisa cette politique en ce qu'elle eut, pendant quelques années, de plus bienfaisant pour nos aïeux et de plus avisé de la part de leur souverain; c'est en cette création que se résumera le régime économique des Pays-Bas durant la première moitié du XVIIIe siècle; c'est sur elle, par conséquent, que va se concentrer l'effort des recherches nouvelles auxquelles s'est livré M. Huisman.

Le plan adopté par celui-ci, et qui est d'une forte unité, en révélera l'importance : exposer d'abord quelle était la situation économique des provinces belges, au moment où celles-ci passèrent à l'Autriche, et quelles circonstances antérieures l'avaient préparée; examiner les seuls moyens encore propres à relever le négoce national, et ainsi faire sentir combien la navigation d'Outre-Mer pouvait seule assurer ce relèvement; montrer ensuite que les premières expéditions privées en Extrême-Orient (1715) firent mûrir l'idée d'une association à charte privilégiée, et nous faire assister à la naissance de la Compagnie d'Ostende.

Cette première partie de l'ouvrage présente le plus vif intérêt, et les

faits d'ordre économique autant que politique dont elle s'occupe n'ont jamais été, croyons-nous, développés avec une telle précision et une pareille ampleur.

Le terrain préparé de la sorte, nous rentrons dans le plein du sujet : l'organisation intérieure de la *Société impériale et royale des Indes* (titre officiel), son rôle économique et sa sphère d'activité; les multiples expéditions au Bengale et en Chine, et les mille péripéties qui entourèrent l'établissement de factoreries et de comptoirs; les effets de la prospérité toujours croissante de la Compagnie sur l'état économique au sein des Pays-Bas. Mais au fur et à mesure que s'étendent les bienfaits de l'octroi accordé par Charles VI, et que le trafic de la Compagnie tend à devenir petit à petit un facteur sérieux du négoce international au détriment des peuples déjà en possession des mers, son existence même est déjà menacée tant par la jalousie féroce et l'intolérance haineuse de la Hollande et de l'Angleterre que par l'absence de fermeté et d'habileté du gouvernement autrichien. Le récit des événements se dédouble. Tandis que l'on voit les affaires de la *chartered* belge prospérer de mois en mois et provoquer un véritable et glorieux réveil commercial du pays, on assiste, d'autre part, à l'œuvre de destruction que dirigent au dehors, avec une âpreté et une mauvaise foi révoltantes, les marchands de Londres et de La Haye. Leur dépit et leur acharnement à détruire de nouveaux concurrents s'augmentent avec le succès toujours croissant du commerce flamand; la ligue de Hanovre se forme; les réclamations pleuvent, les menaces s'amoncèlent sur la tête de Charles VI, qui, n'écoutant plus que ses intérêts dynastiques et craignant des conflits armés, n'ose plus soutenir l'œuvre qu'il avait créée et finit, en 1729 et 1731, par signer l'arrêt de mort de la Compagnie. Il cède sur tout, et loin d'essayer d'encourager les efforts encore nombreux (voir les chap. X et XI) que tentèrent ses sujets des Pays-Bas pour tenir en haleine les énergies économiques réveillées si heureusement, il laisse se perdre totalement, dans son égoïste indifférence et sa pusillanimité, les fruits de cinq années d'une prospérité unique dans les annales du régime autrichien en Belgique.

Cette histoire est donc lamentable au fond; elle nous laisse une impression dernière de réelle mélancolie. Le spectacle qu'elle nous offre est tristement édifiant, car dans le combat auquel il nous fait assister, la justice et la liberté sont une nouvelle fois vaincues par la force, l'intérêt et l'ambition. Le bon droit, certes, n'était pas du côté de nos voisins et rivaux : M. Huisman a prouvé surabondamment, dans un chapitre résumant la controverse juridique qui surgit à cette époque sur la légimité du trafic belge aux Indes orientales, que la cause que défendaient nos puissants adversaires était une bien mauvaise cause. Aussi doit-on plaindre autant nos aïeux d'avoir dû céder

devant une dure nécessité que les admirer pour avoir su déployer de si fortes qualités dans la défense de leurs droits et l'utilisation de leur privilège.

A ce dernier point de vue même, l'un des mérites du livre de M. Huisman, et non des moindres, est d'avoir contribué à mettre pleinement en lumière la vitalité latente des aptitudes commerciales et coloniales des Belges. A une époque où l'on aurait pu croire, et où l'on a toujours cru, nos aïeux incapables de tout relèvement moral et matériel, tant les circonstances avaient paru peser sur leur énergie, on les voit, à l'occasion du seul octroi d'une compagnie de navigation, provoquer en peu d'années, dans la pleine indépendance de leurs mouvements, un réveil étonnant de l'activité nationale et inaugurer une ère nouvelle de prospérité publique. Cette constatation est d'un enseignement précieux, et elle donne au volume que nous analysons un véritable intérêt d'actualité, sur lequel il n'est pas besoin, pensons-nous, d'insister.

L'œuvre, menée à bien par M. Huisman, est donc des plus attachantes. Nous ne voyons pas trop ce que l'on pourrait y ajouter pour la rendre plus complète, ni ce qu'il faudrait y reprendre. Elle est solidement bâtie et s'appuie sur un ensemble imposant de documents, la plupart inédits, puisés aux archives de Vienne, La Haye, Berlin, Paris, Bruxelles, Anvers, Bruges et Ostende. Elle est habilement écrite, et avec une parfaite clarté d'exposition. Elle est copieuse, et cependant se lit avec aisance, sans que l'intérêt faiblisse un instant. En résumé, d'un sujet connu déjà dans ses grandes lignes et dans maints détails le jeune historien a composé un livre presque entièrement neuf, où la valeur du fond s'allie à une forme excellente. M. Huisman a donc fait preuve des plus sérieuses qualités d'historien, et l'on peut dire que son récent volume confirme pleinement toutes les espérances qu'avait éveillées déjà ses précédents travaux d'histoire nationale.

F. Magnette.

I. — **Souvenirs politiques du Comte de Salaberry sur la Restauration (1821-1830)**, *publiés par la Société d'histoire contemporaine,* par le Comte DE SALABERRY, son petit-fils. 2 vol. in-8°, XIV-285 pp. et 330 pp. Paris, Picard, 1900. Prix : 8 fr. le vol.

II. — **Louis XVIII et le Duc Decazes (1815-1820)**, *d'après des documents inédits,* par ERN. DAUDET. 1 vol. in-8°, 495 pp. Paris, Plon, 1899. Prix : Fr. 7-50.

I. — Il est peu de mémoires aussi intéressants, aussi édifiants dans leur genre, que ceux du comte de Salaberry, publiés par son petit-fils sous les auspices de la Société d'histoire contemporaine.

Nous disons à dessein, et non en manière de plaisanterie « dans leur genre ». Ce comte de Salaberry (1766-1847), en effet, on peut le caractériser en quelques mots : il est le type du royaliste exalté, de l'adversaire passionné et irrédutible de ce qui s'appelle d'un terme général « la Révolution »; c'est aussi l'admirateur béat et enthousiaste d'un Charles X, le partisan obstiné du régime, appelé par lui, de « la Charte (octroyée) selon la monarchie » (!) mais non d'une « monarchie selon la charte ». Il appartient à ce groupe de députés de la Chambre introuvable, chez qui, selon les paroles de M. Ern. Daudet [1], « l'ultra-royalisme se manifesta sous des formes fougueuses, acerbes, dominatrices ». « Ces orateurs (dont fut Salaberry) étaient, dit-il, des hommes *impitoyables*. Dans les débats qu'à toute heure ils soulevaient, dans les discours enflammés qu'ils prononçaient, dans les mesures qu'ils préconisaient, dans leurs accusations, leurs récriminations, leurs plaintes, éclatait leur volonté de couvrir la France d'échafauds. Ils reprochaient aux ministres d'être trop avares de sang. Par des catégories qui comprenaient la plupart des notables du pays, ils cherchaient à atteindre « tous les coupables ». Ils violentaient les intentions généreuses du roi » etc.

« Dès les débuts, déclare à son tour Decazes lui-même, ils s'étaient constitués en parti qui ne dissimule pas sa résolution d'imposer au ministère et au roi ses prétentions, ses volontés, ses colères. » Ce ministre, royaliste ardent, les qualifiait durement, mais bien justement, d' « énergumènes ». Aux derniers jours du cabinet Richelieu-Decazes, la proposition fut faite par certains membres du gouvernement d'accorder quelques concessions, à ce parti ultra, pour le ramener au roi. Mais lesquelles? demanda Decazes, qui n'avait jamais cessé de

1 *Louis XVIII et le Duc Decazes*, pp. 101-102.

souffrir de ses attaques haîneuses. « En est-il d'assez étendues pour les satisfaire? Leurs exigences ne sont-elles pas insatiables? Ce qu'ils veulent, ce n'est pas seulement une part dans le gouvernement; ...c'est le gouvernement tout entier; c'est, dans l'armée, dans l'administration, dans la magistrature, le pouvoir de mesurer l'avancement non au mérite, mais à l'ardeur du royalisme. Ce qu'ils veulent, c'est peupler de leurs créatures les places d'où découlent les faveurs et partant l'influence, en exclure quiconque ne pense pas comme eux; c'est rendre au clergé sa puissance passée, c'est imposer au pays les pratiques religieuses les plus étroites et les plus sévères. Ce qu'ils veulent enfin, sans oser en faire l'aveu, c'est l'écrasement de l'œuvre révolutionnaire et la reconstitution de l'antique édifice qu'elle a mis en ruine. »

Nous pourrions terminer notre compte rendu par cette citation, tant elle caractérise avec une rare vigueur et justesse d'expressions l'état d'esprit d'une coterie, devenue bientôt une puissance directrice et dont le comte de Salaberry était l'un des plus purs spécimens. Mais celui-ci s'en tirerait ainsi à trop bon marché.

Certes Salaberry, personnellement, n'est ni un homme de mauvaise foi, ni un adversaire déloyal, ni un intrigant qui, dans la lutte politique, n'a en vue que des satisfactions d'amour-propre ou d'intérêt matériel et travaille à tuer un parti ou à le discréditer, pour prendre uniquement sa place et user à son tour du pouvoir. Non : à travers ses diatribes incessantes contre les hommes de la secte révolutionnaire et les royalistes pointus qui semblaient pactiser avec la gauche contre Villèle, on sent l'homme convaincu de la légitimité absolue de ses aspirations réactionnaires, le fidèle soumis corps et âme au dogme de la royauté de droit divin, voué saintement au culte du passé et à la haine dévote de la « Révolution ». Les deux seuls hommes « selon son cœur » sont Charles X, ce « prince *adorable* », et Villèle, « cet homme introuvable ». Tout ce qui n'est pas avec lui et avec les politiciens animés du même esprit, est contre lui. Il n'admet pas de milieu : on est avec le ministère et le Roy, ou on ne l'est pas; qui n'approuve pas tous les actes de ce gouvernement idéal, le premier et le seul réellement monarchique (ceci, à l'adresse de Richelieu et Decazes) se trouve indubitablement par là-même un ennemi dangereux qu'il faut abattre impitoyablement de la Patrie, de la Religion et de la Royauté traditionnelle.

Salaberry est donc un fanatique, à sa manière; il l'est avec la plus entière sincérité, pensons-nous; il l'est avec l'entêtement de la vraie foi, quelle qu'elle soit. Mais il est aussi un violent; et l'ardeur de ses convictions n'a d'égale que la virulence de son ton, l'âpreté de ses critiques, l'ironie parfois cinglante, parfois assez triviale de ses appréciations, et surtout la ténacité, à la fin déplaisante pour le lecteur le

plus patient, avec laquelle il tâche de couvrir de honte ou de ridicule tous les adversaires, grands ou petits, de droite ou de gauche, des institutions et des hommes chers à son cœur.

Si l'on devait croire sur parole cet ardent légitimiste, les partis adverses auraient été composés uniquement de niais ou d'ambitieux, ou de politiciens et journalistes de mauvaise foi, ou d'imbéciles, ou de menteurs, ou de vendus, ou d'ignorants, bref de coquins d'espèces multiformes; les seuls honnêtes gens, les seuls vrais patriotes, les seuls fidèles sujets du Roy, les seuls hommes d'état sont de son côté, du côté de Villèle et du souverain. Nous pouvons difficilement admettre que la France d'alors se fût partagée de la sorte!

Même ceux qui, politiquement, étaient morts et auraient dû être charitablement épargnés, ne le sont pas plus que les vivants. Richelieu est un « niais », un « eunuque en politique, en administration, en moralité »; Decazes est un « faquin », un « misérable »; lui et ses amis sont des « gueux ». Foy, dont l'enterrement fut « une parade révolutionnaire », était un « factieux qui a défendu une cause criminelle ». Écoutons son oraison funèbre : « la monarchie n'a pas à porter son deuil, car elle a certainement un ennemi de moins ». C'est bien le ton de délicate générosité de la polémique française contemporaine. *Nil novi sub sole!* — Pasquier, Barante, Berryer, V. Cousin, Royer-Collard, La Bourdonnaye, Bertin de Vaux, Michaud, Manuel, Laîné, Lafitte, Casimir Périer, Benj. Constant, le duc d'Orléans, et par-dessus tout Chateaubriand (celui-ci, à juste titre, souvent, il faut le dire [1]), en un mot la plupart de ceux qui ont laissé un nom dans la politique et le journalisme d'alors et d'après, sont pris à partie par lui, et vivement secoués.

Après les hommes, vient la démolition de certaines institutions qu'il a en sainte horreur... La presse, le journalisme, libéral s'entend, cette « étrange puissance, ce pouvoir hétéroclite » n'est pas autre chose qu'un commerce, qu'une industrie qui spécule sur la curiosité, la crédulité, la légèreté de ses lecteurs; c'est un chiffonnier politique qui court les rues tout le jour, met les ordures dans sa hotte et les imprime la nuit, pour les livrer tout humides à l'avidité des oisifs dont il connaît les goûts, les passions ou l'ignorance »; la presse périodique « n'a de vie que pour le mensonge et d'action que pour le mal ». Et encore : « Signalons à l'indignation, à la pitié et au mépris des hommes paisibles, religieux, amis de la justice et de la vérité, ces misérables saltimbanques, jongleurs en doctrines, en fausses accusations, en déclamations furibondes qui tous exploitent le

1 Cf. *Louis XVIII et le Duc Decazes*, pp. 75-76.

journalisme hostile au profit de leur intérêt personnel, à la honte du talent, mais aux risques et périls de la chose publique en France... » — Le gouvernement représentatif, devinez ce qu'il peut être : un « monstre dans l'ordre social » ; c'est par excellence « le gouvernement du scandale », etc., etc. — Les magistrats de la cour de Paris avaient acquitté deux journaux de l'opposition. Les voici bien malmenés, en termes galants : « Les docteurs de la cour n'avaient administré à la monarchie que de l'ipécacuana; vingt-quatre heures après, dans le considérant en faveur du *Courrier*, ils ont risqué l'émétique... Carbonari servant dans la même armée révolutionnaire, mais dans une autre arme, voilà toute la différence du sabre à la plume. »

Tout, au cours de deux volumes de *Souvenirs*, est à l'avenant. On est d'abord comme intéressé par la vivacité du ton, par le brio indéniable de l'attaque, par la vigueur d'un style tout personnel, mis au service d'un esprit plein de feu; mais peu à peu l'intérêt se change en une sorte d'agacement de voir que rien n'est épargné ni respecté, et que tant de choses et de gens sont mis en pièces, piétinés, bafoués, ou simplement ternis et gâtés à nos yeux, sans que jamais ou presque jamais une certaine générosité ou un peu de bienveillance vienne tempérer l'aspect un peu brutal de cet acharnement à tout vouloir démolir. A la fin le livre, et avec lui son auteur, devenus, comment dirions-nous? antipathiques, vous laissent rêveur, et l'on se dit : « Dois-je croire en ce Louis Veuillot avant la lettre, mêlé de beaucoup de Drumont et de Rochefort? Si oui, les trois quarts des Français d'alors devaient donc former une jolie collection de malfaiteurs publics! » Et cette conclusion, que paraît devoir imposer, en toute sincérité, le livre, fait qu'en ayant trop voulu prouver, l'honnête mais trop violent Salaberry risque fort de n'avoir peut-être rien prouvé du tout, ou beaucoup moins qu'il ne pensait lui-même.

II. — Comme antidote aux *Souvenirs* dont il vient d'être question, il convient de lire l'ouvrage qu'un homme très informé, consciencieux historien, et d'opinions politiques fort modérées, ce qui a son importance ici, vient de consacrer aux rapports qui unissaient Louis XVIII et l'un de ses plus célèbres ministres, le duc Decazes.

L'histoire de la Restauration commence à être bien connue, et les événements, comme les hommes de cette époque, à être sainement appréciés. Le livre de M. Ern. Daudet contribue à répandre encore un peu plus de lumière sur des points importants de cette histoire, lesquels, grâce à la nature des documents inédits utilisés par l'auteur, paraissent acquis à la vérité. Ces documents sont de première valeur : ce sont d'abord tous les fragments, les seuls rédigés, de mémoires que Decazes se proposait de composer pour l'explication de ses actes

publics, et déjà mis à profit par plusieurs historiens de la Restauration; ce sont ensuite les innombrables lettres reçues par Decazes, quand il était aux affaires, et par où l'on pénètre dans les dessous de la politique d'alors; puis les cahiers dans lesquelles la duchesse consignait toutes ses impressions et ses souvenirs, des rapports diplomatiques, des dossiers de police, des copies de lettres provenant du Cabinet noir; c'est enfin et surtout le joyau de la collection inédite des archives de la Grave : 2000 lettres autographes du roi à son dévoué et cher collaborateur, rédigées au cours de six années, de 1816 à 1822, et qui forment bien « une véritable histoire du règne, écrite au jour le jour par un des premiers acteurs ».

M. Daudet a eu cette fortune rare de pouvoir prendre connaissance d'un pareil ensemble de pièces originales d'un si haut intérêt politique et psychologique. Il les a utilisées fort heureusement, et en déployant un réel talent de composition. Ce qui sort de la plume de M. Daudet n'est au fond qu'un commentaire, un développement ou un raccord, mais qui met toujours en bonne place, en pleine lumière, les citations, les documents inédits, sans le laisser cependant se noyer sous eux, en le mêlant au contraire intimement à eux. Le livre a donc l'allure d'un exposé historique, ayant à tout instant la saveur de l'inédit.

Qu'est-ce que cet inédit confirme, précise, ou pour la première fois met en évidence? C'est d'abord l'affection, l'amour même, réellement incroyable, — le mot n'est pas exagéré, — du Bourbon Louis XVIII pour celui qui fut successivement son ministre de la Police, son ministre de l'Intérieur, le président de son conseil; c'est la sincérité et le caractère inaltéré de cette amitié, c'est l'appui constant, basé sur une confiance et une estime absolues, prêté par le maître à son loyal serviteur. Chez Decazes, on voit la dignité parfaite qu'il sut conserver en présence de cet attachement extraordinaire dont il aurait pu tant abuser, la loyauté de sa conduite, l'abnégation dont il fit preuve, chaque fois qu'il crut que sa retraite servirait au bien du roi ou du parti monarchiste. Il apparaît clairement que la volonté du prince, et non une vulgaire ambition le retint plus d'un fois au pouvoir, et qu'après l'assassinat du duc de Berry, le souverain ne parvint qu'au prix d'un véritable déchirement de cœur à se séparer de son « cher fils ». Ce que l'on apprend aussi avec plaisir, c'est que Decazes ne fit rien, n'usa d'aucune perfidie pour assurer, en 1819, la chute de Richelieu, et devenir à son tour chef du gouvernement. Ces deux hommes, de tempéraments et d'opinions assez dissemblables, longtemps associés, restèrent toujours d'une entière indépendance et d'une parfaite sincérité l'un vis-à-vis de l'autre, et quand Richelieu abandonna la direction des affaires publiques, leur estime réciproque resta intacte.

Richelieu nous devient encore plus sympathiqhe que nous l'a fait

une étude impartiale du régime de la Restauration; bien des préventions contre Decazes, entretenues longtemps par les historiens, et souvenirs lointains des luttes d'autrefois, disparaissent; Louis XVIII, de son côté, gagne à être étudié au travers de sa correspondance intime avec son favori. Sur ces trois personnages, le jugement désintéressé de l'Histoire s'affermit donc, et c'est là l'intérêt qui se dégage du livre sympathique de M. Daudet.

Nous le répétons, en terminant : après avoir vécu quelques jours en compagnie du fougueux et passionné Salaberry, il est comme doux de se reposer devant le spectacle réconfortant et rassérénant de la pure amitié d'un Louis XVIII, du noble désintéressement d'un Richelieu, de la loyauté et de la saine ambition d'un Decazes.

F. MAGNETTE.

CH. DE LA LANDE DE CALAN. **Les personnages de l'épopée romane.** Paris, Bouillon, 1900. 355 pp. in-8°.

Depuis M. de Tressan, l'aristocratie française n'a jamais complètement délaissé le domaine de notre vieille littérature, et M. de la Lande de Calan est en bonne et nombreuse compagnie lorsqu'il publie un livre sur les personages de l'épopée romane (il veut dire évidemment : épopée française).

Son avant-propos nous révèle ingénûment un amateur. Les chansons de geste l'ont intéressé, et il a éprouvé le besoin de le dire en un « petit livre » qui n'est pas si petit que cela, mais que l'on nous présente comme une espèce de table des matières d'un ouvrage plus considérable. M. de la L. décline consciencieusement ses titres d'érudit. De l'*Histoire littéraire de la France* il a lu le tome XXVI; il a encore pris connaissance de deux ou trois autres travaux modernes, et il a promené une main nonchalante à travers la *Romania*. Son enquête est de première main; il a épluché les textes d'épopées imprimés et même quelques manuscrits.

Il est regrettable que M. de la L. n'ait pas montré un plus vif souci des efforts de ses devanciers : « il est possible, dit-il, que ce que j'ai cru découvrir ait déjà été dit avant moi. » — J'en doute un peu, étant donnée la nature de ses découvertes. Mais s'il s'était enquis davantage des travaux de ses prédécesseurs, il n'eut pas autant découvert, et c'eût été tout profit pour lui-même.

Parmi ces travaux, il est une dissertation de M. Determann (Gœttingue, 1887) qui méritait d'être consultée. L'auteur avait divisé sa matière en autant de chapitres qu'il y avait de gestes, et c'était, en somme, justifié par les conceptions littéraires du moyen âge. Un autre

système eût consisté en une énumération alphabétique, rappelant le beau dictionnaire dantesque de M. Paget Toynbee. Au lieu de cela, M. de L. découpe son sujet en sept chapitres, dont un est consacré à Roland, un autre aux fils de Doon, un autre à Berte et Sebile. C'est très arbitraire, et ce qui l'est plus, c'est sa façon d'accrocher en route tous les noms que l'homonymie ou une simple ressemblance lui permet de rapprocher de celui de tel ou tel héros. Ainsi Garin le lorrain est étudié dans le chapitre consacré au cycle de Guillaume, tout simplement parce qu'il y a un Garin de Monglane dans ce cycle.

M. de la L. relève avec une longue patience les formes diverses des noms des héros « romans », et s'il y a plus d'une témérité dans ses rapprochements, la liste des passages où se rencontrent telles ou telles formes de noms propres n'est pas à dédaigner : on fait des statistiques moins défendables. Les classifications ainsi dressées ont parfois donné à M. de la L. des intuitions heureuses; et dans ces cas il lui est arrivé, comme il le prévoyait, « de se rencontrer avec ses prédécesseurs sans les connaître ». Il a entrevu (p. 123) le « but pratique » du *Fierabras*, qui a été exposé par M. Bédier (*Romania*, XVII); il a remarqué (p. 216 et note 2) la transposition de faits épiques en Ardenne, phénomène dont M. Wilmotte avait essayé de dégager la portée (*Le Wallon*, p. 64-70); enfin M. de la L. (p. 192) effleure l'hypothèse d'un Thierry d'Ardenne, influencé par un Thierri de Lorraine historique ayant gouverné de 984 à 1026, hypothèse formulée depuis longtemps par M. P. Meyer (*Girard de Roussillon*, note 1 du § 101). Cela tend à indiquer que « le champ de la littérature du moyen âge garde moins de broussailles » que ne l'a cru M. de la L. Mais cela montre aussi que l'idée du relevé opéré dans son travail est assez justifiée, puisque pareil relevé conduit à des vues reconnues exactes.

Seulement, M. de la L. ne s'est pas borné à cette nomenclature; et il a des pages d'hypothèses moins documentées, et où il serait plus difficile de lui trouver des antécédents et des garants. Je ne sais si on l'a précédé — mais je ne crois pas qu'on le suive — dans des fantaisies mythographiques de ce calibre : Ganelon du *Roland* « personnage de la mythologie celtique, dieu de la mort comme Hagen » (p. 89 et s.); « Aude équivalent roman de Hilde, représentant la déesse de la mort » (p. 92). A ce coup, plus d'un s'écriera comme la gracieuse amante si terriblement divinisée par M. de la L. : « Cist moz mei est estranges! » M. de la L. veut à toute force retrouver dans l'épopée française « les Valkyries casquées qui viennent frapper les morts sur le champ de bataille » (p. 92); il trouve moyen de rapprocher *Otinel* de ... l'épopée chaldéenne (p. 107-108) : ce ne sont que « dieux du paganisme » (p. 108), ce ne sont qu'« allusions aux vieilles légendes mythologiques » (p. 131). M. de la L. n'hésite pas à nous dire que « Héli ou Béli, le Bile des Gaëls, a été

déguisé sous les formes hébraïque ou germanique d'Elie et d'Elissan et qu'introduit ainsi parmi nous il est le héros de deux romans » (p. 319). Si j'ajoute que cet Élie est Élie de S[t] Gilles d'une part, et de l'autre qu'ayant « dû quitter les rives de la Loire pour celles du Rhin » (p. 317), il reparaît dans la geste de Bouillon, vous m'avouerez votre surprise. D'un mythographe allemand qui avait étudié l'épopée française [1], M. G. Paris disait qu' « il tombait à chaque page dans ces exagérations et ces subtilités qui ont discrédité aux yeux de beaucoup de gens la mythologie comparée » [2]. Mais que dire de M. de la L., de son « géant éponyme Corsolt » (p. 146), de son « mabinogi gallois de Proyll » (p. 252), de son « dieu celtique Gwynwar » (p. 269)? Et remarquez que M. de la L. redouble de perspicacité dans les *Additions et corrections* dont il fait suivre son travail : le mythologique Talas (p. 344), le « Regin de la mythologie scandinave » devenant Renier (p. 345) sont des additions, hélas! mais non des corrections.

Il serait cruel et injuste d'insister, injuste surtout parce qu'en fait il y a beaucoup de recherches dans ce travail et que s'il était entrepris avec plus de méthode, des vues plus nettes, débarrassé des inventions mythologiques et étymologiques dont l'embroussaille l'auteur, il pourrait rendre certains services à l'érudition professionnelle.

A. COUNSON.

ANTOINE ALBALAT. **La formation du style, par l'assimilation des auteurs**. Paris, Colin, 1901. 1 vol. in-12. Prix : fr. 3-50.

Voici le complément annoncé de l'*Art d'écrire* (voir la *Revue* de 1899, page 188), où l'auteur exposait les principes du style, en les ramenant à deux : 1) qualités de métier : originalité, concision, harmonie, qui constituent le style d'idées; 2) qualités d'art : relief, métaphores, qui forment le style d'images. En un mot, on y démontrait en quoi consiste le style. Le présent ouvrage nous explique comment on l'acquiert. Il comprend deux parties : Comment peut-on s'initier aux procédés de l'art décrire? Quels sont les procédés? Quant à cette question préalable : Est-il possible de se les assimiler? M. Albalat se réserve de la trancher tout à la fin.

L'assimilation. — L'histoire nous apprend que la plupart des grands

---

1 OSTERHAGE, *Anklänge an die germanische Mythologie in der altfranzösischen Karlssage* (*Zeitschrift fur rom. Philologie*, XI et XII).
2 *Romania*, XVII, p. 318.

écrivains ont trouvé, non pas le germe, mais un puissant adjuvant de leur génie dans le commerce assidu de leurs devanciers. Le plus sûr moyen de se découvrir du talent et de se former à l'art d'écrire est de s'assimiler les procédés d'invention et d'expression des auteurs en passant par les mêmes étapes qui ont marqué le développement de leurs facultés. « Le talent, dit Flaubert, se transfuse toujours par infusion. » L'essentiel est de ne pas s'asservir à ces procédés, qui varient selon les temps, les lieux et les individus. Les beautés littéraires sont fixes; il faut seulement les reconnaître à travers les formes variables.

La lecture est la première source d'inspiration. L'analyse littéraire apprend à apprécier, non à écrire. Les grands écrivains lisaient beaucoup, comme on le verra plus loin; tous les critiques recommandent la lecture. Que faut-il lire? Beaucoup d'auteurs? On y gâte son talent. Peu d'auteurs? L'éducation littéraire serait incomplète. Les bons auteurs? On manquerait de points de comparaison. Lisons les auteurs de tout ordre, mais revenons ensuite à ceux dont la réputation est consacrée, et tenons-nous-y. Quels sont les bons auteurs? Les classiques, à commencer par Homère, car ce sont eux qui ont inspiré les autres. M. Albalat n'exclut donc en principe aucune littérature, mais à part quelques génies supérieurs comme Homère, Virgile, Shakespeare, Goethe, il conseille de se restreindre à la langue nationale. Comment faut-il lire? A haute voix. On peut mal lire et bien sentir. Lire et relire? Une deuxième impression est ennuyeuse. Noter des expressions? On acquiert des mots, non le procédé, encore moins le sentiment. Apprendre par cœur? On cristallise les formes. Lisons lentement, puis notons sur des fiches nos impressions et nos jugements.

L'imitation est la première forme de l'art. L'originalité lui succède. Virgile s'est inspiré d'Homère et de Théocrite; Térence, de Ménandre; Cicéron, de Platon; Montaigne, de Plutarque; Bossuet, de la Bible, d'Homère et de Saint Augustin; Corneille, de Tite Live et de Plutarque; Racine, d'Euripide; Molière, de Plaute; La Fontaine, de Phèdre et d'Ésope; Boileau, d'Horace; Massillon et Voltaire, de Racine; La Bruyère, de Théophraste; Chénier, de Théocrite; Lamartine, de Chénier; Hugo, du moyen âge; Musset, de Byron; Flaubert, de Chateaubriand; Chateaubriand, de Bernardin de Saint Pierre. Georges Sand et Shakespeare sont à peu près les seuls génies modernes qui paraissent originaux. L'imitation n'est pas de la servilité :

« C'est imiter quelqu'un que de planter des choux. » (Musset.) Imitons donc, le goût fera le reste. Comment imiter?

Le pastiche est un procédé artificiel qui est utile pour se faire la main et qui pousse à approfondir les ressorts du maître. On trouve, soit à titre d'étude, soit à titre de caricature, de bons pastiches de

Montaigne dans La Bruyère; de Longus dans Courier; de Théocrite dans Richepin; de Bossuet et de Saint-Simon dans Baragnon; de Marivaux dans Mme Riccoboni; de Voiture et de Balzac dans Boileau; de Bernardin de Saint-Pierre dans Charles Nodier; de Hugo dans Albert Sorel; du vieux style français dans H. de Balzac et de Coster; du style du XVIIIe siècle dans François de Nion; du style Empire dans About; du style romantique dans Musset.

L'amplification, tant décriée, n'en reste pas moins l'un des ressorts les plus puissants de l'invention. La plupart des narrations, des discours et des dissertations ne sont que l'amplification d'un fait ou d'une pensée. La Boétie, Bossuet, Mme de Sévigné, Massillon, Bourdaloue, Fléchier, Voiture, Balzac, en offrent de nombreux exemples. Exerçons-nous donc à amplifier des faits et des pensées par les divers procédés qu'indiquent les manuels, mais surtout par l'antithèse. Cet exercice n'est un vain artifice que si on répète l'idée au lieu de la développer, comme Cicéron. véritable virtuose qui exécute des variations, notamment dans son *Plaidoyer pour Roscius*, où la même idée se répète souvent sous cinq expressions différentes.

Les procédés. — Celui qui se sera ainsi astreint au travail de reconstitution qu'ont dû fournir eux-mêmes les écrivains, aura pénétré du même coup le secret de leurs procédés et s'apercevra que ceux-ci peuvent se ramener à deux. Pour le style descriptif ou d'images c'est le trait saillant, qui peut revêtir lui-même trois formes.

Ou bien c'est l'image, c'est-à-dire le terme qui ramène l'idée à la sensation qui lui a donné naissance. L'homme qui raisonne dira : c'est joli, un oiseau qui chante dans le feuillage. L'artiste, qui est ici Mme de Sévigné, dira : « c'est joli, une feuille qui chante. » La première sensation est la vue d'une feuille et l'audition d'un chant. L'oiseau, cause du chant est une représentation subséquente et mentale, c'est une idée, comme toute notion de cause. On a vu dans le premier ouvrage que les rois de l'image sont Homère, Pascal, Bossuet, Hugo, Lamartine, d'Aurevilly, Gautier, Leconte de Lisle, Hérédia.

C'est ensuite le trait matériel, réaliste, pris sur le vif, qui ne recule pas au besoin devant la crudité, je ne veux pas dire la trivialité des termes. « Il le perça à la cuisse droite, et la flèche pénétra sous l'os, *jusque dans la vessie* » (Homère). « Avec leurs défenses, ils les éventraient, et de longues entrailles pendaient à leurs crocs d'ivoire, *comme des paquets de cordages à des mâts* » (Flaubert). Homère, Flaubert, Jules Vallès, Shakespeare, Mistral, sont passés maîtres dans cet art du relief.

C'est enfin le trait de circonstance, qui convient exclusivement au sujet traité. C'est le moyen de réaliser dans l'œuvre d'art, ce que Taine appelle l'unité et la convergence des effets. Tous les traits doivent

porter, tendre au but et à un but unique. Mignet commence ainsi le portrait de Luther : « Luther avait trente-quatre ans. *Sa stature était moyenne, sa poitrine large, son front vaste*... etc. » Ces caractères vagues peuvent s'appliquer à bien d'autres. Jules Vallès présente ainsi sa tante : « Une grande brune avec des yeux énormes.... elles les fait aller, comme je fais aller, dans l'étude, *un miroir cassé, pour jeter des éclairs; ils roulent dans tous les coins*... etc. »

Pour le style abstrait ou d'idées, le procédé le plus fréquent serait d'après M. Albalat, l'antithèse. Il ne faut pas entendre par là, comme La Bruyère, « l'opposition de deux vérités qui se donnent du jour », car elle n'expliquerait pas l'immense parti qu'on en a tiré ; ni, comme Marmontel, « un rapport d'opposition entre des objets différents ou les caractères differents d'un objet », car il n'y aurait là qu'un procédé artificiel, alors que c'est une véritable tournure d'esprit. C'est, dit M. Albalat, l'art de tirer d'une idée, avec tous les développements qu'elle comporte, tous les contraires correspondant à chacun d'eux. C'est un procédé d'amplification prédominant dans la définition, le discours, la dissertation, le dialogue, le portrait, le parallèle. Il est vrai qu'il présente des écueils : les généralités, le verbiage, le calembour. Dans cet ordre d'idées, la comparaison de la description des Pyramides dans Volney et dans Chateaubriand serait suggestive.

A ceux qui lui opposent la question préalable en lui objectant avec M. Faguet que « le style naturel ne s'apprend pas », M. Albalat répond avec T. Gautier que « la poésie est un art qui s'apprend ». Entendons-nous, dit-il, il faut avant tout du goût, du sentiment, de l'imagination, en un mot du génie, mais sans travail, le génie peut rester latent, et le procédé insuffisant, et sans le procédé, l'art est impuissant. Le style sans rhétoriqne, c'est-à-dire sans recettes ni procédés, est une rare exception.

Ce livre de M. Albalat, comme le précédent, tout éloigné qu'il se prétende de l'orthodoxie des manuels, n'offre de réellement personnel que la partie relative au style descriptif ou d'images, mais elle est traitée avec le tempérament d'un véritable écrivain, c'est-à-dire d'un artiste. A ce titre, elle mériterait d'être incorporée presque intégralement dans les programmes d'enseignement secondaire.

Quant à la théorie générale de l'auteur, elle soulève quelques objections de principe, que j'exposerai brièvement, en négligeant les critiques de détail.

a) Parmi les qualités artistiques de l'œuvre littéraire, M. Albalat ne traite que le relief, dont il fait un procédé assimilable, sous la réserve qu'il faut du goût. Mais il n'y avait aucune raison de passer sous silence deux autres qualités non moins importantes : la vie et l'har-

monie, dont les procédés sont également assimilables sous la même condition. Pourquoi l'auteur a-t-il omis de nous montrer par quels procédés les écrivains les ont réalisées dans leurs œuvres?

b) Comme qualité abstraite, il ne cite que l'unité, car c'est à cela que revient l'amplification par l'antithèse, puisqu'elle consiste à tirer d'une idée dominante les développements logiques qu'elle comporte. Il ne nous dit rien de l'ordre et de la proportion, caractères qu'on peut aussi s'assimiler par l'étude des auteurs.

c) En disant que la lecture, l'imitation, etc., en un mot l'assimilation des écrivains est le moyen de découvrir les procédés et de s'initier à l'art d'écrire, M. Albalat fait croire que c'est le seul. Il y a là une équivoque et un danger contre lesquels il fallait prémunir les futurs artistes. L'apprentissage du métier est certes indispensable, mais un procédé qui ne vit que de recettes puisées dans les auteurs resterait stérile et impuissant à produire une œuvre d'art s'il n'était secondé par l'inspiration, que l'artiste doit puiser sans cesse aux sources vives de la pensée et du sentiment, je veux dire dans la nature.

CHEVALIER.

AUG. ANDRÉ. **Traité de prononciation française et de diction**, *accompagné de lectures en prose et en vers.* (Lausanne, Pajot et Cie, libraires-éditeurs.)

M. André, professeur à l'université de Lausanne, dirige depuis longtemps une publication dans le genre des *Annales politiques et littéraires,* extrêmement utile à tous ceux qui, à l'étranger, s'intéressent aux lettres françaises. Les *Causeries françaises* — c'est le titre de cette revue — analysent les nouveautés littéraires (romans, poésie, théâtre), donnent des extraits des ouvrages marquants, indiquent les usages actuels de la langue, etc. Elles font aussi connaître les auteurs suisses — écrivant en français et dont quelques-uns ne sont pas sans valeur.

Cette modeste, mais vaillante publication propage, là-bas, l'amour et le culte de la littérature française.

En publiant une nouvelle édition, entièrement remaniée, de son Traité de prononciation, M. André poursuit le même but. On est si souvent embarrassé, au delà des frontières de France, quand on veut prononcer convenablement. Et bien souvent, ceux-là même qui se piquent d'un parler élégant, émaillent, sans le savoir, leur langage de provincialismes qu'un Parisien cultivé ne saurait entendre sans que son oreille en soit choquée. C'est contre ces façons de dire « barbares » que l'excellent Traité de M. André nous met en garde.

On a déjà beaucoup écrit sur la prononciation française, mais peu d'ouvrages traitant de la matière, parmi ceux que nous connaissions, nous paraissent avoir les qualités de celui-ci. Ou bien ils édictent des règles et des principes immuables et ne tiennent aucun compte de l'évolution que le langage parlé, comme toute chose du reste, subit, ou bien ils affectent des prétentions scientifiques qui rebutent le lecteur. Ici, rien de pareil.

Tout en s'appuyant sur l'autorité de Paris, du Paris cultivé, bien entendu, du Théâtre français, des illustrations de la littérature, comme aussi des plus récents dictionnaires, M. André estime que chacun doit garder une liberté relative en matière de prononciation. « Tout est nuances » comme le répétait souvent à ce sujet M. E. Legouvé, appelé par Sarcey le premier diseur de France.

L'essentiel est de fuir deux défauts. également condamnables : l'affection et la vulgarité.

Mais il est évident qu'il est certaines règles sur lesquelles tout le monde est d'accord, qui sont admises par tous et c'est celles là surtout qu'on enseigne en ce manuel.

Pour faciliter cette étude, M. André imagine une prononciation figurée qui n'a rien de bien compliqué. Dans son système de transcription phonétique, il change le moins possible la physionomie habituelle des mots, il n'indique que les sons principaux de la langue et il néglige, avec raison, ces nuances à peine saisissables dont souvent les étrangers se préoccupent trop, beaucoup plus que les Français eux-mêmes. C'est un système de figuration exact et facile, juste et pratique, avec lequel on se familiarise vite et sans effort.

M. André a soumis son travail à Mademoiselle Bartet, l'éminente sociétaire de la Comédie Française, dont on connaît la diction incomparable. Or, la grande actrice déclare, dans une lettre fort aimable qu'elle adresse à l'auteur, qu'elle n'a relevé dans son livre aucune erreur. C'est là un éloge auquel M. André a le droit d'être sensible.

Pour notre part, nous dirons volontiers que son Manuel est une sorte de bréviaire à l'usage de tous ceux qui enseignent le français.

Des morceaux bien choisis, précédés d'excellents conseils sur l'art de bien lire, complètent utilement l'ouvrage et en rehaussent encore la valeur.

J. Van Dooren.

Histoire et Solution des Problèmes Métaphysiques, par CHARLES RENOUVIER, *de l'Institut* (*Bibliothèque de Philosophie contemporaine*). 1 vol. in-8°, II-477 pp. Paris, 1901, Félix Alcan, éditeur. Prix : fr. 7-50.

Ce nouvel ouvrage de M. Renouvier a fondamentalement le même but que celui qui l'a précédé : *Les Dilemmes de la Métaphysique pure*, dont nous rendions compte l'an dernier (*Revue*, 1901, pp. 362-367); mais il le développe dans sa partie historique et il est construit sur un plan différent : ce sont les grands systèmes métaphysiques — et non plus les grandes questions prises isolément et successivement — qui sont étudiés, et par suite l'ordre chronologique ou historique a remplacé l'ordre théorique et abstrait suivi dans *Les Dilemmes.* Il vise à montrer dans le néo-criticisme, dont une brève exposition des caractères généraux termine le volume (pp. 436-468), l'aboutissement *logique* des échecs — très sûrement dénoncés et vigoureusement mis en relief — ainsi que des succès partiels de la spéculation du passé.

Il faudrait vraiment tout citer dans la partie historique et critique du livre (pp. 1 à 435), fresque saisissante de toute l'histoire de la métaphysique : car les systèmes y sont pénétrés avec une admirable maîtrise dans leur esprit et leur genèse, et, pour tout dire en un mot, dans leur essence. Peu d'hommes sont capables d'un tel travail; c'est mieux que l'histoire scientifiquement conçue : c'est une histoire philosophique de la métaphysique que nous donne M. Renouvier.

L'originalité du néo-criticisme en ressort plus vive : car cette doctrine se pose avec la parfaite conscience d'elle-même, de son opposition à toute l'imposante théorie des dogmatismes du passé, en tant du moins qu'ils sont des expressions du réalisme substantialiste et du réalisme infinitiste, ou des applications de la méthode de la réalisation des concepts. On n'attend pas que nous discutions ici les thèses essentielles de ce système idéaliste qui est une monadologie nouvelle, synthèse originale des doctrines de Descartes, de Leibniz, et de Kant, où les concepts capitaux sont ceux de liberté, de personnalité et de création. Qu'il nous soit permis d'exposer simplement quelques réflexions, réflexions que nous ne présentons pas comme des critiques, mais qui ne sont qu'un effort pour pénétrer une pensée forte et originale et lui rendre hommage.

L'établissement des thèses néo-criticistes repose sur un grand fond de pyrrhonisme. Depuis les attaques de Hume et de Kant (pour ne pas remonter plus haut) contre les dogmatismes métaphysiques, une grande défiance à l'égard des pouvoirs de la raison humaine règne chez les philosophes : défiance qui a produit dans le néo-criticisme

l'exclusion des noumènes que Kant posait encore, la proclamation du principe de relativité comme principe premier et suprême de la philosophie, et l'instauration de la *croyance* rationnelle. Mais cette défiance à l'égard de la raison humaine n'est, au fond, qu'une forme de la croyance profonde à une Réalité *absolue* et un hommage indirect rendu à celle-ci : la défense de réaliser les concepts implique nécessairement l'affirmation et un respect religieux de l'*Être Absolu;* de même, la seule affirmation du principe de relativité pose, quoi qu'on fasse, la réalité de l'Absolu *dans* la Raison humaine elle-même. En effet c'est la raison, prise dans un sens et avec une valeur *absolus*, qui qui seule permet de déclarer essentiellement relatif tout ce qu'elle produit ou peut produire en fait de connaissance. Il faut voir (ou avoir vu) pour affirmer la cécité ou seulement la vue imparfaite. D'ailleurs, si on le nie, on est inévitablement amené à considérer comme relative l'affirmation du principe de relativité lui-même, et alors cela équivaut ou à l'abandon de celui-ci, ou à l'aveu de l'incompréhensibilité totale (qu'est-ce que la relativité de la relativité ? Et il faudra aller plus loin et reproduire chaque fois la même question, *ad infinitum*).

Il y a *en nous* — au moins en tant que nous sommes raison — de l'Absolu, ou l'Absolu : telle est la conclusion qui nous semble, en dépit des apparences contraires, ressortir du système néo-criticiste considéré dans son principe fondamental. Il aura rendu l'éminent service de transporter l'Absolu du dehors au dedans de l'homme, précisément en combattant les systèmes absolutistes. Leur vice est un vice de *méthode* essentiellement : ils commencent par poser comme existant au dehors de l'homme ce qui ne peut être posé d'abord. comme existant, qu'au dedans de l'homme — pour, après, s'il y a lieu, être affirmé *aussi* extérieur à l'homme. L'instauration de la méthode relativiste frappe de nullité toute objectivation de l'absolu *dont on voudrait partir :* mais cette méthode relativiste elle-même, en s'affirmant, affirme, dans et par cet acte (et ne fût-ce que par cet acte), l'immanence de l'Absolu à la Raison humaine, au moins en tant qu'elle assume l'*attitude critique* devant un dogmatisme. Sur cette affirmation première, *implicite*, mais essentielle et fondamentale, le néo-criticisme élève un système du Relatif, c'est-à-dire, à notre sens, un système qui évite de rendre relatif l'Absolu immanent et primordial en donnant expressément pour objets à ses thèses des réalités dénommées phénomènes, et en déclarant qu'*eux seuls* sont connaissables. Mais, tout relativiste qu'il se propose d'être, le système, se présentant comme vérité, implique par là même qu'il se fonde sur l'Être, l'Absolu, et, le système étant idéaliste, sur un absolu interne. Toute réflexion de la Raison sur elle-même, c'est-à-dire toute philosophie critique, a son aboutissement inévitable, il nous semble — de même qu'elle y a son point de départ

nécessaire — dans la reconnaissance (implicite au moins) qu'elle-même n'est pas relative ou que l'absolu lui est immanent.

Quant à la différence qui sépare M. Renouvier de ses adversaires, nous tenterions d'en marquer comme suit quelques traits essentiels : L'un exige la pensée définie et la connaissance possible. Les autres envisagent la dignité, présumée ou obscurément sentie, de l'objet (métaphysique) de la pensée et refusent de le soumettre aux lois auxquelles est soumis l'esprit humain. Il y a opposition de points de vue : l'un se plaçant au point de vue du sujet, les autres, de l'objet. Mais dans les deux cas il y a, au fond, égale reconnaissance de l'absolu, mais se manifestant de *deux manières* opposées. Par suite du même respect intime pour lui, les uns sacrifient les lois mêmes de la raison auxquelles ils soumettent tout le reste (principe de contradiction, etc.), M. Renouvier sacrifie toute prétention à le connaître, c'est-à-dire à le faire rentrer sous les lois de la raison qu'il renonce à vouloir violer. Violation et respect des lois de la raison — la première s'alliant avec la prétention de connaître quelque chose de l'Absolu, le second avec l'abstention de toute prétention à une connaissance de ce genre — partent donc ici du même sentiment, nous dirions volontiers de la même *religion profonde* de l'Absolu. Et les adversaires s'accordent aussi, en réalité, à proclamer le principe de relativité : les uns le font en *n*'appliquant *pas* à l'Absolu le principe de contradiction, en refusant de considérer celui-ci *comme valable à son égard*, M. Renouvier en déclarant la raison incapable de rien connaître à son sujet. En d'autres termes, leur divergence consiste en ce que ce dernier veut en tout respecter le principe de contradiction et lui sacrifie toute connaissance de l'absolu, et que ses adversaires admettent le sacrifice de ce principe en faveur de l'absolu. Mais des deux parts, qu'on nous permette de le redire, il y a pareille soumission de la Raison à l'absolu, pareille reconnaissance de celui-ci et de sa suprématie.

Sans doute, les philosophes absolutistes sont tombés souvent dans une métaphysique réaliste : M. Renouvier la combat avec une rare vigueur dans tout son livre, et il dénonce justement leur fausse méthode, celle de la réalisation des concepts. Mais que signifie cette défense de réaliser les concepts? Qu'il ne faut pas proclamer fondé dans l'Être ce qui n'est peut-être fondé que dans l'esprit humain. Rien de plus juste : mais qui ne voit que l'affirmation de l'Être est par conséquent impliquée dans la méthode relativiste elle-même? Elle se trouve impliquée de même dans le remarquable système des catégories que M. Renouvier substitue à celui de Kant. Dans l'ordre abstrait, toutes les catégories sont pour lui subsumées sous la Relation, dont elles ne sont que des modes et des applications. Mais, sans l'Être, la relation n'a pas où se prendre, et nous serions rejetés de relation en

relation *ad infinitum* — car la loi n'est, elle aussi, qu'une relation — ou bien la Relation serait érigée en un absolu. Sur quelque base qu'on édifie le système des catégories, il suppose l'Être. L'Être est la catégorie des catégories. Il n'est pas un concept; le poser ne viole pas la défense de réaliser les concepts; le poser n'est que le constater immanent : il pénètre toute l'activité rationnelle, il est le fondement des catégories de la Relation et ce qui seul leur donne un sens et une application possible. S'il n'est pas immanent à la raison humaine, celle-ci n'est qu'un pur mécanisme abstrait et vide, n'a aucune réalité. L'Être réintègre dans la pensée l'Absolu dont il n'est qu'un autre nom, mais (et ici pourraient se concilier le relativisme et les doctrines opposées) si on *le* connaît en tant qu'il est, on ne connaît rien *de* lui, considéré en soi. En ceci, M. Renouvier a incontestablement raison contre ses adversaires : mais les fortes et décisives critiques qu'il a dirigées contre eux se retourneraient, il nous semble, contre lui s'il les adressait à un système d'immanence (sans panthéisme) qui, s'abstenant de toute théorie de l'Absolu, se borne à l'affirmer comme tel, et à tirer de cette affirmation nécessaire soit les conséquences logiques qu'elle comporte, soit les croyances rationnelles qu'elle peut autoriser, *pour le monde du fini et du relatif.*

Nous ne voudrions pas terminer ces quelques réflexions, simple essai d'interprétation individuelle du principe fondamental d'un grand système et de son rapport aux philosophies adverses, sans engager vivement le lecteur à lire non seulement le dernier ouvrage de M. Renouvier, mais encore celui qui en est le complément nécessaire : car la doctrine qui est, en ses principes, défendue historiquement dans ces fortes œuvres : *Les Dilemmes*, et *Histoire et Solution des problèmes métaphysiques*, a été élaborée en un système complet, comprenant une eschatologie, dans *La Nouvelle Monadologie* [1] (1899), et l'étude approfondie de ce livre magistral s'impose à quiconque a souci des hautes spéculations de notre temps.

G. Remacle.

---

1 Ch. Renouvier et L. Prat, *La Nouvelle Monadologie*, 1 vol. in-8°. Armand Colin, éditeur, Paris.

Henri Bloch. **Pages choisies de littérature allemande,** *depuis les origines jusqu'à nos jours.* Paris, Garnier frères, 1901. 1 vol. in-12. Prix : 4,50 fr.

L'auteur d'une anthologie peut difficilement satisfaire tout le monde. On trouvera que le choix des extraits n'est pas toujours heureux, que l'auteur donne trop ou trop peu. Si, comme c'est le cas ici, l'anthologie embrasse toute une littérature, le critique, pour peu qu'il soit grincheux, a la partie belle. Il peut, s'il le veut, découvrir partout des lacunes ou des superfétations également regrettables. En matière de goût, chacun préfère toujours un peu le sien à celui de son voisin.

J'avouerai donc que moi aussi, si j'ai été heureux de retrouver des morceaux justement célèbres à la suite de portraits familiers, je n'ai pas toujours saisi les raisons de certaines préférences de l'auteur. Il me semblait que chez tel poète, — Platen par exemple, — je connaissais des morceaux peut-être plus jolis que les morceaux cités. J'ai trouvé un peu partiale aussi la très grande sympathie que M. Bloch paraît professer pour Uhland et l'école de Souabe et un peu sévère son refus de laisser au laborieux Hans Sachs le titre de poète que Goethe lui avait accordé. J'ai en outre vainement cherché des extraits de poètes favoris tels que Scheffel, Julius Wolff, Schack, Baumbach, pour ne citer que des modernes. Je suis prêt à accorder le bénéfice des circonstances atténuantes quand il s'agit de poètes dramatiques qui, pour un livre de ce genre, sont trop encombrants. Je comprends donc que, parmi les anciens, ni les essais dramatiques de Gryphius, ni les farces de carnaval de H. Sachs n'ont trouvé grâce aux yeux de M. Bloch, bien que parmi ces dernières, plus d'une vaille encore la peine d'être relue, surtout quand un homme de goût — comme M. Charles Schweitzer l'a montré dans sa thèse de doctorat — s'attache avec sympathie à en faire ressortir l'art inconscient. Mais ce que je n'ai pu m'empêcher de regretter, c'est l'absence de Grillparzer. J'aurais voulu retrouver parmi les « Pages choisies » une de ces couronnes lyriques, que, selon l'expression de Bulthaupt, le poète aimait à déposer sur les termes de l'action dramatique.

M. Bloch a fait une place aux savants et aux philosophes. Il s'est souvenu que les Goethe, les Schiller, les Lessing étaient des poètes doublés chacun d'un penseur. C'est ainsi que Mommsen — pourquoi pas Ranke? — a été cité comme styliste, Kant et Hégel à cause de l'influence qu'ils ont exercée sur leurs contemporains, Leibniz et Thomasius, parce qu'ils ont été les premiers à soutenir vis-à-vis du latin les droits de la langue nationale comme instrument de culture et de science. C'est une tâche impossible de vouloir donner, par un court

extrait, une idée adéquate de l'envergure de pareils hommes; aussi me bornerai-je à noter en passant qu'à mon sens, ce sont Schopenhauer et Hégel qui ont été le mieux partagés. La théorie de l'État, conçue par ce dernier, a été en effet d'une importance historique considérable, comme elle a été la base scientifique sur laquelle a été organisé le royaume de Prusse.

J'approuve également M. Bloch de ne pas avoir insisté sur les périodes arides de la littérature allemande. Il ne parle que pour mémoire des exercices métriques des maîtres chanteurs et des aberrations de goût dont le XVII[e] siècle fut le témoin. Encore eût-il pu donner de bonnes raisons pour agir autrement, et comme son livre n'est pas une simple chrestomathie pour lycéens, mais s'adresse entr'autres aux candidats à la licence, à l'étudiant de la littérature, ce n'est pas moi qui m'en fusse plaint. Mais tel n'a pas été le but de l'auteur. Son livre n'est pas un miroir fidèle de la littérature allemande, mais « un aperçu des principaux caractères et des œuvres les plus considérables ». Aussi bien était-il difficile d'aller au-delà du but que M. Bloch s'était assigné, sans élargir considérablement le cadre de son livre. Nul doute qu'il eût été encore plus précieux s'il eût compris deux volumes au lieu d'un; mais des considérations commerciales, la nécessité d'assurer le débit du livre sans trop en élever le prix, ont dû influer sur les limites que l'auteur s'est tracées. Et c'est apparemment ce que celui-ci répondrait si quelqu'un s'avisait de lui reprocher la sobriété de son choix.

Telles qu'elles sont, les « Pages choisies » constituent un guide excellent. La littérature est divisée en neuf périodes. Chacune d'elles est précédée d'un exposé succinct mais caractéristique; les extraits sont précédés de notices biographiques et littéraires, situés par rapport à l'œuvre totale, et, quand le besoin l'exige, pourvus d'un commentaire parfois détaillé. C'est le cas notamment pour l'ode de Klopstock au lac de Zurich, poème dont la versification tourmentée et concise ne saurait se passer d'explications.

En deux cents pages le lecteur est amené au seuil de la période classique. A partir de ce moment, on voit les matériaux s'accumuler et le choix devenir plus abondant et plus difficile. Les six cents pages qui restent, c'est-à-dire les trois quarts du volume, sont consacrées aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. J'imagine que cette disproportion énorme est due en partie aux prescriptions des programmes que l'auteur a eues en vue.

Pour caractériser certaines époques, M. Bloch ne dédaigne pas de s'effacer pour donner la parole aux Allemands eux-mêmes. C'est ainsi que l'ouvrage débute par un tableau de la civilisation des peuples germaniques à leur entrée dans l'histoire, tableau emprunté à H. von Sybel. Il est suivi d'une série de curieuses citations destinées à nous montrer

les Allemands peints par eux-mêmes. Elles ont trait à la langue, au caractère national et aux mœurs. Ce ne sont pas exclusivement des panégyriques comme ceux de F. Stolberg ou de Börne, mais il y a aussi des réflexions de Heine et de Schopenhauer, qui reflètent vivement l'ironie et le mécontentement de leurs auteurs. Plus loin nous entendons successivement des historiens attitrés de la littérature, comme Vilmar, Hettner, Scherer, des lettrés délicats comme Schlégel, Freytag et H. Grimm, des historiens comme H. v. Treitschke et des savants comme G. de Humboldt.

Empressons-nous d'ajouter que le livre de M. Bloch témoigne d'un sens littéraire affiné et de lectures étendues. De nombreux rapprochements des poètes allemands entr'eux ou avec des auteurs français intéressent le lecteur par leur imprévu et le stimulent en l'instruisant.

Pour augmenter l'utilité pratique de son livre, l'auteur a intercalé, à la tête de chaque période, un aperçu chronologique où les événements littéraires marquants de cette période, tels que naissances et décès d'artistes, publication de leurs œuvres, etc., sont rappelés, année par année. Ces listes synoptiques facilitent la mémoire des dates et présentent mainte coïncidence curieuse. Ajoutons que l'auteur les a complétées jusqu'en 1901. En cette matière, la trop grande concision peut néanmoins devenir un défaut. Témoin la note qui, à la date de l'an 600, signale la séparation qui s'accomplit entre le bas et le haut allemand par la seconde mutation consonnantique. Dire que le *t* devient *z* et que le *p* et le *k* après une voyelle deviennent respectivement *f* et *ch*, c'est franchement insuffisant. Si l'auteur a reculé devant la variété et l'inégale répartition de ces changements, ce que j'admets, il eût été préférable de passer le phénomène sous silence comme étranger au sujet.

De même, à propos des indications bibliographiques qui accompagnent toutes les notices, je voudrais exprimer le désir de voir citer tous les ouvrages avec la précision usuelle en cette matière. C'est presque de l'humour que de citer le *Grundriss* de Paul comme ouvrage à consulter sur les principales histoires de la littérature allemande, sans y ajouter le moindre renseignement, et celui-là serait bien étonné, qui, sur la foi de cette maigre donnée, le commanderait chez son libraire.

Mais en voilà assez. Je souhaite à ces « Pages choisies » le succès qu'elles méritent et, si je n'écoutais que mes préférences, j'ajouterais volontiers : Puisse le besoin d'une édition considérablement augmentée se faire sentir bientôt !

G. Duflou.

Pages choisies des grands Écrivains : *Gœthe,* par MM. Lasserre et Baret. A. Colin, 1 vol. in-12°. Prix : 3 fr. 50.

Heine, le plus français des poètes d'Allemagne, était le seul écrivain allemand qui figurait, jusqu'ici, dans l'intéressante collection publiée par la maison Colin. Et l'on s'étonnait de ne pas voir, en belle place, dans cette galerie d'honneur, Gœthe ni Schiller, pour ne parler que des plus grands. Voici, au moins en partie, cette lacune comblée. Gœthe a ses *Pages choisies;* Schiller, sans doute, aura bientôt son tour. Ces pages, dues à la collaboration de MM. P. Lasserre et P. Baret, ont le grand mérite d'être bien choisies et de donner, à ceux surtout — et ils sont plus nombreux qu'on ne pense — à qui l'œuvre de Gœthe n'est pas familière, une connaissance suffisante de cet esprit universel. Ils pourront ainsi vivre avec lui dans un commerce plus intime et désireront peut-être, le lire tout entier.

Certes, on ne trouve pas, dans ce volume, des extraits de tous les ouvrages de Gœthe, c'eût été entreprise impossible. Les *Poésies*, au grand regret des auteurs, ont dû être sacrifiées, parce que leur beauté est inséparable de la langue allemande. Et sans doute c'est bien dommage : car tout le monde sait qu'il y en a de si belles. A part cela, tout ce que Gœthe a produit de plus parfait dans chacun des genres où s'est essayé son génie, est représenté, dans ce volume, par un beau choix d'extraits, assez longs pour former un tout et ne pas donner l'impression de morceaux épars. *Faust*, *Werther*, *Egmont*, *Iphigénie en Tauride, Hermann et Dorothée*, *Wilhelm Meister* (l'épisode de *Mignon*), *Poésie et Vérité*, et enfin la *Correspondance de Gœthe et de Schiller*, ont été largement mis à contribution.

Quant aux pages empruntées aux *Œuvres scientifiques*, et qui sont, franchement, trop courtes, il nous semble qu'on aurait pu, sans regret, les sacrifier. On les eût, avantageusement, remplacées par des extraits de ces *Entretiens*, si suggestifs, *de Gœthe et d'Eckermann* où il y aurait tant à glaner.

Cette petite lacune ne nous empêchera pas de louer, comme ils le méritent, les auteurs de ces *Pages choisies,* et de recommander chaudement la lecture de cet ouvrage aux élèves des athénées et des écoles moyennes.

Une courte mais substantielle notice a été mise par M. Baret en tête du livre. On lira avec intérêt, également, la solide étude philosophique consacrée par M. Lasserre à *Faust,* dont l'énigmatique personnage a déjà provoqué tant d'analyses. L'explication proposée ici satisfera-t-elle tout le monde? En tout cas, elle a le mérite de la simplicité.

J. Van Dooren.

CHRONIQUE

136. — Il est déjà loin le Congrès international de l'Enseignement moyen que notre Fédération des athénées et des écoles moyennes avait si brillamment organisé et dont nous avons rendu compte dans cette Chronique (1901, p. 375). En Belgique et à l'étranger, on attendait avec impatience les procès-verbaux complets pour revivre les débats si intéressants qui groupèrent plus de huit cents auditeurs et pour porter, sur l'œuvre et ses conclusions, un jugement sûr et définitif. Ce *Compte rendu officiel* vient de paraître en un volume in-8° de 300 pp. (Tournai, Decallonne-Liagre, 3-50 fr.). Analyser en détail un tel livre serait ici hors de propos. Nous nous bornerons à dire qu'il répond dignement à ce que faisaient prévoir les *Rapports préliminaires* et qu'il rend au complet la physionomie variée des séances. Ce volume condense, sur les questions que soulève actuellement un peu partout la crise des humanités, les opinions — parfois aventureuses, mais plus souvent très sages et très mesurées — d'hommes dont on ne discutera ni la compétence ni la bonne foi. Il constate les progrès, enregistre les désidérata, achemine vers les améliorations souhaitées; à ce point de vue seul, il marquera une date mémorable dans l'histoire de notre enseignement. C'est un document de première importance, une mine de renseignements où devront puiser désormais ceux qui s'occupent des questions pédagogiques. Les opinions adverses s'y sont courtoisement heurtées et maintes fois de leur choc a jailli la lumière : voir, par exemple, les discussions sur le conseil de perfectionnement, sur la situation matérielle des professeurs; sur les auteurs latins du moyen âge, sur les humanités modernes, sur la préparation pédagogique à l'Université, etc.

En somme, tous ceux que préoccupe l'avenir du pays trouveront, de la lecture de ce modeste volume, ample matière à réflexions fécondes. Aux dirigeants officiels appartient maintenant le soin de voir ce qui, de ces discussions théoriques, peut et doit entrer dans la pratique. Espérons que tant de beaux discours ne resteront pas lettre morte et souhaitons que ces débats, bien que non suivis de votes, trouvent un écho auprès des autorités qui détiennent les destinées de notre enseignement moyen.

Quant à l'exécution matérielle du volume, rien ne laisse à désirer : le comité de la Fédération couronne dignement, par cette ultime publication, sa tâche ingrate et courageuse. — J. H.

137. — Notre collaborateur M. H. Demoulin, docteur en philologie classique de l'université de Liège et membre étranger de l'École française d'Athènes, vient de commencer dans l'île de Ténos, l'une des Cyclades, des fouilles qui promettent des résultats intéressants. L'emplacement choisi par lui est à Kionia, à une demi-lieue à l'O. de la ville moderne de Tinos. Sur un espace d'environ 150 m. de côté, il y a déblayé des murs helléniques, romains et byzantins, parmi lesquels on distingue ceux d'un portique romain de 22 m. de long sur 11 m. de large. — A 40 m. du rivage, et non loin des restes d'un môle antique, il a dégagé en partie un édifice auquel donnait accès un escalier de six marches, ayant 15 m. de long à l'E. et 20 m. au S. L'escalier S. semble avoir été coupé à l'époque byzantine pour construire des citernes et des conduites d'eau. Est-ce le fameux temple de Poseidon, dont parle Strabon? C'est ce que M. Demoulin n'ose affirmer encore, car il n'a pas achevé le déblayement, et il n'a pas pu se rendre compte du plan de l'édifice. Le nombre des marches de l'escalier paraît bien élevé pour un temple. Mais certains indices cependant sont favorables à cette hypothèse : de nombreux fragments de sculptures appartiennent à des divinités marines, tritons et monstres de la suite de Poseidon; une inscription en l'honneur du Rhodien Idoménée, envoyé par le peuple de Ténos *ἐπὶ τὴν διόρθωσιν τοῦ συμβόλου τοῦ πρὸς Ἀχαίους*, qui était sans doute affichée dans le temple; une base avec une inscription fragmentaire relative à un citoyen de Rhodes; un fragment de terre cuite avec la marque *ΠΟCΙΔ* et le trident.—Nous espérons que le gouvernement belge consentira à accorder la subvention nécessaire pour continuer ces fouilles et les mener à bien.

138. — M. A. Evans a publié dans le VIIe vol. de l'Annuaire de l'École Anglaise d'Athènes (*The Annual of the british School at Athens*, VII, Londres, Macmillan, 1902) les résultats de sa campagne de fouilles en Crète pendant l'année 1901. Voici quelques renseignements sur les fouilles de 1902, dus à l'obligeance de M. M. Laurent, notre collaborateur, qui a pu les recueillir sur place au printemps dernier : « Le palais de Cnosse est presque entièrement dégagé. Les dernières fouilles exécutées au bas de la colline de Tschelebi-Kephala n'ont fait découvrir que les édifices de moindre importance, sans doute des communs du palais, mais les trouvailles n'ont rien perdu en intérêt. On a découvert là, il y a très peu de temps, une sorte de *Lararium*, de petite chapelle, entourée de banquettes sur lesquelles étaient posés les ex-voto, notamment celui qui est si fréquent en Crète : les cornes de taureau, avec, au milieu, un trou dans lequel devait être placée la double hache. Mais voici la découverte qui fait exulter M. A. Evans : ce sont quarante fragments environ, en pâte de porcelaine qui formaient une seule pièce, une plaque, et sur lesquels sont représentées des maisons mycéniennes à deux et trois étages. Une porte se voit au bas de la façade : les fenêtres sont très visibles au second et au premier étage. Le toit forme terrasse. Il paraît surmonté d'une mansarde étroite.—M. Halbherr qui avait eu la déception de ne rien trouver dans son palais de Phaestos a eu plus de chance cette année. Au printemps, il avait découvert, sous les fondations du palais mycénien, les restes d'un palais antérieur remontant à l'époque de Kamáres; mais il n'avait pu poursuivre ses recherches dans le palais

récent. Il allait quitter la Crète, quand il découvrit à Hagia Triada près de Phaestos, les restes d'un petit palais Crétois, au milieu desquels il trouva des vases et trois cents empreintes d'argile portant des lettres de l'alphabet Crétois. Phaestos n'a donc pas encore dit son dernier mot. — M. Bosanquet. à Praesos, a découvert une nouvelle mécropole de l'époque de Kamáres. »

139. — L'importante collection d'antiquités formée par M. A. Carapanos et qui comprend la belle série de statues, de bas-reliefs, d'inscriptions et d'objets de tout genre trouvés dans les fouilles de Dodone en Épire, vient d'être donnée au gouvernement grec, et ne tardera pas à être placée dans une salle spéciale du musée national d'Athènes avec les objets trouvés dans les fouilles du temple d'Artémis à Corfou et dans divers autres endroits de la Grèce.

140 — Les fouilles entreprises naguère à Éphèse par le gouvernement autrichien vont être reprises. M. Heberdey, qui doit les diriger, compte employer une centaine d'ouvriers sur l'emplacement du port de l'ancienne ville, où M. O. Benndorf avait acheté dans ce but il y a quelques années, de vastes terrains.

141. -- Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 25 juillet, M. Pottier a fourni d'intéressants détails sur un fragment de vase grec trouvé par M. de Morgan dans les fouilles de Suse. On peut le reconstituer assez exactement en le comparant à un très beau vase plastique conservé au British Museum et représentant un Sphinx. Le vase de Suse avait la forme d'un animal entre les jambes duquel était peinte sur fond blanc une amazone vaincue. C'est sans doute un ouvrage athénien de la première moitié du cinquième siècle, dont le sujet rappelle dans une forme allégorique la défaite des Perses à Marathon en 490; pris au cours du sac d'Athènes en 480, il aura été alors transporté à Suse.

142. — Le gouvernement russe a décidé de construire un musée archéologique à Sébastopol. Le monument dans le style des anciennes basiliques chrétiennes, sera divisé en trois sections, pour l'époque grecque, l'époque romaine et l'époque byzantine.

---

143. — Le compte rendu de la 46e session du congrès des philologues allemands a paru récemment, et, comme de coutume, il contient une série de communications intéressantes (*Verhandlungen* der XLVten Versammlung deutschen Philologen und Schulmännen. zusammengestellt von Prof. Dr M. Erdmann. Leipzig, Teubner, 1 vol in-8° de vi-210 pp. Prix : 6 Mk.). Plusieurs de ces travaux ont déjà été publiés en brochures ou dans des revues, nous signalerons seulement ceux dont le résumé développé paraît ici pour la première fois : Thiele, *les débuts de la Comédie en Grèce;* Hornemann, *la méthode de Ahrens dans l'enseignement du grec;* Hüttemann, *comment il faut enseigner de nos jours la grammaire grecque* (pp. 72-81); Sauer, *la Lesche des Cnidiens à Delphes;* Michaelis, *le temple d'Athéna sur l'Acropole d'Athènes;* Kenne, *la Civitas Mediomatricorum;* Soltau, *de la valeur historique des discours chez les historiens anciens* (pp. 113-121); Suchier, *la formation des professeurs de langues modernes à l'Université.*

Nous ne pouvont tout citer, mais on voit que ce volume présente autant d'intérêt et de variété que les précédents.

144. — La librairie Teubner de Leipzig a commencé la publication d'une collection nouvelle d'auteurs grecs et latins qui promet de rendre de grands services. Elle est destinée à faciliter aux élèves des classes supérieures des humanités et aux étudiants en philologie la lecture et l'étude des principaux chefs d'œuvre classiques (*Meisterwerke der Griechen und Römer in kommentirten Ausgaben.* I. *Aischylos Perser*, herausgegeben und erklärt von H. JURENKA. Text. Einleitung und Kommentar. Leipzig, Teubner, 1902. x-83 pp. in-8°. Prix : 1.40 Mk.). Le premier volume, qui vient de paraître, nous fait augurer très favorablement de cette nouvelle collection. M. H. Jurenka, avantageusement connu par ses travaux sur les tragiques grecs, nous donne ici un très bon texte de la belle tragédie d'Eschyle, avec des notes dont la rédaction sobre et précise fournit tout ce qui est nécessaire à l'étudiant pour une première lecture. L'introduction donne, en une quinzaine de pages, une excellente orientation générale, l'appendice métrique est au courant des travaux les plus récents, et le glossaire contient un supplément appréciable au commentaire. On nous promet, sur le même plan que l'on ne peut qu'approuver, les *Adelphes* de Térence (R. Kauer), le *Panégyrique* d'Isocrate (I. Merk), un *choix de lettres* de Pline (R. C. Kukula) ; des *biographies choisies* de Suétone (E. Hula), les *Oiseaux* d'Aristophane (H. Jurenka), etc. qui seront les bien venus et qui contribueront à étendre le cercle des lectures de nos étudiants. — C.

145. — *Sophocles. Oedipus Rex, bewerkt door* D[r] FRAENKEL *en* D[r] GROENEBOOM. Groningue, Wolters, 1900. 152 pp. 1 fl. 25. — Chez nous où bon nombre de professeurs sont en état de lire la langue de nos voisins du Nord, il convient de signaler particulièrement à leur attention les éditions classiques qui paraissent en Hollande. Celle-ci comme la plupart de ses pareilles, se distingue par la clarté, la sobriété et la science du commentaire. Dans la constitution du texte, les éditeurs se sont montrés plus conservateurs que beaucoup de leurs compatriotes, ce qui indique que la réaction contre la manie des corrections commence à gagner aussi la Hollande. Il reste cependant un certain nombre de corrections qu'il eut été préférable de ne point introduire dans le texte. Plusieurs d'entr'elles proviennent de M. Van Herwerden, à qui l'édition est dédiée, par exemple au vers 37 l'idée étonnante de lire *καὶ ταῦτα Θηβῶν* au lieu de *καὶ ταῦθ' ὑφ' ἡμῶν*.

146. — Nous avons annoncé naguère (1901, *Chronique* n° 181) le début du 1[er] volume de la nouvelle édition d'Hérodote, par M. H. STEIN. Voici que le 2[e] fascicule, consacré au livre II (l'Égypte), vient de paraître (Berlin, Weidmann, 1902. Prix : 2.20 Mk.). Les remaniements n'ont pas été cette fois très considérables, mais il est facile de s'assurer cependant que la révision a été attentive et que cet excellent ouvrage a gagné encore, grâce aux notes nouvelles empruntées aux meilleurs égyptologues et entr'autres à Wiedemann (Herodotos zweites Buch, Leipzig, Teubner, 1890). La carte du Delta du Nil a été aussi améliorée.

147. — Dans les *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, vol.

XXXVII (1902), M. L. VALMAGGI a fait paraître un petit travail intitulé *Osservazioni sul libro X di Quintiliano*. Ces observations sont principalement exégétiques. Excellent latiniste, M. V. a réussi à préciser le sens de certaines expressions et de certaines phrases de Quintilien. Au c. 1, § 95, il propose de lire *illud etiam* PROPIUS (au lieu de *prius*) *saturae genus*, en prenant *saturae* pour un datif. Son argumentation paraît plus subtile que convaincante : *alterum genus* s'oppose évidemment à un premier genre de satire et doit par conséquent désigner lui-même un genre de satire et non un genre simplement voisin de la satire.

148. — M. G. SCHLUMBERGER a fait à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres une intéressante communication sur un reliquaire byzantin conservé dans l'église d'Eyne, dans la Flandre orientale (et non occidentale, comme il est imprimé par inadvertance dans les *Comptes rendus* de l'Académie, 1902, p. 68). Ce reliquaire que lui ont signalé MM. Fr. Cumont et P. Bergmans, contient une croix, de bois de cèdre apparemment, composée de trois parcelles de la vraie croix et revêtue, sur la face postérieuse, d'une plaque d'or portant l'inscription suivante:

✠ *ΤΟ ΤΗС ΕΔΕΜ ΒΛΑСΤΗΜΑ ΤΟ ΖωΗС ΞΥΛΟΝ*
ΤΟ ΠΟΡΦΥΡΑС ΓΕΝΝΗΜΑ СΕΜΝΗ ΜΑΡΙΑ
ΑΦΙΕΡΟΙ СΟΙ ΤΗ ΠΑΝΥΜΝΗΤω ΚΟΡΗ ⁘

Ce qui signifie : *Le rejeton de la Pourpre, la pieuse Marie, dédie ce rameau de l'Eden, ce bois de vie, à toi Vierge très digne de louange!* — La princesse Marie dont il est ici question est, selon M. Schlumberger, Marie Comnène, seconde des cinq filles d'Alexis Comnène et de sa seconde femme Irène Dukas. Née en 1085, cette princesse fut mariée d'abord à Grégoire Gavras, puis à Nicéphore Katakalon, sébastocrator. Les caractères de l'inscription d'Eyne correspondent tout à fait à l'époque où vécut Marie Comnène, c'est à dire aux premières années du XII[e] siècle; leurs particularités se retrouvent presque exactement dans les légendes des effigies de saints figurés sur les mosaïques de l'église de Daphni, qui datent de cette époque. — P. B.

---

149. — Le dernier fascicule (25 juin) des *Archives Belges* contient une appréciation très sévère de l'*Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg*, conservé aux archives générales du Royaume, par M. A. VERKOOREN. Nous ne pouvons que nous rallier aux critiques formulées contre ce travail et espérer que l'impression n'en sera pas continuée. Il serait hautement à désirer que l'administration des archives adoptât une méthode uniforme pour la confection des inventaires qu'elle publie, et qu'elle revînt, à cet égard, à la tradition ancienne qui était la bonne.

150. — M. C. ENLART vient d'entreprendre la publication d'un *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissrnce* (Paris, Picard). Le tome I, consacré à l'architecture religieuse, contient, avec une foule de renseignements inédits, illustrés de nombreux dessins originaux, un exposé de la doctrine « classique », mais un exposé dû à un maître et dont l'apparition sera saluée avec joie par tous les médiévistes.

151. — Un tribunal berlinois vient de rendre une sentence intéressante en matière de propriété littéraire. Un étudiant qui avait cru pouvoir communiquer à différents journaux le résumé des leçons dans lesquelles le professeur G. Schmoller étudiait le tarif douanier actuellement en discussion au *Reichstag*, s'est vu condamner à une amende de 200 marcs et à quarante jours de prison, les juges ayant estimé que l'auditeur d'un cours ne peut livrer à la publicité sans autorisation, les idées exposées devant le public académique.

152. — *Psychologie d'une ville; essai sur Bruges*, par H. Fierens Gevaert. Deuxième édition revue 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, 2 fr. 50. (Félix Alcan, éditeur). — Nous avons signalé déjà la première édition de ce volume et, en attendant qu'un de nos collaborateurs nous en parle avec quelque détail, nous voulons noter ici l'apparition d'une seconde édition. L'exposition qui vient de s'ouvrir à Bruges rend tout particulièrement intéressant l'ouvrage de M. Fierens-Gevaert. Bien des passages de ce livre ont trait aux trésors artistiques que renferme l'antique cité. *L'art roman à Bruges, Art et culture au XIIIe siècle, les origines de la miniature flamande, Peinture et sculpture au XIVe siècle, l'âge d'or de la peinture flamande, la miniature à Bruges XVe siècle*, tous ces chapitres forment, à eux seuls, un résumé des questions intéressant tous ceux qui connaissent et qui aiment l'admirable Bruges-la-Morte.

153. — Nos lecteurs seront heureux de savoir que le 2^d volume de l'*Histoire de Belgique*, de notre collaborateur M. H. Pirenne, paraîtra à la fin du mois de septembre chez notre éditeur, M. H. Lamertin. La traduction allemande a été publiée tout récemment.

154. — *Les Jésuites à Poitiers* (1604-1762), par M. J. Delfour. — Un volume in-8°, contenant un plan général et 5 gravures hors texte, broché, 7 fr. 50 (Hachette et Cie, Paris). — Ce livre n'est qu'une partie d'un tout plus volumineux que l'auteur a entrepris d'écrire sur l'*Enseignement secondaire à Poitiers*, depuis les origines jusqu'à nos jours. Il comprend une période assez restreinte (1604-1762), qui fut surtout remplie par les Jésuites : de là le titre : *Les Jésuites à Poitiers*. Pour bien apprécier cette période de près de deux siècles, il a paru nécessaire à l'auteur, en une courte *Introduction*, de dire quelques mots de l'état de l'enseignement à Poitiers avant l'arrivée de ces nouveaux éducateurs. Il a ensuite divisé son livre en deux parties : la première qu'il intitule : *Établissement et progrès des Jésuites;* la deuxième : *Un collège de Jésuites avant la Révolution*. Les chapitres que M. Delfour consacre aux démêlés entre les Jésuites et l'Université de Poitiers, à leur enseignement et à leurs méthodes d'éducation, sont particulièrement intéressants. L'auteur a mis en lumière les extraordinaires progrès de ces religieux qui, de 1604 à 1762, parvinrent à Poitiers à la domination tant spirituelle que temporelle de l'enseignement, au point de devenir la corporation la plus riche et la plus puissante de la province. — X.

155. — Nous apprenons avec plaisir que le *Museum*, dont nous avons annoncé la disparition momentanée, sera, à partir du 1er octobre prochain, édité par la maison A. W. Sijthoff à Leyde. La rédaction en reste confiée à

MM. P. J. Blok, J. S. Speyer et B. Symons. Le prix sera de 6 fl. 90 par année de 12 numéros. Pour augmenter le nombre des abonnés en dehors de la Hollande, chaque numéro comprendra à l'avenir un article de fond de philologie et d'histoire, rédigé dans une langue étrangère.

---

156. — Nous avons parlé dans notre dernière Chronique (n° 119) du livre remarquable de M. Ehrhard sur la catholicisme au XXe siècle. On peut penser que les vues originales et les considérations élevée de l'éminent savant ont soulevé des critiques violentes et des contradictions passionnées. Les adversaires n'ont pas manqué de porter contre l'auteur l'accusation de catholicisme liberal et de tendances au protestantisme. Dans un nouveau volume M. A. Ehrhard réfute ces accusations, précise la position qu'il a prise et complète victorieusement l'exposé de sa thèse en soutenant qu'elle n'a rien de contraire aux doctrines de l'Église catholique (*Liberaler Katholizismus? Ein Wort an meine Kritiker*. Stutgard, Roth. 1902, xvi-319 pp. in-8. Prix : 3,60 Mk.). Le ton de cette apologie est mesuré et digne, la polémique reste strictement scientifique et contraste heureusement avec les procédés violents et d'une bonne foi douteuse de MM. Braun, Fuchs, Hiptmair et des RR. PP. Rösler, Blötzer et Hoffmann qui ont cru devoir élever la voix au nom de l'orthodoxie, ou plutôt de leur *doxie* à eux. — M.J.

157. — Nous ne pouvons manquer de signaler à nos lecteurs l'important ouvrage que M. A. Houtin vient de consacrer à l'histoire des contraverses soulevées en France par les problèmes bibliques dans le courant du dernier siècle (*La question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle* par A. Houtin. Paris, Picard, 1902, iv-324 pp. in-8. Prix : 6 francs). Le sujet, fort intéressant par lui-même, est traité avec une impartialité rare et avec une étonnante étendue d'information. Par endroits, la lecture devient poignante quand on voit que d'efforts il a fallu pour faire triompher l'esprit scientifique dans la critique de l'ancien comme du Nouveau Testament. M. A. Houtin ne pouvait mieux finir qu'en citant ces paroles de l'éminent archevêque d'Albi, qui résument l'esprit dans lequel est écrit son livre : « Laissons donc à la discussion le temps de faire son œuvre; n'y faisons usage que de procédés scientifiques, et non point de ces invectives ou de ces violences qui témoignent d'un zèle pour l'orthdoxie, plus digne de chevaliers errants que de savants consciencieux. D'aucuns s'inquiètent de voir quelques-unes de nos conclusions scientifiques coïncider avec les opinions émises par des savants hétérodoxes ou non chrétiens : ils appellent cela « protestantiser » l'Église, la « rationaliser ». Ces barbarismes n'empêcheront pas la science d'être une, la certitude de s'imposer à l'esprit de l'homme, et la théologie sérieuse d'accueillir toute vérité d'où qu'elle vienne. » (Mgr Mignot, Discours sur la *Méthode de la Théologie*.) — M. J.

---

158. — Clémence Royer. *Histoire du Ciel*. Paris, Schleicher frères, 1901. in-18. 246 pp. 37 fig. 1 planche. Prix : 2 fr. 50. (*Petite encyclopédie scientifique du XXe siècle*, n° 1.) Ces pages sont probablement parmi les dernières qu'ait écrites l'éminente publiciste dont, il y a quelques mois, la science

française déplorait la perte. Elles portent la marque de cet esprit supérieur qu'était Mme Cl. Royer. Si les chapitres de ce petit livre (consacrés aux origines et aux progrès de l'astronomie jusqu'à Newton et Képler, au système solaire, aux planètes, aux satellites, aux comètes, au soleil, aux étoiles et à l'évolution des mondes) ne condensent point, à vrai dire, la synthèse scientifique inscrite au progamme de cette *petite encyclopédie du XXe siècle* dont *l'histoire du ciel* est le numéro inaugural, ils n'en constituent pas moins une lecture attachante et instructive. L'intérêt pourtant n'en aurait pas été moindre si l'auteur avait éliminé de ce sommaire cosmographique quelques considérations trop savantes et des discussions de formules sur la gravitation newtonienne (pp. 61 et suiv.), sur la théorie des taches solaires (pp.179-191) et sur les valeurs de l'apex du soleil (pp. 217 et sv.), empruntées à son important ouvrage sur la *Constitution du Monde* (*Dynamique des atomes*. Paris, Schleicher frères. 1900, in-8°. 800 pp.). — E. D.

159. — Un des derniers volumes publiés dans la *Bibliothèque des sciences contemporaines* (2e série, t. IV) est consacré à une science bien imparfaitement vulgarisée jusqu'ici; *La géologie*, par M. Guède. (Paris, Schleicher frères. 1901, in-8°, 724 pp., 151 fig. Prix : 8 fr.) Ce traité copieux (plus de 700 pages d'un texte serré) est ordonné d'après le plan habituellement adopté dans les ouvrages de géologie. La 1re partie (pp. 22-363) étudie les formes actuelles de la surface de la terre et les actions multiples des fluides externes (air, eau, organismes terrestres et marins) et des agents internes (volcans, tremblements de terre); la seconde (pp. 363-688) traite de l'évolution de la terre depuis les formations archéennes jusqu'à la fin du quaternaire.

M. H. G., qui s'est très consciencieusement renseigné — il invoque fréquemment les maîtres de la science. de Lapparent, Suess, etc. — ne s'est pas borné aux données fondamentales. Il expose aussi, sur les points discutées, les théories le plus fortement étayées ou les plus vraisemblables, évitant scrupuleusement ce qui est du domaine de la pure hypothèse ou de la fantaisie. Il y a là, condensés dans une forme à la fois sobre, concise et claire, une foule de notions et de faits auxquels les professeurs de géographie autant que les curieux de science ont le devoir de se montrer de plus en plus attentifs. Ajoutons qu'un index dressé avec soin (pp. 689-724) permet de découvrir aisément le renseignement cherché. — E. D.

160. — G. Toudouze, *La conquête des mers*. Paris, Schleicher frères. 1901. 206 pp. 31 fig. Prix : 1 fr. 50. (Collection des *Livres d'or de la science*, n° 23.) — Montrer comment la marine et ses évolutions successives ont été intimement associées à la grandeur des peuples dans le passé : tel est le but de ce petit livre, qui vaut surtout par l'attrait de la forme alerte et imagée. Phéniciens, Grecs, Romains, Byzantins, Arabes, Turcs, Venitiens et les nations maritimes des temps modernes sont tour à tour évoqués dans une suite de tableaux d'un relief très coloré et émaillés de vignettes intéressantes, la plupart empruntées aux reconstitutions du *Musée de la Marine* de Paris. A travers les trois âges de la rame, de la voile et de l'hélice, l'âme du marin et le culte rendu à l'Océan par l'homme de mer apparaissent immuables dans leur poésie farouche, au milieu d'une vision

de sang et de batailles qui fait un peu trop oublier, semble-t-il, les efforts que le génie humain a donnés à la conquête *pacifique* de la mer. C'est à des compatriotes que M. G. T., auteur d'importantes publications sur l'histoire de la marine française, dédie son livre. On ne s'étonnera donc pas trop que, dans la *conquête des mers*, il se soit beaucoup plus préoccupé de l'œuvre de la France que du passé des autres peuples maritimes, tels les Flamands, les Génois et même les Anglais. — E. D.

---

161. — La maison Lebègue et C[ie], à Bruxelles, vient de mettre en vente une édition illustrée de deux petits romans de Conscience *De arme Edelman* et *Het geluk van rijk te zijn* (188 et 185 pp. in-8°), ainsi qu'une traduction flamande de l'ouvrage de M. Edmond Cattier, *Notre ennemi ou le Cabaret du Diable vert*, dont nous avons parlé dans la Chronique de la *Revue* (année 1901, n° 47). Cette traduction, intitulée *Ter Herberg den Groenen Duivel* (170 pp. in-8°), est due à M. H. Hiel. Ces trois volumes, élégamment imprimés sur beau papier, sont d'un aspect engageant. Ils sont très propres à être mis dans les mains de la jeunesse et particulièrement à être donnés en prix.

---

162. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons le n° spécimen de la nouvelle *Revue pratique des sciences commerciales*, rédigée sous la direction de M. O. Orban, professeur à l'Université de Liège, par des professeurs de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement moyen avec le concours de praticiens et de collaborateurs spéciaux (Namur, Wesmaal-Charlier. Abonnement : Belgique, 5 fr.; Étranger, 7,50 fr.). Ce recueil formera une série annuelle de neuf numéros de quarante pages chacun. Le sommaire ci-après du n° spécimen donnera du nouveau périodique une idée plus complète que ne pourrait le faire une note étendue, il comprend : « Notre programme (La Direction). — Du change international (E. Grandgaignage, directeur de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers). La licence en sciences commerciales (O. Orban, professeur à l'Université de Liège). — Produits commerçables : la Ramie (Ch. Schoonjans, S. J., professeur à l'Institut Saint-Ignace d'Anvers). — Vue d'avenir pour la jeunesse belge (Les Échelles du Levant) (E.-P. Loos, docteur en droit, professeur à l'Athénée royal de Huy, ancien vice-consul à Beyrouth et à Buenos-Ayres). — Calculs variés sur monnaies anglaises au moyen des nombres décimaux (Clément Thiry, professeur à l'École de commerce de Gand). — Règles pratiques de correspondance et de rédaction commerciales en langues française, flamande, allemande et anglaise (A. Notermans-Renaud, agréé à l'Université de Liège). — Introduction à l'étude des comptes courants (Gulpen). » Le n° spécimen sera envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande à l'éditeur. Nous souhaitons bon succès à la nouvelle Revue.

ACTES OFFICIELS

Par arrêté royal du 20 mai 1902, M. Marique (A.-J.-B.), porteur du diplôme de capacité pour l'enseignement de la langue allemande dans les athénées royaux, professeur dédoublant à titre provisoire de 7e latine à l'athénée royal de Liège, est nommé définitivement professeur de 7e latine à cet établissement, avec dispense du diplôme légal.

Par arrêté royal du 30 juin 1902 est approuvée l'élection faite par l'Académie royale flamande, dans sa séance du 18 du même mois :

1° De M. A. Prayon-van Zuylen, membre effectif, en qualité de sous-directeur pour le restant de l'année, en remplacement de M. J. Van Droogenbroeck, décédé;

2° De M. Taco H. de Beer, homme de lettres, à Amsterdam, en qualité de membre honoraire étranger, en remplacement de feu M. le docteur J. ten Brink.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXI, fasc. 2. — Peeters, Notes sur la légende de S[t] Pierre et S[t] Paul dans la littérature syrienne. — S. Sadoth episcopi Seleuciae et Ctesiphontis acta graeca. — La légende de S[t] François d'Assise, par Julien de Spire. — Bulletin des publications hagiographiques.

Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Litteratur und für Pädagogik, 1902, 4[tes] Heft. — I. A. Bauer, Neue Bücher zur griechischen Geschichte. — M. Petrowskij, Beiträge zur Charakteristik Ovids. — W. Golther, Wilhelm Hertz. — II. L. Gurlitt, Kunsterziehung innerhalb des altklassischen Unterrichtes. — F. Baumgarten, Die Kunst und die Schule. — Anzeigen und Mitteilungen.

5[tes] Heft. — I. B. Delbrück, Die Grundbegriffe der Kasus und Modi. — L. Deubner, Juturna und die Ausgrabungen auf dem römischen Forum. — Anzeigen und Mitteilungen. — II. A. Biese, Was ist Bildung? — K. Kromayer, Gedanken über die Gestaltung des griechischen Unterrichts bei Einführung des Griechischen Lesebuchs von H. v. Wilamowitz. — Anzeigen und Mitteilungen.

Revue des Études anciennes, tome IV, n° 2. — V. Chapot, Inscriptions d'Acmonia de Phrygie. — Perdrizet, Miscellanea (Inscriptions d'Éolide, graffite latin de Délos). — Antoine, Quelques passages des *Captifs* d'après la théorie de la parataxe. — C. Jullian, Remarques sur la plus ancienne religion gauloise. — de la Ville de Mirmont, L'astrologie chez les Gallo-Romains. — C. Gassies, Un bronze de l'école de Polyclète, trouvé à Meaux.

Revue des Humanités en Belgique, 6[e] année, n° 1. — A. Dutron, De l'utilité de l'histoire dans l'enseignement secondaire. — V. Carlier, La lecture des auteurs latins au petit séminaire de Bonne-Espérance (*suite*). — A. Grégoire, La prononciation du grec. — Chronique et documents. — Revue bibliographique.

Rivista di filologia. XXX, fasc. 3. — Valmaggi, Varia, II. — Olivieri, Il prologo di comedia recentemente scoperto (Pap. di Strassburgo 53). — Grasso, Il *Λιβυρνον ὄρος* Polibiano (III, 100, 2) e l'itinetario Annibalico dal territorio dei Peligni al territorio Larinate — Sabbadini, Varia. — Rizzo, Studi archeologici sulla tragedia e sul ditirambo. — Bibliografia.

COMPTES RENDUS.

Aristote, *Traité de l'âme*, trad. et annoté par G. Rodier. I : Texte et traduction. II : Notes. Paris, Leroux, 1900. xvi-263 et 585 pp. in-8°. « Pour la constitution du texte, l'édition nouvelle ne marque pas un progrès, mais elle est soignée. La traduction et les notes forment la meilleure partie de l'ouvrage et font honneur à la science française. » Albert Martin, Rev. crit., 1902, n° 22. — Cf. Rev. de l'Instr. publ., 1902, n° 2.

Ch. Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève. I. L'Académie de Calvin*. Genève, Georg, 1900. in-fol. « Excellent travail sur une des écoles les plus actives et les plus célèbres à bon droit de l'Europe protestante. » R[euss]. Rev. crit., 1902, n° 24.

A. Bourquin et J. J. Salverda de Grave, *Grammaire française à l'usage des Néerlandais*. Leyde, Kapteyn, 1901. x-142 pp. in-8°. « Mérite de trouver beaucoup de lecteurs en France. La syntaxe est la partie vraiment neuve et originale du livre, et elle est excellente à bien des égards. » E. Bourciez, Rev. crit., 1902, n° 24.

F. Calmettes, *Leconte de Lisle et ses amis*. Paris, Perrin, 1902. ii-345 pp. in-12. « Œuvre disparate, sans ordre, gonflée d'inutilités, mais renfermant de petits faits anecdotiques assez curieux, et tendant à détruire la sotte réputation d'impassible, faite trop longtemps au poète. » Pierre Brun, Rev. crit., 1902. n° 25.

O. Crusius, *Erwin Rohde, ein biographischer Versuch*. Tubingue et Leipzig, Mohr, 1902. vi-296 pp. in-8°. « Œuvre de rare conscience; intéressants extraits de la correspondance de Rohde avec Nietzsche, de ses journaux de voyage, de ses cahiers de pensées. » Théodore Reinach, Rev. crit., 1902, n° 24.

J. Firmery, *Notes critiques sur quelques traductions allemandes de poèmes français au moyen âge*. Paris, Fontemoing, 1901. 150 pp. in-8°. 5 fr. (Extr. des Ann. de l'Univ. de Lyon). « L'auteur s'attache à mettre en lumière les mérites des poètes français et à montrer combien est étroite la dépendance de leurs imitateurs. Si cette thèse est juste en soi, l'auteur en a parfois exagéré la portée. » F. Piquet, Rev. crit., 1902, n° 23.

Giov. Oberziner, *Le guerre di Augusto contro i popoli Alpini*. Rome, Loescher, 1900. 237 pp. in-4°. « C'est une véritable histoire de la chaîne des Alpes dans l'antiquité.. Œuvre très sérieuse, très importante, fruit de longues, savantes et parfois minutieuses recherches. L'auteur aurait dû rechercher quelles ont été les transformations opérées dans les régions alpestres par la conquête romaine. » J. Toutain, Rev. crit., 1902, n° 23.

C. Robert, *Studien zur Ilias*. Berlin, Weidmann, 1901. viii-591 pp. « L'auteur a recours à trois critériums pour dégager le noyau primitif de l'*Iliade* : la description des armures (armure mycénienne et armure ionienne), le dialecte, la composition et la suite des idées. Le livre est admirablement ordonné, les preuves bien enchaînées, l'exposé plein de clarté et d intérêt. Mais la part faite à l'hypothèse et à la critique subjective est bien grande. » My, Rev. crit., 1902, n° 24. — Cf. Rev. de l'Instr. publ., 1901, n° 6.

A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*. Paris, Alcan, 1902. iii-217 pp.

in-8°. « Labeur considérable, méthode excellente, riche moisson d'étymologies brillantes et sûres. » E. Bourciez, Rev. crit., 1902, n° 22.

J. BIDEZ, *Deux versions grecques inédites de la vie de Paul de Thèbes.* Gand, Engelcke, 1900, in-8°. « Les résultats sont absolument certains. » G. Grützmacher, Deutsche Litteraturzeitung, 1902. n° 24.

A. CAUCHIE, *La chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium.* Bruxelles Kiessling, 1901. (Extrait du Bulletin de la Comm. Roy. d'Histoire). « Travail bien conduit et dont l'auteur sait se garder de certaines déductions bien séduisantes, mais aussi bien dangereuses. » A. Molinier, Revue Historique, juillet-août 1902.

G. DES MAREZ, *La lettre de foire à Ypres au XIIIe siècle.* Bruxelles, Lamertin, 1901, in-8°. « Matériaux de la plus grand valeur et étude fort instructive. L'appellation de *lettre de foire* aurait dû être remplacée par celle de *lettre obligatoire.* » Literarisches Centralblatt, 14 juin 1902. — « Travail excellent au point de vue juridique; aurait pu être plus complet au point de vue économique. » H. Van Houtte, Musée belge, 15 mai 1902.

W. DE VREESE, *Het Woordenboek der Nederlandsche taal en de critiek in Zuid-Nederland.* Gand, Siffer, 1902. 160 pp. in-8°. « Démontre que la plupart des critiques de M. D. Claes ne sont pas fondées. » Lecoutere, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, n° 6.

H. FRANCOTTE, *Formation des villes, des États, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne.* Bruxelles, Hayez, 1901. « Se distingue surtout par la netteté des conceptions juridiques. » Lenschau, Berlin. Philol. Wochenschr., 1902, n° 27.

M. HUISMAN, *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI. La Compagnie d'Ostende.* Bruxelles, 1902, in-8°. « Met en œuvre avec de réelles qualités de style et d'exposition une quantité de documents inutilisés jusqu'aujourd'hui et qui renouvellent le sujet. » F. Magnette, Archives belges, 25 juin 1902.

Inventaire archéologique de Gand. Gand, Heins, 1897-1901. 20 fasc. in-4°. 35 fr. « Malgré l'insuffisance de certaines reproductions, œuvre utile et consciencieuse, qui fait honneur à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand et en particulier au zèle de M. Paul Bergmans. » H. S[tein], Rev. crit., 1902, n° 23.

G. KURTH, *Clovis.* 2e édit. Paris, Reteaux, 1901. 2 vol. in-8°. « Très brillant et écrit avec une parfaite connaissance des sources, mais trop subjectif dans les jugements. « W. Levison, Historische Zeitschrift, t. LXXIX, n° 1.

J. LAENEN, *Le Ministère de Botta Adorno dans les Pays-Bas Autrichiens.* Anvers, 1901, in-8°. « Met parfaitement en lumière l'un des Ministères les plus importants et les moins connus de la période autrichienne. » M. Huisman, Archives belges, 25 juin 1902.

C. LECLÈRE, *Les avoués de Saint-Trond.* Louvain, 1902, in-8°. « Étude très minutieuse et bien documentée. » A. Hansay, Archives belges, 25 juin 1902.

A PROPOS D'UN OUVRAGE SUR LA MORALE DE SÉNÈQUE [1]

Il y a chez certains savants qui s'occupent actuellement du stoïcisme, une tendance à exagérer les différences qui séparent les représentants de ce système dans l'antiquité. Notamment les modifications introduites par le stoïcisme moyen sont quelquefois appréciées au-dessus de leur portée réelle, et conséquemment on incline à voir de l'éclectisme là où l'on se trouve en présence de doctrines primitives et d'inconséquences qu'on rencontre déjà dans Zénon et Chrysippe. La même observation s'applique au stoïcisme nouveau. L'ouvrage de M. S. Rubin sur la morale de Sénèque peut être considéré comme un exemple de la tendance dont je parle, et j'ai pensé qu'il était utile de montrer sur cet exemple combien cette façon de juger risquait de passer les justes limites.

M. S. Rubin expose en quatorze chapitres toute la morale de Sénèque, en indiquant, au fur et à mesure qu'il avance, les sources où le philosophe est allé puiser, ou du moins les devanciers avec lesquels il est d'accord. C'est une image excessivement bigarrée qui nous est présentée. A en croire l'auteur, si Sénèque semble préférer en général les chefs du stoïcisme moyen, il n'y a presque pas de stoïcien important avec lequel il ne s'accorde à l'occasion ou auquel il ne doive l'une ou l'autre doctrine. Sénèque serait le type presque parfait de l'éclectique, inconséquent avec lui-même, flottant

1 Dr. Salomon Rubin : *Die Ethik Senecas in ihrem Verhältnis zur älteren und mittleren Stoa*. Munich, O. Beck, 1901. 92 pp.

quelquefois entre deux théories, changeant d'opinion avec les circonstances, l'humeur et l'âge, et déployant souvent toute sa rhétorique pour exagérer une doctrine, tandis qu'il adhère scientifiquement à une autre de forme plus mitigée. Pour être mieux compris, je discuterai un choix d'exemples tirés de chacune des trois parties principales, de la théologie (ch. II et III), de la morale théorique (ch. IV-XII) et de la morale appliquée (ch. XIII et XIV), et je finirai par quelques observations qui marqueront nettement la position générale de M. Rubin et les points saillants de notre critique.

1. Dans la question de la théodicée, M. Rubin soutient (p. 12) que Sénèque attribue à la matière le fait que précisément les hommes les plus vertueux sont affligés de tous les maux. A l'appui de cette thèse, il cite le mot connu du *De providentia*, I, 5, 9 : *Non potest artifex mutare materiam*, et il conclut dans une note que « Sénèque ne fait que rapporter en cet endroit la théorie de Platon et d'Aristote, suivant laquelle la matière est cause des imperfections dans la nature ». Il faut accorder sans réserve que l'explication de Sénèque ne convient pas aux principes des stoïciens, qui assignent à la matière un rôle absolument passif; mais cependant il ne s'ensuit pas qu'on doive recourir directement à Platon et à Aristote pour en rendre compte. Car Zeller, *Phil. d. Gr.* III, 1³, p. 704, n. 3 et p. 177, n. 1, a très bien montré que, dans cette question embarrassante, des aveux analogues avaient déjà échappé à Chrysippe qui a dit : *πολὺ καὶ τὸ τῆς ἀνάγκης μεμῖχθαι.*

2. Pour ce qui concerne spécialement le culte religieux, l'auteur est d'avis que Sénèque a rejeté en principe la divination, mais que, se plaçant ensuite à un point de vue politique, il s'est efforcé de la justifier. Si je ne me trompe, aucun des passages qu'il apporte, n'est favorable à cette façon de voir. Il est vrai, *N. Qu.* II, 32, 3, Sénèque écrit ceci : *Nimis illum (scil. Deum) otiosum et pusillae rei ministrum facis, si aliis somnia, aliis exta disponit;* mais c'est simplement pour repousser une fausse idée de la manière dont la divinité intervient, puisqu'il ajoute, § 4 : *Alia ratione fatorum series explicatur indicia futuri ubique praemittens, ex quibus quaedam nobis familiaria, quaedam ignota sunt. Quicquid ratione fit,*

alicuius rei futurae signum est. Il est donc bien certain que notre philosophe a cru avec presque toute son école que la divination pouvait se soutenir à un point de vue *scientifique.* D'ailleurs, s'il avait suivi Panétius en cette matière, comme M. Rubin l'admet, aurait-il eu des raisons assez sérieuses tirées soit de la politique soit des croyances communes pour ne pas rejeter avec lui l'astrologie qu'il défend?

3. Particulièrement dans la morale théorique, l'auteur accuse Sénèque de multiples inconséquences. Une des premières qu'il met à sa charge, est que Sénèque aurait professé l'unité et l'égalité des vertus, tandis que, dans les vices, il statuerait des degrés, en distinguant, avec Héraclide de Tarse et Athénodore, des fautes graves et des fautes légères (p. 43). En effet, au premier livre du *De ira,* 19, 6, Sénèque fait cette distinction, mais il la fait par rapport à la mesure des peines plus ou moins grandes par lesquelles on doit corriger les fautes, et dans un endroit où il ne s'occupe nullement de la valeur égale des vices. Je crois que jamais stoïcien, quelque partisan acharné qu'il ait été d'ailleurs de ce paradoxe, n'en aura tiré la conséquence qu'il faut aussi infliger la même quantité de peine à toutes les fautes. Ce sont là deux questions distinctes, et il me semble que, sans autre témoignage, il serait injuste d'accuser Sénèque de contradiction en ce point.

4. Il serait pareillement injuste de l'accuser d'inconséquence en ce qui regarde l'apathie du sage. M. Rubin (p. 47) croit que le moraliste romain a réuni dans la peinture de l'apathie des traits opposés, et il veut expliquer cette inconséquence en faisant la part de la rhétorique et celle de la science. Mais ce qui reste singulier dans cette explication, c'est que souvent *dans le même passage* le philosophe aurait passé de l'être insensible et surhumain à l'être humain et ouvert à tous les sentiments, *cf. Ep.* 71, 26; 74, 30; p. 48, n. 3. Si l'on se rappelle que déjà les premiers stoïciens, notamment Chrysippe, enseignaient que le sage, dans l'état d'apathie, ne cesse d'éprouver du plaisir et de la douleur, on sera moins porté à voir ici aucune contradiction. Celle-ci pourrait consister tout au plus dans l'affirmation que le sage demeure exempt de passion (ἀπαθής), bien qu'il en manifeste les

signes extérieurs, bien qu'il tremble, qu'il pâlisse, qu'il pleure, ou même bien qu'il ressente les commencements d'une émotion *psychique*. Seulement il ne faut pas oublier que, selon les stoïciens, la passion n'est pas complète sans la *συγκατάθεσις*, sans le consentement de la raison, qui en est l'élément essentiel (cf. *Rubin*, p. 25), et pour qui partageait cette manière de voir, la contradiction paraît être évitée. Sénèque ne fait somme toute que rapporter les distinctions par lesquelles son école avait coutume de réfuter ou d'éluder les objections des adversaires. Comme le montrent Épictète et d'autres, c'était là une doctrine classique de cette école depuis une certaine date. Dire avec M. Rubin (p. 48) que Sénèque, en essayant de maintenir l'apathie du sage contre les attaques des académiciens, ne lutte pas pour ses propres convictions, mais rompt simplement une lance pour l'autorité scientifique du stoïcisme, c'est suspecter gratuitement la sincérité du savant.

5. Je ne trouve pas non plus que notre philosophe ait changé considérablement d'opinion sur la réalité du sage. Particulièrement je ne trouve pas que, dans son ouvrage *De tranquillitate animi,* son optimisme antérieur ait tourné en scepticisme absolu (p. 53). Car aussi bien dans les autres dialogues que dans les épitres (*Dial.* II, 7, 1 et *Ep.* 42, 1), il répète que le sage est excessivement rare, qu'il ne naît qu'à de grands intervalles *(magnis aetatum intervallis, semel anno quingentesimo)*, et si, dans l'ouvrage cité (*Dial. IX,* 7, 1), il demande : *Ubi enim istum invenies, quem tot saeculis quaerimus?*, une interprétation qui tient compte du contexte et de l'intention de l'écrivain, ne le démentira pas, puisqu'au fond et à part peut-être une légère exagération oratoire, il veut dire ce qui suit : « Je ne te conseille pas de ne t'attacher qu'à un *sage*. Car où le trouveras-tu, lui qu'on trouve à peine pendant des siècles entiers? Si tu avais vécu au temps de Platon et de Caton, un choix heureux n'aurait guère été plus facile. »

6. J'ajoute une dernière question de morale théorique, puisqu'elle tend à montrer que Sénèque ne dépend pas autant que M. Rubin le voudrait, du stoïcisme moyen. Notre philosophe divise les biens (*Ep.* 66, 5 et 36, cf. Rubin, p. 58) en

prima (secundum naturam), secunda (contra naturam), tertia (media, quae nihilo magis secundum naturam sunt quam contra naturam, tamquam prudenter ambulare), et il entend par là que tous les biens sont *égaux*, mais que la matière du bien peut être soit une chose désirable, avantageuse (*προηγμένον*), soit une chose désavantageuse (*ἀποπροηγμένον*), soit enfin une chose absolument indifférente (§ 39). Selon M. Rubin (p. 61), cette division correspondrait à celle donnée par Diogène Laërce, VII, 95 : *ἔτι τῶν ἀγαθῶν τὰ μὲν εἶναι περὶ ψυχήν, τὰ δ' ἐκτός, τὰ δ' οὔτε περὶ ψυχὴν οὔτε ἐκτός.* Il suffit d'un instant de réflexion pour voir qu'elle n'a absolument rien de commun avec cette division, puisque, même quand on considère la matière du bien, les trois parties sont absolument différentes de part et d'autre. En effet, les choses avantageuses aussi bien que les choses désavantageuses peuvent regarder l'âme, le corps et ce qu'on appelle les biens extérieurs. Je ne vois rien dans la division de Sénèque qui ne soit conforme aux doctrines de l'ancien stoïcisme. Si quelqu'un était choqué par l'emploi des expressions *prima, secunda, tertia,* qui semblent indiquer une différence d'ordre et de valeur, qu'il se rappelle ce que Sénèque établit expressément, que les biens, en tant que *biens moraux* sont *égaux,* et que, s'il y a une différence, elle vient de la matière du bien. Du moment que les stoïciens admettaient qu'en dehors du bien moral, certaines choses avaient une valeur plus ou moins grande, étaient plus ou moins avantageuses ou désavantageuses, ils devaient accorder aussi que le bien moral qui coïncidait avec une chose avantageuse, n'augmentait pas, il est vrai, essentiellement en valeur, mais, pour m'exprimer avec les scolastiques, devenait plus désirable *par accident.* Le devoir qui conduit à la richesse et celui qui conduit à la pauvreté ont essentiellement la même valeur; mais le premier qui nous procure une chose avantageuse, devient cependant de ce fait, *par accident,* plus désirable que le second qui nous vaut une chose désavantageuse. Ce sont ces distinctions qui sont consacrées par la division de Sénèque. Celle-ci prouve-t-elle une importance particulière accordée aux *προηγμένα* et, par suite, l'influence du péripatétisme, de Panétius et de Posidonius (p. 62)? Comme nous pouvons l'expliquer par les doctrines

de Chrysippe, il serait téméraire, sans autre texte que celui de Diogène Laërce, de donner une réponse affirmative. Mais M. Rubin soutient encore que Sénèque a attribué au terme *ἀποπροηγμένα* (*incommoda*) un autre sens que les premiers stoïciens (p. 65), parce qu'il dit (*Ep.* 36. 8) que nous *craignons* naturellement la mort. C'est le contraire qui me semble être la vérité. Si nous ne tendions pas à craindre naturellement la mort, celle-ci ne serait pas un *incommodum*, mais une chose absolument indifférente, un *ἀδιάφορον* dans le sens restreint du terme, un *μήτε ὁρμῆς μήτε ἀφορμῆς κινητικόν*. Ainsi, me semble-t-il, convient-il d'interpréter les passages de Stobée et de Diogène Laërce cités par M. Rubin, p. 65, n. 4.

7. Quant aux problèmes de morale appliquée, je dirai un mot du suicide et de l'esclavage. L'auteur affirme qu'ici de nouveau Sénèque n'aurait pas su garder une attitude ferme et conséquente.

Pour le suicide, il hésiterait entre les doctrines du stoïcisme ancien et celles du stoïcisme moyen, « suivant qu'il était dominé par l'esprit de lutte et la joie de vivre ou par la lassitude de la vie et le pessimisme » (p. 89). Mais si l'on considère de près les textes qui doivent prouver qu'il « a partagé la manie du suicide d'un Zénon et d'un Cléanthe » (?), on est porté à croire que ce n'est pas tant Sénèque que M. Rubin qui exagère. En effet, dans l'endroit principal, *Ep.* 77, § 14, 17, 19, Sénèque, à mon avis, ne dit pas que ni les devoirs sociaux ni les obligations de l'amitié « ne doivent nous empêcher de mettre fin à une vie désagréable, et qu'en général il ne faut pas de raisons importantes pour justifier le suicide »; mais il dit que les raisons alléguées ordinairement pour justifier l'amour de la vie et la crainte de la mort, raisons qui sont tirées des choses avantageuses, de l'intérêt, n'ont aucune valeur morale. Cette interprétation est confirmée par la fin de l'épître que voici, § 20 : *Quomodo fabula, sic vita non quam diu, sed quam bene acta sit, refert. Nihil ad rem pertinet, quo loco desinas. Quocunque voles, desine : tantum bonam clausulam impone.* Pour ma part, je n'ai donc pu me convaincre que « Sénèque a passé dans cette question d'un extrême à l'autre » (p. 89), bien que, suivant l'occasion, il fasse ressortir des raisons différentes et qu'il tende à mettre

en évidence les motifs moraux qui peuvent nous retenir dans la vie.

8. D'après M. Rubin (p. 83), les premiers stoïciens seraient restés indifférents au problème de l'esclavage; les Panétius et les Posidonius en seraient revenus aux vieux préjugés; Sénèque, après avoir traversé une première phase où, « à part quelques accès d'idéalisme », il approuvait les idées de son temps, se serait avancé, dans une seconde, jusqu'à reconnaître l'égalité morale de tous les hommes. Cette seconde phase serait représentée par le *De beneficiis* et les Épîtres (p. 85). Comme l'indiquent déjà les exceptions accordées, cette distinction est beaucoup trop tranchée. Sans doute, dans les ouvrages cités, Sénèque a affirmé d'une façon particulièrement distincte, les droits des esclaves; mais comme *il ne s'est jamais prononcé en faveur de leur émancipation légale* (p. 86), il serait difficile de trouver dans ses écrits antérieurs un texte qui fût contraire à cette reconnaissance de leurs droits. En tout cas, M. Rubin a tort de conclure *ex silentio* que « l'ancien stoïcisme n'a pas jugé ce problème important de morale sociale digne d'une discussion ». Non seulement cette façon de conclure est illégitime, mais encore le silence présumé n'existe pas, puisque nous savons que Chrysippe a considéré l'esclave comme un *perpetuus mercenarius*. Sénèque se sert justement de cette définition (*De benef.* II, 22; Rubin, p. 86) pour prouver que l'esclave peut être le bienfaiteur de son maître. Et telle a été l'autorité de cette définition qu'elle est aussi adoptée par les principaux représentants du stoïcisme moyen. En effet, d'une part, nous lisons dans Cicéron-Panétius, *De off.* I, 13, 41 : *Meminerimus autem etiam adversus infimos iustitiam esse servandam. Est autem infima condicio et fortuna servorum, quibus non male praecipiunt qui ita iubent uti ut mercenariis : operam exigendam, iusta praebenda.* Posidonius, de son côté, dit (*Ath.* VI, 263c) : *Πολλούς τινας ἑαυτῶν οὐ δυναμένους προίστασθαι διὰ τὸ τῆς διανοίας ἀσθενὲς ἐπιδοῦναι ἑαυτοὺς εἰς τὴν τῶν συνετωτέρων ὑπηρεσίαν, ὅπως παρ' ἐκείνων τυγχάνοντες τῆς εἰς τὰ ἀναγκαῖα ἐπιμελείας αὐτοὶ πάλιν ἀποδιδῶσιν ἐκείνοις δι' αὐτῶν ἅπερ ἂν ὦσιν ὑπηρετεῖν δυνατοί. Καὶ τούτῳ τῷ τρόπῳ Μαριανδυνοὶ μὲν Ἡρακλεώταις ὑπετάγησαν, διὰ τέλους ὑπο-*

σχόμενοι θητεύσειν παρέχουσιν αὐτοῖς τὰ δέοντα, κτλ [1]. J'ai été étonné de constater que ce texte qui explique l'origine de l'esclavage par une espèce de contrat tout à fait conforme à la doctrine de Chrysippe, est cité (p. 83) par M. Rubin pour montrer que Posidonius a permis l'application de châtiments cruels, de même que son maître Panétius. Le texte n'en souffle mot; mais il résulte de toutes ces citations que, dans les principes, la tradition stoïcienne est restée ininterrompue : le stoïcisme moyen ne l'a pas abandonnée pour retourner aux préjugés vulgaires. Ni les prétendus châtiments cruels qu'aurait permis Panétius (? *Cic. De off.* II, 24), ni les décisions du casuiste Hécaton (*ibid.* III, 89) ne pourront prévaloir contre cette conclusion.

Ces huit exemples suffisent, je pense, pour donner une idée juste des inconséquences et des fluctuations que M. Rubin reproche à Sénèque. A le croire, ces fluctuations et ces inconséquences proviendraient tantôt des besoins de la déclamation oratoire, qui l'aurait porté à l'exagération, tantôt des changements d'humeur produits par les circonstances du moment ou par l'âge, tantôt des nécessités politiques, tantôt enfin du désir d'adapter la morale stoïcienne à la vie réelle. Particulièrement grande serait la force de l'élément oratoire, et M. Rubin va jusqu'à dire (ch. IX, p. 56) que « Sénèque ne laisse échapper aucune doctrine paradoxale de son école sans la pousser à l'extrême ». A moins que je ne me trompe du tout au tout dans ce qui précède, ce jugement lui-même est exagéré. La rhétorique peut avoir conduit quelquefois Sénèque à des exagérations de détail, mais le vrai sens de ce qu'il avance reste d'ordinaire bien clair et bien conséquent pour celui qui, sans s'arrêter aux phrases détachées, suit le fil du discours, cf. nº 4, p. 155. Je ne puis pas non plus accorder que les autres motifs aient eu tant de poids que l'auteur voudrait leur attribuer. Qu'on se rappelle le cas de la divination que j'ai discuté plus haut, nº 2, p. 154. A peu près tous les stoïciens, excepté Panétius, ont défendu la divination, et certes il ne l'ont pas fait *aus Staatsrücksichten* (p. 14), par

---

1 Cf. A. Schmekel, *Die Philosophie der mittleren Stoa*, Berlin, Weidmann, 1892, p. 288.

des motifs politiques. Comment peut-on donc accuser Sénèque de cette faiblesse de caractère? Nous avons vu également (nº 7, p. 158) que l'humeur momentané, l'optimisme ou le pessimisme du philosophe ne peuvent pas expliquer son attitude différente dans la question du suicide, puisque cette attitude a à peine changé. Enfin, pour ce qui est des adoucissements qu'il aurait apportés dans le rigorisme stoïcien, il y a pareillement exagération, ainsi que je l'ai montré du moins pour la doctrine de l'égalité des vices, nº 3, p. 155. En conséquence, je n'estime pas l'influence de Panétius et de Posidonius aussi grande que le fait M. Rubin, qui doit, d'ailleurs, avouer (p. 26) qu'elle est en défaut sur un point capital, la théorie des passions. Je crois plutôt remarquer chez Sénèque une tendance à retourner aux sources premières, à approuver les doctrines des anciens maîtres, et j'ai fait voir que dans cinq points où M. Rubin a cru constater les traces du stoïcisme moyen, nous avons simplement les doctrines de l'ancien stoïcisme, notamment de Chrysippe, nº 1, nº 2, p. 154; nº 4, p. 155; nº 6, p. 156 et nº 8. p. 159. Ce qui a empêché Senèque de donner pleine satisfaction à cette tendance, c'est qu'il se borne en général à la morale et qu'ici même son intérêt spéculatif n'est pas très fort. Plus d'une fois il rapporte des doctrines, si j'ose dire, pour l'acquit de sa conscience de stoïcien, mais il a hâte d'ajouter que ce sont des subtilités inutiles. Avec cette disposition, son esprit, acquiert une plus grande liberté de juger; son expérience croissante avec l'âge, et le bon sens naturel reprennent le pouvoir qui leur convient. Ainsi il devient d'abord sensible à certaines modifications apportées au stoïcisme surtout par Posidonius; ensuite il est en situation de faire des applications plus justes de principes établis ou de donner toute leur portée à des applications déjà faites, par exemple, à la doctrine des bienfaits et à celle de la grâce. C'est à cela que se réduit, à mon avis, son prétendu désir d'adoucir les rigueurs de son système, du moins en grande partie. Je me plais d'ailleurs à reconnaître que M. Rubin a entrevu dans quelques endroits (p. 39) le rôle de l'expérience. S'il avait orienté ses recherches dans la direction que je viens d'indiquer, je pense qu'il aurait augmenté la valeur de son travail. Au cas que j'aie réussi à le con-

vaincre, il peut redresser cette erreur et en même temps compléter une lacune en tâchant de peindre dans son ensemble le caractère scientifique de Sénèque. Car, après toutes les constatations de détail, on désirerait trouver dans un chapitre final un court aperçu des influences que Sénèque a subies, et des tendances principales de sa pensée philosophique.

Gand. P. HOFFMANN.

UN VERS DE PERSE DANS DES CHARTES AU X[e] SIÈCLE.

Parmi les chartes de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandain, il s'en trouve quatre qui commencent par le même *arenga* ou préambule. Ce sont les chartes de 918, 962 et 964 figurant dans le recueil de VAN LOKEREN, *Chartes de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand* sous les numéros 14, 32 et 36; et une de 960 publiée dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. XXIV, p. 172. Ce préambule assez obscur d'ailleurs, contient le passage suivant:

Et cum jam processissent omnia valde bona a summo et bono Deo creata omnia subdidit usui hominis quem in hanc excellentiam componebat ut consimilem Deo faceret et universis a se super terram creatis preferret. Sed *curve in terris anime et celestium inanes* degenerantes a suo factore, deperiit omnis ea creatura que nec aliquando per se animadvertit ut declinaret malum et faceret bonum.

Les mots en italique sont une réminiscence classique. Miraeus[1] avait déjà fait remarquer que c'était là un vers du poète Perse; on trouve en effet dans la seconde satire de ce poète, vers 61 :

O curvae in terras animae et caelestium inanes.

Il a paru intéressant de relever cette citation sous la plume d'un notaire du X[e] siècle.

A. R. F.

---

1 MIRAEUS et FOPPENS, *opera diplomatica*, t. I, p. 45.

COMPTES RENDUS

Pauly-Wissowa, **Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft,** *Achter Halbband*, Stuttgart, 1901. Col. 1634-2871.

Le huitième demi-volume de l'*Encyclopédie* de M. Wissowa contient la fin de la lettre C et le commencement de D (*Corniscae-Demodoros*). Comme le tome précédent et pour le même motif [1] la première partie est consacrée presque exclusivemeut au monde latin — la dissertation de M. Olck sur le cyprès est la seule exception importante. Les institutions romaines y occupent une place prépondérante. Il suffira de citer les mots *Corrector* (von Premerstein), *corona* (Fiebieger), *cura*, *curatores* (Kornemann), *curia* (Kübler), *cursus publicus* (Seeck) pour qu'on saisisse immédiatement l'intérêt des études qui les concernent, sans parler des termes proprement juridiques, comme *creatio* (Braslof), *crimen* (Hitzig), *culpa* (Leonhard.) L'histoire et surtout la littérature de Rome ont obtenu aussi leur large part de ce premier quart du volume. Nous voyons entre autres défiler trente-six *Curtii*, parmi lesquels l'historien Quinte-Curce (Schwartz), qui se rencontre ici avec St Cyprien (Jülicher).

L'ouvrage prend un caractère assez différent avec la lettre D. Il contient à la vérité encore un bon nombre de rubriques relatives au droit public ou privé de Rome, comme *damnum* (Leonhard), *decretum* (Hesky), *delictum* (Hitzig), *decemviri*, *decurio* (Kübler), *defensor* (Seeck); la religion romaine n'en est pas absente (*decennalia* [Wissowa]) et les *Decii* nous ramènent encore à l'histoire de la grande république. De plus M. Brandis a fourni d'excellentes contributions à l'histoire et à la géographie des pays danubiens (*Dacia*, *Danuvius*, *Decebalus*) auxquelles on peut joindre le *Delmatae* de M. Patsch, et l'Orient même n'est point exclu de ce recueil puisque les *Darius* (Swoboda) nous

---

1 Cf. *supra*, t. XLIV, 1901, p. 333.

conduisent en Perse, *Dea Syria*, *Daphne*, *Damaskos* (Benzinger), en Syrie et *Dardai* (Tomaschek) jusque dans l'Inde. Mais c'est à la Grèce que revient ici la place d'honneur, grâce surtout aux deux monographies consacrées à Délos et à Delphes — les deux sanctuaires fouillés par l'École française réunis ici par l'ordre alphabétique. — Ces deux études, très substantielles, sont l'œuvre la première de MM. Bürchner et von Schoeffer, l'autre de MM. Hiller von Gärtringen et Pomtow, et le nom de ces spécialistes suffit à nous donner l'assurance qu'ils ont su mettre à profit les dernières découvertes. M. Pomtow a notamment donné en appendice (col. 2590-2700) une liste détaillée des prêtres, archontes et autres magistrats de Delphes, où l'on pourra insérer commodément les données que fourniront de nouvelles inscriptions. La mythologie grecque aussi a été l'objet de travaux considérables de la part de M. Escher (*Danaë*), Kern (*Demeter*, col. 2713-2763), Robert (*Daidalos*), Thraemer (*Dardanos*, *Dardaniden*), Waser (*Danaos*, *Danaïden*, *Daphne*). Parmi les cent trente *Demetrii* qui sont passés en revue, plusieurs ont joué un rôle de premier ordre dans l'histoire politique et littéraire, tels trois rois Séleucides (Willrich), Démétrius Poliorcète (Kaerst) et Démétrius de Phalère (Martini). Enfin nous descendons avec Damascius (Kroll) jusqu'aux limites extrêmes de l'hellénisme païen.

L'énumération de quelques articles particulièrement développés ne peut d'ailleurs donner qu'une idée fort imparfaite de la valeur de l'ouvrage. Celle-ci réside autant dans une foule de brèves notices dont on chercherait vainement ailleurs l'équivalent, comme, pour prendre un exemple, celles pleines d'érudition, que M. Tomaschek a consacrées à la géographie orientale; on consulte un dictionnaire plutôt qu'on ne le lit, et l'on ouvrira surtout cette encyclopédie pour obtenir un renseignement rapide et exact sur tel personnage obscur, ou pour préciser dans son esprit le sens de tel terme technique. La richesse inégalée de ses rubriques font de cet ouvrage un instrument de recherches indispensable au travailleur, et il le deviendra davantage encore, quand le supplément, dont le premier fascicule est sous presse, sera venu le compléter.

F. C.

JOSEPH FABRE. **La pensée antique de Moïse à Marc-Aurèle**. Paris, Alcan, 1902. 367 pp.

Ce volume est le premier d'une série de cinq ouvrages dont les quatre autres paraîtront sous les titres suivants : La pensée chrétienne. Des Évangiles à l'Imitation de Jésus-Christ. — La pensée moderne. De Luther à Leibniz. — Les pères de la Révolution. De Bayle à Condorcet. — La pensée nouvelle. De Kant à Tolstoï.

M. Fabre est un homme politique français, adepte convaincu de la religion de 89; le sens historique n'est point précisément le côté fort des esprits de cette trempe. Leur tendance est de juger la valeur morale des doctrines, en les confrontant avec leur idéal, en l'espèce l'évangile des Droits de l'homme, bien plutôt que de comprendre et d'expliquer l'évolution des idées. C'est ainsi que M. Fabre déplore longuement qu'Aristote ait admis l'esclavage, et que les juristes romains aient défendu le pouvoir des empereurs.

Les préocupations morales de l'auteur expliquent certaines lacunes et disproportions de son livre. J'imagine qu'il a voulu s'arrêter surtout à ce qu'il considère dans l'antiquité comme l'annonce et la préparation de son idéal moderne. Sinon, ce serait une étrange histoire de la pensée antique que celle où Homère et Hésiode n'ont pas un chapitre, où il n'est pas dit un mot de Pindare, ni d'Hérodote, ni de Thucydide, ni de Xénophon, ni des tragiques grecs, ni de la religion romaine, ni d'Horace, ni de Virgile, ni de bien d'autres. Quant aux disproportions, qu'on en juge par ces quelques exemples : Épictète obtient quinze pages et Marc-Aurèle dix-neuf, tandis que Socrate en a trois, et Platon sept, deux de moins qu'Apollonius de Tyane.

Si l'auteur ne possède pas l'esprit historique, il a fait de louables efforts pour être bien informé, et son exposé se fonde sur une érudition fort honorable pour un homme qui n'est point spécialiste. Ce n'est que très rarement qu'il lui échappe des naïvetés comme celle-ci : « Orphée, ancien disciple des prêtres d'Egypte, fut le principal inspirateur de la théologie grecque pendant le premier âge. Il institua ces mystères sacrés qui devaient se multiplier sous mille formes, tantôt véritables foyers de scandale, tantôt, selon l'intention du fondateur, dépôt respectable de hautes doctrines etc. » (p. 163); ou encore : « On venait écouter Antisthène dans un bosquet consacré à un chien : d'où le nom de cyniques donné à ceux de sa secte. » (p. 211).

L'ouvrage de M. Fabre est bien écrit et d'une lecture agréable, bien que çà et là, sans doute par la fatalité de l'habitude, on rencontre certains clichés de la rhétorique parlementaire, par exemple : « La souveraineté nationale ne saurait ni s'abdiquer, ni, quels que soient ses représentants temporaires, substituer légitimement l'arbitraire à la justice, seule vraiment souveraine. » (P. 315, à propos d'Ulpien qui « essayait de jeter sur le despotisme le voile de la liberté ».

Ces quelques réserves faites, nous tenons à rendre hommage à l'esprit généreux qui a inspiré le livre de M. Fabre. « Mon espoir, dit-il en terminant sa préface, est que le vingtième siècle enfantera une doctrine, une civilisation, une foi, harmonisant, dans ce qu'ils eurent de meilleur, l'esprit de l'hellénisme, l'esprit du christianisme et l'esprit de la révolution : Beauté; Amour; Justice. » — *Amen.* L. P.

H. Diels. **Poetarum philosophorum fragmenta.** Berlin, Weidmann, 1901. 270 pp. in-8°. Prix : 10 Mk.

Un des manques les plus fréquemment sentis par les hellénistes était celui d'une édition vraiment scientifique des fragments des philosophes grecs. Cette lacune vient d'être comblée pour une partie au moins d'entr'eux, les philosophes poètes, et nous devons nous féliciter qu'elle l'ait été par le savant que tous les spécialistes considéraient comme le mieux désigné et le plus compétent pour se charger d'une tâche aussi difficile. L'édition de M. Diels est à tous les égards une édition modèle, une de ces œuvres magistrales que seul peut produire un talent éminent, accompagné d'une exemplaire probité scientifique, et disposant des ressources d'une érudition acquise par le travail obstiné et méthodique de nombreuses années. Voici, brièvement, quelle en est la disposition.

En tête des fragments de chaque philosophe, se trouvent reproduits les témoignages relatifs à sa vie, à commencer par les vies de Diogène Laerce, de qui nous obtenons ainsi par surcroît une bonne édition critique partielle; viennent ensuite les témoignages relatifs aux écrits et à la doctrine, rassemblés, classés et examinés avec la critique la plus attentive et la mieux informée. Pour les passages des auteurs, la multiplicité des témoignages rendait la recension extrêmement difficile et pénible. Afin de donner plus de clarté à la disposition, M. Diels a séparé des notes critiques les lemmes, et placé ceux-ci en tête de chaque numéro, avant les vers mêmes du poète.

On sait que dans son édition d'Héraclite, M. Diels, renonçant à retrouver l'ordre primitif des fragments dans l'œuvre, les avait rangés suivant l'ordre alphabétique des auteurs qui les citent. Dans l'édition présente, il n'a recours à ce procédé qu'une fois, pour les *Silles* de Timon. Et même pour cet auteur, « afin de ne pas se reposer sur l'oreiller de paresse qu'on appelle vulgairement l'*ars nesciendi* », M. Diels a fait précéder les fragments d'une table et d'une description des sujets tels qu'il les conçoit. Les fragments de Parménide, d'Empédocle et des autres philosophes sont édités suivant l'ordre et le plan où M. Diels les place dans leurs œuvres. Voici les noms des poètes philosophes dont l'auteur a accueilli des fragments : Thalès, Cléostrate, Xénophane, Parménide, Empédocle, Scythinus, Ménécrate, Sminthès, Timon, Cratès, Démétrius de Trézène. Les raisons de ce choix et de certaines exclusions sont expliquées dans la préface.

Les poètes philosophes se sont servis du vers élégiaque ou du vers épique; aussi les devanciers de M. Diels ont tous accommodé la langue des fragments à ce qu'ils considèrent comme la norme du dialecte

épique. « *Quicunque ante me philosophorum poesin collegerunt inde ab Henrico Stephano Galliae decore usque ad eum hominem qui Germanum nomen apud exteros infami sua fragmentorum sylloge dehonestavit, omnes Homericum colorem sine ulla dubitatione fragmentis obduxerunt.* » Avec une prudence et une perspicacité qui est le privilège de sa grande science, M. Diels n'a pas voulu suivre cet exemple. Ce que nous savons des éditions antérieures aux Alexandrins prouve en effet qu'il y avait entre elles des diversités de dialecte plus grandes que nous ne l'avons longtemps soupçonné. Dès lors, il y a lieu de craindre, en corrigeant les fragments, de faire disparaître çà et là des vestiges de particularités, par exemple italiotes ou siciliennes, du genre de celles que M. Diels avait déjà signalées dans son édition spéciale de Parménide (p. 27). En tous cas, il a voulu ainsi réserver l'avenir et ne rien préjuger.

A la fin du volume, se trouvent un copieux et précieux *index verborum*, et des tables de concordance avec les numéros des fragments dans les éditions de Karsten, Stein, etc.

L. P.

Platonis Res Publica *recognovit brevique adnotatione critica instruxit.* I. Burnet. Oxford, Clarendon Press [1902]. Prix : 5 sh.

Nous tenons à signaler, à mesure qu'ils paraissent, les volumes du Platon édité par M. Burnet, bien que nous n'ayons autre chose à faire que de répéter les mêmes éloges.

Pour la constitution du texte de la *République*, outre le *Parisinus* A considéré autrefois comme l'archétype de tous nos manuscrits, M. Schanz avait déjà reconnu l'importance du *Venetus* D. Récemment M. Campbell a démontré également l'indépendance du *Malatestianus* M. Les trois manuscrits A D M remontent à un même archétype. Un quatrième manuscrit, le *Vindobonensis* F, représente une tradition différente et extrêmement précieuse; en une foule d'endroits, comme l'a le premier indiqué Schneider, il offre une concordance singulière avec les citations anciennes de Jamblique, Galien, Stobée, Eusèbe, et autres. Dans la nouvelle édition anglaise, il est pour la première fois fait usage d'une façon systématique de ce témoin d'une recension très ancienne. Avec un pareil fondement critique établi par l'habile philologue qu'est M. Burnet, la nouvelle édition d'Oxford est sans conteste supérieure à toutes celles qui l'ont précédée.

L. P.

Denys d'Halicarnasse. *Essai sur la critique littéraire chez les Grecs au siècle d'Auguste*, par MAX. EGGER. Paris, Picard, 1902. XIII et 296 pages in-8°.

Lorsqu'Émile Egger préparait la deuxième édition de son *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, les pages qu'il consacrait à Denys d'Halicarnasse parurent à son fils « de nature à être le point de départ d'un livre ». Ce livre, qui paraît aujourd'hui, et pour lequel M. Max. Egger a demandé à son père et reçu de lui quelques conseils, se compose de dix chapitres. On y trouve une notice sur la vie de Denys et son caractère, une description générale et un classement de ses œuvres, une analyse de ses divers traités, avec des citations bien choisies, et données en traduction française; enfin, des remarques, au chapitre IX, sur « Denys artiste et écrivain dans ses œuvres littéraires », et, au chapitre X, sur « Denys historien, et sur l'*histoire primitive de Rome* ».

On peut recommander le livre de M. Egger à ceux qui désirent se faire une idée de ce qu'était la critique littéraire au temps d'Auguste, et qui ne savent pas assez de grec pour lire Denys lui-même.

J. BIDEZ.

J. KIRCHNER. **Prosopographia attica.** *Volumen prius :* A-K. Berlin, G. Reimer, 1902. VIII-603 pp. in-8°. Prix : 24 Mk.

L'ouvrage considérable auquel M. J. Kirchner a consacré plus de seize ans et dont nous avons sous les yeux le premier volume est destiné à devenir un de ces répertoires indispensables que tout travailleur s'occupant de la Grèce ancienne devra toujours avoir à portée de la main. L'auteur auquel nous devons déjà, entre autres, les tables précieuses du *Corpus inscriptionum atticarum* (vol. II), nous donne ici un relevé complet de tous les noms propres athéniens connus pour la période qui va des archontes décennaux (milieu du VIII[e] s. av. J.-C.) jusqu'à l'époque d'Auguste. Ces noms, classés dans l'ordre alphabétique, sont accompagnés de tous les renvois aux textes littéraires, aux inscriptions et aux monnaies où ils sont mentionnés. Les renseignements fournis par ces sources, et judicieusement groupés, forment pour les principaux personnages historiques des biographies en raccourci du plus haut intérêt. Partout on voit que l'auteur a largement tenu compte du travail considérable accompli depuis un demi-siècle dans l'histoire athénienne, qu'il l'a soigneusement contrôlé et bien souvent ses recherches personnelles ont été discrètement mises à profit.

C'est à l'user qu'on se rendra compte de tout ce que contiennent d'original et de personnel ces courtes notices si pleines de choses et si judicieusement compactes : si instructives par ce qu'elles disent et tout autant peut-être par ce qu'elles ne disent pas, car l'auteur en a expulsé sans phrases tout ce qui, dans la tradition, lui a paru d'aloi douteux.

Partout on sent la main expérimentée d'un savant qui a eu une idée très nette de ce qu'il voulait faire et qui a su exécuter son plan avec une ferme décision et un soin minutieux. Les renvois scrupuleusement contrôlés sont sobres et pratiques, sans l'ombre de pédanterie. Quand un texte épigraphique, par exemple, est peu accessible dans la publication originale, l'auteur n'a pas dédaigné de renvoyer à un modeste recueil où l'on peut trouver plus aisément l'inscription.

Le second volume, qui doit compléter l'ouvrage, ne tardera plus à paraître. Nous reviendrons, en parlant de l'achèvement de cette œuvre considérable, sur l'utilité que présente cette *Prosopographia attica* pour les historiens, les critiques et les épigraphistes et nous essaierons de dire la lumière que cette collection de 20,000 noms propres, si bien établie et si habilement disposée, jettera de tous côtés sur les domaines les plus divers de la philologie. Dès maintenant nous tenons à féliciter l'auteur de son labeur opiniâtre et à le remercier du service inappréciable qu'il nous rend.

CH. M.

Dr. FRITZ VIGENER, **Bezeichnungen für Volk und Land der Deutschen** *vom 10. bis zum 13. Jahrhundert.* Heidelberg, Carl Winter, 1901; VIII-271 pp.

Voici un livre de profondes recherches et de vaste érudition. Par la sûreté de son information, par l'étendue de ses investigations, l'auteur a triomphé de toutes les difficultés que présentait une tâche aussi ardue. Ce n'était pas une mince besogne que de rechercher à travers toute la littérature historique du Xe au XIIIe siècle dans tous les pays de l'Europe Occidentale, les différentes dénominations du peuple allemand, du pays allemand, de l'empire germanique et de ses rois; il fallait étudier et grouper les appellations des écrivains nationaux, comme des auteurs chez les diverses nations environnantes, indiquer leur origine, suivre leur extension. M. Vigener y a pleinement réussi.

Au ch. I, l'auteur montre que le mot savant *Germains* a été fort peu employé, et qu'on se sert aussi rarement du mot *Francs* pour désigner le peuple lui-même; mais par contre son influence fut grande sur le titre royal « rex Francorum » et le nom de l'Empire, qui ont un caractère plus officiel, donc plus conservateur. C'est le mot

Teutonici qui a été prépondérant; il apparut en Italie dès 845, et on comprend facilement que ce fut à l'étranger que l'idée de l'unité nationale du peuple voisin trouva tout d'abord son expression. En effet par delà les frontières on devint plus tôt conscient de l'identité linguistique et morale des tribus allemandes que de leurs différences séparatives, que les Allemands eux sentaient fort vivement. De l'Italie, le terme passa en France, et c'est sur notre territoire, où les langues et les peuples romans et germaniques arrivaient en contact sur une étendue de plus de 60 lieues, que l'on trouve les plus anciens exemples de son emploi, dans les *Gestes des abbés de Lobbes*, de Folcuin, ceux des *Abbés de S[t] Trond*, de Rodolphe, et dans les *Miracles de S[t] Ursmar en Flandre*. Pourtant si le nom qui embrassait le peuple teuton tout entier paraît plus tôt chez les voisins qu'au-delà du Rhin même, il ne faut pas croire à une importation étrangère; car en Allemagne, le mot *theodiscus* (de *thiud*, le peuple) désignant la langue populaire, avait précédé la déformation savante *teutonicus* dès 786. Il est en effet tout naturel que le nom du peuple put paraître seulement dans le pays même quand depuis les Ottons se forma le concept d'un peuple d'une nation allemande. C'est par opposition avec les voisins, les Slaves et les Italiens, que les chroniqueurs indigènes ont parlé tout d'abord des *Teutonici*. Mais quand les expéditions d'outre-Monts eurent réuni sous les bannières impériales toutes les tribus, que la conscience nationale se fût éveillée par la force de ce concours commun, le nom du peuple s'implanta comme l'expression du sentiment de son unité. Grâce aux nombreux écrits polémiques et historiques qu'enfanta la longue lutte du sacerdoce et de l'empire, le mot *Teutonici* se répandit dans toutes les provinces. Le mot *teodiscus* disparut au XI[e] siècle, et même plus tôt en Allemagne, car je ferai remarquer que les deux dernières citations de l'auteur sont empruntées à des écrivains de la Lotharingie, au moine Steppelin de S[t] Trond, à l'abbé Hariulf de S[t] Ricquier. La forme antique *teutonicus* prit à partir du XI[e] siècle une extension européenne, et même jusqu'au XIII[e] siècle, il contrebalança en France, où maint auteur l'emploie sinon exclusivement, du moins fréquemment, l'appellation *Allemanni*; le terme italien actuel *Tedeschi* et le suédois *Tydsk* prouvent suffisamment sa persistance au delà des frontières de l'Allemagne; il en fut de même en Angleterre où il fit longtemps échec à *Germani* qui est resté, et où il subsiste dans le mot *Dutch*, appliqué il est vrai aux Hollandais. Ce sont les Italiens et les Français qui ont baptisé les populations d'Outre-Rhin du nom d'*Allemanni*, appliquant improprement ainsi le nom de la tribu immédiatement voisine au peuple germanique tout entier. Depuis la fin du XI[e] siècle, *Teutonici* et *Allemanni* sont synonymes en Italie; en France, où d'ailleurs le mot est

resté dominant, le terme offre déjà cette acception générale à la fin de l'an mille et devient d'un usage constant; delà il passa en Angleterre avec la conquête normande, contrebalançant *Germani*. Et de nouveau ce sont les chroniqueurs lotharingiens qui ont importé le terme du Sud au delà du fleuve; en 1055, Anselme de Liège parle déjà d'un *Rex Alamannorum*, et son exemple est suivi par Albert d'Aix, Renier de S[t] Jacques et Gilles d'Orval, les *Annales de Lobbes*; mais ce qui stupéfie, c'est la condescendance des chroniqueurs indigènes qui acceptent, pour désigner l'ensemble du peuple une appellation qui ne convient qu'à l'une de ses petites parties.

M. V. passe ensuite aux noms du Pays. Le terme antique *Germania*, par lequel les Romains désignaient le territoire à l'Est du Rhin et au Nord du Danube prit, au moyen âge une extension plus considérable et embrassa complètement l'Empire Allemand; fort employé en France, en Allemagne et en Angleterre, où il est resté dominant, on le rencontre très peu en Italie. Les expressions Saxonia, Francia et Gallia, pour désigner les pays d'outre-Rhin, sont très rares. A partir de la querelle des Investitures, par le phénomène que nous avons signalé plus haut, les mots *partes Teutonicae* et *terra Teutonica*, que l'on trouve pour la première fois en 983, sont prépondérants en Allemagne, et passent en Lotharingie, en Italie et en France; aux seuls Anglais, l'expression est inconnue. Teutonia, que l'on emploie rarement sous cette forme, se rencontre très isolément au XI[e], un peu plus fréquemment au XII[e] siècle. Mais même en Allemagne, où *Teutonici* resta pourtant dominant, il apparaît bien moins souvent que *Allamannia*. C'est en France, vers l'an mil, qu'on rencontre pour la première fois le terme *Allamannia* appliqué à toute la Germanie; cinquante plus tard il apparaît en Italie, et dans ces deux pays, de même qu'en Angleterre, il devient d'un usage constant. En Allemagne, c'est Albert d'Aix qui vers 1100 se sert de ce terme dans un sens aussi étendu, suivi en cela par tous les chroniqueurs lotharingiens subissant l'influence française; la dénomination se retrouve d'ailleurs dans le Nord et l'Ouest.

Le concept d'un empire allemand s'est formé tout d'abord en Italie vers le XI[e] siècle. Rarement on trouve les expressions *Regnum Germanicum*, *regnum Francorum*, *regnum Saxonum* pour le désigner; l'appellation *Regnum Teutonicum* est fréquente en Allemagne et en Italie dès le début, très rare en France et en Angleterre. Grâce à la conscience nationale d'une unité politique, à partir du règne d'Henri IV, elle devient d'un usage constant dans l'Empire même. Non pas qu'il faille envisager cette expression strictement au point de vue du droit constitutionnel, mais il faut plutôt la considérer comme synonyme de *Terra Teutonica* et de *Teutonicae partes*, que

les écrivains même Français emploient conjointement avec elle. Le terme *Regnum Alamanniae* se trouve presque exclusivement employé en Lotharingie.

On a désigné les rois allemands tantôt d'après le Pays. Otton I se nomme *rex Francorum* et à la même époque Hroswitha parle du *rex Saxonum*; rarement on lit *rex Germanorum*; par contre l'expression *rex Teutonicorum* et *rex Alamannorum* se rencontre dans toute l'Europe Occidentale; en 1040 seulement apparait pour la première fois le titre de *rex Romanorum* qui a fait fortune. Seule l'appellation *rex Alamanniae* a eu quelque succès; les autres noms de pays n'apparaissent que sporadiquement.

On avouera que voilà des résultats vraiment remarquables, exposés par M. V. dans une Conclusion succincte. En empruntant le plan si clair et si logique de l'auteur, quel beau livre on pourrait faire dans le même genre d'idées pour la Belgique! Rechercher tout d'abord les diverses désignations générales de notre peuple, et particulièrement les vicissitudes du mot *Belgae* antique que l'on retrouve très souvent au M. A.; puis les dénominations successives de notre pays en général depuis la *Belgica* des écrivains romains aux *partes advallenses* ou *pays des avalois*, jusqu'aux *pays de pardeça*, les *pays-bas* etc.; étudier l'origine et les transformations des diverses appellations de chacune de nos provinces sans oublier la Lotharingie; enfin, grouper les titres différents employés successivement par leurs souverains. Ce travail de longue haleine serait moins ingrat que celui de M. V. pour l'Allemagne, vu l'extrême variété des expressions que l'on rencontre dans nos provinces.

Nous devons donc doublement remercier l'auteur, et pour le beau livre qu'il nous a donné, et pour la voie qu'il nous a tracée [1].

V. Fris.

A. Luschin von Ebengreuth. **Wiens Münzwesen, Handel und Verkehr im späteren Mittelalter** (Extrait du tome II de la *Geschichte der Stadt Wien herausgegeben vom Alterthumsvereine zu Wien*). Vienne, A. Holzhausen, 1902. 126 pp. in-4°, avec plusieurs planches et cartes.

La grande histoire de Vienne publiée par la Société archéologique de la capitale autrichienne ne se distingue pas seulement par le luxe

---

1 Les *Annalen von Blandigny* des pp. 73, 181, 248, sont simplement les Annales du couvent de S[t] Pierre au Mont Blandin à Gand.

de son exécution, sa correction typographique et la beauté des planches qui y ont été prodiguées, elle constitue encore un travail scientifique de la plus haute valeur. Le monument littéraire consacré à la *Kaiserstadt* sera digne d'elle, et l'on peut regretter seulement que son prix très élevé le rende inaccessible aux bourses modestes. Heureusement de nombreux tirages à part permettent aux spécialistes de se procurer les parties de cette belle publication qui intéressent plus particulièrement leurs études. C'est l'un d'eux qui forme l'objet du présent compte-rendu.

Le nom de son auteur, M. Luschin von Ebengreuth, professeur à l'Université de Graz, suffira à l'imposer à l'attention de tous ceux qui possèdent quelque connaissance des études relatives au moyen âge de la haute Allemagne. Tout à la fois juriste, économiste et numismate, M. Luschin s'est consacré à l'histoire du droit et de l'administration dans l'ancienne Autriche. On admire dans tous ses ouvrages l'heureux équilibre des qualités de l'érudit : la variété des connaissances s'y allie à une méthode prudente et ingénieuse et à une remarquable clarté dans l'exposition. Dans cette époque de systhèmes et d'hypothèses que nous traversons, M. L. reste fidèle aux traditions de l'école critique, et les traits caractéristiques de sa manière sont le tact et la mesure.

La longue étude qu'il vient de consacrer au commerce et au monnayage viennois du XIII[e] au XVI[e] siècle, est certainement l'un des meilleurs morceaux qui soient sortis de sa plume. Elle se divise en trois parties. Dans la première, l'auteur retrace les phases diverses par lesquelles a passé la vie économique de la ville. Vienne ne connut au moyen âge qu'une industrie destinée à subvenir aux besoins de la population locale. Son seul objet d'exportation fut le vin. En revanche, grâce à sa situation géographique et aux privilèges qu'elle reçut des souverains autrichiens, elle devint de bonne heure la grande étape du commerce entre Venise, la Hongrie et l'Allemagne. C'est à cette étape que sa bourgeoisie fut redevable de la prospérité dont elle jouit jusqu'au XV[e] siècle. Mais, accoutumés à vivre du commerce étranger sans s'imposer à eux mêmes de grands efforts, les Viennois se montrèrent incapables de maintenir leur position lorsque, à la fin du moyen âge, les événements politiques et les transformations sociales amenèrent la décadence de leur étape. Comme les Brugeois chez nous, à la même époque, ils ne comprirent point qu'il fallait rompre avec des pratiques surannées, et ils ne virent de salut que dans le maintien à tout prix de privilèges condamnés à disparaître. Sous Frédéric III et Maximilien, la situation de la ville devient lamentable. Les empereurs, obligés de ménager les grandes compagnies de capitalistes qui se sont formées dans l'Allemagne du sud, ne peuvent s'intéresser

à la défense de la politique protectionniste des Viennois. En 1517, la liberté du commerce en gros est proclamée, et la bourgeoisie ne conserve que le privilège de vendre en détail. Désormais, tous les grands marchands qui s'établiront dans la ville, seront des étrangers et Vienne perd décidément l'hégémonie économique dont elle a joui pendant deux siècles dans la vallée du Danube.

La complication beaucoup plus grande de leur sujet ne nous permet pas d'analyser les chapitres réservés aux monnaies ainsi qu'à la police et à l'organisation du commerce. Il nous suffira de dire qu'ils abondent en renseignements instructifs et en résultats nouveaux. Les détails fournis sur l'histoire monétaire nous ont paru particulièrement précieux. Les pages consacrées aux causes qui ont amené au moyen âge le dépréciation constante de la monnaie, au rapport entre la valeur de l'or et celle de l'argent, à la surveillance et à la frappe des espèces, peuvent être citées comme des exemples remarquables des services que la numismatique, comprise largement, peut rendre à l'histoire économique. Signalons encore, dans un autre genre, et pour donner une idée de la richesse et de la variété du volume, les observations de M. L. sur le *Hansgraf*, qui a provoqué tant de recherches dans ces derniers temps, et qui fut à Vienne, contrairement à l'opinion de M. C. Koehne, un fonctionnaire municipal puis un agent du prince, et non le chef d'une gilde (*hanse*) dont on chercherait vainement les traces dans la ville du Danube. Mentionnons aussi l'analyse du livre de comptes inédit des frères Runtinger d'Augsbourg (fin du XIV[e] siècle), les intéressants développements relatifs à l'introduction de la tenue des livres en Autriche sous Maximilien et aux procédés employes par les marchands dans leurs calculs. Disons enfin, en terminant, que des facsimilés bien choisis, des cartes géographiques et plusieurs planches reproduisant des monnaies et des sceaux donnent à l'ouvrage du professeur de Graz l'illustration excellente et neuve qu'il mérite.

H. Pirenne.

V. Du Bled. **La Société française du XVI[e] au XX[e] siècle.** 2[e] série : *XVII[e] siècle*. 1 vol. in-12°, 331 pp. Librairie académique Perrin et C[ie], 1901. — 3,50 fr.

En signalant, dans un précédent numéro de cette *Revue* (voir tome XLIV, 6[e] livr. 1901), l'œuvre importante entreprise par M. V. Du Bled, nous disions que le volume, présenté alors au lecteur, n'était que la première partie d'un vaste travail d'ensemble, où l'auteur essayera de « faire revivre les hommes et les choses depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours. »

M. V. Du Bled paraît bien décidé à mener son œuvre à bonne fin, puisqu'un second volume de la série annoncée voit déjà le jour, suivant l'autre d'assez près.

Nous ne répéterons naturellement pas ici ce que nous avons déjà eu l'occasion de développer touchant le but de l'historien de la Société française durant les derniers siècles, le caractère qu'il entend donner à son exposé, la portée exacte de ses recherches, la valeur documentaire qu'il convient de leur accorder et la forme très littéraire, très « artiste » dont il a su revêtir sa matière. A ces différents points de vue, les deux volumes déjà parus auraient pu aussi bien être réunis. L'un et l'autre sont la reproduction de conférences faites devant différents publics parisiens; et par là même s'explique ce style à facettes, élégant au possible, raffiné, aristocratique, qui frappe dès les premières pages; de là viennent ces mélanges habiles de réflexions morales, de portraits finement ciselés, d'anecdotes, traits de mœurs, mots, citations comme aime à en entendre tout public, celui d'une classe de collégiens comme celui des conférences les plus mondaines. Nous ne dirons pas que ce genre d'éloquence... écrite ne perd pas un peu à la longue de son charme et que le brillant, à la fin, ne s'en atténue dans une certaine proportion. Cela est, pensons-nous, quasiment fatal. Aussi des livres, composés et écrits, comme le sont ceux de M. Du Bled, doivent se lire par fragments, en laissant un certain espace de temps entre chaque « conférence », de même que celles-ci n'ont été faites qu'à intervalles plus ou moins réguliers. A cette seule condition, l'esprit en recevra et en gardera une impression nette et durable.

Le présent volume fait encore revivre devant nous la Société du « grand siècle »; mais il le fait, non plus exclusivement dans la personne de ses grands seigneurs ni de ses grandes dames et grandes amoureuses, mais dans celle, bien curieuse aussi, de ses prédicateurs de tout ordre et de tout talent. Un tiers du volume leur est consacré, et l'on sent que l'auteur les a analysés avec une prédilection marquée. Bourdaloue surtout a ses préférences, ce qui nous vaut d'ailleurs des pages excellentes sur ce « grand portraitiste de la chaire. »

La société française, une fois étudiée chez ses prédicateurs, en même temps qu'au travers de leurs sermons, on nous la montre, comme par une transition naturelle, dans un de ses représentants les plus célèbres, mi-laïque, mi-ecclésiastique, le cardinal de Retz, cet ambitieux déçu, égaré dans l'Église, ou plutôt imposé à elle.

Puis on le quitte, pour entrer ensuite dans « le royaume de la fantaisie et de la passion » avec la « Famille de Mazarin ». Famille peu édifiante en somme, où, à côté d'Anne-Marie et de Laure Martinozzi, exceptionnellement vertueuses, on voit s'agiter, et agiter diversement la Cour et la Ville, Marie Mancini, Olympe Mancini, impliquée dans le

procès de la Voisin (voir Funck-Brentano, *Le Drame des Poisons*), et Marie-Anne, duchesse de Bouillon, l'amie de La Fontaine et de Pradon, l'ennemie de Racine et de Boileau, femme mêlée à toutes les batailles littéraires du temps, et tenant, dans une sorte d'académie, bureau de bel esprit.

Ce monde, d'aventuriers et d'aventurières, de nobles et de gens de plume, entourant les nièces du cardinal, contraste fort avec celui qui fréquente chez Mlle de Scudéry et fit du salon de « Sapho » un lieu de réunion célèbre à cette époque. M. Du Bled analyse très finement l'influence que purent exercer les samedis de l'écrivain du *Grand Cyrus*. Avec impartialité il plaide le pour et le contre de la préciosité littéraire et mondaine, et s'essaye fort heureusement avec Fléchier, Racine et Mascaron en face de Saint-Evremond, Boileau et de la tradition scolaire créée par ce dernier, à rendre justice à la noble demoiselle. Il note avec justesse les avantages un peu trop méconnus, dont la langue, la littérature et les mœurs furent, certes, redevables à la préciosité, telle que la pratiquaient Madeleine et Georges de Scudéry, car il se garde bien d'approuver ou de légitimer le moins du monde les excentricités de langage des précieuses et précieux ridicules.

Après nous avoir fait lier connaissance avec les habitués des Samedis et vivre dans la compagnie des Pellisson, Chapelain, Conrart et Ménage, le voyage de M. Du Bled dans les différentes régions du Paris sociable, littéraire et mondain, nous amène chez une autre grande dame, qui ne tenait pas réellement de salon, mais n'en jouissait pas moins, d'un grand renom, et vivait également entourée d'amitiés illustres, nous voulons dire Madame de Sévigné. Rien de mieux connu que la vie de la célèbre épistolière. M. Du Bled le sait. Aussi s'occupe-t-il presque entièrement à nous entretenir de ses amis, familiers, médisants ou admirateurs, et à faire revivre quelques instants devant nous la petite cour dont elle se voyait entourée, aussi bien à Paris qu'en province.

On le voit, tous les chapitres, composant le nouvel ouvrage de M. Du Bled sont fort variés : tels étaient déjà ceux du volume précédent. A l'avant-plan, nous apercevons Bourdaloue, Retz, les Mancini, Mesd. de Scudéry et de Sévigné; derrière eux vont et viennent foule de personnages de second rang, donnant bien l'impression d'un monde divers et agité, où se coudoient assez peu de vertus et beaucoup de vices, et dans lequel apparaissent à la surface ces passions, qui sont comme le lot perpétuel de la race des hommes, à quelque nation qu'ils appartiennent.

En ce livre de M. Du Bled, se déroulera donc pour le philosophe moraliste un spectacle intéressant d'humanité. L'historien, l'homme d'études y trouveront, à défaut de nouveautés ou de vues profondes

des analyses morales, des portraits, de menus détails, qui ne peuvent se prêter à une analyse quelconque, mais qui néanmoins captivent l'intérêt, complètent des connaisances déjà acquises et laissent après eux une impression générale propre à aider sérieusement à la compréhension d'un passé captivant.

L'homme d'enseignement, lui, — et nous ne faisons que nous répéter ici, pourra utiliser avec beaucoup de profit les attachantes études de M. Du Bled; car elles lui fourniront ample matière à d'utiles lectures aux élèves. Notre respectueux conseil s'adresse particulièrement à nos collègues des trois classes supérieures des établissements supérieurs d'enseignement moyen.

Une dernière observation : tout appareil critique est banni du texte, mais en tête de chaque chapitre se trouvent d'imposantes bibliographies, grâce auxquelles chacun peut recourir aux sources ou s'attacher à tel ou tel objet particulier d'étude.

F. MAGNETTE.

RENÉ DOLLOT. **Les origines de la neutralité de la Belgique et le système de la Barrière** (1609-1830) *avec préface de* Mr EMILE BOURGEOIS. — Paris, Alcan, 1902, in-8°. 570 pp.

On n'a jamais tant écrit sur la neutralité belge que dans ces derniers temps. Après MM. Banning, Brialmont, Nys, le chevalier Ed. Descamps [1], qui ont étudié au point de vue politique, juridique ou militaire la situation internationale créée à la Belgique par les traités de 1831 et de 1839, voici un historien français qui recherche les origines de notre neutralité et les différentes solutions que les hommes d'État français ou hollandais ont tenté de donner au XVIIe et au XVIIIe siècle à ce qu'on peut appeler la question belge. Pour M. Dollot, l'auteur du livre que nous avons à analyser, Richelieu serait le premier qui aurait conçu le projet de neutraliser la Belgique. Que cette idée lui soit venue spontanément, ou qu'elle lui ait été suggérée par l'un de ses agents aux Pays-Bas [2], le grand ministre avait reconnu

---

1 Voir de cet auteur la *Constitution internationale de la Belgique.* Bulletin de l'Académie, classe des lettres et des sciences morales et politiques. 1901, n° 2 et 6. Depuis lors, peu de temps après que M. Dollot eut publié son livre, M. le Chevalier Ed. Descamps a fait paraître un travail complet sur la neutralité belge étudiée au point de vue historique, politique, diplomatique et militaire.

2 Voir l'*Avis sur le voyage de M. Berruier en Flandres,* publié par M. Waddington dans la *République des Provinces Unies, la France et les Pays-Pas espagnols de 1630 à 1650.* T. I. pp. 406 ss.

combien il serait difficile à la France de conserver les Pays-Bas espagnols si elle parvenait à les conquérir. Aussi, quand, en 1635, il négocia avec les Provinces-Unies le renouvellement des traités d'alliance antérieurs, stipula-t-il que dans le cas où les Belges voudraient s'affranchir de l'Espagne, leur pays recevrait l'assistance des États contractants, c'est-à-dire de la France et de la Hollande, « pour former » un corps d'État libre et souverain qui conserverait telle quelle la » religion catholique avec ses franchises, autorités et prérogatives, » Sa Majesté et les États généraux prenant cet État sur leur protec- » tion ». La France ne consentait à partager notre pays que dans le cas où les Belges refuseraient de s'insurger contre l'Espagne.

Les circonstances ne permirent pas au cardinal de réaliser son dessein de constituer sur la frontière nord de la France une république indépendante et neutre. La même année, la guerre fut déclarée à l'Espagne; elle dura vingt quatre ans. Richelieu l'avait commencée, Mazarin la termina. Plus hardi que son prédécesseur le ministre d'Anne d'Autriche songea décidément à conquérir nos provinces; il n'y parvint que partiellement. Avant de signer le traité des Pyrénées il avait pressenti le gouvernement de La Haye sur la possibilité de faire de nos provinces une confédération indépendante. Il revenait ainsi à l'idée première de Richelieu. Repoussé alors, ce projet fut repris plus tard par Jean De Witt qui à différentes reprises tenta de réaliser le *cantonnement* des Pays-Bas, autrement dit de réunir nos provinces en une confédération à l'instar des cantons suisses. C'est qu'alors les Hollandais redoutaient le voisinage de la France; et le meilleur moyen, selon eux, d'empêcher les Français de s'établir dans notre pays, était de faire de la Belgique un État libre qui aurait servi de tampon entre la républiques des Provinces Unies et la puissante monarchie de Louis XIV. Comme les Belges refusaient de se révolter contre l'Espagne, le cantonnement de Jean de Witt fut impossible. Plus tard les Hollandais, qui voulaient faire de notre pays une barrière contre la France, réclamèrent le droit d'occuper les principales de nos places fortes. Cette prétention apparaît déjà lors des négociations qui précédèrent la conclusion de la Paix de Nimègue, et les Hollandais s'installèrent dans nos forteresses dès la fin de la guerre de la ligne d'Augsbourg. Le traité dit de la Barrière de 1715 ne fit que reconnaître un état de choses qui existait depuis longtemps.

Cette barrière que les Hollandais regardaient comme le palladium de leur indépendance n'empêcha pas le maréchal de Saxe de conquérir nos provinces; les Hollandais, du reste, étaient hors d'état d'occuper les places fortes qui leur avaient été remises. C'est pourquoi Marie-Thérèse refusa de payer les subsides dus pour l'entretien des garnisons hollandaises; Joseph II alla plus loin, il fit démolir les forteresses elles

mêmes. La maison d'Autriche effaçait la honte du traité de la Barrière, mais elle ne réussit pas à rouvrir l'Escaut, ni à nous défendre contre la France, quand cette nation dans l'ivresse de sa propagande révolutionnaire eut jeté le gant à l'Europe. La Belgique devint française, mais la France ne sut pas garder sa conquête. Napoléon fut vaincu par l'Europe, et la Belgique fut donnée à la Hollande pour former le royaume des Pays-Bas, royaume éphémère qui s'écroula dans les journées de septembre. La Belgique ne pouvait être ni française ni hollandaise; elle voulait être indépendante. L'Europe reconnut qu'il était de son intérêt qu'il y eût entre la France et l'Allemagne un État libre; et quand la conférence de Londres eut à se prononcer sur notre sort, elle se rallia à la proposition de Talleyrand. Le protocole du 20 janvier 1831, connu sous le nom de *Bases de séparation*, établissait l'indépendance et la neutralité de la Belgique. Talleyrand réalisait, en l'agrandissant, le projet primitif de Richelieu. Mise en avant, à deux siècles d'intervalle, par le gouvernement français, la neutralité belge peut être appelée un cadeau de la France; elle fut, comme l'a dit feu le duc de Broglie, le dernier bienfait de la monarchie.

Voilà, en quelques mots, le plan suivi par M. Dollot et qu'il a magistralement développé en rappelant toute l'histoire de la politique suivie par la France dans les trois derniers siècles à l'égard de nos provinces. Non seulement il reprend, en les complétant, les travaux de Mignet, de Legrelle et de Waddington, mais il apporte le résultat de ses recherches dans les archives du ministère des affaires étrangères de France. Les Belges liront avec fruit les pages qu'il a consacrées au récit des négociations diplomatiques dont notre pays fut l'objet depuis la paix de Nimègue jusqu'à la paix d'Utrecht; ils y trouveront nombre de fait nouveaux qui seront d'autant mieux accueillis, que jusqu'ici cette période, pour ce qui regarde la Belgique, avait été fort peu étudiée.

Il est regrettable que M. Dollot ne nous ait pas aussi minutieusement renseignés pour la période finale, celle qui précède la reconnaissance de la neutralité belge. L'auteur ne dit rien du grand dessein de Polignac, en 1829, chimérique projet d'un remaniement de la carte de l'Europe qui impliquait le retour de la Belgique à la France. Il ne nous indique pas non plus les différentes propositions qui furent discutées à la conférence de Londres. Renvoyant au dernier travail du duc de Broglie, il revendique pour Talleyrand seul le mérite d'avoir obtenu des grandes puissances la neutralité de notre pays. Or, on sait que Palmerston dans sa correspondance avec Granville [1] prétend que

1 Voir la *Vie de Palmerston*, publiée par Lytton Bulwer. Londres, 1873, 3 vol.

Talleyrand négocia à Londres le partage de la Belgique. Le duc de Broglie, qui fut le dépositaire des mémoires et des papiers confidentiels de Talleyrand, s'inscrit en faux contre l'accusation du chef du *Foreign Office* en 1831. On se trouve ainsi en présence de deux affirmations formelles et contradictoires; M. Dollot aurait dû les reproduire et les discuter, afin que l'on sache d'une façon définitive de quel côté se trouve la vérité. L'importance de l'objet en litige et des adversaires en cause méritait que la question fût examinée de près.

L'étude de M. Dollot est avant tout une étude historique. L'histoire politique de la Belgique, en ce qui regarde la neutralité de son territoire, y est, nous l'avons déjà dit, très nettement exposée. Mais j'aurais voulu que l'auteur envisageât un peu plus le côté juridique de la question. Nulle part il ne nous dit ce que les contemporains de Richelieu entendaient par neutralité. Reconnaissait-on à l'État neutre le droit et le devoir de s'armer pour défendre sa neutralité au besoin? Quand les Français en 1746 occupèrent le pays de Liège, qui depuis longtemps, jouissait, théoriquement du moins, du bénéfice de la neutralité, ils prétextèrent, rappelle M. Dollot (p. 428), que l'évêché n'ayant pas de forces militaires, n'offrait pas une garantie suffisante et que son occupation était indispensable pour assurer la sécurité des troupes françaises. « Leçon, ajoute l'auteur, en guise de commentaire, dont la méditation s'impose à tous les États neutres. » Il eût convenu, dès lors, d'insister sur les conditions que nous imposait Richelieu, quand il négociait la neutralité de notre pays. Prévoyant, lit-on à l'article IV du traité du 8 février 1635, que les Belges ne pourront défendre tout leur pays, la France, dans l'hypothèse où la Belgique se serait affranchie de l'Espagne et deviendrait une nation libre et indépendante, la France, est-il dit, recevra la côte de Flandre sur une largeur de deux lieues entre Gravelines et Blankenberghe inclus, plus Namur et Thionville, tandis que les États Généraux prendront Hulst avec le Pays de Waes, Breda, la Gueldre espagnole et Stevensweert. Il y a là une contradiction qui saute aux yeux. Puisque les Espagnols étaient chassés de la Belgique, que la Hollande et la France prenaient notre pays sous leur protection, quel était l'ennemi assez redoutable pour que les Belges ne pussent eux-mêmes se défendre contre ses agressions? Ensuite, que penser d'un pays réduit ainsi à quelques provinces, privé de ses meilleures places fortes et sans communication directe avec la mer, puisque, depuis le commencement du siècle, les Hollandais tenaient l'Escaut fermé et que la côte de la mer du Nord allait être partagée entre les deux États voisins? Pour une contrée qui avait été pendant longtemps une des premières de l'Europe par son commerce et son industrie, mieux valait être absorbée franchement par la France et par la Hollande, même rester sous l'admi-

nistration de l'Espagne que d'être réduite ainsi à vivoter sous la tutelle humiliante de ses voisins. La garantie qu'on nous offrait n'avait qu'une valeur illusoire, et le sort qu'on nous réservait aurait été celui qui échut au siècle suivant à la Pologne, dont les grandes puissances orientales garantirent aussi l'intégrité territoriale chaque fois qu'elles la démembrèrent.

Telles sont les réserves que je crois devoir faire au sujet du livre de M. Dollot, réserves, qui dans ma pensée, ne diminuent pas la valeur scientifique de son travail. J'ajouterai, pour finir, que M. Dollot, parle toujours avec sympathie de notre pays, c'est une raison pour que son livre soit lu avec sympathie en Belgique.

H. LONCHAY.

MAURICE WILMOTTE. **La Belgique morale et politique (1830-1900).** *Avec une préface de M. Émile Faguet.* Bruxelles, P. Weissenbruch, 1902. XXI-355 pp. in-8°.

Quoi qu'en pense M. Émile Faguet, ce livre n'est point du tout une « histoire politique de la Belgique depuis 1830 jusqu'à 1900. » Son auteur l'a beaucoup mieux caractérisé en l'appelant une « étude d'histoire politique », et peut-être serions-nous plus près encore de le définir tout à fait exactement si nous disions qu'il se compose d'*études* historiques sur la Belgique contemporaine. M. Wilmotte ne s'est point proposé, en effet, de suivre et d'expliquer les différents phénomènes politiques, sociaux et religieux, qui, dans l'espace de soixante-dix ans, ont constitué notre vie nationale. Il a choisi parmi les hommes et parmi les choses; il a réservé son attention à quelques personnalités éminentes et à quelques mouvements d'idées, sans vouloir être complet et en se gardant bien d'être systématique. Son ouvrage, dans la meilleure acception du mot, est un essai — un essai où s'allient et se combinent, avec les qualités d'un excellent écrivain, celles d'« un historien, d'un critique, d'un psychologue et d'un sociologue. »

Le point de vue auquel s'est placé M. Wilmotte est avant tout — bien que non exclusivement — politique. Entendez ce mot, d'ailleurs, dans le sens courant, c'est-à-dire comme s'appliquant aux luttes des partis, lesquelles, dans un pays constitutionnel, semblent, à première vue, se confondre avec la vie même de l'État et de la nation. C'est là ce qui explique et justifie le plan du travail. L'auteur l'a adapté aux péripéties du conflit entre les groupes qui ont tour à tour détenu ou ambitionné le pouvoir : il étudie successivement le *Passé libéral*, le *Présent catholique* et l'*Avenir socialiste.*

Ces trois fragments diffèrent d'ailleurs les uns des autres par la

méthode et par l'étendue. Dans le premier, M. Wilmotte a dessiné avec un relief saisissant et une sympathie qui n'exclut en rien la critique, les trois grandes figures de notre libéralisme parlementaire : Rogier, Frère-Orban et Bara, que M. Faguet appelle, non sans une pointe de goguenarderie, « les Richelieu et les Napoléon de la Belgique ». La deuxième partie, le *Présent catholique*, n'est plus une galerie de portraits. Elle consiste surtout dans une description des principales tendances morales et politiques de l'heure actuelle. Les œuvres sociales du parti catholique, les conflits de races et de langues — où l'on remarquera une bien jolie et vivante esquisse du mouvement wallon — la fondation de l'État indépendant du Congo, et enfin les réformes politiques (vote plural et représentation proportionnelle) y sont esquissées à larges traits avec une sûreté de main remarquable et un rare bonheur d'expression. La dernière partie enfin, plus courte et plus ramassée, mais aussi frappante par la forme et la couleur, traite des hommes et des choses du parti socialiste.

M. Wilmotte a eu soin d'avertir le lecteur, dès la première phrase de son avant-propos, « que ce livre est écrit par un libéral ». Mais est-il besoin d'ajouter que, pris tout entier par sa tâche d'historien et de critique, il a évité sans peine l'apologie et le plaidoyer. Il règne d'un bout à l'autre de ces trois cent cinquante pages un accent de sincérité qui frappera tous les esprits non prévenus. Ce n'est pas sans doute que l'auteur ait visé à une objectivité, à un détachement dont il serait aussi vain que ridicule de se targuer en présence de questions qui sollicitent irrésistiblement, en chacun de nous, l'être moral tout entier. La seule manière d'écrire froidement l'histoire contemporaine, serait — et encore — de l'écrire en statisticien, avec des chiffres. « L'historien qui promet d'être totalement impartial à propos des événements et des hommes d'hier et d'aujourd'hui, dit excellemment M. Wilmotte, promet plus qu'il ne peut tenir, et j'avoue que mon ambition a été de tenir ce que je promets ici, c'est-à-dire de donner une appréciation libre et respectueuse à la fois des doctrines et des personnes. »

Libre, M. Wilmotte l'a été non seulement au sens propre, mais aussi au sens littéraire du mot. Je veux dire qu'il ne s'est point astreint à tout dire et qu'il s'est réservé le droit de ne mettre en lumière que certains côtés de son sujet. S'adressant plus encore peut-être au public français qu'au public belge, il a voulu faire ressortir avant tout les caractères les plus originaux de notre vie politique. Il les a saisis dans leur réalité présente et les a expliqués par l'histoire [1]. Les omissions

---

1 Les parties historiques du volume présentent un vif intérêt et contiennent plus d'une remarque précieuse. A signaler particulièrement à

que l'on pourrait signaler dans son travail sont voulues, et si chacun, même en dehors des préoccupations journalières de la lutte des partis, ne souscrira pas à tous ses jugements, personne ne les lira sans être sollicité de réfléchir aux problèmes qui se posent si redoutables devant nous, et sans une admiration très sincère pour la souplesse d'un talent qui réunit les dons les plus précieux du publiciste et du savant, et font de l'auteur de ce livre une des physionomies les plus originales et les plus marquantes de la Belgique contemporaine.

H. Pirenne.

H. et J. Pauthier. **Notions d'histoire littéraire**. *Littératures anciennes, Littérature française, Littératures étrangères, avec des extraits des principaux écrivains.* Paris, Armand Colin, 3-50 fr.

Deux innovations nous semblent particulièrement recommander ce nouveau manuel.

C'est d'abord le souci d'expliquer et de compléter l'histoire de la littérature française par l'histoire des littératures anciennes et des littératures étrangères. Un exposé succinct de notre histoire littéraire s'y encadre en effet d'un résumé sommaire des littératures grecque et latine, et d'une revue rapide des littératures étrangères qui ont été le plus souvent en contact avec la nôtre, littératures italienne, espagnole,

---

cet égard, les curieux passages empruntés par l'auteur à la littérature du moyen âge, pour illustrer les luttes sociales du passé. Les vers de Crestien de Troyes, cités p. 315, s'appliqueraient presque à un atelier de fabrique de nos jours. Pourtant, M. W. me parait avoir exagéré l'importance de la grande industrie au moyen âge (p. 312). Le rassemblement d'un grand nombre de travailleurs dans une même exploitation n'y a jamais été qu'une exception très rare. Le moyen âge n'a pas connu la fabrique : il n'a connu, et encore seulement dans les pays industriellement les plus avancés, comme la Flandre ou la Toscane, que la *manufacture* (industrie à domicile sous la direction plus ou moins directe de capitalistes.) — P. 12. Les libertés locales et provinciales garanties par la Constitution belge proviennent-elles bien des anciennes institutions nationales de la Belgique? Il faudrait remarquer, en tous cas, que la liberté a été conçue au moyen âge sous la forme du *privilège*, c'est-à-dire sous une forme tout à fait incompatible avec les principes du libéralisme moderne. Voir à ce sujet, dès le XVe siècle, la lutte des ducs de Bourgogne représentant le *bien commun* contre les communes représentant le *bien particulier*. — P. 211. Peut-on dire que le pays de Liège a vécu sous un « régime théocratique? » L'influence du prince-évêque y était bien peu de chose en comparaison de celle des États.

anglaise, allemande, scandinave et russe. Ce système a le mérite de rassembler dans un même ouvrage les éléments qui forment d'ordinaire la matière de plusieurs traités distincts; il permet ainsi de jeter un coup d'œil d'ensemble sur le mouvement littéraire et de suivre sans interruption sa marche et ses progrès depuis les temps anciens jusqu'à notre époque, sans compter qu'il aide à développer le goût des comparaisons « inter-littéraires ».

C'est ensuite un choix d'extraits qui laissent le lecteur maître de contrôler les appréciations critiques de l'auteur et lui offrent un aperçu de la manière de chaque écrivain, de son talent, de ses idées. Grâce à la division par périodes et par genres — plus didactique —, on s'oriente à l'aise dans ce vaste répertoire.

Ces études, si abrégées et rapides soient-elles, ces extraits, pour bien incomplets et bien étriqués parfois qu'ils puissent paraître, n'en constituent pas moins un compendium clair, précis et méthodique de l'histoire des littératures; hommes du monde, étudiants, d'enseignement moyen surtout, y trouveront intérêt et profit.

O. P.

EDMOND DREYFUS-BRISAC. **Les classiques imitateurs de Ronsard** : *Malherbe, Corneille, Racine, Boileau; Extraits recueillis et annotés.* — ID. **Un faux classique : Nicolas Boileau,** *Études littéraires comparées.* 2 vol. Paris, Calmann-Lévy, 1901.

« Définissons le plagiat proprement dit l'action de tirer d'un auteur (particulièrement moderne et national, ce qui aggrave le délit) le fond d'un ouvrage d'invention, le développement d'une notion nouvelle ou encore mal connue, le tour d'une ou plusieurs pensées [1]. » Définition sage et précise, insuffisamment méditée sans doute par M. Dreyfus, qui s'ingénie à trouver dans Malherbe, Corneille, Racine, etc., dans Boileau surtout, contre lequel il semble nourrir une haine farouche, des traces innombrables d'imitation et de plagiat! Et il en relève une quantité suffisante pour édifier, en deux volumes, ce qu'il appelle — assez plaisamment — un musée des copies!

Malheureusement, notre auteur confond trop souvent avec l'imitation et le plagiat soit des réminiscences de l'antiquité communes à tous ces écrivains, soit des analogies fortuites d'expressions et d'idées, de simples rencontres de mots ou de détails, mieux encore de trop expli-

---

1 CH. NODIER, *Les plagiats littéraires.*

cables identités de rimes. A ce compte, puisqu'aussi bien la sagesse des nations a proclamé depuis longtemps qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, je ne sache pas d'auteur qui ne donnât prise à semblable accusation, et Ronsard, dont on défend ici la gloire avec une *furia* plutôt maladroite, aurait grand peine, tout le premier, à justifier ses larcins de *la Franciade*, pour ne parler que des plus notoires. N'allons pas croire en effet que dans le domaine de la littérature — pas plus qu'ailleurs — on procède par bonds ou par à-coups; une époque littéraire se rattache toujours à la précédente par des transitions, tantôt plus apparentes, tantôt moins aisées à découvrir; un siècle fait au siècle qui lui succède des legs que ce dernier n'est pas libre de ne pas accepter, lui laisse à respirer une atmosphère où flottent en suspension, si j'ose dire, des germes d'idées et d'expressions qu'il absorbe sans même s'en rendre compte; si sévèrement condamnées que soient les avenues, des infiltrations se produisent toujours.

Certes il y avait ici matière à une étude extrêmement intéressante [1] : montrer le *processus*, comme eût dit Bellac, de la langue, de la composition et des idées depuis Ronsard jusqu'aux écrivains du grand siècle, préciser les emprunts faits à leurs devanciers par les auteurs de cette époque, mettre en lumière les origines et la genèse de cette littérature qui, bien loin d'être sortie tout armée du cerveau des classiques, se relie plus intimement à l'époque antérieure et doit beaucoup plus qu'elle ne pensait, qu'elle ne *savait*, à ceux-mêmes qu'elle attaqua avec tant d'âpreté et parfois d'injustice.

Et ici, qu'on me permette le mot, M. Dreyfus me semble « retarder » considérablement. A l'entendre, on croirait qu'il soit, le premier, parti en guerre pour venger les outrages infligés à Ronsard et pourfendre ses adversaires, ou que les modernes continuent à jurer, les yeux fermés, *in verba magistri Boileau*. Que M. Dreyfus apaise son ire et rentre au fourreau sa colichemarde : depuis Sainte-Beuve, si je ne me trompe, le chef de la Pléiade a reconquis le rang auquel il a droit dans l'histoire de la littérature française, et il n'est pas aujourd'hui d'élève de rhéto-

---

1 Une étude de ce genre a été faite par M. H. Potez dans son livre : *L'Élégie en France avant le romantisme* (*De Parny à Lamartine*). Paris, Calmann-Lévy. Voici comment l'auteur caractérise lui-même, et fort justement, son œuvre : « Cette étude est surtout une étude de précurseurs. Il importe en effet de montrer que nos plus hauts poètes ont été annoncés par ceux-là même qu'ils devaient faire oublier et qu'ils tiennent d'eux, dans une large mesure, l'instrument dont ils devaient tirer des accents immortels, et les lieux communs qu'ils allaient consacrer dans des œuvres définitives. » (Préface, p. XII).

rique, qui ne sache à quoi s'en tenir sur l'infaillibilité de certains jugements de Boileau.

D'ailleurs l'outrance de la thèse du plagiat apparaît d'autant plus évidente que l'auteur, au lieu de se borner à quelques exemples, mais de les choisir bien probants, entasse Pélion sur Ossa, accumulant des citations dont nous cherchons vainement l'utilité ou la portée. Veut-on quelques spécimens de ces rapprochements?

RONSARD.	Les matelots à la peur indomptés
BOILEAU.	Immolent trente mets à leur faim indomptable
RONSARD.	Étant couvert du secours de ta main
BOILEAU.	D'un mot pris en mes vers n'empruntât le secours
RONSARD.	Contre le ciel on ne peut résister
BOILEAU.	Pour soutenir tes droits que le ciel autorise
RONSARD.	Ainsi que lui je ne vous suis terrible
BOILEAU.	Je chante les combats et ce prélat terrible
RONSARD.	Tant la faveur, qui les fautes efface, Fait que le sot pour habile homme passe
BOILEAU.	Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire
RONSARD.	Ne pardonnant à temples ni moûtiers
RACINE.	Pardonner à l'éclat d'une illustre fortune
RONSARD.	Les neuf divines pucelles
MALHERBE.	Les muses, les neuf belles fées
BRÉBEUF.	Tous ces heureux accords, ces douces sympathies
BOILEAU.	Comment en vers heureux assiéger Doësbourg
VOITURE.	Les pois verts sont bientôt passés
BOILEAU.	Et qu'à peine au mois d'août l'on mange des pois verts

. Il y en a ainsi à la douzaine pour prouver que, non seulement Malherbe, Racan, Corneille, Racine, Chénier ont été tributaires de Ronsard, mais que Vauquelin, Du Bartas, Regnier, Du Bellay, S[t] Amand, Scudéry, Brébeuf, Chapelain, Balzac, Voiture, qui sais-je encore? ont été impudemment volés, pillés, détroussés par Boileau. Quoique M. Dreyfus prétende « qu'il n'est pas besoin de rayons Röntgen pour éclairer ces plagiats dissimulés avec un art assez adroit », j'avoue ne pas être parvenu à percer leur hermétisme.

De là aussi résulte un manque de mesure flagrant dans la plupart des appréciations critiques de l'auteur. Celui-ci ne se contente pas de répéter, par exemple, que *le Lutrin* « n'est qu'une suite de copies, une enfilade de parodies très inférieures, pour le comique et l'original, à celles du Scarron », et de s'acharner sur l'*Épître IV*, *Le passage du*

Rhin, un des poèmes les plus achevés de Boileau; en haine sans doute de l'ami de Racine, il va jusqu'à l'apologie de Pradon, pour finir par une censure — inattendue certainement — du vers proverbe

Avant donc que d'écrire apprenez à penser [1].

Mieux encore: il ramasse tous les racontars et les potins méchants qu'ennemis et adversaires de Boileau ont collectionnés contre lui, et il les fait siens. Ainsi: « Boileau attend que Molière soit mort pour l'attaquer — Boileau n'est guère brave que contre les petits et les faibles — Boileau flagorne d'une façon dégoûtante le roi », etc.

Le style se ressent lui-même, on le voit, de ce parti pris d'exagération et de dénigrement. « Réflexion niaise, image cocasse, croassement de méchant corbeau », sont, pour lui, termes galamment critiques; Malherbe devient *un cuistre aux griffes de harpie; L'Art poétique n'est qu'un vil amas de matières pourries*, et son auteur a l'inspiration si courte et si bornée que

.... s'il n'est animé du souffle de Brébeuf,
Sa cervelle en travail ne saurait pondre un œuf!

J'oubliais de dire que j'emprunte ces dernières aménités à deux préfaces en vers, d'inspiration plutôt folâtre, où, sous prétexte de réclamer justice pour Ronsard, M. Dreyfus parle de l'art français *déporté à l'Ile du Diable*, des 40 *Mars* de l'Académie, de Malherbe, plus *françois que français*, quand il ne fait pas montre d'une virtuosité poétique incontestable dans des vers de cette espèce :

Quel est le vrai moyen de se casser cent os?
Est-ce celui de Vaulx ou celui de Santos?

Aussi est-il advenu que ce qui pouvait être une page très intéressante d'histoire littéraire a tourné au pamphlet et à la caricature; tant il est vrai que l'érudition la plus vaste, la science la plus profonde, les intentions même les plus pures sont impuissantes à faire œuvre de bonne et saine critique si l'on ne juge les hommes et les choses dans un large esprit de bienveillance et de justice!

Oscar Pecqueur.

---

1 « On n'apprend pas à penser; Boileau a voulu dire : pensez avant d'écrire. »

HIPPOLYTE PARIGOT. **Les grands écrivains français, Alexandre Dumas père.** Paris, Hachette, 1902. 185 pp.

Le 6 juillet dernier, la petite ville de Villers-Cotterets a célébré le centenaire d'Alexandre Dumas père; et le retentissement des fêtes données en l'honneur de V. Hugo est à peine apaisé, que Paris se prépare à son tour à commémorer le souvenir de l'auteur de *La Tour de Nesles*. L'année 1902 aura donc vu deux grandes solennités littéraires, l'une applaudie sans réserve par les esprits cultivés, l'autre attendue avec un intérêt sympathique par la foule des artisans et des bourgeois. Depuis presqu'un siècle, le grand public, en effet, a cherché ses émotions dans les romans de Dumas, et il n'est peut-être pas, même à l'heure actuelle, de nom plus populaire que le sien.

En paraissant au commencement de cette année, le livre de M. Parigot venait donc à son heure. Il était sûr d'exciter la curiosité de la critique. Il semble bien, au ton de l'ouvrage, que la manifestation prochaine ait hanté l'esprit de l'auteur. Écrite d'un seul jet et toute chaude d'un enthousiasme débordant, avec une abondance de verve admirative qui se renouvelle à chaque page et avec un esprit qui s'aiguise à chaque phrase, cette étude a toutes les allures d'un panégyrique; les sept chapitres du volume forment autant de couplets, à la fois spirituels et passionnés, qui chantent, sur le mode du dithyrambe, le génie populaire du grand Alexandre Dumas. Mais au milieu des amplifications oratoires où l'humour de l'auteur se donne libre carrière, on reconnaît vite l'accent d'une conviction réelle; et dans cette bruyante fanfare d'éloges, on est étonné de la quantité des vues originales, des réflexions exactes et des jugements pénétrants. Il se trouve que cette étude, de forme si paradoxale, renferme presque toutes les réserves qu'appelle le talent du fécond romancier. Il faut, il est vrai, ajouter immédiatement que ces considérations sont noyées dans le flot des louanges et passent inaperçues; et le goût souffre de ce défaut de mesure. Cette critique manque d'équilibre, à ne considérer que l'impression dernière qu'elle laisse au lecteur. Il reste à prononcer le jugement définitif sur l'œuvre de Dumas, même et surtout après le livre de M. Parigot.

Ce livre a été très discuté dès son apparition. Il a eu d'ardents adversaires et de zélés défenseurs. On a pu voir la *Revue des Deux Mondes*, sous la signature de R. Doumic, attaquer ses conclusions avec une verve malicieuse, tandis que dans les patriarcales *Annales politiques et littéraires*, le bonhomme Chrysale saluait chaleureusement sa venue. C'est un signe de valeur; et, pour le dire de prime abord, il nous paraît que la *Collection des grands écrivains*, qui

compte tant de livres de critique solide, n'a pas beaucoup d'œuvres plus étudiées et de caractère plus personnel; elle en a peu d'aussi intéressantes.

M. Parigot n'est pas loin de voir en Dumas le plus grand géant littéraire du XIXe siècle. Le considérant comme le véritable initiateur du mouvement romantique, il lui attribue une influence prépondérante sur les esprits de son temps; dans le théâtre et dans le roman, il lui assigne la première place, et il soutient sa thèse avec une belle vaillance...

Il lui eût été moins difficile de faire admettre qu'Alexandre Dumas, prodigieux amuseur de son époque, a eu la rare fortune de voir les Écoles se renouveler, sans que sa popularité semble en avoir souffert. Les « humanistes » ont eu beau fulminer contre la simplicité et la puérilité de cette œuvre extraordinaire; la foule n'a pas eu le courage de la condamner. La Fontaine disait naïvement : « Si Peau d'âne m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême. » Le lecteur français est de la famille du bonhomme : A. Dumas n'a fait que conter Peau d'âne pendant toute sa vie; il l'a conté dans des centaines de volumes, drames, romans, histoires; et le public ne s'est pas lassé de l'entendre, de s'amuser, de pleurer et d'applaudir; et aujourd'hui encore, il écoute avec passion cette langue vieillie et cette voix cassée. Je sais bien que Peau d'âne, c'est Alexandre lui-même; mais c'est précisément la raison pour laquelle il est prodigieusement intéressant. Ne dites pas qu'il manque d'objectivité, de naturel et de goût. Quelle imagination, quelle abondance, quelle faconde, quelle exhubérance de bonne humeur et de vie! Et quel don d'évocation, quel metteur en scène! Voilà un homme qui a vraiment le diable au corps! Est-ce du génie, ou ce talent, si puissant, n'est-il que de qualité inférieure? Cela tient-il au tempérament de l'écrivain, à sa complexion physique, et non à la faculté plus haute de l'intelligence? Il importe assez peu à la foule. Elle s'arrête haletante devant ces tableaux; cet esprit pétillant lui plaît; cet air de candeur la séduit, et cette ingénuité colossale, et cette croyance au merveilleux, et cette hâblerie même. Dumas touche aux fibres de l'âme du peuple par ses qualités et ses défauts; il éveille et charme la *folle du logis*, l'éternelle imagination. Et c'est là un des effets les plus curieux de cette faculté souveraine : de captiver et d'entraîner, sans s'accomoder des exigences d'un art délicat. Le plus intéressé, au récit de ces choses plaisantes, terribles ou merveilleuses, on ne sait pas si ce n'est pas l'auteur encore. Dumas s'amuse, se prend, se passionne, voit tout ce qu'il rêve, croit tout ce qu'il invente. Il y met tant de naturel, il ment, comme disaient les anciens, avec tant de bonne foi, que le lecteur ne s'avise guère qu'on le promène dans un monde conventionnel et

invraisemblable. Tel de ses drames, en dépit que nous en ayons, ne nous laisse pas de sang froid.

Qu'après cela des hommes de lettres comme G. Pellissier ou L. Maigron, et des critiques éclairés comme René Doumic, dénient à Dumas la qualité d'écrivain; qu'ils prétendent qu'il fausse l'histoire; qu'ils relèvent la faiblesse de ses moyens littéraires et l'inconsistance de ses personnages, ils ne l'empêcheront pas de paraître souvent un interprête fidèle des époques qu'il veut peindre; un Henri Houssaye et un Lanson ne craindront pas de reconnaître, dans certains de ses tableaux, le mérite de la vérité reconstituée par une imagination exceptionnelle et par un talent dramatique de tout premier ordre. C'est, croyons-nous, une autre raison de la popularité persistante de l'auteur de *Monte-Christo*.

M. Parigot a fortement mis en relief les qualités maîtresses d'Alex. Dumas. Après avoir montré, dans des pages lumineuses, que son œuvre répondait aux besoins de son époque par son caractère d'héroïsme joyeux, il étudie les différentes manifestations de ce fécond génie. Dans ces drames historiques, populaires et modernes, qui procèdent les uns de Walter Scott, les autres de Beaumarchais, il s'attache à souligner le pittoresque des tableaux de mœurs, la variété des scènes, l'énergie théâtrale, le mouvement de l'action, la logique des passions, la vérité, l'individualisme et le positivisme des personnages. Ses analyses se succèdent avec une vivacité d'entrain qui ne se contient, ni ne se mesure. Toutes les figures oratoires s'y trouvent à leur aise. L'examen de *La Tour de Nesles* prend la forme d'une apostrophe enflammée; l'étude d'*Antony* devient sous sa plume une brillante apologie, où les traits piquants et les flèches barbelées partent, en feu d'artifice, à l'adresse de ses adversaires, les « humanistes. » Il met encore de l'ironie, mais aussi de la sobriété, de la profondeur et de la finesse dans le chapitre qu'il consacre au *Roman de l'histoire, à ces fictions émouvantes et quasiment véritables que l'imagination de Dumas, fécondée par une force vitale qui incline au drame, donne en pâture à la foule.*

Toute l'étude ressemble d'ailleurs à un plaidoyer, œuvre à la fois d'attaque et de réhabilitation. L'avocat connaît à fond la cause qu'il défend. Son goût en a même discerné les côtés faibles et les parties solides; par exemple, dans sa conclusion, il définit avec une justesse rigoureuse le style poncif de Dumas. Mais emporté par ses sympathies personnelles, il ne compte pas ses coups; sa conviction a une chaleur communicative qui vous permet à peine de remarquer l'art laborieux et raffiné de certaines phrases; il se dépense en esprit pour venger son auteur des dédains *des jeunes ingénieurs constructeurs de l'histoire littéraire;* et il finit par voir, en ce créateur du mélodrame, amoureux

de mouvement et d'action, une personnification de la France du XIX[e] siècle.

Pour être présentée avec éloquence, la thèse, on l'avouera, n'en est pas moins singulièrement hardie.

Il faudrait corriger cette lecture par celle de l'analyse impitoyable de René Doumic — sans oublier pourtant que la *Revue des Deux Mondes*, qui veille avec une jalousie ombrageuse sur le patrimoine classique de la littérature française, a pris quelquefois, depuis Brunetière, un ton de dogmatisme, qui n'exclut pas une morgue hautaine. La vérité est dans un juste milieu.

M. HENEN.

Logique de la Volonté, *par* PAUL LAPIE, *Maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'université de Rennes, Docteur ès-lettres.* 1 vol. in-8° de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine. 400 pp. Paris, 1902, Félix Alcan, éditeur. Prix : fr. 7,50.

Que l'on adopte ou que l'on repousse la thèse de M. Lapie, il faut reconnaître que son œuvre est très remarquable. C'est même justice de dire que c'est une des plus remarquables qui aient paru, dans le domaine philosophique, pendant ces dernières années. M. Lapie veut démontrer que des jugements sont les conditions nécessaires et suffisantes de la volition, que tous les caractères de toute volition correspondent aux caractères des jugements qui l'ont précédée, et qu'il n'y a pas dans la volition d'élément qui ne soit intellectuel: par une conséquence nécessaire, ce sont des défauts intellectuels que les défaillances de la volonté, et des qualités intellectuelles que les vertus dites morales. Bref, la volonté serait un mode de l'entendement. M. Lapie tente de ramener à l'unité, par le moyen de l'hypothèse intellectualiste, les faits intellectuels et les actes volontaires, c'est-à-dire les deux catégories en apparence les plus irréductibles de faits psychiques. La théorie de la volonté deviendrait ainsi un simple chapitre de la théorie de l'entendement: selon ses propres expressions, c'est dans la logique que la volonté trouve « les lois auxquelles elle obéit et les préceptes auxquels elle doit obéir. » (P. 21 et passim).

La démonstration de la thèse comprend deux moments principaux : une régression ou analyse, et une synthèse. Dans une première partie, analytique, l'auteur remonte de la volition à ses sources logiques, c'est-à-dire aux jugements qui la précèdent; dans la seconde partie, procédant par synthèse, il redescend des jugements à la volition, et s'efforce de montrer que, pour agir, il suffit à l'homme de construire

d'avance, par un raisonnement volitionnel (ainsi qu'il le nomme), le modèle idéal de ses actes.

Enfin il cherche à obtenir une sorte de contre-épreuve — bien hypothétique, à notre sens — en étudiant dans les chapitres III et IV de la seconde partie (p. 286 à 369) l'aboulie et la paraboulie, à l'effet de montrer que sa théorie peut fournir l'explication de l'une et de l'autre.

Il est superflu, sans doute, d'insister sur l'importance de la tentative de ramener la volonté à un mode de l'entendement. La réduction pourrait se tenter dans le sens inverse, consister à ramener l'intelligence à la volonté. M. Lapie a accordé la préférence à la réduction dans le sens intellectualiste. Pourquoi? Probablement — mais ce n'est qu'une impression — parce qu'elle paraît devoir mieux se prêter que la réduction « volontariste » (qu'on nous passe le mot) à se fondre dans l'avenir avec la théorie mécaniste du monde physique, *au profit de celle-ci*, pour constituer avec elle un monisme universel. Mais que ce soit ou non cette considération qui ait guidé M. Lapie dans son choix entre deux directions également possibles *a priori*, il n'en reste pas moins vrai que c'est là une des conséquences les plus probables et les plus graves de la réduction intellectualiste, si celle-ci vient à triompher.

Celle de M. Lapie présente-t-elle toute la rigueur requise? Il nous semble que, dans sa partie analytique comme dans sa partie synthétique, la thèse se trouve en défaut sur le point décisif. Considérons la première et, d'abord, résumons la aussi brièvement que possible. Pour M. Lapie, l'antécédent conscient de la volition, c'est la rencontre de deux jugements : « cet acte est bon », « cet acte est possible ». Le premier signifie : « cet acte est juste », car les volontés humaines, celle du saint comme celle du criminel, n'ont pas d'autre idéal que la justice. Le jugement « cet acte est juste » naît à son tour de la rencontre de deux jugements : « cet acte a telle valeur » et « cet acte promet telle quantité de bonheur ». Chacune de ces deux propositions est la conclusion d'une multitude d'inductions causales, qui donnent naissance à une foule de sophismes et expliquent la variété des volitions chez les hommes. Et quant au jugement : « cet acte est possible », il résulte également d'inductions causales dans lesquelles nous essayons de saisir une relation d'effet à cause entre l'idéal conçu par le moi et le moi qui conçoit cet idéal, et dans lesquelles nous sommes exposés encore à commettre nombre de sophismes. Ceux-ci et ceux qui ressortissent à la détermination de la valeur de l'acte et de celle de la sanction sont l'objet d'une longue et pénétrante étude (p. 110 à 217 passim). — Dans cette analyse régressive de la volition à ses antécédents conscients, il y a, pour l'intellectualisme

que défend M. Lapie, un point vraiment capital, que nous avons réservé pour en parler un peu plus longuement, parce que nous y voyons précisément le point faible de toute cette première partie de la *Logique de la Volonté:* c'est la tentative de ramener la loi de justice — la justice étant l'idéal de toute volonté — au principe de causalité : « La loi de justice, soutient-il, n'est qu'une traduction du principe de causalité. Par cela même qu'il pense suivant les principes d'identité et de causalité, par cela même qu'il ne peut pas penser suivant d'autres principes, l'homme pense ses actions suivant la loi de justice et ne peut pas les penser suivant une autre loi » (p. 46). Mais si l'on prend cette théorie à la lettre, ne suit-il pas nécessairement que *toute* action, quelle qu'elle soit, est intentionnellement, c'est-à-dire moralement, juste? En outre, comment douter même qu'elle le soit aussi dans le fait? Car, selon le déterminisme que professe dans toute sa rigueur M. Lapie, toute action est strictement déterminée par son antécédent et détermine strictement son conséquent : par suite, toute action est juste, puisque, selon lui, « la formule $\frac{c}{a}$, $\frac{a}{r}$, à savoir la constance du rapport entre l'antécédent, l'acte et le conséquent. . . . . . est la définition de la justice » (p. 45). Si elle peut se déduire analytiquement du principe de causalité, la loi de justice, rentrant alors comme cas particulier dans celui-ci, n'en étant même qu'une simple application, ne pourrait, dans l'expérience, comporter plus de possibilité de dérogation que lui. Assurément cette conséquence, qui supprimerait toute distinction entre le juste et l'injuste est inadmissible, et M. Lapie ne l'admettrait pas. Mais si on la repousse, l'on a donc été victime d'une illusion en croyant déduire rigoureusement la fin de la volonté — la justice — du principe de causalité, de manière à ne faire de la volonté qu'un simple mode de l'entendement. Il y a quelque chose, dans la première, d'irréductible au second. Quoi? Le principe de causalité (dans les termes où le formule M. Lapie) dit que toute cause a toujours le même effet, tout effet la même cause, qu'il y a variation parallèle entre la cause et l'effet. La loi de justice, selon notre auteur, dit qu'un même acte doit avoir même sanction, qu'il ne doit pas y avoir de sanction sans action, d'action privée de sanction. Mais qui n'aperçoit que le premier énonce un « il faut, il est nécessaire que, » une nécessité physique et logique, tandis que la seconde prononce un « l'homme doit, je dois », énonce une nécessité d'ordre moral? C'est le passage de l'« il faut » au « je dois » qu'il fallait expliquer analytiquement pour qu'il y eût « déduction » du premier à la seconde. Et ce passage on ne voit pas d'autre moyen de l'expliquer qu'en admettant que la transformation de la formule est imposée par l'existence, dans

le second cas, de la liberté de l'agent. En d'autres termes, le « je dois » se rapporte à la causalité par liberté comme le « il faut » à la causalité par nécessité. C'est donc pure métaphore que de dire que la loi de justice n'est que la traduction du principe de causalité; et si l'on veut conserver la métaphore sans en être dupe, il importe de compléter la formule en disant que la loi de justice est la traduction ou, mieux, la transformation que subit, *dans un agent libre*, le principe de causalité. Mais, par suite, la loi de justice, loin de se pouvoir déduire analytiquement du principe de causalité, est manifestement une synthèse née de ce principe formel et de la considération d'un élément réel, élément original et irréductible à l'entendement lui-même si celui est, conformément à l'intellectualisme de M. Lapie, conçu sinon comme une réalité simplement formelle, au moins comme une réalité située en dehors de la sphère de la liberté.

C'est une conclusion analogue qu'impose aussi, à notre sens, l'examen de la seconde partie de la *Logique de la Volonté*. Cette seconde partie est consacrée à une étude synthétique qui va des jugements découverts par l'analyse à l'action (p. 224 à 286). Dans cette étude, M. Lapie entreprend d'expliquer par les caractères logiques des prémisses du raisonnement volitionnel les caractères quantitatif (l'intensité) et qualitatif (la moralité) de la volition. Ces caractères, qui paraissent défier l'interprétation intellectualiste de la volonté, s'expliquent, selon lui, par la modalité des prémisses, comme l'existence même de la volition achevée dépend de leur qualité, c'est-à-dire de leur caractère affirmatif. Quelle est la formule de ce raisonnement volitionnel? La voici, selon M. Lapie : « je dois, je puis, je veux. » C'est un syllogisme. — Nous répondrons que si c'est un syllogisme, ce n'est cependant pas un syllogisme comme les autres. Il y a en effet, dans cette formule du raisonnement volitionnel, une équivoque dans laquelle il faut éviter de tomber. Rigoureusement parlant, la conclusion n'est pas « *Donc*, je veux, » mais, ce qui est tout différent : « *c'est pourquoi* je veux » ou « *c'est pourquoi* veuillons ». En réalité, la « conclusion » (je veux) *n'est pas contenue* dans les prémisses, comme l'indiquerait le « donc » et comme elle doit l'être si nous avons affaire à un réel syllogisme, à un syllogisme tel qu'en connaît la logique déductive. La conclusion n'est pas amenée par une application du principe d'identité et de non-contradiction, mais du principe de *raison suffisante*. Elle signifie simplement : il y a raison suffisante pour que je veuille. Il suit que la volition n'est nullement, en son existence actuelle, *expliquée* par là, mais *justifiée* aux yeux de celui qui lui *donnera* l'existence — ce qui est tout autre chose. *En elle-même*, la volition reste en dehors de la sphère de ce raisonnement; celui-ci ne la produit pas plus que cette conclusion

possible d'un raisonnement : « il y a raison suffisante à l'existence de telle chose extérieure » n'est capable, par elle-même, de produire cette chose. Dans les deux cas, il reste un élément de force efficiente à faire intervenir, et, dans le cas qui nous occupe, c'est précisément ce qu'on appelle la volonté. Quand les prémisses, au lieu d'être assertoriques, sont apodictiques, la conclusion devient : « il y a une raison décisive ou absolue pour que je veuille ». Mais alors encore, il n'y a qu'une fin posée et justifiée (avec un caractère apodictique) : la réalisation interne de cette fin suppose un agent, une puissance, une activité — c'est justement ce qu'on nomme la volonté — à laquelle s'adresse précisément, pour la déterminer à l'acte, cette raison suffisante devenue maintenant raison absolue (moralement). La volonté proprement dite reste donc irréductible à un mode de l'entendement. Et si « l'Ethique est une Logique », comme l'écrit l'auteur à la dernière ligne de son livre, d'abord ce n'est qu'*une* Logique, et non pas *la* Logique ; et ensuite il n'est pas encore exact de dire que *c'est* une Logique : il faut dire simplement qu'une Logique intervient, et doit intervenir, comme élément, mais comme élément seulement (quelle que soit son importance) dans ce complexe qu'on nomme la volition, et, par suite, dans l'Ethique. Et c'est la réduction inverse de celle qu'a tentée M. Lapie qui serait la réduction rationnelle à essayer. Mais s'il importe de borner les prétentions de l'intellectualisme et de lui accorder simplement ce qu'il est légitime de lui accorder, à savoir qu'une Logique intervient et doit intervenir comme élément constituant dans l'Ethique, nous devons ajouter que le livre de M. Lapie renferme une pénétrante et précieuse étude de cet élément, la plus complète, à notre connaissance, qui ait été faite. Sa théorie de la justice comme idéal propre de la volonté, son étude si fouillée des jugements et des sophismes moraux, et le plan, qu'il esquisse dans sa *Conclusion*, d'une science de la Morale (science que l'on peut parfaitement admettre sans embrasser pour cela l'intellectualisme) ont une haute valeur, et constituent, croyons-nous, une œuvre durable : car il est aussi facile qu'il est juste de la dissocier et de la rendre indépendante de cet intellectualisme radical dont M. Lapie se montre le champion si convaincu et si vigoureux.

G. Remacle.

CHRONIQUE

163. — Le ministre de l'Instruction publique de France vient d'adresser aux recteurs une circulaire « qui interprète, éclaire et commente le texte de l'arrêté instituant les nouveaux programmes d'enseignement secondaire ».

A côté de nombreuses recommandations pratiques et d'organisation purement matérielle, nous signalerons en passant l'autonomie locale laissée à chaque établissement en matière de plan d'études pour insister sur deux constatations intéressantes à divers titres.

La plus importante est celle-ci : « Le décret relatif au plan d'études réalise l'*unité* de l'enseignement secondaire; les dénominations d'enseignement classique et d'enseignement moderne disparaissent.

Il n'y aura plus désormais qu'*un* enseignement secondaire *dont la durée réglementaire sera le même pour tous, où les études, dans les voies diverses suivies par les élèves, auront le même niveau, et dont le couronnement normal sera*, après les quatre années du premier cycle, un certificat d'études secondaires du premier degré, après les sept années du premier et du second cycle, *un baccalauréat unique....*

Dans la division A, le latin sera enseigné à titre obligatoire dès la sixième; le grec, à titre facultatif, à partir de la quatrième.

Dans la division B, qui ne comporte pas l'enseignement du latin et du grec, plus de développement sera donné à l'étude du français et des sciences. »

C'est là précisement, si l'on veut bien s'en souvenir, la solution que nous avons préconisée et défendue au récent congrès de l'Enseignement Moyen à Bruxelles; c'est dans ce sens évidemment, à commencer par le rétablissement d'un examen final — graduat ou baccalauréat, — que devra s'orienter aussi la réforme de l'Enseignement moyen dans notre pays, si l'on veut relever les Humanités modernes de l'espèce de discrédit où leurs visées exagérément utilitaires les ont tenues jusqu'ici, tout en rendant aux Humanités anciennes leur vie et leur éclat d'autrefois.

La seconde citation que nous voudrions épingler dans cette circulaire a une portée beaucoup moins considérable, mais emprunte à la personnalité de l'auteur — le ministre même de l'Instruction publique — une importance et une saveur toutes particulières. Y aurait-il vraiment quelque

chose de changé dans le royaume du Haut fonctionnarisme pédagogique? Oyez, chers collègues! « Les chefs d'établissement doivent être ménagers du temps des professeurs; *beaucoup de liberté leur est nécessaire*, non seulement pour le repos de corps et d'esprit, non seulement pour le travail de préparation de la classe, mais aussi pour le travail plus indépendant par lequel ils entretiennent et renouvellent leur fonds. Le bénéfice en est pour les élèves comme pour les maîtres, et l'on peut dire que la valeur la plus haute de l'enseignement universitaire vient de ce qu'il est préservé de la routine et constamment rajeuni et revivifié, grâce au travail personnel des professeurs. *Toutes les facilités de service, toutes les économies de temps compatibles avec l'intérêt des études devront donc leur être assurées* ».

Nous livrons aux méditations de nos collègues, et de nos chefs, ces paroles d'un ministre de l'instruction publique : nous nous reprocherions de les déflorer par le moindre commentaire. — O. P.

---

164. — Dans une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le P. Lagrange a exposé qu'on a découvert récemment en Palestine, près de Beit-Djebrîn, entre Jérusalem et Seza, deux hypogées très remarquables. De nombreuses inscriptions grecques permettent de conclure que cette nécropole appartint d'abord à une colonie de Sidoniens, établis à Maresa à l'époque macédonienne, et qu'elle servit ensuite aux Iduméens habitant le pays. Des peintures représentent les animaux les plus rares ou les plus appréciés, et divers sujets relatifs au culte, un cerbère, des coqs, des vases, des trépieds et des pyrées. Le culte était nettement païen. On voit à quel point l'hellénisme avait pénétré si près de Jérusalem avant la conquête de Jean Hyrcan, qui força les Iduméens à adopter la circoncision.

165. — M. M. A. Kugener vient d'éditer avec une traduction qui le rend accessible au commun des mortels, un texte syriaque bien amusant : c'est le récit d'un stratagème auquel eurent recours en l'an 622 les moines de Phesiltha, près de Tella, pour dérober le corps de S[t] Jacques Baradée, déposé dans le couvent de Casion. Ils se donnèrent comme des ambassadeurs envoyés au patriarche d'Alexandrie, et l'un d'eux feignit une attaque d'épilepsie. On le coucha aussitôt près du sarcophage du saint — une forme de l'incubation antique — et les compagnons le veillèrent. Ils en profitèrent pour creuser la terre, durant la nuit, s'emparer des précieuses reliques et s'enfuir avec elles dans leur couvent où elles restèrent « pour le secours et la guérison de tous ». — L'histoire est fort instructive et les notes pleines d'érudition de M. Kugener en ont élucidé toutes les difficultés et fait ressortir l'intérêt historique.

166. — Le deuxième volume de l'excellent *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque Royale* a suivi de près le premier (cf. Revue, 189 pp.), ce qui permet d'espérer un prompt achèvement de l'œuvre considérable entreprise par le P. Van den Gheyn. Ce tome II est consacré à la Patrologie et comprend les auteurs ecclésiastiques depuis les origines du christianisme jusqu'à l'époque d'Innocent III, c'est-à-dire qu'il intéresse à la fois les

historiens de l'antiquité et les médiévistes. Les Pères Grecs ne sont guère réprésentés que par des traductions (Origène S[t] Jean Chrysostome etc.); l'immense majorité des six-cents mss. inventoriés sont latins. L'abondance des volumes conservés dans le fonds Bruxellois témoigne encore de la richesse de nos anciennes bibliothèques monastiques, et même des œuvres de second ordre nous sont parvenus dans des *codices* d'une antiquité vénérable : je citerai les homélies de S[t] Césaire d'Arles (n° 1221, VII[e] siècle), les lettres et opuscules d'Ennodius (n° 1218, IX[e] siècle), un Prudence orné de précieuses miniatures (n° 971, XI[e] siècle) etc. La description est faite avec la même méthode et le même soin que dans le volume précédent, et une série de notes érudites mentionnent des publications dont a fait l'objet, soit le manuscrit lui même, soit tel traité qui y figure. En fournissant une base solide aux études futures l'auteur encouragera certainement maint chercheur à les entreprendre. Il a lui même été récompensé de son patient dépouillement par plus d'une découverte, comme celle d'un nouvel exemplaire de la traduction latine du *Pasteur* d'Hermas (n° 934), et il a dû éprouver quelque plaisir à corriger, chemin faisant, les innombrables erreurs du vieil inventaire ou, par exemple le titre du petit traité d'Ernulfe *Tomellus de incestis coniugibus* [n° 1403] était par une étrange métamorphose devenu un auteur inconnu : *Thomellus S[ti] Amandi.* — F. C.

167. — Le Musée du Cinquantenaire vient de s'enrichir d'un petit monument qui offre un intérêt considérable pour l'étude du paganisme sémitique. C'est un fragment de bas-relief trouvé à Homs, en Syrie, et qui a été envoyé à Bruxelles par le Père Lammens, missionnaire à Beyrouth. On y voit l'image de trois divinités debout (une quatrième et peut-être une cinquième ont disparu). Au dessous, sur la plinthe, on déchiffre les restes d'une dédicace à Malachbel Iarĕbol Aglibol et Sé(méa?) Au dessus, près de la tête des personnages, on lit les noms grecs « Athéna » et « Kéraunos ». Les représentations de dieux Syriens, qui nous sont parvenues, sont fort rares et notre petit morceau de sculpture, ne manquera pas de provoquer des discussions scientifiques.

168. — Le Musée du Cinquantenaire a reçu aussi en don de M. Paul Gaudin, de Smyrne, les débris d'un sarcophage de Clazomène qui a pu être reconstitué. La bordure est décorée de peintures archaïques malheureusement assez endommagées : on distingue au sommet divers animaux et sur les côtés courts une torsade. C'est le vingt-septième sarcophage de ce genre que les archéologues aient signalé jusqu'ici (De Mot, *Bulletin des Musées Royaux*).

169. — Tous les hellénistes connaissent le *Catalogo di manuscritti greci esistenti nelle biblioteche italiane* où M. Emidio Martini a réuni les inventaires d'une série de manuscrits dispersés dans les dépôts secondaires de sou pays. Le second volume, qui vient de paraître (Milan, Hoepli, 1902) est consacré tout entier à un fonds particulièrement important; celui de la Vallicellane de Rome, l'ancienne bibliothèque des oratoriens fondée par S[t] Philippe de Neri. Elle ne comprend pas moins de 127 manuscrits grecs, sans compter les nombreux extraits contenus dans les papiers laissés par Allatius (n[os] 128-221); beaucoup sont d'une antiquité vénérable et étaient

presqu'inconnus jusqu'à ce jour. D'excellents index des deux volumes parus rehaussent la valeur de cet ouvrage éminemment utile. — L'éditeur annonce la publication prochaine du Catalogue des mss. grecs de la Bibliothèque Ambrosienne par MM. Martini et Bassi. Il formera deux tomes d'au moins 600 pages chacun, et n'a pas coûté moins de dix années de travail à ses auteurs. Mais ce sera pour la philologie grecque un *κτῆμα εἰς ἀεί*.

170. — G. SCHÄFER. *Die Philosophie des Heraklit von Ephesus und die moderne Heraklitforschung.* Leipzig et Vienne. Franz Deutike, 1902. 139 pp. 4 mk. — L'auteur indique lui-même le but de son livre en ces termes d'un ton et d'une modestie bien modernes : « En exposant la philosophie d'Héraclite, je n'ai pas d'autre but que de céder à mon besoin d'exprimer ce que je pense du grand Éphésien et de sa philosophie. J'écris donc avant tout pour moi-même, et c'est pourquoi je ne puis voir en cela aucune présomption. » M. Schäfer invoque ensuite les mots de Schopenhauer : « Ce ne sont pas les autorités, mais les raisons qui sont les armes du philosophe. » Malheureusement, comme dit Pascal, il est plus facile de trouver des moines — ou des philologues — que des raisons, et malgré sa profession de foi, M. Schäfer s'est en somme borné à accumuler dans chaque chapitre une foule de citations empruntées à tous les interprètes d'Héraclite depuis Schleiermacher jusqu'à Gomperz, en passant par les Schuster, les Teichmüller et les Pfleiderer. Un an avant le livre de M. Schäfer, tous les hellenistes s'étaient réjouis de voir paraître l'édition et la traduction de M. Diels (M. Schaefer écrit toujours Diehls!) qui marquait un grand progrès dans notre connaissance d'Héraclite. Ils pourront parfaitement ignorer et traiter comme n'existant pas le travail que M. Schaefer, écrivant surtout pour soi-même, a eu le tort de faire imprimer. — L. P.

171. — *Attische Redenaars.* Eerste deel. Antiphon, Lysias en Isæus, door Dr J. H. Th. HEMOTEGE. Kerkrade-Heerlen, Alberts. Prix : br. 1-90 Fl., rel. 2-25 Fl. Cette première partie des « Orateurs Attiques » de M. H., conçue sur le modèle de celle de M. Bodin, dans la collection Hachette, l'emporte sur elle par plus d'un point. Dans le choix plus large des discours, on sent une tendance commune avec la chrestomathie de Wilamowitz. Des orateurs comme Antiphon (sur le meurtre d'Hérodès) et Isée (sur l'héritage de Ciron) s'installent à côté de Lysias. Nous sommes loin du temps où l'on s'en tenait presqu'exclusivement à Démosthène dans les humanités anciennes ! Mais pourquoi ne pas pousser l'innovation jusqu'au bout ? Voilà Isée même admis dans une édition classique. Pourquoi n'y pas introduire au moins partiellement le discours d'Andocide ? Si M. H. craignait d'allonger son premier volume, il pouvait consacrer moins de place à Lysias à qui il emprunte neuf plaidoyers. On regrette aussi l'absence du discours sur l'Olivier : il eut remplacé avantageusement le *κατὰ Φίλωνος*, qui n'était pas indispensable après la défense de Mantitheos, autre affaire de docimasie. Le texte de cette édition se base sur celui de Van Herwerden pour Antiphon et Lysias et sur celui de Nassau Noordewier pour Isée. M. H. a fait œuvre personnelle en s'en écartant assez souvent. Mais s'il s'en sépare, c'est presque toujours pour introduire encore des corrections d'autres philologues ou

les siennes propre au lieu de serrer de plus près la tradition manuscrite. Plus concis et renfermant moins de traductions que celui de Bodin, le commentaire est clair et contient tous les éléments nécessaires pour la lecture Ceux qui parcourront la bibliographie de M. H. seront surpris d'y trouver comme seule référence pour les institutions le Manuel de Gilbert (1re éd.) qui est antérieur à la découverte de la Constitution d'Athènes d'Aristote. Nous verrons avec plaisir paraître la seconde partie de la publication de M. H. et nous souhaitons que nos élèves belges en ait bientôt une semblable entre les mains.

172. — *Ausgewählte Reden des Demosthenes erklärt von A. Westermann. Xe éd. par* E. Rosenberg. *1er vol. Berlin. Weidmann. 1902. Prix: M. 2-20.* Dix ans séparent cette édition de la précédente. Aussi n'est-ce pas une simple réimpression. M. Rosenberg a pu utiliser, outre de nombreuses dissertations, beaucoup d'éditions parues dans l'intervalle comme celles de Baron, de Sandys, de Bräuning, de Deuerling, de Reich, de Harder et de Thalheim. Une vingtaine de passages ont été modifiés, rarement dans un esprit conservateur. L'introduction et le commentaire ont profité des travaux récents. Le premier volume des discours choisis sera donc très utile, sinon indispensable à ceux qui doivent lire les trois premières Philippiques, les Olynthiennes, le discours sur la Paix et sur les Affaires de la Chersonnèse. — Paul Graindor

173. — La librairie Hachette vient de mettre en vente un abrégé de l'excellent Dictionnaire grec-français de Bailly, qui sera commode et utile (1 vol. gr. in-8°. Prix : 6 francs, cartonné). Dans la préface, l'auteur fait remarquer que ce n'est ni un lexique, ni un livre de débutant, mais un dictionnaire complet de même doctrine et de même méthode que le livre primitif. On l'a seulement allégé d'une partie du vocabulaire, celui des auteurs qu'on n'a pas coutume de lire dans les classes, et de certaines indications, telles que la quantité prosodique, les références aux textes. Par contre, on a conservé dans chaque article la succession des sens aussi rigoureuse que possible, les exemples utiles, avec le nom de l'auteur et la traduction, l'indication de l'étymologie, et, à l'occasion, les rapprochements avec le latin. Sous cette forme, l'abrégé de Bailly ne craint pas la comparaison avec les dictionnaires de Benseler-Kaegi et de Liddell et Scott (éd. in-8°) et il a un vocabulaire plus riche que ses deux concurrents. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter cependant que les mots du Nouveau Testament aient été rigoureusement exclus. Si on ne lit pas les Évangiles grecs dans les classes du lycée, l'éditeur aurait pu songer à l'enseignement libre et aux lectures privées. Il est douteux que cette suppression ait fait gagner plus d'une couple de pages.

174. — Nous ne saurions assez recommander à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire primitive de notre pays, le charmant volume où M. Camille Jullian a tracé un tableau de la Gaule sous la domination Romaine (*Gallia*, Paris, Hachette, 1902). Débarrassé de tout appareil d'érudition mais richement pourvu de gravures, ce petit livre, d'apparence modeste, contient le résumé substantiel de recherches poursuivies avec amour par son auteur durant de longues années. Il n'est aucun aspect de

la vie de nos premiers ancêtres qui ne soit familier à M. Jullian, et celui qui voudra acquérir sans efforts des notions précises sur l'état politique, social, économique, artistique, intellectuel et religieux de l'ancienne Gaule ne saurait trouver un guide plus attrayant et plus sûr.

---

175. — Sous le titre *Germanen und Griechen* (Wiesbaden, Jacoby, 1902, 135 pp.), M. R. Petersdorff étudie les concordances principales entre la plus ancienne civilisation des Grecs, des Germains, d'après Homère et la *Germanie* de Tacite. Tour à tour il compare la religion des deux peuples, leur commerce, leurs armes, leur mantique, le tirage au sort et l'écriture, les présages, les assemblées, les divisions de l'année, le droit, le revenus des chefs, le costume, le mariage, l'hospitalité, les danses, les cérémonies funèbres. Pour conclure, l'auteur insiste sur l'étroite parenté intellectuelle des Hellènes et des Allemands, et sur l'avantage pratique que présente pour l'enseignement la comparaison entre Homère et la *Germanie* de Tacite. Au point de vue scientifique, il essaie de démontrer pour l'époque proethnique un contact particulièrement étroit entre les Grecs et les Germains et il en fixe le lieu dans les régions qui s'étendent à l'Est des Carpathes et au Nord de la Mer Noire.

176. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 72 ans, de M. Ernest Dümmler, président de la direction centrale des *Monumenta Germaniae Historica*, dont il a été, pendant tout sa carrière, un des collaborateurs les plus éminents. C'est à lui que l'on doit, entre autres, la publication, dans ce célèbre recueil, des *Poetae latini aevi Carolini*. Essentiellement critique, M. Dümmler a surtout consacré son activité à l'étude et à l'édition des sources. C'est la connaissance approfondie qu'il possédait des moindres textes de l'historiographie carolingienne qui lui a permis de rédiger sa *Geschichte des ostfränkischen Reiches*, excellent travail d'histoire analytique, dont la seconde édition en trois volumes (1887-1888), constitue son principal titre à la reconnaissance des érudits.

177. — Les nombreux travailleurs qui fréquentent les Archives générales du Royaume appendront avec plaisir que dans les premiers mois de l'année prochaine paraîtra un inventaire dont la nécessité se faisait sentir tous les jours davantage. Nous voulons parler de l'*Inventaire des inventaires de la 2e section*, publié par M. J. Cuvelier, sous-chef de cette section. Ce sera assurément une surprise pour tous d'apprendre que pour les seules archives de la Chambre des Comptes, des papiers de l'État et de l'Audience, des Métiers et des Cartulaires et Manuscrits, il existe aux Archives du Royaume au-delà de 400 inventaires dont l'immense majorité était ignorée du public. Ces répertoires ayant été composés antérieurement au classement actuel des archives, les indications y contenues ne correspondent évidemment plus aux numéros actuels des registres et liasses. M. Cuvelier s'est appliqué à identifier les anciennes dénominations et grâce aux multiples tables de concordance qu'il a composées, le premier venu pourra désormais se servir de ces utiles instruments de travail. — A ce propos il nous revient que M. Cuvelier joint à son travail une liste d'anciens inventaires se rapportant aux Archives de Bruxelles et conservés, en série

double, dans la collection Moreau à la Bibliothèque nationale de Paris. Ces inventaires ne présentent que peu d'intérêt pour nos voisins du midi, pour le bon motif que les archives auxquelles ils renvoient sont à Bruxelles et non à Paris, et qu'au surplus il faut être initié à leur maniement pour pouvoir les utiliser. Ne serait-ce pas le moment pour le Gouvernement belge d'entamer avec la France des négociations à l'effet d'obtenir la restitution de l'une de ces séries doubles d'inventaires ou tout au moins d'envoyer quelqu'un à Paris pour se rendre compte de leur valeur et de l'utilité qu'il y aurait pour les travailleurs belges à en prendre connaissance ?

178. — Nous avons reçu le second fascicule de l'excellent manuel de M. A. Molinier, *Les sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie* (Paris, Picard) (cf. Revue, t. XLV, p. 30 et suiv.). Il traite de l'époque féodale et des capétiens jusqu'en 1180. L'auteur a conçu son plan de la manière la plus large et y a fait rentrer avec raison l'histoire des croisades, dans lesquelles le rôle de la France a été prépondérant. L'intérêt et l'utilité de cette nouvelle partie de l'ouvrage dépassent de beaucoup celles du premier fascicule, consacré aux époques mérovingienne et carolingienne, dont l'historiographie avait déjà fait l'objet de plus d'un travail d'ensemble. En revanche on ne possédait pas encore d'inventaire critique des sources de l'histoire de France depuis le commencement de l'époque capétienne, et le travail de M. Molinier acquiert désormais une valeur inestimable. Nous y reviendrons en détail après son achèvement. Disons en terminant que la librairie Picard a confié à MM. Hauser, Lefranc et Tourneux, le soin de continuer *Les sources de l'histoire de France* depuis la fin du XVe siècle, date à laquelle doit s'arrêter l'ouvrage de M. Molinier.

179. — Nous nous bornons à mentionner aujourd'hui l'apparition, en deux volumes, de *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge* par M. L. Vanderkindere (Bruxelles, Lamertin, 1902). Nous consacrerons prochainement un compte rendu détaillé à cet ouvrage, l'un des plus remarquables qui aient paru de longtemps sur l'histoire de notre pays au moyen âge.

180. — Les *Mélanges d'histoire bénédictine* de l'infatigable travailleur qu'est dom Ursmer Berlière viennent de s'enrichir d'une quatrième série (abbaye de Maredsous, 1902, 181 pp. in-8°). Elle contient une intéressante biographie du cardinal Mathieu d'Albano († 1135) et une nomenclature des chapitres généraux de l'ordre de Saint Benoit, groupés par province et dans l'ordre chronologique.

181. — Notre collaborateur M. J. Cuvelier auquel on doit déjà un très curieux *Inventaire analytique des archives de la chapelle du Saint Sang à Bruges* (Bruges, De Plancke, 1901), a fait paraître récemment un *Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoit-lez-Liège* [1186-1652]. (Liège, 1902, 707 pp. in-8°). Divisé en trois parties consacrées respectivement aux chartes, régistres et liasses. Cet inventaire très soigneusement dressé fournit l'indication complète de tous les documents relatifs à l'abbaye, documents conservés en partie aux archives de l'État à Liège et en partie chez M. Van der Heyden à Hauzeur. Un glossaire des termes techniques et des index détaillés en font un excellent instrument de travail, et il

constituera le plus utile complément au *Cartulaire du Val Benoît* que M. C. va faire paraître bientôt parmi les publications de la Commission Royale d'Histoire.

182. — M. Maurice PROU, qui prépare actuellement pour la collection des diplômes des rois de France dont l'Institut a décidé la publication, le recueil des chartes de Philippe Ier, a étudié deux diplômes originaux de ce roi conservés aux archives de l'Institution Royale de Messines. Son travail, auquel sont annexées les photographies des deux actes (*Examen de deux diplômes de Philippe Ier pour l'abbaye de Messines en Flandre. Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 1902, n° 2) constitue une excellente contribution à la diplomatique des rois de France dans la seconde moitié du XIe siècle. — Le même cahier du *Bulletin* contient une autre étude également consacrée à la diplomatique : *La bulle fausse de Nicolas Ier pour le monastère de Saint Pierre à Gand*, par notre collaborateur M. H. Pirenne.

183. — Signalons dans le *Bulletin de la Commission Royale d'histoire* (1902, n° 3) deux instructives contributions à la critique de l'historiographie liégeoise du XIVe siècle : S. Balau, *Comment Jean d'Outremeuse écrit l'histoire*, et J. Cuvelier, *Notes pour servir à la biographie et à l'étude critique de l'œuvre de Jacques d'Hemricourt.*

184. — On connaît la grande importance qu'offrent à tous les points de vue — juridique, économique, artistique, religieux, etc. — les manuscrits illustrés du *Sachsenspiegel*, expliquant au moyen de dessins coloriés les actes, les faits et les symboles mentionnés dans le texte. Le professeur Karl VON AMIRA consacre, dans les *Abhandlungen der K. Bayer. Akademie der Wiss. I Cl. XXII. Bd. II Abth.* page 327 à 385, une étude très détaillée et très pénétrante aux relations qui existent entre les quatre *codices picturati* du Sachenspiegel : celui de Heidelberg du commencement du XIVe siècle, celui de Oldenbourg de 1336, celui de Dresde de 1350 et celui de Wolfenbüttel de la seconde moitié du XIVe s. (1350-1375). Cette importante étude est intitulée *Die Genealogie der Bilderhandschriften des Sachenspiegels.* Rappelons ici que von Amira a publié déjà le manuscrit de Dresde en fac-simile (voir *Rev. de l'Instr. publ.* tome XLV. 2e livr. page 138 n° 64).

185. — Dans les *Neue Heidelberger Jahrbücher* XI, pp. 173-176, A. CARTELLIERI publie quelques extraits des archives vaticanes relatifs à Albert de Hogenberg, l'auteur présumé de la Chronique qui semble devoir être attribuée à Mathias de Neuenburg. Ces extraits montrent que ledit Albert, après sa rupture avec l'empereur, fin 1342, séjournait non pas à Avignon, à la cour de Clément VI, mais à Vienne et à Constance. Ces extraits prouvent une fois de plus qu'au milieu de cahiers remplis d'actes de Clément VII sont insérés des cahiers contenant des bulles qui sont en réalité de Clément VI.

186. — Dans les mêmes *Jahrbücher*, pp. 177 et 178 CARTELLIERI, sous le titre *Reiseeindrücke vom Grossen St. Bernhard aus dem Jahre 1188*, attire l'attention sur une curieuse lettre du père anglais Jean de Bremble, publiée par Stabs mais insuffisamment connue.

187. — Dans les *Hansische Geschichtsblätter* (Jahrgang 1901) Walther Stein, privatdocent à Breslau, publie un intéressant article, intitulé *Die Burgunderherzöge und die Hanse.* Il expose le changement apporté à la situation de la Hanse par la réunion des différentes principautés belges sous un même sceptre. La Hanse se heurte au fonctionnarisme central, et son ancienne politique, qui consiste à transporter d'un endroit à l'autre l'étape des marchandises, n'est désormais plus possible. Elle essaie de restaurer l'autorité des membres de Flandre en les réclamant comme juges de ses différends avec les fonctionnaires du duc, mais elle échoue dans sa tentative, comme elle échoue devant la résistance des autres provinces lorsqu'elle veut relever Bruges en proclamant obligatoire l'étape dans cette ville.

188. — Le 18 février 1705, Ignace et Pierre de Aranda, les deux derniers consuls d'Espagne à Bruges, céderent à la ville l'hôtel du consulat avec toutes ses dépendances, y compris les tableaux, meubles et archives. C'est de ces archives, transférées depuis lors en dépôt communal, que M. Gilliodts Van Severen a tiré l'important *Cartulaire de l'ancien consulat d'Espagne à Bruges de 1280 à 1777* qu'il vient de publier en deux volumes (Bruges, De Plancke) et qui présente naturellement le plus vif intérêt pour l'histoire économique.

189. — On ne possédait jusqu'aujourd'hui, de la chronique d'Adrien d'Oudenbosch, la source le plus importante de l'histoire du règne si agité et si tragique de l'évêque de Liège, Louis de Bourbon, qu'une seule édition, celle de Martène et Durand au tome IV de l'*Amplissima collectio.* Le manuscrit d'après lequel elle a été établie a disparu, et l'on n'en a découvert depuis aucun autre. M. Camille de Borman a donc dû se borner à reproduire le texte de Martène et Durand dans la nouvelle édition qu'il vient de donner de la chronique (Liège, Cormaux, 1902, xviii-368 pp. in-8°). Mais il l'a reproduit en le corrigeant en maint endroit, en l'éclairant d'une annotation sobre, en l'enrichissant de pièces justificatives et d'un excellent index. L'introduction réunit les maigres détails biographiques qu'il a été possible de recueillir sur Adrien, né à Oudenbosch, dans le Brabant Septentrional, et qu'il faudrait cesser de désigner sous l'appellation bizarre d'Adrien du Vieux Bois. Un bon facsimilé de l'écriture d'Adrien, emprunté à un récit des miracles de son patron, composé par lui en flamand et conservé aujourd'hui à la Bibliothèques Royale, a été ajouté à cette introduction. La correction typographique et l'exécution matérielle du volume sont irréprochables et dignes de son contenu.

190. — M. Ernest Gossart a consacré une intéressante étude à *Un livre d'Erasme réprouvé par l'Université de Louvain* (*Bullet. de l'Académie.* Classe des lettres, p. 427 et suiv.). Le livre en question est le traité *De sarcienda Ecclesiae concordia* paru en 1533. M. G. suppose que la condamnation de cet ouvrage engagea les amis d'Érasme a publier, contre l'inquisiteur Ruard Tapper, chancelier de l'Université, la fameuse *Apotheosis Tappardi* qui fit tant de bruit au XVI[e] siècle. En même temps que paraissait le mémoire de M. Gossart, M. P. J. Blok consacrait de son côté à ce curieux pamphlet, un travail critique : *De schrijver der Apotheosis Ruard*

(*Bijdragen voor vaderlandsche geschiedenis*, 1902), duquel il résulte que Gérard Geldorpius, auquel on l'attribue habituellement, n'en peut être considéré certainement comme l'auteur.

191. — M. le professeur Francis De Crue, dont les travaux historiques antérieurs, notamment ses deux volumes sur le connétable Anne de Montmorency, ont été justement appréciés, consacre un excellent ouvrage à l'exposé des relations diplomatiques de Genève avec la France sous le gouvernement de Henri IV (*Henri IV et les députés de Genève Chevalier et Chapeaurouge.* Extrait des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XXV. Paris, Picard, 1901. In-8°, 454 pp.). Unis déjà sous le règne de Henri III dans leur commune hostilité à l'égard du duc de Savoie, les deux États affirmèrent encore leur alliance à l'avènement de Henri IV. La conversion, le « sault périlleux » du prince « ondoyant et divers » ne modifia point l'intimité de ces rapports que dictaient des intérêts puissants et nombreux. De bonne heure, le roi de France avait compris l'importance politique et stratégique de Genève, qui, avec les Grisons, constituait, au début du XVIIe siècle, les deux points de jonction des forces de la maison d'Autriche; à tout prix, il fallait en écarter les Espagnols, les empêcher d'unir, grâce à la République, leurs possessions italiennes à celles de la France, le Comté et des Pays-Bas. En cherchant l'appui de la France, la principale préoccupation des Genévois, était de se garantir contre les attaques perpétuelles de la Savoie, de faire reconnaître l'indépendance de leur ville, à la façon des cités impériales d'Allemagne ; ils réclamaient d'autre part la cession de territoires savoyards, tel le baillage de Gex, des exemptions de douanes, enfin le paiement des sommes qu'ils avaient avancées à Henri III lors de la guerre contre Charles-Emmanuel. Quatorze délégations (trois de Paul Chevalier, onze de François Chapeaurouge, dit Dauphin) furent consacrées à résoudre ces différentes questions. Sur le point essentiel — la reconnaissance de la pleine souveraineté — la République obtint gain de cause : le duc de Savoie consentit à comprendre la ville dans les traités de Vervins et de Lyon. Les députés génevois furent moins heureux dans leurs autres revendications : le pays de Gex demeura entre les mains de la France et, malgré les promesses de paiement de Henri IV, sur les 360,000 écus dûs pour frais de guerre, 50 à 60,000 seulement furent soldés. L'étude très attachante de M. De Crue est basée sur des documents inédits puisés aux archives de Paris et de Genève. Le lecteur trouvera, à côté du récit minutieux des négotiations diplomatiques, une quantité de traits curieux et instructifs sur l'état intérieur de la France, l'organisation de la « Rome protestante », sur la cour et la personnalité de Henri IV. — Michel Huisman.

192. — M. Léopold Devillers, qui avait fait paraître en 1884 le 1er volume de l'*Inventaire analytique des Archives des États de Hainaut*, a donné tout récemment le tome II de cette très importante publication (Mons, Dequesne, 1902, 471 pp. in-4°). Ce nouveau volume contient les analyses des actes du 24 février 1600 au 18 novembre 1740, c'est-à-dire depuis la prestation du serment des archiducs Albert et Isabelle, jusqu'à la mort de l'empereur Charles VI. Un troisième volume ira de l'avènement de Marie-Thérèse à la

suppression des Etats. L'histoire de nos anciennes assemblées est à la fois trop importante et trop négligée pour que les historiens ne saluent pas avec joie l'éxcellent recueil que M. D. vient de mettre à leur disposition. Pour le plan général et la rédaction sobre et minutieuse des analyses, l'œuvre de l'éminent archiviste peut être citée comme un modèle.

193. — L'excellent biographe et critique de Taine, M. Victor Giraud, vient de faire paraître dans la *Bibliothèque des Bibliographies critiques* (Paris, Picard, 1902, 81 pp. in-8°), une bibliographie complète du grand écrivain divisée en cinq chapitres : I. Manuscrits; II. Articles divers et livres de Taine publiés de son vivant; III. Ouvrages posthumes; IV. Fragments de la correspondance; V. Travaux sur Taine (pp. 49-79).

194. — Après Bruges et Ypres, M. Henri Hymans vient de donner à la collection *Les villes d'art célèbres* (*Berühmte Kunststätten*), la description de Gand et de Tournai (édit. allemande, Berlin-Leipzig, C.-A. Seemann; édit. française, Paris, H. Laurens). Est-il besoin d'ajouter que le texte et l'illustration de ce nouveau volume sont dignes de ceux de son devancier, c'est-à-dire excellents ?

---

195. — M. l'abbé Delfour publie une quatrième série de ses études sur la *Religion des Contemporains* (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie. 1902. VI, 341 pp. in-12. Prix : fr. 3,50). Nous y retrouvons le même esprit, la même vigueur et le même entrain que dans les précédentes qui ont placé le savant critique en si bon rang. Sur MM. F. Brunetière, P. Bourget, J. Lemaître, M. Barrès, R. Bazin, E. Faguet et bien d'autres, il y a là des pages qu'il faut lire, même après tout ce qui a été écrit dans ces derniers temps.

196. — A ceux de nos lecteurs qu'intéressent les études de morale religieuse, nous voulons signaler le beau livre de M. le pasteur W. Monod, *Sur la terre* (Paris, Fischbacher, 1902. 371 pp. in-12. Prix : fr. 3,50). Ils trouveront dans le nouveau volume de l'éloquent prédicateur une série de conférences d'un ton très élevé et d'une belle chaleur oratoire sur plus d'une des questions sociales contemporaines. La *Revue du clergé français* signalait récemment ce recueil de conférences protestantes comme un modèle à imiter. On ne peut pas en faire un éloge plus significatif. — M. J.

---

197. — Romanica. M. Gaston Paris a donné aux *Mélanges Léonce Couture* une jolie étude sur le nom de personne *Naimeri*, qui figure dans des chansons de la geste d'Orange à côté de la forme *Aimeri* et qui a passé de l'épopée dans l'onomastique des provinces septentrionales de langue d'oïl, dans de nombreux textes du Midi et jusqu'en Italie et en Espagne.

198. — M. Suchier a publié, dans les Mélanges offerts à M. Fœrster, une courte étude sur le dialecte des serments de Strasbourg. On sait de quels minimes éléments dispose la critique dans l'étude de ces précieux textes et on devine la part troublante de l'art conjectural, lorsqu'il s'y attache. M. G. Paris avait cru, Nithard étant du N.-O. de la France, pouvoir avancer que le dialecte des serments était celui du Ponthieu « c'est-à-dire du voisi-
» nage de l'abbaye où son père avait fini ses jours, où il avait dû être élevé,

» et à la tête de laquelle il était lui-même. » M. Suchier partant de ce principe que le document a plutôt été écrit dans le parler des grands auxquels il s'adressait, observe que parmi ceux-ci, les premiers qui se soumirent à Charles furent les grands de la Bourgogne. Le dialecte de Lyon lui semble donc devoir être pris en considération comme étant le plus cultivé des parlers rhodaniens à cette date et, au lieu de penser à Poitiers comme M. Lücking, le savant professeur de Halle institue d'ingénieux rapprochements entre la langue des textes de 842 et celle de l'ancienne métropole des Gaules. Il n'a pas trop de peine à grouper des analogies. qui, si elles n'emportent pas la conviction, donnent à réfléchir.

199. — L'avant-dernier nº paru du *Moyen Age* (mai-juin 1902, pp. 137-73) renferme de *Nouvelles recherches biographiques sur les trouvères artésiens*, par M. A. Guesnon. On sait quelle est la compétence de cet érudit en une matière où nul n'est aussi nettement orienté, ni documenté de façon aussi minutieusement complète et précise (voyez *Zeitschrift für Romanische Philologie*, t. XXV, p. 519, où M. Schneegans loue les « wertvolle beiträge » de M. Guesnon); on a lu dans le même périodique ses autres études sur Adam de le Hale et sur la satire à Arras; ailleurs il a consacré de savantes recherches à Jehan Bodel et à quelques trouveurs moins célèbres, Pierre de Corbie, Adan de Givenchy, Simon d'Authie, Gille et Guillaume le Vinier. Cette fois vingt-cinq autres trouveurs du même lieu sont passés en revue, la plupart à peine connus. M. Guesnon s'appuie encore sur le Registre de la Confrérie des jongleurs et des bourgeois d'Arras, qui lui a déjà permis de rectifier tant de faits et de dates, et auquel nous devons de connaître l'époque exacte à laquelle vécurent Bodel et Elinand, l'auteur des *Vers de la mort;* parmi les nouvelles exhumations, faites ici avec une méthode critique très rigoureuse, citons les renseignements biographiques sur les Kaukesel, les Neel, les Douche, les Amion, les d'Avions; sur Œde de la Corroierie (dont il faut renoncer à faire un contemporain de Thibaut de Navarre et de Gasse Brulé); sur le châtelain d'Arras, messire Huc; sur Alart de Cans (non Ca*us*) qu'il faut rajeunir de plus de vingt ans; sur Audefroi le bâtard, sur Jean Erart, sur Andrieu Contredit, sur Robert de le Pierre; sur Jean de Grieviler, qui était clerc et nullement chevalier; sur Jean Bretel, dont la généalogie est définitivement dressée; enfin sur Adam de le Hale, que M. Guesnon étudie de nouveau, restreignant encore les maigres données biographiques dont il fallait se contenter sur le plus grand trouveur du XIIIe siècle.

200. — Au même domaine se rattachent de près les *Mélanges d'ancienne poésie lyrique* que vient de réunir en une forte brochure, après les avoir publiés dans la *Revue des langues romanes* (1896, 1897, 1902) M. A. Jeanroy, le savant professeur de Toulouse. Il s'agit de chansons, jeux partis et refrains inédits du XIIIe siècle, les premières extraites du manuscrit de Modène, que MM. Camus, Meyer, Thomas et moi-même avons déjà mis à contribution, les seconds empruntés à deux manuscrits de Paris (parmi les jeux partis, il en est un adressé à Mahieu le juif ou de Gand); les troisièmes recueillis dans un plus grand nombre de *codices*, suivant les données de G. Raynaud (*Bibliographie des chansonniers français*); d'utiles

corrections de MM. G. Paris, P. Meyer et A. Mussafia terminent cette intéressante brochure.

201. — Une dissertation de Halle de M. Karl Sachrow, *Ueber die Vengeance d'Alexandre*, von Jean le Venelais. expose toutes les opinions successivement émises sur cette suite du roman d'Alexandre et son mystérieux auteur.

Déjà j'avais, en 1886, mis hors de doute qu'il ne pouvait plus être question de nommer ce dernier Jean le Nivelois; vers la même date M. P. Meyer arrivait à des conclusions identiques, ratifiées ensuite par d'autres critiques. Restait à savoir le lieu d'origine du rimeur et l'époque où il avait réellement vécu. Pour cela un classement des manuscrits s'imposait. M. Sachrow l'entreprend; il confirme ainsi la forme *Venelais* que j'avais conjecturalement proposée; l'étude de la langue du rimeur le conduit à admettre la fin du XII[e] siècle comme date de composition de son poème et à le faire naître dans une région comprise entre Soissons, Laon et Reims. Quant au comte Henri, auquel il dédie son ouvrage, ce serait (le dialecte semble le prouver) Henri I[er] de Champagne et nullement un souverain des Pays-Bas. Sur le nom de *Venelais* et sur les sources de la Venjeance M. G. n'arrive à rien de définitif; son travail n'en est pas moins méritoire.

202. – Dans le dernier fascicule de la *Romania* (avril-juillet 1902) M. Gaston Paris rend compte (404-19) du livre de M. Marignan, *La tapisserie de Bayeux* (Paris, Leroux). Il en combat l'argumentation et les conclusions avec une grande rigueur de critique, tout en rendant justice à l'« intelligence » et l'« érudition » de l'auteur. Plusieurs de ses objections constituent de véritables contributions à l'histoire de la langue, notamment en ce qui concerne le rapport de la *Chanson de Roland* avec la première croisade (loin d'admettre avec M. M. que celle-ci ait influé sur la rédaction conservée de celle-là, il croit que le poème nous fait comprendre le mouvement essentiellement français de la croisade; on pourrait presque dire, pour prendre sa formule, « que la *croisade n'aurait pas eu lieu sans la chanson de Roland* » ce qui semble excessif et difficilement démontrable). Parmi les critiques adressées à l'auteur, il en est d'excellentes et qui portent; il en est d'autres, qui m'ont paru plus faibles, ainsi l'antiquité du mot *amiral* en français, l'usage de l'*estandart* et le cri de *Monjoie*; de même ce que M. Baist (*Variationen ueber Roland 2074, 2156*) dit de *muserat*, où il retrouve si ingénieusement l'arabe *mizrak*, est fort déroutant si l'on date de 1080 le texte d'Oxford, et ce n'est rien résoudre que de conjecturer « que ce mot, comme *almaçor*, *tabor*, *algalif*, est un emprunt » fait par les Francs aux Arabes dans le temps de leurs luttes en » Espagne ». Dans ce même fascicule de revue on trouvera (420-25) un compte rendu intéressant de la réimpression du *Cligès* de M. Förster (elle renferme une étude comparative de la légende de Tristan et de celle du héros de Crestien) des notes de M. Delboulle (388-9) sur deux mots de l'ancien wallon (*canle* et ses dérivés et *crane*) et (392-3) une étymologie bretonne *gane*, traître, qui est l'a. fr. *Ganes*, le cas sujet de *Ganelon*; ajoutons, comme je l'ai déjà dit ailleurs, que le wallon de Herve a conservé ce même souvenir de l'épopée carolingienne et qu'on dit aussi, à Liège, *Baligan* avec un sens injurieux (vagabond).

203. — Signalons une dissertation récente de M. Paul Bürger, *Ueber typische Durchbrechungen der dramatischen Einheit im französischen Theater* (Breslau, A. Jünger). Sous ce titre un peu énigmatique, il semble que l'auteur veuille nous parler soit des intermèdes, soit des scènes intercalées artificiellement dans une pièce de théâtre; il a l'intention de poursuivre son enquête jusqu'après le complet épanouissement de la scène française, vers la fin du XVIIe siècle. Dans la présente brochure il n'étudie que le moyen âge. Ce qu'il en dit paraît sommaire, incomplet et mal digéré; ainsi il croit encore que c'est dans le drame d'*Adam* que l'élément comique apparaît pour la première fois; il me paraît ignorer la théorie de Morf sur le *Sponsus*; il ne tient pas compte des textes cités par M. Sepet et par moi, où le clerc mêlait encore la récitation narrative à l'action dramatique; il oublie aussi que le théâtre religieux, même au XIVe siècle, pouvait avoir gardé certaines attaches organiques avec l'office, dont la prédication faisait partie intégrante; il reste donc douteux, dans bien des cas, que le sermon, qui figure à un endroit du *miracle*, soit un simple hors d'œuvre; enfin c'eut été l'occasion de s'occuper des origines du sermon joyeux. En ce qui concerne les scènes comiques ou purement profanes des mystères, M. B. professe les plus vieilles idées qui soient; il ne connaît pas l'étude que j'ai faite de la question en 1900, et il ne s'est pas même demandé si l'origine ne devait pas en être cherchée dans certains thèmes bibliques, déjà utilisés au stade liturgique du drame. A propos du *fou*, M. B. ignore l'ingénieuse théorie de M. Sepet, qui nous montre dans le *Jeu Adam* la première de nos sotties; il est, d'ailleurs, plus médiocrement documenté encore sur le terrain du théâtre comique que sur celui du drame religieux. Ce qui manque surtout à l'auteur de ce travail, où il y a beaucoup de bonne volonté dépensée et quelque érudition, c'est la connaissance personnelle du théâtre des autres nations au moyen âge; la méthode comparative est la seule qui nous puisse guider à travers les brumes, enveloppant encore le berceau de notre scène française.

204. — M. Alph. Lefebvre, officier d'Académie, a publié *Vie et commune origine de Jehan Molinet, le Bologneis, et de Jehan le Maire, le Belgeois* (Boulogne-sur-Mer, Hamain, 1901). C'est une lecture, faite au Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences, qui ne nous apprend pas grand chose sur ces deux rimeurs fastidieux; que l'un soit né aux environs de Boulogne, c'est ce qui n'est pas contesté; M. L. voudrait bien pouvoir en dire autant de l'autre; mais comme ses biographes sont d'accord pour le faire naître à Bavay, M. L. conclut généreusement ceci : « nous voulons bien l'admettre, faute de mieux, » ce qui est gentil assurément; les renseignements qu'il ajoute ont peu d'intérêt; au lieu de citer la très médiocre dissertation de M. Thibaut, il aurait dû connaître et utiliser les études de MM. Stecher et Ph. Becker sur Jean Lemaire.

205. — Le XVe siècle a fourni à Mme Julia Kalbfleisch-Benas le sujet d'un travail plus scientifique, à savoir l'édition du *Triomphe des Dames*, d'Olivier de la Marche (Rostock, en commission chez Warkentien). Le XVe siècle est, on le voit, de plus en plus en vogue. M. G. Paris a ouvert la marche par ses belles recherches sur Martin Lefranc; M. Piaget l'a suivi avec

honneur et non sans un mérite d'originalité; M. Nyrop, qui a déjà publié un recueil de farces de ce temps avec M. G. Picot, nous promet un *Pathelin* définitif; une édition scientifique du *Curial* d'Alain Chartier, par M. Heuckenkamp a prouvé que l'érudition allemande savait s'intéresser aussi à cette fin du moyen âge, jadis sacrifiée aux XIIe-XIIIe et au XVIe siècle; enfin voici qu'une œuvre moins connue d'Olivier de la Marche (lequel a trouvé, dès 1898, en M. Stein un biographe informé) vient s'ajouter à cette riche série. Elle est d'une valeur poétique contestable, mais l'historien y puisera d'utiles renseignements sur les mœurs à la fin du XVe siècle, et notamment sur le vêtement de la femme, ses minuties luxueuses, ses complications et ses mystères et les mille dénominations qu'il a reçues à la cour de Bourgogne. Le commentaire de l'éditeur est malheureusement bien sobre; mais son introduction paraît, comme l'édition elle-même, avoir appelé des soins attentifs et heureux.

206. — Les *Ausgaben und Abhandlungen* fondées par E. Stengel, continuent à paraître avec une régularité, qui atteste l'activité multiforme du nouvel éditeur de la chanson de Roland. Les fascicules XCVI-VIII sont consacrés, le premier à l'*Istoire de la destruction de Troye la Grant* de Jacques Milet, par G. Häpke; le second à des recherches comparatives sur les versions les plus récentes de la chanson de *Girart de Viane*, par M. G. Lichtenstein (avec une préface et des annexes de E. Stengel), le dernier à une étude de M. Noack sur les rapports entre les finales strophiques. le refrain et les éléments fonciers de la strophe dans la lyrique française (en annexe 66 pièces à refrain).

207. — *La Bibliothèque de la faculté des Lettres de Paris* s'est enrichie d'un intéressant recueil de M. Antoine Thomas. Sous ce titre *Mélanges d'étymologie francaise*, le distingué professeur de la Sorbonne a mis bout à bout une suite de petits travaux qu'il avait imprimés dans les revues spéciales, en tout 259 notices étymologiques. « C'est peu, écrit-il dans sa préface, en comparaison de ce que nous ignorons encore ». C'est beaucoup, dirons-nous en comparaison de ce que les romanistes français ont apporté dans ce domaine depuis de longues années; en Allemagne même, ils sont bien rares, ceux qui ont enrichi l'étude du vocabulaire d'éclaircissements aussi variés et aussi sûrs, et nous ne voyons guère que MM. Tobler et Horning, qui, avec un bonheur inégal, se soient faits les émules de M. Thomas. Parmi les mots, dont l'origine est recherchée ici, le plus grand nombre appartient à la langue technique, aux parlers provinciaux et aux anciens idiomes de la France du Nord et du Midi. Quelques uns sont français et restés dans l'usage (*acheter*, *ancien*, *bourgeon*, *chènevis*, *copeau*, etc.). Le wallon n'a pas été oublié et ceux qui s'y intéressent trouveront ici des notices ou des indications sur les mots *antille*, *balzin*, *barbanoise*, *burir*, *ivrogne* (vrogne), *esclemb* et *climper*, *consîre* (*congeria me paraît douteux), *despaisenter* (M. Th. y voit un verbe tiré de patiens; j'en doute, car le liégeois a gardé *rapâhter* = remettre d'accord, réconcilier, avec pacem à la base, et je séparerais difficilement **rapaiseter* de *despaiseter*, qui a le sens opposé = se fâcher), *spani*, *fanète* (j'aime mieux l'étym. de Gggg), *ernote*, *ivière*, *germe*, *germette* et *germelette*, *jazerèsse*, *plaïs* (anc. fr.

plaïz, où il faut voir * plâticem) *ridohî*, *rainauselle* (champenois ? Mais Scheler ne le dit pas) *serène*, *tigue*, *trei(s)me*, *tèras*, anc. *terrastre*, *wére*.

208. — Nous avons reçu la première partie (1464-1477) des *Mémoires* de Philippe de Commynes, édités par M. B. de Mandrot dans la « Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire » (Paris, Picard, 8°). Il sera rendu compte de cet ouvrage, lorsqu'il sera complet; la préface de l'édition accompagnera le second tome; le premier, outre qu'il paraît établi d'après les règles de la critique moderne, est comme il fallait s'y attendre, commenté au point de vue à peu près exclusif de l'histoire du XVe siècle. Pourtant le vocabulaire et la grammaire de Commynes méritent une étude particulière.

209. — M. Funck-Brentano dans une brève étude critique sur *Fénelon* (extrait de « Les idées et les livres ») rappelle les principaux caractères de son génie et de son œuvre. Il nous le montre successivement doux, spirituel et poli, véritable esprit de cour; puis d'une rare intolérance pour les protestants, d'une non moins rare audace de novateur en matière d'éducation, de politique et de foi, enfin vaincu dans son « duel de géants » avec Bossuet et comme foudroyé, dans ses espérances, par la mort du duc de Bourgogne. C'est clair, solide, et résumé avec adresse, sans partialité ni originalité bien visibles.

210. — Sous ce titre *La vie littéraire à Dijon au XVIIIe siècle* (Paris, Picard, in-8°), M. l'abbé Emile Deberre vient de publier un intéressant travail, qui fait naturellement suite au livre de M. Jacquet sur la vie littéraire au XVIIe siècle dans la même ville. Peut-être même le dépasse-t-il en importance, tant il y a, dans cette série de chapitres consacrés aux humanistes, aux fervents des lettres françaises et aux gens de sciences d'origine dijonnaise, à glaner pour l'histoire générale des études en France. Le président de Brosses et M. de Buffon sont, d'ailleurs des figures qui appartiennent à la littérature française plutôt qu'à la littérature provinciale; le président Bouhier mériterait aussi d'y trouver place, car on lui doit, pour une grande part, l'activité scientifique et le goût des belles choses qui distinguèrent Dijon au XVIIIe siècle. Si l'on pense, d'autre part, que cette ville était la patrie de l'abbé Leblanc, qui fut l'un des introducteurs des écrits d'Outre Manche en France, de l'abbé Joly, du père Oudin, de Bazin, de Papillon, de Courtépée et d'autres écrivains et érudits plus qu'estimables, que son Académie couronna le premier écrit de J. J. Rousseau et le révéla au monde, on ne trouvera pas que M. l'abbé Deberre ait forcé la note dans ses éloges, d'ailleurs mesurés, ni grossi exagérément sa matière, en lui donnant les proportions d'un fort in-8°. En appendice sont publiés toute une série de lettres et de fragments littéraires, dont le plus curieux est assurément la seconde rédaction du discours académique de Buffon; une des particularités de cette rédaction, c'est qu'on y chercherait en vain la célèbre définition du style. En somme la digne commémoration d'un milieu, qui a laissé « plutôt de grands souvenirs que de grandes œuvres ».

211. — M. Maurice Souriau, dont on connaît le beau livre sur le vers français au XVIIe siècle, l'édition commentée de la préface de Cromwell

et d'autres études d'histoire littéraire, vient de consacrer un travail remarquable à l'auteur des *Messéniennes*. Ce travail a paru dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (15 janvier et 15 avril) et est joliment intitulé : *Le roman de Casimir Delavigne*. L'auteur nous raconte la vie de ce précurseur si discuté du romantisme, en s'attachant de façon particulière à ses amours avec M[lle] Elisa de Courtin, qu'il devait épouser plus tard, et dont l'influence sur l'inspiration du poète et du dramaturge n'avait pas encore été mise en lumière jusqu'ici; deux manuscrits, conservés à la Bibliothèque du Havre, renferment la correspondance de Delavigne avec son amie; il s'y révèle plus tendre, plus spontané et, somme toute, plus grand artiste qu'on ne le dit dans les histoires de la littérature française; il n'y manque même pas cette note de tendresse conjugale et paternelle, qui explique peut-être les bons sentiments et le je ne sais quoi d'apaisé et de bourgeois d'un art, peu fait pour les grandes évocations historiques, par quoi le romantisme devait triompher bientôt.

212. — Il faut attendre, pour l'apprécier, le complet achèvement de la nouvelle histoire de la littérature italienne due à MM. B. Wiese et E. Pércopo. Jusqu'ici dix fascicules de la version italienne ont paru chez l'éditeur (Unione tipografico-editrice, à Turin); ils comportent 468 pages, richement illustrées, et nous conduisent jusqu'au début du XVII[e] siècle.

213. — Il est tard, il n'est pas trop tard pour annoncer la nouvelle édition de la vie de S[t] Martin par Péan Gatineau, qu'a donnée, en 1899, M. W. Söderhjelm (Helsingfors, Wentzel Hagelstam). Une première édition, publiée par la Société littéraire de Stuttgart, avait été l'objet de critiques intéressantes de la part de MM. Tobler et Mussafia; M. G. Paris a envoyé ses observations à l'auteur, qui doit d'autres améliorations à une collation de l'unique manuscrit. Ces 10206 vers sont maintenant aussi lisibles que le permet leur contenu plutôt fastidieux; les philologues y trouveront, en tout cas, un document précieux de la langue parlée en Touraine vers l'an 1200. — M. W.

---

214. — Comme une sorte de complément à ses volumes excellents sur la politique contemporaine (*Questions politiques* et *Problèmes politiques du temps présent*. Paris, A. Colin. 1900-1901) que nous avons signalés en leur temps, M. E. Faguet a publié récemment une monographie des plus curieuses (*La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*. Paris, Soc. franç. d'imprimerie et de librairie, 1902. vi-299 pp. in-12. Prix : fr. 3,50). Il explique si bien lui-même dans l'Avant-Propos ce qu'il a voulu faire, qu'il vaut la peine de reproduire ses paroles : « Je voudrais étudier les différentes questions politiques qui nous préoccupent, qui nous divisent et qui nous ruinent depuis cent vingt ans, ou du moins les plus importantes, dans les trois hommes les plus considérables du XVIII[e] siècle. Que leur influence ait été grande sur la Révolution, c'est ce qui a été incontestable, c'est ce qui a été très contesté et c'est ce qu'en définitive je ne crois pas. Mais elle l'a été surtout le XIX[e] siècle d'une manière éclatante, et c'est comme à la lumière de leurs écrits qu'on a interprété de différentes façons la Révolution française et qu'on a décidé, en différents sens, de la manière

dont on devait la continuer. Une étude diligente de leurs idées, continuellement comparées entre elles, a donc peut-être quelque intérêt. » Puis avec une clarté merveilleuse et avec une information impeccable, il tire des œuvres des trois écrivains les solutions qu'ils ont données à des questions comme celles-ci : L'idée de patrie, la liberté, l'autorité, l'organisation sociale : socialisme et individualisme, la centralisation et la décentralisation, le pouvoir judiciaire, l'État et les Églises, l'État et l'éducation, l'État et l'armée, les réformes administratives et de législation. Est-il besoin d'ajouter qu'à côté d'extraits curieux de Montesquieu, de Rousseau et de Voltaire, on trouve aussi dans le livre l'esprit étincelant et les idées de M. É. Faguet et que ce n'en est pas la partie la moins intéressante? Ces idées sont celles d'un libéral impénitent que le temps présent ne satisfait guère, on le comprend, et qui le laisse clairement entendre. Les lecteurs qui auront gardé le souvenir de la belle étude que M. É. Faguet a consacrée à Voltaire, il y a une vingtaine d'années, n'auront pas de peine à reconnaître qu'il est resté tout aussi sévère pour lui et à notre sens, aussi juste, quoiqu'en disent quelques-uns de nos contemporains pour lesquels le Roi Voltaire est la seule majesté intangible. — M.

215. — Dans un livre appelé à faire sensation et par le sujet traité et par le nom de l'auteur, M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, s'attaque au préjugé qui, par crainte des responsabilités, fait prolonger inutilement les études, et à celui qui, par variété, pousse à encombrer dangereusement les professions parasitaires (*Le choix d'une carrière*. Paris, Tallandier, 1902. VIII, 339 pp. in-12. Prix : fr. 3-50). *Savoir* est peu de chose, nous répète M. Hanotaux; *vouloir agir*, voilà ce qui importe. Pour cela, il faudrait que l'existence active commençât à quinze ans. De huit à quinze ans, les enfants destinés au commerce, aux affaires, à l'industrie et à l'agriculture, c'est-à-dire aux professions les plus nombreuses et les plus importantes, auront tout le temps d'apprendre la langue française, quelque rudiment de latin et de langue étrangère, un peu d'arithmétique, de géométrie, de géographie et d'histoire. C'est, comme on voit, la théorie de l'enseignement court, qui est bien discutable. Mais l'ouvrage est hautement intéressant avec son mélange de considérations générales et d'observations et de conseils pratiques et nous ne saurions trop en recommander la lecture à tous ceux que préoccupent les grands problèmes qu'il soulève. — Ch. L.

216. — Dans un livre élégamment imprimé et orné de jolies phototypies, M. Ph. Berthelot a réuni quelques extraits fort bien choisis des œuvres de Louis Ménard en les faisant précéder d'une très intéressante introduction (Ph. Berthelot, *Louis Ménard et son œuvre*, étude précédée du portrait et d'un autographe de L. Ménard, accompagnée de deux reproductions de ses tableaux et suivi de *Pages choisies*. Paris, F. Juven, 1902. 313 pp. in-12. Prix : fr. 3,50). Il a su tracer de son ami un portrait très ressemblant et très sympathique en le replaçant dans le milieu tout particulier où s'est écoulée l'existence peu connue du vieux poète, artiste, lettré et savant, épris de l'antiquité et de l'art grecs. Parmi les *Pages choisies*, nous signalons tout particulièrement quelques dialogues curieux et d'une jolie écriture, qui font penser à Diderot, et la *Légende de saint Hilarion*, que l'on a pu, sans trop de témérité, rapprocher de la *Thaïs* d'A. France. — Ch. L.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Directeur,

La « Revue de l'Instruction publique en Belgique » a inséré, dans sa 3e livraison de cette année, p. 190 et suiv., un compte rendu de M. Ernest Mahaim sur mon *Cours élémentaire d'économie politique, et industrielle à l'usage des écoles industrielles et des établissements d'instruction moyenne.*

M. Mahaim me reproche de n'avoir point tenu compte de l'évolution actuelle des idées et des théories économiques. M. Mahaim me semble n'avoir point lu la préface de mon livre, si non il ne m'aurait pas, je pense, fait ce reproche.

Je dis, en effet, dès les premières lignes de ma préface, que mon ouvrage est destiné *surtout* aux élèves de nos écoles *industrielles* et de nos écoles *professionnelles*, et que son but *principal* est de compléter ce qui a été écrit sur les lois et les institutions sociales dans les quelques traités faits pour ces élèves.

Je ferai remarquer à M. Mahaim que je n'ai pas eu la prétention d'écrire une œuvre scientifique ni d'apporter une contribution nouvelle à la science économique : je n'ai fait qu'essayer de vulgariser, en les systématisant, les principales données de la science économique. Je me suis efforcé d'être simple, méthodique et substantiel : c'est là, en effet, tout ce que la critique peut demander à un ouvrage du genre du mien. Ai-je réussi à donner à mon œuvre de vulgarisation ce triple caractère ? Je suis tenté de le croire, si je puis en juger par le succès qu'a obtenu mon livre.

M. Mahaim a jugé en des termes peu courtois le silence que j'ai gardé sur l'évolution qui s'est accomplie dans la science économique. Je lui ai donné plus haut la raison de mon silence. J'ajouterai une remarque : c'est que les auteurs des autres ouvrages composés spécialement pour nos écoles industrielles et nos écoles professionnelles n'ont rien dit non plus des nouvelles théories économiques.

M. Mahaim se trompe quand il dit que j'ai emprunté mon tableau des lois et des œuvres sociales au *Manuel social* du R. P. Vermeersch. *Cuique suum* : ce tableau est *en partie* le fruit de mon travail personnel.

Recevez, etc.

D. Demeuse.

ACTES OFFICIELS

Par arrêtés royaux du 17 juillet 1902, sont nommés définitivement à leurs fonctions respectives : MM. Straetmans, M.-H., doct. en philos. et lettres, prof. de langues germanigues à l'A. R. de Hasselt; Mallet, G.-L.-A., prof. agr. de l'ens. moyen du degré sup., prof. de 4e lat. à l'A. R. de Liége; Masson, A.-J., doct. en philos. et lettres, prof. de 6e lat. dédoublée à l'A. R. de Liège; Magnette, F., doct. en philos. et lettres, prof. de 6e moderne dédoublée à l'A. R. de Liège; Kugener, M.-A., doct. en philos. et lettres, surv. à l'A. R. de Malines; Schmidt, H.-F., doct. en philos. et lettres, prof. de langues germaniques à l'A. R. de Mons; Berchem, F., doct. en philos. et lettres, prof. de 4e lat. à l'A. R. de Namur; Lecloux, J.-T.-J., doct. en philos. et lettres, deuxième prof. de français à l'A. R. de Namur; Fris, V., doct. en philos. et lettres, prof. d'hist. et de géogr. à l'A. R. d'Ostende; Noirfalise, C.-A.-J., prof. agr. de l'ens. moyen du degré sup., prof. de 6e lat. à l'A. R. de Tournai; Hoyois, G., prof. agr. de l'ens. moyen du degré sup., prof. de 7e latine à l'A. R. de Tournai; Sluse, R.-F., prof. agr. de l'ens. moyen du degré sup., prof. de langues germaniques à l'A. R. de Tournai.

Par arrêté royal du 16 septembre 1902, la démission offerte par M. Marchal (L.-J.), de ses fonctions de professeur de mathématiques à l'A. R. d'Ixelles, est acceptée. Il est admis à faire valoir ses droits à la pension et autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

Par arrêté royal du 16 septembre 1902, M. Klompers (T.), prof. à l'A. R. d'Anvers, est nommé inspecteur de l'enseignement moyen. Il inspectera plus spécialement les cours de mathématiques et de sciences naturelles dans les établissements soumis au régime des lois du 1er juin 1850 et du 15 juin 1881.

Par arrêté ministériel du 1er août 1902, il est institué, dans la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège, un cours facultatif d'Égyptologie. Pour être admis à fréquenter ce cours, il suffit d'être inscrit au rôle des étudiants de l'université.

Par arrêté royal du 15 juillet 1902, MM. Montigny (L.), professeur ordinaire à la faculté de droit, et Neuberg (J.), professeur ordinaire à la faculté

des sciences, sont respectivement nommés secrétaires du conseil académique des universités de Gand et de Liège, pour l'année académique 1902-1903.

Aux termes de deux arrêtés royaux du 3 octobre 1902 :

1° M. Bidez (Joseph), docteur en philosophie et lettres, docteur en droit, docteur spécial en philologie classique, actuellement chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand, est nommé professeur extraordinaire dans cette faculté.

Il y fera les cours de traduction, à livre ouvert, d'un texte grec et explication d'un auteur grec (candidature), de traduction, à livre ouvert, d'un texte grec et explication approfondie d'auteurs grecs (doctorat), d'histoire de la littérature grecque et d'exercices philologiques sur la langue grecque (partim);

2° M. Van Houtte (Hubert), docteur en philosophie et lettres, est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand, en remplacement de M. le professeur Motte, décédé, les cours d'histoire politique moderne, d'institutions des temps modernes, d'encyclopédie de l'histoire moderne, de critique historique et application à une période de l'histoire (partim) et d'exercices pratiques sur l'histoire.

Concours universitaire pour 1900-1902.
Résultats définitifs.

Les concurrents désignés ci-après, ayant obtenu au moins les trois cinquièmes du maximum des points attribués par le jury à chacune des deux épreuves du concours, ont été proclamés :

1° Premier en *philologie germanique* avec 66 points sur 100, M. Lhoneux, Jean-Joseph-Désiré, né à Liège, reçu docteur en philosophie et lettres (groupe : philologie germanique) par l'université de cette ville, le 17 juillet 1901 ;

2° Premier en *philosophie* avec 95 points sur 100, M. Defourny, Maurice-François, né à Herstal, élève de l'université de Louvain;

3° Premiers *ex aequo* en *histoire* avec 75 points sur 100, MM. Carlot, Armand-Théophile-Félix, né à Mons, reçu docteur en philosophie et lettres (groupe : histoire) par l'université de Liège, le 5 avril 1900, et Smets, Georges, né à Molenbeek-Saint-Jean, élève de l'université de Bruxelles, candidat en philosophie et lettres (groupe : histoire).

Concours universitaire pour 1902-1904
(délai : dix-huit mois).

Les facultés de philosophie et lettres ont proposé les questions suivantes pour les mémoires à rédiger à domicile :

1er GROUPE. — *Philologie classique.*

1° Recueillir et commenter les textes relatifs à Artémidore de Parium;

2° Étudier la légende d'*Hélène* dans la littérature grecque, depuis Homère jusqu'à Euripide ;

3° On demande une étude sur la gymnastique et spécialement sur les termes de gymnastique chez les anciens Grecs;

4° La prose métrique dans les fins de phrase de saint Cyprien.

2e GROUPE. — *Philologie orientale.*

1° Établir un index philologique et philosophique du Samyutta Nikāya;

2° Faire une étude littéraire du personnage de *Vidûshaka* dans le théâtre hindou;

3° Relever tous les mots qui, depuis l'époque d'Alexandre jusqu'au VIIe siècle de notre ère, ont été empruntés, soit par les langues de l'Inde au grec, soit par le grec aux langues de l'Inde; dégager les lois phonétiques de ces emprunts (comme le groupe δι du grec devenant j en sanscrit); en tirer des conclusions sur l'état des sons du grec et du sanscrit aux diverses époques du contact des deux civilisations. (Voir inférences et suggestions sur ce problème dans la *Revue de l'université de Bruxelles*, tome III, p. 672, n. 1, 673, n. 1, 676, n. 4, 677, n. 2, 748, n. 2, 749, n. 9, *753, n. 1 et n. 2*, 756, n. 4);

4° Étude comparative de Yama védique et de Yima dans l'Avesta.

3e GROUPE. — *Philologie romane.*

1° Influence exercée par la philosophie de Cousin et de son école sur la littérature française et rapports entre l'esprit de cette littérature aux environs de 1830 et la doctrine de l'éclectisme;

2° Étudier les sources de la légende du *Chevalier au cygne*;

3° Étudier le sentiment de la nature patriale chez les écrivains belges d'expression française depuis 1880;

4° Étude de la phonétique d'un parler roman de Belgique.

4e GROUPE. — *Philologie germanique.*

1° On demande une étude philologique et littéraire sur les additions au Dr Faustus de 1604, contenues dans l'édition de 1616. Est-ce que Marlowe pourrait en être l'auteur?

2° Étudier l'influence de la poésie lyrique allemande sur la poésie lyrique flamande depuis 1830 jusqu'à nos jours;

3° L'importance de la comtesse Ida v. Hahn-Hahn dans la littérature allemande.

5e GROUPE. — *Philosophie et droit naturel.*

1° Exposer et critiquer les doctrines morales du philosophe allemand J.-E. Herbart;

2° Faire une étude critique sur la logique de Stuart Mill, en insistant surtout sur les diverses méthodes d'induction qu'il a décrites;

3° Comparer la théorie de l'évolution de l'esprit chez Hegel et chez Spencer;

4° Exposer et apprécier les théories de *la connaissance* et de *la certitude* de M. Renouvier.

6e GROUPE. — *Histoire.*

1° On demande une étude sur la bourgeoisie foraine dans un territoire quelconque des Pays-Bas, jusqu'à la fin de l'époque bourguignonne;

2° Exposer et apprécier l'action exercée aux Pays-Bas par le prince Georges Adam de Starhemberg, ministre plénipotentaire de 1770 à 1780;

3° On demande une étude sur les règlements d'avouerie des grandes abbayes lotharingiennes au XIe et au XIIe siècle;

4° Faire l'histoire critique d'une abbaye bénédictine jusqu'à la réforme cistercienne.

Par arrêté royal du 4 août 1902, est approuvée l'élection faite par l'Académie royale flamande, dans sa séance du 16 juillet 1902, de M. Guillaume de Vreese, membre correspondant, en qualité de membre effectif, en remplacement de feu M. J. Van Droogenbroeck.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

M. Scharff (P.), prof. de langues modernes à l'Athénée Royal de Verviers passe en la même qualité à l'A. R. de Liège (chaire nouvelle); il est remplacé par M. R. Sluse, prof. de langues modernes à l'A. R. de Tournai; M. Smedts, prof. de langues modernes au Collège communal de Nivelles succède à ce dernier.

M. Bonny (C.), prof. de rhétorique latine à l'A. R. de Gand est nommé préfet des études à l'A. R. de Malines en remplacement de M. A. Dewalque, pensionné; M. Preud'homme (L.). prof. de seconde à l'A. R. de Gand, remplace M. Bonny; M. Hombert passe de 3e en seconde et M. Vermandel, de 5e en 3e; M. Maréchal (L.), prof. de seconde à l'A. R. de Chimay, passe, en qualité de prof. de 5e, à l'A. R. de Gand; il est remplacé par M. Defourny (A.), prof. d'Humanités à la section d'Athénée de Thuin, où lui succède M. Sondervorst, D^{r} en phil. classique.

M. Philippen (M.), prof. de mathématiques supérieures et de dessin technique au Collège communal de Nivelles remplace à l'A. R. de Hasselt, M. Du Brulle (L.), prof. de mathématiques, qui remplace à l'A. R. de Louvain M. Duchamps (E.-J.), prof. de mathématiques lequel succède à l'A. R. d'Ixelles à M. Marchal (L.-J.) pensionné.

M. Gérard (G.), préfet des études à l'A. R. d'Arlon remplace en la même qualité à l'A. R. de Namur M. Caprasse (V.) pensionné; il est remplacé par M. Terfve (O.) prof. de sciences naturelles à l'A. R. de Namur auquel succède M. Mansion (A.), prof. de sciences naturelles à l'A. R. d'Ath; qui est remplacé par M. Alexandre, prof. intérimaire de sciences naturelles à l'A. R. de Charleroi.

PÉRIODIQUES

Revue des études anciennes, t. IV, 1902, n° 3. — Masqueray, Le cyclope d'Euripide et celui d'Homère. — A. Fontrier. Antiquités d'Ionie : VI (temple d'Aphrodite Stratonicide à Smyrne). — Fontrier, Inscriptions de Smyrne et des environs. — Perdrizet, Miscellanea : IX. Recherche à à faire à Rosas. X. Sur l'action institoire. — G. May, La question de l'authenticité des XII tables. — Seymour de Ricci, Notes sur le tome XIII du *C. I. L.* — Antiquités Nationales : Jullian, Remarques sur la religion gauloise. — de Gerin Ricard, Inscriptions de Cabriès. — Bibliographie.

Revue des Humanités en Belgique, 6e année, n° 2. — V. Carlier, La lecture des auteurs latins au petit séminaire de Bonne Espérance. — Scharff, La vue de nos élèves. — Pfleiderer et Hamelius, La défense du nouveau programme des humanités modernes. — E. Loos, La prononciation du latin. — G. Fabritius, Innovation dans les cérémonies scolaires. — Chronique et documents. — Revue bibliographique.

Rivista di filologia e d'istruzione classica, t. XXX, fasc. 1, 1902. — Valmaggi, Nuovi appunti sulla critica recentissima del « Dialogo degli Oratori ». — Carlo Pascal, Adsidui cives. — Zuretti, Archeologia e glottologia nella questione omerica (origine e formazione dell'Iliade). — Levi, Della gradazione nei dialetti greci. — De Sanctis, La civiltà micenea e le ultime scoperte in Creta. — Bibliografia : Nombreux comptes-rendus.

COMPTES RENDUS.

Aeschylus, *The Choephori*, with critical notes, etc.. by T. G. Tucker. Cambridge, University Press, 1901. civ-318 pp. in-8°. 12 sh. 6 d. « Science abondante, grande indépendance de jugement, mais subtilités et bizarreries. » Albert Martin, Rev. crit., 1902, n° 34.

Anonymus Argentinensis, herausgg. u. erl. v. Bruno Keil. Strasbourg, Trübner, 1902. x-341 pp. in-8°. 10 mk. « Résultats considérables pour l'histoire de la pentécontaétie et de l'organisation de l'État athénien. » Albert Martin, Rev. crit., 1902, n° 29.

G. d'Avenel, *La noblesse française sous Richelieu.* Paris, Colin, 1901, in-8°. « Intéressant ouvrage de vulgarisation tiré par l'auteur de son grand travail sur Richelieu et la Monarchie française. » R[euss], Rev. crit., 1902, n° 27.

E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*. 1re partie : *Théorie et doctrine*. T. I. Paris, Leroux, 1901. 1206 pp. in-4°. 40 fr. « Masse énorme de renseignements, admirablement utilisés et condensés: jugement sûr et droit; exposition d'une lucidité parfaite, si bien que cet ouvrage d'une science si vaste et si profonde est aussi un modèle de vulgarisation. Un index très riche et très méthodique facilite singulièrement les recherches. » Paul Guiraud, Rev. crit., 1902, n° 38.

V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*. T. I. Paris, Colin, 1902. vii-591 pp. in-4°. « L'auteur essaie de reconstituer l'histoire du commerce des Phéniciens et même de dresser la carte de leurs navigations, en s'appuyant sur l'*Odyssée*, qu'il considère comme le témoignage littéraire le plus direct de la colonisation phénicienne. Il fait valoir deux séries d'arguments, les uns tirés de la configuration des lieux (topologie), les autres de l'étymologie des noms (toponymie). Livre très intéressant et scientifique sous une forme brillante. Les données archéologiques n'ont pas été suffisamment utilisées. » V. Hubert, Rev. crit., 1902, n° 31.

A. Bossert, *La légende chevaleresque de Tristan et Iseult*. Paris, Hachette, 1902. vi-280 pp. in-8°. 3 fr. 50. « Exposé sommaire et élégant. » F. Piquet, Rev. crit., 1902, n° 29.

Duc de Broglie, *Le dernier bienfait de la Monarchie*. [La neutralité de la Belgique]. Paris, Lévy, 1901, in-8°. « S'adresse au public académique, non aux historiens, et ne relève guère que de la critique littéraire. » Ch. Seignobos, Rev. crit., 1902, n° 37.

K. Brugmann, *Kurze vergleichende Grammatik der Indogermanischen Sprachen. I: Einleitung und Lautlehre*. Strasbourg, Trübner, 1902. vi-280 pp. in-8°. 7 mk. « Manuel très condensé, mais qui rendra de grands services aux étudiants. » V. Henry, Rev. crit., 1902, n° 26.

Pierre Brun, *Autour du dix-septième siècle*. Grenoble, Falque et Perrin, 1901. vii-408 pp. in-18. « Portraits vivants d'écrivains de second ordre ou oubliés du XVIIe siècle, siècle beaucoup plus varié et plus troublé qu'on ne pense. » Henri Chamard, Rev. crit., 1902, n° 29.

Ed. Castle, *Nicolaus Lenau*. Leipzig, Hesse, 1902. 120 pp. in-18. « Solide, précis, complet, mais trop condensé. » L. Roustan, Rev. crit., 1902, n° 28.

T. K. Cheyne *and* J. Sutherland Black, *Encyclopaedia Biblica*. Londres, Adam et Black. Part. III. 20 sh. « Très utile. » J.-B. Chabot, Rev. crit., 1902, n° 31.

Collignon et Couve, *Catalogue des Vases peints du Musée National d'Athènes*. Paris, Fontemoing, 1902. ix-671 pp. in-8°. « Très consciencieux. » A. de Ridder, Rev. crit., 1902, n° 26.

Demetrii Phalerei *qui dicitur De Elocutione libellus*, ed. L. Radermacher. Leipzig, Teubner, 1901. xvi-132 pp. in-8°. « Travail original et solide. Les *Adnotationes* sont du plus haut intérêt. M. R. place l'auteur du traité dans le 1er s. ap. J.-C. » Am. Hauvette, Rev. crit., 1902, n° 39.

Diderot, *Paradoxe sur le comédien*. Édition critique par Ern. Dupuy. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902. 179 pp. « Première édition vraiment critique du *Paradoxe*. Curieux détails sur les

remaniements que Naigeon a fait subir à l'œuvre de Diderot. » Félix Hémon, Rev. crit., 1902, n° 32.

R. Dollot, *Les origines de la neutralité de la Belgique et le système de la Barrière* (1609-1830). Paris, Alcan, 1902, in-8°. « Malgré des jugements contestables et une connaissance insuffisante de la bibliographie non française du sujet, ce livre est l'un des plus intéressants et des plus remarquables qui aient paru depuis longtemps en histoire diplomatique. » G. Pariset, Rev. crit., 1902, n° 34.

F. Duemmler, *Kleine Schriften*. Leipzig, Hirzel, 1901. 3 vol. de xxxiv-vi-356, viii-550 et viii-374 pp. in-8°. « Recueil très intéressant pour la connaissance de l'antiquité grecque (philosophie, littérature, mythologie et religion, archéologie). » My, Rev. crit., 1902, n° 29.

Max Egger, *Denys d'Halicarnasse*. Paris, Picard, 1902. xiii-306 pp. in-8°. « Ouvrage bien ordonné et bien écrit, mais qui se borne trop souvent à une analyse sèche et étroite. » Am. Hauvette, Rev. crit., 1902, n° 37.

Émile Faguet, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902. 297 pp. « Livre original, solide et profond, où Montesquieu est finement apprécié; on pourrait faire plus de réserves à propos de Voltaire et de Rousseau. » Charles Dejob, Rev. crit., 1902, n° 30. — « Ouvrage qui renferme beaucoup de bon, mais qui est trop systématique et parfois paradoxal. » Eugène d'Eichthal, Rev. crit., 1902, n° 32.

L. S. Fighiera, *La lingua e la grammatica di C. Crispo Sallustio*. Savone, typ. Bertolotto, 1900. 279 pp. in-8°. « Soigné et complet. L'auteur aurait dû insister davantage sur la question des archaïsmes et des vulgarismes dans Salluste. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, n° 35.

H. Georgii, *Die antike Vergilkritik in den Bukolika und Georgika*. Leipzig, Welcher, 1902. 120 pp. in-8°. « Beaucoup de sagacité. » Émile Thomas, Rev. crit., 1902, n° 27.

Thomas Dwight Goodell, *Chapters on Greek Metric*. New-York, Scribner; Londres, Arnold, 1901. 251 pp. « Très suggestif et parfaitement informé. » My, Rev. crit., 1902, n° 32.

St. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*. Paris, Fontemoing, 1901. 2 vol. in-8° de 290 et 447 pp. avec illustr. et pl. « Ouvrage remarquable, dont le texte est un modèle de sobriété et de précision. Le second volume offre un grand intérêt pour l'art du moyen âge. » Émile Male, Rev. crit., 1902, n° 31.

Hebel, *Allemannische Gedichte*, herausgg. v. O. Heilig. Heidelberg, Winter, 1902. xvi-138 pp. in-8°. 1 mk. 30. « Bonne édition, à la fois populaire et scientifique. » V. H(enry), Rev. crit., 1902, n° 27.

Héron de Villefosse, *Le Trésor de Boscoreale*. Paris, Leroux, 1899-1902. 292 pp. et XXXVI pll. gr. in-4°. « Publication de haute importance pour l'histoire de l'art romain. Commentaire plein d'érudition. » Camille Jullian, Rev. crit., 1902. n° 30.

Herondae *Mimiambi*, etc. Tertium ed. O. Crusius. Leipzig, Teubner, 1900. 96 pp. « Cette 3e éd., ou plutôt cette réimpression de la 2de, diffère sensiblement de la 1e. Faut-il rétablir partout les formes ioniennes? Il

vant mieux admettre une certaine influence de l'attique. » My, Rev. crit., 1902, nº 30.

Hrosvithae *Opera*, rec. P. de Winterfeld. Berlin, Weidmann, 1902. xxiv-552 pp. in-8º. « Édition très soignée et très commode. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, nº 37.

J. Fitz-Maurice Kelly, *A history of Spanish literature*. Londres, Heinemann, 1898. 423 pp. in-8º. « Sous une forme succincte, mais d'une lecture agréable, c'est le plus exact précis de littérature espagnole existant. » H. Léonardon, Rev. crit., 1902, nº 26.

J. Kirchner, *Prosopographia Attica*. T. I (A à K). Berlin, Reimer, in-8º de 603 pp. 24 mk. « Rendra des services inappréciables à ceux qui étudient les choses d'Athènes. Exactitude minutieuse; très peu d'omissions. » Paul Guiraud, Rev. crit.. 1902, nº 30.

J. Kont, *Étude sur l'influence de la littérature française en Hongrie*. Paris, Leroux, 1902. iv-509 pp. in-8º. « Solide et instructif. » E. Denis, Rev. crit., 1902, nº 30.

J. Lebreton, *Caesariana syntaxis quatenus a Ciceroniana differat*. Paris, Hachette, 1901. vii-118 pp. in-8º. « Montre que la syntaxe de César est plus sévère que celle de Cicéron. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, nº 33.

J. Lebreton, *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron*. Paris, Hachette, 1901. xxviii-471 pp. in-8º. « Science solide et précise; résultats importants, complétant ou rectifiant les grammaires classiques. » Le rp. discute un certain nombre de points. Paul Lejay, Rev. crit., 1902, nº 33.

L. Léger, *La mythologie slave*. Paris, Leroux, 1901, in-8º. « Excellent exposé écrit avec un grand tact critique. » S. Reinach, Rev. crit., 1902, nº 26.

F. Liebermann, *Die Gesetze der Angelsachsen*. I. Halle, Niemeyer, 1891-99, in-4º. « Édition critique excellente. » J. Brissaud, Rev. crit., 1902, nº 26.

R. Methner, *Untersuchungen zur lateinischen Tempus- und Moduslehre*. Berlin, Weidmann, 1901. vi-313 pp. in-8º. 6 mk. « Livre utile en ce qu'il critique les idées courantes et cherche une orientation nouvelle par la simplification des catégories grammaticales. Mais ces discussions, fondées sur des matériaux connus, conduisent souvent à des impasses. Les théories contestables se mêlent à des détails intéressants. Il y a néanmoins profit à lire cet ouvrage. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, nº 35.

Leo Meyer, *Handbuch der Griechischen Etymologie*. T. IV. Leipzig, Hirzel, 1902. 608 pp. in-8º. 14 mk. « Répertoire d'une prodigieuse richesse, mais l'auteur méconnaît les progrès que la science a accomplis depuis trente ans. » V. Henry, Rev. crit., 1902, nº 36.

Molière, *Lexique de la langue de Molière* (*Les Grands écrivains de la France*, t. XII et XIII). Paris, Hachette, 1900. 2 vol. de ccxxxi-512 et 548 pp. in-8º. « Utile instrument de travail. » A. Gazier, Rev. crit., 1902, nº 28.

E. P. Morris, *On principles and methods in Latin syntax*. New-York, Scribner; Londres, Arnold, 1901. xi-232 pp. in-8º. 2 sh. « Résumé clair et personnel d'idées connues sur la syntaxe générale et sur la syntaxe latine. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, nº 37.

K. P. R. Neville, *The case-construction after the comparative in Latin*.

Macmillan, 1901, in-8°. « Mémoire intéressant, qui rendra service aux latinistes. La classification des exemples est un peu mécanique; certaines questions devraient être encore approfondies. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, n° 38.

Fr. Panzer, *Hilde-Gudrun*. Halle, Niemeyer. xi-452 pp. in-8°. 12 mk. « Défend l'unité du poème de *Gudrun*. Résultats importants, surtout dans le domaine de la légende comparée. » F. Piquet, Rev. crit., 1902, n° 37.

P. E. Pavolini, *Mahâbhârata. Episodi scelti et tradotti*, etc. Milan, Sandron, 1902. xxxii-314 pp. in-8°. 3 fr. « Donne une idée juste de cette œuvre complexe. » V. H(enry), Rev. crit., 1902, n° 31.

Manuelis Philae *Carmina inedita*, ed. Ae. Martini. Naples, 1900. xv-240 pp. gr. in-4°. (Extr. des Mém. de l'Acad. de Naples, vol. XX). « Publication soignée. » My, Rev. crit., 1902, n° 33.

Plautus, *The Captivi*, ed. W. M. Lindsay. Londres, Methuen, 1900. ii-384 pp. in-8°. 10 sh. 6 d. « Introduction importante pour la critique du texte ainsi que pour la prosodie et la métrique de Plaute. Commentaire développé, renfermant une foule d'excellentes observations grammaticales. Cette édition modèle est la meilleure introduction à l'étude de Plaute. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, n° 37.

Erwin Rohde, *Kleine Schriften*. Tubingue et Leipzig, Mohr, 2 vol. de xxxi-436 et 481 pp. 30 fr. « On sera reconnaissant à l'éditeur d'avoir réuni ces articles pleins d'intérêt. » My., Rev. crit., 1902, n° 27.

The journey of William of Rubruk translat. by W. Woodville Rockhill. Londres, 1900. lvi-304 pp. in-8°. « Très soigné et très intéressant. » L. Feer, Rev. crit., 1902, n° 28.

E. Samter, *Familienfeste der Griechen und Römer*. Berlin, Reimer, 1901. vi-128 pp. in-8°. 3 mk. « Explication, souvent hypothétique, de certains rites du mariage, des funérailles, etc., dans l'antiquité, par la comparaison d'usages analogues chez les peuples modernes. » Albert Martin, Rev. crit., 1902, n° 29.

L. Schmidt, *Geschichte der Wandalen*. Leipzig, 1901, in-8°. « Ouvrage solide et fort intéressant, qui serait seulement à compléter par les résultats des fouilles récentes en Afrique. » P. Monceaux, Rev. crit., 1902, n° 28.

H. Schneegans, *Molière*. Berlin, Hofmann, 1902. 261 pp. in-18. 2 mk. 40. « Scrupuleux, mais un peu étroit. » L. Roustan, Rev. crit., 1902, n° 26.

G. F. Schömann, *Griechische Alterthümer*, 4e éd. par J. H. Lipsius. Vol. II. Berlin, Weidmann, 1902. viii-644 pp. in-8°. 14 mk. « Ce volume mérite les mêmes éloges que le 1er. Cependant l'ouvrage aurait pu être rajeuni davantage. » Albert Martin, Rev. crit., 1902, n° 29.

F. Solmsen, *Untersuchungen zur griechischen Laut- und Verslehre*. Strasbourg, Trübner, 1901. vii-322 pp. « Traite de l'allongement d'une brève dans certaines successions de syllabes, dans l'ancienne épopée grecque, et de quelques phénomènes de métrique et de phonétique dus à la présence du digamma. Travail intéressant et instructif, quoique les raisons de l'auteur ne soient pas toujours convaincantes. » My, Rev. crit., 1902, n° 30.

Taciti *Germania, Agricola, Dialogus de Oratoribus*, ed. Novak. Prague,

1902. xii-96 pp. in-8°. « Mélange d'idées qui ont leur prix et de défauts regrettables. » Ém. Thomas, Rev. crit., 1902, n° 27.

Émile Thomas, *Pétrone*. 2e éd. Paris, Fontemoing, 1902. viii-239 pp. in-12. » Livre piquant et instructif. Les additions de la nouvelle édition sont les bienvenues. La thèse du *Satiricon*, parodie des romans d'amour, reprise par M. T. après Heinze, est fort hypothétique. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, n° 35.

P. Viollet, *Les communes françaises au moyen âge*. Paris, 1900, in-4°. « Présente d'intéressantes vues de détail. » J. Brissaud, Rev. crit., 1902, n° 30.

A. D. Xénopol, *Les principes fondamentaux de l'histoire*. Paris, Leroux 1899, in-8°. « Abuse de l'abstraction et ne formule, en fin de compte, que des notions de sens commun. » Ch. Seignobos, Rev. crit., 1902, n° 38.

Fr. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra, publiés avec une introduction critique*. Bruxelles, Lamertin, 2 vol. « Dans ces deux beaux volumes apparaissent, réunies au plus haut degré, les qualités de la science allemande et celles de la science française. La largeur de vues avec laquelle l'auteur embrasse tout ce qui se rattache à son sujet, la hardiesse et en même temps la solidité de ses combinaisons donnent à son étude des monuments quelque chose de fascinant. On quitte cet ouvrage avec l'impression nette que la somme de nos connaissances en retire un grand profit, non seulement pour le détail des faits, mais aussi pour les idées générales qui jouent le plus grand rôle dans notre vie intellectuelle. » Grant Showerman, American Journal of Philology, t. XXII, fasc. 4 (pp. 443-453).

Roger De Goeij, *La rythmique du Combat du Cid contre les Mores* (*Corneille, le Cid*). Paris, Fischbacher, et Bruxelles, Bulens, 1902. 15 pp. et 4 tableaux. 5 fr. « Brochure intéressante, dont la thèse essentielle est que le rythme du récit est celui *de la vague de marée*, que Corneille a consciemment et merveilleusement reproduit. Si Corneille a réellement reproduit ce rythme, c'est bien sans le savoir. » V. H., Rev. crit., 1902, n° 35.

Hubert Demoulin, *Épiménide de Crète*. Bruxelles, Lamertin, 1901. 139 pp. in-8° (Biblioth. de la Fac. de philos. et lettres de l'Univ. de Liège, fasc. XII). « Ce livre n'est pas sans mérite. L'étude des sources de la biographie d'Épiménide en est la meilleure partie. » My, Rev. crit., 1902, n° 30.

G. Des Marez, *La lettre de Foire à Ypres au XIIIe siècle*. Bruxelles, 1901. « Excellente contribution non seulement à l'histoire des papiers de crédit, mais encore à toute l'histoire du commerce, du droit et de la civilisation au moyen âge. » A. Del Vecchio, Archivio Storico Italiano, Serie V. Tomo XXIX, anno 1902, 5 pp. — « Important et précieux tant par le commentaire que par les textes publiés en appendice. Toutefois l'auteur aurait dû examiner si la forme de la lettre n'a pas été soumise à une influence italienne. » F. W. Maitlant, English historical Review, 1902, pp. 555 et 556.

LA DATE ET LE BUT DE L'ART POÉTIQUE D'HORACE

La date et le but de l'Art poétique d'Horace ont été souvent discutés. En préparant une édition de cet ouvrage, je n'ai pas trouvé une étude d'ensemble qui résumât parfaitement ces discussions. Les commentateurs donnent en général leur opinion personnelle et laissent dans une ombre discrète les arguments de la thèse adverse. Qnelques-uns n'y font même pas allusion. On est obligé de lire presque toutes les introductions et les mémoires spéciaux pour faire le tour complet des données du problème. C'est ce travail d'exposition et de mise au point que je voudrais essayer ici. J'y mêlerai quelques suggestions personnelles pour excuser des emprunts inévitables. Mais avant tout, je serais heureux de rendre service à nos collègues de l'enseignement secondaire, comme nous disons en France, en leur mettant sous les yeux les pièces du procès [1].

La discussion porte sur deux dates principales; les uns

---

1 Il me paraît inutile de donner une bibliographie détaillée. Les introductions aux éditions, les histoires littéraires, les biographies d'Horace comme celles de L. Müller ont sur la question plus ou moins de détails. Je mentionne seulement, comme études particulières, l'article d'Adolf Michaelis, *Die horazischen Pisonen*, dans les *Commentationes in honorem Theodori Mommseni* (Berlin, 1877), p. 420; la « lecture » d'Henry Nettleship, publiée dans le *Journal of philology*, vol. XII, et réimprimée en 1885 dans les *Lectures and Essays* (Oxford), p. 168; les quelques pages de Gustav Friedrich, dans *Q. Horatius Flaccus, philologische Untersuchungen* (Leipzig, Teubner, 1894), pp. 222-232. Voir aussi la note bibliographique de la deuxième partie de la présente étude.

placent l'Art poétique en 735/19-736/18, au plus tard en 737/17-738/16, les autres à la fin de la vie d'Horace, entre 743/11 et 746/8.

Les deux questions de la date et du but sont plus étroitement liées qu'on ne le penserait d'abord. Les données externes, les allusions et les témoignages forment le principal objet de la recherche chronologique; ces éléments sont complétés par les données internes, le rapport de l'Art poétique avec les autres épitres d'Horace, le caractère et les tendances de l'ouvrage. Ce deuxième groupe de faits et d'idées dévoile en même temps le dessein de l'auteur. Nous résumerons donc notre tâche en disant que nous avons à discuter d'abord les données chronologiques, puis le caractère de l'Épître aux Pisons.

PREMIÈRE PARTIE.

Les données chronologiques de l'Épître aux Pisons.

I. La personne des Pisons. — II. Les allusions littéraires : Quintilius Varus (v. 438), Messalla et A. Cascellius (v. 369-371), Maecius Tarpa (v. 386-388), Varius et Virgile (v. 55), Virgile. — III. Les allusions politiques : le Rhin et Drusus (v. 18), Licinus (v. 301), les grands travaux publics et Agrippa (v. 63-69). — IV. Les témoignages directs : les manuscrits, Q. Terentius Scaurus, Porphyrion.

I.

Une première donnée historique paraît être fournie par les destinataires mêmes de l'épître. Quels étaient les Pisons? Il semble que nous avons là un point fixe.

Le malheur est qu'il y a bien des Pisons. Aussi l'argument qui devait convaincre tout le monde devient-il un premier sujet de discussions.

Deux hypothèses ont été proposées.

La plus récente a été défendue par Michaelis, adoptée par MM. Mommsen, Vahlen, Schütz, Nettleship, Kiessling [1]. Pour ces philologues, les Pisons d'Horace sont : 1° le père, Cn.

---

1 Proposée pour la première fois par VAN REENENS. *Disputatio de Horatii epistula ad Pisones*, Amstelodami, 1806.

Calpurnius Piso, en 708/46 commandant de troupes numides contre César en Afrique, puis partisan de Brutus et Cassius, rentré dans la vie privée après l'amnistie, consul en 731/23 sur l'invitation d'Auguste (Tac., *An.*, II, 43; *Bel. Afric.*, 3, 18); 2° l'aîné des fils, Gnaeus, cos. avec Tibère en 747/7, *ingenio uiolentum et obsequii ignarum, insita ferocia a patre Pisone* (Tac., *An.*, II, 43), gouverneur de Syrie lors du voyage en Orient et de la mort de Germanicus; mort volontairement, à la suite des soupçons excités contre lui par cette mort, en 20 ap. J.-C., après 45 ans de service public (Tac., *An.*, III, 16); par suite, né au plus tard en 711/43; 3° le plus jeune des fils, Lucius, consul en 753/1, qui, en 16 ap. J.-C., protesta avec âpreté contre les intrigues et la vénalité du forum, intenta un procès à la favorite de Livie, Urgulania (Tac., *An.,* II, 34); et, accusé de lèse-majesté, se donna la mort en 24 (Tac., *An.*, III, 21).

Dans l'autre hypothèse, les Pisons sont : 1° le père, L. Calpurnius Piso Frugi, surnommé *pontifex,* né vers 705/49 [1], consul *suo anno* en 739/15, légat en Thrace de 741/13 à 743/11 (*decus triumphale in Thraecia meruerat,* Tac., *An.*, VI, 10), devenu préfet de la ville en 768/14, mort dans cette situation en 786/32; représenté par Porphyrion comme poète et protecteur des lettres; en tout cas, dédicataire d'épigrammes grecques d'Antipatros de Thessalonique dans l'Anthologie palatine; signalé, d'autre part, comme un des plus intrépides buveurs de son temps par Sénèque (*Ep.* LXXXIII, 14 : *Ebrius ex quo semel factus est, fuit*); 2° l'aîné, L. Piso, *cos. suffectus* en 761/7 [2], assassiné en voyage en 778/24, quand, en qualité de légat consulaire de la Tarraconaise, il faisait rentrer les sommes dues au fisc avec une grande sévérité (Tac., *An.,* IV, 45); 3° le plus jeune, M. Licinius Crassus Frugi, adopté par M. Licinius Crassus qui fut cos. en 740/14, cos. lui-même en 781/27, préteur trois ans auparavant; on n'a pas sur lui de données plus anciennes.

Cette dernière identification, proposée par M. Mommsen,

---

1 On calcule la date de naissance d'après celle du consulat, en supposant que l'âge du consulat est 33 ans.

2 Borghesi, *Œuvres*, V, 312.

Ephemeris epigraphica, I, 145, n'est pas sans difficulté. Le cadet des Pisons devait être très jeune; il joue dans l'Art poétique un rôle effacé. Cependant il ne pouvait avoir moins d'une quinzaine d'années. En abaissant le plus possible la date de l'Art poétique, comme Horace est mort en 746/8, le jeune Pison serait né au plus tard en 730/24 et il aurait obtenu le consulat à 51 ans environ, dix-sept ans après son frère. C'est bien peu vraisemblable. Mais il ne faut pas oublier que le rapport établi entre M. Licinius Crassus Frugi et le préfet de Rome est une hypothèse. Elle est séduisante, car un fils de ce Licinius s'appelle L. (Calpurnius) Piso Frugi Licinianus, c'est-à-dire comme le grand-père supposé. On peut d'ailleurs admettre la généalogie conjecturée par M. Mommsen et laisser ce Pison en dehors de l'Art poétique. S'il a obtenu le consulat *suo anno,* il est né en 747/7, après la mort d'Horace. Il est mis hors de cause.

Il faudra donc supposer ou que le préfet de Rome a eu des fils que nous ne connaissons pas ou que le cadet doit être cherché parmi les Pisons dont l'état civil est incertain.

M. Dittenberger a rapporté à M. Licinius Crassus Frugi une inscription d'Athènes (C. I. A., III, 601), dédicace d'une statue d'un C. Calpurnius, L. f., Piso Frugi [1]. Ces noms sont, dans cette hypothèse, ceux que portait, avant l'adoption, le fils cadet attribué à Pison le pontife. Mais en soi, l'hypothèse est une pure conjecture. Je crois que l'on peut aussi bien placer ce Gaïus, parmi les fils de Piso pontifex, mais entre Lucius et l'adoptif des Licinii. Il remplit ainsi le long intervalle, une vingtaine d'années, qui sépare la naissance de ces deux enfants. Dans son commentaire, M. Dittenberger remarque que cette branche des Pisons a deux prénoms fixes en quelque sorte, Gaïus et Lucius; le prénom Gnaeus est caractéristique de l'autre branche. Il n'y a aucune difficulté à faire de ce Lucius un fils de Pison le pontife. Mais la même base portait une seconde statue, celle d'un Cn. Calpurnius Piso [2]. M. Dittenberger essaie d'expliquer cette association,

---

1 *Ὁ δῆμος | Γάιον Καλπόρνιον, Λευκίου ὑόν, Πίσωνα Φρούγια ἀρετῆς | ἕνεκα.*

2 N° 602 : *Ὁ δ<ῆμ>ος | Γναῖον Καλπόρνιον | Πίσωνα, ἀρετῆς ἕνεκα | καὶ εὐνοίας.*

puis s'embarrasse et finit par dire : « Antiquior quaedam inter utramque Pisonum stirpem affinitas subesse uidetur, cuius nulla exstat memoria. » Nous ne chercherons pas la solution de ce problème, qui subsiste dans toutes les hypothèses. Mais il ne semble pas y avoir de difficulté à supposer que C. Calpurnius Piso du n° 601 est le cadet des jeunes gens d'Horace, et à l'intercaler entre Lucius et celui qui passa dans la famille des Licinii. Ce jeune homme a pu mourir avant d'avoir atteint les hautes charges. Je propose cette identification non comme une chose certaine, mais comme un exemple des hypothèses possibles. Nous ne sommes donc pas liés par l'âge du consul de l'an 27 après J.-C. [1].

Une autre difficulté a été cherchée dans l'âge du père. Pison le pontife est mort en 32 de notre ère, à l'âge de 80 ans : *Aetas ad octogesimum annum processit* (Tac., *An.*, VI, 10). Il lui était difficile d'avoir des fils parvenus à l'âge d'homme en 746/8. Aussi Riese a-t-il voulu corriger dans Tacite *LXXXum* en *LXXXXum* [2]. Mais le chiffre de Tacite est garanti par la date du consulat. Si Pison s'est marié jeune, ce qui n'a rien d'invraisemblable, ses fils pouvaient avoir une vingtaine d'années en 746/8. Il n'y a donc aucune impossibilité à ce qu'Horace leur ait adressé sa lettre.

Je crois d'ailleurs, et cela en dehors de toute question chronologique, que l'on veillit trop les *iuuenes :* il est sûr qu'Horace emploie ce terme dans un sens large et non dans le sens technique; par politesse, il peut l'adresser à de tout jeunes gens. Cette hypothèse de destinataires imberbes me paraît s'accorder bien mieux avec le rôle effacé que le poète leur donne dans sa lettre. Ils doivent être encore en puissance du rhéteur. Ils vivent à Rome, dans la maison paternelle. Le souci de la carrière ne les pas encore emportés avec leur père dans les Alpes ou en Thrace. Les essais de l'aîné sont des essais d'écolier. Horace peut donc traiter sans

---

1 Les autres Pisons connus ou évidemment ne sont pas de l'époque d'Horace ou portent un prénom qui les exclut, comme celui de Lucius qui est déjà le prénom de l'aîné.

2 *Jahrbücher*, t. XCIII, 1866, p. 480.

façon ces deux jeunes gens comme s'ils étaient des abstractions.

L'identification du père des Pisons avec le préfet et pontife est ancienne, puisque nous la trouvons pour la première fois dans Porphyrion; nous verrons tout à l'heure le poids de ce témoignage. Mais, en soi, le choix de tel ou tel Pison contemporain d'Auguste et d'Horace est possible. Les anciens éditeurs et philologues, H. Estienne, Lambin, Bentley ont été inclinés par l'affirmation du scoliaste à placer l'Art poétique à la fin de la vie d'Horace, entre 743/11 et 746/8. Kirchner, Ritter, Dillenburger, Orelli et Mewes, L. Müller, Wickham et d'autres, plus récemment, se sont rangés au même avis. On peut dire que c'est l'opinion commune. Si les Pisons d'Horace sont Cn. Calpurnius et ses fils, on est obligé de placer beaucoup plus tôt l'Art poétique, de 737/17 à 738/16 avec Kiessling, ou vers 735/19-736/18.

Si l'on juge seulement de la convenance de ces identifications, on reconnaîtra que l'hypothèse anciennement et généralement admise est la plus vraisemblable. Horace n'a jamais abdiqué complètement sa liberté; il n'a jamais évité de rappeler sa participation aux guerres civiles dans l'armée de Brutus. Mais l'on reconnaîtra qu'à la fin de sa vie, comblé par Mécène, aimé d'Auguste, il eût manqué de tact en choisissant pour le confident de ses désirs et de ses idées littéraires un ancien lieutenant de Brutus, rogue et maussade, à peine sorti d'une retraite boudeuse pour y rentrer, semble-t-il, aussitôt. Autre chose était pour Horace de rappeler son rôle personnel et une escapade de jeunesse, autre chose de mettre en tête de la plus longue de ses œuvres le nom d'un personnage dont l'attitude s'expliquait plutôt par un caractère rêche et ombrageux, *insita ferocia*, que par une véritable indépendance. L'homme aimable et actif qu'était Pison le pontife, lettré et ami des poètes, joyeux compagnon à l'occasion, sachant allier une conduite habile des affaires et l'entrain du général avec le goût des plaisirs, paraît vraiment plus qualifié pour être l'ami d'Horace et le dépositaire de sa doctrine poétique [1].

---

1 Nettleship, p. 173, rappelle qu'Horace dans les Satires (I, II, 121) a cité

On est donc réduit, en dernière analyse, à invoquer des raisons de convenance. Par la discussion précédente, on voit que le nom des Pisons n'offre aucun secours. Que l'on place l'Art poétique tôt ou tard, il ne manquera pas de destinataires. La personnalité des Pisons ne détermine pas la date de l'Art poétique, mais la date de l'Art poétique détermine la personnalité des Pisons.

Les allusions peuvent être plus décisives.

II.

Nous commencerons par les allusions littéraires.

L'une d'entre elles nous fournit un point fixe. V. 438 : *Quintilio si quid recitares... aiebat* : Horace parle de Quintilius Varus au passé. Or Varus est mort en 731/23. L'Art poétique est postérieur à cette date, et probablement au premier livre des Épîtres. M. Michaelis affirme que le nom aurait plus de poids si Varus ne fût pas mort depuis longtemps. Cela n'est pas exact. Pour un débutant de quinze ou dix-huit ans, les noms prennent une signification d'après le milieu. Les souvenirs d'enfance ne jouent ici aucun rôle.

Une autre mention ne nous apporte pas de renseignement :

Consultus iuris et actor
Causarum mediocris abest uirtute diserti
Messallae nec scit quantum Cascellius Aulus.
Vers 369-371.

Messalla est mort quinze ans après Horace. A. Cascellius était *senex* au temps des proscriptions (712/42; VAL. MAX., VI, II, 12), c'est-à-dire qu'il avait alors une soixantaine d'années; il pouvait être *quaestorius* en 681/73 (DITTENBERGER, *I. G. S.*, 413; cf. MOMMSEN, *Hermes*, XX, 278). Ces indications nous conduisent à placer sa naissance, au plus tard, vers 650/104. Il eût eu 96 ans en 746/8. Mais rien ne prouve qu'il n'était pas mort au moment où écrivait Horace. Son nom

---

Philodème et que Philodème fut l'ami de L. Calpurnius Piso Caesoninus, consul en 696/58, objet de l'invective de Cicéron *In Pisonem*, beau-père de César, père de Piso *pontifex*. Je crois que cette rencontre est un hasard. Mais on voit que le goût des lettres était héréditaire dans cette branche des Pisons.

pouvait rester comme celui du jurisconsulte-type : « un Cascellius, un Messalla. » L'hommage rendu à l'éloquence de Messalla n'en était que plus délicat. Horace tirait du nombre des orateurs vivants Messalla, pour accoler à son nom le nom d'un jurisconsulte qu'une postérité commençante semblait avoir déjà consacré. Le sens de l'expression paraît fort clair et va nous aider à préciser une allusion discutée.

> Si quid tamen olim
> scripseris, in Maeci descendat iudicis auris,
> et patris et nostras.
>
> Vers 386-388.

Ces vers sont le principal motif de reporter l'Art poétique à une date ancienne. Sp. Maecius Tarpa fut chargé en 699/55, de choisir les pièces par lesquelles Pompée inaugura son théâtre (Cic., *Ep.* VII, I, 1). Une telle mission ne pouvait être confiée à un tout jeune homme : Maecius avait donc au moins trente ans. Il en aurait eu 77 à la mort d'Horace. Dès lors, Michaelis et Nettleship trouvent invraisemblable qu'Horace ait renvoyé un jeune homme au jugement d'un vieillard qui a déjà un pied dans la tombe. Cette invraisemblance ne me frappe pas. Je trouve, au contraire, que le jugement d'un homme âgé est pour un débutant la meilleure des garanties. Mais le passage a un autre sens déjà indiqué par Bentley. Il faut entendre : « un Maecius comme juge. » *Iudicis* est une de ces oppositions qui indiquent la conséquence. Elles ne sont pas rares en latin; cp. *Od.*, I, II, 42-43 : *Siue mutata iuuenem figura | ales in terris imitaris, almae filius Maiae :* « de manière à paraître le fils de Maia. » Comme nous n'avons aucune donnée sur la mort de Maecius, l'expression d'Horace peut aussi bien s'appliquer à un mort qu'à un vivant. La suite désigne des vivants : *patris, nostras.* Le mélange n'aurait rien de choquant. Il donnerait à l'expression un tour inattendu et contrasté qui est recherché par le poète.

Ainsi la mention de Maecius n'a pas plus de valeur chronologique que celles de Messalla et d'A. Cascellius. Ce sont des hommages rendus à des hommes célèbres. Ils ont cela de commun de s'adresser à des personnages parvenus à la notoriété à peu près en même temps : Horace, comme il arrive, est fidèle aux admirations de sa jeunesse. Messalla est beau-

coup plus jeune que Cascellius et que Maecius. Mais il était déjà célèbre en 711/43 (Cic., *Ad Brutum,* I, 15, 1). La supériorité d'un orateur est plus vite établie que celle d'un critique ou d'un jurisconsulte.

Il ne reste plus que les allusions à Varius et à Virgile. Tous deux sont mentionnés, v. 55, à propos du droit revendiqué par Horace de créer des mots nouveaux. Nous ne savons s'ils sont morts ou vivants.

Michaelis trouve que, dans ce passage, la chaleur et le mouvement passionné d'Horace ne s'expliquent que par une date ancienne : quand la réputation de tous les poètes nouveaux était établie, il y avait quelque ridicule à poursuivre une bataille gagnée. Cependant, les écrivains gardent souvent des luttes passées une vivacité qui n'est plus de saison. Si l'on veut accepter l'explication de Michaelis, on placera l'Art poétique beaucoup plus haut que la plus ancienne des dates possibles. En 737/17, le Thyeste de Varius est un événement vieux de douze ans; Virgile a publié toutes ses œuvres, sauf l'Énéide; Horace, toutes les siennes aussi, excepté les épîtres du second livre. Voilà pour les coryphées; je ne mentionne pas les autres. Quand une école est arrivée à donner tout ce que ses promesses contenaient en germe, on peut dire qu'elle a triomphé. Pour nous reporter aux années de lutte, il faudrait remonter jusqu'au temps des Satires. Michaelis prouve trop sa thèse. Enfin, si l'école nouvelle restait seule sur le terrain, la masse du public et des critiques n'était pas encore complètement conquise comme le prouve l'épître à Auguste.

En réalité, Horace pensait moins à ces adversaires qu'à lui-même et aux poètes tragiques qu'il voulait susciter. Dans aucune de ses œuvres, il n'a usé plus que dans l'Art poétique de la liberté de créer des mots nouveaux. Cette liberté n'était pas moins indispensable au poète tragique qui voulait reproduire les modèles grecs et transporter en latin leur énergie verbale et le coloris de leurs images. Ces motifs suffisent à expliquer la chaleur et l'étendue du morceau dans l'Art poétique (vv. 48-72).

Mais Virgile est seulement nommé au v. 55 et presque incidemment; mais quand Horace définit l'épopée, il parle d'Homère et ne fait aucune allusion à l'Énéide (vv. 73-74);

mais quand il donne au poète épique l'exemple d'un début, il traduit le commencement de l'Odyssée (vv. 141-142); mais il ne songe pas un instant à recommander l'histoire d'Énée et d'Ascagne aux futurs poètes tragiques. Un tel silence était-il possible après la publication de l'Énéide (vers 737/17)?

Le silence d'Horace ne s'explique pas mieux avant qu'après la mort de Virgile. Car non seulement Horace connaissait la nouvelle épopée par des confidences, mais le public savait l'existence d'un ouvrage annoncé dès 728/26 par Properce, lu à plus d'un (*pluribus*, DONAT) au moins partiellement. Le silence d'Horace a donc une autre cause qu'un rapport chronologique. Dans un programme d'études poétiques écrit pour des jeunes gens, Horace ne veut proposer à l'imitation que des modèles grecs. Virgile, Varius, Horace lui-même ne sont à ses yeux que des disciples.

Aucune des allusions littéraires de l'Art poétique ne nous fournit la limite chronologique cherchée. La mort de Quintilius Varius nous interdit seulement de remonter plus haut que 731/23. Mais ce n'est pas sur ce point que la lumière est le plus nécessaire.

III.

Des allusions d'un autre caractère sont assez rares. Voici d'abord un passage qui appartient à la fois à l'histoire littéraire et à l'histoire politique.

Parmi les descriptions intempestives qui ne sont que de brillants hors d'œuvre, Horace énumère :

lucus et ara Dianae
et properantis aquae per amoenos ambitus agros,
aut flumen Rhenum aut pluuius... arcus.
Vers 16-18.

Il y a là sans doute des allusions impénétrables pour nous. Mais tandis que le bois et l'autel de Nemi, l'arc-en-ciel et la fuite d'une rivière dans la campagne sont des hors d'œuvre possibles en tout temps, la description du Rhin éveille aussitôt l'idée des guerres de Germanie; en tout cas, elle a dû être surtout à la mode dans le temps où les Romains luttaient sur les bords du Rhin. On a prétendu qu'Horace pensait à

Furius Bibaculus, le poète ridiculisé dans les Satires (I, 10, 37). Outre que cette allusion ferait l'effet d'une vieille histoire, la description du Rhin dans un poème sur la guerre des Gaules n'aurait pu être critiquée comme un hors d'œuvre. Il s'agit plutôt non d'un seul poète, mais de plusieurs poètes, qui à l'envi ont décrit le Rhin hors de propos. Dans toutes les littératures, certains sujets sont mis à la mode par les événements du jour. On peut deviner quels événements ont inspiré les contemporains d'Horace.

Pendant la période qui nous occupe, il n'y eut d'événements considérables sur le Rhin que le soulèvement des Sicambres, des Usipiens et des Tenctères, leur victoire sur Lollius et les campagnes qui suivirent. La *clades Lolliana* (738/16) paraît avoir vivement frappé les imaginations à Rome. Elle coïncidait avec des incursions des tribus des Alpes dans la vallée du Pô. On voyait déjà tout le monde barbare soulevé sur la ligne des frontières, l'Italie envahie, Rome menacée. Les beaux-fils d'Auguste en Rhétie parèrent au plus pressé (739/15). Puis vinrent la série des campagnes de Drusus, 742/12-745/9, malheureusement interrompue par l'accident mortel arrivé à ce prince. Horace avait cédé à l'enthousiasme général et célébré dans les odes du quatrième livre la campagne de Rhétie (II, IV, XIV). Dans l'hiver de 743/11-744/10, Drusus revint à Rome. Il y reçut les honneurs de l'ovation et les ornements du triomphe. Il y acheva son année de préture urbaine et donna des jeux magnifiques. Auguste lui refusa le titre d'*imperator* décerné par l'armée, mais augmenta d'une unité le chiffre de ses propres acclamations impériales *(imp. XII)*. C'était bien le moment pour la foule des poètes de se jeter sur le Rhin et de le traverser victorieusement. Soyons sûrs qu'ils n'y ont pas manqué. Horace leur décoche un trait au passage. Si cette hypothèse est fondée, l'Art poétique a dû être écrit vers 744/10.

Le désir de glisser une épigramme sous une mention faite d'un air innocent a, d'après les scoliastes, déterminé Horace à nommer le *tonsor Licinus* (v. 301). Nous connaissons ce procédé, si fréquent chez les satiriques et dans Horace même : Alfenus, Novius, Milonius et quelques autres ont vu leur nom se glisser dans les vers malicieux du poète grâce à cet

artifice. Le scoliaste de Cruquius nous donne sur Licinus les renseignements suivants : « Nomen est tonsoris famosi, qui postea dicitur factus senator a Caesare, quod odisset Pompeium; de quo hoc scriptum est epitaphium :

> Marmoreo tumulo Licinus iacet, at Cato nullo,
> Pompeius paruo : quis putet esse deos? »

Le tombeau de Licinus, d'après le scoliaste de Perse, se trouvait sur la *uia Salaria*, au deuxième mille (Perse, ii, 36).

Le personnage est connu. Gaulois, fait prisonnier par les Romains, puis affranchi de César, Auguste le nomma procurateur de la Gaule et il exerça ces fonctions avec âpreté. Pour se faire pardonner ses exactions, Licinus donna une partie de sa fortune à Auguste [1]. C'était un ingénieux filou. Il avait des mensualités à recouvrer; sous prétexte que l'année avait douze mois, et peut-être par une imitation humoristique des deux mois ajoutés en 708 au calendrier par son patron César, il réclamait les sommes dues après décembre, dans les mois de « *undecembris* » et « *duodecembris* », ce qui faisait quatorze mois depuis janvier.

E. Desjardins a contesté, il est vrai, les affirmations de Dion Cassius. « Tout fait naître des soupçons dans ce récit. D'abord on a peine à comprendre comment un affranchi de César porte le nom de *Licinius* et non celui de *Iulius*. Ensuite, comment un affranchi, avec toute l'audace qu'on peut lui supposer, a-t-il pu se faire donner la procuratelle, non d'une province, mais « de la Gaule, » c'est-à-dire des *Tres Prouinciae?* Enfin comment cet ancien esclave a-t-il pu jouir du fruit de ses rapines aux dépens de la Gaule et d'Auguste lui-même, qu'il aurait joué comme un sot? cela surtout n'est pas facile à comprendre [2]. » Le nom de Licinius est depuis longtemps démontré inexact. Madvig, en se fondant sur les textes métriques, a prouvé, en 1837, que le personnage s'appelait *Licinus* [3]. Desjardins n'a pas connu la dissertation de Madvig. On peut donc, si l'on veut, supposer les noms de

---

1 Dion, LIV, 21, 3 suiv.; cf. Sén., *Apocol.*, 6.
2 E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, III, p. 183, n. 3.
3 *Opuscula academica*, II, 202 suiv.; 2e éd., 562.

C. Iulius Licinus. Il serait possible que Dion en désignant une fois « les Gaules » eût commis une erreur. Le passage de Sénèque dans l'Apocolyntosis désigne spécialement Lyon, comme chef-lieu du royaume de Licinus. Mais nous savons maintenant que, sous l'Empire, l'Aquitaine et la Lyonnaise étaient d'ordinaire réunies sous l'administration d'un seul procurateur [1]. Dion doit être exact. Quant à la vraisemblance morale du récit, elle ne paraîtra guère douteuse, si on se replace au temps des événements. Mais la date même est d'abord à préciser.

Dion vient de parler de l'année 738/16. Il commence alors son nouveau récit de la manière suivante : « ***Τοῦτόν τε τὸν ἐνιαυτὸν (ὁ Αὔγουστος) κατανάλωσε καὶ τὸν ὕστερον ἐν ᾧ Μάρκος τε Λίβων καὶ Καλπούρνιος Πίσων ὑπάτευσαν*** (739/15). ***Πολλὰ μὲν γὰρ καὶ ὑπὸ τῶν Κελτῶν, πολλὰ δὲ ὑπὸ Λικινίου τινὸς ἐπεποίηντο.*** » A la suite de cette annonce, l'historien raconte les exactions de Licinus, les plaintes qu'elles soulevèrent, la manière dont le coupable se tira d'affaire. La narration de Dion laisse supposer que la question fut tranchée sur place. Licinus mène Auguste chez lui et lui montre ses trésors en disant : « Ces biens, maître, c'est à dessein, dans ton intérêt et dans celui des autres Romains que je les ai rassemblés; j'ai voulu empêcher que, possesseurs de tant de richesses, les indigènes ne se révoltent. D'ailleurs, c'est pour toi que j'ai mis tout cela en réserve et je te le donne. » L'expression ***οἱ ἐπιχώριοι***, « les indigènes », n'est tout à fait juste qu'employée dans la Gaule même. Dion Cassius conclut ainsi : « ***Καὶ ὁ μὲν οὕτως ὡς καὶ ὑπὲρ τοῦ Αὐγούστου τὴν τῶν βαρβάρων ἰσχὺν ἐκνενευρικώς, ἐσώθη, Δροῦσος δὲ ἐν τούτῳ καὶ Τιβέριος τάδε ἔπραξαν.*** » Suit le récit de la campagne de Rhétie.

Cette campagne est du printemps de 739/15. L'affaire de Licinus est de l'hiver précédent et cela concorde avec le début de Dion qui parle de deux années. Elle ne reçut pas de solution tout de suite et se trouve à cheval sur les deux dates consulaires. Mais, naturellement, Dion nous parle de Licinus seulement au moment où l'on fait du bruit autour de

1 MOMMSEN, *Röm. Geschichte*, V, 85, n. 1.

son nom. 738-739 est donc le temps où il fut relevé de ses fonctions. Nous ignorons quand il en fut chargé.

Ce temps est précisément le début d'un long séjour d'Auguste en Gaule (738/16 à 741/13), pendant lequel l'empereur règla beaucoup de points [1]. Déjà, une première fois, en 727/27, il s'était rendu à Lyon. L'organisation de la Gaule marchait lentement. Le deuxième séjour d'Auguste ne l'établit pas définitivement; car, dans la suite, des princes de la famille impériale, Tibère, Drusus, Germanicus, sont désignés pour le commandement de l'armée de Germanie, et, par suite, pour travailler à cette organisation de la Gaule. Il y avait des résistances, venues des populations, mais aussi des à-coups, dont les administrateurs romains étaient responsables. L'incident de Licinus se place parmi ces défaillances. L'homme avait paru digne de confiance, comme affranchi de César; capable de réussir, comme Gaulois. Desjardins dit qu'Auguste, coupable de crimes, ne commettait pas de fautes. Mais la faute n'eût été commise que si Licinus avait pu se maintenir. Il sauva sa tête et une partie de sa fortune : il va de soi qu'on ne le garda pas. Il avait eu la précaution de l'intendant infidèle dont parle l'Évangile : « *Συχνὰ δὲ καὶ ἑαυτῷ τοῖς τε οἰκείοις παρεξέλεγε* » (*Ib.*, § 4). Auguste se servit à son tour, après les familiers. Ce n'était pas sans motif qu'il n'alla pas plus loin. Il n'eût pas été prudent, devant des populations mal soumises et en voie d'organisation, d'étaler à la française les crimes d'un fonctionnaire romain. L'affaire fut résolue discrètement.

Nous nous expliquons mieux la mention d'Horace. Madvig doute de l'identité proposée par le scoliaste. Mais Licinus a pu exercer le métier de barbier bien avant d'être procurateur. Les fortunes de ce genre n'étaient pas rares à la fin de la république et sous l'Empire. Horace n'avait aucun ménagement à garder à propos d'un homme taré. Licinus était un de ces instruments qu'un gouvernement emploie et désavoue. Un récit, pour le reste assez obscur, de Macrobe (*Sat.*, II, IV, 24)

---

1 Velleius Paterculus, II, XCVII, 1, met ce voyage d'Auguste en relation directe avec la *clades Lolliana*, qui est du printemps ou de l'été de 738/16.

prouve qu'Auguste ne se gênait pas pour lui extorquer de fortes sommes et que Licinus se laissait dépouiller sans protestation. Licinus avait promis par écrit un don considérable pour des travaux entrepris par l'empereur; Auguste profita d'un blanc pour doubler la somme. Licinus ne souffla mot et se contenta, dans une autre rencontre, de laisser l'empereur maître de fixer sa contribution. On le considérait comme un personnage peu recommandable et il se le tenait pour dit. D'après le scoliaste de Juvénal publié par George Valla, il est mort sous Tibère (I, 109). Mais l'on voit qu'Horace n'avait pas à attendre cet événement pour gloser Licinus. Il est bien plus probable, au contraire, que la mésaventure du drôle était toute récente quand Horace écrivait et l'on en faisait des gorgées chaudes dans l'intimité des personnages dirigeants.

Le renseignement du scoliaste est donc bon, comme en général ceux que nous donnent ces vieux commentateurs sur les personnages d'Horace [1]. Cette longue dissertation aura une excuse si nous en tirons une donnée chronologique : le v. 301 est postérieur à l'hiver de 738-739.

Il faut venir maintenant à d'autres allusions sur lesquelles on est en désaccord depuis l'antiquité. A la fin de ce long développement où le poète réclame pour Virgile et Varius le droit de créer des mots (voir plus haut, p. 369), Horace rappelle que les langues sont soumises, comme la nature, aux déclins et aux renouveaux successifs. Il songe à la mort, l'ouvrière de ces transformations :

> Debemur morti nos nostraque : siue receptus
> Terra Neptunus classis aquilonibus arcet,
> Regis opus, sterilisue diu palus aptaque remis
> Vicinas urbis alit et graue sentit aratrum,
> Seu cursum mutauit iniquum frugibus amnis
> Doctus iter melius : mortalia facta peribunt,
> Nedum sermonum stet honos et gratia uiuax,
>
> Vers 63-69.

---

1 Il a été de mode de révoquer tous ou presque tous ces renseignements, sous le prétexte de la sottise de nos scoliastes. Ils ont commis çà et là des méprises. Mais quand il n'y a pas de raison de soupçonner de ces confusions, et qu'ils nous rapportent des faits précis, non des déductions tirées du texte, je ne vois pas pourquoi l'on refuserait sa confiance. Une

L. Preller a rapproché de ces vers un passage de Plutarque où sont énumérés les grands projets de César [1]. Le dictateur méditait de détourner une partie du Tibre à partir de Rome et de le conduire par un large canal jusqu'à la mer près de Terracine, de transformer les marais Pontins en une campagne nourricière de multitudes (*τὰ ... ἕλη ... ἐκτρέψας πεδίον ἀποδεῖξαι πολλαῖς ἐνεργὸν ἀνθρώπων μυριάσι*), de transformer et de régulariser le port d'Ostie (PLUT. *Caes.*, 58). Plutarque dit que ces plans restèrent dans la période des projets, *ἐν παρασκευαῖς* : César mourut trop tôt pour les réaliser.

Preller a été devancé dans son interprétation par les scoliastes. Porphyrion dit : *Diuus Caesar duas instituerat res facere*, en parlant du port d'Ostie et du dessèchement des marais pontins (vers 66). Le pseudo-Acron et les scolies de Cruquius attribuent ces travaux à Auguste; de l'état de projets, ils passent à l'exécution : *Diuus Augustus duas res diuinas fecit, nam*, etc. Mais les scoliastes sont d'accord à entendre autrement *cursum mutauit amnis*. Porphyrion dit (v. 67; p. 166, 5 HOLDER) : *Tiberim intellegamus; hunc enim Agrippa deriuauit qua nunc uadit; antea per Velabrum fluebat.* Les autres scoliastes donnent une indication semblable.

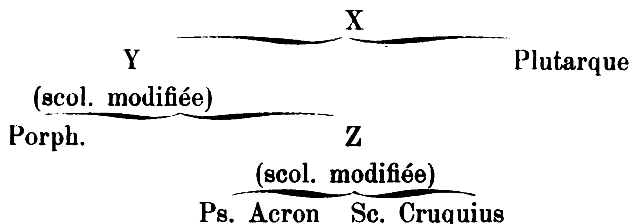
Ces rapprochements me conduisent à penser que Plutarque et les renseignements du commentaire exploité par nos scoliastes remontent à une même source. Ainsi s'expliquent les termes poétiques dont se sert Plutarque pour décrire le dessèchement des marais, termes si voisins de ceux d'Horace. Mais un intermédiaire entre cette source et nos scoliastes a modifié la note sur un point, celui qui concerne le Tibre. Enfin la substitution du nom d'Auguste à celui de César doit être attribuée à un grammarien sans doute assez récent, ancêtre particulier des recueils composites mis sous le nom d'Acron ou publiés par Cruquius. Une dernière altération, ou plutôt un mélange a introduit dans une partie des scolies d'Acron et de Cruquius, au lieu du port d'Ostie, le *portus*

---

telle hypercritique est sans règle : c'est la négation même de la critique. Elle cache souvent un système que gênent des témoignages importuns. Ce défaut est sensible dans Kiessling et L. Müller.

1 *Philologus*, II, 483.

Iulius, près de Baïes. On peut schématiser ce développement par le tableau suivant :



Plutarque nous a donc conservé la plus ancienne forme du renseignement. Il le connaissait probablement déjà lié avec le passage d'Horace. Reste à savoir si le lien ainsi établi est exact.

Je ne le crois pas. Sous les images, Horace poursuit un raisonnement rigoureux. Nous et nos œuvres, nous sommes une dette qu'il faudra payer à la mort. Nous existons maintenant; cependant nous mourrons. De même nos œuvres, qui existent présentement, disparaîtront. Ces œuvres subsistent dans leur réalité tangible exprimée par les présents *arcet*, *alit, sentit*, le passé *mutauit.* Si Horace parlait de simples projets, le parallèle établi entre l'homme et son œuvre serait boiteux; et tout le passage, assez ridicule : là où il n'y a encore rien, la mort perd ses droits. Car des projets peuvent toujours être repris et réalisés par autrui; en attendant, ce qui est potentiel est hors des atteintes du temps. Horace aurait un langage assez singulier, s'il voulait dire que la mort a tué dans l'œuf les projets de César : ce serait dire clairement à Auguste qu'il était incapable de les réaliser. Horace n'a donc pas pu faire allusion dans notre passage aux projets de César [1]. Ces travaux dignes des rois de Perse et d'Égypte [2], ont bien réellement existé.

---

1 Des raisons analogues ont été indiquées brièvement par M. Wickham.

2 *Regis opus.* Ces mots sont, d'après Kiessling, une allusion à César, auquel ses partisans voulaient donner le nom et la couronne de roi. C'est un contresens. Horace eût été bien maladroit de rappeler ce souvenir, si opposé à la politique d'Auguste. Il n'a pas été chercher si loin. Dans la littérature, les rois de Perse et d'Égypte sont grands bâtisseurs et grands terrassiers. Cp. *Od.*, III, xxx, 2 : *Regali situ pyramidum;* II, xv, 1 : *Regiae moles.*

Nous sommes un peu embarrassés pour déterminer les deux derniers. Ce fleuve, qui apprit à régler son cours, doit être le Tibre, d'après les scoliastes. Ils se trompent en prenant les mots *cursum mutauit* au pied de la lettre, et ils font une confusion en parlant du Vélabre. On a déjà vu qu'ils avaient mal compris leur source. Pendant son édilité, Agrippa fit curer les égoûts et les parcourut en barque jusqu'au Tibre (721/33) [1]. Pour cette navigation souterraine, il emprunta nécessairement la *cloaca maxima*, qui passait en dernier lieu sous le Vélabre avant de se jeter dans le Tibre. Telle est l'origine de la confusion [2]. Mais les scoliastes, en résumant, ont dû omettre en même temps un point important. Cette réfection des égoûts dut être liée à des travaux dans le Tibre. Pour empêcher le retour des inondations, il fallait à la fois dégorger les cloaques et travailler le lit du fleuve. Les scoliastes ont pu mêler des opérations connexes, mais distinctes. Nous n'avons pas d'ailleurs d'autre témoignage sur cette réfection du Tibre.

On a toujours vu les marais Pontins dans les marais qui subissent le poids de la charrue. Nous ignorons à quelle entreprise fait allusion le poète. En 718/36, lors du voyage à Brindes, Horace les traversa par eau sur un canal. Je ne connais pas de mention plus ancienne de ce canal qui allait jusqu'à Terracine. La description animée du bourg forain qui servait de port d'embarquement (*Forum Appi*), du paysage nocturne troublé par les cris des bateliers et les coassements des grenouilles, les incidents de la route, le marinier paresseux, le passager à la tête chaude forment un des épisodes les plus vivants du récit. Je croirais volontiers que le canal était ouvert depuis peu à la navigation. L'aventure d'Horace était nouvelle et le poète s'est empressé d'en relever le piquant de sa narration. Desjardins fait la remarque sui-

---

1 Dion, XLIX, xliii, 1.

2 L'idée qu'à l'époque royale, avant la construction de la *Cloaca maxima*, le Vélabre était un marais, a dû aider aussi à l'erreur. Cette situation est souvent décrite par les poètes du siècle d'Auguste; cf. Prop., IV, ix, 5; Ov., *Fast.*, VI, 405; Tib., II, v, 33. C'était une donnée reçue parmi les archéologues romains, Varron, *Ling. lat.*, V, 43 Spengel.

vante : « L'irrégularité, ou pour mieux dire, la fantaisie qui présidait au transport des voyageurs, l'an 36 avant notre ère, par la batellerie du Forum d'Appius, semble indiquer qu'il s'agit ici d'un service provisoire »[1]. L'observation sera plus juste encore si l'on admet qu'il s'agit d'un service débutant. La Blanchère a, par contre, mis en relation la création de ce canal avec un dessèchement tenté en 594/160 par Cethegus : *Pomptinae paludes a Cornelio Cethego consule, cui ea prouincia euenerat, siccatae agerque ex iis factus* (*Epitoma* de T. Live, XLVI)[2]. C'est une pure hypothèse que l'on voudrait trouver mieux établie. Je n'irais pas jusqu'à appeler le canal *Fossa Cethegi*, comme fait La Blanchère. Nous le tiendrons pour plus récent, en attendant des renseignements nouveaux[3]. Mais la date précise reste incertaine. On pourrait en faire une œuvre d'Agrippa dans les années qui suivirent la mort de César, dans le même temps que le port dont nous allons parler.

Car *receptus terra Neptunus* désigne, pour la plupart des commentateurs, le *portus Iulius* de Baïes, la mer amenée dans le lac Lucrin et du lac Lucrin dans le lac Averne par un canal. Ce travail, exécuté en 717/37 sous les ordres d'Agrippa, fit l'admiration des contemporains; on connaît les vers de Virgile qui le célèbrent en des termes qu'Horace a pu vouloir rappeler (*Georg.*, II, 161 suiv.). Dans l'antiquité on avait déjà proposé cette interprétation, comme l'atteste le recueil du Pseudo-Acron[4].

Mais, en dehors des travaux dont nous venons de parler, d'autres pourraient être cités avec des droits égaux. Je laisserai de côté la *fossa Drusiana*, canal qui conduisait les eaux du Rhin dans la Sala (l'Yssel), et de là dans le lac Flevo (Zuyderzée), d'où elles passaient dans la mer. Drusus ne fit sans doute qu'achever cette entreprise, vers 742/12. Malgré

---

1 *Revue de Philologie*, II (1878), 153.

2 *Terracine*, p. 82.

3 Lucilius, qui a suivi le même chemin, ne sait rien du canal ; voy. *La Blanchère, ibid.*, p. 80.

4 V. 65 : *Significat autem Lucrinum portum... Diuus Augustus duas res diuinas fecit : ut... et portum Lucrinum muniret, de quo Maro*, etc.

l'intérêt excité par les campagnes de Drusus, je ne crois pas qu'Horace ait voulu désigner ce canal et la mer forçant le lac Flevo. C'était, avant tout, un ouvrage stratégique, qui correspond imparfaitement aux données et aux intentions du poète.

Il n'en est déjà plus de même des travaux exécutés à l'embouchure du Pô. L'un des bras, la Padusa, fut canalisé et s'appela *Fossa Augusta* [1]. Il conduisait à un port, où s'abritait la flotte de Ravenne et qui, par suite, reçut le nom de *Classis*. Valgius Rufus, l'ami d'Horace, avait décrit ces travaux (vers 727/27)

Et placidam fossae qua iungunt ora Padusam,
Nauigat Alpini flumina magna Padi.

SERVIUS, *Aen.*, XI, 457; BAEHRENS, *Frag. poet. rom.*, p. 343.

Mieux encore que le *portus Iulius*, dans cette fertile plaine du Pô, le *portus Classis* dut rendre à l'agriculture bien des terres envahies par les marais.

Une création toute semblable fut réalisée en Gaule par Agrippa : le port de *Forum Iulium* (Fréjus) et le canal latéral à l'Argens *(Argenteus)* qui débouchait dans le bassin. Ce port abrita la flotte d'Auguste avant l'organisation de la station à Misène, c'est-à-dire avant 732/22 au plus tard [2].

Cette liste de travaux analogues, entrepris sous Auguste, est certainement incomplète [3]. Elle suffit à prouver l'erreur des scoliastes anciens et modernes. Ils ont eu le tort de vouloir faire correspondre à un fait précis chacune des allusions d'Horace. Mais le poète a voulu, au contraire, désigner des catégories générales d'entreprises, sans en exclure d'autres qui ne se présentaient pas à sa pensée. Ces trois catégories, ports creusés dans les terres, rectifications de cours d'eau, assainissement de marécages, sont souvent liées ensemble sur le même point du sol. Elles sont choisies parmi

---

1 PLINE, *N. H.*, III, 119; JORDANES, *Get.* 150.

2 STRABON, IV, 1, 9, attribue le port à Auguste.

3 Le silence du Monument d'Ancyre sur tel ou tel de ces travaux n'a pas la portée que croyait Michaelis (p. 9 du tirage à part). L'établissement des flottes n'est pas raconté davantage dans ce document. C'est qu'Auguste les avait créées par ses ressources personnelles, non par celles de l'État. Cf. GARDTHAUSEN, *Augustus*, I, 649.

celles que menace le plus directement le travail sourd et ininterrompu de la nature : *debemur morti nos nostraque* [1]. Elles caractérisent en même temps, pour Horace, l'œuvre civilisatrice de restauration réalisée par le nouveau régime.

Enfin, et nous revenons par ce détour à la date de l'Art poétique, elles rappellent invinciblement le souvenir d'Agrippa. Grand-amiral et grand-ingénieur d'Auguste, il fut nécessairement l'inspirateur et la cheville ouvrière de ces travaux. Rappeler cette activité féconde qui rendait à la vie des contrées entières et assurait la sécurité de l'Empire, c'était faire du ministre l'éloge le plus éloquent. On jugera s'il était un moment mieux choisi que celui de sa mort, survenue en mars ou avril 742/12. L'allusion au Rhin nous a conduit à une date voisine, 744/10. Justement Pison le pontife vient de rentrer à Rome de la campagne victorieuse qu'il a menée pendant trois ans contre les Besses dans les montagnes de la Thrace (741/13 à 743/11) et Auguste vient de lui conférer les ornements du triomphe et la solennité d'une *supplicatio* [2].

Si l'on admet cette date pour les vers d'Horace, ils prennent un sens presque tragique. La mort du gendre d'Auguste vient de prouver cruellement le néant de tout ce qui est humain. Il a disparu. Ses œuvres aussi seront effacées sous le sable, sous les flots de la mer et les eaux des fleuves, sous la végétation dont la nature pare ses destructions. L'éclat et la grâce de la vie n'ont qu'un temps, pour nos langues comme pour nos œuvres, comme pour nous : *Mortalia facta peribunt, Nedum sermonum stet honos et gratia uiuax.* Horace, comme Seru. Sulpicius, a côtoyé la mélancolie moderne et notre sentiment morbide des ruines. Mais la pensée de l'œuvre éternelle de la nature relève aussitôt l'âme du sage antique : *Multa renascentur quae iam cecidere;* et Horace rentre dans le courant de ses réflexions littéraires, en ne parlant plus que des mots. Cependant, plus rapproché lui-même que peut-être il ne le pensait du terme fatal assigné à tous les êtres, il avait donné pour un instant à son langage la gravité et l'élévation de l'oraison funèbre.

---

1 Cette remarque est de M. Wickham.

2 DION, LIV, XXXIV, 7; TAC. *An.*, VI, X.

IV.

Tels sont les renseignements chronologiques que l'Épître contient. Il reste à discuter les témoignages externes. On en a allégué deux : la place de l'Art poétique parmi les œuvres d'Horace et l'affirmation de Porphyrion.

La place de l'Art poétique dans le recueil des œuvres peut nous indiquer la date que reconnaissaient les anciens. Mais l'ordre de ce recueil dans les mss. et les grammairiens est très variable. M. Christ a distingué sept distributions :

1° Odes, Épodes, Ch. séc., Ép. (incomplet);
2° Odes, A. p., Épod., Ch. séc., Sat., Ép.;
3° Odes, A. p., Épod., Ch. séc., Ép., Sat.;
4° Odes, Épod., Ch. séc., A. p., Sat., Ép.;
5° Odes, Épod., Ch. séc., Sat., Ép., A. p.;
6° Odes, A. p., Ch. séc., Épod., Sat., Ép.;
7° Odes, Épod., Ch. séc., A. p., Ép. Sat. [1].

Ces distributions n'ont pas d'attestation plus ancienne que le IV[e] siècle. De plus, elles n'ont, en réalité, aucune importance pour notre recherche. Car, à l'origine et jusqu'au IV[e] siècle, chaque livre d'Horace était copié séparément sur un rouleau de papyrus. Il est possible que l'étendue de l'Art poétique ait obligé de le séparer des deux épîtres, déjà fort longues (487 vers), du deuxième livre; cette troisième épître pouvait à elle seule constituer un deuxième rouleau, d'où l'inscription : *Epistularum liber tertius*, aurait disparu devant le sous-titre : *De Arte poetica*, déjà vulgaire au temps de Quintilien [2]. Ainsi l'on avait en tout dix rouleaux séparés dont le seul lien étaient le nom de l'auteur et les numéros d'ordre pour les livres de même titre. Le *liber de Arte poetica* était l'un d'eux [3]. Quand au IV[e] siècle ou peut-être même au

---

1 *Horatiana*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich, phil.-hist. Classe, 1893, I, pp. 89-90.

2 *Epist. ad Tryph.*, 2; *Inst. or.*, VIII, III, 60.

3 PORPH., *Epist.*, II, II, 215 : *Mire in fine operis de fine disputat uitae.* Ces mots ont paru suffisants à FRANKE, *Fasti Horat.*, p. 77, pour supposer que l'A. p. était distinct du deuxième livre des Épîtres. Mais *operis* désigne l'Épître II seulement.

Ve, on réunit toutes les œuvres d'Horace dans le format du *codex*, les rouleaux antérieurs furent groupés peut-être au hasard, peut-être d'après des considérations de genre ou d'école. Il y eut plusieurs groupements, comme nous avons deux, sinon trois ordres différents des tragédies de Sénèque. Il n'y a rien à tirer des combinaisons arbitraires dont nos manuscrits sont devenus les témoins.

Une autre donnée analogue est moins incertaine. Charisius cite : *Q. Terentius Scaurus in commentariis in artem poeticam libro X* (*Gram. lat.*, t. I, 202, 28 et 210, 21 Keil). M. Zangemeister en a conclu que Scaurus avait consacré à chaque livre d'Horace un livre de commentaires (les Épodes avec le chant séculaire comptant pour un livre) et que le livre Xe était le dernier. Il plaçait donc, dès le temps d'Hadrien, l'Art poétique à la fin du recueil. Cette conclusion paraît vraisemblable [1].

Mais on peut se demander si c'est une preuve que Scaurus considérait l'Art poétique comme le dernier ouvrage par ordre de date. Les anciens n'attachaient pas autant d'importance que nous à ces questions. Ils groupaient les œuvres d'après leur forme, d'après leur genre, d'après des détails insignifiants, mais pratiques. Les comédies de Plaute sont rangées par ordre alphabétique des titres, de même celles de Térence dans l'un de nos archétypes; il n'est pas sûr que le second classement de Térence ait la chronologie pour base; les lettres de Cicéron ont été réparties d'après les correspondants. Dans ces cas, où la main d'un éditeur ancien est intervenue, la date ne joue qu'un rôle secondaire ou nul. Si nous retrouvions un ms. d'Horace remontant au Ve siècle, la place de l'Art poétique n'aurait pas une signification décisive. On peut en dire autant du classement attribué à Scaurus.

Le seul témoignage ancien et clair est une affirmation de Porphyrion : « Hunc librum qui inscribitur de arte poetica, ad L. Pisonem, qui postea urbis custos fuit, eiusque liberos misit; nam et ipse Piso poeta fuit et studiorum liberalium

---

1 Zangemeister, *De Horatii uocibus singularibus*. Berolini, 1862, p. 40. — Bernhardy croyait que ces *Commentarii* étaient une Poétique.

antistes » (v. 1; p. 162, 3 Holder). Le scoliaste désigne donc le *praefectus urbi* de Tibère, Pison le pontife. Ce personnage n'a pu avoir des fils assez âgés pour être les correspondants d'Horace que dans les dernières années de la vie du poète; l'Art poétique est donc de cette époque, d'après Porphyrion.

On a contesté la valeur du témoignage. Porphyrion affirme que Petilius Capitolinus doit son surnom au vol qu'il a commis en enlevant à Jupiter Capitolin sa couronne. Mais, d'une part, Capitolinus est un surnom ancien de la gens Petilia; d'autre part, voler la couronne de Jupiter Capitolin est un proverbe, comme chez nous voler les tours de Notre-Dame (cf. *Sat.*, I, 4, 94; p. 253, 21 H.)[1]. Le *catillum Euandri tritum manibus* (*Sat.*, 1, 3, 90; Porph., p. 246, 7 H.) est pour Porphyrion l'œuvre d'un Évandre, artiste contemporain; tandis que le sens évident est « un plat usé par les mains d'Évandre, le vieux roi légendaire; un plat du temps d'Hérode ». Le dissipateur Maenius, illustré par Lucilius, est mis en relation avec la *columna Maenia* du forum, bien plus ancienne (*Sat.* I, 3, 21; Porph., p. 242, 5 H.). Il confond les deux Tigellius (*Sat.* I, 2, 1; Porph., p. 230, 25 H.). Les renseignements de Porphyrion sont donc sujets à caution, disent Michaelis et d'autres savants.

Il est évident que ces renseignements ne doivent pas être pris les yeux fermés. Mais Porphyrion, ou celui que nous appelons ainsi, n'en est pas toujours responsable. Son récit sur la *columna Maenia*, seul débris de la fortune du dissipateur Maenius et du haut de laquelle il contemple le spectacle du forum, a bien le caractère d'une légende populaire. Évandre, artiste grec amené d'Alexandrie à Rome par M. Antoine, est tiré des écrivains *qui de personis Horatianis scripserunt.* Il est certain que les confusions ne sont pas partout le fait du scoliaste. Il faut donc soumettre ces indications au même examen que toutes celles que l'antiquité nous a transmises.

On notera de plus que ces erreurs sont empruntées au commentaire des Satires. Les noms et les faits sont généralement anciens, remontent souvent à Lucilius et à son

1 Cependant Kiessling, d'ordinaire plus sceptique, considère ici les rapprochements de Porphyrion comme acceptables.

temps. Les érudits « qui ont écrit sur les personnages d'Horace », vivaient probablement au Ier ou au IIe siècle de notre ère. Ils avaient moins de données sur cette période confuse que sur l'époque d'Auguste.

Enfin si l'on peut prendre le change à propos d'un Maenius, d'un Évandre, d'un Tigellius, d'un Petilius, il est plus violent d'attribuer à l'ami de Tibère et au célèbre préfet de Rome ce qui revient au père du gouverneur de Syrie et de l'ennemi de Germanicus. A ce début du principat, les deux familles des Pisons ont eu un rôle si différent et si connu qu'il fallait une dose rare de distraction ou d'ignorance pour les confondre. Les fautes que l'on reproche à Porphyrion, ou plutôt à ses autorités, sont des peccadilles. Une énormité, comme celle qu'on leur attribue sans fondement, est chez eux sans exemple.

Nous devons donc admettre le témoignage de Porphyrion comme recevable jusqu'à preuve du contraire. Cette preuve n'est pas faite, tandis qu'on la fait pour les cas de Maenius, Tigellius et autres. Il est peu probable qu'on la fasse jamais. Il est sûr, en tout cas, qu'on aurait été plus réservé, si Michaelis n'avait eu l'idée, ingénieuse d'ailleurs, de soutenir la candidature de Cn. Calpurnius Piso et de ses fils.

En résumé, d'un côté, un témoignage ancien et précis et trois allusions dégagées par hypothèse, mais dont l'accord à converger vers une même date (Licinus 739/15, mort d'Agrippa 742/12, Drusus sur le Rhin 743/11), est une rencontre singulière; d'un autre côté, trois allusions, à A. Cascellius, à Maecius Tarpa, aux projets de César, et le silence d'Horace sur l'Énéide; au dessus du débat, la date de la mort de Varus (731/23) : telles sont les données diverses du problème. Les allusions à Cascellius et à Maecius peuvent être interprétées; la prétendue mention des projets de César doit être écartée; l'omission de l'Énéide se justifie. Dans ces conditions, tout juge prudent adoptera la date de 744/10 environ pour l'Art poétique, un an après le retour à Rome de L. Pison le pontife. Il faut entendre par là qu'en ce temps, l'Art poétique était sur le chantier. C'était une œuvre de longue haleine; des morceaux ont dû être rédigés séparé-

ment, puis coordonnés. L'Art poétique est le fruit des dernières années du poète. Cette hypothèse n'a pour elle que des présomptions morales, mais ces présomptions sont très fortes. Elle a aussi pour elle la faiblesse de la thèse opposée.

Il nous reste maintenant à voir comment la date ainsi déterminée se justifie après coup par la forme de l'Art poétique, la métrique et le style, par les idées exprimées et le tour qu'Horace leur a donné, par les rapports de l'Art poétique aux œuvres voisines. En même temps, se révèlera le secret dessein d'Horace et la correspondance du but poursuivi avec les préoccupations dernières du poète. La date indiquée comme la plus probable apparaîtra la plus vraisemblable.

Paris.

PAUL LEJAY.

(*A suivre.*)

MÉLANGES

DION CHRYSOSTOME XII, § 43 (p. 206 M).

Étudiant notre conception de la divinité, Dion vient de dire qu'il en est pour nous, à l'égard de notre père divin, comme à l'égard de nos parents terrestres. Les législateurs menacent de peines les enfants ingrats, mais ils n'expliquent pas ce que sont les parents ni de quels bienfaits nous devons leur payer la dette : *ἄνευ τοῦ διασαφεῖν καὶ δηλοῦν ὁποῖοί τινές εἰσιν οἱ γονεῖς καὶ τίνων εὐεργεσιῶν χρέος ὀφειλόμενον κελεύουσι μὴ ἀνέκτιτον ἐᾶν.*

Dion continue. Je reproduis d'abord le texte de l'excellente édition critique de M. d'Arnim, en y joignant les annotations utiles.

[ἐν τοῖς περὶ τῶν θεῶν λόγοις καὶ μύθοις μᾶλλον δὲ τοῦτο ἰδεῖν ἔστι ἐπ' ἀμφοτέφων γιγνόμενον.] ὁρῶ μὲν οὖν ἔγωγε τοῖς πολλοῖς πανταχοῦ τὴν ἀκρίβειαν κοπῶδες καὶ τὰ περὶ τοὺς λόγους οὐδὲν ἧττον οἷς μέλει πλήθους μόνον, οὐδὲν [δὲ] προειπόντες οὐδὲ διαστειλάμενοι περὶ τοῦ πράγματος, οὐδὲ ἀπό τινος ἀρχῆς ἀρχόμενοι τῶν λόγων, ἀλλ' αὐτό γε, ὥς φασιν, ἀπλύτοις ποσὶ διεξίασι τὰ φανερώτατα καὶ γυμνότατα.

1 *ἐν—γιγνόμενον* seclusit Geelius *ἐν δὲ τοῖς — μᾶλλον ἔτι τοῦτο — ἀπ' ἀμφοτέρων* Wilamowitz cum iis quae antecedunt coniungens 4 *καὶ τὰ* etc. corrupta; exspecto *κἂν τοῖς περὶ θεῶν λόγοις* . post *ἧττον* lacunam statuo, sic fere explendam : (*ὅθεν καὶ πολλοὶ τῶν σοφιστῶν*) *οἷς μέλει* etc. 5 *οὐδὲν δὲ* M, *δὲ* om. ceteri 7 *αὐτογενῶς* MPY *αὐτόθεν* coni. Wil. 8 *γυμνότατα* suspectum (Wil.).

Il me paraît que le texte n'a pas besoin des remaniements considérables que propose M. d'Arnim. Je lirais *μᾶλλόν γε* au lieu de *μᾶλλον δέ;* je corrigerais simplement *καὶ τὰ περὶ τοὺς λόγους* en *καὶ τὴν περὶ τοὺς λόγους,* et enfin, avec M. de Wilamowitz, je lirais *αὐτόθεν ὥς,* et non *αὐτό γε ὥς,* là où les manuscrits donnent d'ailleurs *αὐτογενῶς.*

« C'est dans les discours et les mythes relatifs aux dieux que l'on voit bien plus de produire ce fait à l'un et à l'autre égard (à savoir *μὴ δηλοῦν ὁποῖοί τινές εἰσιν — τίνων εὐεργεσιῶν χρέος*). Pour moi en tout cas, je vois que pour la plupart la précision est partout pénible, et

surtout la précision dans les discours, ils n'ont souci que d'abondance, n'expliquant rien au préalable, ne donnant pas de définition du sujet et ne dérivant leurs discours d'aucun principe, mais sur-le-champ, comme on dit, sans se laver les pieds, ils parcourent les points les plus évidents et les plus nus. »

La correction *καὶ τὴν* est plus simple que *κἂν τοῖς περὶ θεῶν λόγοις* de M. d'Arnim. L'addition *περὶ θεῶν* ne convient pas d'ailleurs au raisonnement. Les discours relatifs aux dieux sont imprécis parce que la précision est en toute matière rebutante pour les hommes, et qu'elle l'est surtout dans toute espèce de discours. Il me semble que *γυμνότατα*, suspecté par M. de Wilamowitz, peut être conservé. Dans un sujet, les sophistes, sans se donner la peine d'aucune préparation, ne traitent que les points parfaitement clairs et débarrassés de toute difficulté. Ils suivent une route bien apparente et nue. C'est aux vrais orateurs, déclare Dion dans la phrase suivante, à *συνεκπονεῖν μέχρις ἂν ὡς ἐκ καμπῆς τινος καὶ δυσχωρίας καταστήσωμεν εἰς εὐθεῖαν τοὺς λόγους*.

L. Parmentier.

INSCRIPTIONS DE TÉNOS.

Une colonne de marbre qui se trouve devant l'église de Kômi (*Κώμη*), porte un décret rendu par le sénat et le peuple de Ténos en l'honneur de Satyros, fils de Philéinos, à la suite des donations qu'il avait faites à la ville et aux dieux d'Ériston (*τοῖς ἐν Ἡρίστῳ θεοῖς*) [1]. On ignore où l'inscription a été trouvée. L'archéologue L. Ross suppose que le village de Kômi est situé sur l'emplacement même de l'antique Ériston [2].

Nous croyons plutôt que les divinités désignées par les mots *οἱ ἐν Ἡρίστῳ θεοί* ne sont autres que Poséidon et Amphitrite et que l'emplacement de leur sanctuaire portait autrefois le nom d'Ériston.

La statue que le sénat et le peuple de Ténos décernent à Satyros est élevée aux frais de sa sœur Malthaké [3]. Le nom de Malthaké est mentionné dans deux inscriptions inédites de Ténos.

---

1 La copie de Boeckh, très imparfaite (*C. I. G.*, 2336), a été corrigée par Le Bas, *Expéd. scientif. de Morée*, III, Inscr. des îles de la mer Égée, p. 1 ss. et id. *Voyage archéologique*, II, 1847. Latichew, *Bull. de Corr. Hell.*, VII (1883), p. 253 a relevé quelques erreurs de détail dans la copie de Le Bas.

2 L. Ross, *Reisen auf den griech. Inseln des ägäisch. Meeres*, Stuttgart, 1840, I, p, 14. La localité d'Ériston est mentionnée dans un acte de vente immobilière (C. I. G., 2338, l. 99).

3 C. I. G. 2336 (*in fine*) : *χαρισαμένης τῇ πόλει τὸν ἀνδριάντα Μαλθάκης τῆς Φιλείνου*.

I. La première est gravée sur une plaque de marbre gris encastrée à l'intérieur de la chapelle de Saint-Basile, près du village de Lévandados (dème de Sténi), à une lieue au N. E. de la ville de Ténos. Le marbre est brisé de tous les côtés [1]. Dimensions : H. 0m10; L. 0m62; E. 0m47.

Σάτυρο]ς. ἀδελφὸ[ς καὶ Μ]αλθάκη Θεοπείθους....
.... γ]ύνη ἀνέστησαν καὶ ἔδοσαν παντὶ ἐλευθ[έρῳ Τηνίῳ
κατ]ὰ τὴν διαταγὴν αὐτοῦ δηνάριον· οὗτος[....
ἐστεφ]ανηφόρησε λαμπρ[ῶς.....

Traduction : « Satyros (?) et sa sœur Malthaké, fille adoptive de Théopéithès, femme de .... ont élevé ce monument et ont donné un denier à chaque citoyen libre de Ténos, conformément à l'ordre de Théopéithès; celui-ci a rempli brillamment sa charge d'archonte porte-couronne. »

l. 1. Malthaké, fille de Théopéithès, est certainement la personne qui offrit à Ténos la statue de son frère Satyros (v. ci-dessus). Nous pouvons donc supposer que l'inscription débutait par le mot Σάτυρος.

l. 2. ἀνέστησαν : il s'agit vraisemblablement du monument de Théopéithès défunt, à moins que ce ne soit de l'époux de Malthaké.

παντὶ ἐλευθέρῳ : la distribution d'un denier n'est faite qu'aux citoyens libres, comme dans l'inscription en l'honneur de Satyros (C. I. G. 2336, l. 12).

l. 3. ἐστεφ]ανηφόρησε : l'archonte éponyme s'appelait à Ténos : ἄρχων ἐπώνυμος ou ἄρχων τὴν στεφανηφόρον ἀρχήν.

— La gravure de l'inscription est très soignée. La forme des lettres P et Φ, les *apices*, les ligatures et la mention du denier sont autant d'indices de l'époque romaine. On peut dater l'inscription de la fin du Ir siècle avant notre ère [2].

II. Le second texte qui concerne Malthaké est gravé sur une plaque de marbre blanc trouvée à l'Est du temple de Poséidon. Le marbre est complet à gauche et en bas. Dimensions : H. 0m60 (haut. inscr. 0m20); L. 0m40; E. 0m06. La gravure est très soignée; les lettres sont ornées d'*apices* et mesurent 0m03. Comme formes particulières, nous notons : A, E, Η et Φ (dépassant les autres lettres).

.... τῶ]ν θ[εῶν Ποσειδῶ-
νος καὶ Ἀμφιτρ[ίτης
Μαλθάκη Φιλεῖν[ου κατὰ
θ]υγατροποιίαν δ[ὲ Θεο-
π]είθους τοῦ Ἀντ[ιφῶν (?)-
τος

1 Nous avons copié au même endroit quatre autres fragments de la même inscription; ils ne comptent que quelques lettres et n'apportent aucun renseignement nouveau.

2 Cf. Le Bas, *Expéd. scient. de Morée*, l. c.

l. 3 s. La formule κατὰ θυγατροποιΐαν δὲ correspond à l'expression, beaucoup plus fréquente, καθ' ὑοθεσίαν δὲ et désigne l'adoption.

l. 4. Nous restituons Θεοπ]είθους d'après l'inscription de Lévandados (n° I).

l. 5 s. On peut songer à Ἀντ[ιφῶν]τος ou Ἀντ[ιμέδον]τος, noms qui se rencontrent à Ténos [1]. Comme il manque plutôt quatre lettres que six la première conjecture vaut mieux.

— La dédicace de Malthaké à Poséidon et à Amphitrite nous autorise à croire que les donations de son frère Satyros furent faites aux mêmes divinités et que les inscriptions de Kômi et de Lévandados proviennent du sanctuaire de Poséidon et d'Amphitrite. Les fêtes de la Bouthysie (Βουθυσία) et des Couronnes (καταστεφάνωσις) mentionnées dans la première inscription (C. I. G. 2336, l. 7 et 11) étaient vraisemblablement des fêtes locales, célébrées chaque année dans le sanctuaire, alors que la grande panégyrie des Ποσειδώνια avait lieu plus rarement. C'était sans doute lors de la fête des couronnes que l'archonte stéphanéphore remettait aux proxènes et aux bienfaiteurs de la ville les couronnes décernées par le sénat et le peuple de Ténos [2].

Si la présence du groffit ΦΙΛΕΙΝΟC sur un dallage en marbre, à l'ouest du temple n'est pas fortuite, elle est un nouvel indice des rapports de la famille de Philéinos avec le sanctuaire de Poséidon et d'Amphitrite.

H. DEMOULIN.

---

1 Le Bas, *Voy. archéol.*, II, 1841, l. 9, 17, 21.

2 C. I. G. 2330 : ἀναγορεῦσαι αὐτῷ τὸν στέφανον τὸν ἄρχοντα τὴν στεφανηφόρον = Ch. Michel, Recueil 393. ἀρχὴν ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ποσειδῶνος καὶ τῆς Ἀμφιτρίτης. Cette formule est citée dans la plupart des décrets de proxénie que nous avons trouvés.

COMPTES RENDUS

Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199), éditée pour la première fois et traduite en français par J.-B. Chabot. Tome II, fascicule 1. Paris, Leroux, 1901. Prix : 12 fr. 50.

Le premier fascicule du tome II de la Chronique de Michel le Syrien [1] comprend le texte et la traduction du VIIIe livre et des six premiers chapitres du IXe, et expose l'histoire depuis le règne d'Arcadius et d'Honorius (395) jusqu'à l'Hénotique de l'empereur Zénon (482).

La source principale de Michel dans ce fascicule est l'Histoire ecclésiastique de Zacharie le Rhéteur. Chose étrange, Michel a confondu l'écrivain grec Zacharie le Rhéteur, qui composa, vers la fin du Ve siècle, une Histoire ecclésiastique allant depuis le règne de l'empereur Marcien (450) jusqu'à l'avénement de l'empereur Anastase (491), avec le Syrien anonyme qui s'appropria, vers le milieu de la seconde moitié du VIe siècle, l'œuvre de Zacharie dans les livres III-VI d'une compilation historique. Pour Michel, Zacharie est un écrivain syrien qui a inséré dans son Histoire la Chronique d'un auteur grec anonyme. Voici en effet comment il s'exprime dans l'en-tête du chapitre X du livre VIII : *Chapitre premier*, (*tiré*) *du troisième livre que Zacharie le Rhéteur a transcrit de la Chronique d'un homme fidèle qui écrivit*, *en grec*, *à un homme appelé Euprakos* (lisez *Eupraxios*) (*et*) *occupé au service de l'empereur* etc. Si le texte de la Chronique n'est pas corrompu à cet endroit, la confusion faite par Michel est vraiment étonnante : le compilateur syrien semble en effet l'avoir rendue impossible par le soin qu'il a eu d'indiquer quand il commence à faire entrer dans son œuvre l'Histoire ecclésiastique de Zacharie et quand il en prend congé parce qu'elle n'allait pas plus loin.

---

1 Sur le tome I de la Chronique de Michel, cf. le t. XLIV (pp. 326-330) de la *Revue*.

Michel n'a pas inséré *in extenso* dans sa Chronique l'Histoire ecclésiastique de Zacharie, telle que le compilateur syrien nous l'a conservée. Mais s'il la résume souvent, et en omet de temps en temps des chapitres entiers, il y intercale aussi parfois des documents considérables.

Nous citerons, entre autres, les nombreux extraits des Actes du concile de Chalcédoine, la liste des évêques qui ont assisté à ce concile, le long résumé des Plérophories de Jean de Maïouma et celui, non moins long, des Τμήματα de Jean Philoponos.

Les Plérophories de Jean de Maïouma et les Τμήματα de Jean Philoponos ont été composés en grec, mais le texte original ne nous en est pas parvenu. Dus à des grecs monophysites et dirigés contre le concile de Chalcédoine, ces deux ouvrages semblent avoir été détruits systématiquement par les Grecs chalcédoniens ou synodites, comme d'ailleurs tous les écrits de la littérature grecque monophysite. Les Τμήματα de Jean Philoponos existaient toutefois encore du temps de Photius (IX[e] siècle), qui leur a consacré la notice du *codex* 55 de sa *Bibliotheca*. On connaissait déjà les Plérophories de Jean de Maïouma par une ancienne version syriaque, contenue dans un manuscrit du Musée britannique et traduite en français par M. Nau. Par contre, les Τμήματα de Jean de Philoponos étaient encore inconnus dans la littérature syriaque avant la publication de la Chronique de Michel le Syrien. En insérant un bon résumé de ces Τμήματα dans sa Chronique, Michel nous a conservé, dans une assez large mesure, une œuvre de polémique qui ne manque pas d'intérêt.

La traduction de M. Chabot, comme nous l'avons déjà dit à propos du tome I de la Chronique de Michel, est faite avec beaucoup d'exactitude. M. Chabot nous permettra toutefois de lui faire quelques petites remarques.

A la p. 37, dans l'en-tête du chap. X, au lieu de « à ceux qui le (le VIII[e] livre) rencontreront », traduire plutôt « à ceux qui le liront». Le syriaque *p[e] ga[e]*, comme le grec ἐντυγχάνω dans la littérature post-classique, signifie souvent « lire ». Cf. sur ἐντυγχάνω « lire » le *Lexicon of the roman and byzantine periods* de Sophoclès.

A la p. 70, au lieu de « sur le rivage de Mayouma », lire « dans la laure etc. » Le syriaque *labra* ne correspond pas au mot latin *labrum*, mais au mot grec λαύρα.

La note 4 de la p. 128 : « Lire : *Krisis* = κρήσεις » est étrange. Il ne faut rien changer au texte du manuscrit. M. Chabot sait aussi bien que nous que le mot syriaque *χrisis* correspond à χρήσεις et que κρήσεις n'existe pas en grec.

Au bas de la p. 131 (1 col.), la traduction est à modifier. M. Chabot n'a pas remarqué qu'une citation de Saint Athanase commençait à la

l. 15 de la p. 224 (2 col.) du texte syriaque. L'erreur de M. Chabot provient de ce que les mots « d'Athanase » ne sont pas signalés comme un en-tête dans le manuscrit. La même erreur avait déjà été commise par M. Ahrens dans sa traduction de l'Histoire ecclésiastique de Zacharie. Cf. sur ce point dans la *Revue de l'Orient chrétien* (t. V, p. 462) notre article intitulé : *La compilation historique de Pseudo-Zacharie le Rhéteur.*

M. A. KUGENER.

W. RHYS ROBERTS. **Demetrius on style.** *The greek text of Demetrius* de Elocutione *edited after the Paris manuscript*, with introduction, translation, facsimiles, etc. Cambridge, University Press, 1902. XIII-328 pp. in-8°. Prix : 9 sh. net.

M. W. R. Roberts prépare depuis longtemps une édition critique de la *Rhétorique* d'Aristote qu'il fera suivre d'une histoire de la Critique chez les Grecs. Comme travaux préliminaires à cette œuvre méritoire, il a entrepris la publication des principaux ouvrages de rhétorique grecque. Il nous a déjà donné de très remarquables éditions du fameux traité *du Sublime*, de Longin (Cambridge, 1899) et des *Trois lettres littéraires* de Denys d'Halicarnasse [*Ep. ad Ammaeum* I, *Ep. ad Pompeium*, *Ep. ad Ammaeum* II] (Cambridge, 1901). Voici qu'il y joint le traité *Sur le langage* qui porte le nom de Démétrius et qu'on a longtemps attribué à Démétrius de Phalère parce que, comme le dit É. Egger, « il offre, en effet, quelques unes des qualités dont les anciens font honneur à ce fameux rhéteur ». « C'est, dit encore Egger, un manuel simple, instructif et clair de l'art d'écrire en prose, avec beaucoup d'exemples empruntés aux meilleurs modèles. » Aussi le nouvel éditeur dédie-t-il son livre *Iuuentuti lucide scribendi ac venuste studiosae*, et on doit lui souhaiter chaleureusement d'aller tout droit à cette adresse.

Les trois volumes, dus à une même inspiration et d'une même admirable exécution typographique, sont disposés sur le même plan excellent. La critique savante a accueilli les deux premiers avec les plus grands éloges, il est facile de prédire à coup sûr au nouveau volume un succès aussi complet, parce qu'il est aussi mérité.

M. W. R. Roberts ne s'est pas rendu la tâche facile, il n'a reculé devant aucune des difficultés qu'elle présentait. Comme dans les volumes précédents, il discute en une longue et savante introduction, les problèmes que soulèvent les questions de date et d'authenticité. Mais cette fois, ces chapitres sont précédés d'un fort intéressant essai sur l'étude de la prose littéraire chez les Grecs. Puis vient le texte critique du traité, fondé sur

une collation nouvelle du fameux *Parisinus* 1741, qui est comme un *thesaurus* de la critique littéraire grecque, puisqu'il contient la *Rhétorique* et la *Poétique* d'Aristote, ainsi que les œuvres rhétoriques de Denys d'Halicarnasse. Ce Parisinus étant l'originel de tous les autres manuscrits encore existants du *De elocutione*, l'éditeur en a relevé soigneusement toutes les leçons dans son *apparatus*, négligeant du même coup les variantes des copies. En regard du texte, il a placé une traduction anglaise extrêmement bien faite. Celle-ci forme ce premier commentaire qui ne devrait jamais manquer dans les éditions de traités techniques et dont se dispensent si facilement les philologues. Les notes critiques et exégétiques qui suivent témoignent du même souci de scrupuleuse exactitude et de la même entente des devoirs de l'éditeur. On y trouve à côté de la discussion des passages difficiles, les citations des textes auxquels l'auteur fait allusion, des notes précieuses sur l'histoire des mots, des rapprochements intéressants empruntés aux ouvrages les plus variés, bref tout ce qui est nécessaire pour la parfaite intelligence du *De elocutione*. Le tout se termine par un glossaire commenté des termes de rhétorique, par une bibliographie complète de tous les travaux dont l'œuvre de Démétrius a été l'objet, et par des index *rerum et nominum* et des auteurs cités. Tout cela est exécuté de main de maître avec une netteté, une précision, et en même temps, une élégance que l'on ne saurait trop louer et qui font des travaux de M. W. R. Roberts de véritables modèles.

Ch. M.

Ciceros *Rede über den Oberbefehl des Pompejus, für Schüler erklärt von* O. Drenckhahn. Berlin, Weidmann, 1902. Prix : 80 Pf.

Dans sa très courte préface, Dr. dit que son texte est celui de C. F. W. Müller avec fort peu de changements. On regrette de ne pas trouver la liste de ces changements. Au fait, l'auteur, tout en introduisant dans son texte assez bien des conjectures qui ont été adoptées par les éditeurs postérieurs à C. F. W. Müller, a peut être suivi son modèle de plus près que tous ceux-ci. Je note § 18 *posse nos amissa vectigalia postea vict. rec.*, texte que je ne vois nulle part ailleurs, mais qui se rapproche beaucoup de celui de Cornelissen *nos amissa vectigalia posse vict. rec.* [1].

---

1 On sait que c'est la principale *crux* de ce discours, et qu'il est difficile d'apprécier la valeur respective des conjectures proposées.

L'introduction est fort courte [1], les notes historiques sont rares [2]; par contre les notes de traduction sont très nombreuses. Dr. ne dit rien, ou presque rien [3], de l'organisation de la province d'Asie, ni de la levée des différents impôts, mais pour le § 1, sur douze notes, il y en a onze de pure traduction [4]. Le contraire conviendrait mieux : car des détails d'histoire et d'organisation politique ou financière ne s'improvisent pas, tandis qu'il est de la tâche et, d'ordinaire, de la compétence d'un élève de chercher et de trouver une traduction convenable.

Dr. a eu recours à la disposition typographique pour mettre en relief l'enchaînement des idées du discours. Je trouve le procédé excellent, mais je ne puis approuver l'analyse *excessivement détaillée* dont il fait suivre l'introduction; il y a là un travail utile au plus haut point, à la condition que l'élève le fasse sous la direction du professeur, et une édition imprimée ne peut en indiquer que les grandes lignes.

Je ne sais si cette nouvelle édition de la Manilienne est destinée à prendre, dans la grande librairie Weidmann, la place de l'œuvre de Halm-Laubmann. Mais je ne peux m'empêcher de considérer l'énorme distance qui sépare l'une de l'autre : d'un côté, une introduction substantielle, des indications complètes sur toutes les *réalités* nécessaires, tous les élements indispensables pour faire une étude sérieuse et aboutir à *l'intelligence complète* du discours, en le replaçant dans son milieu intégral, en un mot un livre qui s'adresse à des intelligences développées et déjà habituées aux difficultés, et qui, tout en donnant beaucoup, exige encore un travail personnel; d'autre part une introduction étriquée, peu d'explications *réelles*, foule d'indications *verbales*, la préparation détaillée d'une *traduction* et d'une *analyse*, dans des conditions telles qu'elle paraît faite pour des débutants que l'on conduit avec mille précautions et pour ainsi dire par la main.

Est-ce une méthode personnelle à Dr.? Ce discours est-il main-

---

1 En tout 7 pages, dont une est consacrée à une notice biographique sur Cicéron.

2 L'introduction et le commentaire se suivent, et forment un petit fascicule *détaché* du texte. L'idée est peut être bonne. Ce n'est, dans tous les cas, que sous cette forme qu'il peut être utile de séparer les notes du texte même.

3 On trouve en tout quatre ou cinq lignes au bas de la page 16. Encore renferment-elles une inexactitude : car « auf den Hafenwachen » ne rend pas bien *in portubus atque custodiis;* ces *custodiae* étaient en dehors des ports.

4 Les traductions ne sont pas toutes également heureuses, par ex. : § 1 *Quirites* Mitbürger; § 6 *ornamenta* Erfordernisse.

tenant expliqué en Allemagne dans une classe moins avancée qu'on ne le faisait en 1896? Ou bien l'étude du latin a-t-elle baissé là, comme.... ailleurs? [1]

L. Pr.

Sénèque le Rhéteur, Controverses et Suasoires, *traduction nouvelle, texte revu par* Henri Bornecque, *Maître de conférences à l'Université de Lille.* Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Jules Janin). Paris, Garnier frères, s. d. 2 vol. in-12 de xxxii-352 et 402 pp.

Henri Bornecque, **Les Déclamations et les Déclamateurs d'après Sénèque le Père.** (*Travaux et Mémoires de l'Université de Lille.)* Lille, au siège de l'Université, 1902, 214 pp. in-8°.

I. L'ouvrage de Sénèque le Père qu'on appelle vulgairement *Controversiae et Suasoriae* [2], est un des documents les plus précieux que nous possédions sur l'histoire de la littérature latine. Il nous fait connaître cette éloquence d'école, dont l'influence fut si grande et si durable non seulement sur la prose, mais encore sur la poésie; il nous montre les rhéteurs à l'œuvre, déclamant devant leurs élèves et des auditeurs bénévoles; il ressuscite plusieurs physionomies littéraires intéressantes des premiers temps de l'Empire; il est plein d'anecdotes piquantes, de renseignements instructifs, de réflexions fines et sensées; car Sénèque le Père est un homme d'esprit et de goût, et ses préfaces, comme ses digressions, sont très agréables à lire.

Et cependant, avant M. Bornecque, il n'existait de ce livre aucune traduction française digne de ce nom [3]. Ni la collection Panckoucke ni la collection Nisard ne lui ont fait une place. Vraisemblablement on a trouvé la tâche trop ardue. De fait, le texte est souvent fort malaisé à comprendre et à rendre convenablement en français; ajoutez qu'il est dans un état déplorable et que, malgré les efforts des savants, nombre de passages sont encore douteux ou corrompus.

M. Bornecque ne s'est pas laissé rebuter par ces difficultés. Formé

---

1 Dr. a reconnu, dit-il, par une expérience de plusieurs années, que toutes les précautions qu'il a prises ici pour indiquer la suite des idées du discours, sont absolument nécessaires. V. sa préface.

2 Le titre exact est *Oratorum et rhetorum sententiae, divisiones, colores.*

3 Sur les traductions de Mathieu de Chaluet et de Lesfargues, v. l'*Avertissement* de M. B., p. IX-X.

aux bonnes méthodes, il s'est attaché d'abord à constituer un texte aussi satisfaisant que possible. Il a procédé avec une grande indépendance, son édition différant en maint endroit de celle de H. J. Mueller, qui a paru en 1887. Nous sommes loin, on le voit, du superbe dédain pour la critique philologique qu'on est en droit de reprocher à tant de traducteurs français. Je ne m'appesantirai pas sur cette partie du travail de M. B., qui exigerait une étude à part. Je me bornerai à dire que M. B. a fait de son mieux pour rendre son auteur lisible [1].

J'arrive à la traduction elle-même, dont il convient de louer avant tout la fidélité. Elle serre l'original d'aussi près que le permet le génie de la langue française. Point d'à peu près, point de ces petites habiletés destinées à dissimuler l'embarras ou l'ignorance du traducteur. Lorsque deux interprétations sont possibles, M. B. n'hésite pas à les indiquer toutes les deux, en quoi il fait preuve de probité scientifique. Au point de vue du style, sa traduction n'est pas moins recommandable. Claire, précise, d'une langue ferme et d'un tour généralement heureux, elle se fait lire sans peine, pour autant, bien entendu, que les subtilités des rhéteurs ne mettent pas notre perspicacité à une trop rude épreuve.

Que dans une œuvre d'aussi longue haleine, hérissée de tant de difficultés, l'attention de M. B. se soit parfois lassée et qu'il lui ait échappé quelques erreurs, il n'y a là rien que de naturel et d'excusable. Si je signale ici certains endroits où le traducteur me paraît s'être trompé, ce n'est point (Dieu m'en garde!) pour avoir l'air de faire la leçon à un latiniste aussi distingué que M. B., mais pour montrer que je l'ai lu avec attention et que les éloges que je suis heureux de lui donner, ne sont point dictés par cette bienveillance un peu indifférente qui se dispense volontiers d'aller au fond des choses. — Controv., I, préf., § 11 : la traduction de *commentarii* par « œuvres » est trop vague. — I, 1, § 2 ; « parce qu'un homme n'a pas reçu d'aliments de son frère »; lisez : « n'a pas donné d'aliments à son frère » (*fratrem non aluit*). — Ibid., § 6 : « je veux passer sans rien dire »; lisez : « je veux passer, comme (d'abord) il ne me disait rien » (*volo transire tacentem*). — Ibid. : « A quoi bon leur dire qu'ils courent un danger » ; il faudrait ; « comment expliquer ce fait (= n'est-il pas surprenant) qu'ils courent un danger » (*quid hoc esse dicam, quod*...). — Ibid., § 8 : *fortasse* = « peut-être », et non « sans aucun doute ». — Ibid., § 12 : *domesticis* ne signifie pas « domestiques », mais « personnes de

---

1 C'est grand dommage que, conformément au système adopté dans la *Nouvelle Bibliothèque latine-française* de Garnier, le texte latin ait été relégué au bas des pages, en caractères microscopiques (d'où il est résulté de nombreuses fautes d'impression).

sa famille », par opposition à *exteris*. — Ibid., § 21 : les mots *quae durior est* sont omis dans la traduction. — Ibid., § 24 : *poterit nobis convenire* = « nous pourrons nous réconcilier », et non « nous aurions pu nous réconcilier ». — 2, § 22 : *mala tractatio*, dans ce passage, n'a pas le sens de « sévices ». — 3, § 3 : la traduction « c'est pour n'avoir pas à précipiter deux fois les condamnés » ne correspond pas au texte (*ut damnati saepius dejiciantur*). — 4, § 1 : *dimittere* = « laisser partir » et non « chasser ». De même au § 10. — 6, § 12 : *subito cursu orationis* ne désigne pas un « style brusque », mais la facilité d'improvisation. — II, 1, § 12 : le texte porte *fronde*, tandis que la note donne *fronte*, qui semble être la vraie leçon; la traduction devrait être modifiée en conséquence. — Ibid., § 20 : *futurum ut ad suos rediret, si non adoptasset* ne veut pas dire : « il montra qu'il se serait réconcilié avec ses enfants, s'il n'en avait adopté un autre », mais : « il montra qu'il se réconcilierait avec ses enfants, s'il n'en adoptait pas un autre » (discours direct : *ad suos redibit, si non adoptaverit;* notez que l'adoption n'a pas encore eu lieu). — Ibid., § 33 : *non aliquo nomine* me semble signifier « à aucun titre », et non « en ne citant aucun nom ». — 2, § 12 : les *carmina* d'Ovide ne sont assurément pas des « poèmes lyriques ». — 7, § 55 : *omnis aevi* ne signifie-t-il pas « de tous les temps » plutôt que « de ce temps » ? — III, 1, § 1 : M. B. a traduit par inadvertance *emere* par « vendre » et dans la phrase suivante, il rend à tort, selon moi, *membra conferunt* par « les membres sont utiles », au lieu de : « ils mettent leurs membres en commun » (*membra* est le complément direct de *conferunt;* comp. *conferre pecuniam*). — IV, 7, § 1 : « comme tous ceux qui ont l'intention de tuer » ne rend pas la force de *sic enim occisuri veniunt :* « car c'est ainsi qu'on se présente quand on a l'intention de tuer (ce qui n'était pas le cas pour toi) ». — VI, 3, § 1 : *Legisset, inquit, alteram partem* ne veut pas dire : « Il dit que lui aurait choisi l'autre part », mais : « Il n'avait, dit-il, qu'à choisir l'autre part ». C'est un ordre donné d'une façon rétrospective. V. Riemann, Synt. lat., § 167. — VII, préf., § 2 : *hexis* = *firma quaedam facilitas* (Quintil., X, 1, 1). La traduction de M. B. ne me semble pas tout à fait exacte. — Ibid., § 6 vers la fin : *crimina* ne peut guère signifier « crimes » : les centumvirs n'exerçaient pas la juridiction criminelle. — 1, § 22 : *comitium* (au sing.) ne désigne pas « les comices », mais l'esplanade voisine du forum, où avaient souvent lieu les exécutions capitales. — 2, § 6 : *Romulus... non tantam urbem fecit quantam Cicero servavit.* M. B. n'a pas bien rendu le sens de cette phrase en traduisant : « Romulus, en fondant ces murs, a moins contribué à la grandeur de Rome que Cicéron en la sauvant ». L'idée est : « Romulus a laissé une Rome moins grande que celle que Cicéron a sauvée. — 5, § 9 :

strinxit, « il a pincé »; mieux : « il a effleuré ». — VIII, 4, § 2 : la traduction de *huic irasceris*, *pro quo irasceris* (« c'est déployer ta colère contre la personne qui la fait naître ») est ambiguë. Je dirais : « Tu t'indignes contre celui pour qui tu t'indignes » (il s'agit d'un suicide : le meurtrier est en même temps la victime). — IX, 5, § 1 : *impotens senex* ne signifie pas « faible vieillard », mais « vieillard emporté, violent (à t'en croire) ». Cf. plus haut : *violentus et impotens senex*, et § 3 : *raptor ille et impotens*. — Ibid., § 9 : *ad invidiam* = « pour rendre odieux ». — IX, 6, § 13 : *ream tolle*, « emporte l'enfant »; il fallait traduire littéralement : « emporte l'accusée »; sinon, le trait n'existe plus. — Suas., 2, § 12 : *hic meus est dies* ne veut pas dire, je pense : « voici mon dernier jour », mais bien : « ce jour est encore à moi, j'ai encore ce jour à vivre ». — 5, § 4 : les mots *sed ne veniet quidem, etc.* ont été omis dans la traduction. — 6, § 3 : *Ergo loquitur umquam Cicero, ut non timeat Antonius, loquitur umquam Antonius, ut Cicero timeat?* M. B. n'a pas saisi le sens de ce passage, qui est : « Faut-il donc qu'il arrive une fois à Cicéron de parler sans effrayer Antoine, à Antoine de parler de manière à effrayer Cicéron? » — Ibid., § 19 : *praependenti capite orique ejus inspersa sanie* ne peut assurément pas signifier : « le sang corrompu des mains coulait sur la tête, pendue devant elles (?) ». La *sanies* provenait de la décomposition de la tête elle-même, et non de celle des mains. La tête était suspendue aux rostres, mais non devant les mains : l'auteur dit expressément que la main droite de Cicéron était attachée à côté de la tête (*ad caput ejus deligata manus dextera*). — 7, §§ 2 et 8, M. B. traduit *ante te* (*ante se*) par « sous tes (ses) yeux ». *Ante* a plutôt le sens temporel. — Ibid., § 2 : c'est un contre-sens de traduire *Ciceronem periturum rogo* par « je demanderai que Cicéron périsse », au lieu de : « j'adresse cette requête (savoir *accommoda mihi paulisper eloquentiam tuam*) à Cicéron qui va périr (c.-à-d., dont les ouvrages vont périr) ».

M. B. a joint à sa traduction des notes savantes et extrêmement utiles; elles renferment une foule de rapprochements intéressants.

Non seulement le public lettré, mais même les philologues de profession tireront beaucoup de profit du travail de M. B. L'Académie française a reconnu le service éminent que le jeune érudit a rendu aux lettres latines, en lui décernant le prix Jules Janin.

II. Presque en même temps que sa traduction des *Controversiae et Suasoriae*, M. B. faisait paraître une étude sur *les Déclamations et les Déclamateurs d'après Sénèque le Père.*

Cette étude est divisée en trois parties.

Dans la première, l'auteur a rassemblé tout ce que l'on peut savoir de la vie de Sénèque, de ses idées et de son caractère, et il examine les questions relatives au recueil des *Controversiae et Suasoriae.*

La seconde, et la plus importante, est consacrée aux déclamations. Elle comprend six chapitres très fouillés : 1. Histoire des déclamations, 2. L'enseignement des rhéteurs, 3. Le droit dans les Controverses, 4. Les sujets des Controverses et des *Suasoriae*, 5. Comment ces sujets sont développés, 6. Jugement sur les déclamations.

La troisième partie contient quelques considérations générales et une série de notices soignées sur les déclamateurs mentionnés par Sénèque le Père.

Le livre de M. B. est solide et judicieux. C'est une excellente « contribution » à l'histoire de la littérature latine.

P. Thomas.

Ch. Roessler. **Les influences celtiques avant et après Colomban**. *Essai historique et archéologique.* Paris [Bouillon] 1902, 102 pp. in-8° et quelques phototypies. Prix : 10 fr.

M. Roessler a entrepris de traiter une matière d'un haut intérêt : le rôle que les Celtes ont joué dans l'histoire de la civilisation ; mais, pour traiter cette question des études extrêmement prudentes et minutieuses sont indispensables. Quelque part dans son livre, M. R. parle des siennes, et cependant, dès les premiers mots, quiconque possède quelques notions de l'histoire de l'Irlande doit froncer les sourcils. Voici comment débute le livre : « Au VI° s. avant notre ère, si nous interprétons bien les vieilles annales, Ugaine le Grand régna quatre années sur l'Irlande et sur tout l'ouest de l'Europe. Ce souvenir d'un ancien empire celtique est intéressant à noter : M. d'Arbois de Jubainville en admet l'existence pour le III° siècle avant J.-C..... » D'abord, ces « vieilles annales » dont M. R. aurait pu sans inconvénient citer le nom, sont les « *Annales des quatre Maîtres* » rédigées par O'Cléry et trois collaborateurs de 1632 à 1636! Ces annales rapportent ensuite qu'Ugaine régna quarante ans et non quatre. Les données fournies par les *Annales des quatre Maîtres* demandaient en outre à être vérifiées. Or, le siècle dans lequel vécut Ugaine le Grand est inconnu : l'annaliste Tigernach de Clonmacnois († 1088), le plus sérieux des vieux chroniqueurs irlandais, ne sait s'il doit le placer au VIII° ou au III° siècle avant J.-C., et avertit ses lecteurs que l'histoire d'Irlande avant le règne de Cimbald ne présente que contradictions et incertitudes. Ceci aurait déjà suffi à mettre M. R. en garde contre les *Annales des quatre Maîtres*. S'il avait poussé plus loin ses recherches, il aurait découvert que la source à laquelle a puisé O'Clery est connue : c'est une pièce du *Livre de Leinster* (XII° s.), intitulée *Flathiusa Erend*, où l'on apprend qu'Ugaine le Grand s'empara de la souveraineté de

l'Irlande et de la Grande-Bretagne jusqu'à la Muir n-Icht (la Manche?) et prit pour femme la belle Cessair, fille du roi des Francs (Ingin ríz Franc). Ainsi, voilà un roi du VI° siècle avant J.-C. qui a épousé la fille d'un roi des Francs!! La note des *Annales des quatre Maîtres* n'a donc aucune valeur. Enfin, ce qui est plus grave, de la manière dont les faits sont présentés, pour un lecteur qui n'a pas présents à la mémoire les travaux de M. de Jubainville, c'est celui-ci qui est coupable du rapprochement d'Ugaine le Grand et de l'empire celtique du IV° siècle av. J.-C. Or, autant que je sache, M. d'Arbois de Jubainville ne s'est nulle part permis de commettre semblable erreur.

Deux pages plus loin, M. R. a l'air de prendre pour argent comptant la légende de la conquête des bouches de la Seine par Arthur. Il y aurait encore bien des choses à relever dans ce que dit M. R. de l'écriture ogamique. Il voit par exemple une survivance de cette écriture dans la manière dont les équipages des charbonniers de Cardiff taillent sur une arête le nombre de leurs bennes déchargées, et les boulangers, le nombre de pains livrés, sur deux baguettes qui se contrôlent par juxtaposition. Il n'y a là rien d'ogamique, on taille à cheval sur une arête, parce que c'est plus facile que de graver des signes sur une surface plane, et ces braves gens recourent au couteau, parce qu'ils sont illettrés. A signaler en outre la confusion de Colomba et Colomban qui commence à la p. 44 alors que précédemment ces saints paraissent avoir été distingués; une orthographe fantaisiste du mot *celi-dé*, imprimé kel-i-dé (p. 46-47); Girard de Cambrai (p.49) traduction étrange de *Girardus Cambrensis* (adj. de Cambria, pays de Galles), etc. La place qui m'est réservée ne me permet pas de m'étendre davantage. En somme, le livre de M. R. manque de soin dans la rédaction. Écrit pour le grand public, il pourrait l'induire souvent en erreur. Toutefois, on ne peut pas lui refuser le mérite d'avoir rassemblé beaucoup de faits dans un petit volume. M. R. a assez bien esquissé l'influence irlandaise sur le continent et il y a plus d'une chose à apprendre dans ce qu'il dit de l'histoire des manuscrits irlandais. Cette dernière partie de son ouvrage est la meilleure. Le livre est orné d'assez bonnes reproductions de vases, de pierres et d'enluminures qui achèvent de lui donner l'aspect d'un livre de luxe que lui valaient déjà l'ampleur de ses marges, destinées à charmer les bibliophiles, et sa belle exécution typographique.

VICTOR TOURNEUR.

ALFRED DOREN. **Studien aus der Florentiner Wirtschaftsgeschichte.** I. *Die Florentiner Wollentuchindustrie vom vierzehnten bis zum sechzehnten Jahrhundert.* Stuttgart, Cotta, 1901. xxII-583 pages in-8°.

S'il est exact de dire, en général, que le moyen âge n'a guère connu que la petite industrie travaillant pour le marché local, il n'a pas laissé toutefois de présenter aussi le spectacle de l'industrie d'exportation. Les batteurs de cuivre dinantais par exemple ou les émailleurs d'Épinal écoulaient leurs produits bien au delà des frontières étroites de leur banliene et avaient pour débouché une grande partie de l'Europe occidentale. Mais c'est surtout la draperie qui a atteint, dès avant l'époque moderne, à une vitalité et à une force d'expansion extraordinaires. Dans deux pays au moins, dans les Pays-Bas et en Toscane, elle présente, bien avant la Renaissance, plusieurs des caractères de la grande industrie, et son étude permet d'apporter un correctif nécessaire au tableau, d'ailleurs si exact dans ses grandes lignes, que M. Bücher a tracé de l'évolution des formes de la production avant notre époque.

Dans les cités drapières de la Flandre comme en Florence, en effet, la force du capital se révèle nettement, et l'on y observe, dès le XIIIe siècle, cette division du travail et ce contraste entre entrepreneurs et salariés que l'on est trop tenté de faire dater seulement de l'apparition des manufactures au début des temps modernes. On ne possède point encore sur l'industrie flamande un ouvrage digne de son importance [1]. Mieux partagée, la draperie florentine vient de trouver en M. Doren un historien excellent, et le livre auquel est consacré ce compte rendu a été salué, dès son apparition, comme l'une des monographies d'histoire sociale et économique les plus remarquables et les plus instructives que nous possédions. Les travaux antérieurs de M. Doren le désignaient pour la tâche qu'il vient d'entreprendre. Ceux qui connaissaient ses études antérieures sur les gildes médiévales et sur les métiers florentins au XIIIe et au XIVe siècle, ont ouvert son livre avec la certitude d'y trouver une œuvre de consciencieuses recherches et de large compréhension historique : ils n'ont pas été déçus.

Le présent volume — le premier de l'ouvrage qui en comprendra au moins trois — s'attache à l'étude de l'organisation de l'industrie drapière florentine du commencement du XIVe siècle au commencement du XVIe. Avant la première de ces deux dates, les documents font défaut, aprés la

---

1 J'ai cherché à en dégager les caractères principaux dans mon *Histoire de Belgique*, t. I (2e édit.), p. 165 et suiv., et t. II, p. 52 et suiv.

seconde la décadence de l'*Arte della lana* déjà commencée dans la deuxième moitié du XV[e] siècle se précipite et ne laisse plus au sujet qu'un intérêt local. En revanche, les deux siècles intermédiaires fournissent à l'historien, pour décrire l'admirable développement industriel dont ils ont été les témoins, des sources qui, par la quantité, et la qualité sont probablement uniques en leur genre. Sans se flatter d'avoir épuisé entièrement les trésors de l'*Archivio di Stato di Firenze*, M. Doren en a exploré durant plusieurs années les collections relatives à ses études. Il fera connaître dans des volumes subséquents les résultats d'une série de recherches de détail. Dans celui qui ouvre magistralement son travail, il a mis en œuvre les matériaux recueillis par lui.

Son dessein a été surtout de faire connaître, par l'histoire de la draperie florentine, le type le plus complet de la grande industrie au moyen âge, et il faut l'en louer sans réserve. Le point de vue local reste chez lui à l'arrière plan. C'est moins Florence elle-même que les phénomènes économiques dont elle a été le théâtre qui attirent son attention, et l'histoire de la ville ne l'occupe que dans la mesure indispensable à l'intelligence des facteurs économiques qui y ont manifesté leur action. De ces facteurs, le plus important, nous l'avons dit déjà, c'est le capital. Nulle part son influence ne s'est fait sentir avec une énergie aussi envahissante, n'a développé plus complètement toutes ses conséquences, ne s'est aussi rigoureusement asservi le travail que dans la cité de l'Arno. Vis-à-vis de l'entrepreneur, possesseur de la matière première et, partiellement du moins, des instruments de travail, l'ouvrier florentin est réduit au rôle d'un simple prolétaire salarié. Entre lui et l'artisan normal du moyen âge protégé par une puissante armature de règlements qui lui assurent une existence économique indépendante, le contraste est aussi frappant qu'on peut l'imaginer. Les pages consacrées par M. Doren à l'étude de la classe travailleuse, aux rapports entre les patrons et leurs employés, à la mainmise par les capitalistes sur les outils, à leur lutte contre les *lanivendoli* et les *stamanioli* qui, indépendants à l'origine, finissent par passer eux aussi sous le joug capitaliste, forment des chapitres excellents d'histoire économique et contribueront singulièrement à une appréciation plus exacte de la vie industrielle au moyen âge[1]. On admirera la maîtrise avec laquelle l'auteur caractérise l'état de choses si neuf qu'il décrit et dont il fait ressortir à merveille les traits principaux, tout en insistant sur la complication qu'il présente et en en faisant valoir, pour ainsi dire, les diverses nuances.

Je regrette de devoir me contenter de ces phrases banales à propos d'un

---

1 M. Sombart en a tiré le plus grand profit dans son remarquable ouvrage : *Der moderne Kapitalismus* (Leipzig, 1902), que je recommande en passant à l'attention de nos lecteurs.

livre qui mérite aussi hautement que celui-ci d'être étudié en détail. L'espace dont je dispose ne me permet pas de m'étendre davantage, et le but de ce compte rendu sera atteint, s'il amène quelqu'un de ses lecteurs à prendre en main le livre de M. Doren. Ce n'est point seulement aux historiens économistes qu'il s'adresse. Dans une cité qui a exercé sur la pensée moderne une influence aussi puissante que celle de Florence, rien n'est négligeable, et l'on comprendra mieux son génie lorsque l'on aura appris à connaître les sources profondes de la vitalité splendide dont elle a donné tant de preuves[1].

H. PIRENNE.

ABBÉ LAENEN. **Le Ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens,** *pendant le règne de Marie-Thérèse (1749-1753).* Anvers, Librairie néerlandaise, 1901. 297 pp. gr. in-8°.

Le livre de M. Laenen fait honneur à son auteur, et aussi à M. Cauchie, de Louvain, qui a été le maître, l'inspirateur et le guide éclairé et désintéressé du jeune écrivain. L'étude que vient de publier celui-ci est des plus méritoires, et elle requiert, par le sujet même qu'elle traite ainsi que par l'abondance et la sûreté des connaissances qu'elle nous livre, l'attention sérieuse de tous les amis de notre histoire belge.

1 P. 95. M. Doren mentionne parmi les draps fabriqués à Florence les *panni al Duagio*, c'est-à-dire à la façon de Douai. L'industrie douaisienne ayant perdu son importance dès la fin du XIIIe siècle, on pourrait peut-être conclure de cette mention à une influence flamande assez ancienne sur la draperie toscane. — P. 98-99. Le contrôle des draps était poussé en Flandre plus loin encore qu'à Florence. — P. 111. La prospérité de l'industrie florentine malgré le prix exorbitant auquel les frais de transport faisaient monter la laine anglaise aux bords de l'Arno, n'est pas aussi surprenante qn'il paraît à première vue. Les draps de Flandre, précisément à cause des frais de transport, n'eussent pu faire concurrence, en Italie, aux draps florentins. Ceux-ci d'ailleurs ne se répandirent guère dans le Nord, et il est exagéré de dire que « auf allen Weltmärkten siegreich jede Konkurrenz bestehen konnten. » — P. 411, n. 2. L'identification de plusieurs localités drapières est inexacte. *Ostrata* n'est pas *Outrean* mais *Hoogstraeten* en Brabant; *Filiforte* signifie *Vilvorde* près de Bruxelles et non Guildford en Angletere; enfin *Vervi* n'a rien de commun, comme on le croit trop souvent, avec *Verviers*, dont la draperie ne date que de la fin du XVe siècle : il désigne tout simplement *Wervicq* sur la Lys.

Ce sujet est en quelque sorte neuf, car la personnalité et le rôle de Botta-Adorno, ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas au lendemain du traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, étaient à peine connus, et rares sous les ouvrages qui font mention de son ministère et s'arrêtent à ses actes publics. C'est donc bien le cas de le dire, M. Laenen, par sa copieuse monographie, comble une lacune de l'histoire nationale au XVIII[e] siècle : il travaille sur un terrain vierge pour ainsi dire.

Il a pu prendre connaissance, en effet, de fonds d'archives découverts à Milan, il y a peu d'années seulement, par M. Cauchie, nous voulons dire les papiers d'État du marquis Botta, déposés à la bibliothèque ambroisienne de cette ville, et il y a puisé les éléments essentiels de son travail. Il y a joint les documents, relatifs à son sujet, faisant partie de l'important fonds des « Pays-Bas » aux archives impériales de Vienne, il s'est aidé ensuite des correspondances diplomatiques des ministres français et hollandais, rassemblées au ministère des affaires étrangères à Paris et au Rijks-Archief de La Haye, il a fouillé divers fonds aux Archives générales à Bruxelles, et utilisé celui du Secrétaire d'État aux Archives vaticanes à Rome, ainsi que d'autres de moindre importance. On le voit, la base est solide et sûre. Mais cela serait insuffisant, et serait même dangereux à certains égards, si l'auteur n'avait su, sans se laisser étouffer sous la masse de ses matériaux, les faire servir à la rédaction d'un exposé clair, complet, méthodique et intelligemment composé. Sauf le style qui n'est pas toujours de première valeur, et reste assez froid et terne, l'œuvre satisfait donc aux conditions requises aujourd'hui de toute élaboration historique : richesse et sûreté du fond, aptitude à en tirer parti.

Nous ne pouvons songer ici à détailler, si peu que ce soit, le contenu du livre de M. Laenen. Nous voulons seulement signaler au lecteur ceux des chapitres qui, nous le croyons bien, retiendront le plus l'attention du monde savant, et seront le plus utilisés, un jour, quand on pourra songer à rédiger une histoire scientifique complète du régime autrichien dans les Pays-Bas. Ce sont ceux qui ont trait aux négociations avec les États-Généraux (1752), à propos de l'exécution du traité de la Barrière (cf. Gachard, *Histoire de la Belgique au commencement du XVIII[e] siècle*, pp. 525 à 540, ouvrage injustement passé sous silence par M. Laenen); ceux surtout, où l'auteur étudie de très près les mesures importantes prises ou tentées par Botta pour régulariser et centraliser l'administration financière, pour relever le commerce et la navigation tant extérieures qu'intérieures, ranimer l'industrie nationale et défendre, économiquement parlant, le pays contre des voisins rapaces et acharnés à notre décadence. Grâce à l'activité et au bon sens éclairé du ministre, grâce à sa ténacité contre tous les obstacles et les résistances mesquines ou intéressées, on voit, avec

l'armée se renforçant. les finances en voie d'amélioration, le commerce prêt à renaître, l'industrie déjà florissante, le bien-être, avec la richesse, se répandre davantage et se dessiner l'époque brillante de l'administration de Charles de Lorraine. Le ministère de Botta-Adorno est comme le prélude à celle-ci. Et comme il succédait immédiatement à la domination française qui avait accumulé les ruines chez nous et laissé une situation politique des plus embrouillées, il était d'autant plus intéressant à connaître pour l'histoire.

En résumé, l'étude, si neuve, de M. Laenen, continue fort avantageusement la série des ouvrages parus depuis une dizaine d'années sur le XVIIIe siècle belge, jusqu'alors tant et si injustement négligé.

F. Magnette.

Gijsbert Karel van Hogendorp na 1813. *Brieven en Gedenkschriften*, uitgegeven door M. H. Graaf van Hogendorp. Eerste deel, 1813. Maart 1815. — 's Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1901. xxvii-525 pp. in-8°.

Charles van Hogendorp est une des gloires les plus pures de la Hollande. Avec Van der Duyn van Maasdam et le comte de Limbourg Stirum il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'affranchissement de la Hollande de la domination napoléonienne et au retour de la maison d'Orange-Nassau. Son rôle fut des plus actifs dès la fin de l'année 1813. Il fut l'inspirateur de la Constitution de 1814, qui organisait le nouvel État, comme de celle de 1815 qui règlait la réunion de la Belgique et de la Hollande. Au ministère des affaires étrangères, qu'il dirigea du 6 décembre 1813 au 6 avril 1814, au conseil d'État, dans la seconde chambre des États Généraux, il eut une influence considérable. Profond jurisconsulte, au courant de toutes les questions politiques ou économiques, il fut un des plus fidèles conseillers de Guillaume I. Il fut pour la Hollande renaissante ce que Rogier et Lebeau devaient être pour la Belgique en 1831.

Van Hogendorp avait tenu à expliquer le rôle qu'il avait joué dans la politique de son pays. Outre de nombreuses brochures de circonstance il avait publié de 1818 à 1825 un grand travail en 10 volumes, les *Bijdragen tot de huishouding van Staat in het Koninkrijk der Nederlanden*, que Thorbecke réédita avec des annotations en 1854. Il avait de plus laissé de nombreux mémoires, dont son petit-fils a entrepris la publication. Les quatre premières parties avaient paru de 1866 à 1887. La cinquième, qui se rapporte à l'histoire de van Hogendorp après 1813, vient de paraître à son tour. Elle comprend, des mémoires

proprement dit, une partie de la correspondance politique et diplomatique de van Hogendorp et un grand nombre de documents relatifs à l'histoire du royaume des Pays-Bas de 1813 à 1815. Ces lettres et mémoires, *Brieven en Gedenschriften*, comme l'éditeur les intitule, ont un caractère intime ou confidentiel que ne comportaient pas les *Bijdragen tot de huishouding van Staat*. Van Hogendorp avait composé ses mémoires sans songer à les publier. On trouve, dès lors, dans ces notes secrètes, *Geheime aanteekeningen*, des révélations que van Hogendorp devait s'interdire de son vivant. Ces souvenirs se rapportent, avons-nous dit, au début du règne de Guillaume I. L'auteur rappelle la part qu'il a prise à la révolution de 1813, son court passage au ministère des affaires étrangères, son rôle au conseil d'État, aux États Généraux de 1814 et dans la seconde chambre des États Généraux de 1817. Ils nous entretient des deux constitutions dont il fut le rédacteur, le retour de Napoléon I, les débuts du règne de Guillaume I. Ces neuf chapitres où van Hogendorp décrit d'une plume alerte les événements dont il fut le témoin ou l'inspirateur et où l'on trouve mille détails inédits sur la cour de La Haye, charmeront tous ceux qu'intéresse l'histoire du jeune royaume des Pays-Bas et plus particulièrement la situation faite à la Belgique dans le nouvel État. Le caractère volontaire de Guillaume I apparaît dans tous les chapitres de ces mémoires, surtout dans les deux derniers où il est question de l'organisation du royaume des Pays-Bas et des travaux de la seconde chambre. Personne n'a mieux connu Guillaume I que van Hogendorp; personne n'a été plus jaloux que lui de garder son indépendance vis-à-vis de son souverain. On verra dans ces confidences d'outre tombe quelle singulière idée Guillaume se faisait des Belges, quand, par exemple, il répondait au général Martuschewitz, commandant de la place de Gand, qui se plaignait de quelques grands seigneurs de la Flandre : « Je les ferai entrer dans la première chambre, et vous n'en entendrez plus parler. » Ce fut, ajoute van Hogendorp, un trait de lumière pour moi; aussi le fier ministre ne voulut jamais siéger ailleurs que dans la seconde chambre des État généraux, afin de conserver toute sa liberté d'action. La première rencontre entre Guillaume I et van Hogendorp avait été des plus froides; ce ne fut pas Guillaume qui tendit la main à van Hogendorp, ce fut van Hogendorp, qui tendit la main à Guillaume; aussi van Hogendorp se montra t'il toujours très réservé vis-à-vis du prince [1].

---

1 « Ik zeide hem (au prince) dat nu alle mijne wenschen vervuld waren, en strekte eene hand uit in verwagting van de zijne. De hand kwam ook, maar niet ongevraagd; en het is bij die reis gebleven. »

Si Guillaume ne comprit pas les Belges, il faut bien reconnaître que van Hogendorp ne les comprenait pas mieux. Il connaissait, pourtant, la Belgique. Le récit qu'il fait de son voyage dans nos provinces en 1817 (pp. 157-173) est curieux par les détails qu'on y trouve sur l'organisation militaire, l'enseignement donné dans les écoles primaires, l'état des esprits, la célébration de certaines fêtes catholiques, comme le grand jubilé qui eut lieu cette année à Bruxelles et à l'occasion duquel le roi donna dix mille florins pour l'illumination de son palais. Mais le grand homme d'État était convaincu de la supériorité des Hollandais. C'est pourquoi dans la commission de révision de la constitution il avait combattu le projet de donner à la Belgique une représentation proportionnelle à sa population. Partisan du libre échange il combattit de même, en 1816, les droits d'entrée que Guillaume voulait établir pour protéger les industriels du Midi.

C'est alors que fut rédigé le célèbre *Advys*, tableau remarquable de la situation économique des Pays-Bas, mais dont le roi interdit la publication, tant il craignait le mauvais effet qu'elle aurait produit sur les Belges. Les rapports entre van Hogendorp et les députés belges devinrent même si tendus que Dotrenge aurait dit au roi : « Sire, votre ministre veut perpétuer la scission », à qui le roi aurait répondu : Ce n'est pas le roi qui parle [1], c'est le ministre (p. 143). Van Hogendorp dut garder son manuscrit. Guillaume se montrait ici, vis-à-vis des Belges, du moins, plus libéral que son ministre, on ne pouvait, aurait-il dit à table, étrangler plus de trois millions hommes pour favoriser les intérêts de deux millions [2] (p. 140).

La deuxième partie du présent volume (pp. 180-525) renferme surtout les lettres échangées entre Guillaume et van Hogendorp, lettres qui éclairent l'histoire de la politique étrangère du nouveau règne, quelques documents diplomatiques, tel le traité des huit articles, des mémoires, dont quelques-uns en français, et des notes rédigées par van Hogendorp sur différentes brochures ou quelquefois sur de simples projets dont il venait de recevoir communication. On voit comment se constitua le royaume des Pays-Bas. On remarque le rôle que van Hogendorp voulait lui assigner dans la politique européenne. Partisan de l'Angleterre, van Hogendorp voulait que la Hollande s'appuyât sur la patrie de Wellington et qu'elle n'eût jamais un intérêt majeur à rechercher l'alliance de la France.

---

1 Il fut traduit en français et publié à Amsterdam en 1831 sous le titre : *Opinion du comte Gijsbert Karel van Hogendorp, émise le 17 avril 1816, ensuite de la réunion de la Belgique et de la Hollande.* 253 pp. in-8°.

2 « Men kan om twee millioenen menschen de keel niet toenijpen aan meer dan drie millioenen. »

Pour cela, écrivait-il en 1814, les Pays-Bas devaient rester une puissance maritime et protestante [1]. Et il ajoutait : « Les Pays-Bas » resteront puissance maritime et protestante aussi longtemps que le » centre du pouvoir et de l'autorité se trouvera dans les provinces de » Hollande, de Zélande et de Frise, qui ont été le berceau de la répu- » blique des Provinces Unies, qui ont glorieusement résisté aux armes » victorieuses de Louis XIV et qui ont brisé le joug de Bonaparte. » C'est là que la maison d'Orange est adorée; c'est là que se trouvent » une population, une industrie, qui bientôt y ramèneront l'antique » opulence. On peut accorder aux Belges tout ce qui ne portera pas » d'atteinte aux principes que nous avons établis, mais on doit leur » rien accorder de plus, si on désire de conserver son propre ouvrage » (p. 498). Et dans une note sur une brochure qui parut cette même année 1814, quand il était question de la réunion de la Belgique et de Hollande, il s'exprimait comme suit : « Il est dit à la page 51 (de cette » brochure) que si la Belgique était réunie à la Hollande les quatre » cinquièmes du royaume seraient catholiques, et que leur prépondé- » rance s'établirait par le fait, sans que le Souverain pût en diminuer » l'influence. Voilà un point très délicat et sur lequel j'ai toujours » entretenu des appréhensions. A cet égard cependant il est heureux » pour nous que les Belges ne se soient pas rendus les maîtres de leur » sort. A présent leur réunion ne sera pas leur propre ouvrage, mais » bien plutôt celui des alliés, et principalement celui de l'Angleterre. » A présent les puissances leur prescriront les conditions et elles » consulteront leurs propres intérêts. Or l'intérêt direct de l'Angle- » terre est que nous ne devenions pas une puissance catholique. Nous » avons fait de notre côté ce que nous pouvions faire, en déterminant » par notre constitution le nombre de membres des États Généraux » pour chaque province. Si au lieu de déterminer ce nombre nous avions » dit que les États des Provinces nommeraient les membres des États » Généraux en proportion de leur population respective, il en serait » résulté que la Belgique aurait eu d'emblée la majorité à l'Assemblée » législative » (pp. 486-487).

Émanant d'un homme d'Etat aussi considérable que van Hogendorp, ces réflexions montrent suffisamment que pour la majorité des Hollandais éclairés notre pays n'était et ne pouvait être qu'un accroissement de territoire.

H. LONCHAY.

---

1 *Mémoire sur la réunion de tous les Pays-Bas.* La Haye, 22 mai 1814 (pp. 495-498).

H. Berger. **Die Lehnwörter in der französischen Sprache ältester Zeit**. Leipzig. O. R. Riesland. 1899. in-8°, 348 pp. — M. 8.

Les éléments du vocabulaire français se divisent en deux groupes principaux : Les *mots de formation populaire* et les *mots de formation* dite *savante*.

Les mots populaires, que M. Suchier (*Grundr.* I, 663) nomme aussi *mots héréditaires* ou *originaires* et que Körting appelle *Dauerworte*, sont les quelques milliers de mots que possédait le latin vulgaire et qui sont devenus des mots français par le seul changement de prononciation. Ces mots, qu'ils fussent d'origine latine, grecque, germanique ou celtique, existaient dans le latin populaire quand celui-ci fut implanté en Gaule et sont donc les seuls qui furent soumis à toutes les lois phonétiques qui ont régi la langue française depuis son origine.

Tous les autres mots entrés plus tard dans le lexique latin, qu'ils viennent du latin littéraire ou des langues étrangères, constituent ce qu'on appelle le groupe des *mots d'emprunt* (*Lehnwörter*). Ces vocables empruntés à des dates différentes ne sont naturellement formés que d'une façon plus ou moins régulière, selon que leur assimilation remonte à une date plus ou moins reculée et qu'ils ont pu participer à un ou plusieurs des changements phonétiques qui ont donné leur physionomie distinctive aux mots du fonds héréditaire.

C'est ce dernier groupe qu'a étudié M. B., dans son ouvrage qui n'est, je crois, que le développement de sa thèse de doctorat : *Beiträge zur Untersuchung der in der französischen Sprache ältester Zeit nachweisbaren Lehnworte. 1899.*

L'auteur commence par une introduction très étendue et bien documentée, où il détermine la compréhension exacte des termes « Erbwort », « Fremdwort » et « Lehnwort » (p. 5-6), il synthétise le résultats des recherches relatives à l'histoire de cette pénétration de mots étrangers dans la langue française (p. 7-25) et il donne une bibliographie raisonnée et suffisamment complète du sujet (p. 25-39).

Toutefois, dans son travail proprement dit, il s'est limité à étudier les seuls mots que l'ancienne langue française s'est vue forcée d'emprunter de tous côtés, pendant les premiers siècles de son existence, soit pour énoncer des idées nouvelles, soit pour exprimer des nuances de sens que les mots existants ne suffisaient plus à rendre.

L'enquête de M. B. ne va guère plus loin que le XIII[e] s., et il en classe les résultats sous trois rubriques : Emprunts au latin (p. 40-308); emprunts aux langues germaniques (p. 309-319) et emprunts aux langues orientales (p. 320-347).

En de petites études minutieuses, désormais compléments indispensables et illustrations intéressantes pour nos bons mais forcément laconiques dictionnaires étymologiques, M. B. nous fait remonter à l'origine de chaque mot, nous fait passer en revue les diverses étapes de son développement et nous prouve sa pénétration plus ou moins tardive dans le vocabulaire français en nous montrant la forme qu'il aurait revêtue s'il avait fait partie du fonds primitif de la langue.

Un index termine le volume.

L'œuvre de M. B. a eu une excellente presse. M. Gaston Paris lui a consacré une étude approfondie dans le *Journal des Savants*, (mai et juin 1900). Cela nous dispense de plus amples éloges et nous engage à renoncer à toute critique de fond.

Seulement, nous regrettons que l'auteur n'ait pas eu sous les yeux l'édition complète du *Dictionnaire général de Darmesteter, Hatzfeld et Thomas* ainsi que les derniers fascicules du *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de F. Godefroy.

EUGÈNE ULRIX.

PIERRE BRUN. **Autour du Dix-Septième Siècle.** Grenoble, librairie Dauphinoise, Falque et Perrin, 1901.

La lecture de ce livre nous reporte d'abord aux œuvres militantes de l'école romantique—tels *les Grotesques*—dont l'éclat s'obombre aujourd'hui du nez de Cyrano à qui M. Brun faisait, dès 1893, les honneurs d'une complète biographie; les mêmes tendances semblent s'affirmer dans cette exhumation de certains auteurs « poudreux» du XVII[e] siècle. Est-ce là besoin inéluctable de nouveauté, tout ayant été dit et redit sur les Classiques, ou bien, « pour telles allures de prosternation de la critique toujours en prière devant les objets de son culte », faut-il y chercher une sorte de réaction maligne et de sourde protestation contre le Grand Siècle et le souverainement majestueux Louis XIV? Aristide lassa d'être appelé le Juste!

Plus conformément à l'esprit de notre époque, il y a là, pensons-nous, un souci de vérité, d'exactitude et de précision. Le Dix-septième siècle, que l'on veut voir si *un*, a été au fond une période troublée par des divergences, des dissentiments et des polémiques de tout ordre; l'anarchie littéraire y fut parfois triomphante avec Boyer et Pradon, rivaux heureux de Racine, alors que Cotin était tout autre chose qu'une victime de Boileau.

Rendre à cette époque sa mobilité, sa diversité, son grouillement, sa vie, en un mot; nous permettre de juger la société du XVII[e] siècle,

et particulièrement dans ses dessous, par certains de ses représentants: types originaux, seigneurs et dames, hommes de lettres et journalistes, pédagogues et savants, académiciens et petits-collets; puis, documenté par l'étude de manuscrits ou d'ouvrages rares relever des inexactitudes et rectifier des erreurs courantes, tel est bien, nous a-t-il paru, le but poursuivi ici.

Ces études, « où l'on dresse autour des statues triomphales de leurs majestueux contemporains les médaillons des écrivains de second ordre », présentent une grande variété, tour à tour sociales, politiques, religieuses et littéraires.

Les premières caractérisent *les libertins* dont M. Brun précise les différents types : libertins du monde, railleurs élégants ou goinfres chanteurs; libertins philosophes, procédant de Rabelais et Montaigne; libertins politiques, se réclamant de L'Hôpital et La Boétie, préparant Saint-Évremont et Bayle pour aboutir à Voltaire, socialistes avant la lettre, constituant un centre d'opposition qu'on est loin de soupçonner au XVII[e] siècle.

Puis l'auteur s'attarde à croquer, en instantanés piquants, le monde étrange et curieux qui se pressait dans les salons de Ninon de Lenclos vieillie — et assagie. Ou encore la biographie de l'helléniste Bertrand de Mérignon, « professeur en langue grecque et orateur grec du Roy », lui fournit un commentaire préventif des *Femmes Savantes*, comme la vie d'Adrien de Montluc lui offre la synthèse du gentilhomme de cette époque dans son triple avatar de grand seigneur, habile capitaine et littérateur à la mode.

Que de figures attachantes revivent ainsi sous nos yeux, depuis Boursault, à la fois dramaturge, satirique et journaliste, échotier-reporter du high life, qui tourne ses lettres comme des Premiers-Paris et nous fournit, par des témoignages précis de la vie sociale au XVII[e] siècle, le complément de quelques-unes des comédies de Molière et des chapitres de La Bruyère sur la Ville et la Cour; — Roland Desmarets, qui inaugure la critique littéraire et pédagogique, ouvrant la voie aux critiques du 18[e] et du 19[e] siècle, partisan bien lointain des exercices oraux, pressentant l'Enseignement secondaire moderne et les lycées de jeunes filles, à la veille des *Femmes Savantes!* « Il voudrait en effet étendre l'étude des sciences, géométrie, cosmographie, histoire naturelle, et cette institution des enfants, il ne voit aucune raison pour en exclure les bachelettes »; — Fr. de Maynard, homme de lettres jouant au génie méconnu, spécimen du gonflement du moi, d'une vanité suraiguisée encore par la misère :

Malherbe, en cet âge brutal,
Pégase est un cheval qui porte
Les grands hommes à l'hôpital,

jusqu'à l'anecdotier et collectionneur Tallemant des Réaux, dont les manuscrits inédits sont pleins d'extraits de satires politiques ou même religieuses, et nous font faire une promenade de découverte dans les salons et les centres littéraires de l'époque.

Si l'appréciation de l'académicien Et. Pavillon et du voiturisme, si l'article consacré à l'abbé de Chaulieu, « chantre peu retenu des fêtes, ripailles et beuveries du Temple, mais soigneux de sa versification et amant de la rime », n'ont rien que de classique, il est d'autres portraits à couleurs vives, qui marquent des tendances bien nettes à l'apologie parfois paradoxale. Telle est, entre autres, à propos de Dassoussy, la défense du burlesque où M. Brun célèbre la dépense extrême de verve, d'originalité, de goût, l'érudition étonnante, et dont il voudrait placer les œuvres sur une ligne parallèle avec les grotesques artistiques de Rembrandt et Callot, appuyant sa thèse de cet aphorisme plutôt risqué que « *le vrai mérite* des écrivains burlesques est de travestir un modèle primitif »! Si la théorie est spécieuse, et quoique la prétention de l'auteur à faire du burlesque un genre national n'ait rien dont on puisse particulièrement tirer gloire, nous lui serons indulgent puisqu'aussi bien elle nous vaut une étude approfondie de ce genre.

Il en est de même, mais avec plus de raison sans doute, pour un autre écrivain burlesque dont la figure — rectifiée — revit avec un singulier relief. Nous voulons parler de G. de Saint-Amant, gentilhomme par profession, goinfre par nature, escrimeur de plume par accidents; précurseur des romantiques tant par la note personnelle, le *moi* étalé avec complaisance que par sa passion pour la nature dans cette idylle du *Moïse sauvé* auquel le « féroce » Boileau n'a rien compris; soit encore qu'il attaque hardiment les règles classiques ou préconise le vers brisé à césure mobile.

Ces études, on le voit, ne manquent ni d'intérêt ni de nouveauté, surtout pour nos goûts de littérateurs un peu blasés. Des trouvailles curieuses, beaucoup de variété — parfois cherchée — dans les sujets, dans le style même qui a gagné une saveur particulière au commerce de ces vieux auteurs et qui s'apparie à certaines biographies de façon fort pittoresque; originalité due aussi à l'introduction dans le texte, sans crier gare, — non sans dérouter ni obscurcir parfois — des citations empruntées aux écrivains du temps.

Est-ce à dire que tous ces jugements doivent être entérinés les yeux fermés? Évidemment non, et nous aurions bien des réserves à faire; mais il n'est jamais sans profit, croyons-nous, d'entendre et d'écouter l'avocat de la partie adverse : *Audiatur et altera pars.*

OSCAR PECQUEUR.

DIDEROT. **Paradoxe sur le Comédien**. *Édition critique avec introduction, notes, fac-simile par* ERNEST DUPUY. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902. 1 vol. gr. in 8° de XXXIII-178 pp. 6 francs.

L'histoire des œuvres de Diderot est pleine de vicissitudes. Elle soulève une foule de problèmes qui attendent encore une solution définitive et sur lesquels la publication de M. Dupuy vient de nouveau attirer l'attention.

Les contemporains de Diderot, en effet, n'ont point connu (j'entends le grand public) toutes ses œuvres [1], ni même celles qui nous semblent à nous les plus caractéristiques, les plus significatives. Le *Neveu de Rameau* fut publié pour la première fois en 1821 et le *Paradoxe* (pour ne parler que de ces deux ouvrages) en 1830.

Le *Neveu de Rameau* avait été traduit par Gœthe en 1805 [2], d'après une copie tombée, on ne sait comment, aux mains de Schiller. De Saur et de Saint Geniès publièrent en 1821 [3] une traduction de la traduction qui passa pour l'original et enfin, l'éditeur Brière, aidé d'Hippolyte Walferdin, imprima [4] comme texte authentique une nouvelle traduction de l'allemand, texte qui fit autorité et qu'Assézat se borne à reproduite dans son édition complète, si souvent consultée [5]. Ce n'est qu'il y a quelques années que M. Georges Monval trouvait sur les quais une mise au net de la main de Diderot et l'édition du manuscrit original autographe [6] nous permettait de nous faire une idée exacte d'une œuvre sur laquelle, pendant plus d'un demi-siècle, le monde savant s'était fait illusion [7].

Une bonne fortune analogue vient d'échoir à M. Dupuy. *Habent sua fata libelli!* Le *Paradoxe* avait paru pour la première fois en 1830, édité par le libraire Sautelet [8]. On sait que le texte provenait d'une

---

1 L'an dernier, M. Maurice Tourneux publiait *Un factum inconnu de Diderot.* (Paris, Leclerc).

2 Leipzig, Goeschen, in-16.

3 Paris, Delaunay, in-8°.

4 Dans les *Œuvres complètes.* Paris, 1821-1822, 21 vol. in-8°.

5 Paris, Garnier, 1875-1877, 20 vol. in-8°.

6 DIDEROT. Le *Neveu de Rameau* publié par G. Monval. Notice par E. Thoinan. Paris, Plon, 1891. XXXII-232 pp. (Bibl. Elzevir).

7 Il convient d'ajouter que M. Tourneux, en étudiant la copie conservée à la Bibliothèque de l'Ermitage, avait pu donner en 1884 une édition satisfaisante (Paris, Rouquette, in-8°).

8 Paris, 1830, 1 vol. in-8° de 108 pages, reproduit dans : *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot,* publiés d'après les manuscrits confiés en mourant par l'auteur à Grimm. Paris, Paulin, 1831, 4 vol.in-8°.

copie faite sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg par un Français, Jeudy-Dugour [1]. Il fut réédité tel quel par MM. Assézat et Tourneux (t. XVIII). Ces deux éditeurs signalaient que le Catalogue de vente des livres de Mme Dufour de Villeneuve (1820) portrait sous le n° 45 : *Paradoxes, copie d'un ouvrage de Diderot, de la main de M. Naigeon, in-4° de 44 pages.* C'est ce manuscrit que M. Dupuy a découvert mutilé, privé de ses huit dernières pages. Encombré de ratures, de surcharges, de corrections, il n'a point les apparences d'une copie dictée. Pour nous en faire juger, M. Dupuy reproduit en fac-simile quelques pages qui en sont extraites [2].

Une question se pose : Qu'est-ce que cette copie de Naigeon?

Les deux derniers éditeurs des *Œuvres complètes* considéraient le *Paradoxe* comme une seconde version, qu'ils ne pouvaient dater avec certitude, des *Observations de Diderot* sur une brochure intitulée *Garrick ou les acteurs anglais* [3], observations insérées dans les numéros du 15 octobre et du 1er novembre 1770 de la *Correspondance de Grimm.*

Pour M. Dupuy, le *Paradoxe* est la reproduction, en partie exacte, de cette dissertation, considérablement amplifiée et remaniée par Naigeon. Notre éditeur est catégorique : il y voit un audacieux *remaniement*, et ses raisons sont fortes et minutieusement développées.

D'abord, il n'est pas étonnant que ce soit Naigeon qui ait ainsi retouché le travail de Diderot. Leurs relations datent de 1756, alors que Naigeon avait 18 ans, et Diderot le regarda toujours comme son disciple fidèle. La veille de son voyage en Russie, le 3 juin 1773, il le désignait éventuellement comme son éditeur posthume. Naigeon ne méritait pas une telle confiance. De son propre aveu (*Mémoires sur la vie et les ouvrages de Diderot*), il a fait disparaître des œuvres de son maître, dans l'édition qu'il en donna en 1798, quatorze ans après sa mort, le « ton domestique et familier qui est mauvais » pour y rétablir le « ton réfléchi qui est excellent ». En rééditant les *Bijoux indiscrets*, il ajoute à l'édition de 1748 trois chapitres, dont deux parfaitement orduriers qu'on aurait peut-être le droit de lui attribuer, malgré son hypocrisie. Aussi bien Diderot n'eût-il pas dû se fier à lui et eût-il pu soupçonner qu'il prendrait avec ses manuscrits de singulières libertés : il l'avait introduit chez d'Holbach et c'est lui, Naigeon l'aîné, qui corrigea les manuscrits du célèbre baron, au point qu'il peut revendiquer dans ses ouvrages une part considérable. Il semble donc bien

---

1 V. MAURICE TOURNEUX. *Diderot et Catherine II.* Paris, Calmann Lévy 1899, chap. XVIII.

2 Après la I^e^ partie, p. 74 et suiv.

3 Anonyme, Paris, Lacombe, 1769.

que M. Assézat se soit trop à la légère porté garant de son honnêteté et de sa conscience [1] et qu'il soit seul responsable d'une bonne moitié de l'édition vulgaire du *Paradoxe*.

Si l'on compare en effet les *Observations* de 1770 au *Paradoxe*, on sera probablement forcé d'admirer la netteté et l'ordonnance du premier ouvrage, de même que l'on se rendra compte que Naigeon n'a fait qu'amplifier, délayer, obscurcir et gâter la version primitive. M. Dupuy a soumis le *Paradoxe* à une critique aiguë en même temps qu'à une collation soigneuse avec les *Observations*. Il relève des corrections qui altèrent le sens, rompent la logique d'un développement, des redites (telle la comparaison du *fantôme* qui revient aux pages 94, 95, 103, 136, 141, 158, 173 et qui n'est pas dans Grimm), des impropriétés (*éprouvera* toute sa vie le *rôle* d'un débutant), des bizarreries (arracher la *chair* à sa *chère* femme), des méprises (la scène d'*Hamlet* pour la scène de *Macbeth*), des réflexions athées dans la manière de Naigeon, qui parfois même s'empresse de corriger le style *domestique* de la première version. Où Diderot avait mis : « il *sent* une extrême fatigue ; il va changer de *chemise* et se coucher », Naigeon écrit : « il *éprouve* une extrême fatigue ; il va changer de *linge* ou se coucher ». Ce sont encore des citations fréquentes comme les aimait Naigeon, ou bien ces réflexions si peu plaisantes sur chaque vers de la scène du *Dépit amoureux*, réflexions dont il serait peu équitable de faire injure à Diderot.

Mais il y a plus. Si, négligeant les scories du style, l'absence de composition, on examine le fond de l'œuvre, on sera stupéfait d'y découvrir une série de plagiats. Passages pris à Diderot, emprunts faits à plusieurs écrivains (Rousseau, Voltaire, Mme de Vandeul, d'Holbach, Cailhava d'Estandoux, Mémoires de Melle Clairon), plagiats de la *Correspondance de Grimm*, voilà ce qui a servi à Naigeon à farcir, si j'ose ainsi parler, la version des *Observations*. Car il serait absurde, n'est-ce par, d'imaginer que Diderot, cet improvisateur-né, ce prodigue, ait accumulé en si peu de pages tant d'extraits de ses propres écrits — et de fragments de ses contemporains ! Et d'autre part, la démonstration de M. Dupuy, ses rapprochements pleins de sagacité paraissent, dans l'ensemble, irréfutables. On n'en garde qu'un étonnement, bien fait pour engendrer un doux scepticisme, c'est que, pendant si longtemps, banalité du fond, décousu du raisonnement, défauts de la forme, mosaïque de centons, non seulement on n'ait rien vu, mais même on ait admiré comme des beautés !

---

1 Page 1 de l'*Avertissement* mis en tête de son édition. Il était facilement crédule et prêtait toute créance à l'imposteur Brière (cf. Thoinan, o. c.).

Après une Introduction où notre éditeur discute les différentes questions que fait naître son édition, il imprime le texte des *Observations* en regard de celui du ***Manuscrit de Naigeon***, dont il note les variantes, et il les fait suivre du texte du ***Manuscrit de Saint Pétersbourg***, copie procédant directement du manuscrit de Naigeon. Cette dernière est en outre accompagnée d'un Commentaire continu, abondant et ingénieux.

J'ai essayé de résumer l'argumentation de M. Dupuy. On lui reprochera surtout de bouleverser nos idées traditionnelles et elle provoquera inévitablement des controverses qui ne seront pas dénuées d'intérêt. Des objections viennent de suite à l'esprit. A propos du manuscrit, base de la construction critique de notre commentateur, ne pourrait-on pas considérer les ratures comme des corrections indiquées par Diderot. Faut-il qu'il soit absolument net et sans surcharges? Qu'est-ce qui empêche d'y voir une seconde rédaction, due à Diderot, mais revisée, si l'on veut, par Naigeon? Précisément, cette circonstance que nous aurions affaire à un sujet déjà traité, n'expliquerait-elle point l'état du manuscrit? De ce que Diderot improvisait avec verve, n'a-t-il pu, parce qu'il remettait sur le métier ses premières *Observations*, se corriger, se documenter même, ce qui supprimerait le plagiat? Il faudrait également mettre davantage en lumière la personnalité de Naigeon, l'éclairer mieux, l'expliquer. Comment Diderot et tous ceux qui le connaissaient, se sont-ils mépris à ce point sur son compte et ne fut-il pas, après tout, un ouvrier de lettres estimable? L'on dira encore que notre éditeur a mis un zèle un peu excessif à inventer des rapprochements qui ne sont pas toujours probants; qu'en outre, en dépit de ses taches, le *Paradoxe* a une allure autrement vivante que les *Observations* et qu'au surplus, il serait monstrueux que les critiques les plus avisés, les esprits les plus informés et les plus fins, interprètes autorisés de l'opinion générale, se fussent trompés aussi grossièrement. Mais de ces objections je ne suis pas très sûr, et je me doute bien aussi de tout ce que M. Dupuy pourrait répondre.

Quel que soit d'ailleurs le jugement final de la critique, l'on voit, j'espère, quelle est l'importance et la signification de la nouvelle édition. C'est de créer une « question Diderot ». Si la moitié du *Paradoxe* est de Naigeon, c'est donc avec raison qu'on l'a accusé, depuis longtemps, d'avoir altéré, arrangé les manuscrits de Diderot [1], et, dès lors, voilà l'authenticité relative des œuvres posthumes remise

---

1 V. Génin. *Œuvres choisies de Diderot.* Paris, Didot, 1847 .2 vol. in-12. Préface.

en question. Les écrits qui furent publiés en même temps que le *Paradoxe*, et non des moindres, comme les *Lettres à Mlle Volland*, le *Rêve de d'Alembert*, dans quel état Diderot les avait-il laissés? Et ceux que Naigeon édita lui-même en 1798? Et ces copies qui coururent en Allemagne, comme celle de *Jacques le Fataliste* dont le prince Henri de Prusse fit cadeau à l'Institut de France en 1794? Et celles qui suivirent en Russie la bibliothèque de l'écrivain? Quelle valeur ont-elles pour la constitution du texte?[1] En somme, (il n'est pas exagéré de le prétendre et là est le mérite principal de notre édition) c'est l'étude du texte de Diderot qui est renouvelée. A dater d'aujourd'hui une investigation *critique* des œuvres de Diderot devient indispensable. Il faut savoir gré à M. Dupuy d'en avoir démontré la nécessité — et la possibilité.

OSCAR GROJEAN.

Victor Hugo, *leçons faites à l'École Normale Supérieure par les élèves de deuxième année (lettres), 1900-1901, sous la direction de* F. BRUNETIÈRE. Paris, Hachette, 1902. 2 vol. in-12°. Prix : 7 fr.

Des nombreuses publications que l'année du centenaire de V. Hugo a fait éclore, celle-ci n'est pas la moins originale. M. Brunetière a étudié V. Hugo avec ses normaliens de la section des lettres et leur a suggéré l'idée de publier en commun sur V. Hugo une œuvre de critique littéraire. Et l'œuvre est là, vivante, forte et haute, juvénile et pourtant sagace, touffue et pourtant bien équilibrée. Ces jeunes auteurs, *quos honoris causa nomino*, sont MM. Bailly, Cavenel, Dimoff, Martino, Mayrial, Ménos, Mérimée, Morand, Mornet, Schulhoff. Saluons cette phalange au passage; c'est l'espoir de la France. Maintenant soldats, plusieurs seront capitaines dans quelques années.

L'ouvrage nous est présenté par une agréable préface de M. Brunetière, où le maître, se faisant plus charmant et plus humain, a daigné sourire par intervalles. Il explique d'abord l'espèce de collaboration d'où ce livre est sorti, collaboration très intime et qui mérite d'être décrite ici... pour l'exemple d'autres. « Je n'ai tracé que le plan, dit M. B., très général et très simple... Chacun de ces 22 chapitres, d'abord parlé sous forme de leçon. — discuté en conférence, — complété, le cas échéant, corrigé, remanié sur mes indications, — rédigé par son auteur,

---

1 Déjà il a suffi à M. Tourneux d'analyser avec méthode certains manuscrits de Saint-Pétersbourg pour en tirer une bonne édition (*o. c.*).

— a été revu en épreuves par ceux qui ne l'avaient ni parlé ni écrit — et par moi. Je n'y ai fait d'ailleurs que d'insignifiantes retouches... De sorte, ajoute modestement ce maître de conférences émérite, « que ce V. Hugo se trouve être le V. Hugo d'une promotion de normaliens et non le mien ». Et d'expliquer comment il encourage ses normaliens à penser et à se former une opinion. Il a donc laissé aux jeunes auteurs l'entière liberté de leurs conclusions. « J'espère que le lecteur n'aura pas de peine à s'en apercevoir », ajoute-t-il, et, en patron avisé, il proclame que là-même réside l'intérêt de ces deux volumes. Il y voit encore un autre intérêt : ce livre est le jugement d'une génération nouvelle qui commence à parler de V. Hugo comme en parlera l'avenir.

Enfin M. Brunetière insiste avec raison sur l'unité de ce livre. En effet, sous sa direction seule un pareil travail pouvait s'exécuter sans contradictions perpétuelles. Il y fallait la méthode objective d'un homme pour qui, *en matière d'art, il y a des principes de jugement*, et convaincu que *ce n'est pas la diversité des goûts mais bien l'inégalité des éducations qui crée les divergences d'appréciation de la critique*. En fait, s'il y a des chapitres de style plus alerte, de ton plus décisif, de conception plus précise ou plus profonde, là se bornent les disparates, et l'on ne peut nier qu'il règne dans l'ouvrage, de par le chef du chœur, une assez solide unité.

Les jeunes auteurs se sont d'abord attachés à montrer sous quelles influences l'esprit de V. Hugo s'est formé; à étudier ses origines, ses voyages, ses études, ses lectures, ses amitiés; à étudier le fond du poète lui-même, son caractère, son grand besoin d'adaptation, son don étonnant de plasticité intellectuelle. Tout ce travail a été fait d'après les sources, journaux de l'époque, mémoires personnels, correspondance; et il a été fait par des esprits perspicaces, capables de tirer d'un texte l'aveu inconscient qui s'y cache, de faire revivre les époques, les partis, l'enchevêtrement des passions politiques et littéraires. De là ces chapitres de critique biographique, qui, sans tomber jamais dans la hugolâtrie oiseuse, suivent le poète d'étape en étape, confrontant les prétentions de l'autobiographe *V. Hugo raconté par un témoin de sa vie*, avec les corrections non moins tendantielles d'Édmond Biré.

Mais l'étude de l'homme et de son milieu n'est ici qu'un moyen d'aborder les œuvres en connaissance de cause. Et les œuvres même ne sont pas tant analysées en soi, comme de splendides animaux de la langue française, que comme les chaînons d'une évolution lyrique, dramatique ou épique. Ce point de vue a conduit les auteurs à examiner à peu près toute la littérature française depuis 1789. Ne fût-ce que pour doser les originalités de Hugo dans chaque genre, il était d'ailleurs nécessaire de créer des chapitres généraux, et ces chapitres font

de l'ouvrage, avec V. Hugo pour protagoniste, une véritable histoire évolutive des lettres françaises depuis l'Empire. Ainsi on examine soigneusement la *situation littéraire dès les premières années de la Restauration, le roman historique de 1820 à 1830, le roman social avant les* Misérables, *la tragédie pseudo-classique, le drame romantique avant Hugo, la réaction ponsardienne.*

Maintenant que nous avons indiqué l'esprit et le contenu de l'œuvre, y a-t-il lieu d'articuler des critiques? Sans doute, on pourrait en faire. Il est trop évident que, si M. Brunetière avait eu à exprimer les mêmes idées sur Hugo, il aurait facilement condensé la matière en un seul volume. Mais il faut bien accepter une dilatation du sujet que ce genre de collaboration rendait inévitable. D'ailleurs, d'autres publications sur V. Hugo sont aussi vastes sans être aussi pleines. Et, quant au fond, il va de soi encore que, à moins de ne pas avoir d'opinion du tout sur tel acte ou telle œuvre, il est imposible d'épouser toujours les sentiments de nos auteurs. Cependant ces divergences n'impliqueraient nullement qu'ils ont tort. Il faut être frappé, au contraire, de la sagesse de leurs jugements. On sent que ces jugements ont été mûris et discutés en commun. Lorsque l'un des dix était entraîné à employer des couleurs trop vives, d'autres sont intervenus, qui ont nuancé, qui ont mis des ombres. Ainsi le rôle politique et social de V. Hugo était un sujet délicat : on peut dire qu'il a été traité avec finesse, discrétion, vérité. J'ai eu plus d'une fois la sensation qu'on le prenait trop au sérieux, et je m'apprêtais à en faire le reproche. C'est que le Hugo politique et social m'est insupportable avec la fausse modestie de ses préfaces, ses « fonctions de poète » au début de chaque volume de vers, son ambition, sa vanité, ses attitudes dans lesquelles il se raidit et auxquelles il croit ensuite... puisque la fonction crée l'organe; et pourtant, quand je relis les nombreux passages où le sujet a été traité, je ne puis m'empêcher de reconnaître que les auteurs ont dûment parlé de cette question et qu'il y a de la sincérité d'alliages et de titres variables.

Dans les meilleurs chapitres on retrouve cette forte discipline du maître qui n'a pas dédaigné, au milieu de la déliquescence et de l'impressionisme de la critique moderne, d'habituer ses élèves à bien définir, à bien classer, à faire des analyses rigoureuses et complètes, à étudier des genres, de larges courants d'évolution littéraire et non des crises de boudoir, à considérer enfin un auteur, si grand soit-il, non comme un centre où tout converge, mais comme une voie par laquelle la littérature a passé. Heureux les élèves dont l'esprit a été fécondé par un pareil maître.

M. Brunetière ne reprend la parole en son nom que sous forme d'épilogue, pour expliquer la transformation du génie du poète, qui, lyrique

d'abord, a passé, par volonté, mais imparfaitement, au dramatique, et, sans secousse, comme à un aboutissant naturel, à l'épopée. Et son jugement d'ensemble sur V. Hugo apparaîtra décisif, adéquat à son objet, tout empreint d'admiration et de sympathie pour le génie lyrique, mythopoétique et apocalyptique du grand poète.

J. FELLER.

HENRI D'ALMÉRAS. **Avant la gloire**. *Leurs débuts*. Première série. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902. Prix : 3 fr. 50.

Rien ne nous est indifférent de ce qui touche aux écrivains entrés dans la gloire, ou simplement célèbres. Et rien, surtout, ne pique notre curiosité comme les premiers pas, dans la vie littéraire, de ces hommes dont les noms, à tort ou à raison, sont aujourd'hui sur toutes les lèvres. Le livre de M. d'Alméras : *Avant la gloire*, satisfait, on ne peut plus complètement, cette curiosité si naturelle.

Dans cette première série, il nous conte, avec force détails, la plupart inédits, les débuts d'un trentaine d'écrivains : Dumas fils, J. Vallès, les Goncourt, A. Daudet, Maupassant, Verlaine, Mendès, Coppée, Richepin, Sardou, Halévy, Lemaître, Faguet, Scholl, J. Claretie, Montépin, Malot, Zola, Anatole France, Theuriet, Bourget, Loti, Ohnet, Descaves, G. Beaume, Barrès, Willy.

Presque tous ont connu les amertumes, les angoisses de la misère littéraire, la pire de toutes, parce qu'elle est accompagnée et aggravée presque toujours des blessures de la vanité. Que de manuscrits « incasables », que de longues et stériles attentes chez les éditeurs qui refusent, impitoyablement, le « chef d'œuvre » amoureusement caressé, ou l'envoient grossir la pile des œuvres oubliées dans un coin et qu'on lit si rarement!

Presque tous aussi ont connu les vulgaires soucis : habits râpés qui font se retourner les passants, repas fictifs qui trompent la faim et ne l'apaisent pas, travaux inutiles et mal payés, besognes stériles et sans lendemain que tant de débutants sont forcés d'accepter pour pouvoir faire tant soit peu figure dans le monde.

Cependant, à voir ces tâtonnements des premières heures, ce gaspillage de forces auxquels ils sont condamnés, nous ne songeons plus, comme au temps du Romantisme, à jeter l'anathème sur la société qui laisse ainsi les meilleurs se débattre au milieu des difficultés de la vie, au lieu de leur aplanir le chemin vers la gloire. Nous pensons que ceux qui ont « quelque chose là » le produiront nécessairement un jour et

que le chef d'œuvre, — s'ils doivent en faire un, — jaillira de leur cerveau, comme la Minerve antique.

La lecture du livre de M. d'Alméras n'est pas pour nous faire changer d'avis. Toutes ces pages qui racontent l'existence précaire, pénible, humiliante même de l'écrivain qui n'a pas encore conquis le public, exaltent, en dernière analyse, l'énergie humaine, le courage qui vainc le malheur, l'admirable effort de travail, de ténacité et d'intelligence qui vient finalement à bout de tous les obstacles. *Labor improbus*.... Rien de plus vrai. Daudet, Bourget, George Beaume, Sardou, Vallès, Zola, combien d'autres, sont là pour montrer que l'on peut arriver à faire sa trouée par la seule force du labeur acharné et persévérant.

Certes, il en est qui pour attirer l'attention sur leur personne font du tapage, battent la grosse caisse, s'habillent autrement que tout le monde, boivent des tas de bocks dans les brasseries où ils débitent les plus fous paradoxes, commettent mille excentricités. Mais la réclame n'est pas toujours le meilleur tremplin pour bondir aux étoiles : la foule se détourne de vos grimaces et cherche un autre amuseur. Quelques-uns s'obstinent à garder les guenilles de la bohême et s'enlisent dans les stériles marécages de la noce parisienne. Ce sont les incompris, les ratés de la littérature qui ont toujours un chef d'œuvre — ou deux — en gestation, mais qui n'accouchent jamais.

Les autres ne font que traverser la bohême, ne s'attardent pas, et pour peu qu'ils se sentent une vocation irrésistible, s'acheminent vers la gloire résolument — et avec dignité.

Chose curieuse, et il est très amusant de le constater en lisant le livre de M. d'Alméras, la plupart des écrivains ont des débuts identiques : petites revues, petits journaux, qui ne paient pas, qui vivent « l'espace d'un matin », petits cercles, petites chapelles où l'on assiste à des exercices d'admiration mutuelle et d'adoration perpétuelle, parlottes littéraires où se nouent des amitiés — d'un jour, salles de rédaction où l'on parle bas — comme dans un temple, où l'on s'imagine, en rédigeant un article, qu'on va sauver — ou faire sauter la république, dîners bizarres où l'on casse du sucre, avec férocité, sur le dos des camarades.

La copieuse documentation de M. d'Alméras donne un intérêt des plus piquants à ces pages qui nous introduisent dans ces divers milieux. C'est tout un coin de la vie de Paris, pittoresque et bariolé, qu'elles éclairent d'un jour très gai.

Ajoutons que M. d'Alméras est un juge d'une franchise bien personnelle. On peut n'être pas toujours de son avis — c'est ainsi qu'il nous paraît bien dur pour ce charmant conteur qu'est Theuriet — mais on aime en lui le critique impartial et avisé, qui ne s'en fait pas

accroire et qui met au service d'un solide bon sens un esprit alerte et qui ne manque pas de mordant. Nombreux et jolis et d'une pointe finement barbelée sont les traits dont s'égaient les pages de ce livre.

Nous en avons dit assez pour faire comprendre tout l'intérêt de : *Avant la gloire*. Et nous attendons la seconde série avec impatience.

J. VAN DOOREN.

HEINRICH BULTHAUPT. **Dramaturgie des Schauspiels.** *IV Band : Ibsen, Wildenbruch, Sudermann, Hauptmann. Zweite Auflage.* Oldenbourg et Leipzig, *Schulzesche Hof-Buchhandlung*, 1902. — VII-619 pages in-8°.

Ceci est la continuation de l'ouvrage bien connu de Bulthaupt, dont les volumes précédents traitent de Lessing, Gœthe, Schiller et Kleist (I), de Shakespeare (II), et de Grillparzer, Hebbel, Ludwig, Gutzkow et Laube (III). Le but de l'auteur est, comme auparavant, d'étudier exclusivement le développement du drame allemand et de l'art scénique allemand; si 200 pages de son livre sont consacrées à un étranger, Ibsen, c'est, comme jadis pour Shakespeare, en raison de l'influence énorme exercée par cet auteur sur les lettres allemandes. De la vie des dramaturges étudiés, nous n'apprenons que des détails épars, mentionnés incidemment à l'occasion de leurs œuvres, et le livre se ferme sans nous avoir dit, par exemple, quelle est la position sociale d'Hauptmann; c'est que l'auteur a voulu faire œuvre de critique et non de biographe. A cet égard, il est à remarquer qu'il suppose presque toujours lues (ou vues) les pièces dont il parle; comme il y en a environ 70, le lecteur qui ne s'occupe pas spécialement de littérature allemande et qui voit les jours s'obstiner à rester de 24 heures, peut parfois regretter l'absence d'un résumé capable de lui rafraîchir la mémoire ou même d'en tenir lieu. Je constate le fait sans oser en faire un grief à l'auteur, qui a évidemment le droit de ne s'adresser qu'à ceux qui ont lu tout Ibsen, Wildenbruch, Sudermann et Hauptmann avec attention.

Ceux-là retrouveront avec plaisir les solides qualités de la critique de Bulthaupt, entre autres son analyse consciencieuse, presque méticuleuse, l'éclectisme de bon aloi qui lui fait reconnaître les mérites même des œuvres qui lui sont le moins sympathiques, et spécialement le soin qu'il prend de se placer — jamais exclusivement, mais toujours principalement — au point de vue de la *représentation* du drame; il estime avec raison, qu'une pièce étant surtout destinée à être jouée, il importe d'examiner quel effet elle peut produire *au théâtre*.

C'est pourquoi il proteste à plusieurs reprises contre la manie de ne juger certaines pièces que d'après leur « tendance », alors qu'esthétiquement faibles, elles ne doivent une bonne part de leur succès qu'à l'actualité du problème débattu; il renvoie ces controverses à leur terrain propre, la salle de meeting ou d'école, la clinique ou le livre scientifique, et je crois que Brieux et ses *Avariés* passeraient un mauvais quart d'heure sous sa plume. Dans sa préface, l'auteur se défend contre le reproche de classicisme obstiné qu'on lui a fait et déclare n'admettre ni dogme classique ni dogme moderniste. Cependant il est clair qu'il conserve ses préférences pour Shakespeare et Schiller, que certaine critique tend à trouver « vieux jeu » et dépassés par le Naturalisme moderne. Il rejette celui-ci comme œuvre de copiste, tout en restant partisan du Réalisme; car l'art, dit-il, « n'est pas une mesquine copie de la réalité, mais consiste à transformer la matière brute de la nature suivant les lois du Beau, lois qu'il est plus facile de sentir obscurément que de formuler ». Aussi certaines brutalités de Hauptmann ne trouvent-elles pas plus grâce devant lui que le symbolisme nébuleux d'Ibsen, dont il admire pourtant la force d'observation. Rien d'ailleurs, n'est plus frappant que l'*inégalité* des auteurs dramatiques modernes. C'est ainsi que Wildenbruch parvient souvent à produire une scène d'un effet dramatique intense; mais pour arriver à cette scène il lui a fallu des ficelles grosses comme des câbles ou des inconséquences surprenantes. Sudermann, après avoir secoué son public dans une série de situations magnifiquement poignantes, laisse tomber le rideau sans donner de dénouement à sa pièce. Le plus inégal de tous est peut-être Hauptmann, en qui tout le monde s'accorde à reconnaître un talent puissant, quoique beaucoup de ses pièces prétendent également au droit facile de ne donner qu'une « tranche de vie » sans héros, ni unité, ni dénouement, comme les *Tisserands*.

Il est vrai qu'il s'est corrigé depuis et qu'il abandonne de plus en plus le Naturalisme. Mais encore, n'est-il pas déconcertant de voir un poète de cette trempe, et un adorateur de la réalité, présenter dans une de ses dernières pièces un personnage qui parle le patois silésien en vers iambiques? Quel manque soudain de goût!

Tout en constatant l'échec des « modernes » dans leurs tentatives de rénovation dramatique, l'auteur leur reconnaît le mérite d'avoir étendu dans un sens démocratique, le champ d'action du théâtre, et aucune de leurs qualités ne lui échappe. Or, il y avait un réel mérite à rester impartial envers des écrivains que le temps n'a pas encore soustraits au tumulte des opinions passionnées, et le livre de Bulthaupt nous repose de nombreux détracteurs et louangeurs systématiques.

M. Basse.

CHAN. V. CANTINEAU. **Cours de religion.** Tournai, Casterman, 1902. 743 pp. in-8°. Prix : fr. 7-50.

Nous ne pouvons manquer de signaler ici la publication de cet ouvrage important qui est destiné à rendre de grands services à l'enseignement religieux dans nos établissements d'instruction secondaire. C'est certainement l'ouvrage le plus complet en ce genre qui ait paru dans notre pays, et le soin avec lequel il a été composé, l'heureuse disposition du plan et la grande érudition de l'auteur le recommandent tout particulièrement pour servir de guide aux professeurs. Dans les chapitres relatifs aux *Livres Saints* et à l'*Histoire du peuple d'Israel,* on pourrait sans doute souhaiter que l'auteur se fût montré un peu moins réservé vis-à-vis des résultats de la critique moderne, comme ne craignent pas de le faire les catholiques allemands, par exemple, et l'ouvrage de Pelt qu'il cite à plusieurs reprises, aurait pu sans inconvénient être mis plus largement à contribution. Mais la partie principale du livre : *Exposé du dogme et de la morale* est traité non sans largeur d'esprit, d'une façon très complète, très judicieuse, et, ce qu'on est heureux de noter, dans une langue excellente de précision et de netteté.

M. J.

I. ALEXANDRE RIBOT. **La réforme de l'enseignement secondaire**. Paris, Colin, 308 pp. 3 frs.

II. GÉDÉON GORY. **La réforme libérale de l'éducation scolaire**. Paris, Fontemoing, 296 pp. 3 frs.

III. PIERRE DE COUBERTIN. **Notes sur l'éducation publique**. Paris, Hachette, 319 pp. 3 frs. 50.

IV. O. MEY. **Frankreichs Schulen in ihrem organischen Bau und ihrer historischen Entwicklung.** 2e édition. Leipzig, Teubner, 1901. 222 pp. 4 m. 80.

V. O. WEISSENFELS. **Kernfragen des höheren Unterrichts.** Berlin, Gaertner, 1901. 352 pp.

I. La Chambre des députés de France qui vient d'être remplacée avait chargé la Commission de l'enseignement, présidée par M. Ribot, de procéder à une enquête sur l'enseignement secondaire. Les dépositions, au nombre de 196, recueillies par la commission ont été imprimées en deux gros volumes in-4°. Nous n'avons pas sous les yeux la série complète de ces documents. Le volume que nous annonçons contient une étude de M. Ribot destinée à donner un résumé de l'enquête et à en dégager les conclusions générales. A la fin du volume, on trouve

en appendice le texte des résolutions adoptées par la commission et des extraits considérables des dépositions de MM. Berthelot, Lavisse, Boutmy, Poincaré et Bourgeois.

L'enquête a été conduite sans esprit de parti, avec une entière sincérité et une grande largeur de vues. La cause principale qui l'avait provoquée était la diminution du nombre des élèves des écoles publiques correspondant avec un accroissement de celui des écoles libres. A cet égard, il est curieux de constater que les années les moins libérales du second empire (1854-1864) avaient marqué une progression très rapide de l'enseignement public. C'est à partir de 1887 surtout que les écoles de l'État ont commencé à perdre leur vogue.

Après lecture de l'enquête, il paraît bien que les causes principales de cette défaveur sont : les défauts de l'enseignement moderne que l'État n'a pas su adapter aux besoins des populations avec autant d'habilité que les établissements libres; le prix élevé de l'internat, et surtout les inconvénients inhérents à ce régime dans les écoles publiques; enfin le système vicieux des examens. C'est à la nouvelle législature française qu'il appartiendra de statuer sur les réformes très prudentes et très judicieuses proposées par la commission.

On peut s'étonner et regretter qu'on n'ait inséré dans l'appendice que des dépositions de membres de l'enseignement supérieur et d'hommes politiques. La valeur éminente que chacun d'eux peut avoir dans son domaine spécial, ne lui donne pas nécessairement par surcroît une compétence supérieure en matière d'enseignement moyen (qu'on lise par exemple la déposition de M. Boutmy !), et il est dangereux de paraître le croire dans un livre destiné au grand public. Celui-ci aurait eu le plus grand avantage à connaître également les opinions de quelques hommes d'élite ayant consacré leur vie à la pratique de l'enseignement secondaire, tant libre que public.

II et III. Les volumes II et III signalés en tête de cette note témoignent également de l'intérêt qui s'attache aujourd'hui en France aux réformes scolaires. Dans le livre de M. Gory, il y a beaucoup de belles phrases, et les mots grands et nobles y résonnent très bien : éducation nationale et libérale, virilité, raison, personnalité, moralité, véracité, droiture, initiative, volonté, devoir, responsabilité, solidarité, dévoûment, idéal, etc. Rien de mieux sur le papier... La réforme positive la plus essentielle que propose M. Gory est la suppression de l'internat pour les lycées; elle serait, je pense, excellente, si les mœurs et les habitudes en France la rendaient possible.

Les *Notes* de M. P. de Coubertin sont intéressantes et conçues dans un esprit libre et vraiment moderne. L'auteur est très bien informé sur les pays étrangers, surtout anglo-saxons, sans tomber pour cela dans l'anglomanie, et il donne à ses compatriotes des avertissements et des conseils qui méritent d'être médités.

IV. Le but de l'ouvrage de M. Mey est de faire connaître en Allemagne de la façon la plus complète l'histoire et l'organisation de tous les établissements d'enseignement public en France. L'auteur a étudié à fond tous les documents officiels, et tous les livres français qui ont quelque rapport avec l'école, fût-ce même d'une façon un peu singulière, par exemple, *Claudine à l'École* de Willy. Il paraît avoir beaucoup séjourné en France et la connaître très bien, et son livre est écrit dans un esprit extrêmement sympathique au pays. Je ne connais pas d'ouvrage même en français où l'on puisse trouver sur la matière une pareille somme de renseignements parfaitement contrôlés et classés, et à ce titre il mérite d'avoir du succès chez nous de même qu'en Allemagne, où il vient d'arriver à sa seconde édition.

V. L'espace me manque pour analyser en détail l'important ouvrage de M. Weissenfels. Parmi les questions fondamentales qu'il aborde, je citerai : « Ce que doit être le gymnase; doit-on commencer par le français l'enseignement des langues étrangères; l'étude naturelle et l'étude artificielle des langues; le nouveau programme de latin; les thèmes latins. » M. Weissenfels combat la tendance fréquente aujourd'hui d'accorder aux branches secondaires la même importance, qu'aux matières principales, et défend le principe *multum, non multa* en montrant que l'école ne doit pas viser à tout faire connaître. Un esprit élevé inspire l'ouvrage tout entier, et nul ne lira sans en retirer grand profit les observations et les conseils du pédagogue très éclairé qu'est M. Weissenfels.

L. P.

CHRONIQUE

217. — La Société pour le Progrès des études philologiques et historiques a tenu sa seconde séance annuelle le 16 novembre à Bruxelles. Des communications ont été faites : *a*) dans la section de philologie classique par MM. L. Parmentier (sur l'interprétation des v. 10-11 de l'*Œdipe-Roi* de Sophocle), Em. Boisacq (sur les vers 73-76 de la IIIe satire de Perse; défense et explication de la leçon *et piper*) et Eug. Monseur (sur l'étymologie de *στέργω*); — *b*) dans la section de philologie germanique, par MM. Hamelius (sur la légende islandaise de la mort de Balder et la mort de Caïn dans les *Coventry Mysteries*), Brants (sur l'origine de la légende du Chevalier au Cygne et de la question interdite) et Vercoullie (sur le sens de l'expression *Gods liefde* dans la *Huwelijks trouw* de Vondel); — *c*) dans la section d'histoire et de géographie, par M. H. Pirenne (sur la densité de la population à la fin du moyen âge); — *d*) dans la section de pédagogie, par M. Julien Melon (sur la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes). — La plupart de ces communications ont donné lieu à des discussions ou à des échanges de vues. Dans l'assemblée générale, on a entendu les rapports des secrétaires des sections et voté l'admission de nouveaux membres. M. P. Fredericq ayant donné sa démission de secrétaire général de la Société, celle-ci exprime tous les regrets que lui cause cette décision; elle conserve à M. Fredericq le titre honorifique de ses fonctions, qu'il a remplies avec tant de zèle et de dévouement pendant de longues années, et élit M. O. Grojean comme secrétaire-adjoint. Une remarquable conférence de M. G. Hulin : *A propos de l'exposition des primitifs à Bruges*, a terminé la séance.

218. — Conférences professorales dans les Athénées. — *La méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes.* (2me et 3me conférences trimestrielles de l'année scolaire 1901-1902). — Questions posées aux délibérations du corps enseignant : I. Spécifier en quoi doit consister la méthode directe à suivre dans l'enseignement des langues vivantes; II. Signaler les avantages et, s'il y a lieu, les inconvénients de la méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes.

Ces deux questions sont si intimement liées entre elles que la réponse à la première question entraîne logiquement la solution de la seconde. Selon qu'on envisage l'un ou l'autre des divers types de la méthode directe

(méthode Berlitz, méthode Gouin. etc.), il y aura divergence d'opinion sur la définition de la méthode, sur le but à atteindre, sur les procédés à employer, sur les avantages et les inconvénients de chaque système. Comme la discussion ne portait pas sur un type déterminé, il serait impossible de faire un relevé exact des votes émis, d'autant plus que, dans certains athénées, on a jugé que des questions générales sur la méthodologie pouvaient bien donner lieu à un débat très intéressant, mais n'étaient pas susceptibles d'être tranchées par voie de scrutin.

Néanmoins le corps professoral semble être d'accord sur les points suivants : 1° La méthode directe consiste à se servir de la langue enseignée comme langue véhiculaire; 2° Elle est préférable à la méthode dite de traduction, parce qu'elle fait une part rationnelle à l'enseignement de la langue parlée, sans pour cela négliger l'étude de la langue écrite; 3° Elle doit s'appuyer à la fois sur l'intuition et sur la lecture des auteurs; 4° Elle ne vise pas un but étroitement utilitaire, mais doit contribuer par l'étude de la littérature des nations étrangères à la connaissance de leur civilisation; 5° Elle s'allie parfaitement à une forte discipline grammaticale, ainsi qu'aux exercices de traduction destinés, soit à contrôler les connaissances grammaticales des élèves, soit à fournir des éléments de comparaison entre la langue maternelle et les langues étrangères : ces exercices peuvent alterner avec les exercices directs, tels que les dictées, les résumés, les rédactions, etc.; 6° Il ne faut pas pousser l'amour du principe de l'enseignement direct jusqu'à la proscription absolue de la langue maternelle, à laquelle le professeur doit pouvoir recourir pour s'assurer si les élèves ont compris ses explications; 7° La méthode directe ainsi entendue ne présente que des avantages au point de vue de l'étude des langues vivantes; mais elle exige, de la part de beaucoup de professeurs, une dépense de forces trop considérable, étant donné le nombre des heures de cours dont ils sont chargés et la population excessive de certaines classes.

219. — Les Conférences et Cours publics gratuits organisés, sous le patronage de la ville de Liège, par des professeurs de l'Université, ont recommencé le mardi 2 décembre 1902, et seront continués jusqu'aux vacances de Pâques, les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

En voici le programme : 1. M. O. Orban. *Droit public de l'Angleterre et des États Unis.* — 2. M. F.-V. Dwelshauwers-Dery. *Lenbach : Son œuvre.* — 3. M. V. Chauvin. *Les juifs modernes.* — 4- M. A. Falloise. *La digestion.* — 5. M. M. Brouha. *Physiologie du nouveau-né.* — 6. M. Ed. Bourgeois. *Théorie des procédés photographiques.* — 7. M. J. Fraipont. *Les animaux utiles et les animaux nuisibles* (suite). — 8. M. L. Fredericq. *La respiration.* — 9. M. N. Lequarré, *Les régions boréales.* — 10. M. F. Dwelshauwers-Dery. *Velasquez : Son œuvre.* — 11. M. A. Notermans. *Géographie commerciale : Les Indes Néerlandaises.* — 12. M. M. Wilmotte. *Jean-Jacques Rousseau : Sa vie et ses doctrines.* — 13. M. M. Lohest. *L'origine des cavernes.* — 14. M. Ch. Michel. *L'architecture grecque.*

---

220. — On continue à trouver dans les papyrus égyptiens des textes grecs importants et les plus hautes espérances sont plus que jamais

permises. Une des nouvelles trouvailles est celle d'un fragment considérable, comprenant six colonnes de texte grec et datant de la fin du IVe s. av. J.-C. — C'est le plus ancien livre grec connu. — Ce texte n'est ni plus ni moins que la 2de moitié d'un fameaux poème de Timothée de Milet intitulé *les Perses* et qui appartient à un genre de poème lyrique, le *Nomos* dont nous n'avions jusqu'à présent aucun spécimen. L'étude de la langue, du vocabulaire et de la métrique de cette œuvre nouvelle promet des résultats du plus haut intérêt.

221. — La Société archéologique d'Athènes a commencé au mois d'octobre des fouilles considérables à Samos, sous la direction de M. Kavvadias. On en attend de grands résultats pour la connaissance de l'ancienne architecture ionienne. Le grand temple d'Héra, dont on a retrouvé le plan, avait une double rangée de vingt colonnes sur les côtés longs, comme le fameux Didymeion de Milet. Les fouilles viennent malheureusement d'être interrompues, elles ne pourront être reprises qu'au printemps.

222. — M. le Dr R. Herzog continue à Cos les fouilles fructueuses dont nous avons déjà parlé. Il a trouvé sur une colline à l'ouest de la ville les ruines du temple fameux d'Esculape, belle construction de marbre qui mesurait 31 m. sur 16. Les inscriptions recueillies sont, paraît-il, très intéressantes.

223. — On a trouvé dans les ruines de Tralles, en Asie-Mineure, des spécimens curieux de sculpture grecque de basse époque. On cite une belle statue d'éphèbe au repos, une grande tête de femme des plus remarquables et une caryatide qui rappelle de très près une de celles du musée de Cherchel (Tunisie).

224. — Le gouvernement belge a accordé cette année à notre collaborateur, M. H. Demoulin, une somme de 2000 fr. et lui en promet autant l'an prochain pour continuer ses fouilles dans l'île de Tinos. La campagne sera reprise au printemps. Il s'agira de dégager complètement le sanctuaire et de retrouver un théâtre dont parlent les inscriptions découvertes, mais dont M. Demoulin n'a pas jusqu'à présent aperçu de traces.

225. — La librairie Rothschild vient de publier une seconde édition de *La Vie antique* de Guhl et Koner, si bien traduite par M. F. Trawinski (*Manuel d'archéologie grecque et romaine.* 1re partie : La Grèce. Paris, L. Lavau, 1902. xxviii-472 pp. avec 578 vignettes. Prix : 10 fr.) La nouvelle édition a été revue et corrigée sur bien des points et un appendice de 35 pages contient une série d'additions destinées à enregistrer les résultats des fouilles récentes. C'est certainement l'ouvrage le mieux fait, le plus complet et le plus clair qu'il y ait en français sur ce sujet, et on ne peut que le recommander à tous ceux qu'intéressent la vie des anciens, leurs mœurs, leurs vêtements, leurs habitations et leurs occupations. Cependant, puisqu'une nouvelle édition était devenue nécessaire, nous aurions voulu voir refondre d'une façon plus complète certains chapitres, comme celui du théâtre, par exemple, et ajouter un peu de bibliographie pour les lecteurs qui voudraient pousser plus loin leurs études.

226. — Poursuivant ses recherches instructives sur la chirurgie

antique, le Dr Deneffe a consacré un élégant volume à l'étude du *Speculum de la matrice à travers les âges* (Caals, Anvers 1902). Ce précieux instrument fut introduit dans la pratique médicale en 1812, par Récamier. Mais celui-ci passe à tort pour son inventeur. Le spéculum était en usage non seulement dans l'École Arabe, mais, comme l'établissent des textes irrécusables, chez les anciens Grecs et même chez les Hébreux et dans l'Inde. Les exemplaires trouvés à Pompéi, et que reproduisent les premières planches du livre, sont formés de trois ou quatre valves qu'on écartait, en tournant une vis, pour permettre l'inspection du col de l'utérus. L'ouvrage, richement documenté, du Dr Deneffe, est une contribution des plus curieuses à l'histoire de la médecine. — F. C.

227. — Après un intervalle de dix ans le tome deuxième des *Inscriptiones latinae Selectae* de M. Dessau succède au premier (Berlin, Weidmann). Il comprend plus de quatre mille inscriptions dont quelques unes sont des documents de première importance, telles la série des lois municipales. L'abondante richesse de ce recueil, judicieusement choisi, en fera un instrument de travail indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire ou des antiquités de Rome. Sa valeur est singulièrement rehaussée par les notes ajoutées à chaque numéro et qui dissimulent sous une forme presque aussi concise que celle des textes expliqués, une érudition merveilleusement informée. Ce volume est divisé en quatre chapitres (XI-XIV), le premier comprend les *tituli sacri et sacerdotum* : dédicaces aux dieux romains, grecs et étrangers, lois sacrées, inventaires des temples, sacerdoces, actes des Arvales et des Jeux séculaires; — le deuxième les *tituli pertimentes ad ludos* : combats de gladiateurs, et luttes de la palestre, concours poétiques, représentations théâtrales, jeux du cirque; — le troisième les *tituli operum publicorum* ou d'une façon générale tout ce qui est relatif aux diverses espèces d'édifices publics, aux aqueducs, routes et ponts, aux limites des propriétés et des territoires; — le dernier les *tituli municipales*, qui concernent l'administration de la ville de Rome et des cités italiques et provinciales, sucessivement passées en revue. — F. C.

---

228. — M. G. Kurth a fait paraître dans les *Mélanges Paul Fabre* une instructive étude sur la nationalité des comtes Francs au VIe siècle. Les travaux qu'il a publiés précédemment dans le Bulletin de l'Académie sur *Les Nationalités en Auvergne au VIe siècle* et sur *Les ducs et comtes d'Auvergne au VIe siècle*, ont été réimprimés dans la *Revue d'Auvergne* (sept.-oct. et nov.-déc. 1900).

229. — La collection des *Jahrbücher des Deutschen Reiches* dont la publication s'était ralentie dans les derniers temps vient de s'enrichir d'un nouveau travail : *Otto II und Otto III* par M. K. Uhlirz (Leipzig, 292 pages in-8°). Le tome I est exclusivement consacré à Othon II (973-983). L'auteur s'est naturellement conformé au plan général de la collection et son ouvrage est digne de ce grand recueil auquel ont collaboré, comme on sait, les principaux médiévistes allemands. Les historiens belges y noteront (p. 41) une appréciation intéressante sur la nature toute spéciale du duché

de Lotharingie donc l'auteur dit très justement qu'il faut se garder d'envisager l'histoire « *nach einem einseitigen nationalen Anspruche* ».

230. — M. F. Rachfahl, professeur à l'Université de Halle, dont les historiens belges connaissent un intéressant volume sur Marguerite de Parme, et dont le récent travail sur les événements de 1848 à Berlin fait en ce moment grand bruit en Allemagne, a retrouvé, aux archives de Dresde, une traduction latine du registre des recettes et dépenses de Francisco de Lixalde, qui fut *pagador* des soldats espagnols dans les Pays-Bas sous le gouvernement du duc d'Albe et de Louis de Requesens. Ce texte, communiqué par M. R. à la Commission Royale d'Histoire, vient de paraître sous le titre de : *Le registre de Franciscus Lixaldius trésorier général de l'armée espagnole aux Pays-Bas de 1567 à 1576* (Bruxelles, Hayez, 187 pages in-8°). Il fournit les détails les plus instructifs sur l'entretien des troupes, sur leurs effectifs, sur les gages des officiers et soldats, sur mille détails de l'administration militaire. De 1567 à 1576 environ, le seul Lixalde a dépensé pour l'armée la somme de 22 1/2 millions de ducats brabançons. Le manuscrit découvert par M. R. présente malheureusement d'assez nombreuses erreurs. M. H. Lonchay vient d'en signaler quelques unes dans les *Archives Belges* (p. 186 et suiv.). M. R. se propose d'ailleurs de revenir en détail sur le registre de Lixalde dans une étude spéciale qui paraîtra prochainement en allemand.

231. — M. A. Hauck vient de faire paraître la première partie du tome IV de son excellente *Kirchengeschichte Deutschlands* (Leipzig, Hinrich, 416 pp. in-8°). Ce volume aborde, avec le sens critique et le charme d'exposition qui en font un des travaux les plus remarquables de la littérature historique allemande de ce temps, l'époque si importante des Hohenstaufen.

232. — M. V. Chauvin consacre dans *Wallonia* (t. X, 1902) une courte mais substantielle notice au prétendu séjour de Mandeville en Égypte. On sait que divers travaux critiques avaient démontré que les fameux voyages rédigés par le médecin liégeois Jean de Bourgogne, et attribués par lui à l'anglais Mandeville, n'étaient qu'un tissu de fables. On croyait devoir faire une exception toutefois quant au séjour de l'auteur en Égypte. M. Chauvin montre qu'il faut renoncer même à cette concession. Le récit de l'entrevue du Pseudo-Mandeville avec le sultan d'Égypte ne présente en effet rien d'original. Il a été tout simplement puisé par Jean de Bourgogne dans le *Dialogus Miraculorum* de Césaire de Heisterbach, que le bon médecin liégeois s'est contenté de démarquer sans quitter son cabinet de travail.

233. — Nous avons reçu le tome II de la publication consacrée par M. Albert Malet à *Louis XVIII et les Cent Jours à Gand* (Paris, A. Picard. xv-314 pages in-8°). On y trouvera la correspondance officielle de sir Charles Stuart et du général Von der Goltz, représentants des cours de Londres et de Berlin auprès du roi de France à Gand, ainsi que quelques lettres inédites de lord Castlereagh, et des diplomates autrichiens Provost et Binder. Les lettres écrites en langue étrangère sont publiées avec une traduction. Le volume ne présente guère d'annotations, mais les noms des

personnes citées sont identifiés dans l'*Index,* qui se rapporte aux tomes I et II de l'ouvrage.

234. — Nous ne ferons qu'annoncer aujourd'hui une publication sur laquelle la *Revue* reviendra prochainement en détail. C'est la *Geheime Correspondenz Jozefs II mit seinem Minister in den Österreichischen Niederlanden, Ferdinand Grafen Trautmansdorff (1787-1789)* mis au jour par M. H. SCHLITTER (Vienne, Holzhausen. XXIX-826 pages in-8°). Le titre du volume et le nom de son éditeur en indiquent suffisamment et l'intérêt et la valeur scientifique. C'est le recueil de renseignements le plus précieux qui ait été consacré jusqu'aujourd'hui à la Révolution Brabançonne. M. Schlitter ne s'est pas contenté d'y réunir la correspondance de l'empereur avec son ministre. Quatre cents pages de son volume sont consacrées à une annotation d'une étonnante richesse et dont, sans être spécialiste, on peut apprécier facilement le prix et la portée.

235. — M. J. C. OVERVOORDE vient d'aborder un sujet très neuf et très important tant pour l'histoire politique que pour l'histoire sociale dans sa *Geschiedenis van het Postwezen in Nederland voor 1795* (Leiden, Sijthoff. 524 pages in-8°) L'ouvrage, qui témoigne d'énormes recherches dans les archives, est enrichi de planches intéressantes et d'une bonne carte. Il fournit une nouvelle preuve de l'extraordinaire vitalité économique des Provinces Unies depuis leur séparation d'avec l'Espagne. Les historiens belges y trouveront aussi, dans les premiers chapitres, des renseignements de grande importance. — H. P.

236. — En 1901 est sorti de presse le tome IV de l'importante série des *Procès-verbaux du Comité de l'Instruction publique de la Convention nationale.* (Imprimerie Nationale, 1024 p. in-8°). Cette collection a pour éditeur, on le sait, l'érudit et patient M. I. GUILLAUME. Le nouveau volume comprend les séances tenues du 21 mars au 21 août 1794 (1 germinal au 11 fructidor an II), c'est-à-dire pendant une durée de cinq mois seulement. On conviendra que consacrer plus de mille pages à publier les procès-verbaux (avec annexes) de 81 séances d'un des 25 comités de la Convention, est d'un luxe un peu coûteux pour les contribuables français. Aussi va-t-on imposer des limites à ce véritable débordement de papier imprimé, et c'est avec « un sentiment vraiment douloureux » que l'éditeur annonce à ses héroïques lecteurs qu'il ne lui sera plus permis que de consacrer deux volumes à la période qu'il lui reste à parcourir, et qui est de douze à treize mois ! Pour se guider au milieu de cet amoncellement de textes, nous avons, heureusement, une excellente introduction (64 pages). Elle abonde en indications précieuses sur les grandes questions qui occupèrent l'attention du comité et sur les mesures que celui-ci prit ou fit prendre par la Convention pour réorganiser, en la période troublée d'avant et d'après le 9 thermidor, l'enseignement à tous les degrés. Nous ne pouvons ici, même en résumé, énumérer les principales de ces mesures. Il faut simplement tirer cette conclusion de l'amas de matériaux étalés au cours du tome IV, c'est qu'en fait d'éducation publique, on doit décidément abandonner la légende du « vandalisme » révolutionnaire. Si la Convention détruisit dans sa haine du passé, elle édifia aussi, par contre, beaucoup de choses, et rien que la création des premières écoles

normales primaires, doit compter à bon droit parmi l'une des plus sérieuses Une autre constatation à laquelle aboutit M. Guillaume, et qui est de nature à faire disparaître bien des opinions erronées, c'est que, malgré la crise terrible que traversait la France en 1793 et 1794, les écoles primaires subsistèrent nombreuses, tant à Paris qu'en province (M. G. en a relevé dans 180 districts). La France ne fut donc nullement, à ce moment unique de son histoire, exposée à l'ignorance universelle par l'effet du « jacobinisme » gouvernemental. Voilà encore une imputation, à laquelle certains écrivains devront désormais renoncer. Ce tome IV, s'il est d'un volume défiant toute lecture un peu suivie, n'en est pas moins précieux à consulter que les précédents, et il constitue un vrai arsenal de textes, par ses annexes aux procès-verbaux mêmes. Les notes sont d'une heureuse concision et d'une grande richesse d'informations bibliographiques et de remarques critiques. L'impression typographique est, comme toujours, irréprochable. — F. MAGNETTE.

237. — La librairie Lebègue met en vente une fort coquette *Notice sur Chimay et ses environs* (50 p. in-8°, à Chimay, Impr. Ernult, fr. 1.50). L'auteur de cette publication a voulu rester inconnu, mais il a bien mérité de ses concitoyens, car si ce joli coin de notre pays, qu'arrosent l'Eau Blanche et l'Eau Noire, n'est pas apprécié des amoureux de belle nature, c'est en grande part à l'absence de tout renseignement géographique ou historique, qu'on le doit. Et cependant le pays de Chimay mérite de retenir l'attention des historiens et des amateurs d'art, comme celle des villégiateurs et des touristes. La « pièce de résistance » de l'opuscule est la notice sur l'antique église collégiale; l'auteur y a intercalé le travail de M. Cloquet sur ce monument de l'art le plus ancien; le tout est fort intéressant. Au surplus, le lecteur trouvera dans la *Notice* tous les renseignements nécessaires, quoique souvent un peu sommaires, sur les curiosités de la ville et de la principauté, sur la Trappe de Scourmont à Forges-lez-Chimay, et sur les beautés naturelles du pays. Les gravures sont assez nombreuses et bien venues. Exprimons le regret que l'auteur anonyme n'ait point songé à joindre, en appendice, une notice sur les différents possesseurs de la terre de Chimay depuis Charles de Croy, le premier des princes jusqu'au « seigneur » actuel. — F. MAGNETTE.

238. — M. OTTO GIERKE, professeur à la faculté de droit de l'Université de Berlin, promu à la dignité de recteur de cette Université, vient de publier son discours rectoral : *Das Wesen der menschlichen Verbände*, Berlin, 1902. 32 pages pet. in-4°. C'est une étude pénétrante sur la nature de la personne civile.

239. — Nous avons parlé naguère (*Chronique*, n° 194) de la remarquable. collection des *Villes d'art célèbres*, à propos du beau volume de M. H. Hymans sur Gand et Tournai. Le même éditeur a commencé une autre série non moins intéressante sous le titre de *Les grands artistes*, et nous avons plaisir à signaler à nos lecteurs le récent volume consacré à Watteau (G. SÉAILLES. *Watteau*, Biographie critique illustrée de vingt-quatre reproductions hors texte. Paris, H. Laurens. 128 pp. in-8°. Prix : 2,50 fr.). Le peintre charmant de l'*Embarquement pour Cythère* est étudié par

M. G. Séailles avec ce tact et cette sûreté de goût dont l'auteur des beaux livres sur *Léonard de Vinci* et le *Génie dans l'art* a donné tant de preuves. Aussi cette monographie, si pleine de choses dans ses proportions réduites, est-elle un vrai modèle d'étude esthétique et psychologique. — L.

---

240. — Le R. P. Vanden Gheyn, conservateur de la Section des manuscrits à la Bibliothèque Royale a pris l'initiative d'une nouvelle Revue qui paraîtra à partir de janvier 1903, sous le titre de « Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique » (Abonnement 6 fr.) La Revue s'occupera de *tout ce qui intéresse les Bibliothèques et les Archives.* Elle permettra aux fonctionnaires de nos dépôts d'archives, d'imprimés, incunables, manuscrits, de nos cabinets des estampes et de numismatique de faire mieux connaître au public savant les richesses scientifiques qui leur sont confiées. En même temps, elle contribuera à établir entre bibliothécaires et archivistes de notre pays des relations plus intimes et plus suivies. Outre des travaux de bibliographie et de bibliothéconomie, la Revue publiera des articles de bibliophilie, d'érudition et de curiosité. Elle donnera une liste de catalogues de livres, de bouquinistes et libraires; elle signalera les ventes importantes. Elle rendra compte des ouvrages bibliographiques ou historiques qui concerneront la profession d'archiviste ou de bibliothécaire et tiendra ses lecteurs au courant des progrès de la science par un dépouillement et des analyses périodiques des revues étrangères. Elle ne négligera pas non plus les intérêts professionnels et reproduira les actes officiels relatifs aux bibliothèques et archives ainsi qu'aux mutations et changements survenus dans le personnel. Dès aujourd'hui la collaboration de nombreux spécialistes est assurée à l'entreprise à laquelle nous souhaitons de tout cœur un heureux avenir.

241. — L'Académie royale flamande a distribué la quatrième et dernière livraison de la bibliographie flamande due à son secrétaire perpétuel, Mr Fr. de Potter : *Vlaamsche bibliographie. Lijst der boeken, vlug- en tijdschriften, muziekwerken, kaarten, platen en tabellen, in Belgie van 1830 tot 1890 verschenen,* qui forme ainsi un vol. in-8° de xv-894 pp. (Gand, A. Siffer, 1902 ; prix : 20 francs.)

242.—M. E. Mathieu a fait paraître en brochure son travail sur l'histoire de l'imprimerie dans la petite ville d'Ath en Hainaut : *Bibliographie athoise. Jean Maes, père, 1604-1622* ; *Jean Maes, fils, 1623-1658* (Bruxelles, X. Havermans, 1902; in-8°, 22 pp.). Complétant les renseignements fournis naguère par Pinchart, Van Even et Fourdin, M. Mathieu est parvenu à démêler l'origine et la généalogie des Maes, et il a dressé une liste de 24 impressions sorties de leur officine, dont la première serait une *Vita divi Nicolai Pattareni* portant l'adresse : « Athi, apud Joannem Masium, sub Viridi Cruce, 1604 ». Mais l'auteur omet de démontrer que ces mots indiquent une *impression* athoise. et il aurait dû le faire, car j'ai signalé dans la Revue *Jadis* (Soignies, 1902, juin, p. 82) une édition de Virgile de 1601 portant sur le titre : « Athi, Prostant apud Joannem Masium Bibl. Jur., » mais imprimée en réalité à Louvain. La date de l'introduction de l'impression à Ath n'est donc pas encore tout à fait certaine. — P. B.

243. — *L'Annuaire statistique de la Belgique* pour 1901 (Bruxelles, J.-B. Stevens, 1902; in-8° (II-)LIV-425 pp.) nous apprend que sur les 25 communes du royaume comptant plus de 25,000 habitants, 24 possèdent des bibliothèques s'élevant au nombre de 62; la commune privée de bibliothèque n'est pas nommée, mais doit être Borgerhout, et cette particularité s'explique par sa proximité d'Anvers, dont elle forme une sorte de faubourg. Ces 62 bibliothèques possèdent ensemble, en 1900, 1,204,399 volumes, et ont communiqué 834,810 volumes; le nombre de visites à leurs salles de lecture a été de 96,985, le nombre de lecteurs au dehors de 48,169. Sur les 2617 communes du royaume, 519 possèdent ensemble 636 bibliothèques avec un total de 1,612,364 volumes; parmi les 201 communes de 5000 à 25,000 habitants, 78 possèdent une bibliothèque, et parmi les 2391 communes de moins de 5000 habitants, 417. — P. B.

---

244. — Dans le dernier numéro de la *Romania* (t. XXXI, pp. 527-556) M. GASTON RAYNAUD étudie le manuscrit du *Petit Jehan de Saintré* (nº 10057 des Nouvelles acquisitions Françaises) que la Bibliothèque Nationale de Paris a acquis récemment, à la vente des mss. Ashburnham. Le ms. a appartenu à Barrois et est d'une grande importance pour la connaissance de l'œuvre principale d'Antoine de La Sale. M. R. le décrit, en analyse les différentes parties, rend compte des additions et des remaniements qu'y a faits l'auteur, en élucide les rapports avec les autres mss. Des neuf mss. connus M. R. dresse une classification soigneuse et rend possible désormais une édition critique du *Saintré*. Examinant ensuite le roman en lui-même, M. R. montre qu'il s'est inspiré des prouesses de Jacques de Lalaing et il essaie de prouver que le *Livre des faits de Jacques de Lalaing*, attribué à Chastellain, a pour auteur Antoine de La Sale. C'est la thèse la plus contestable de M. R. Pourquoi le *Livre des faits* et *Saintré* n'auraient-ils pas, dans les passages que M. R. compare, une source commune, par exemple une paraphrase des sept péchés capitaux ? — Ou plutôt, pourquoi ne serait-ce pas le *Livre des faits* qui aurait copié le *Saintré*? Il paraît bien postérieur à 1456. — Le style des deux œuvres est assez différent. — De plus, Jacques de Lalaing était généralement considéré, de son temps, comme le chevalier idéal. Dans son roman, La Sale a pu « s'inspirer de ses prouesses, » partout vantées, sans qu'il doive, pour cette raison, avoir écrit sa vie. — Enfin, il semble que l'auteur de la *Chronique de Gilles de Chin* soit le même que celui du *Livre des faits* (M. R. n'examine pas la question; Cp. Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Chastellain*, t. VIII, pp. VIII et 3) et voilà une œuvre qu'il faudrait de nouveau attribuer à La Sale! Des recherches de M. R. il ressort également, entre autres résultats, que le *Saintré* est, en tous cas, antérieur à 1459; il était composé le 6 mars 1456 et peut-être doit-on le faire remonter à 1454. M. R. restitue aussi à l'auteur de *Floridam et Eluide* son véritable nom : il s'appellerait Rasse de *Brunhamel* (il existe un village de ce nom en Picardie) et non *Brinchamel*, comme l'a fait répéter une erreur de lecture commise par les copistes du ms. Barrois. Pour l'étude et

l'appréciation de La Sale il faudra dorénavant prendre en sérieuse considération le savant travail de M. Raynaud. — O. G.

245. — Dans le même fascicule (pp. 597-604), M. Arthur Piaget complète, à l'aide d'un manuscrit de Vienne (Chancellerie de la Toison d'or, T. O. 62), l'étude qu'il a publiée en 1891 (*Romania*, *XX*, pp. 417 et suiv.) sur la *Cour amoureuse* dite de Charles VI. On sait que le 14 février 1400, quelques grands seigneurs et quelques poètes, réunis à Paris, dans l'hôtel du duc de Bourgogne, fondèrent une association, la *Court amoureuse*, pour honorer les « dames » et cultiver la poésie. M. P. enrichit de douze noms la liste des *Conservateurs* et donne des détails nouveaux sur l'organisation de cette société si intéressante pour l'histoire littéraire et pour l'histoire des mœurs du XV[e] siècle. Il nous apprend aussi que parmi les écuyers d'honneur figurait Antoine de La Sale, « escuier d'escuierie de Jehan, duc de Bourgoingne ». La Sale serait donc entré au service des ducs de Bourgogne avant 1426, époque où la liste des membres de la compagnie a été mise au point. — Oscar Grojean.

246. — Francisque Sarcey, *Quarante ans de théâtre* (Feuilletons dramatiques). — Paris, Bibliothèque des *Annales politiques et littéraires*. — t. VII et VIII. 1902. — Ces deux volumes terminent la publication entreprise par M. Brisson des principaux feuilletons de Sarcey. Ils présentent le même intérêt que les précédents, et même davantage pour ceux qui veulent voir Sarcey aux prises avec les auteurs modernes français et étrangers, notamment avec Zola, Mirbeau, Lemaître, J. Jullien, Brieux, le théâtre libre d'Antoine, Ibsen, Hauptmann, Maeterlinck. On sort souvent de sa lecture furieux de voir notre brave « oncle » si entêté, si peu compréhensif, si acharné à suivre ou à justifier les sentiments de la foule; on rêve pour se venger de prendre un bain d'ésoterisme dans quelque roman de Josephin Péladan; mais, nous le répétons, l'ouvrage est sain, et Sarcey est un bon juge en fait d'architecture dramatique. — J. F.

---

247. — Germanica. La nouvelle orthographe allemande, sortie des délibérations de la conférence de juin 1901, sera obligatoire dans les écoles à partir de Pâques prochain. Le gouvernement autrichien avait envoyé un délégué à cette conférence et a adhéré à ses résultats; la Suisse a fait de même, de sorte que l'unité orthographique allemande, si longtemps poursuivie, est enfin atteinte. Ne pouvant entrer ici dans tous les détails de la nouvelle réglementation, je ne citerai que les réformes les plus apparentes : Le *th* est supprimé dans tous les mots d'origine allemande, aussi dans les fameux sept mots, qui jusqu'ici l'avaient conservé : *Tal*, *Ton*, *Tor*, *Trau*, *Träne*, *Tür* et *Tun*. Il en est de même du *ph*, qui ne s'écrit plus que dans les mots étrangers : *Epheu* p. ex. s'ortographie donc maintenant : *Efeu*. Le son *k* qu'on pouvait rendre par un *c* (*Publicum*) s'écrit maintenant généralement *k* (*Publikum*). Le son *Z* (*ts*) rendu aussi auparavant par un *c* (*Medicin*) s'écrit *z* (*Medizin*). On trouvera un exposé complet dans une petite brochure de 58 pp., éditée par le ministère prussien des cultes et de l'instruction; à l'exposé des règles est joint un petit dictionnaire des mots à orthographe douteuse (*Regeln für die neue deutsche*

Rechtschreibung nebst Wörterverzeichnis. Berlin, Weidmann). Il est hautement désirable que nos professeurs d'allemand introduisent cette nouvelle orthographe dans leur enseignement.

248. — Le directeur de la revue *Deutsche Dichtung*, M. E. Franzos a adressé aux écrivains allemands la question suivante : « Désirez-vous la création d'une académie de littérature, modelée sur l'Académie française ? » Semblable idée avait déjà été débattue lors de la guerre franco-allemande entre le prince héritier d'alors et l'écrivain G. Freytag. En 1874, Du Bois-Reymond reprit l'idée dans un discours rectoral, en se limitant à la linguistique; il ne trouva pas d'écho. En 1886, le philologue Sanders fit la même tentative. Il y a deux ans la cour de Weimar consulta officieusement sur la question quelques poètes et savants. M. Franzos communique dans la 1re livraison de la 33me année de sa Revue, les premiers résultats de son enquête. Se prononcent très énergiquement contre : P. Heyse, Jensen. Wilbrandt, Hartmann, P. Lindau et R. Dehmel. Lindau s'évertue à démontrer l'influence néfaste de l'Académie française. Dehmel dit entre autres que les écrivains allemands sont déjà tant réglementés par une foule de maîtres d'école, qu'un institut supérieur de réglementation lui paraît tout à fait superflu. Se prononcent pour : E. von Wildenbruch, R. von Gottschall, Ferd. von Saar, A. Hausrath, C. Busse et Fr. Kluge. Le célèbre dramaturge Wildenbruch dit que la science, les arts plastiques et la musique possèdent dans leurs universités et académies des organes, qui leur permettent de faire connaître à l'État leurs besoins, tandis que la littérature manque d'un organe de ce genre, qui serait précisément l'académie projetée.

249. — La librairie Cotta à Stuttgart publie une superbe édition en un volume des chefs-d'œuvres dramatiques du grand dramaturge autrichien Grillparzer (*Grillparzers dramatische Meisterwerke.* 746 pp.). Le prix de ce beau volume, cartonné en toile, n'est que de 3 m. En outre elle met en vente des éditions à part de ces drames au prix de 25 à 30 pf. A côté de son édition populaire des classiques, à 50 pf. le volume, cartonné en toile, elle commence la publication d'une *Handbibliothek* des autres classiques, à meilleur marché encore. Elle annonce la publication d'une édition jubilaire des œuvres complètes de Goethe, qui comprendra 40 volumes et sera terminée avant 1906. Une édition choisie des lettres de Goethe, disposées dans l'ordre chronologique et accompagnées de commentaires y est aussi en voie de publication. Cette édition comprendra 6 volumes au prix de 1 mark; le premier a paru (*Goethes Briefe hrsg. von Ed. von der Zellen*). La même librairie a continué la série de ses grandes publications dans le domaine de l'histoire littéraire allemande par l'ouvrage de Praelss sur la jeune Allemagne, par la biographie de Moerike de Harry Maync et par l'ouvrage encyclopédique de R. Weltrich sur Schiller, dont le premier volume de 900 pp. ne traite que la jeunesse du poète. Outre ses éditions populaires des poètes classiques, la librairie Cotta publie des éditions populaires d'auteurs modernes en fascicules : les romans, nouvelles et drames villageois de Auzengruber, les récits humoristiques de Seidel, les nouvelles historiques de Riehl, les œuvres de Paul Heyse.

250. — Nous assistons de nos jours à une résurrection très marquée de Schiller. — De vastes biographies du poète ont été entreprises de trois côtés différents (Minor, Brahm et Weltrich) et aucune n'est achevée jusqu'aujourd'hui ; les travaux de détail se succèdent très nombreux ; la scène allemande organise de plus en plus des représentations populaires de ses drames. En France, cette résurrection s'est repercutée en des travaux importants, notamment les études de Montargis sur l'esthétiques de Basch sur la poétique de Schiller et de Kontz sur les drames de sa jeunesse. L'activité scientifique des Français s'est surtout portée sur le côté le moins connu de sa production, c'est-à-dire ses écrits philosophiques et esthétiques, qui, il y a quelques années, menaçaient même de tomber dans l'oubli. En Allemagne aussi des éditions séparées et des commentaires de ses traités et de ses poésies philosophiques ont paru nombreux récemment. Un choix excellent, le meilleur que je connaisse, est celui que vient de publier M. E. Kühnemann (*Schillers philosophische Schriften und Gedichte*. Leipzig, Dürr. 327 pp. Prix : 2 m.) Cette édition constitue le volume 103 de la *Philosophische Bibliothek* publiée chez Dürr. Une introduction de 94 pp. expose et commente de maitresse façon les principes qui constituent la base de l'activité poétique de Schiller.

251. — La Chanson de la cloche de Schiller est, si je ne me trompe, beaucoup lue dans nos classes. Nos professeurs trouveront pour l'explication de ce chef d'œuvre un précieux auxiliaire dans le tableau, que publie M. Rein (Auschauungstafel für den Glockenguss. Gotha, Perthes. Pr. 3 m.). Huit illustrations, avec texte explicatif, feront immédiatement saisir à l'élève la technique de la fonderie de cloches, indispensable à la compréhension du poème. Ce tableau n'illustre pas la fonderie moderne, mais celle de l'époque de Schiller et est ainsi adapté au texte du poème. Chez le même éditeur a paru un commentaire détaillé très simple, vu qu'il est destiné à l'enseignement primaire en Allemagne et qui par là même convient très bien à notre enseignement moyen : Fr. Wegener : *Schillers Lied von der Glocke für den Schulgebrauch bearbeitet*. Pr. 80 pf.

252. — Le succès littéraire de cette année en Allemagne a été remporté par un pasteur protestant du Schleswig-Holstein, M. Gustave Frenssen, qui était jusqu'ici un inconnu dans les lettres allemandes. Son roman *Joern Uhl* (Berlin, Grote. 525 pp. Prix : 4 m.) a atteint dans le courant de cette année 79 éditions. Il appartient au genre de la poésie villageoise, qui s'épanouit de nos jours en une magnifique floraison, sous l'égide d'un mot d'ordre *Heimatkunst* qui gagne de jour en jour en faveur. Depuis les récits idéalistes de Auerbach, la littérature villageoise avait été complètement gagnée par le réalisme, qui possède de nos jours dans le peintre des paysans tyroliens, R. Bredenbruecker, son plus pur représentant. Le roman de Frenssen marque un retour vers l'idéalisme et son prodigieux succès est symptomatique. A l'époque peu reculée où l'on était fanatique de vérité dans le roman, on n'aurait pas accueilli de cette façon un roman, dans lequel l'auteur parle à chaque instant lui-même par la bouche de ses personnages et met sur les lèvres des paysans de profondes sentences philosophiques, admirablement exprimées. On ne se serait pas complu non

plus à ce monde de visions et de rêves, qui plane sur l'œuvre de M. Frenssen et en constitue un des charmes les plus pénétrants. On aurait critiqué aussi, bien plus qu'on ne le fait maintenant, la lenteur du récit, les nombreux hors d'œuvres. Les personnages de Frenssen manquent de vérité extérieure, si je puis ainsi dire, si l'auteur ne possède pas le talent extraordinaire d'un Auzengruber et surtout d'un Bredenbruecker de faire exprimer aux paysans des idées sortant du cercle de leur vie matérielle et de leur entourage immédiat dans un langage emprunté pourtant à ce milieu, il ne parvient pas moins à leur donner une vie intérieure d'une vérité très intense. L'analyse psychologique, notamment celle de l'âme du héros, est très fine et l'auteur montre avec grand art comment les personnages arrivent peu à peu à lire dans leur propre cœur et à se rendre compte de leurs vrais sentiments. Tous ses types sont originaux, pas une note conventionnelle ne se rencontre dans la peinture des caractères. Tout l'effort de l'auteur porte sur cette peinture et sur celle de la nature. Celle-ci est admirable d'originalité; les images frappantes et neuves y abondent. Il n'y a pas dans toute la littérature villageoise une œuvre qui dégage un aussi fort et aussi caractéristique parfum de terroir. C'est aussi une œuvre essentiellement allemande, qu'il faut placer à l'avant-plan des productions littéraires qui reflètent le plus intimement le caractère particulier de la race. C'est pour le lecteur étranger un attrait de plus, mais c'est aussi un écueil; l'intime intelligence de ce roman ne lui sera pas facile. Il est l'œuvre d'un charmant rêveur, doublé d'un penseur profond, plein de subtiles méditations et de fortes et grandes pensées. Une large et optimiste compréhension du monde et de l'humanité constitue le fond; l'auteur ne prêche pas, comme son collègue J. Gotthelf, qui s'est illustré dans le même genre littéraire, mais il insinue habilement en maint endroit sa philosophie, lance parfois aussi des traits acerbes, notamment à l'étroite orthodoxie luthérienne. La forme s'harmonise bien avec le fond; malgré sa simplicité et sa clarté, elle a aussi sa physionomie toute particulière.

253. — La science allemande a fait une perte sensible en la personne de M. A. Bielschocosky. Il a écrit une histoire de la poésie villageoise allemande et une étude sur Friederike Brion, l'amie de jeunesse de Goethe. Son principal ouvrage est sa biographie de Goethe (*Goethe. Sein Leben und seine Werke* I Bd. Munich, Beek, 1898), la meilleure des nombreuses biographies existantes, un travail modèle. Le second volume est heureusement achevé en manuscrit et paraîtra sous peu.

254. — A Brême est mort dernièrement M. O. Gildemeister, bourgmestre de cette ville. Il est l'auteur de traductions allemandes faites de main de maître des œuvres complètes de Byron, d'une série de drames shakspeariens, des sonnets de Shakespeare, du Roland furieux d'Arioste et de la Divine Comédie; il a en outre laissé deux volumes remarquables d'essais littéraires.

255. — Depuis ma dernière chronique est décédé aussi le professeur Jos. Kürschner, qui a attaché son nom à une foule d'entreprises de librairie des vingt dernières années; il possédait un remarquable talent

d'organisation. Sous sa rédaction parurent la vaste collection d'auteurs allemands (*Deutsche Nationalliteratur bis zum Tode Goethes*. 1882-98. Berlin, Speman. 220 volumes), le *Deutscher Literaturkalender*, livre d'adresse de tous les publicistes allemands, (Leipzig, Göschen), le *Kürschner-Jahrbach*, une espèce d'Almanach Hachette allemand, le *Kürschners Bücherschatz* (Berlin-Hilger) une vaste collection de romans et nouvelles d'auteurs modernes à 20 pf. le volume, des lexiques et dictionnaires etc. Il a publié en outre plusieurs études dramaturgiques, notamment un travail sur le tragédien Konrad Ekhof.

256. — Outre la collection populaire Kürschner, que je viens de citer, paraît en ce moment une excellente série d'auteurs allemands modernes, éditée par le *Volksbildungsverein* de Wiesbaden (*Wiesbadener Volksbücher*), que je recommande vivement à tous ceux qui veulent se constituer une bibliothèque allemande à bon marché. 22 volumes d'un prix variant de 10 à 30 pf. ont paru jusqu'ici. Ils comprennent des œuvres des écrivains modernes les plus estimés, notamment de Heyse, Storm, Viebig, Wilbrandt, Riehl, Jensen, Rosegger, Ebner-Eschenbach, Keller, Raabe, Stifter, Hansjakob etc. L'impression est de beaucoup supérieure à celle des collections analogues et le format plus grand. — H. Bischoff.

ACTES OFFICIELS

Ordre de Léopold. — Promotions et nominations.

Par arrêté royal du 3 novembre 1902, M. Vander Haeghen (Ferdinand), bibliothécaire de l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique, est promu au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold.

Commission d'entérinement des diplômes académiques. Nomination des membres pour 1902-1903.

Par arrêté royal du 10 novembre 1902, sont nommés pour un terme d'un an qui prendra cours le 1er décembre 1902, membres de la commission d'entérinement des diplômes académiques :

MM. d'Hoffschmidt et Scheyven, conseillers à la cour de cassation; Gallez et van den Corput, membres de l'Académie royale de médecine; De Smedt et chevalier Marchal, membres de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres ; Terby et Van Bambeke, membres de l'Académie royale de Belgique, classe des sciences.

Académie royale de Belgique.

Ont été élus membres correspondants de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, MM. Franz Cumont, J. Vercoullie, Ém. Waxweiler et G. De Greef.

Concours quinquennal des sciences sociales.

Par arrêté royal du 19 novembre 1902, le prix quinquennal des sciences sociales pour la période de 1897 à 1901 est attribué à M. Ad. Prins, pour l'ensemble de ses travaux juridiques et sociaux.

Université de Liège. — Legs de Mme E. Delvaux, veuve de M. A. Le Roy.

Par arrêté royal du 31 octobre 1902, le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique est autorisé à accepter, au nom de l'État belge, et pour être déposé à la bibliothèque de l'Université de Liège, le legs fait par feu Mme Élisa Delvaux, veuve de M. Alph. Le Roy, en son vivant professeur à l'Université de Liège, de la bibliothèque de son mari.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXI (1902), fasc. III-IV. — Poncelet, Index miraculorum B. Virginis Mariae quae s. VI-XV latine conscripta sunt. — de Loë, De vita et scriptis B. Alberti Magni. — Van Ortroy, Sur l'Indulgence de la Portioncule. — Delehaye, Catalogus codd. hagiograph. graecorum Bibliothecae Neapolitanae. — Ferotin, La légende de Sainte Potamia. — Van den Gheyn, Miraculum S. Martini episcopi Turonensis. — Chevalier, Le « Repertorium repertorii » du P. Clément Blume. — Bulletin des publications hagiogr. Suite du « Repertorium hymnologicum » d'Ul. Chevalier.

Muséon (Le), nouvelle série, vol. III, nos 2-3. — P. van den Ven, La vie grecque de S. Jean le Pschichaïte. — Cte de Charencey, Basque et Gaulois. — L. H. Gray, Zoroastrian elements in Muhammedan eschatology. — Eug. Beauvais, Les Templiers de l'ancien Mexique et leur origine européenne. — A. Colinet, Rôle des auxiliaires dans la langue hiéroglyphique. — Bouddhisme. Notes et bibliographie. — Mélanges.

Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Litteratur, und für Paedagogik. — 1902. 8tes Heft. — Guggenheim, Studien zu Platons Idealstaat. — Geffcken, Eine neue Auffassung der deutschen Geschichte im Zeitraume vom XVI. bis zum XVIII. Jahrhundert. — M. Wohlrab, Die ästhetische Erklärung der Schriftsteller.
9tes Heft. — F. Koepp, Harmodios und Aristogeiton. — G. Siefert, Zwerge und Riesen. — Klassische Studien in den Vereinigten Staaten.

Revue de l'Université de Bruxelles, 8e année, no 1. — James Van Drunen, Discours de rentrée : l'Esprit mathématique. — Henri Rolin, Voyages et études d'une femme dans l'Afrique occidentale. Miss Mary Kingsley. — Variétés : Georges De Leener, L'ouvrier américain. — Bibliographie.
No 2. — Salomon Reinach, Satan et ses pompes. — Bibliographie.

Rivista di filologia e d'istruzione classica, ann. XXX, fasc. 4, octobre 1902. — Pascal, Osservazioni sul primo libro di Lucrezio. — V. Costanzi, Cyloniana. — Corradi, L'acqua bollita nella profilassi degli antichi. — Cesca, Il nuovo ordinamento delle scuole secondarie in Prussia. — A. Olivieri, Interpolazioni nell' episodio degli amori tra Ares ed Afrodite (Odyss. O, 266 ss.) — Ussani, Sulle Dirae. — Curcio, Invocazioni nell' Arte Poetica.

détails; excellente introduction à l'étude des sagas. » Léon Pineau, Rev. crit., 1902, n° 45.

Frantz Schultz, *Joseph Görres*. Berlin, Mayer et Müller, 1902. x-248 pp. in-8°. 7 mk. 50. « Étudie Görres comme littérateur et romantique. Travail soigné et judicieux. » A. C(huquet), Rev. crit., 1902, n° 44.

E. Stengel, *Das altfranzoesische Rolandslied*, Kritische Ausgabe, Bd. I. Leipzig, Weicher, 1900. ix-404 pp. in-8°. « Réunit sous une forme condensée et commode les documents nécessaires ou utiles à la constitution du texte. » A. Jeanroy, Rev. crit., 1902, n° 46.

G. G. Tocilescu, *Monuments épigraphiques et sculpturaux du Musée national de Bucarest*. 1e partie. Bucarest. 1902. 488 pp. in-8° (avec 4 pll.). « Manque d'ordre, de mesure et de sérieux; notes oiseuses, appareil d'érudition à bon marché. » N. Jorga, Rev. crit., 1902, n° 46.

U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Griechisches Lesebuch*. Berlin, Weidmann, 1902. « L'auteur a voulu que l'élève pût se familiariser avec toute la pensée grecque. On pourrait regretter l'absence de quelques pages de Pausanias et de morceaux spécialement relatifs aux mœurs et à la vie privée. Notes et explications précieuses. » My, Rev. crit., 1902, n° 45.

W. Wundt, *Sprachgeschichte und Sprachpsychologie*. Leipzig, 1901. 110 pp. in-8°. « Réponse aux critiques de M. Delbrück. L'auteur défend et précise souvent ses idées avec beaucoup de vigueur et de clarté. Mais l'idée fondamentale dont il s'inspire est fausse. » A. Meillet, Rev. crit., 1902, n° 43.

A. Blomme, *Chroniques de Termonde*. Termonde, 1900. xi-436 pp. « Ces chroniques (1572 à 1809) renferment quantité d'indications intéressantes pour l'histoire de notre pays : renseignements sur le prix des denrées alimentaires, etc. » Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, n° 9.

C. de Borman, *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch*. Liége, 1902, in-8°. « Texte précieux, fort bien édité. » S. Balau, Archives Belges, 1902, n° 9.

A. Cauchie, La chronique de Saint-Hubert, dite *Cantatorium*, le livre II des *Miracula S. Huberti* et la *Vita Theodorici abbatis Andaginensis*. Bruxelles, 1901, in-8°. « Modèle de critique fine et pénétrante. » Labande, Rev. crit., 1902, n° 45.

V. Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes de 1810 à 1885*. VI. Les 1001 nuits. 3e partie. Liège-Leipzig, 1902, in-8°. « Excellent et d'une étonnante érudition. » J. Barth, Deutsche Litteraturzeitung, 1902, n° 44.

Franz Cumont, *Les mystères de Mithra*. 2e éd. xviii-189 pp. Paris, Fontemoing, 1902. « Le *Mithra* de M. C. est le plus beau travail sur un chapitre de mythologie antique qui ait jamais été publié, et le court volume où il en a condensé les résultats est une lecture des plus attachantes et des plus instructives. L'auteur n'est pas seulement un érudit de grande envergure, mais un écrivain. » Salomon Reinach, Rev. crit., 1902, n° 40.

Hubert Demoulin, *Épiménide de Crète*. Bruxelles, 1901. 4 fr. *(Bibl. de la Faculté de philos. et lettres de l'Univ. de Liège)*. « Si l'auteur n'apporte pas beaucoup de résultats nouveaux, il faut reconnaître qu'il possède à fond

son sujet et qu'il fait preuve de sens critique. » B. J. H. Ovink, Museum, X, nº 2 (nov. 1902).

L. Devillers, *Inventaire analytique des archives des États de Hainaut*. II. Mons, 1902, in-4º. « Excellent. » E. Matthieu, Archives Belges, 1902, nº 9.

Henri Francotte, *Formation des villes, des États, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne*. 1901. « Se lit avec profit; réserves sur les conclusions. » Costanzi, Rivista di filologia, XXX, 1902, p. 597.

A. Gaillard, *Le Conseil de Brabant*. II. Bruxelles, Lebègue, 1901, in-8º. « Travail de premier ordre sur cette grande institution. » J. Viard, Revue des Questions Historiques, octobre 1902.

P. Hamelius, *The theory of romantic Comedy*. Bruxelles, Société belge de librairie. 45 pp. « Travail de haute vulgarisation et de critique pénétrante qui dénote une originalité réelle. » P. de R(eul), Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 8e année, nº 1.

E. Hubert, *Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas Autrichiens*. Bruxelles, 1902, in-4º. « Précis, impartial et puisé aux sources inédites les plus nombreuses. » F. Magnette, Archives Belges, 1902, nº 9.

J. Janssens, S. J., *Grammaire grecque*. 5e éd., par Ch. Van de Vorst, S. J. Liège, Dessain, et Paris, Magnin, 1902. xx-300 pp. in-8º. « Le progrès réalisé par cette nouvelle édition pourrait se résumer en ces termes : disposition plus méthodique, plus de précision scientifique, et surtout simplification et condensation. On pourrait cependant formuler encore quelques critiques. » L. Mallinger, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 9.

G. Kurth, *Clovis*. Paris, 2e éd., 1901. 2 vol. in-8º. « Le point de vue trop catholique de l'auteur a parfois obscurci ses remarquables facultés critiques et l'a empêché d'écrire le livre définitif qu'il eût pu nous donner sur Clovis. » L. Levillain, Biblioth. de l'École des Chartes, mai-août 1902.

C. Leclère, *Les avoués de Saint-Trond*. (Recueil de travaux publ. par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain, 9e fasc.). Louvain, Peeters, 1902. 2 fr. 50. « Cette monographie est plus et mieux qu'un chapitre d'histoire locale : c'est une étude générale et complète sur l'avouerie. Méthode sûre et consciencieuse, style facile et élégant. » A. Dutron, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 8.

H. Logeman, *Elckerlijc-Everyman. De vraag naar de prioriteit opnieuw onderzocht*. Gand, Vuylsteke, 1902. (Rec. de Travaux publ. par la Fac. de phil. et lettres de l'Univ. de Gand, 28e fasc.). « Diffus, peu probant et peu exact. » K. H. de Raaf, Museum, X, nº 2 (nov. 1902). — « L'auteur suit pas à pas le texte des deux pièces, procédé original, qui a l'avantage de soumettre aux lecteurs toutes les pièces du dossier, mais qui est long et fatigant. Il a rendu très probable la thèse de la priorité d'*Elckerlijc*. Les notes sur le texte néerlandais donnent lieu à quelques critiques. » C. Lecoutere, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 8.

O. Pecqueur, *Manuel pratique de la dissertation française*. 2e éd Namur, Wesmael-Charlier, 1902. 359 pp. « Édition augmentée et heureusement complétée de cet intéressant manuel dont l'éloge n'est plus à faire. » A. Doutrepont, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, nº 9.

H. Pirenne, *Bibliographie de l'histoire de Belgique*. 2e édit. Bruxelles-

Gand, 1902, in-8°. « On doit louer sans réserves ce livre auquel on ne peut comparer que le Dalhmann-Waitz-Steindorff. » H. S[tein], Le Bibliographe moderne, juillet-août, 1902.

H. Pirenne, *Histoire de Belgique*. II. Bruxelles, Lamertin, 1902. « Les qualités d'exposition et de méthode du 1er volume de cet ouvrage se retrouvent dans celui-ci à un degré plus éminent. » P. K., Literarisches Centralblatt, 8 nov. 1902. — « Malgré quelques idées contestables, œuvre magistrale et dépassant trop la littérature antérieure pour que l'on puisse chercher dans celle-ci un point de comparaison. » E. V[an] d[er] M[ynsbrugghe], Revue bibliographique belge, oct. 1902. — « Marque une époque dans la littérature historique belge et présente un vif intérêt pour l'étude du développement social et politique. » G. Des Marez, Deutsche Litteraturzeitung, 1902, n° 46.

H. Pirenne, *Chronique rimée des troubles de Flandre en 1379-80*. Gand, 1902, in-8°. « Texte très intéressant. Quelques observations de détail. » V. Fris, Archives Belges, 1902, n° 8. — Cf. Rev. crit., 1902, n° 50.

J. Vanden Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*. II. Bruxelles, 1902, in-8°. « Répertoire sûr et précieux. » S. Balau, Archives Belges, 1902, n° 8.

P. van den Ven, *S. Jérôme et la vie du moine Malchus le Captif*. Louvain, Istas, 1902. « Travail fort complet et très bien mené. » Analecta Bollandiana, 1902, p. 161. — « Excellent travail. » Revue Bénédictine, 1902, p. 76. — « Mémoire très remarquable. » Archives Belges, 25 octobre 1902.

L. Van Neck, *1830 illustré. Avant, pendant et après la Révolution*. Bruxelles, 1902, in-8°. « Ouvrage sans prétention, illustré d'une manière intéressante et écrit en style « belge ». » F. M., Archives Belges, 1902, n° 9.

L. Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*. Bruxelles, 1902, 2 vol. in-8°. « Ouvrage de haute valeur scientifique. Quelques critiques de détail. » C. G. Roland, Archives Belges, 1902, n° 8,

A. Van Hove, *Étude sur les conflits de juridiction dans le diocèse de Liège à l'époque d'Érard de la Marck*. 2e fasc. Louvain, 1900. « Ce second fascicule est digne du premier. Le mémoire de M. V. H. a fait la lumière sur une foule de questions juridiques très obscures et très peu connues jusqu'ici. » J. Theissen, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, n° 8.

A. Vermast, *Aardrijkskunde voor het middelbaar onderwijs*. Gand, Van der Poorten, 1902. 112 pp. 1 fr. 50. — Id., *Géographie à l'usage de l'enseignement moyen*. Gand, Van der Poorten, 1902. 110 pp. 1 fr. 50. « Bonne méthode; livre d'une lecture attachante. » Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, n° 9.

Vondels *Lucifer* verkl. door A. M. Verstraeten, S. J. 4e uitg. bezorgd door J. Salsmans, S. J. Gand, Siffer, 1900. « Cette édition du chef-d'œuvre de Vondel est une des meilleures qui aient paru jusqu'à ce jour. A noter surtout l'appendice consacré à la langue et à la métrique du poète. » I. Vandegaer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, n° 9.
